UNIVERSITE SOCIETES BRETAGNE TEMPS LOIRE TERRITOIRES

UNIVERSITÉ RENNES 2

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE RENNES 2
COMUE UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : Histoire

Par

Erwan LE GALL

Le 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 13 décembre 2019
Unité de recherche : Arènes UMR CNRS 6051
Thèse N° :

Rapporteurs avant soutenance :

Julie D'ANDURAIN, Professeur des universités, Université de Lorraine
Anne RASMUSSEN, Professeur des universités, Université de Strasbourg

Composition du Jury :

Président :
Examinateurs : Thomas HIPPLER, Professeur des universités, Université de Caen-Normandie
Heather JONES, Professor, University College London
Stéphane TISON, Université du Maine

Dir. de thèse : Luc Capdevila, Professeur des universités, Université Rennes 2

UNIVERSITE SOCIETES BRETAGNE TEMPS LOIRE TERRITOIRES

UNIVERSITÉ RENNES 2

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE RENNES 2
COMUE UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : Histoire

Par

Erwan LE GALL

Le 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 13 décembre 2019
Unité de recherche : Arènes UMR CNRS 6051
Thèse N° :

Rapporteurs avant soutenance :

Julie D'ANDURAIN, Professeur des universités, Université de Lorraine
Anne RASMUSSEN, Professeur des universités, Université de Strasbourg

Composition du Jury :

Président :
Examinateurs : Thomas HIPPLER, Professeur des universités, Université de Caen-Normandie
Heather JONES, Professor, University College London
Stéphane TISON, Université du Maine

Dir. de thèse : Luc Capdevila, Professeur des universités, Université Rennes 2

Abréviations

1/47e RI : 1e compagnie du 47e RI.

I/47e RI : 1er bataillon du 47e RI.

AD : Artillerie divisionnaire.

AFGG : *Armées françaises dans la Grande Guerre*.

ARAC : Association républicaine des anciens combattants.

Arch. dép. : Archives départementales.

Arch. mun. : Archives municipales.

Arch. nat. : Archives nationales.

BAVCC : Bureau des archives des victimes des conflits contemporains.

BDIC : Bibliothèque de documentation et d'information contemporaine, aujourd'hui baptisée *La Contemporaine*.

Bon: Bataillon.

Brgde: Brigade.

CdA : Côtes d'Armor.

CGT : Confédération générale du travail.

CHR : Compagnie hors-rang.

COA : Commis et ouvrier militaires d'administration.

DI : Division d'infanterie.

EC : Etat civil.

ECPAD : Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense.

EM: Etat-major

IR: Régiment d'infanterie de réserve (allemande).

I&V: Ille-et-Vilaine.

GQG: Grand quartier général.

JMO : Journal des marches et opérations.

Loire-Atl.: Loire-Atlantique.

PdeC : Pas-de-Calais.

QG: Quartier général.

RA : Régiment d'artillerie.

RAC : Régiment d'artillerie de campagne.

RI : Régiment d'infanterie.

RIC : Régiment d'infanterie coloniale.

RIUS : Régiment d'infanterie du corps expéditionnaire américain.

RZ : Régiment de zouaves.

Seine-Mar. : Seine-Maritime.

SHD-DAT : Service historique de la Défense, département de l'armée de terre.

TPS : Transmission par le sol.

UNC : Union nationale des combattants.

Avertissement

La présente enquête repose pour une très large part sur l'exploitation intensive d'une base de données élaborée à partir des fiches matricules du recrutement des 2 688 fantassins du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale. Ces archives sont désignées par une côte d'archive, correspondant à un registre, puis par un numéro allant de 1 à 999 séparé par un point, renvoyant à une fiche. C'est ainsi par exemple que la fiche matricule de Louis Leseux, conservée aux Archives départementales des Côtes d'Armor, à Saint-Brieuc, est référencée « Arch. dép. CdA : 1 R 1314. 1258 ».

Prolégomènes

> « L'histoire ne s'écrit jamais de façon innocente »
> Pierre Laborie[1].

La scène pourrait se passer sur le carreau d'une mine ou à l'entrée d'une usine. Debout sous la pluie, au petit matin, plusieurs centaines d'hommes piétinent, et paraissent attendre de partir au travail. Or ce glauque tableau, duquel on s'attendrait presque à voir surgir Etienne Lantier, ne nous est pas dépeint par Emile Zola mais par le capitaine de réserve du 47e RI de Saint-Malo Jean Groth :

> « Vendredi 7 août [1914] – L'embarquement de notre bataillon (3e bataillon) a été fixé au vendredi à 7 heures.
> Dès 5 heures, le bataillon est rassemblé sac au dos dans la cour. De 5 h. 15 à 6 h. 30, nous pivotons sac au dos sur la route devant la gare, attendant que le train soit formé. Les hommes trempés ne murmurent pas. »[2]

Ce n'est donc pas au travail que ces soldats partent, mais à la guerre. Et c'est précisément cette relation *a priori* étonnante qu'entend explorer la présente thèse de doctorat en se basant sur l'exemple particulier que constitue le 47e RI de Saint-Malo entre 1914 et 1918.

---

[1] Cité *in* VAST, Cécile et LOUBES, Olivier, « Un passé égaré », *in* LABORIE, Pierre (édition de VAST, Cécile et GUILLON, Jean-Marie), *Penser l'événement 1940-1945*, Paris, Gallimard, 2019, p. 20.
[2] GROTH, Jean, *Récit de l'évasion du capitaine Groth du 47e d'Infanterie, décoré de la Légion d'honneur, tombé au champ d'honneur le 13 septembre 1916, sur la Somme*, Paris, Lavauzelle, 1919, p. 15.

On a pu assister au cours des dernières années à un spectaculaire renouvellement des études sur la Grande Guerre. Du charbon aux veuves en passant par les langues et le pain, ces nouvelles approches ont non seulement repoussé les frontières du conflit, dilatant par ailleurs singulièrement sa chronologie, mais l'ont érigé en un champ d'investigation particulièrement dynamique[3]. Mais, ces nouveaux angles d'analyse ont aussi pour corolaire d'éloigner notre regard du champ de bataille et de leurs acteurs principaux, les armées. Or ce sont bien celles-ci qui sont en première ligne lorsque vient le moment du combat. Aussi est-ce pourquoi, aux côtés des enquêtes se focalisant sur les sociétés et les cultures en guerre, dont l'intérêt n'est plus à démontrer, nous plaidons en complément pour un retour à l'histoire militaire, mouvement qui à nos yeux ne peut s'envisager sans un vaste recours aux monographies d'unités[4].

Pour autant, si le régiment constitue le cadre dans lequel nous situons notre analyse, il n'est pas l'horizon unique de notre réflexion. L'enquête que nous souhaitons proposer ici est en effet moins le récit de la campagne 14-18 du 47e RI qu'une analyse de la façon dont les hommes qui portent cet uniforme appréhendent cet interminable conflit. En effet, c'est bien à la manière d'un métier, travail certes forcé, contraint par les événements, mais travail tout de même, que les fantassins de ce régiment appréhendent leur expérience de guerre. L'unité elle-même ne manque d'ailleurs pas de recourir à cette grille de lecture tout au long du conflit, réalité qui souligne, si besoin était, toutes les possibilités offertes par l'histoire des représentations. L'œuvre de P. Laborie, décédé en 2017, constitue à cet égard une grande source d'inspiration en ce qu'elle marie les gammes sociales et culturelles du répertoire de l'historien, dimension que l'historiographie de la Première guerre mondiale n'a pas toujours réussi à conjuguer harmonieusement[5]. En d'autres termes, en creusant le sillon de la culture

[3] CHANCEREL, Pierre, *Le marché du charbon en France pendant la Première Guerre mondiale (1914-1921)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de LESCURE, Michel, Paris, Université Paris Ouest, 2012 ; BETTE, Péguy, *Veuves françaises de la Première Guerre mondiale. Statuts, itinéraires et combats*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de SCHWEITZER, Sylvie, Lyon, Université Lumière-Lyon 2, 2012 ; ROYNETTE, Odile, *Les mots des tranchées, l'invention d'une langue de guerre*, Paris, Armand Colin, 2010 ; REGIS, Nina, *Le pain de guerre allemand : une histoire culturelle de l'arrière*, thèse de doctorat d'histoire en cours sous la direction de STANGE-FAYOS, Christina et AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane ; WINTER, Jay, « The Second Great War, 1917-1923 », *Revista Universitaria de Historia Militar*, Volume 7, n°14, 2018, p. 160-179 ; HORNE, John, « End of a Paradigm ? The Cultural History of the Great War », *Past and Present*, n°242, February 2019, p. 155-192.

[4] Là est le sens de l'appel que nous avons lancé dans LE GALL, Erwan, « De la complexité d'un objet historique anodin : le 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°12, été 2018, en ligne.

[5] PROST, Antoine et WINTER, Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, 2004.

professionnelle des combattants, nous souhaitons nous pencher, à travers l'exemple du 47e RI, sur l'histoire sociale de la réception de l'événement Grande Guerre, démarche qui passe « par une approche socio-culturelle des systèmes de représentations et des imaginaires collectifs »[6].

Une telle entreprise, dans le cadre d'un doctorat, impose certains choix en termes d'écriture. En effet, l'administration de la preuve est un point central dans une thèse, ce qui à notre sens oblige à multiplier les exemples. Là où, dans une démarche d'histoire publique visant le plus large lectorat, le propos se limiterait à un indicateur illustré par un parcours évocateur, il nous a semblé nécessaire de faire le choix d'une exploitation intensive de la documentation, au risque d'une fluidité de lecture moindre. En d'autres termes, pour fastidieuse qu'elle soit parfois, l'énumération de parcours parallèles nous semble constituer la manière la plus efficace de contourner l'écueil de l'exemplification :

> « De toute façon, que prouve une citation ? Nous butons ici sur l'un des problèmes centraux de l'épistémologie de l'histoire : l'argumentation par *exemplification*, qui consiste à donner des exemples – dûment critiqués – à l'appui d'une thèse ne peut conduire au même degré de certitude qu'une argumentation de type sociologique ou linguistique, ou qu'une argumentation narrative, où la cohérence des enchaînements vaut preuve. L'exemplification renvoie toujours au moins jusqu'à un certain point, à l'intime conviction que l'historien se forge au fil de ses lectures par la fréquentation assidue de son sujet. » [7]

C'est donc à une écriture pointilliste qu'il a fallu recourir, afin de saisir le plus finement possible les formes et les couleurs du 47e RI pendant la Grande Guerre, au risque assumé d'un impressionnisme qui à nos yeux garantit la solidité de la démonstration[8]. Ce sont ces mêmes considérations qui nous ont amené à choisir une démarche résolument thématique, ce de manière à nous écarter le plus possible de la linéarité chronologique induite par le « récit

---

[6] LABORIE, Pierre, « La construction de l'événement. Histoire sociale de la réception, XXe siècle », *in* LABORIE, Pierre (édition de VAST, Cécile et GUILLON, Jean-Marie), *Penser l'événement..., op. cit*., p. 38. Dans le même volume, GUILLON, Jean-Marie, « La nécessité de comprendre, la volonté de transmettre : Pierre Laborie », in *Ibid*, p. 410 déplore qu'à l'époque actuelle « la monographie locale n'est plus à la mode en histoire ». Un tel propos vaut pleinement pour l'historiographie française de la Grande Guerre et son peu de goût pour les monographies régimentaires.

[7] Ce danger est souligné par PROST, Antoine, « Les limites de la brutalisation. Tuer sur le front occidental, 1914-1918 », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°81, 2004, p. 18.

[8] Ce point doit beaucoup à nos nombreux échanges avec François Prigent. Qu'il en soit très sincèrement remercié.

de campagne », narration « fifre et tambours » qui relève doute plus de l'érudition que de la discipline historique telle quelle se pratique au début du XXIe siècle[9].

Nous avons également tenu à scrupuleusement respecter l'orthographe des archives, de manière à coller le plus possible à l'esprit de la source. Si un tel choix ne porte pas à conséquence dans le cadre d'un journal des marches et opérations, émaillé de seulement quelques coquilles, une telle décision vient considérablement alourdir la lecture lorsqu'il s'agit de citer la correspondance d'un homme au capital scolaire aussi limité que Pierre Hersent[10]. Pour autant, c'est bien la précision du discours, la fidélité au matériau historique originel qu'il nous a paru nécessaire de privilégier en ces pages. Ici, l'exigence porte en effet moins sur la diffusion que sur la production de connaissances aptes à servir ensuite à la communauté scientifique. Ce sont d'ailleurs ces préoccupations qui nous ont incité à consacrer de longs développements aux questions méthodologiques. En effet, non seulement il nous a apparu nécessaire de justifier, dans le premier chapitre de la présente thèse, la pertinence de l'objet « régiment d'infanterie » en Grande Guerre, démarche impliquant une complète déconstruction de cette notion pour pouvoir, au final, mieux s'en saisir, mais il nous a importé de détailler les modalités d'exploitation des fiches matriculaires du recrutement dans le cadre d'une approche monographique. Prenant appui sur les analyses inspirantes de J. Maurin et J. Halais, nous avons souhaité proposer dans le deuxième chapitre une approche sensible de notre travail en insistant moins sur le matériau que sur les regards à porter aux archives[11].

De la fabrique de l'histoire

Malgré ces préoccupations d'ordre méthodologique, réflexions résolument personnelles résultant d'années de pratique et d'auto-analyse, il y a toujours quelque chose d'étrange à ne voir qu'un seul nom lorsque vient le moment de citer l'auteur d'une enquête historique[12]. Certes, le dépouillement des sources s'effectue dans des salles d'archives de

[9] Pour de plus amples développements se reporter au classique ouvrage de KEEGAN, John, *The face of the battle, A study of Agincourt, Waterloo and the Somme*, London, Random house, 2012.
[10] Arch. dép. I&V : 3 X 226.
[11] MAURIN, Jules, *Armée, guerre, société, soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 et HALAIS, Jérémie, *Les Conscrits de la subdivision de Granville, 1899-1919*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de BOIVIN, Michel, Caen, Université de Caen, 2016 ; HALAIS, Jérémie, *Des Normands sous l'uniforme 1899-1919. De la caserne à la Grande Guerre*, Bayeux, OREP éditions, 2018.
[12] RYGIEL, Philippe, « L'Enquête historique à l'ère numérique », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°58-4bis, 2011/5, p. 35 rappelle que « la connaissance historique est le produit d'une

moins en moins fréquentées. En ligne, la documentation n'est disponible que par l'intermédiaire de la connexion internet de l'ordinateur individuel – *Personal Computer* comme disent les anglo-saxons – ce qui dit bien, là encore, une certaine réalité de la pratique historienne. Et que dire de l'écriture, exercice tellement réflexif qu'il en relève presque de l'intime ? Pourtant, faire de l'histoire sans s'appuyer sur un solide réseau, chaîne de connaissances amicales et professionnelles, vaste agrégation d'affinités – à défaut d'accords, et c'est d'ailleurs souvent tant mieux comme cela – intellectuelles, est indispensable. La présente monographie ne déroge nullement à cette règle et il nous faut dire ici combien immenses sont nos dettes.

A tout seigneur tout honneur, il nous faut citer en premier lieu L. Capdevila. Pourtant, c'est moins au directeur de recherche de la présente thèse – toujours disponible et d'excellent conseil – qu'au maître de conférences que nous avons eu en licence, à l'époque où celle-ci succédait au DEUG, que nous souhaiterions rendre ici hommage. En effet, et même si nous savons combien il faut se méfier de « l'illusion biographique », nous souhaitons insister sur le choc intellectuel que fut cette séance de TD où nous avons découvert en même temps, grâce à celui qui sera ensuite notre patron de maîtrise, le *Syndrôme de Vichy* et la *Gangrène et l'oubli*[13]. Il nous plait en effet de croire que c'est au sein de ces deux heures que plongent les plus profondes racines d'un itinéraire intellectuel et professionnel qui, depuis le début des années 2000, tourne autour de la dialectique entre histoire et mémoire. Entreprendre une thèse sous la direction de L. Capdevila était donc, en quelque sorte, revenir aux sources tout en revendiquant la dimension affective d'un choix aussi déterminant que celui-ci.

Car de la maîtrise au doctorat, il y a un gouffre que traverse le véritable *alma mater* qu'est pour nous l'Université Rennes 2. La présente enquête est en effet le fruit d'un retour, non pas vers l'histoire puisque celle-ci est une constante de notre parcours professionnel, mais vers les bancs de la faculté. Celui-ci s'effectue à partir de 2007 à l'occasion d'un colloque co-organisé l'année suivante avec P. Harismendy à l'occasion du 80e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940. Cette manifestation, qui donnera lieu à publication d'actes aux Presses universitaires de Rennes[14], constitue une étape décisive de notre itinéraire. Réponse

---

chaîne de production de savoirs, prise dans des institutions, des systèmes techniques et des champs sociaux, et non accumulation d'œuvres singulières émanant de solitudes géniales ».

[13] ROUSSO, Henry, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990 et STORA, Benjamin, *La Gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Editions de La Découverte, 1991.

[14] HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan (dir.), *Pour une histoire de la France libre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012

historienne à la demande sociale de mémoire, elle est une étape fondatrice en ce qu'elle nous fait travailler avec deux personnes qui ne cesseront par la suite de nous accompagner et de nous accorder leur confiance, ce qui nous honore et nous oblige : P. Harismendy donc, professeur aussi brillant, exigeant et abrupt que sensible, généreux et affectueux, mais aussi J. Zimet, futur directeur général de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale qui nous confiera en 2017 le projet un peu dingue de réaliser une exposition sur un paquebot, et non des moindres, le *Queen Mary II*[15].

Quelques mois avant d'organiser cette journée d'études intitulée « Jalons pour une histoire de la France libre », nous recevions un courrier d'un certain D. Tilmant. Devenu depuis un ami, il allait changer notre vie en nous demandant des renseignements biographiques sur un dénommé Jean Morin, soldat du 47e RI prétendument mort pour la France le 22 août 1914 en l'hôpital de Calais[16]. Mais, sans l'intercession de Y. Lagadec, notre ancien chargé de TD en première année d'histoire à Rennes 2 lorsque, tout juste armé du baccalauréat, nous nous heurtions frontalement aux subtilités de l'historiographie, jamais nous n'aurions eu l'idée de transformer en sujet de thèse ce qui n'était alors qu'une « variation pinagotique »[17]. Notre dette, là encore, est immense et se mesure à l'aune des nombreux projets que nous avons entrepris ensemble : journées d'études, ouvrages collectifs et articles… mais surtout un mémoire de Master 2 préparatoire à la présente thèse, travail effectué sous la direction conjointe de J. Lebihan, maître prosopographe lumineux dont l'influence sur cette enquête est déterminante.

Rennes 2 n'est donc pas qu'une domiciliation institutionnelle mais bien un lieu où, au fil d'heures passées dans les différentes bibliothèques du campus de Villejean, nous avons pu échafauder une réflexion qui, par la suite, est venu mûrir au bord du golfe du Morbihan. Grâce à la confiance qui nous a été accordée par S. Murzeau et M. Bréjon de Lavergnée puis, ensuite, M. Dubois et G. de Rougé, nous avons pu assurer une charge de cours à l'Université catholique de l'Ouest-Bretagne-Sud, à Arradon. Associé à une équipe pédagogique dynamique autorisant toutes les audaces, nous avons grandement appris auprès d'étudiants

[15] *Pour la Liberté des peuples et la Démocratie. Le corps expéditionnaire américain pendant la Première Guerre mondiale / For the Freedom of Peoples and Democracy. The American Expeditionary Force in the First World War*, exposition présentée du 24 juin au 1er juillet 2017 sur le paquebot *Queen Mary 2* dans le cadre de l'opération *The Bridge* commémorant le centenaire du débarquement des Américains à Saint-Nazaire.

[16] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*, Spézet, Coop Breizh, 2014.

[17] LE GALL, Erwan, « La Grande Guerre de Jean Morin : variation pinagotique », *Bulletins de la société d'émulation des Côtes d'Armor*, 2010, p. 449-471.

qui, parfois à leur insu, nous ont permis de tester des formules, d'éclaircir des pensées, de synthétiser un propos.

L'histoire ne peut être écrite sans archives et il nous faut dire ici quelques mots des nombreuses personnes qui, bien souvent descendant de fantassins du 47e RI, nous ont permis d'accéder à des fonds privés d'une grande richesse. De la modeste coupure de presse à la correspondance complète en passant par des carnets, des photographies ou des objets, ces documents inédits ont constitué un apport inestimable pour cette enquête. Mais, en définitive, ces artefacts disent d'abord combien les plaies de la Grande Guerre sont encore vives un siècle après l'Armistice du 11 novembre 1918[18]. H. Bleu, A. Burckhardsmeyer, A. Jamyot de la Haye, P. Lafond, F.-X. Le Baquer, J. Le Lec, A. Noslier, C. Rochet, G. Sudour, N. Trichet, sans oublier J.-C Le Guen ont fait bien plus que nous apporter des archives, ils nous ont donné accès à un ressenti, à des mémoires, qui, d'une certaine manière, érigent cette thèse en travail hybride, enquête scientifique répondant aussi, quelque part, à une demande sociale[19]. C'est en tout ainsi que nous avons interprété le message que nous adressé à l'automne 2017 la police municipale de Loctudy. Quelques jours auparavant, une lettre du sergent de la 3/47e RI Jean-Louis Monfort avait été lue devant le monument aux morts de la commune, à l'occasion des cérémonies du 11 novembre. Ayant entendu parler de nos recherches, un fonctionnaire a pris l'initiative de nous envoyer une copie de ce document, preuve que les grands cycles commémoratifs tels que ce centenaire de la Grande Guerre peuvent aussi nourrir l'écriture de l'histoire, malgré toutes les critiques qui peuvent être formulées à l'égard du « devoir de mémoire »[20].

Nous avons bénéficié tout au long de ce travail de l'aide aussi précieuse qu'amicale de nombreux archivistes. Leur connaissance des fonds n'a d'égale que leur disponibilité. A n'en pas douter, la présente enquête n'aurait pas pu être conclue sans eux. Il nous faut donc remercier à Saint-Malo M. Jean et toute son équipe, à Rennes C. Jeay, J.-Y. Le Clerc, E. Joret, S. Boche, P. Morne et les personnels des archives départementales sans oublier C. Gatti et l'ensemble des agents des archives municipales, service particulièrement cher à notre cœur puisqu'il reste à tout jamais le lieu du premier carton jamais dépouillé, en 1999. En Ille-et-

[18] HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan (dir.), *Un Adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.
[19] Pour de plus amples développements sur ce type de démarches « hybrides » se rapporter à CAPDEVILA, Luc, *Femmes, armée et éducation dans la guerre d'Algérie. L'expérience du service de formation des jeunes en Algérie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
[20] LEDOUX, Sébastien, *Le Devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS éditions, 2016.

Vilaine, il nous faut également saluer F.-X. Lemercier et à travers lui tous les archivistes diocésains que nous avons sollicité dans notre quête des ecclésiastiques du 47e RI : à Saint-Brieuc, Coutances, Fréjus, Nîmes, Périgueux mais aussi au sein de congrégations comme Notre-Dame du Sacré-Cœur à Issoudun et même à l'abbaye de Lérins, sur l'île Saint-Honorat, tous nous ont aidé avec autant d'enthousiasme que d'efficacité. Bien évidemment, les personnels du Service historique de la Défense à Vincennes ne sauraient être oubliés dans ces remerciements. Dans les Côtes d'Armor, P. Pichouron puis G. Longeard ont toujours été à nos côtés : notre gratitude à leur égard est très grande.

Dans la Manche, à Saint-Lô, nous avons eu la chance inestimable de pouvoir bénéficier de l'expertise amicale de J. Halais : archiviste mais aussi historien de talent travaillant sur le bureau de recrutement de Granville, dans le sillage de J. Maurin, il fut un interlocuteur d'autant plus précieux que les premières années de ce doctorat ont été caractérisées par un grand isolement[21]. Le fait est que, malgré le centenaire, la Grande Guerre n'a pas attiré les doctorants bretons et qu'à Rennes 2, nous avons été seul à travailler sur ce conflit et, plus globalement parlant, à nous intéresser à des questions d'ordre militaire. De surcroît, nous avons payé chèrement la mauvaise image accordée aux monographies régimentaires, exercice jugé désuet, voir suspect de « fana-mili », et par ailleurs relégué à une histoire « locale » constituant une sorte de seconde division historiographique complètement démonétisée à l'heure de l'impératif transnational et connecté. Cette solitude a constitué un grand handicap tant il est absolument primordial dans une recherche de pouvoir échanger avec des pairs sur son sujet : c'est là le moyen de tester des hypothèses, de vérifier des intuitions mais aussi de découvrir d'autres approches et manières de raisonner, d'autres fonds d'archives et d'autres références bibliographiques. Bref, c'est une ouverture absolument nécessaire et qui, pour être honnête, nous a cruellement manqué jusqu'au 26 juin 2016, premier jour de l'école d'été « *Anatomie* des batailles de la Grande Guerre » organisée par le Centre international de Recherche de l'Historial de la Grande Guerre.

Il est peu de dire que cette semaine sur les champs de batailles du nord de la France, de Beaumont-Hamel à Verdun en passant par Thiepval et le Chemin des Dames, a été décisive pour cette thèse. Bénéficier de guides et conférenciers aussi prestigieux que J.-P. Amat, S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, N. Beaupré, E. Cronier, A. Déperchin, H. Jones, J. Horne, M. Pöhlmann, A. Rasmussen ou encore J. Winter est déjà une opportunité exceptionnelle mais

[21] MAURIN, Jules, *Armée, guerre, société…, op. cit.* ; HALAIS, Jérémie, *Les Conscrits de la subdivision de Granville…*, *op. cit.* et *Des Normands sous l'uniforme …*, *op. cit.*

avoir la possibilité d'échanger à cette occasion avec une trentaine de brillants doctorants venant de toute la planète, étudiants avec qui confronter ses idées, ses interrogations mais aussi ses expériences de recherche, est une chance qui n'a pas de prix. Il nous faut donc dire ici toute notre gratitude à C. Fontaine, F. Heimburger et B. Majerus qui nous ont tout simplement sorti de notre isolement en nous permettant de rencontrer K. Bähr, A. Bernard, A. Boccard, S. Lind Chistensen, J. Doyle, M. Greuet, D. Hasset, A. Mahew, J.-P. Miller-Tremblay, M. Panoryia, G. Piegais, Elise Rezsöhazy, J. Ribeiro, T. Rondeau, O. Saint-Hilaire, H. Smith ou encore S. Salomon. De cette folle semaine du printemps 2016 est né le réseau international de jeunes chercheurs « Une plus Grande Guerre » qui a tenu sa première journée d'études en janvier 2019 à Nanterre et organisera sa deuxième à Brest, en septembre 2019. Ecosystème particulièrement fertile, ce groupe a définitivement contribué à nous insérer dans un réseau d'historiens qui sont tous devenus de très bons camarades, et pour certains même, de très proches amis. Tel est également le cas des membres des éditions CODEX et d'*En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne.* Ces deux associations dans lesquelles nous sommes investis ont constitué autant de très bénéfiques espaces de réflexion grâce aux passionnants échanges que nous avons pu avoir avec M. Boisdron et T. Perrono, ainsi qu'avec O. Porteau et Y.-M. Evanno, même si ces derniers ont malheureusement quitté l'aventure commune avant la conclusion de cette thèse.

Si ce n'est donc l'isolement des premiers mois, nos années de doctorat n'ont en rien ressemblé au chemin de croix qui est trop souvent décrit. Certes, l'exercice est exigeant et demande une implication de chaque instant, qui n'aurait probablement pas été soutenable sans le soutien indéfectible de notre épouse. Ce doctorat est donc aussi, d'une certaine manière, le sien. De même, il nous faut également remercier notre mère, patiente relectrice de presque tous nos écrits et toujours à l'affut de la moindre coquille. Mais à rebours de l'exercice très décrié qu'est aujourd'hui la thèse, nous souhaitons dire combien celle-ci fut aussi, pour nous, une source d'épanouissement intellectuel et d'opportunités professionnelles. Bien entendu, passer des heures en bibliothèque ou dans des salles d'archives et lire des centaines d'ouvrages sur des sujets bien peu légers va à l'encontre de la civilisation du divertissement dans laquelle nos sociétés semblent aujourd'hui se complaire. Il en résulte un regard social porté sur les doctorants qui est d'autant plus difficile à supporter que l'heure n'est plus à la parole experte mais, au contraire, à la fausse horizontalité promue par les réseaux sociaux et le paradigme wikipédien. Pour autant, rien n'y a fait. C'est avec un immense plaisir que, tous les jours, nous avons plongé dans les archives ainsi que dans une bibliographie foisonnante. C'est

de même avec une joie non dissimulée que nous avons passé des journées entières à réfléchir et, surtout, à nous adonner à ce bonheur exigeant qu'est l'écriture. Or, pour étrange que cela puisse paraître, ce rapport au travail n'est sans doute pas sans incidence sur la problématique de la présente thèse. Le travail en effet une valeur à laquelle nous croyons et qui nous parait constituer non seulement une manière d'être au monde mais un mode d'intégration au tissu collectif. De là à y voir une certaine forme de prédisposition à l'étude de la culture professionnelle des combattants de la Grande Guerre, il y a un pas qu'il sera sans doute aisé de franchir.

Nous avons eu l'honneur et le privilège de rencontrer de nombreux historiens confirmés tout au long de ce doctorat. Nous avons pu échanger avec eux, bénéficier de leurs lumières et de leur expérience tout en affermissant nos raisonnements. Notre dette à leur égard est, là encore, immense. G. Aubert, M. Bergère, X. Boniface, C. Bougeard, P. Boulland, M. Bourlet, B. Cabanes, S. Carney, M. Catala, F. Cochet, J. Connolly, J.-Y. Coulon, E. Debruyne, F. Dessberg, D. Fouchard, V. Joly, P. Hamon, S. Jeannesson, E. Laurentin (sans oublier A. Kien et V. Macé de Lépinay), F. Le Moigne, S. Lebras, P. Marcilloux, M. Motte, C. Pennetier, F. Ploux, R. Porte, F. Prigent, G. Richard, M. Tissier, A. Tixhon… tous, par leur bienveillance et leur disponibilité nous ont grandement aidé. Il nous faut également citer d'autres auteurs qui, par nos désaccords féconds, ont grandement contribué à notre réflexion : P. Buton, M. Derrien, A. Loez, N. Mariot, N. Offenstadt, E. Picard, P. Salson.

D'abord au sein du défunt CERHIO puis de l'école doctorale Sociétés, Temps, Territoires, nous avons eu la chance de bénéficier d'une saine émulation avec de nombreux jeunes chercheurs plein de talent qui, à n'en pas douter, contribueront efficacement à la recherche de demain. C. Cléret, B. Evain, A. Hamon, F. Lostec, S. Mabo, P. Marion, T. Olivia Gomes Silva et C. Tropeau ont tous contribué, chacun à leur manière, à l'affermissement de notre réflexion.

A l'université Rennes 2, il nous faut également dire quelques mots de R. Donnerh, J. Bisson, J. Fernandez et M. Houdus, sans oublier N. Blanchard. Sans eux, les tracas liés aux prêts de livres ou aux innombrables formalités administratives qu'implique la vie de doctorant deviendraient très rapidement insurmontables.

A l'occasion de colloques ou de séminaires nous avons eu enfin la chance de rencontrer de nombreux doctorants ou jeunes docteurs qui, tous, particulièrement brillants, ont poussé nos raisonnements dans leurs plus profonds retranchements grâce à un esprit critique

aussi acéré que bienveillant : D. Accoulon, C. Collard, E. Génard, R. Georges, M. Marly, L. Pichard, G. Pollack et N. Régis ont tous, à leur manière, nourris cette thèse. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés.

Une mention toute particulière doit également être adressée à J.-M. Gilot.

Enfin, il nous faut dire quelques mots de l'équipe de Bretagne Culture Diversité, structure dirigée par C. Quimbert et que nous avons intégrée à partir du 1er août 2018 pour assurer les fonctions de responsable de la vulgarisation de la matière culturelle de Bretagne en remplacement de P. Lanoë, parti à la retraite. Travailler avec des collègues dynamiques et chaleureux est en effet une chance, mais bénéficier au quotidien d'une ouverture épistémologique en côtoyant des ethnologues est une chose encore plus précieuse. Aussi nous faut-il remercier très sincèrement Anne, Arzela, Gwenaël, Julie, Nico, Mitch et Marco sans oublier Héléna et Fiona ainsi que J.-J. Monnier, P. Ramel et M. Vassalo.

Sans doute fastidieuse à lire, cette trop longue énumération a pour but de lever le voile sur les conditions de travail qui ont été les nôtres tout au long de cette enquête. Classiquement, celle-ci se déroulera en trois grandes étapes décomposées en autant de chapitres. Dans un premier temps, il s'agira de revenir sur trois aspects essentiels de la méthodologie employée à l'occasion de cette thèse. Après avoir discuté la pertinence de l'échelon régimentaire comme cadre d'analyse, nous nous attacherons aux sources qui ont été utilisées avant de définir ce que nous entendons par « culture professionnelle des combattants ». Dans un second temps, nous nous focaliserons sur ce qui fait le sel du « métier » de fantassin. La discipline étant la vertu cardinale du monde militaire, nous nous focaliserons en premier lieu sur le commandement, puis sur le combat proprement dit, avant de nous arrêter sur ce qui en est la conséquence pour 2 688 individus, à savoir la mort. Dès lors, troisième et ultime temps de cette réflexion, il s'agira d'examiner les moyens mis en œuvre pour faire face à la durée de la guerre. En d'autres termes, comment le régiment regarnit ses rangs éclaircis par les pertes mais aussi comment il assure la recharge mentale de ses soldats et comment il prend soin d'eux.

Partie I

MODE D'EMPLOI

Il s'agit d'un passage à première vue anodin, mais en réalité hautement significatif, de l'historique officiel du 47e RI, fascicule publié en 1920. La scène se passe à l'été 1918, pendant la troisième bataille de l'Aisne et nous est narrée ainsi :

> « Dans la nuit du 5 au 6 juillet, il en repart et il revient dans la région de *Pargny-la-Dhuys* où il s'est embarqué huit jours avant. Il travaille sur la deuxième position. »[22]

Le « il » dont il est question ici ne se rapporte pas à une personne mais bien à une unité, en l'occurrence le 47e RI de Saint-Malo. Mais là n'est à dire vrai pas ce qu'il y a de plus remarquable dans ce court paragraphe. C'est bien l'emploi du verbe « travailler » pour décrire l'action d'un régiment d'infanterie d'active pendant la Première Guerre mondiale qui, ici, interpelle. De surcroît, le JMO de l'unité nous apprend que celle-ci a alors « pour mission en cas d'attaque de se porter sur la 2e position (position de l'Armée) et de s'y maintenir à tout prix »[23]. Plutôt que de recourir au champ lexical du combat, de l'assaut, c'est donc le terme de « travail » qui vient sous la plume de l'auteur – malheureusement anonyme – de cet historique régimentaire.

Un tel choix, pour étonnant qu'il puisse paraître aujourd'hui, n'est néanmoins pas unique tant les rapports entre la guerre et l'univers du métier sont multiples et constants. Ni le 47e RI ni même l'armée française de la Grande Guerre ne sauraient d'ailleurs sur ce point constituer une exception. L'historien M. Hally a ainsi récemment montré le rôle crucial des syndicats dans le développement du mouvement ancien combattant en Grande-Bretagne et une association assimile même très explicitement les vétérans à des travailleurs[24].

Toutefois, avant d'explorer plus en profondeur cette relation, il importe de s'interroger quant à la validité de l'objet « régiment d'infanterie » pour mener à une telle réflexion. Singulièrement passée de mode, la monographie est une approche qui mérite d'être redécouverte en ce qu'elle offre de réelles possibilités à condition de respecter quelques règles élémentaires : variation des échelles et déconstruction des discours l'entourant constituent ainsi de véritables impératifs méthodologiques, sous peine de produire une histoire faussement positiviste et, pour tout dire, de peu d'intérêt. Car, fondamentalement, si le 47e RI

---

[22] Anonyme, *Historique du 47e régiment d'infanterie*, Saint-Servan, J. Haize, 1920, p. 16. L'italique n'est pas de notre fait.
[23] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 6 juillet 1918.
[24] HALLY, Mike, « The Deep Roots of the British Legion », in SWIFT, David and WILKINSON, Oliver (ed.), *Veterans of the First World War. Ex-Servicemen and Ex-Servicewomen in Post-War Britaibn and Ireland*, London, Routledge, 2019, p. 17-33.

nous intéresse, c'est moins pour lui-même que pour ce que ce régiment peut dire de l'Armée française de la Grande Guerre dans son ensemble. EN d'autres termes, il est un indice.

Dans un second temps, et ce de manière fort classique, il conviendra de s'attacher aux sources dont l'historien dispose pour mener à bien une telle tâche. Toutefois, notre propos s'attachera moins à une description minutieuse des archives, celles-ci ayant déjà fait l'objet d'une abondante littérature, qu'au regard qu'il convient de leur porter. C'est en effet un renversement complet de perspective que nous proposons ici : analyser les fiches matricules du recrutement – outil classique du quantitativiste – de manière individuelle et, au contraire, appréhender dans leur intertextualité les écrits des fantassins du 47e RI, qu'il s'agisse de lettres, de carnets ou de mémoires.

Ainsi, l'on disposera du matériau nécessaire à l'examen de la culture professionnelle de ces combattants affectés au régiment de Saint-Malo. Mais, avant cela, il conviendra de s'interroger sur la réalité du travail qui est le leur au cours de cette Première Guerre mondiale puisque le rédacteur anonyme de l'historique du 47e RI omet complètement de nous expliquer ce qu'il entend en recourant à ce terme.

Définir

« On peut choisir son régiment, mais partout il faut marcher au pas. »
Jean Rostand[25].

Au milieu des années 1980, P. Bourdieu publie un court article au titre à la fois parfaitement évocateur et diablement efficace : « l'illusion biographique »[26]. Le propos est des plus limpides et sonne comme un plaidoyer pour le temps long, sociologique, à une époque où l'historiographie, comme en réaction aux *Annales*, témoigne d'un retour en grâce de l'histoire de vie et, plus largement, de l'échelle individuelle. Pour le sociologue, la biographie ne serait pas un champ d'analyse pertinent car elle résulterait avant tout d'un effet de langage, d'un présupposé donnant *a posteriori* un sens, une unité, une direction, une logique à des actes et à des événements qui n'en sont pas nécessairement pourvus. Lapidaire, il assimile même le genre à « ces notions du sens commun qui sont entrées en contrebande dans l'univers savant ».

De la biographie à la monographie régimentaire il n'y a qu'un pas que l'esprit critique franchit sans encombre, interrogeant la pertinence même de cette démarche, notamment lorsqu'elle est en rapport avec la Première Guerre mondiale. En effet, quoi de plus éloigné de l'histoire en tant que discipline produisant du savoir, bref quoi de plus proche du sens commun, que les fascicules publiés dans l'immédiat après-guerre pour dresser les louanges de telle ou telle unité ? Celui du 47e RI de Saint-Malo ne fait pas exception à la règle, lui qui affirme que les poilus de cette unité, une fois le traité de Versailles signé, « peuvent rentrer

[25] ROSTAND, Jean, *Inquiétudes d'un biologiste*, Paris, Stock, 1967.
[26] BOURDIEU, Pierre, « L'Illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, vol. 62, n°1, p. 69-72. Pour une mise en perspective et une contextualisation HEINICH, Nathalie, « Pour en finir avec *l'illusion biographique* », *L'Homme*, 3/210, n°195-196, p. 421-430.

dans leur cité, le cœur léger, quoique débordant d'un grand passé, ils sont par leurs coups d'audace, dans la lignée de Surcouf et de Duguay-Trouin et, par leur épopée, dignes de Chateaubriand »[27].

Bien entendu, ce type de monographie obéit à des règles qui sont moins celles de la méthode historique que celles du souvenir, pour ne pas dire de la glorification d'une figure, le poilu, sorti en vainqueur quoi qu'esquintée de la guerre[28]. Pour autant, la question demeure de savoir si une unité telle que le 47e RI n'est pas autre chose qu'une construction intellectuelle tant les différences entre l'entité qui quitte Saint-Malo au début du mois d'août 1914 et celle qui y revient à l'été 1919 sont importantes. Par exemple, parmi les 68 officiers qui figurent au sein de l'encadrement à la date du 1er novembre 1918, seuls deux portent l'uniforme du 47e RI au moment de la mobilisation générale : le commandant Stiegler, un militaire de carrière affecté en 1908 à Saint-Malo lors de sa sortie de Saint-Maixent, et le chef de musique Guirand[29]. L'uniforme lui-même n'est en 1919 plus le même qu'en 1914, la tenue bleu horizon ayant remplacé les vieux pantalons garance. L'armement a pour sa part considérablement évolué : les fusils mitrailleurs Chauchat apparaissent lors de l'été 1916[30] et les grenades, tout comme les mitrailleuses, prennent une part sans cesse plus importante… Plus significatif encore, la part de l'infanterie – et donc du 47e RI – dans l'ensemble de l'armée française ne cesse de diminuer au fur et à mesure du conflit, sous le double effet d'un processus de technicisation des équipements d'une part, de spécialisation des hommes d'autre part[31].

---

[27] Anonyme, *Historique du 47e régiment d'infanterie*, Saint-Servan, J. Haize, 1920, p. 18.

[28] CAPDEVILA, Luc, « L'identité masculine et les fatigues de la guerre (1914-1945) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 75, 2002, p. 97-108 ; FOUCHARD, Dominique, *Le poids de la guerre. Les poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013 et GOYA, Michel, *Les Vainqueurs. Comment la France a gagné la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2018.

[29] SHD-DAT: 26 N 636/6 et 10, JMO 47e RI, 1er août 1914 et 1er novembre 1918. Soit un rapport de 2,94%.

[30] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 10 juillet 1916.

[31] Sur cette question se rapporter notamment à GOYA, Michel, *La Chair et l'acier, l'invention de la guerre moderne*, 1914-1918, Paris, Tallandier, 2004.

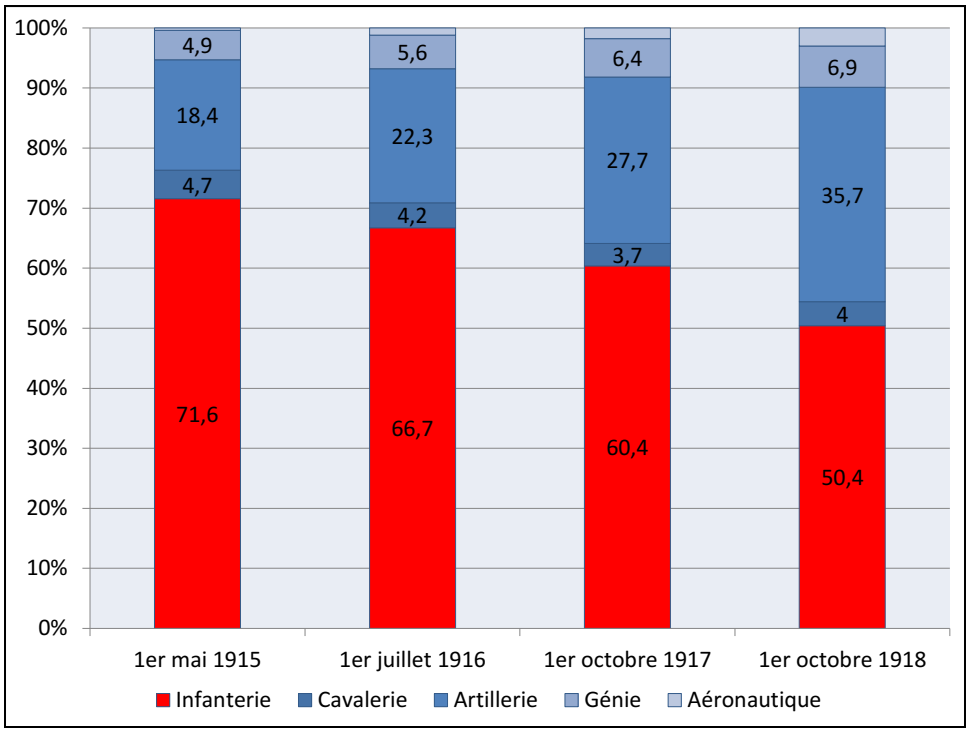

Figure 1: Pourcentage des effectifs des diverses armes par rapport au nombre global des combattants. Chiffres présentés *in* PELLEGRIN, Colonel F.-L-L., *La vie d'une armée pendant la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1921, p. 14.

Certes, il y a quelques poilus qui traversent tout le conflit sous l'uniforme du 47e RI. Tel est par exemple le cas de Jean Ogel, un natif de Bourbriac qui, émigré en région parisienne après son service militaire au 47e RI, arrive au dépôt à Saint-Malo le 4 août 1914. Mobilisé dans son unité d'origine, il part au front le 14 septembre 1914 et ne retourne à la vie civile qu'en juillet 1919[32]. Certains portent ainsi l'uniforme de la même unité pendant toute la campagne, sans être évacué une seule fois, ni pour blessure, ni pour maladie**.** Tel est ainsi le cas de Jean Louet, modeste cultivateur de Baguer-Pican démobilisé le 8 août 1919, soit quasiment 5 ans jours pour jours après son départ de Saint-Malo avec le 47e RI[33]. Il ne s'agit d'ailleurs pas là de parcours exceptionnels, même s'ils ne sauraient masquer l'importante ventilation des rangs pendant le conflit, conséquence directe des morts, des blessures, des disparitions, des captivités ou des évacuations pour maladies[34]. Aussi, la question reste-t-elle entière : le régiment en tant qu'unité subsistant tout au long de la Grande Guerre ne serait-il

[32] Arch. dép. CdA: 1 R 1983.2032.
[33] Arch. dép. I&V : 1 R 2084.894.
[34] Pour une approche globale, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Saint-Malo, la Bretagne, la France : des multiples inscriptions territoriales du 47e régiment d'infanterie », *in* BOURLET, Michaël, LAGADEC, Yann et LE GALL, Erwan (Dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 63-79.

pas une illusion, sorte de persistance rétinienne causée par l'apposition d'un chiffre sur des pattes de col et des képis ? Autrement dit, l'objet d'étude « régiment pendant la Première Guerre mondiale », quand bien même il s'agirait du 47e RI de Saint-Malo, est-il valide ? La démarche monographique ne serait-elle pas une fausse route née d'un mot – le régiment – entré dans le vocabulaire courant mais sans incidence réelle avec l'Histoire ?

A ces interrogations, nous répondons par la négative. Notion certes du sens commun et culturellement construite, le 47e RI nous semble en effet être un terrain particulièrement porteur pour qui s'intéresse à l'histoire de l'armée française pendant la Première Guerre mondiale, pour peu que quelques règles méthodologiques propres à l'exercice monographique soient respectées.

Une notion du sens commun

Auteur d'un ouvrage qui est considéré par beaucoup comme l'une des sources du profond renouvellement que connaît depuis plus d'un quart de siècle l'étude du phénomène guerrier, J. Keegan décrit l'histoire militaire comme étant dévolue à l'étude des institutions, des états-majors, des armées et des marines, des doctrines stratégiques et des régiments[35]. Pourtant, loin d'accorder un blanc-seing à la démarche monographique, l'éminent professeur de l'Académie militaire royale de Sandhurst semble embrayer le pas de P. Bourdieu en affirmant que l'un des travers majeurs de cette discipline réside en une certaine uniformisation des comportements humains, autrement dit en une tendance à considérer que tous les individus d'une même unité agissent à l'identique, passant tous sans exception à droite de tel arbre sur le champ de bataille et se couchant simultanément sous l'effet de telle rafale de mitrailleuses[36]. Dans cette optique, l'idée même d'unité relèverait du sens commun, celle-ci n'étant au final que l'addition de comportements individuels, tandis que l'entreprise monographique ne serait qu'illusion. Une telle affirmation parait d'ailleurs faire écho à la structure fondamentalement fragmentée du régiment d'infanterie dans la Première Guerre mondiale. Cette entité regroupe en effet plusieurs milliers de soldats composant un vaste

[35] KEEGAN, John, *The face of the battle, A study of Agincourt, Waterloo and the Somme*, London, Pimlico - Random house e-books, 2012, p. 21. « Military history furthermore is the study of institutions, of regiments, general staffs, staff colleges, of armies and navies in the round, of the strategic doctrines by which they fight and the ethos by which they are informed. »
[36] *Ibid*, p. 28-29 dénonce notamment une « highly oversimplified depiction of human behavior on the battlefield ».

camaïeu de groupes sociaux et est elle-même subdivisée en bataillons composés de compagnies formées de sections qui se fractionnent en escouades.

Le poids des chiffres

En août 1914, lorsqu'il quitte Saint-Malo pour gagner à partir de Vouziers, dans les Ardennes, la frontière franco-belge, le 47e RI regroupe environ 3 300 soldats, officiers, sous-officiers et hommes du rang. Il s'agit là d'un chiffre maximum, l'effectif de l'unité oscillant par la suite le plus vraisemblablement autour de 3 000 individus, sauf bien entendu après une importante attaque, en attendant que ne parviennent les renforts.

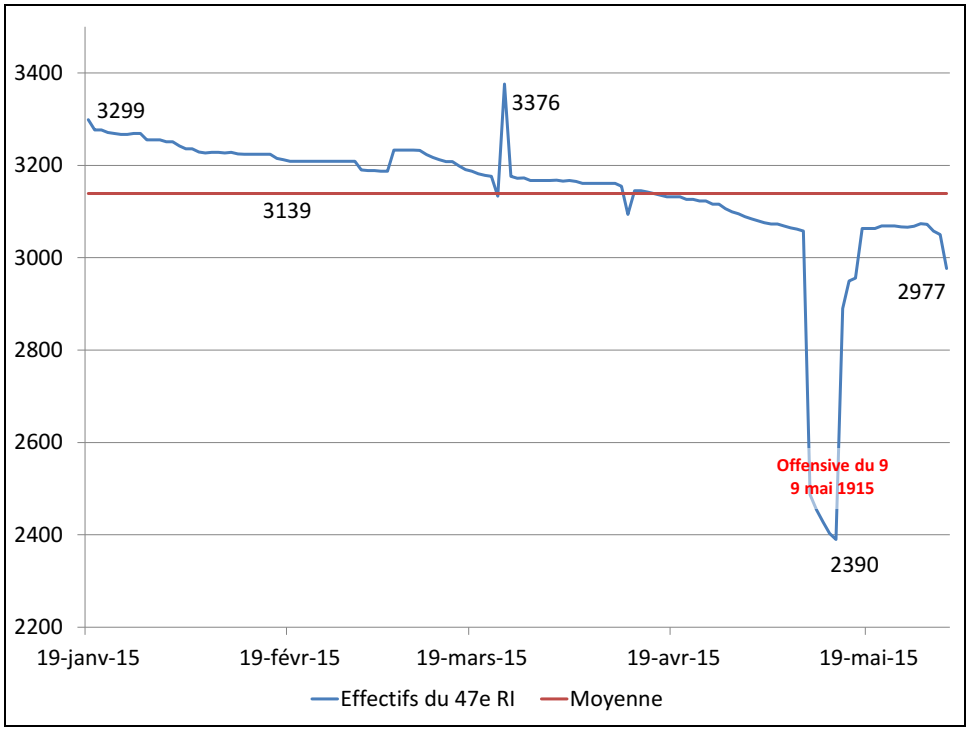

Figure 2: Effectifs du 47e RI sur la période 19 janvier – 31 mai 1915. Source : SHD-DAT : 24 N 395, situations de prises d'armes.

Ce chiffre est conséquent et parait à lui seul légitimer le régiment d'infanterie comme sujet d'étude. Pourtant, un tel ordre de grandeur se révèle être très éloigné de la notion de « groupe primaire », concept de psychologie sociale qui se définit comme un ensemble de personnes se percevant comme formant un « nous ». A la suite des travaux de M. Janowitz et E. Shills sur la Wehrmacht, on situe en effet habituellement cet échelon au niveau de l'escouade, soit environ une quinzaine d'hommes[37]. Dans cette optique, pratiquer une histoire

[37] JANOWITZ, Morris & SHILLS, Edward, « Cohesion and Disintegration in the Wehrmacht in World War II », *Public Opinion Quaterly*, Volume 12, Issue 2, Summer 1948, p. 280-315. BARTOV, Omer,

« par le bas », qui se focaliserait par exemple sur l'expérience de guerre des poilus et interrogerait l'endurance des combattants, thème central dans l'historiographie française, conduirait donc à invalider le régiment comme terrain.

Malheureusement, une analyse « par le haut », qui se concentrerait sur les développements tactiques du conflit, ne se révèle pas plus convaincante. En effet, le décret du 28 octobre 1913 « portant règlement sur la conduite des grandes unités » ne considère comme telles que « le groupe d'armées, l'armée, le corps d'armée et dans une certaine mesure le corps de cavalerie ». La division, dont le *Bulletin officiel du ministère de la guerre* rappelle qu'elle « est la plus faible des unités organiques comprenant des troupes de toutes armes », est considérée comme une unité à « effectif limité » devant être employée sur « des fronts assez restreints pour que le chef puisse exercer une action directe et rapide sur ses divers éléments »[38]. Tout ceci se traduit par des ordres de grandeur qui paraissent aujourd'hui non seulement difficilement concevables mais délicats à appréhender par la science historique, même avec l'aide de l'informatique. La Ve armée du général Lanrezac représente ainsi à elle seule le double des effectifs de l'opération *Overlord*[39]. Or ces chiffres concourent également à la disqualification du régiment d'infanterie en tant qu'objet d'histoire, cet échelon se révélant quasi invisible dans une étude « par le haut » du conflit[40]. Pour un état-major d'armée, le régiment est en effet un échelon imperceptible. La distance, tant physique

---

L'armée d'Hitler, les soldats, les nazis et la guerre, Paris, Hachette, 1999, p. 56-59 notamment, invite toutefois à nuancer la portée du groupe primaire, non sans au passage opérer une sévère critique des travaux de M. Janowitz et E. Shills, et à ne pas tomber dans une compréhension trop mécanique de l'endurance combattante. Ce faisant, il rappelle toute l'importance de la dimension idéologique de la guerre menée par la Wehrmacht à l'Est, ce qui n'est pas sans faire écho aux controverses ayant pu, au cours des années 2000, agiter l'historiographie de la Première Guerre mondiale.

[38] *Service des armées en campagne. Conduite des grandes unités. Bulletin officiel du ministère de la guerre. Volume arrêté à la date du 28 octobre 1913*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1913, p. 3 et 4. Il est intéressant de remarquer combien cette grille de lecture tranche avec certains traitements archivistiques. Ainsi, les registres d'état civil régimentaires, conservés aux Archives nationales mais manquants en ce qui concerne le 47e RI, peuvent être interrogés en ligne « selon les catégories suivantes : petite unité (bataillon, ambulance, groupe de brancardiers, etc.), grande unité (régiment, hôpital, etc.) [….] ». SALMON, Roseline, « Les registres d'état-civil des régiments, 1914-1918 », *in* HOMER, Isabelle et PENICAULT, Emmanuel, *Le Soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 91.

[39] AUBRY, Pierre-Henry, *Le Général Lanrezac*, Paris, Argos, 2015, p. 74.

[40] C'est bien cette idée qui nous a conduit à ériger le régiment d'infanterie en particule élémentaire, quoi que pluricellulaire, de l'armée française de 1914-1918. Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie au combat (août 1914 – juillet 1915)*, Talmont Saint-Hilaire, CODEX, 2014, p. 37-52.

qu'organisationnelle le séparant de la réalité des *cagnas* de première ligne, autrement dit la pyramide hiérarchique, étant trop grande[41].

Au final, l'entreprise monographique apparaît donc bien illusoire, le terrain régimentaire se révélant ou trop petit ou trop grand. Cette entité ne serait donc qu'une convention littéraire, élément de langage regroupant dans un même ensemble plusieurs milliers de fantassins mais sans prise réelle avec la manière dont la guerre est réellement conduite et/ou vécue par les poilus.

Un régiment, des groupes sociaux

Néanmoins, tout au long de la Première Guerre mondiale, ce sont environ 3 000 hommes qui en permanence ou presque – on pense notamment aux lendemains d'une attaque meurtrière telle que celle du 9 mai 1915 dont l'impact démographique apparaît clairement sur la figure 2 illustrant les présentes lignes – portent l'uniforme du 47e régiment d'infanterie. Or l'aridité de ce chiffre masque une grande pluralité de statuts puisque ces soldats peuvent être des militaires de carrière, des conscrits que la mobilisation générale trouve sous les drapeaux ou encore des civils « rappelés à l'activité », pour employer la formule des feuillets matricules.

A ces différences statutaires répond un camaïeu de conditions sociales qui découle directement de ce que l'armée française de 1914-1918 recrute par le biais de la conscription. Le 47e RI en est d'ailleurs un bon exemple puisqu'en ses rangs combattent une multitude de profils, pour le moins variés. Mort au printemps 1915 en Artois, Jean Raoult exerce le métier de « chiffonnier »[42]. Né à Cavan, dans les Côtes-du-Nord, le 14 juillet 1888, Jean Le Goff déclare lors de son passage devant le Conseil de révision être tantôt « domestique », tantôt « journalier », et paraît mener une existence chaotique, faite de différents métiers, comme en témoignent ses domiciliations successives dans les subdivisions de Beauvais puis de Versailles. Il semble toutefois s'établir en Bretagne à partir de 1913 avant d'être « rappelé à

[41] PELLEGRIN, Colonel F.-L-L., *La vie d'une armée pendant la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1921.

[42] BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. CdA : 1 R 1314.1394. La fiche de mort pour la France de Jean Raoult le déclare « tué à l'ennemi » le 10 novembre 1915 à Roclincourt, ce qui n'a aucun sens puisque l'unité se trouve alors en Champagne. Sa fiche matricule le répertorie pour sa part comme mort pour la France antérieurement au 11 novembre 1915, en application d'un avis de décès du bureau des archives administratives référencé 5798 EG et daté du 31 décembre 1915. Dans la mesure où son nom apparaît dans la base de données des personnes inhumées à Notre-Dame de Lorette, il est vraisemblable que Jean Raoult soit tué au printemps 1915, période que l'on sait par ailleurs très meurtrière pour le 417e RI.

l'activité » et d'arriver au dépôt du 47e RI le 3 août 1914[43]. Déclarant exercer la profession de « laboureur », Guillaume Le Souder est pour sa part un fils illégitime non reconnu à la naissance par son géniteur. S'installant en 1912 au Mesnil-Saint-Denis, dans la subdivision de Versailles, une fois son service militaire accompli, il rejoint le dépôt du 47e RI le 4 août 1914 avant d'être gravement blessé par un éclat d'obus quelques semaines plus tard en Artois[44]. *A contrario*, le sergent Jehan de Kerguézec parait pour le moins richement doté en capitaux sociaux, économiques, culturels et symboliques. Apparenté à un parlementaire trégorrois et descendant d'un président de l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne en 1762, il est le fils d'un couple de « propriétaires » dont les quartiers, prouvant son appartenance à l'aristocratie, remontent au XIIIe siècle[45]. Dans le même ordre d'idée, on pourrait mentionner le lieutenant de réserve Edouard de la Moussaye qui, vicomte de son état, reçoit le commandement de la 7/47e RI en avril 1916 : fils de « propriétaires », il déclare à la Grande chancellerie de la Légion d'honneur exercer dans les années 1920 la *profession* de « rentier »[46]. Originaire de Montebourg, dans la Manche, le soldat de 2e classe Paul Legouix est pour sa part lauréat du concours des étudiants de première année de droit de l'Institut catholique de Paris lorsqu'en juin 1915 « un 210 l'a enseveli »[47]. Or, à la suite des travaux de N. Mariot qui rappellent que les intellectuels ne rencontrent pas le peuple dans les tranchées, on peut légitimement interroger le collectif régimentaire que forment cet individu, le sous-lieutenant chartiste Robert Brun ou encore le capitaine et directeur de théâtre Lucien Roulant, avec leurs compagnons d'armes dont les fiches matricules nous indiquent qu'ils exercent, par exemple, la profession de « laboureur »[48].

Indéniablement, ces différences sociales contribuent à interroger le singulier de l'unité, questionnant par la même occasion la validité du régiment d'infanterie en tant qu'objet

[43] Arch. dép. CdA : 1 R 1979.602.
[44] Arch. dép. CdA : EC Saint-Gildas et 1 R 1981.1779.
[45] BELLEVUE, Xavier de, *Livre d'or des anciens élèves du collège Saint-Vincent de Rennes morts au champ d'honneur*, Tome 1 A-M, Rennes, Oberthür, 1917, p. 226-233 et BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 118-123.
[46] Arch. nat. : LH 19800035/916/7019 et Arch. dép. I&V: 1 R 1829.705
[47] Arch. dép. Manche : 1 R2/167.534 et *Livre d'or des anciens élèves et professeurs de l'Institut catholique de Paris morts pour la France 1914-1919*, Paris, Association des anciens élèves de l'Institut catholique, 1923, p. 368-369.
[48] MARIOT, Nicolas, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Le Seuil, 2013. *L'Ecole des Chartes et la guerre (1914-1918). Livre d'or*, Paris, Ecole des Chartes, 1921, p. 58 ; CAILLET, Maurice, « Nécrologie », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome 137, livraison 2, 1979, p. 355-358 ; Arch. dép. BdR : 1 R 1409.3754 ; Arch. nat. : LH/1523/45 ; [http://regiment119.perso.sfr.fr/Officiers/R.html | page consultée le 25 septembre 2015]; « Au 47e, *Le Salut*, 35e année, n°79, 29-30 septembre 1916, p. 1.

d'histoire. En effet, ces écarts sont d'autant plus marqués qu'ils semblent profondément intériorisés par les acteurs et de surcroît démultipliés par la hiérarchie propre à la société militaire. C'est en tout cas ce que suggère l'exemple d'Albert Omnès. Fils du directeur de la Société des *Vedettes vertes* de Dinard – répertorié au moment de sa naissance comme exerçant la profession de secrétaire de mairie – il est un bachelier qui se destine à l'enseignement. Il déclare d'ailleurs être « répétiteur de lycée » lors de son passage devant le Conseil de révision. Incorporé au 47e RI en tant que soldat de 2e classe le 1er octobre 1912, Albert Omnès est fait caporal le 26 février 1913 puis est nommé sergent le 2 octobre 1913[49]. La mobilisation générale le trouvant sous les drapeaux, il ne tarde pas à se faire remarquer par ses supérieurs qui, confrontés à une véritable hémorragie de cadres, lui proposent en septembre 1914 les galons d'officier. Mais, contre toute attente, Albert Omnès décline l'offre, expliquant au lieutenant Francisque Peyresaube – un fils de lieutenant de gendarmerie passé par Saint-Maixent[50] – qu'il « ne méritait pas cet honneur ». Ce faisant, il nous rappelle qu'aux écarts sur l'échelle sociale il faut aussi ajouter la distance subjectivement ressentie par les acteurs. Ici, la hiérarchie propre à la société militaire semble agir à la manière d'un coefficient démultiplicateur, l'épaulette de sous-lieutenant étant manifestement assimilée à une certaine notabilité. Certes, ce grade relève du cadre des fonctionnaires intermédiaires mais il participe aussi d'une dignité, d'un certain rang, qu'il faut pouvoir tenir[51]. Bien entendu, un cas tel que celui d'Albert Omnès, ne serait-ce parce qu'il est grandement documenté, est sans doute hors du commun. Tous les poilus du 47e RI n'ont pas nécessairement intériorisé aussi profondément ces codes. Pour autant il n'en demeure pas moins que cet exemple rappelle combien une unité telle que celle-ci est composée de groupes sociaux distincts, différences qui se surajoutent aux corps que sont ceux des officiers, des sous-officiers et des hommes du rang.

Pluralités régimentaires

Bien que relevant du vocabulaire commun, le régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale est donc une structure particulièrement complexe, scindée dès août

[49] OMNES, Albert, *Carnet de route. Campagne 1914. Notes et impressions prises par le sergent Omnès du 47e régiment d'infanterie*, Plessala, Bretagne 14-18, sans date ; Arch. dép. I&V : 10 NUM 35093 402 et 1 R 2100.1205 ; « Médaille militaire », *Le Salut*, 35e année, 2-3 mai 1916, p. 2.
[50] Arch. dép. CdA: 1 R 1146.774; Arch. nat.: LH 19800035/1023/18153.
[51] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « De la prosopographie dans le cadre d'une monographie régimentaire : l'exemple du 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale », *in* BOUGEARD, Christian et PRIGENT, François (dir.), *La Bretagne en portrait(s) de groupe. Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIIIe-XXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 303-314.

1914 entre les troupes partant au front et les éléments demeurant à l'arrière, au dépôt, dans le cas du 47e RI à Saint-Malo. En février 1915, l'unité est de surcroît dotée d'un bataillon de marche, entité – à l'existence brève puisqu'elle est dissoute en avril 1915 – née de la coagulation de deux compagnies du 47e, d'une du 132e et d'une dernière du 155e RI mais sans lien avec la structure souche dont elle porte pourtant le « nom propre ». D'ailleurs, si le bataillon de marche du 47e RI cantonne dans un premier temps à Paramé, il est par la suite envoyé dans la Somme alors que le 47e « de ligne » tient des tranchées plus au nord, dans les environs d'Arras[52].

Loin d'être monolithique, le régiment en tant que structure est donc évolutif et fluctue dans son organisation tout au long de la Première Guerre mondiale. A la fin du mois d'août 1915, l'unité est ainsi dotée d'un peloton de sapeurs[53]. Le 24 juin 1916, les bataillons sont réorganisés et passent de quatre à trois compagnies d'infanterie plus une compagnie de mitrailleuses, le reliquat étant constitué en dépôt divisionnaire[54]. Aussi le tableau de constitution du régiment reproduit à intervalle régulier au sein du journal des marches et opérations ne doit pas tromper. Si le lieutenant de réserve Le Vasseur figure, tant à la date du 1er avril 1916 qu'à celle du 1er juillet 1916, à la tête de la 8e compagnie, cette inertie se révèle bien trompeuse. En effet, malgré un intitulé strictement semblable, cette affectation ne correspond plus à partir du 24 juin 1916 à un commandement en ligne mais à l'arrière-front, au sein du bataillon du dépôt divisionnaire nouvellement créé. Semblable remarque pourrait d'ailleurs être formulée à l'endroit du sous-lieutenant de la Grandville de la 4/47e RI[55].

Si ces variations organisationnelles participent d'une volonté d'adaptation aux réalités de la guerre en cours, elles n'en interrogent pas moins la permanence de l'unité en tant que structure. Il est vrai que pour certains individus, le lien avec le régiment est objectivement assez distant. Fils d'un couple de marchands-épiciers-débitants de Seine-Inférieure, Jules Baudart est un militaire d'active qui sort du rang à la faveur des rapides promotions que permettent les premières semaines de la guerre. Sergent en août 1914, il est nommé lieutenant en octobre 1915 et prend à cette occasion la tête de la 2e compagnie de mitrailleuses de la 40e brigade[56]. Or celle-ci n'est placée qu'en subsistance au 47e RI et forme organiquement la 3e

[52] SHD-DAT : 26 N 636/14, JMO bataillon de marche du 47e RI, 3 février – 16 avril 1915.
[53] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e régiment d'infanterie, 28 août 1915.
[54] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 24 juin 1916.
[55] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 1er avril, 24 juin et 1er juillet 1916.
[56] Arch. Nat: 19800035/1360/57391 ; Arch. dép. Seine-Mar. : 4 E 11686 – 1890 et 1 R 1382.253.

compagnie de l'unité[57]. En d'autres termes, c'est uniquement en tant que rationnaires que Jules Baudart et les poilus de cette compagnie émargent au régiment de Saint-Malo, ce qui importe certes du point de vue d'une histoire logistique et financière de l'unité mais fragilise incontestablement une intention monographique qui se focaliserait sur l'expérience combattante. Un exemple tel que celui-ci montre en effet bien combien une entité telle qu'un régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale peut-être diffuse, presque gazeuse, rendant par la même occasion assez illusoire l'écriture de son histoire. Commandant au printemps 1915 les cantonnements de repos de la 20e DI à Habarcq, Noyelles et Noyelles-Vion, dans les environs d'Arras, le chef de bataillon Bardot en est d'ailleurs une bonne illustration : bien que répertorié comme étant « détaché » du 47e RI, il figure sur le tableau de constitution de l'unité[58]. Et ce cas est loin d'être exceptionnel. Dépendant administrativement du 47e RI, comme en témoigne son état signalétique et des services, le chef de bataillon Henri Mirio est en réalité, lors de la mobilisation générale, l'adjoint du colonel Martenet, commandant le 247e RI[59]. Bien qu'inscrit sur le tableau de constitution du 47e RI figurant à la date du 1er juillet 1916 sur le JMO de l'unité, le sous-lieutenant Ferrier est détaché à la compagnie 10/52 du génie[60]. La guerre de positions favorise probablement cette dilution des unités, comme en témoigne le coup de main que mène le 20 décembre 1914 dans le secteur de Saint-Laurent-Blangy le sous-lieutenant Groth : bien qu'officier du 47e RI, c'est avec des fantassins du 2e RI qu'il conduit cette opération destinée à prendre de flanc les troupes allemandes[61]. Employé de commerce originaire de la Meuse, Louis Aujat est transféré le 3 octobre 1917 au 47e RI, en provenance du 154e de Verdun, unité dont le dépôt est alors replié à Saint-Brieuc. Mais son affectation au régiment de Saint-Malo n'est que relative puisqu'il est envoyé en renfort au 41e de Rennes pendant deux jours, les 8 et 9 octobre 1917, avant de retrouver ses compagnons d'armes de la 6e compagnie jusqu'en juillet 1918, date de sa mort au combat[62]. Ajoutons d'ailleurs que cette dilution de l'unité se constate également au dépôt, à Saint-Malo. Affecté au service auxiliaire du fait d'un fort « astigmatisme myopique »,

[57] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 21 octobre 1915 et 1er avril 1916.
[58] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 1er avril 1915.
[59] Arch. Nat. : LH : 19800035/0180/23351 ; SHD-DAT : 26 N 727/6, JMO 247e RI.
[60] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 1er juillet 1915.
[61] Arch. dép. I&V : 1 R 2061.1604, citations à l'ordre du 47e RI et de la 20e DI respectivement en date des 25 et 27 décembre 1914.
[62] Arch. dép. Meuse : 1 R 645.99.

Georges Bienvenu émarge pourtant le 17 septembre 1917 au 94e RI, unité qui stationne alors au camp de Coëtquidan[63].

A l'inverse, d'autres personnes paraissent entretenir un lien très fort avec le régiment, sans pourtant jamais n'en faire partie. Célèbre est à cet égard le cas du révérend-père Umbricht, aumônier de la 20e division qui jamais ne porte l'uniforme du 47e RI mais est néanmoins cité en 1917 à l'ordre de cette unité en des termes extrêmement révélateurs :

> « Depuis le commencement des attaques de Champagne, le P. Umbricht est toujours avec nos hommes au point le plus dangereux, apportant à tous le réconfort de sa joyeuse bravoure, de sa paternelle affection, de sa mission sacrée. Accompagnant les éléments les plus engagés, il relève et soigne nos blessés, donne à nos chers morts une sépulture chrétienne, il s'est acquis l'affection de tous et la vénération de tout le régiment. »[64]

Semblable remarque pourrait d'ailleurs être formulée à propos de Louis Béguin qui, vicaire de Notre-Dame de Paris, est mobilisé au groupe de brancardiers de la 20e DI mais est cité en janvier 1919 à l'ordre du 47e RI sans jamais en avoir porté l'uniforme et, de surcroît, en des termes qui, s'ils ne doivent probablement pas être pris au premier degré, n'en attestent pas moins une réelle proximité[65]. De même, lors de l'été 1916, c'est le chef de bataillon Gérôme du 78e RIT qui commande le détachement du 47e RI qui est en cantonnement à Pontorson[66].

La dissonance perceptible entre la désignation administrative de Jules Baudart et ses hommes d'une part, des aumôniers Umbricht et Bégin d'autre part, avec la réalité de leurs expériences de guerre floute considérablement les contours de l'objet 47e RI. Or, pour P. Bourdieu, « traiter la vie comme une histoire, c'est-à-dire comme le récit cohérent d'une

---

[63] Arch. dép. Manche : 1 R 2/147.553.

[64] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 895. Sur le R.-P. Umbricht, parmi de nombreuses références, nous renverrons à DALBARD, Jacques, « Un Obernois célèbre et méconnu : le père Charles Umbricht, aumônier militaire 1914-1940, *Annuaire de la Société d'histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville*, Barr, Obernai, n°41, 2007, p. 129-140 et, plus difficile d'emploi, Sans auteur, *Le Père Umbricht, Aumônier militaire, 1914-1940*, Paris, Editions de la Légion française des combattants, 1942.

[65] « Aumônier volontaire dont la modestie, le dévouement absolu, l'allant et la bravoure calme ont été d'un grand secours et d'un réconfort pour nos blessés. Pendant la période de combats de juillet et d'août 1918, a prêté un concours précieux au régiment, dirigeant souvent les inhumations sur le champ de bataille, apportant aux blessés et intoxiqués le secours moral de son ministère, et aidant aux pansements et aux évacuations, fréquemment sous le feu de l'artillerie et de l'aviation ennemie. » *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 123.

[66] « Service des prisonniers de guerre », *Le Salut*, 35e année, n°72, 5-6 septembre 1916, p. 1.

séquence signifiante et orientée d'événements, c'est peut-être sacrifier à une illusion rhétorique, à une représentation commune de l'existence, que toute une tradition littéraire n'a cessé et ne cesse de renforcer »[67]. Formulation prudente dans un texte qui l'est beaucoup moins mais qui n'est pas sans faire penser au régiment tant il s'agit, on l'a vu, d'une structure fragmentée et hétérogène. En ce sens, l'historien A. Waston a parfaitement raison de rappeler qu'un régiment est un prestige, une histoire au sens littéraire du terme, bref un passé magnifique et magnifié[68].

Une notion construite

Mais si une telle assertion pourrait du point de vue sociologique disqualifier cet objet d'étude, le recours à une histoire plus culturelle permet au contraire d'en redéfinir assez clairement les contours. Car le régiment d'infanterie est d'abord une entité perçue et vécue par les acteurs comme constituant une réalité autonome, dimension qui peut s'expliquer par le fait qu'il est au final assez facile de s'y identifier.

Le 47e RI en tant que nom propre

Il serait tentant de déceler dans la fragmentation du régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale un écho aux propos de S. Kripke sur les noms propres. A en croire le philosophe américain, repris d'ailleurs sur ce point par P. Bourdieu pour « L'Illusion biographique », ils seraient des « désignateurs rigides » dont le propre serait de regrouper artificiellement sous un même vocable des entités pourtant indépendantes[69]. C'est d'ailleurs bien cette logique qui nous avait conduit au début des années 2010 à exclure de notre propos le bataillon de marche du 47e RI, entité qui n'a au demeurant – comme nous venons de le voir plus haut – de 47e RI que le nom[70]. Or la réalité des archives nous a conduit à changer notre

[67] BOURDIEU, Pierre, « L'Illusion biographique », *art. cit.*., p. 70.
[68] WATSON, Alexander, *Enduring the Great War, Combat, Morale and Collapse in the German and Brittish Armies, 1914-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 63. BONIFACE, Xavier, « Les insignes militaires français. Identité, mémoire et symbolique guerrières », *in* HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan (dir.), *Un Adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 74 rappelle que « les premières généalogies officielles d'unités, validée par le ministère de la Guerre, sont instituées en France à la fin du XIXe siècle ».
[69] KRIPKE, Saul, *La logique des noms propres*, Paris, Les Editions de minuit, 1982, tout particulièrement p. 36-37, 65 et 129.
[70] LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit.*, p. 13

fusil d'épaule – si l'on ose dire – en ce que le sentiment d'appartenance des acteurs n'est pas nécessairement aussi compartimenté que le regard engendré par la position surplombante de l'historien ou du sociologue. Enrôlé dès sa création, en février 1915, au bataillon de marche du 47e RI, le jeune plouhatin Edouard Le Guen en est un bon exemple puisque rien dans la correspondance qu'il entretient avec ses frères, mobilisés pour leur part au sein de l'unité « nom propre », ne laisse suggérer que cette affectation est perçue comme un transfert vers une autre entité. Et pour cause ! Cet isolement n'a rien d'exceptionnel dans un régiment d'infanterie, nombreuses étant les unités à tenir à la veille du conflit garnison dans deux villes différentes. Le 47e RI caserne d'ailleurs à la *Belle époque* en plusieurs endroits différents de Saint-Malo. Même lorsque la guerre s'enlise dans les tranchées, deux frères portant l'uniforme de la même unité peuvent rester plusieurs semaines sans se voir, comme l'atteste le cas d'Emile et Yves Le Guen, tous deux mobilisés aux 47e RI mais obligés de s'écrire pour communiquer et qui n'en éprouvent pas moins le sentiment d'appartenir au même régiment[71]. Aussi, quand bien même la réalité régimentaire ne serait dans une optique purement bourdieusienne qu'illusion, confirmant d'une certaine manière l'analyse psychosociologique de M. Janovitz et E. Shills sur le groupe primaire, le regard que les acteurs portent sur cette entité fragmentée se révèle être assurément unificateur. Or cette dimension ne peut être ignorée de l'historien qui, dès lors, doit investir ce terrain, mêmes si les limites de l'approche monographique sont réelles. Nous y reviendrons.

De même, l'analyse de S. Kripke est intéressante quand elle souligne le caractère factice des continuités diachroniques induites par un nom propre tel que celui de « 47e régiment d'infanterie ». Il est évident que l'unité qui part de Saint-Malo dans la nuit du 4 au 6 août 1914 n'a organiquement pas grand-chose à voir avec celle qui y revient à l'été 1919 ou qui combat à Fleurus en 1794 et à Sébastopol en 1855. Les hommes, les uniformes, les armes, les mentalités ne sont pas les mêmes et c'est bien pour cela que le recueil d'historiques de l'infanterie française dressé par le général S. Andolenko relève plus de la compilation de traditions que de la production d'une histoire savante telle qu'on peut l'entendre aujourd'hui[72]. Une telle remarque parait ici d'autant plus importante que la Première Guerre mondiale est un conflit interminable, que chacun pourtant prévoyait lors de son déclenchement comme court. Pour autant, c'est bien le souvenir de Fleurus et Sébastopol qui

[71] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Yves Le Guen datée du 12 octobre 1914 et lettre d'Emile Le Guen datée du 20 octobre 1914.
[72] ANDOLENKO, Général Serge, *Recueil d'historiques de l'infanterie française*, Paris, Eurimprim, 1969.

est rappelé sur le drapeau du 47e RI, bannière que le jeune sergent Omnès est chargé d'escorter lors de la bataille de Guise et qu'il qualifie à deux reprises dans ses carnets « d'emblème sacré »[73]. Par ailleurs, c'est bien le drapeau du 47e RI qui, aux côtés de ceux du 247e RI et 78e RIT, trône entouré de sa garde d'honneur au milieu du champ de manœuvre de Rocabey lors des cérémonies organisées le 21 septembre 1919 pour « la fête des poilus vainqueurs »[74]. Or un tel symbole ne peut être dissocié de sa fonction, véritable pédagogie vexillologique qui, en rappelant les hauts faits d'armes, réels ou supposés, d'une unité agissent comme une sorte d'injonction à l'endurance et au courage. Cette dimension est particulièrement sensible dans la série de cartes postales intitulée « Mon Drapeau ». Vendue à la *Belle époque*, elle figure quelle que soit l'unité le même drapeau, peint vraisemblablement par Edmond Manifacier, seules les inscriptions et les dates variant. Ainsi la carte du 47e RI rappelle que cette unité est « régiment de Lorraine de 1644 à 1791 » et qu'elle « prit part à la prise de Constantine où son chef, le brave colonel Combes, sut mourir avec le stoïcisme d'un héros »[75]. Et il n'est sans doute pas totalement anodin que le jeune sous-lieutenant de carrière Ernest Pallez confesse à ses parents, en juin 1914 à l'occasion de « petites manœuvres », avoir « eu l'honneur de reconduire le drapeau chez le colonel, [puis de] commander pour la première fois *au drapeau* ». Et d'ajouter : « c'est un honneur dont je suis fier, mais qui va me coûter le champagne »[76].

---

[73] OMNES, Albert, *Carnet de route, campagne 1914, Notes et impressions prises par le sergent Omnes du 47e régiment d'infanterie*, Plessala, Bretagne 14-18, sans date, p. 12-13.

[74] « La fête des poilus vainqueurs », *L'Ouest-Eclair*, 21e année, n°7215, 22 septembre 1919, p. 3. Pour une mise en contexte de ces cérémonies on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Le retour des fils de la vieille terre bretonne : quand les régiments retrouvent leurs garnisons d'Ille-et-Vilaine à l'été 1919 » *in* JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre*, Rennes, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, 2014, p. 289-299. Rappelons que la mise en lumière de ces emblèmes n'est pas une nouveauté de la Grande Guerre. Pour ne citer qu'un exemple parmi bien d'autres, « Le Drapeau », *L'Avenir. Journal indépendant de l'arrondissement de Saint-Malo*, Première année, n°4, 30-31 octobre 1908, p. 3 précise que « M. Durand, colonel du 47e, étant parti en permission, les drapeaux du 47e, du 247e et 78e régiment de territoriale ont été conduits, lundi, chez le lieutenant-colonel ».

[75] Mon drapeau, 47e régiment d'infanterie, par Edmond Manifacier, Carte postale. Collection particulière.

[76] Archives privées famille Trichet : carte postale d'Ernest Pallez adressée le 8 juin 1914 à ses parents.



Figure 3: Carte postale. Collection particulière.

Cette phrase est d'autant plus intéressante qu'elle émane d'un homme dont on sait les raisons qui le poussent à revêtir cet uniforme plutôt qu'un autre. Alors qu'il s'apprête à sortir de Saint-Cyr et qu'il semble hésiter à servir dans une garnison de l'Est, ce qu'il l'éloignerait sensiblement de sa famille demeurant à Vitré, il explique que ce sont des arguments très concrets, pour ne pas dire d'un pragmatisme trahissant une véritable stratégie, qui le convainquent de choisir Saint-Malo :

> « Colonel breveté, lieutenant-colonel breveté, excellents rapports entre les officiers, garnison très recherchée, et le jour où on voudrait la quitter, on trouverait des permutants partout. Je suis donc enchanté d'y aller ; j'avoue. »[77]

Ainsi, toutes les unités ne se valent pas et si l'on sait les régiments proches de la frontière allemande, et notamment ceux du prestigieux 20e corps d'armée, le « corps de fer », particulièrement prisés, le 47e RI ne semble pas être dépourvu d'intérêt aux yeux des jeunes officiers de carrière. Semblable remarque vaut d'ailleurs probablement pour un sous-officier de carrière. C'est en tout cas ce que suggère le parcours du belfortain Marcel Deschamps. Fils

[77] Archives privées famille Trichet : carte postale d'Ernest Pallez adressée le 1er octobre 1913 à ses parents.

de militaire de carrière – son père est adjudant au 35e RI lors de sa naissance – il choisit lui aussi la carrière des armes et s'engage pour trois ans le 7 septembre 1909. Sortant progressivement du rang, il devient sergent le 9 octobre 1912 et se rengage le 1er juillet 1913 pour un an mais non plus au titre du 35e RI de Belfort mais du 47e RI de Saint-Malo, décision qu'il n'est pas impossible de rapprocher d'une certaine attractivité de la garnison[78].

Avec la guerre, ceci n'est bien évidemment plus de mise. Mais cela ne signifie pas pour autant que porter l'uniforme du 47e RI revient à porter celui du 46e de Fontainebleau ou du 48e de Guingamp[79]. On sait en effet les représentations négatives entourant les régiments du midi[80] et le 47e semble, lui, jouir d'une certaine aura. Factice en ce qu'elle n'est sans doute pas conforme à la réalité sociohistorique de l'unité, la diachronie induite par le nom propre « 47e régiment d'infanterie » n'en est pas moins une réalité à prendre en compte en ce qu'elle est à la base d'un esprit de corps.

Le régiment vu comme un tout

C'est cette réalité qui, bien que différente du « nous » du groupe primaire, légitime le régiment d'infanterie en tant qu'objet d'histoire, celui-ci constituant un tout identifié comme tel par les acteurs. Le cas d'Edouard Le Guen évoqué plus haut et affecté au bataillon de marche de l'unité en est un bon exemple. Ajoutons d'ailleurs que cette perception du réel n'est pas totalement déconnectée de la réalité administrative qu'est aussi un régiment d'infanterie, agrégat constitué de la troupe au front et des hommes affectés à l'arrière. Bien que pouvant être séparés de plusieurs centaines de kilomètres, ces éléments sont en effet compris comme formant un tout. C'est ce que rappelle l'exemple d'Auguste Corbinais, employé de commerce servannais qui, alors qu'âgé de 45 ans, est affecté au 47e RI en tant que « conducteur » au service de la place. Sa mort survenue à Saint-Malo le 4 septembre 1917 à la suite d'un accident de voiture est en effet répertoriée sur le journal des marches et opérations

[78] Arch. dép. Belfort : 1 E 10 N. 1-92 et 1 R 282.1223 .
[79] LE BLOAS, Alain, « Une tradition militaire au XIXe siècle : le culte de La Tour d'Auvergne (1800-1915 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°125-2, 2018, p. 154 montre par exemple bien comment en 1820 le 46e de ligne récupère les traditions de la 35e légion d'Indre-et-Loire et, ce faisant, tout le culte héroïque entourant La Tour d'Auvergne.
[80] LE NAOUR, Jean-Yves, *Désunion nationale. La légende des soldats du midi*, Paris, Vendémiaire, 2011.

de l'unité, document pourtant rédigé à plusieurs centaines de kilomètres de la Côte d'Emeraude[81].

La rubrique « Au 47e » du *Salut*, un bihebdomadaire publié dans la région de Saint-Malo, est caractéristique de ce regard englobant, qui certes unifie en une même communauté des hommes aux expériences pour le moins différentes mais donne par la même occasion corps à une réalité culturellement construite qu'il est difficile d'ignorer. Rendant compte essentiellement des affectations, des promotions et des décorations des officiers de l'unité, le journal n'opère aucune distinction entre les individus au front et à l'arrière. Ainsi, la promotion au grade de colonel de Romain Bühler, qui commande alors en Champagne l'unité, est mise sur le même plan que le transfert dans un « établissement pyrotechnique » du « chef de bataillon Braconnier, commandant le dépôt commun de Saint-Malo », ce qui place *de facto* ces deux individus dans un même tout[82]. Ce regard métonymique est encore plus flagrant dans l'édition datée du 25-26 septembre 1917. Alors que *Le Salut* affirme en première page que c'est « le 47e [qui est] à l'honneur »[83], sous-entendu l'unité dans son ensemble, le bihebdomadaire reproduit les citations à l'ordre de l'armée adressées à cinq officiers et un adjudant de ce régiment, ainsi qu'à la 6/47e RI, comme si les honneurs réservés à quelques-uns rejaillissaient sur le corps dans son ensemble. Au final, ces articles sont probablement moins destinés à renseigner les lecteurs qu'à affirmer la mobilisation d'un territoire dans la Grande Guerre. Ce faisant, ils rappellent que ce regard englobant est indissociable de la glorification d'une petite patrie inscrite dans la grande. En effet, c'est ce lien territorialisé qui permet au régiment de devenir le support d'un discours doublement patriotique, selon le principe de gigognes mis en évidence par A.-M. Thiesse[84]. Les trois lettres attribuées à « un jeune Paraméen du 47e de ligne » que publie en janvier 1915 *Le Salut* ne disent d'ailleurs pas autre chose. Certes, leur authenticité ne peut être attestée avec certitude[85]. Mais là n'est sans doute pas le plus important puisqu'elles sont présentées comme étant le reflet de « toutes ces

[81] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 4 septembre 1917 ; BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. I&V : 1 R 1732.2199 ; Paroisse de Saint-Servan, *Livre d'or des morts pour la Patrie*, Rennes, Imprimerie Oberthür, 1912, p. 115.
[82] « Au 47e », *Le Salut*, 35e année, n°2, 4-5 janvier 1916, p. 1 et « Au 47e », *Le Salut*, 35e année, n°43, 26-27 mai 1916, p. 1.
[83] « Le 47e à l'honneur », *Le Salut*, 36e année, n°77, 25-26 septembre 1917, p. 1.
[84] THIESSE, Anne-Marie, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1997, p. 15-34 et dans le cas du 47e RI, LE GALL, Erwan, « Saint-Malo, la Bretagne, la France… », *art. cit*.
[85] « Morts pour la Patrie », *Le Salut*, 35e année, n°70, 29-30 août 1916, p. 1 laisse toutefois à penser qu'il pourrait s'agir du sergent Marcel Baudet, mort la France le 19 août 1916 lors d'un bombardement.

qualités du bon soldat qui se rencontrent chez la plupart de nos compatriotes, pour l'honneur du pays malouin »[86].

Quand il est vu de l'extérieur, non plus par les civils mais par les combattants des autres unités, au regard profane et qui ne peuvent donc en saisir la complexité, le régiment est compris comme un tout homogène renvoyant à une certaine altérité. Pour eux, le 47e RI est d'abord un insigne que l'on remarque sur un uniforme. Pouvant paraître de peu d'intérêt pour l'historien, ce petit bout d'étoffe cousu sur une vareuse, de même que le numéro figurant sur les pattes de col et le képi, sont des marqueurs essentiels de l'esprit de corps. Aux initiés, l'insigne donne à lire l'histoire et les valeurs de l'unité[87], éléments proprement indéchiffrables par le béotien. Sans doute est-ce d'ailleurs pourquoi, au printemps 1916, Laurent Couapel, mobilisé pour sa part au 155e RI, se révèle bien incapable de déceler autre chose que « la troupe » lorsqu'il croise le régiment de Saint-Malo[88]. Louis Barthas lui-même n'échappe pas à cette myopie lorsqu'il rapporte dans ses carnets à propos des combats de la fin avril 1917 sur le mont Cornillet qu' « on aurait pu progresser davantage mais à notre droite le 47e régiment était arrêté par les mitrailleuses d'un fortin qui ne put être pris que quelques jours après »[89]. Or les archives montrent que seul le III/47e RI est engagé ce jour-là[90], surlignant ainsi le regard métonymique du célèbre tonnelier du Minervois.

Le premier échelon d'identification

Or si c'est le régiment, et non la division ou la compagnie, qui semble ici tant aimanter les regards, c'est probablement parce que celui-ci constitue au sein de l'armée française le premier échelon d'identification. La Première Guerre mondiale ne constitue d'ailleurs sur ce point nullement une rupture puisque déjà, à la *Belle époque*, les conscrits témoignent d'un rapport particulier à l'unité au sein de laquelle ils sont affectés. Les grandes manœuvres constituent à ce propos un des temps forts de l'année militaire et c'est à raison que F. Cochet rappelle que c'est là, d'ailleurs, un des principaux intérêts de ces *kriegsspielen* ritualisés que

[86] « Lettres de mobilisés », *Le Salut*, 34e année, n°9, 29-30 janvier 1915, p. 1.
[87] BENOIT, Christian, « La voie sacrée et la naissance des insignes militaires », in CARLIER, Claude et Pedroncini, Guy (Dir.), *L'Émergence des armes nouvelles*, Paris, Economica, 1997, p. 192.
[88] Souvenirs de guerre de Laurent Couapel, en ligne. [http://www.chtimiste.com/carnets/couapel.htm | page consultée le 28 juillet 2019].
[89] BARTHAS, Louis, *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918*, Paris, La Découverte, 1997, p. 463.
[90] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 30 avril 1917.

de « renforcer considérablement la fierté d'appartenance à une unité régimentaire »[91]. Cette assertion peut être bien entendu comprise du point de vue du développement de l'esprit de corps mais également, dans une optique cette fois-ci externe, comme un des facteurs de l'identification croissante des petites patries de garnison à « leurs » régiments. C'est d'ailleurs bien ce que dit Emile Le Guen dans la lettre qu'il adresse le 20 septembre 1913 à sa mère, quatre jours avant d'en finir avec son service militaire et au moment où le 47e RI rentre des grandes manœuvres d'été :

> « Le soldat ne sentait pas sa fatigue tant il était stimulé par le désir de la victoire. Il est vrai que d'autres considérations l'activaient et que son amour propre ne restait pas insensible aux louanges que la foule très nombreuse lui décernait. »[92]

Ce sont tous ces éléments qui, au final conduisent N. Beaupré à affirmer que « en 1914, les régiments sont déjà bien ancrés dans le tissu urbain, local et régional »[93]. Aussi n'y-a-t-il finalement rien d'étonnant à ce que ceux-ci constituent une réalité qui importe pendant le conflit[94].

Il est vrai que le système de « sanctions positives »[95] à l'œuvre au sein de l'armée française pendant la Première Guerre mondiale conforte considérablement le régiment en tant qu'échelon d'identification. Les citations ne peuvent ainsi pas être attribuées à un ordre plus subalterne que le régiment et se veulent théoriquement parfaitement égalitaires puisque tous les actes, indépendamment du grade de leur auteur, peuvent être distingués. Alors lieutenant à titre provisoire, Opol Baudoin est cité le 24 décembre 1914 à l'ordre du régiment[96], soit quelques jours seulement avant le capitaine, lui aussi à titre temporaire, Henri Gaigneron

---

[91] COCHET, François, « Représentations du champ de bataille à la veille de la guerre dans la littérature grise et dans la presse généraliste », *in* COCHET, François et SAUVAGE, Jean-Christophe, *1914. La Guerre avant la guerre. Regards sur un conflit à venir*, Paris, Riveneuve, 2015, p. 21.
[92] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Emile Le Guen à sa mère, 20 septembre 1913.
[93] BEAUPRE, Nicolas, « La Grande Guerre littéraire au prisme des régions », *Siècles*, 39-40, 2015, en ligne.
[94] HALBWACHS, Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952.
[95] Nous reprenons l'expression de PAVEAU, Marie-Anne, « Citations à l'ordre et croix de guerre. Fonction des sanctions positives dans la guerre de 1914-1918 », CAZALS, Rémy, PICARD, Emmanuelle, et ROLLAND, Denis (Dir.), *La Grande Guerre, Pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005. p. 247-257.
[96] Arch. dép. Deux-Sèvres : R661_3.1039, « Se trouvant avec sa compagnie sur la 1e ligne au contact immédiat de l'ennemi, pendant les journées des 19 et 20 décembre 1914 n'a cessé de se prodiguer et d'encourager ses hommes. A par son courage et son sang-froid, maintenu chacun à son poste de combat et a ainsi rendu possible une résistance qui a empêcher l'ennemi de progresser. »

Jollimon de Marolles, récompensé le 15 décembre 1914[97]. Autre exemple, celui du médecin aide-major de 2e classe Jean Le Pannetier de Roissay qui est distingué le 2 mai 1916[98], à l'instar de plusieurs centaines d'hommes du rang que nous avons pu rencontrer dans les archives. En effet, la citation à l'ordre, et plus encore lorsqu'elle est à celui du régiment, participe indéniablement de cette inflation des décorations qui est caractéristique de la Première Guerre mondiale[99]. Certes, ces récompenses peuvent poser un certain nombre de problèmes à l'historien. Tel est notamment le cas quand il s'agit de savoir qui, de manière factuelle, rédige ces citations à l'ordre et si ces textes se rapportent effectivement à la réalité des actes de tel ou tel poilu. Mais, dans le cadre d'une perspective monographique, ces sanctions positives ont l'immense intérêt de matérialiser symboliquement, quoi qu'anonymement, l'unité. En effet, en paraphrasant les termes de la linguiste M.-A. Paveau, il est possible d'avancer que, pas plus qu'un texte juridique ou religieux, la citation à l'ordre du 47e RI n'a pas besoin d'identité puisqu'elle est l'autorité[100]. Ce faisant, elle permet au régiment de prendre corps.

Le port de la fourragère est à cet égard une pratique particulièrement intéressante. C'est le 15 septembre 1918 que le 47e RI est cité à l'ordre de l'armée, ce qui octroie aux hommes le droit d'arborer à l'épaule cette cordelette tressée[101]. Il s'agit là d'une mesure officielle, prise par la décision référencée n°22516 du Grand Quartier général, et s'accompagnant d'un diplôme remis aux fantassins. Celui-ci, richement décoré et rappelant quelques-uns des hauts faits d'armes de l'unité pendant la campagne[102], certifie que son titulaire « était présent au Régiment[103] aux affaires de mai 1917, septembre-octobre 1917,

[97] Arch. dép. Seine-Mar. : 1 R 3254.809, « Appelé à coopérer à l'exécution des travaux d'approche et à l'établissement d'un ouvrage avancé en avant de la première ligne des tranchées, s'y est employé avec un parfait dévouement, a très largement contribué au succès de l'opération et constamment donné aux travailleurs l'exemple dela hardiesse et de la ténacité. »

[98] Arch. dép. I&V: 1 R 2010.572, « S'est particulièrement distingué au cours des attaques du Labyrinthe en juin 1915. A assuré le service d'un poste de secours au village d'Anzin près Arras sous un violent bombardement d'artillerie lourde se portant personnellement au secours d'hommes enfouis et blessés dans les caves. »

[99] STOLL, Mathieu, « Décorations et distinctions », NIVET, Philippe, COUTANT-DAYDE, Coraline, STOLL, Martin, *Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, Rennes, Archives de France / Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 455.

[100] PAVEAU, Marie-Anne, « La citation militaire : système sémiotique, pratique honorifique », *in* MARNETTE, Sophie, LOPEZ MUNOS, Juan Manuel et ROSIER, Laurence (dir.), *Dans la jungle du discours rapporté : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, Presses de l'université de Cadix, 2006, p. 277-286.

[101] SHD-DAT : 26 N 636/10, JMO 47e RI, 17 septembre 1918.

[102] En l'occurrence « Charleroi, Guise, Marne, Artois, Le Labyrinthe, Argonne, Somme, Champagne, Verdun, Marne ».

[103] La majuscule n'est pas de notre fait.

juillet-août 1918 », ancienneté qui donne « droit au port de la Fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de guerre »[104]. Assurément, cette décoration participe d'un double mouvement, à la fois signe de reconnaissance entre poilus d'une unité distinguée et élément de distinction par rapport aux autres combattants. Bien entendu, ceci n'est nullement propre au 47e RI et les archives regorgent de citations attribuant le port de cette décoration aux militaires d'autres unités, documents qui sont tous peu ou prou composés sur le même modèle[105]. Mais un certain nombre de témoignages photographiques attestent du port effectif de cette distinction au sein du régiment de Saint-Malo, archives signant la présence de cet esprit de corps qui, par la même occasion, invite à la perspective monographique[106]. Tel est par exemple le cas de ce cliché pris le 22 décembre 1918 à Sélestat – commune d'ailleurs identifiée sur ce document par son nom allemand, Schlestadt – montrant un groupe de la musique du 47e RI.



Figure 4: A Sélestat, le 22 décembre 1918. Archives privées Paul Lafond.

[104] Archives privées Jean-Claude Le Guen : citation d'Emile Le Guen attribuant le port de la fourragère.
[105] Pour un exemple on pourra se rapporter à la citation du 401e RI conservée par la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et en ligne sur le portail Gallica. [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10213469k consulté le 18 février 2016].
[106] Pour un exemple au 47e RI on se rapportera à Archives privées Alain Burckhardsmeyer : Photographie prise sur le pont de Khel le 25 novembre 1918.

La fin de la Grande Guerre et le retour dans les foyers ne signifie d'ailleurs pas la mort de cet esprit de corps, même si le 47e RI est dissout au début des années 1920. L'historique officiel de l'unité, dont il a déjà été question plus haut, en est ainsi un bon exemple[107]. Peu étudiés par l'historiographie, ce type d'ouvrage demeure encore mal connu mais semble plonger ses racines bien avant la Grande Guerre, dans cette historiographie nationaliste produite bien souvent par des officiers et s'appuyant sur la France des terroirs[108]. En tout état de cause, l'intention présidant à la publication de ces opuscules semble claire puisque ceux-ci sont destinés « aux officiers et hommes de troupe faisant partie de l'unité au moment de l'armistice ; aux militaires qui ne comptant pas à l'unité le 11 novembre 1918 y ont obtenu une citation ; aux familles des militaires tués ayant appartenu à l'unité »[109], comme pour prolonger en temps de paix l'existence de cette communauté humaine. Bien que méconnue faute d'archives, l'amicale du 47e RI semble participer de cette même logique même si elle ne parait pas avoir été très active[110].

Certes, cette idée de communauté humaine est pour une large part construite et ne repose que sur un faisceau sociologique extrêmement mince d'indices. Sans doute faudrait-il d'ailleurs s'interroger ici plus longuement sur le rôle de la mascotte de l'unité – probablement un petit chien de type *beagle* à en croire un cliché des fameux fonds Valois conservés par la Bibliothèque de documentation et d'information contemporaine[111] – mais les archives manquent pour pouvoir produire une analyse véritablement étayée. Pour autant, il n'en demeure pas moins manifeste que le régiment d'infanterie est une réalité culturelle à laquelle les hommes s'identifient, conférant *de facto* à la perspective monographique ses lettres de noblesse.

---

[107] Anonyme, *Historique du 47e…, op. cit.*.

[108] DEN BOER, Pim, *Une histoire des historiens français*, Paris, Vendémiaire, 2015 rapporte qu'entre 1900 et 1905 8% des travaux historiques sont le fruit de militaires. THIESSE, Anne-Marie, *Ils apprenaient la France…*, *op. cit*.

[109] « Demandez l'historique de votre ancien régiment », *L'Ouest-Eclair*, n°7245, 18 août 1920, p. 2.

[110] Celle-ci est notamment attestée par « Le dimanche à Rennes », *L'Ouest-Eclair*, 26e année, n°8496, 11 janvier 1925, p. 4. A propos de l'amicale régimentaire, REMOND, René, « Les anciens combattants et la politique », *Revue française de science politique*, 1955, 5-2, p. 268-269 explique que cette organisation est assez réduite pour regrouper des combattants qui, à défaut de se connaître personnellement, ont été aux mêmes endroits, ont participé aux même faits d'armes : le numéro de l'unité est le symbole de leur unité maintenue ».

[111] BDIC: VAL 185/094, Cote 259 (ouest du Bois Chauffour). Le terrain bombardé. Au premier plan, soldats du 47e RI, 10 avril 1918.

Jalons pour une monographie régimentaire

Cette démarche nous parait d'ailleurs d'autant plus riche de perspectives qu'elle permet d'aborder un certain nombre de problématiques qui, compte tenu de l'ampleur des effectifs mobilisés pendant la Première Guerre mondiale, seraient impossibles à envisager finement. Aussi, de la même manière qu'A. Blaszkiewicz-Maison aborde la question de l'Union sacrée des socialistes à partir de la trajectoire singulière d'Albert Thomas[112], c'est bien une esquisse d'histoire de l'armée française de 1914-1918 que nous avons souhaité tenter à travers l'exemple particulier que constitue le 47e RI. Pour ce faire, nous avons défini une méthode originale, que nous appelons indiciaire, exercice empruntant tant à la prosopographie qu'aux préceptes de l'histoire quantitative[113].

Micro-histoire et démarche indiciaire

On l'a dit, les ordres de grandeur imposés par la Première Guerre mondiale sont tels que les chiffres cessent d'être réellement significatifs. Dressant un bilan statistique du conflit, J. Winter évoque rien que pour la France près de 8 millions de mobilisés, plus de 4 250 000 blessés, plus de 530 000 prisonniers ainsi qu'1 375 800 morts et disparus, données qui si elles permettent d'expliquer certaines vicissitudes des pouvoirs publics quant à l'évaluation précise des pertes peinent en revanche à dire le poids du deuil[114]. Bien plus évocateur est à cet égard le cas de Louise Momot, originaire du petit village de Nuret-le-Ferron dans l'Indre :

> « Cette jeune femme, mariée à la veille de ses 21 ans, huit mois avant la déclaration de la guerre, a perdu en 14-18 son époux, le frère de celui-ci, trois des beaux-frères du frère de son mari, dont des jumeaux, trois de ses frères, le mari d'une de ses sœurs, le mari et le beau-frère de deux des sœurs de son époux, un de ses cousins et le cousin de celui-ci, ainsi qu'un cousin de son époux. De plus elle se remarie en 1921 avec le frère de deux autres jeunes inscrits sur le monument aux morts de Nuret-le-Ferron. En élargissant les

[112] BLASZKIEICZ-MAISON, Adeline, *Albert Thomas. Le socialisme en guerre, 1914-1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
[113] Il est à noter que RIDEL, Charles, *L'Ivresse du soldat. L'alcool dans les tranchées 1914-1918*, Paris, Vendémiaire, 2016, p. 223 affirme lui aussi employer une méthode qu'il définit comme étant « indiciaire ».
[114] WINTER, Jay, « Victimes de la guerre : morts, blessés et invalides », AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane (Dir.) et BECKER, Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Bayard, 2004, p. 1077 ; PROST, Antoine, « Compter les morts et les vivants, l'évaluation des pertes françaises de 1914-1918 », *Le Mouvement social*, n°222, 2008, p. 41-60.

> liens de parentés des uns et des autres, nous arrivons au nombre de vingt et un morts pour la France dans l'entourage de Louise. »[115]

Certes un cas comme celui-ci, à l'instar de celui de la famille Ruellan à Saint-Malo[116], est exceptionnel et ne saurait être généralisé. Pour autant, il est intéressant en ce qu'il montre combien une échelle plus restreinte, une focale plus resserrée, permet paradoxalement de mieux saisir ce conflit. C'est là d'ailleurs tout l'intérêt de la micro-histoire, démarche autorisant « souvent une reconstitution du vécu inaccessible aux autres approches historiographiques »[117]. C'est d'ailleurs bien ce que rappellent N. Mariot et C. Zalc pour justifier leur étude des 991 Juifs de Lens, le cadre monographique étant selon eux « le seul moyen d'ancrer l'analyse des comportements au sein des espaces sociaux où ils prennent concrètement forme et sens »[118].

Pour autant, compte tenu des ordres de grandeur afférant à un régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale, il est probable que la démarche monographique sorte quelque peu du champ de la micro-histoire. Les quelques 2 688 morts pour la France du 47e RI comptent ainsi pour 0,2% des titulaires de cette mention, proportion qui n'est peut-être pas négligeable mais qui ne doit pas leurrer. Aussi est-ce pourquoi nous souhaiterions proposer, dans le sillage du maître italien C. Ginzburg, celui de démarche indiciaire, locution érigeant l'unité en échantillon d'un ensemble beaucoup plus vaste : l'armée française de 1914-1918[119]. L'intention qui préexiste à cette enquête n'est en effet pas l'étude d'un cas extraordinaire, à l'instar de ce qu'a pu par exemple faire O. Hardy-Hemery à propos de François Waterlot, fusillé pour l'exemple du 327e RI ayant survécu à sa propre exécution et constituant, de ce fait, un matériau hors du commun pour qui s'intéresse à la justice militaire pendant la Première Guerre mondiale[120]. Si les combattants du 47e RI nous intéressent tant, c'est parce qu'*a priori* rien ne parait les distinguer de leurs semblables des autres unités. Autrement dit,

---

[115] « 1 femme, 21 morts pour la France ou les liens familiaux entre les poilus de Nuret-le-Ferron (36) », [http://indre1418.canalblog.com/archives/2015/09/13/32609607.html | page consulté le 6 mars 2016].
[116] JEAN, Marc (Edition présentée par), *Les dix frères Ruellan, héros et martyrs, 1914-1918*, Saint-Malo, Editions Cristel, 2011,
[117] GINZBURG, Carlo et PONI, Carlo, « La micro-histoire », *Le Débat*, 1981, n°17, p. 135.
[118] MARIOT, Nicolas et ZALC, Claire, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la Guerre*, Paris, Odile Jacob, 2010, p. 257.
[119] GINZBURG, Carlo, « Traces : racines d'un paradigme indiciaire », *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Flammarion, Paris, 1989, p. 139-180.
[120] HARDY-HEMERY, Odette, *Fusillé vivant*, Paris, Gallimard, 2012.

c'est parce qu'ils sont des hommes « ordinaires », pour paraphraser C. Browning, que nous les avons choisis[121].

Une telle enquête n'est cependant pas sans dangers. Cette dimension métonymique oblige en effet, sous peine de distorsions considérables, à être extrêmement vigilant quant à la représentativité des sources employées. C'est pourquoi on se doit de multiplier les points de vues en variant les focales, en effectuant de multiples allers et retours entre les témoignages provenant des officiers, tant supérieurs que subalternes, mais aussi des sous-officiers et des hommes du rang[122]. De surcroît, le terme d'indice ne doit pas tromper en ce qu'il ne peut pas toujours prétendre, à la manière d'une photographie en réduction, représenter l'ensemble dans lequel il est inclus. Autrement dit, si l'échelle restreinte que suppose la démarche monographique permet de resituer les acteurs dans toute leur complexité sociale, cet exercice n'en demeure pas moins un prisme qui peut s'avérer éminemment déformant. Les conclusions qu'il sera donc possible de tirer à partir de l'indice que constitue le 47e RI ne vaudront donc sans doute que pour des unités analogues, c'est-à-dire des régiments d'infanterie d'active. « Comparaison n'est pas raison » affirme l'adage populaire et les projections avec la réserve, la territoriale, la cavalerie ou encore l'artillerie paraissent, elles, beaucoup plus aléatoires, pour ne pas dire suspectes. Il est à cet égard instructif de se rappeler que le taux de mortalité dans l'infanterie est de plus de 22%, chiffre trois fois plus élevé que dans l'arme du génie[123].

Mettre en données le 47e RI

De telles données statistiques, froides, ne sont pas sans rappeler par ailleurs les critiques formulées par J. Keegan à l'endroit de la monographie régimentaire[124]. D'ailleurs, pour éviter cet écueil, nombreux sont les auteurs à compenser l'aridité des journaux des marches et opérations, une source indispensable, par quelques témoignages qui permettent

---

[121] BROWNING, Christopher, *Des Hommes ordinaires. Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la* Solution finale *en Pologne*, Paris, Les Belles lettres, 1994

[122] C'est bien ce que rappelle, à l'échelle de l'armée française de 1914-1918, PORTE, Rémy, *Rompre le front ? Novembre 1914-mars 1918. Comment percer les lignes ennemies et retrouver la liberté de manœuvre*, Saint-Cloud, 2016, p. 19 : « N'utiliser que les mémoires des généraux ayant exercé un commandement serait absurde, en nous renvoyant à une forme d'autojustification ou d'histoire officielle ; ne faire appel qu'aux souvenirs des simples combattants l'est tout autant, en réduisant la compréhension des opérations au seul niveau du ressenti individuel ; d'où la nécessité de multiplier, de croiser, de replacer dans leur contexte, de passer au crible de la critique ces indispensables (et innombrables) témoignages ».

[123] COCHET, François, « Mourir au front et à l'arrière-front », *in* HOMER, Isabelle et PENICAULT, Emmanuel, *Le soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 35.

[124] KEEGAN, John, *The face of the battle …*, *op. cit.*, p. 28-29.

d'insuffler un peu de « chair » à ce qui s'apparente, dans bien des cas, à un récit[125]. C'est toutefois une autre démarche que nous souhaiterions proposer avec cette enquête sur le 47e RI. Non pas que le récit n'a pas sa place en histoire, mais il nous semble possible d'aller plus loin, par l'intermédiaire d'une véritable « mise en données » de l'unité[126].

Elaborée entre 2010 et 2012 dans le cadre d'un mémoire de Master 2 réalisé à l'Université Rennes 2 sous la direction de Y. Lagadec et J. Le Bihan, la liste des morts pour la France du 47e RI constitue une base qu'il nous a semblé profitable d'enrichir, dans le cadre de notre thèse de doctorat, en recourant à une multitude d'archives de natures et de provenances différentes[127]. En d'autres termes, nous avons cherché à compléter les données biographiques rudimentaires contenues sur le site *Mémoire des hommes* – nom, prénom, grade, compagnie, date, lieu et département de naissance, bureau de recrutement, date, lieu, département et cause de décès et, le cas échéant, date et lieu du jugement déclaratif de décès – en recourant à un certain nombre de sources qui, toutes, nous permettent d'étoffer le corpus. La profession des parents indiquée sur les actes de naissance permet ainsi de donner un peu de profondeur sociale à l'échantillon et de resituer les individus dans une mobilité sur deux générations. Les fiches matricules du recrutement délivrent pour leur part des renseignements très précis quant au parcours militaire des morts pour la France : date d'incorporation au 47e RI, montée en grade, décorations, éventuels dossiers judiciaires et/ou problèmes physiques…[128] Les *Livres d'or*, la presse locale, les dossiers de Légion d'honneur se sont également avérés précieux. Enfin, le cas échéant, il a été possible de recourir à certaines archives permettant de mieux préciser la vie civile des individus considérés : dossiers personnels d'instituteurs ou de contribution sur les bénéfices exceptionnels de guerre pour ne citer que deux exemples. Plus que d'histoire quantitative, c'est donc bien de prosopographie à grande échelle qu'il s'agit ici puisque que les sources mobilisées sont très diverses.

---

[125] Pour ne citer qu'un exemple NICLOUX, Jean-François (colonel), *Leur sang et leur gloire. Le 29e BCP dans la Grande Guerre, Tome 1. Echec au Kronprinz, août 1914-septembre 1915*, Turquant, 2011.

[126] Nous empruntons l'expression à CLAVERT, Frédéric, « Une histoire par les données ? Le futur très proche de l'histoire des relations internationales », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°44, Automne 2016, p. 119-130.

[127] LE GALL, Erwan, *L'entrée en guerre du 47e régiment d'infanterie, août 1914 – juillet 1915*, Mémoire de Master 2 recherche sous la direction de LAGADEC, Yann et LE BIHAN, Jean, Rennes, Université Rennes 2, 2012.

[128] Précisons que nos recherches contreviennent sciemment aux prescriptions de la Commission nationale de l'informatique et des libertés qui constituent, à notre sens, une inacceptable restriction de la recherche historique. Délibération n°2013-281 du 10 octobre 2013 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Lourde, cette mise en données des morts pour la France du 47e RI n'en est pas moins potentiellement tributaire d'un écueil fondamental, sa représentativité. Sur le plan statistique, il n'est malheureusement possible d'avoir aucune certitude puisqu'il n'existe à notre connaissance aucun document indiquant combien de personnes revêtent l'uniforme de cette unité entre 1914 et 1919. Pour autant, on a pu observer de manière très empirique un rapport de 1 à 3,7, tout au long de la campagne, entre le nombre de morts pour la France déplorés par le 47e RI et les pertes (morts, mais aussi blessés et disparus) consignées sur le journal des marches et opérations. En appliquant ce *ratio*, on peut estimer le nombre d'individus ayant effectivement porté l'uniforme du 47e RI pendant la Grande Guerre à environ 10 000[129]. Aussi, même lorsque l'échantillon est quantitativement le plus faible, c'est-à-dire à la fin de la campagne, quand le nombre de morts est le moins important, on peut estimer sans trop de risques d'erreurs que le corpus est statistiquement représentatif. Les 176 « tués à l'ennemi » que déplore le 47e RI en 1918 dépassent en effet largement le seuil de confiance généralement admis de 3% pour ce type de sondage, taux calculé sur la base d'une estimation haute de 3 000 hommes[130].

Pour autant, il est indéniable que le recours exclusif aux biographies des morts pour la France du 47e RI peut constituer un biais certain. Si rien ne nous permet, *a priori*, de voir quels sont, en août 1914, les éléments qui prédisposent ou non à la mort au combat, force est de constater que, contrairement à ce que suggère la mémoire collective, les poilus qui survivent à la guerre sont plus nombreux que ceux qui y périssent. C'est pour cela qu'ont été constituées en parallèle de ce fichier deux listes complémentaires, l'une répertoriant systématiquement les officiers, ce qui englobe donc un nombre important de rescapés, l'autre des sous-officiers et hommes du rang croisés aléatoirement au fil de la recherche. Au total, ces deux bases regroupent plusieurs centaines d'individus.

Constituer un fichier

Une fois ceci établi, il nous fallait déterminer les modalités de la mise en fichier informatique de ces données. Ayant eu la chance de participer aux travaux du groupe *Lectures sociales de la Guerre* relatifs à un projet d'exploitation systématique des registres matricules

[129] LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat...*, *op. cit.*, p. 141.
[130] PROST, Antoine, « Des registres aux structures sociales en France : réflexions sur la méthode », *Le Mouvement sociale*, n°24, janvier-mars 2014, p. 98. Sur l'emploi de la seule catégorie des « tués à l'ennemi » pour ce type de calculs on se permettra de renvoyer à Pour une approche globale, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Saint-Malo, la Bretagne, la France… », *art. cit.*, p. 75.

du recrutement, équipe constituée autour de chercheurs tels que N. Mariot, E. Picard ou encore P. Salson, nous avions la possibilité d'utiliser un outil développé sous Libre-Office par A.-S. Anglaret[131]. Pourtant, partant du principe « qu'un bon Excel vaut mieux qu'un mauvais Access », nous avons décidé de ne pas utiliser cette solution logicielle. En effet, outre certaines difficultés techniques et une lourdeur d'emploi pénalisante, deux éléments structurels nous ont convaincu d'opter pour un traditionnel tableur. Tout d'abord, cet outil avait été conçu pour une exploitation des registres matricules du recrutement et uniquement cette source, ce qui ne rejoignait pas notre pratique d'une prosopographie plus ouverte, recourant à une grande diversité d'archives. De plus, le précédent des fiches des morts pour la France nous a rapidement convaincu de ce que les fiches matricules du recrutement sont une source trop complexe pour pouvoir, en l'état actuel de nos connaissances, être modélisées dans un logiciel aussi rigide que celui développé par A.-S. Anglaret[132]. Non seulement le nombre de champs à remplir est extrêmement important mais la diversité des cas de figure est quasiment infinie ce qui, par ailleurs, nous semble une nouvelle fois légitimer le recours à monographie.

Ajoutons de surcroît que derrière la dichotomie logiciel de gestion de bases de données / tableur se cachent probablement deux visions différentes, et sans doute difficilement conciliables, de l'écriture de l'histoire des groupes humains. Là où Excel est d'une grande souplesse, quitte à paraître parfois très artisanal, Access découle d'une vision plus schématisée, pour ne pas dire algébrique. Or, il n'est pas certain qu'un modèle mathématique, aussi fin soit-il, soit à même de retranscrire les hasards, les coïncidences, les aléas qui, quoi qu'on en dise, composent aussi le réel, y compris en Première Guerre mondiale[133]. C'est notamment ce que laisse penser le cas de Roger Chauchix. Enfant de troupe, fils d'un militaire de carrière ayant notamment servi en tant qu'adjudant au 70e RI de Vitré, cet individu témoigne assurément d'un fort habitus militaire. Pourtant, ce sergent,

[131] Précisons que la participation à ces travaux ne s'est effectuée que sur la base d'un intérêt commun pour l'exploitation des registres matricules du recrutement et qu'elle n'a entraîné de notre part aucune allégeance historiographique.

[132] Nous souhaiterions ici remercier Jean-Michel Gilot, initiateur du défi *1 jour 1 poilu* et développeur de l'application d'indexation collaborative des disparus de la Grande Guerre. [http://www.1jour1poilu.com/poilus-disparus-grande-guerre-index.php | page consultée le 21 novembre 2016]. Son expérience en informatique et sa connaissance approfondie de cette source nous a été d'une aide précieuse tant elle a conforté un certain nombre de nos intuitions de départ.

[133] C'est bien ce que suggère RICHARD, Gilles « Conclusion », *in* BOUGEARD, Christian et PRIGENT, François (dir.), *La Bretagne en portrait(s) de groupe. Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIIIe - XXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 318-319 en citant Daniel Pennac : « Statistiquement, tout s'explique ; individuellement, tout se complique ».

engagé volontaire au 47e RI en 1912, est évacué le 20 mai 1915 pour une sévère entorse consécutive à une « chute dans une tranchée ». Or du point de vue des archives en notre possession, rien, c'est-à-dire aucun élément modélisable dans la base de données, ne peut être relié à cet accident. Mieux, la trajectoire de Roger Chauchix aurait plutôt tendance à apparaître comme une garantie assez solide contre de ce type de risques. Or ici les conséquences sont très importantes puisqu'évacué et étant en convalescence pendant la majeure partie de l'offensive du printemps 1915, ce sous-officier ne revient dans la zone des armées que pour l'offensive d'automne, ce qui, du point de vue de son espérance de vie n'est pas neutre[134].

Ce sont toutes ces raisons qui nous ont invité à mettre en données le 47e RI au moyen d'un tableur Excel et, plus précisément, de cinq feuilles de calcul. Complétant les catégories de la base des morts pour la France, la première et principale renseigne la profession du père et de la mère à la naissance de l'individu, la profession déclarée lors du passage devant le Conseil de révision, le niveau d'instruction, la taille, la dernière résidence connue avant 1914, la date d'arrivée au 47e RI, l'affectation précédente, les grades minimums et maximum et leur date d'obtention, les éventuelles blessures et décorations, ainsi que, le cas échéant, les secours adressés *postmortem* par le régiment. Une dernière colonne, plus ouverte quant à son remplissage, consigne enfin un certain nombre d'éléments divers, des détails de la récupération aux brevets de vélocipédistes et autres certificats de bonne conduite. De cette feuille principale découlent quatre autres venant détailler les éventuelles blessures et maladies – nature, cause, date et lieu d'évacuation, lieu de prise en charge, date du retour aux armées au sein du 47e RI –, les citations – ordre décerné, date, libellé…. – ainsi que les éléments relatifs aux prisonniers de guerre et aux individus ayant un passif judiciaire, qu'il soit civil ou militaire.

En définitive, entreprendre la monographie d'une unité telle que le 47e RI consiste donc à appréhender statistiquement une entité qui n'est jamais qu'une infime partie d'un ensemble beaucoup plus large, l'armée française de la Grande Guerre. Or ce régiment n'en est pour autant pas une synecdoque. C'est bien pour cela que nous préférons le terme de démarche indiciaire à celui de micro-histoire, les conclusions que l'on pourra tirer à partir de cet exemple particulier ne pouvant vraisemblablement pas s'appliquer aux troupes de réserve, et encore moins territoriales.

[134] Arch. dép. I&V : 10 NUM 35360 357et 1 R 1261.1578. Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer notamment au chapitre 7 de la présente these.

*

* *

On remarquera d'ailleurs combien l'objet 47e RI en Grande Guerre, et plus largement la monographie régimentaire, est un terrain paradoxal, appelant à des approches trop souvent mises en opposition, et ce de manière parfaitement artificielle, alors qu'elles sont en définitive éminemment complémentaires. Vocable relevant du sens commun, le régiment n'en est pas moins une réalité culturellement construite ce qui, *de facto*, le légitime en tant que terrain d'enquête. Pour autant, ses dimensions imposent des méthodes, notamment prosopographiques, qui rappellent que la démarche indiciaire qui est la nôtre ne s'oppose aucunement à la perspective quantitative, bien au contraire[135]. De ce point de vue, c'est bien à une approche mésoscopique que nous entendons nous livrer dans cette enquête[136].

Alors que l'historiographie française de la Première Guerre mondiale se polarise à la fin du XXe siècle entre contrainte et consentement, chapelles s'ancrant peu ou prou dans les paroisses de l'histoire culturelle ou sociale, la monographie régimentaire parait pouvoir concilier ces approches pour mieux dépasser cette dichotomie. Il est vrai que les perspectives offertes par les humanités numériques conduisent à un déplacement des questionnements, l'interrogation essentielle résidant aujourd'hui dans les modalités de lecture des sources.

[135] LEMERCIER, Claire et ZALC, Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008, p. 14-15.

[136] ROSENTAL, Paul-André, « Pour une approche mésoscopique des migrations », *Annales de démographie historique*, 2002/2, n°104, p. 145-160. Cette notion est reprise par DEBRUYNE, Emmanuel, *Le réseau Cavell. Des femmes et des hommes en résistance*, Bruxelles, Racine, 2015, p. 10 : « Cet ouvrage entend donc aborder le phénomène résistant de la Grande Guerre à une échelle *méso*, c'est-à-dire comprise entre le *micro* de l'individu en résistance et le *macro* du phénomène dans son ensemble ».

Lire

« Everybody lies. »
Dr. Gregory House.

Les sources à disposition de quiconque souhaiterait entreprendre une monographie d'un régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale sont nombreuses et variées. Conservées au Service historique de la Défense, les archives produites par l'institution militaire et relatives au 47e RI offrent une grande diversité de regards : vision instantanée du billet manuscrit adressé en pleine bataille de la Somme par le sous-lieutenant Burckhardsmeyer pour rendre compte, le 4 septembre 1916, des difficultés rencontrées dans l'évacuation de prisonniers allemands tout juste capturés vers l'arrière-front[137], récit construit de la campagne sous couvert d'impartialité des JMO, documents disponibles en quelques clics sur le portail internet *Mémoire des hommes*[138], ou encore, comme une sorte d'intermédiaire, comptes rendus de 24 heures produits par l'état-major de la division mais offrant un éclairage quotidien sur le régiment[139]. A ces sources, on peut sans doute ajouter l'historique officiel du 47e RI, sorte de tentative d'égo-histoire immédiate de l'unité[140].

---

[137] SHD-DAT : 24 N 409, enveloppe 4 septembre 1916, le sous-lieutenant Burckhardsmeyer au colonel commandant la 40e brigade.

[138] SHD-DAT : 26 N 636/6 à 10, journaux des marches et opérations du 47e RI. [https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/ | page consultée le 29 juillet 2019] Pour une présentation synthétique de cette source se reporter à AUFRAY, Sandrine, LAGARDE, Benoît et ROUCAUD, Michel, « Les journaux des marches et opérations des unités de l'armée de Terre », *in* NIVET, Philippe, COUTANT-DAYDE, Coraline et STOLL, Mathieu (dir.), *Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, Rennes, Archives de France / Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 153-154. En ce qui concerne de manière plus spécifique le JMO du 47e RI, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat (août 1914 – juillet 1915)*, Talmont-Saint-Hilaire, éditions CODEX, 2014, p. 13-14.

[139] SHD-DAT : 24 N 396, comptes rendus journaliers de renseignements de la D.I. et des brigades (1915-1917).

[140] Anonyme, *Historique du 47e régiment d'infanterie*, Saint-Servan, J. Haize, 1920.

Les hommes qui servent au sein du régiment de Saint-Malo nous sont pour leur part accessibles par de nombreuses entrées différentes qui sont autant de morceaux de vies : fiches nominatives pour les titulaires de la mention « mort pour la France »[141], fiches matriculaires du recrutement conservées dans de nombreux services départementaux d'archives[142], dossiers de conseils de guerre pour quelques justiciables passés devant cette juridiction[143], dossiers médicaux conservés à Limoges au Service des archives médicales hospitalières des armées pour les blessés[144], dossiers de pensions et d'anciens combattants[145], dossiers de la base *Léonore* pour les titulaires de la Légion d'honneur… Toutes ces sources, d'une certaine manière, rappellent que le 47e RI n'est qu'une petite maille de la gigantesque entité administrative qu'est l'Armée française de la Première Guerre mondiale. En tant que telle, elle est productrice d'une quantité importante de papiers qui, aujourd'hui encore, constituent une bonne part du matériel sur lequel se base le travail de l'historien mais ne doivent pour autant pas tromper **:** les rigoureux ordres d'opérations organisant les étapes du ravitaillement de l'unité lors de la retraite de la fin du mois d'août 1914 ne sont, la plupart du temps, jamais suivis des faits et restent lettre morte[146].

Pour autant, les individus qui portent l'uniforme du 47e RI ne sont pas réductibles à des numéros matricules, entités abstraites mais néanmoins dûment inscrites « au corps » et pouvant renvoyer à une multitude de dossiers administratifs. Ils sont aussi, et peut-être même surtout, des êtres humains qui vivent et souffrent de cette guerre, et de temps à autres, laissent des traces. Certains, parfois avant même que ne s'achève le conflit, publient leur témoignage

---

[141] Fichier conservé physiquement à Caen et consultable en ligne sur le site *Mémoire des hommes*. Pour de plus amples développements sur cette source, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan « Saint-Malo, la Bretagne, la France : des multiples inscriptions territoriales du 47e régiment d'infanterie », *in* BOURLET, Michaël, LAGADEC, Yann et LE GALL, Erwan (Dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 72-79.

[142] Pour une présentation synthétique de cette source se reporter à MOUFLET, Jean-François, « Les registres de matricules militaires », *in* NIVET, Philippe, COUTANT-DAYDE, Coraline et STOLL, Mathieu (dir.), *Archives de la Grande Guerre…, op. cit.*, p. 55-56.

[143] Un certain nombre d'entre eux sont consultable en ligne sur le site *Mémoire des hommes*. [https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/ | page consultée le 29 juillet 2019] Pour une présentation synthétique de cette source se reporter à LONGEARD, Gwladys, « Les dossiers de conseils de guerre », *in* NIVET, Philippe, COUTANT-DAYDE, Coraline et STOLL, Mathieu (dir.), *Archives de la Grande Guerre…, op. cit.,* p. 123-124.

[144] Pour une présentation succincte de ces archives se reporter à GUILLOT, Hélène et LABADIE, Jean-Christophe, « Les archives », *in* NIVET, Philippe, COUTANT-DAYDE, Coraline et STOLL, Mathieu (dir.), *Archives de la Grande Guerre…, op. cit.,* p. 186-187.

[145] Pour une première approche, non dénuée d'inexactitudes du reste, se reporter à PACHEKA, Ivan, « La carte du combattant », *in* NIVET, Philippe, COUTANT-DAYDE, Coraline et STOLL, Mathieu (dir.), *Archives de la Grande Guerre…, op. cit.,* p. 487-488.

[146] SHD-DAT : 24 N 394, dossier 2 ; LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre….*, p. 91 notamment.

dans des veines pouvant aller de l'autoglorification la plus héroïsante au ferme plaidoyer pour la paix. Sous la double influence d'une histoire militaire renouvelée « par le bas » et de controverses autour de l'endurance combattante, l'historiographie accorde à partir des années 1970 une part sans cesse plus importante à ces récits. Cet engouement n'est pas propre aux milieux universitaires mais traverse l'ensemble d'une société française qui, confrontée à la disparition progressive de cette génération du feu, se plonge d'autant plus volontiers dans cette mémoire de la Première Guerre mondiale qu'elle est, au final, beaucoup plus inclusive et facile à affronter que celle de la Seconde[147]. Il résulte de ce mouvement profond toute une série de témoignages qui, publiés par des revues locales d'histoire, des passionnés administrant un site internet, des sociétés savantes ou encore de grandes maisons parisiennes d'édition, mais aussi documents versés dans des services publics d'archives ou tout simplement numérisés et mis en ligne lors de la *Grande collecte* initiée au début du centenaire, viennent compléter très avantageusement le corpus de celui qui s'intéresse au 47e RI[148]. Il en est de même en ce qui concerne la peinture, le dessin, la photographie voire même le film, autant de types de sources de plus en plus prises en considération sous l'influence de l'histoire culturelle[149].

L'écueil qui menace l'historien n'est donc pas tant le manque d'archives – inquiétude qui fut réelle lorsque sous la direction conjointe de Y. Lagadec et J. Le Bihan nous nous sommes lancés en septembre 2010 dans une enquête préliminaire sur l'entrée en guerre du 47e RI, travail constituant le préambule de la présente thèse – que la profusion documentaire. Ajoutons d'ailleurs qu'à l'heure des humanités digitales, un tel constat n'a rien d'exceptionnel. Traitant pour sa part de l'histoire des relations internationales, F. Clavert indique que « l'émergence d'ensembles massifs de données historiques de natures variées appelle à la mise au point de nouvelles méthodologies »[150]. Plus précisément, c'est la manière même dont nous sommes amenés à lire les sources qui doit être réinterrogée, du fait d'une

[147] OFFENSTADT, Nicolas, *14-18, La Grande Guerre dans la France contemporaine*, Paris, Odile Jacob, 2010.
[148] Sur l'apport de la Grande collecte, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Maurice Roger, Olivier Le Guével et la *Grande collecte* : plaidoyer en défense d'une initiative emblématique du centenaire de la Grande Guerre », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°13, hiver 2019, en ligne.
[149] ECPAD : 22 T 858 à 866. Les seules images filmées du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale sont, à notre connaissance, celles montrant l'unité passée en revue à l'automne 1915 par le général Anthoine, dans le secteur de Sainte-Menehould. Sur ces archives, on renverra à GUILLOT, Hélène, *Les soldats de la mémoire. La Section photographique de l'armée, 1915-1919*, Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2017.
[150] CLAVERT, Frédéric, « Une histoire par les données ? Le futur très proche de l'histoire des relations internationales », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°44, Automne 2016, p. 119-130.

part de l'immixtion de l'informatique dans les méthodes de travail, d'autre part des progrès dans la critique interne des sources, procédé à la base de la méthode historique.

Après avoir montré que le traitement prosopographique des fiches matricules de recrutement ne peut faire l'économie d'une lecture rapprochée de la source, nous verrons combien il est nécessaire de mettre en série les témoignages afin de faire ressortir tout ce qui, dans ces archives qui relèvent bien souvent du for privé, renvoie aussi à la sphère publique. Pour autant, cette profusion documentaire ne doit pas faire oublier l'ordre illusoire propre à tout corpus.

Les fiches matricules du recrutement

La base de données sur laquelle repose cette étude constitue un prolongement par les actes de naissance et les fiches matricules du recrutement du thésaurus élaboré en Master 2 à partir des fiches des morts pour la France du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale. Le recours aux fiches matricules du recrutement vise à connaître en détail le parcours des 2 688 individus qui sont titulaires de cette mention tandis que la consultation des actes de naissance, par l'intermédiaire de la profession des parents, entend donner une certaine profondeur de champ à l'enquête. Autrement dit, il s'agit de replacer des parcours militaires dans des trajectoires sociales.

Le recours aux fiches matricules du recrutement n'est pas une première historiographique, loin de là même. Dès les années 1970, J. Maurin s'empare de cette source pour livrer, dans le cadre d'une thèse d'Etat, une étude désormais classique sur les soldats languedociens[151]. Reprenant 30 ans plus tard le flambeau, J. Halais jette pour sa part son dévolu sur les poilus de la Manche, département où il est par ailleurs archiviste[152]. Dans leurs travaux, les deux historiens ont en commun de largement décrire la source et d'insister sur les options méthodologiques qui sont les leurs. Celles-ci se révèlent d'ailleurs être sensiblement équivalentes, preuve sans doute d'une certaine illusion technologique puisque J. Maurin

[151] MAURIN, Jules, *Armée, guerre, société, soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 (réed. 2013).
[152] HALAIS, Jérémie, *Les Conscrits de la subdivision de Granville, 1899-1919*, Thèse de doctorat d'histoire, Caen, Université de Caen, 2016. Quoi que n'adoptant pas une optique monographique, MARLY, Mathieu, *Distinguer et soumettre. Une histoire sociale de l'armée française (1872-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019 repose sur un échantillon de 3 327 fiches matricules de sous-officiers provenant de 13 bureaux de recrutement.

travaille aux temps héroïques de la mécanographie et de milliers de petites fiches à perforer tandis que J. Halais bénéficie d'un matériel informatique incomparablement plus puissant. Tous deux adoptent néanmoins un traitement statistique qui fait la part belle à la constitution d'échantillons et ont recours à un codage spécifique des données[153]. Leur travail repose donc sur une lecture éminemment sérielle, distanciée, presque tayloriste, de la source. C'est sans doute du reste ce qui fonde J. Maurin à ériger le registre matricule en « source d'histoire quantitative excellente parce que répétitive »[154].

On nous permettra néanmoins de nuancer ce propos et de plaider pour une lecture beaucoup plus rapprochée de cette archive, argument qui tient moins à la nature propre du document qu'à la démarche qui est la nôtre. En effet, J. Maurin et J. Halais étudient la population de subdivisions en guerre pour, fondamentalement, interroger le rapport des contemporains à l'Armée. Ce sont les bureaux de recrutement de Mende et Béziers d'une part, de Granville d'une autre, qui fournissent le cadre d'analyse. Or notre intention est toute autre puisque l'objet de cette enquête se trouve être une fraction de l'armée française, en l'occurrence le 47e RI. Or c'est bien cette perspective monographique qui impose un regard différent, certes sériel mais aussi plus rapproché, sur la fiche matricule.

Corriger les erreurs de départ

La lecture minutieuse et, fiche par fiche, des registres matricules du recrutement permet de corriger un certain nombre d'erreurs du thésaurus initial, constitué à partir du fichier des morts pour la France. Précisons que celles-ci peuvent être de notre fait – l'erreur humaine étant quoi qu'on en dise inhérente à ce type de compilation de données – mais aussi imputables à la source d'origine. Ainsi, le soldat de 2e classe Louis Fillol n'est pas natif de Grignols en Gironde mais de Grignols en Dordogne[155]. Autre exemple intéressant, celui du caporal-fourrier Henri Lepage qui, bien que présent sur la base de données *Mémoire des hommes*, n'a à en croire sa fiche matricule pas lieu d'être considéré comme titulaire de la mention « Mort pour la France »[156]. Notons ensuite que le programme *1 jour 1 poilu*, lancé à l'initiative de J.-M. Gillot, d'indexation collaborative de la base de données des morts pour la France disponible en ligne sur le portail *Mémoire des hommes* a également permis de corriger

[153] Semblable constat peut également être formulé à propos de MARLY, Mathieu, *Distinguer et soumettre…*, *op. cit*.
[154] MAURIN, Jules, *Armée, guerre, société…, op. cit.*, p. 73.
[155] Arch. dép. Dordogne : 5MI05904_097.
[156] BAVCC/Mémoire des hommes. Arch. dép. CdA : 1 R 1330.1163. Nous avons signalé le cas le 1er novembre 2017 au Ministère de la Défense qui a par la suite procédé à son retrait.

un grand nombre d'erreurs, ce qui a par ailleurs contribué à nous faire grandement gagner du temps. Pour ne citer qu'un exemple, c'est grâce à la contribution des internautes qu'il a pu être établi que le soldat de 2e classe Jean Le Bail, mort sous l'uniforme du 47e RI pendant la bataille de Charleroi, est né le 4 janvier 1891 à Vieux-Marché, dans les Côtes-du-Nord, et non le 30 mars 1892 à Corseul[157].

La consultation des fiches matricules a également pu permettre de corriger un certain nombre d'erreurs en ce qui concerne les bureaux de recrutement. Celles-ci sont de deux ordres. Le cas le plus fréquent est la confusion entre le bureau de recrutement de Saint-Malo et ceux de Saint-Brieuc/Dinan et Saint-Malo/Dinan, méprise imputable aux modifications successives des contours des subdivisons. Plus rare est en revanche le cas d'Emile Drouet, répertorié sans raison apparente sur sa fiche de mort pour la France comme relevant du bureau de recrutement de Saint-Malo alors qu'il émarge en réalité à celui de Rennes[158]. *Idem* en ce qui concerne Léon Ecolivet, dépendant du bureau de recrutement de Granville et non de Saint-Malo, comme stipulé sur sa fiche de mort pour la France[159]. Ici, c'est semble-t-il la proximité géographique entre ces deux villes qui parait devoir être mise en cause. Plus complexe est à première vue le cas d'Augustin Fluteaux : répertorié comme dépendant du bureau de Vitré alors qu'originaire du département de l'Aisne, il dépend en réalité de celui de Soissons. Ici, c'est la perspective diachronique, et plus exactement encore la géographie du front pendant la Première Guerre mondiale, qui doit être mise en cause. L'avancée allemande conduit en effet au repli d'un certain nombre de bureaux de recrutement, délocalisations qui semblent être à l'origine de nombreuses erreurs. Tel est ainsi le cas pour Augustin Fluteaux. Ce berger natif de Rozet-Saint-Albin effectue son service militaire au 106e RI de Châlons de 1909 à 1911 puis y suit une période de réserve en novembre 1913. Mais, s'il est mobilisé avec cette dernière unité en août 1914, il est transféré au 47e RI en juin 1915. Or à cette date, le

[157] Pour de plus amples éléments sur le défi *1 jour 1 poilu* lancé par J.-M. Gilot, initiative particulièrement intéressante tant par la dimension commémorative numérique qu'elle induit que par les perspectives historiographiques qu'elle suggère, se reporter à [https://www.1jour1poilu.com/ | page consultée le 29 juillet 2019] ainsi qu'à LE GALL, Erwan, « L'exploitation des fiches matricules du recrutement dans le cadre d'une monographie régimentaire : l'exemple du 47e RI lors de l'offensive du 25 septembre 1915 », communication prononcée lors des journées d'études *Des Sources pour une plus Grande Guerre* tenues à Nanterre le 31 janvier et le 1er février 2019, actes à paraître.

[158] BAVCC/*Mémoire des hommes* et Arch. dép. I&V : 1 R 1977.278. Cet individu est répertorié lors de son passage devant le Conseil de révision comme résidant à Cancale. Peut-être est-ce la source de cette erreur ? Cela est envisageable d'autant plus que l'intéressé est domicilié à Dinard à partir de 1912.

[159] Arch. dép. Manche : 1 R 2/117 ; BAVCC/*Mémoire des hommes*.

dépôt du 106e RI est replié à Vitré du fait de l'avancée allemande en territoire français, ce qui par la même occasion explique l'erreur sur sa fiche de mort pour la France[160].

Les bureaux de recrutement étant structurellement liés aux régiments d'infanterie, il n'est pas étonnant de relever un certain nombre d'inexactitudes concernant les unités d'active, de réserve et de territoriale dépendant du dépôt de Saint-Malo[161]. Tel est par exemple le cas d'Isidore Bourgault qui, né le 24 juillet 1887 à Plédéliac dans une famille de paysans, n'est pas mort pour la France sous l'uniforme du 47e mais du 247e RI, comme l'atteste son départ en campagne le 9 août 1914[162]. Même chose en ce qui concerne Joseph Caillibotte : s'il décède bien de « maladie contractée en service » le 1er décembre 1915 en l'hôpital mixte de Saint-Malo, c'est sous l'uniforme du 78e RIT, comme le suggère d'ailleurs son âge puisqu'il est de la classe 1896, et non sous celui du 47e RI comme l'affirme le thésaurus des morts pour la France[163].

Certaines fiches peuvent donc se montrer piégeuses, dimension qui souligne combien le recours à ce type d'archives réclame une vigilance permanente. Cultivateur au Minihic-sur-Rance, André Delot effectue son service militaire au 2e RI avant d'être affecté, dans la réserve, au 47e RI, unité avec laquelle il effectue deux périodes de réserve, en 1909 puis en 1911. Bien que né en 1881, cet individu est, à en croire sa fiche matricule, mobilisé au « régiment d'infanterie de Saint-Malo », information qui fait d'autant plus automatiquement penser au 47e RI qu'on sait qu'il part aux armées le 28 août 1914 et que l'unité reçoit justement un renfort à la veille de la bataille de Guise. Mais ce même document indique que le caporal Delot est blessé superficiellement le 28 mars 1915 au pied par un éclat d'obus, fait de guerre se produisant au Bois-Sabot. Or à cette époque de la campagne, ce n'est pas le 47e RI mais le 247e RI qui tient les tranchées dans ce secteur[164]. Manifestement, la fiche matricule ne fait aucune distinction entre ces deux unités qui ont leur dépôt à Saint-Malo et ce n'est finalement que le 11 juillet 1916, de retour de convalescence, que ce fantassin retrouve le 47e RI[165]. Précisons d'ailleurs qu'un cas de figure tel que celui-ci n'est pas rare, comme le rappelle la fiche matricule de Pierre Dumast. Là encore, ce document ne répertorie qu'un seul

[160] Arch. dép. Aisne : 22 R 097.364.
[161] BOULANGER, Philippe, *La France devant la conscription, géographie historique d'une institution républicaine, 1914-1922*, Paris, Economica, 2001.
[162] BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. CdA : 1 R 1252.1812 et SHD-DAT : 727/6, JMO 247e RI, 9 août 1914.
[163] Arch. dép. CdA : 1 R 1095.2525 et BAVCC/*Mémoire des hommes*.
[164] SHD-DAT : 727/6, JMO 247e RI, 28 mars 1916.
[165] Arch. dép. I&V : 1 R 1932.504.

« régiment d'infanterie de Saint-Malo ». Or, si ce paysan originaire de Chanteloup, en Ille-et-Vilaine, est blessé le 30 août 1914, c'est à La Cour des Rois, lieu-dit situé dans les Ardennes, près de Réthel, ce qui implique une mobilisation sous l'uniforme du 247e RI, puisque le 47e RI est au même moment à une centaine de kilomètres de là, à Guise. Et ce n'est que revenu de convalescence qu'il intègre les rangs de cette dernière unité, à l'occasion d'un renfort parti de Saint-Malo le 24 octobre 1914[166].

Ce sont également les erreurs de la base de données des titulaires de la mention « Mort pour la France » qui expliquent que, malgré les efforts déployés, certaines fiches matricules demeurent introuvables. Tel est par exemple le cas du sergent-fourrier Martial Lacourte, un sous-officier né dans le Nord en 1880 et répertorié comme relevant du bureau de recrutement de Lille mais dont il n'est pas possible de déceler la trace[167]. C'est dès lors parmi plusieurs centaines de bureaux de recensement qu'il faut tâcher de le retrouver, démarche qui s'apparente véritablement à la quête d'une aiguille dans une – gigantesque – botte de foin[168]. Ajoutons que le 47e RI ne constitue de ce point de vue aucunement un cas particulier puisqu'H. Guillot est confrontée aux mêmes difficultés dans sa thèse sur la Section photographique de l'armée, enquête qui s'apparente par bien des égards à une monographie régimentaire[169].

Retrouver la complexité sociale

A cette complexité des archives, qui n'est jamais qu'un reflet de la tentaculaire structure qu'est l'armée française de 1914-1918, s'ajoute de surcroît celle inhérente à la vie des individus que cette source entend retracer. Or, resituer dans des trajectoires sociales le parcours des hommes qui, pendant la Première Guerre mondiale, portent l'uniforme du 47e RI ne peut se faire que sur la seule base des registres matricules du recrutement.

L'exemple du sous-lieutenant Joseph Budé illustre bien la nécessité de recourir à d'autres archives. Il ne s'agit pas pour nous de minorer l'intérêt de ce type de document, bien au contraire, mais plutôt de rappeler un principe cardinal de la méthode historique : le

[166] Arch. dép. I&V : 1 R 1993.45 ; 26 N 636/6, JMO 47e RI, 29 août 1914 et 26 N 727/6, 30 août 1914.
[167] Arch. dép. Nord : table du bureau de recrutement de Lille, classe 1900.
[168] Nous avons épluché, sans succès, les tables des bureaux de recrutement des départements du Nord, de l'Aisne et de la 10e région militaire. Ajoutons de surcroît que l'interrogation du Grand Mémorial n'a abouti à aucun résultat. [http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial | page consultée le 29 juillet 2019].
[169] GUILLOT, Hélène, *Les soldats de la mémoire. La Section photographique de l'armée, 1915-1919*, Paris, Presses universitaire de Paris Nanterre, 2017, p. 63

croisement des sources. En effet, si l'on s'en tient à son seul registre matricule, Joseph Budé parait en tout point conforme au portrait de l'officier subalterne portant au début du conflit l'uniforme du 47e RI[170] : bien qu'affirmant exercer la profession de comptable lors de son passage devant le Conseil de révision, il inaugure en 1903 une série d'engagements successifs au 2e RI. Sortant progressivement du rang, il est nommé sous-lieutenant à titre temporaire le 11 mai 1915 et est transféré le lendemain au 47e RI[171]. Or, éluder le milieu socio-professionnel dans lequel grandit Joseph Budé est se priver d'informations qui éclairent grandement son parcours puisqu'il se révèle être le fils d'un militaire de carrière, information qui ne nous est pas donnée par les registres de l'état-civil de Saint-Cast, puisque de manière assez curieuse il n'y figure pas, mais par un entrefilet publié par *Le Salut,* article précisant de surcroît que son père est officier général[172]. Loin d'être le reflet de l'ascenseur social que peut être l'armée de la *Belle époque* et, plus singulièrement encore, des premiers mois de la Grande Guerre, là où les opportunités de promotion sont les plus fréquentes du fait des importantes pertes dans l'encadrement lors des premières semaines de la campagne, un tel parcours relève en réalité d'une logique contraire pouvant être assimilée au mieux à un mécanisme de reproduction, au pire à une certaine forme de relégation sociale. Loin de terminer le conflit en tant qu'officier général, Joseph Budé est en effet mort pour la France à Habarcq, le 14 juillet 1915, avec le grade de sous-lieutenant[173].

C'est cette complexité des trajectoires sociales qui conduit à, certes, baser cette enquête prosopographique sur les registres matricules du recrutement, en partant du fichiers des morts pour la France, mais en élargissant les dépouillements à bien d'autres archives. Si l'on s'en tient à la fiche matricule du capitaine Louis Canneva, on pourrait croire que cet officier réside à Rennes au moment de la déclaration de guerre. Or, non seulement cette information est fausse – c'est en effet sa domiciliation lors de son passage devant le Conseil de révision… en 1901 – mais elle se révèle singulièrement imprécise[174]. En effet, l'annuaire d'Ille-et-Vilaine nous apprend que cet officier réside à Saint-Malo en 1914, à l'instar d'ailleurs de tous les officiers du 47e RI qui logent là ou à Paramé, se devant en effet d'être à

[170] LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat*…, *op. cit.*, p. 30-36.
[171] Arch. dép. I&V : 1 R 1950.979.
[172] « A l'ordre de la division », *Le Salut*, 35eannée, n°18, 29 février – 1er mars 1916, p. 2.
[173] BAVCC/*Mémoire des hommes*.
[174] Arch. dép. I&V: 1 R 1755.1050.

proximité de leurs casernes[175]. Certes, le recours à cette archive permet de gagner en précision. Pour autant, rien dans ces éléments ne vient renseigner la trajectoire de cet officier de carrière. C'est la correspondance de l'imprimeur Charles Oberthür qui nous livre de précieux renseignements quant au milieu socio-culturel dans lequel évolue Louis Canneva dans sa prime jeunesse. En effet, s'il réside alors à Rennes, il grandit surtout au 53, boulevard de Sévigné, soit en plein cœur du quartier le plus bourgeois du chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine, côtoyant futurs avocats, officiers et capitaines d'industrie[176]. Homme bien né, il consolide son capital socioculturel en épousant une Ruellan, fille d'une riche famille d'armateurs malouins qui compte même parmi ses rangs un député, Charles, passé lui aussi par le 47 RI et élu de la Chambre « bleu-horizon » en 1919[177]. Bref, autant d'éléments qui non seulement viennent singulièrement enrichir la démarche prosopographique mais complètent avantageusement les informations qu'il est possible d'extraire de la fiche matricule.

Certains éléments consignés sur cette archive extrêmement riche n'ont de sens que lorsque confrontés à d'autres sources. Le parcours du caporal Georges Hamono est, à première vue, des plus classiques. Né en 1883 à Brest, il effectue son service militaire en 1904 au 47e RI, unité avec laquelle il poursuit toute sa carrière militaire. Mobilisé en tant que caporal, il meurt des suites de ses blessures à Paris, le 23 mars 1916. Preuve sans doute d'une conduite exemplaire, ce poilu se voit cité à l'ordre du régiment le 18 septembre 1921 : « Très bon caporal courageux et énergique, mort pour la France le 23 mars 1916 »[178]. Il est de même possible de supposer à la lecture de la fiche matricule de Georges Hamono que ce simple caporal du 47e RI dispose d'un certain capital culturel puisqu'il est répertorié lors de son passage devant le Conseil de révision comme étant « étudiant »[179]. On sait même qu'il part quelques temps à New York, ce qui, là encore, n'est pas anodin. A l'évidence, Georges Hamono est « bien né ». Cette intuition est confirmée par son acte de naissance puisqu'on apprend que son père est, au moment de sa venue au monde, président du Tribunal civil de

[175] Arch. dép. I&V : 2 Per 2966, annuaire d'Ille-et-Vilaine, 1914. Sur la domiciliation et le logement des officiers du 47e RI au moment de l'entrée en guerre on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit*., p. 34-35.
[176] OBERTHÜR, Charles (édition présentée et préparée par CORBE, Bernard et LAGADEC, Yann), *Lettres de guerre (1914-1918)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 97 et 114.
[177] JEAN, Marc (Edition présentée par), *Les dix frères Ruellan, héros et martyrs, 1914-1918*, Saint-Malo, Editions Cristel, 2011, p. 81.
[178] Arch. dép. I&V: 1 R 1968.765.
[179] Arch. dép. I&V: 1 R 1968.765.

Brest[180]. Mais c'est la recherche textuelle disponible sur le site *Gallica*, le site internet de la Bibliothèque nationale de France, qui permet de resituer pleinement Georges Hamono dans l'environnement socioculturel qui est le sien. En effet, le recours à la presse bretonne permet d'apprendre que ce « simple » caporal est aussi le beau-frère d'Emmanuel Desgrée du Lou, puissant directeur de *L'Ouest-Eclair*[181]. Dès lors, la citation attribuée à titre posthume à Georges Hamono prend un tout autre sens. La mémoire étant avant tout affaire de vivants et outil politique du temps présent, on mesure aisément tout l'intérêt de cette distinction pour une famille si en vue, à une époque où l'exemplarité citoyenne est encore, et durablement du reste, indexée sur l'expérience combattante[182]. De même, semblable réflexion peut probablement être formulée à propos du lieutenant François Simon, tué à l'ennemi le 16 juin 1915, titulaire de deux citations à titre posthume dont l'une à l'ordre de la division et fils de l'influent président de la section rennaise du Souvenir français, Francis Simon[183].

Le vocabulaire employé par les rédacteurs des fiches matricules n'est pas sans être, à l'occasion, trompeur et impose une lecture très rapprochée de l'archive. Natif du Theil de Bretagne, Albert Albert [*sic*] est déclaré lors de son passage devant le conseil de révision, en 1903, comme exerçant la profession de « cultivateur ». Mais contrairement à bien des « laboureurs » et autres « journaliers » qui portent l'uniforme du 47e RI pendant la Grande Guerre, il est le fils d'un « propriétaire », mot qui laisse entrevoir une réalité sociale bien différente supposant, si ce n'est l'opulence, au moins un certain confort économique et social[184]. Un cas tel que celui-ci invite donc à souligner combien les données collectées au sein des registres matricules du recrutement doivent être pondérées par d'autres sources et notamment la profession des parents indiquée sur les registres de naissance, ce qui suppose une lecture éminemment individualisée des fiches composant les registres matricules du recrutement. Là est une étape qui nous semble obligatoire à qui souhaite « retrouver le monde social en guerre », pour reprendre l'expression de F. Rousseau, et envisager les individus en termes de trajectoire, c'est-à-dire en partant du milieu socio-professionnel d'origine jusqu'à la

[180] Arch. mun. Brest : 1 E 190 et « Assistance judiciaire », *L'Ouest-Eclair*, 5e année, n°1261, 28 janvier 1903, p. 3.
[181] « Citation posthume », *L'Ouest-Eclair*, 22e année, n° 7523, 10 octobre 1921, p. 3 et « Nécrologie », *L'Ouest-Eclair*, 24e année, n°7859, 11 avril 1923, p. 4.
[182] Sur cette question on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Unis comme au front (populaire) ? Les anciens combattants d'Ille-et-Vilaine et le scrutin du printemps 1936 », *in* LE GALL, Erwan et PRIGENT, François, *C'était 1936, Le Front populaire vu de Bretagne*, Rennes, Editions Goater, 2016, p. 256-285.
[183] BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. dép. I&V. : 1 R 2080.2075; Arch. mun. Rennes : H 54-4 et 2 E 98 ; *Livre d'or du Lycée de Rennes*, Rennes, Oberthür, 1922, p. 203.
[184] Arch. dép. I& V : 10 NUM 35333 551 et 1 R 1973.1332.

mort sous l'uniforme du 47e RI[185]. C'est en tout cas ce à quoi nous parait inviter le cas du capitaine Yves Le Guennic puisque si son père est répertorié comme étant « laboureur », celui-ci est en fait attaché au service d'Aimery de Rochechouart et est ainsi souvent amené à négocier ou gérer les biens du marquis situés à Dinard, Hennebont ou Saint-Brieuc[186].

Déperdition de données

Si elle est un document administratif particulièrement aride pour qui ne sait pas la déchiffrer, la fiche matricule n'en demeure pas moins une pièce synthétisant, en quelques entrées, la vie d'un homme astreint aux obligations militaires de son temps. Mais l'exemple d'Emile Gillet rappelle combien les modalités de l'ajournement sont, un siècle après les faits, difficiles à appréhender et doivent, en conséquence, imposer une certaine humilité face à la source. En effet, cet individu est ajourné en octobre 1914 pour « faiblesse » par le Conseil de révision de Saint-Jean Brévelay, dans le Morbihan. Mais, récupéré, il est incorporé au 47e RI quelques jours plus tard, le 15 décembre. Bien entendu, la chronologie très resserrée ne manque pas d'interroger puisqu'il parait peu probable qu'une telle pathologie puisse s'estomper en si peu de semaines. Celle-ci se révèle d'ailleurs d'autant plus difficile à cerner que cet individu déclare exercer, lors de son passage devant le Conseil de révision, la profession d'ouvrier agricole, métier où force et endurance sont pourtant de rigueur[187]. Il est en définitive difficile de savoir avec une absolue certitude si le cas d'Emile Gillet renvoi à une stratégie d'évitement[188] ou s'il est la traduction d'un abaissement drastique des critères d'incorporation. Or là est une interrogation essentielle dans le cadre d'une monographie régimentaire car, mis en série, de tels parcours posent implicitement l'épineuse question de la qualité physique des rangs. C'est que nous verrons dans le cadre du chapitre 7 de la présente enquête.

---

[185] ROUSSEAU, Frédéric, « 14-18, retrouver le monde social en guerre. *Oser penser, oser écrire*… », *in* ROUSSEAU, Frédéric (dir.), La Grande Guerre des sciences sociales, Outremont, Athéna, 2014, p. 9-24.
[186] Arch. dép. CdA : EC Plouguernevel et 1 R 990.322 ; Archives privées François-Xavier Le Baquer. Pour de plus amples détails sur cet individu on renverra à [http://enenvor.fr/dico_bio_47/l.html | page consulté le 24 octobre 2016].
[187] Arch. dép. Morbihan : R 2297.1507.
[188] Sur cette notion se reporter à ROUSSEAU, Frédéric, « De l'élan patriotique aux stratégies d'évitement. Anatomie des engagements volontaires souscrits à Nîmes durant la Grande Guerre », *in* HEYRIES, Hubert et MURACCIOLE, Jean-François, *Le soldat volontaire en Europe au XXe siècle, de l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007, p. 133- 167. Cette notion est à rapprocher de celle de « refus de basse intensité » employée notamment par OFFENSTADT, Nicolas, « Rebelles et insoumis », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, p. 358.

Bien que formidablement riches, les fiches matricules du recrutement ne sont pas totalement exhaustives. Cela est d'autant plus vrai dans le cadre d'une monographie du 47e RI, unité recrutant pour une large part dans les Côtes-du-Nord. Les archives du bureau de recrutement de Guingamp, et dans une moindre mesure celles de Saint-Brieuc et Saint-Brieuc/Dinan, ont en effet largement souffert de la Seconde Guerre mondiale. Il en résulte de nombreuses pertes qui impliquent que la base de données issue de la liste des morts pour la France du 47e RI ne puisse être complète. Les archives départementales des Côtes d'Armor expliquent que ces registres sont saisis en 1940 comme butin de guerre par les troupes allemandes et transportées à Berlin. Saisis en 1945 par les Soviétiques, ils sont envoyés à Moscou où ils restent jusqu'en 1990 sous l'administration du KGB :

> « Considérés comme définitivement disparus, ces registres étaient en fait conservés dans le volumineux ensemble d'archives publiques françaises (représentant près de 6 km de documents, dont le fonds de la Sûreté Générale et le fonds de la Grande Loge de France, notamment) rendu à la France par les autorités russes dans les années 1990. Les registres du bureau du recrutement de Guingamp ont été restitués aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, par l'intermédiaire du Service historique de la Défense, en deux temps (2004, 2011-2012) : 40 registres et listes matricules en 2004, 39 en 2011, 58 en juin et juillet 2012, soit un total de 137 documents originaux réintégrés dans leur fonds d'origine. »[189]

Les archives du bureau du recrutement de Guingamp ne sont pas les seules à avoir souffert de la Seconde Guerre mondiale. Les registres du bureau de recrutement de Dunkerque semblent avoir été détruits pendant le conflit, de même que ceux de Saint-Lô, ville il est vrai passablement bombardée en 1944. La fiche de Joseph Cunin qui, de la classe 1913, dépend du bureau de recrutement d'Epinal est quant à elle vierge de toute information concernant son parcours militaire ce qui, là encore, doit pouvoir être imputé aux destructions d'archives pendant la Seconde Guerre mondiale[190]. D'autres cas sont eux plus énigmatiques, à l'instar de celui de Jean Roche. Mort pour la France sous l'uniforme du 47e RI en octobre 1917, il dépend du bureau recrutement de Roanne dont les registres matricules sont conservés aux archives départementales de la Loire et de l'Allier. Malheureusement, cette double affectation n'empêche pas les pertes, tout particulièrement dans la classe 1905, celle de Jean Roche.

---

[189] [http://archives.cotesdarmor.fr/uploads/REDACTEURS/registres1Rmaj0108.pdf | page consultée le 23 août 2016]
[190] Arch. dép. Vosges : 1 R R 1667.1580

Les disparitions sont donc fréquentes : sur les 2 688 morts pour la France de la base de données, 410 fiches manquent à l'appel, soit une proportion de l'ordre de 15%. Pour autant, nombre de fiches matricules ont été recomposées par l'autorité militaire sous forme de feuillets nominatifs de contrôle, ce type de formulaire entrant en vigueur après la Seconde Guerre mondiale. Or ceux-ci invitent à une lecture particulièrement scrupuleuse, loin du taylorisme quantitatif, sous peine d'importantes déperditions de données. En effet, les informations consignées sur ces archives sont non seulement lacunaires, voire très lacunaires[191], mais, de surcroît, d'une fiabilité relative. Tel est par exemple le cas du feuillet nominatif de contrôle d'Elie Brussot. Natif de Plénée-Jugon, il est répertorié comme ne portant jamais l'uniforme du 47e RI et comme étant mort pour la France sous celui du 2e RI en septembre 1917. Mieux, ce document indique qu'il est inhumé au cimetière militaire de Glorieux[192]. Or non seulement la base des morts pour la France du site *Mémoire des hommes* le répertorie comme étant mort sous l'uniforme du 47e RI mais cette information est confirmée par un autre thésaurus, répertoriant pour sa part les sépultures de guerre[193]. Autre exemple, celui d'Henri Chaton, décrit par son feuillet nominatif de contrôle comme « tué à l'ennemi » le 9 mai 1915 à Saint-Laurent-Blangy non sous l'uniforme du 47e RI mais du 247e RI[194]. Pour autant, une lecture attentive de la source, associée à une connaissance fine du parcours des unités rattachées au dépôt de Saint-Malo, rappelle que ce régiment de réserve occupe alors des tranchées dans le secteur du Bois-Sabot, dans la Marne, non loin de Suippes. De plus, ce soldat de 2e classe est inhumé sous le numéro 5415 en la nécropole nationale de la Targette à Neuville-Saint-Vaast, commune artésienne située à moins de dix kilomètres de Saint-Laurent-Blangy et où le 47e RI combat au printemps 1915[195]. Contrairement à ce qu'indique son feuillet nominatif de contrôle, cet individu est donc bien mort sous l'uniforme de l'unité d'active, et non de réserve, dont la garnison se trouve Saint-Malo.

On mesure donc tout l'intérêt d'une lecture particulièrement approfondie de l'archive, précaution méthodologique qui s'applique aussi aux fiches matricules du recrutement, pourtant censément plus fiables. Subtil est à cet égard le cas de François Dochez. Arrivé au 47e RI en juin 1915, il trouve la mort quelques semaines plus tard, à la suite de l'offensive du

[191] Par exemple Arch. dép. CdA : 1 R 1269.1579, complètement vierge et correspondant à la fiche de l'adjudant Charles Delavigne.
[192] Arch. dép. CdA : 1 R 1252.1817.
[193] BAVCC/*Mémoire des hommes* (base morts pour la France et sépultures de guerre). [https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/ | page consultée le 29 juillet 2019]
[194] Arch. dép. CdA : 1 R 1215.1529.
[195] SHD-DAT : 26 N 727/6, JMO 47e RI, 8 mai 1915 et [ttp://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr [consulté le 11 septembre 2016].

25 septembre en Champagne. Pour autant, si la fiche matricule de l'intéressé permet effectivement de corriger celle mise en ligne sur le site *Mémoire des hommes*, c'est au prix d'une connaissance précise de ces combats. En effet, ce soldat de 2e classe exerçant la profession de charretier y est répertorié comme « tué à l'ennemi » le 28 septembre 1915 à Termes. Mais cette mention est contrecarrée par la fiche matricule qui précise qu'il décède, des suites de blessures à l'évidence reçues lors de l'offensive engagée trois jours plus tôt, en une ambulance située en cette commune[196]. Précisons d'ailleurs que cette affirmation parait bien plus logique que celle répertoriée sur la fiche mort pour la France puisque le journal des marches et des opérations du 47e RI ne consigne aucune perte pour le 28 septembre 1915[197]. Néanmoins, ce que ne dit pas la fiche matricule, c'est que Termes est une commune située de l'autre côté de la ligne de front ce qui, implicitement, révèle que François Dochez est capturé par les Allemands[198].

Non seulement les feuillets matricules ne disent pas tout mais ils peuvent parfois, à leur corps défendant, mentir. L'individu n'est en réalité pas réductible à une fiche, quand bien même celle-ci serait le résultat de la science militaro-administrative de la *Belle époque*. Sources indispensables, les registres matricules du recrutement n'en comportent pas moins des lacunes, des zones d'ombres, et ne peuvent prétendre à eux seuls retranscrire la composition sociale de l'armée française de la Grande Guerre. La déperdition de données est un risque d'autant plus prégnant qu'en resserrant la focale d'analyse, la monographie régimentaire contribue à redonner du sens à des termes qui, trop englobants, n'en ont au final plus. *Quid* ainsi de l'idée de « poilu » lorsque sous le même terme se mêlent le chiffonnier Jean Raoult, le journalier Jean Le Goff, le laboureur Guillaume Le Soudeur, le vicomte Edouard de la Moussaye, l'étudiant en droit Paul Legouix ou encore le chartiste Robert Brun, autant d'exemple dont on a vu dans le précédent chapitre qu'ils renvoient au régiment en tant que pluralité de groupes sociaux ?[199] De même, qu'en est-il de notions aussi floues que « le front » ou encore « l'Armée », étant entendu que l'expérience combattante au sein d'une unité telle que le 47e RI a sans doute peu à voir avec celle que peuvent connaître, pour ne citer qu'un seul exemple, les mobilisés d'une COA affectée au front d'Orient ?

---

[196] BAVC//*Mémoire des hommes* et Arch. dép. Oise : RP 954.132.
[197] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 28 septembre 1915.
[198] LE GALL, Erwan, « Autour de l'offensive du 25 septembre 1915. En tranchées avec le 47e régiment d'infanterie », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°6, été 2015, en ligne.
[199] Arch. dép. CdA : 1 R 1314.1394, 1 R 1979.602, 1 R 1981.1779; Arch. dép. I&V: 1 R 1829.705; Arch. dép. Manche: 1 R2/167.534; Arch. dép. Bouches-du-Rhône : 1 R 1409.3754.

Du témoignage

De la même manière qu'il n'est pas utile de revenir dans ces pages sur la présentation de la fiche matricule en tant que source opérée au début des années 1980 par J. Maurin, il n'apparaît pas opportun de reprendre l'abondante littérature qui, depuis J. Norton Cru à F. Rousseau, développe la question du témoignage combattant[200]. C'est donc moins sur ces archives que porte notre propos que sur leur utilisation dans le cadre d'une monographie régimentaire. Source par définition individuelle, pour ne pas dire intime, le témoignage, qu'il soit écrit mais aussi pictural (esquisse, aquarelle ou encore photographie), doit être mis en série afin de dégager ce qui d'une part relève des structures discursives socialement en vigueur et ce qui, d'autre part, est vraiment le fruit de la réflexion et du ressenti idiosyncrasiques de l'auteur.

Instantanés de Grande Guerre

En effet, contrairement à ce qui a longtemps pu être affirmé, et l'est encore parfois du reste, le témoignage ne dit pas la « vérité » de la guerre face à une « histoire officielle » nécessairement tronquée, censurée[201]. Il est d'autant plus nécessaire de le rappeler en ce qui concerne le témoignage photographique que ce support est considéré au début du XXe siècle comme ayant valeur de preuve. C'est d'ailleurs bien une des raisons essentielles qui préside à la création au printemps 1915 de la Section photographique de l'armée. Cette institution, qui ne tardera d'ailleurs pas à fusionner avec la Section cinématographique de l'Armée, est

[200] MAURIN, Jules, *Armée, guerre, société…, op. cit.*, chapitre premier : « Les registres matricules du recrutement : source de base », p. 25-72. NORTON CRU, Jean, *Témoins : Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Paris, Les Etincelles, 1929 et ROUSSEAU, Frédéric, *Le procès des témoins de la Grande Guerre : l'Affaire Norton Cru*, Paris, Seuil, 2003. Parmi de très nombreuses références et sans prétendre aucunement à l'exhaustivité on mentionnera : GRANDHOMME, Jean-Noël, « Les Carnets et souvenirs de combattants de la Grande Guerre. Autour de trois publications récentes », *in* HENRYOT, Fabienne (dir.), *L'historien face au manuscrit. Du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2011, p. 305-329 ; HEIMBERG, Charles, ROUSSEAU, Frédéric et THANASSEKOS, Yannis (dir.), *Témoins et témoignages. Figures et objets dans l'histoire du XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2016 ; LACOSTE, Charlotte et VEDRINES, Bruno, « Du témoignage. Autour de Jean Norton Cru », *En Jeu. Histoire et mémoires vivantes*, n°6, décembre 1915, p. 7-94. Pour élargir chronologiquement la question et profiter d'une réflexion particulièrement stimulante on renverra également à CARRARD, Philippe, *Nous avons combattu pour Hitler*, Paris, Armand Colin, 2011 ainsi qu'au classique WIEVIORKA, Annette, *L'Ere du témoin*, Paris, Hachette, 1998.

[201] C'est ainsi par exemple que GUENO, Jean-Pierre, « Préface », *in* WACQUET, Jean (d'après l'ouvrage original de GUENO, Jean-Pierre et LAPLUME, Yves), *Paroles de Poilus, Lettres et carnets du front 1914-1918*, Soleil, Toulon, 2006, non paginé affirme : « la parole individuelle des poilus de la Grande Guerre disait le vrai poids de leurs souffrances, leur sentiment de révolte devant l'incompétence et le manque d'humanisme de leurs états-majors ».

chargée de prendre les clichés intéressants « au point de vue historique, au point de vue de la propagande par l'image dans les pays neutres, au point de vue des opérations militaires, pour la constitution des archives documentaires du ministère de la Guerre »[202]. C'est donc dans le cadre d'un véritable système d'information qu'il faut comprendre ces clichés produits par l'armée, ceux-ci étant par ailleurs abondamment diffusés par la presse[203]. Il serait dès lors tentant d'opposer aux images des opérateurs de la Section photographique et cinématographique de l'Armée les clichés des « simples poilus », pris avec leurs appareils personnels. Mais cette dichotomie se révèle largement inopérante[204]. Originaire de Plouha, simple soldat de 2e classe déclarant exercer lors de son passage devant le Conseil de révision en 1913 la profession de cultivateur[205], Emile Le Guen est à l'origine d'une formidable collection de photographies de la Grande Guerre, aujourd'hui affectueusement conservée par son fils, Jean-Claude, dans une boite en fer dont l'oxydation semble à elle-seule dire l'âge[206]. A l'intérieur, s'y trouve notamment un cliché figurant des ruines, sans lieu ni date mais avec la mention « abri déchiqueté à gauche ».

[202] « Rapport sur la création, le fonctionnement, et les résultats de la section photographique de l'armée », 10 octobre 1917, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, p. 21. Cité *in* GUILLOT, Hélène, « La section photographique de l'armée et la Grande Guerre. De la création en 1915 à la non-dissolution », *Revue historique des armées*, n°258, p. 110-117.

[203] BEURIER, Joëlle, *Photographier la Grande Guerre. France-Allemagne. L'Héroïsme et la violence dans les magazines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

[204] Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Dans la *Chambre claire* d'Alexandre Mounicot. Réflexions barthiennes sur un fonds de photographies privées de la Grande Guerre », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°9, hiver 2017, en ligne.

[205] Arch. dép. CdA : 1 R 1326.1597.

[206] Nous souhaiterions témoigner ici toute notre gratitude à Jean-Claude Le Guen qui a accepté de nous confier pour numérisation ses précieux fonds d'archives.



Figure 5: Abri déchiqueté à gauche. Sans lieu ni date. Archives privées Jean-Claude Le Guen.

Une archive telle que celle-ci ne se laisse pas aisément analyser, rappelant par la même occasion combien la légende est un complément essentiel d'information[207]. Il n'est toutefois pas interdit de penser que ce cliché a pu témoigner, aux yeux d'Emile Le Guen, de la violence du conflit mais aussi du caractère défensif de cette guerre, ce qui implicitement sous-entendrait que les destructions infligées à cet abri sont du fait des Allemands. Pour autant, cette photo est-elle, dans ce qu'elle peut signifier pour Emile Le Guen, fondamentalement différente d'une carte postale telle que celle figurant sur son recto des habitations de la Rue du Pot d'Etain, à Soissons, détruites par la « Campagne 1914-1917 » ? E. Danchin rappelle en effet que « la photographie de ruines fonctionne comme une mnémonique de la destruction, c'est-à-dire comme un moyen qui facilite la conservation et le rappel des édifices à préserver, des lieux traversés ou des événements vécus à distance »[208]. Or semblable interrogation nous place au cœur de la « relation photographique » identifiée par R. Barthes[209]**.** Dans *La Chambre claire*, le philosophe dévoile toute la complexité de cette pratique en apparence anodine. Il s'agit en effet pour le photographe de faire une image, ce qui renvoie très explicitement au terme « d'opérateur » alors fréquemment employé, tandis que pour la

[207] VAN YPERSELE, Laurence, « La photographie comme source pour l'historien », *Recherches en communication*, n°27, 2007, p. 136.
[208] DANCHIN, Emmanuelle, *Le Temps des ruines. 1914-1921*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 269.
[209] BARTHES, Roland, *La Chambre claire, notes sur la photographie*, Paris, Gallimard, 1980.

personne immortalisée, il faut subir ce regard en posant devant l'objectif, ce qui n'est bien évidemment pas sans incidence sur ce qu'elle-même renvoie. Enfin, il importe de regarder le cliché produit, action qui doit ici se considérer dans une perspective diachronique. En effet, le regard que l'on pose aujourd'hui sur la carte postale mentionnée plus haut n'est pas forcément celui qu'Emile Le Guen y porte pendant la Grande Guerre, réalité qui nous rappelle que moins que le cliché en lui-même, c'est ce qu'il représente aux yeux des combattants du 47e RI qui nous intéresse. Or, faute d'écrits expliquant précisément ce que ressent telle ou telle personne en face de telle ou telle photographie, force est le plus souvent de s'en tenir à des hypothèses.



Figure 6: Carte postale (détail). Archives privées Jean-Claude Le Guen.

De plus, ni les acteurs, ni même la pratique photographique, ne doivent être considérés hors-sol, en dehors de leurs contextes. Analysant les archives privées d'un couple d'occitans de condition modeste, L. Capdevila rappelle combien les classiques portraits de régiment sont biaisés par l'institution militaire et forge dans le sillage de M. Tournier le concept d'extimité[210]. Ne relevant pas entièrement du for privé, de l'intimité, ces archives sont en

[210] TOURNIER, Michel, *Journal extime*, Paris, Gallimard, 2004, p. 9 explique sa démarche : « Il y a longtemps que j'ai pris l'habitude de noter non seulement les étapes et les incidents de mes voyages, mais les événements petits et grands de ma vie quotidienne, le temps qu'il fait, les métamorphoses de mon jardin, les visites que je reçois, les coups durs et les coups doux du destin. On peut parler de *journal* sans doute, mais il s'agit du contraire d'un *journal intime*. J'ai forgé pour le définir le mot

réalité coproduites par l'espace social. En conséquence, elles ne sauraient être considérées comme rendant uniquement compte des représentations des classes populaires puisque la marque d'institutions dominantes, dans le cas présent l'armée, y est clairement perceptible[211]. On sait néanmoins la fonction sociale de ces portraits qui, à la *Belle époque*, attestent du passage à l'âge adulte et sont la plupart du temps réalisés dans les studios qui jouxtent les casernes. En découlent des poses bien spécifiques, mises en scène de la virilité où les jeunes hommes affectent régulièrement une tranquille nonchalance, cigarette à la main et fine moustache surlignant les contours de la lèvre supérieure[212]. Pourtant, la collection de photographies d'Emile Le Guen nous rappelle que l'analyse de ces portraits est encore plus complexe puisque plusieurs clichés le représentent, lui et/ou ses frères, pendant la Grande Guerre[213]. Prises dans divers studios, à Saint-Brieuc mais également à Plouha, vraisemblablement le temps d'une permission, ces photographies montrent des corps droits et assurés, sanglés dans des uniformes où apparaissent en évidence brisques, galons et décorations, dans des décors qui semblent être les mêmes que ceux employés avant 1914. De toute évidence, le but assigné à ces clichés est à la fois de montrer que l'on va bien et que l'on fait son devoir. Mais au final, ils renseignent peu sur la guerre en cours. D'ailleurs, semblable remarque ne peut-elle pas être formulée à propos de cette photographie où Emile Le Guen pose, vraisemblablement dans un cantonnement de repos, avec un « groupe de brancardiers du

---

extime. Habitant la campagne depuis près d'un demi-siècle, je vis dans une société d'artisans et de petits paysans peu attentifs à leurs états d'âme. Ce journal *extime* s'apparente au *livre de raison* où les modestes hobereaux de jadis notaient les récoltes, les naissances, les mariages, les décès et les sautes de la météorologie ». Cette paternité est soulignée par GAULTIER-VOITURIEZ, Odile, « La guerre vue de Paris par Etienne de Nalèche, directeur du Journal des débats : de la correspondance personnelle à la chronique quotidienne (1914-1919 », *in* HENWOOD, Philippe et RENE-BAZIN, Paule (dir.), *Ecrire en guerre, 1914-1918. Des archives privées aux usages publics*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 37. Ajoutons que le concept d'extimité est très paradoxal puisque s'il s'avère particulièrement opérant du point de vue des sciences sociales, le livre de Michel Tournier échoue complètement à tenir sa promesse, puisqu'il ne parle en définitive, mais avec un indéniable talent, que de son auteur. Faut-il y voir, pour une fois, une défaite de la littérature ?

[211] CAPDEVILA, Luc, « L'expérience de guerre d'un combattant ordinaire. Une histoire de la souffrance et de la résignation à partir des sources privées (France 1914-1918) », *Modern & Contemporary France*, Vol 11, n°1, 2003, p. 57-67. Ajoutons que CORBIN, Alain*, Paroles de Français anonymes. Au cœur des années trente*, Paris, Albin Michel, 2019, p. 24 ne dit pas autre chose à propos de l'enquête orale qu'il mène en 1967 dans le cadre de sa thèse de 3e cycle : « A l'issue de cette longue quête à la recherche de traces mémorielles infimes, j'en étais venu à considérer d'une nouvelle manière l'histoire de l'opinion politique. Les réponses obtenues soulignaient la force des stéréotypes et leur rôle dans le façonnement de l'imaginaire. L'élaboration des représentations et des opinions s'était effectué à l'école, à l'armée, à l'usine, à l'atelier, au bistrot. […] Les réponses révélaient davantage le poids d'ambiances, de contacts humains que le fruits de réflexions intellectuelles ».

[212] ROYNETTE, Odile, *« Bon pour le service », L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Belin, 2000, p. 219-310 et pour application à un fantassin du 47e RI LE GALL, Erwan, *La Courte Grande Guerre de Jean Morin*, Spézet, Coop Breizh, 2014, p. 75-77.

[213] Archives privées Jean-Claude Le Guen.

47 » ? Là aussi les corps sont le plus droit possible tandis que trois poitrines poussent ostensiblement la Croix de guerre qu'elles arborent. Autrement dit, bien qu'à première vue plus authentique que ceux réalisés en studio, ce portrait n'est-il au final pas aussi extime ? Plus que la guerre, ne dit-il pas au final la permanence d'un discours logeant dans la verticalité et la rectitude des corps la virilité ?[214]



Figure 7: Groupe de brancardiers du 47. La croix désigne Emile Le Guen. Archives privées Jean-Claude Le Guen.

Dans le cas d'Emile Le Guen, la question mérite d'autant plus d'être posée que rien dans sa correspondance ne suggère qu'il possède un appareil photo. Si on sait le fameux *Vest Pocket* relativement fréquent dans les tranchées, à tel point qu'un distributeur comme *Photo-Plait* n'hésite pas à le présenter dans son catalogue comme le « *Kodak* du soldat », il n'en demeure pas moins que la photographie reste une pratique encore couteuse, probablement trop

[214] AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *Combattre, une anthropologie historique de la guerre moderne, (XIXe – XXIe siècle)*, Paris, Seuil, 2008, p. 243 et suivantes. GOYA, Michel, *La Chair et l'acier, l'invention de la guerre moderne*, 1914-1918, Paris, Tallandier, 2004, p. 34 précise que « Sont considérés comme nobles la recherche du duel avec l'ennemi, braver debout et stoïquement le feu ou se sacrifier (ce qui revient au même !). Sont vils ramper, creuser, s'abriter, reculer. »

pour un cultivateur plouhatin[215]. Sans doute est-ce d'ailleurs pourquoi celle-ci se révèle pendant la Grande Guerre beaucoup plus collective que ce qu'on pourrait croire. A partir des photographies d'Henri Despeyrières, A. Lafon exhume d'ailleurs une véritable économie de la photographie dans les tranchées, les clichés s'achetant au tarif de 2 francs les 6, somme permettant au détenteur de l'appareil de se procurer les pellicules, plaques de verre et autres cartes-papier nécessaires à son passe-temps[216]. De toute évidence, c'est par le biais d'un tel commerce qu'Emile Le Guen trouve le moyen de se faire photographie et de réaliser ces portraits, dimension qui ne fait que renforcer l'extimité de ces archives.

Dès lors, puisque l'intime semble la plupart du temps se dérober au photographe, il y a sans doute lieu de se demander si, au final, ce n'est pas la conservation et la mise en collection qui s'avèrent être les éléments les plus déterminants pour l'historien. Par ces gestes, c'est bien l'importance accordée aux images qui est révélée. Pour autant, faute de commentaire précis, leur signification réelle continue pour l'essentiel à se dérober à la connaissance.

Traces écrites

Semblable constat peut probablement être dressé à propos des archives écrites et, là encore, celles d'Emile Le Guen sont sans doute exemplaires : précieusement conservées par son fils, les lettres que lui et ses frères mobilisés au 47e RI écrivent disent beaucoup sur la place qu'occupe dans cette famille la Grande Guerre en tant qu'expérience exceptionnelle, et peut-être même fondatrice. Mais avant de dire en quoi l'analyse de ces documents se révèle être délicate, extimité oblige, il importe de rappeler ce que recouvre dans le cadre de la présente étude l'idée de témoignage écrit.

Diverses et nombreuses sont ces textes éclairant l'histoire de la Première Guerre mondiale puisque ce conflit mobilise un nombre sans précédent d'hommes. Mais en France, du fait des lois scolaires des années 1880, ceux-ci savent pour l'essentiel lire et écrire. Ces archives peuvent néanmoins être classées en deux groupes distincts.

Le premier relève du for privé et regroupe des « textes non fictionnels produits par des gens ordinaires » et s'incarnant en une grande diversité de supports tels que « les livres de raison, les livres de famille, les diaires, les mémoires, les autobiographies, les journaux de

[215] Sur cette question LE GALL, Erwan, « Dans la *Chambre claire* d'Alexandre Mounicot… », *art. cit*.
[216] LAFON, Alexandre, « Autour de la pratique photographique au front. Etude de la collection d'Henri Despeyrières », *Annales du Midi*, n°275, juillet-septembre 2001, p. 394-399.

toute nature (personnel ou *intime*, de voyage, de campagne, de prison…) et, d'une manière générale, tous les textes produits hors institution et témoignant d'une prise de parole personnelle d'un individu, sur lui-même, les siens, sa communauté »[217]. Si tous les poilus du 47e RI n'ont bien évidemment pas la plume de Marcel Proust, si tous ne sont pas des épistoliers et/ou des diaristes compulsifs, tous ou presque participent de la frénésie graphomane qui s'empare des tranchées entre 1914 et 1918. E. Desbois avance ainsi qu'en France, 7 millions de lettres circulent en moyenne quotidiennement entre le front et l'arrière, total qui rapporté à la guerre sur toute sa durée équivaudrait à 1 000 courriers par poilu[218]. A ces envois viennent par ailleurs s'ajouter des dizaines de milliers de carnets, plus ou moins recomposés par leurs auteurs après le conflit, et autant de volumes de mémoires. De ces chiffres qui donnent le vertige, il résulte une masse considérable d'écrits du for privé, ou égo-documents, qui constituent un matériau de premier ordre pour l'historien, et pas uniquement celui de la Grande Guerre.

[217] ARNOUL, Elisabeth, RENARD-FOULTIER, Raphaëlle et RUGGIU, François-Joseph, « Les écrits du for-privé en France de la fin du Moyen-Âge à 1914 : bilan d'une enquête scientifique en cours. Résultats de 2008-2010 », *in* HENRYOT, Fabienne (dir.), *L'historien face au manuscrit…, op. cit.*, p. 167.

[218] DESBOIS, Evelyne, « Paroles de soldats, entre images et écrits », *Mots*, Année 1990, Vol. 24, n°1, p. 44. ALBARET, Laurent, *La Poste pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, Yvert & Tellier, 2016, p. 19-20 évoque en sens inverse des chiffres d'une moindre ampleur mais tout de même très impressionnants : « En octobre 1914, ce sont 600 000 lettres et 40 000 paquets qui partent chaque jour aux soldats mobilisés. Six mois plus tard, ce sont désormais quotidiennement quatre millions de lettres ordinaires, 150 000 paquets, 70 000 journaux et 15 000 mandats cartes et télégraphiques qu'il faut acheminer vers le front ! » On rappellera toutefois dans le sillage de VINCENT, Johan, « Le réseau postal français confronté au développement balnéaire breton (1840-1939) », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°9, hiver 2017, en ligne qui rappelle fort justement que s'il y a graphomanie combattante pendant la Grande Guerre, c'est aussi parce qu'il existe un dense réseau postal avant 1914.

NOM DE L'AUTEUR	TYPE DE	DATE DE	DATE DE FIN	GRADE MAX.
FRED AUBERT	Carnet	27 mai 1918	15 août 1918	Ss-lieutenant
Paul AUDREN	Lettre	Postérieure au 9 mai 1915		Ss-lieutenant
Pierre BERTRAND	Lettre	14 nov. 1914		Caporal
Marcel BREGE	Carnet	1er août 1914	29 sept. 1914	Soldat
Romain BÜHLER	Lettre	15 septembre 1915		Lt-colonel
A. BURCKHARDSMEYER	Correspondance	13 nov. 1918	2 mars 1919	Ss-lieutenant
Augustin CHEVALLIER	Lettre	Après-guerre		Soldat
Jean CHEVILLON	Lettre	3 mai 1915		Soldat
Alexandre DANILO	Bribe de lettre	2 août 1914		Lieutenant
Prosper DUBOIS	Bribes de lettres	Début 1915	1er avril 1916	Capitaine
FOUERE	Bribe de lettre	1915		Capitaine
Jean GROTH	Mémoires	1er août 1914	19 déc. 1914	Capitaine
René GUIHAIRE	Bribe de lettre	1915		Capitaine
Jean HIREL	Carnet	6 avril 1919	23 sept. 1919	Ss-lieutenant
Jehan DE KERGUEZEC	Bribes de carnet	6 mai 1915		Sergent
Auguste LABBE	Mémoires	Juillet 1914	26 sept. 1916	Caporal
Edouard LAINE	Bribe de lettre	Eté 1915		Ss-lieutenant
Henri LAINE	Bribes de lettres	9 Août 1914	25 août 1914	Caporal
Edouard LE GUEN	Correspondance	15 août 1914	19 nov. 1916	Soldat
Emile LE GUEN	Lettres et carnet	3 oct. 1914	12 avril 1916	Soldat
Olivier LE GUEVEL	Correspondance	16 nov. 1914	21 juin 1915	Sergent
Yves LE GUEN	Correspondance	1er oct. 1914	3 juin 1915	Sergent
Pierre LE TOUZE	Carnet	12 nov. 1914	22 sept. 1915	Soldat
Olivier LE GUEVEL	Correspondance	22 sept. 1914	21 juin 1915	Sergent
LEBAS	Bribe de lettre	1915		Commandant
Pierre-M. LEC'HVIEN	Bribes de carnet	Automne 1916		Soldat
LEMARCHAND	Bribe de lettre	1915		Ss-lieutenant
Louis LEMARIE	Bribe de lettre	Date inconnue		Caporal
Louis LESEUX	Carnet	6 août 1914	17 déc. 1914	Soldat
Julien LORET	Mémoires	Guerre entière		Soldat
Jean LOUET	Bribes de lettres	Guerre entière		Soldat
Jean-Louis MONFORT	Bribes de lettres	7 avril 1913	20 août 1914	Soldat
André MOREAUX	Lettre	15 mai 1915		Commandant
Victor N. DE KERANGUE	Lettre	11 mai 1915		Adjudant
Albert OMNES	Carnet	31 juillet 1914	20 oct. 1914	Sergent
Ernest PALLEZ	Correspondance	27 mars 1903	21 août 1914	Ss-lieutenant
F. PEYRESAUBES	Bribe de lettre	1915		Capitaine
Louis PEHU	Bribe de lettre	Mai 1915		Ss-lieutenant
D. P. DES NOAILLES	Correspondance	6 août 1914	8 sept. 1914	Lt-colonel
Joseph PONTRUCHET	Bribe de lettre	30 août 1916		Ss-Lieutenant
Bertrand ROCHARD	Lettre	Avant le 9 mai 1915		Ss-Lieutenant
Maurice ROGER	Correspondance	21 sept. 1914	5 oct. 1914	Adjudant
Julien VERLY	Bribe de lettre	3 février 1915		Ss-lieutenant

Tableau 1 : Panorama des écrits combattants du 47e RI.

Aux côtés de ces archives existent d'autres types de témoignages écrits que l'on pourrait définir comme étant intermédiaires en ce qu'ils sont à cheval sur les sphères privées et publiques. Produits à titre privé, et non par l'intermédiaire d'une quelconque institution, ces textes ne restent toutefois pas confinés au secret d'un placard puisqu'ils sont au contraire rendus publics et donc accessibles à tout un chacun. Tel est ainsi le cas des fragments de lettres de poilus publiés dans la presse ou des carnets, mémoires et correspondances éditées en volume ou cités ponctuellement dans les *Livres d'or*. La dimension extime de ces sources est manifeste et, pour analyser ce qui relève de la plume des auteurs d'une part, de la culture de guerre en tant qu'espace social de co-production discursif d'autre part, il importe d'en faire une lecture très scrupuleuse. Les propos d'Etienne Gautho, publiés en novembre 1915 dans *Le Salut* sont à cet égard particulièrement stimulants. Blessé le 5 octobre 1914 au sud d'Arras lors des combats que mène le 47e RI dans le cadre de la *Course à la mer*, ce soldat de 2e classe originaire de Quintin, dans les Côtes-du-Nord, est capturé par les Allemands mais parvient à s'évader de la ferme où il est astreint au travail. Dans un article signé par un certain C. du Môle et publié par le bihebdomadaire malouin *Le Salut*, il narre son improbable évasion, ses 4 semaines de marche nocturne à travers l'Allemagne et son arrivée, le 11 novembre 1915, au dépôt du 47e RI[219]. Bien entendu, nul ne peut sérieusement envisager qu'un tel article soit publié sans l'aval de l'autorité militaire. Pour autant, la France de 1914-1918 n'est pas l'Union soviétique de la fin des années 1940 et *Le Salut* n'est pas *La Pravda*. En d'autres termes, il n'est pas exclu que les propos d'Etienne Gautho rapportés par la presse soient librement tenus. Et, dans le même temps, rien ne dit que son témoignage ne traduise pas aussi, au moins pour partie, la culture de guerre du moment. Ainsi, que penser de la description qu'il donne de l'Allemagne ?

> « Dans les fermes, on ne trouve plus que des vieillards, des infirmes ou des femmes. Ils ne cachent pas leur lassitude et se plaignent amèrement de la durée de la guerre. Les journaux allemands leur cachent la vérité et assurent que la guerre finira bientôt, mais le peuple ne s'y méprend plus, et le moral baisse… »[220]

Ces quelques lignes soulignent d'autant plus le haut degré d'extimité d'une telle source que cet article est publié quelques semaines après l'attaque du 25 septembre 1915, offensive

[219] MOLE, C. du, « L'Odyssée d'un soldat breton du 47e évadé d'Allemagne », *Le Salut*, 34e année, n°89, 16-17 novembre 1915, p. 1. Ce récit est repris dans une version plus synthétique dans « L'Odyssée d'un évadé d'Allemagne », *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, 45e année, n°48, 27 novembre 1915, p. 3. Curieusement, *L'Ouest-Eclair*, qui couvre pourtant régulièrement l'actualité du 47e RI, n'évoque à notre connaissance pas cette évasion.
[220] MOLE, C. du, « L'Odyssée d'un soldat breton du 47e évadé d'Allemagne »…, *art. cit*.

pendant laquelle le 47e RI essuie de lourdes pertes qui, à n'en pas douter, sont alors connues dans la région de Saint-Malo[221].

Officier de réserve doté d'un fort habitus militaire, Jean Groth est lui capturé pendant la bataille de Charleroi[222]. C'est à titre posthume que paraît, en 1919, le récit qu'il donne de son évasion[223]. Or ce texte, là aussi, n'est pas sans poser un certain nombre de questions du point de vue de son extimité. Il y a bien entendu ce style franchement héroïsant qui n'est pas sans renvoyer à la foi communément répandue avant 1914 en la force du choc, indépendamment de la puissance dévastatrice du feu. Mais c'est la construction même du récit qui, en définitive, pose question et invite à s'interroger quant à la part prise par le discours patriotique d'alors sur la retranscription d'une expérience personnelle. La structure narrative du témoignage est en effet indissociable d'une dimension « aventureuse » et « épique » pour reprendre les termes employés par Y. Lagadec, historien qui rappelle que, quoi qu'hors du commun, un texte tel que celui-ci est au final assez banal dans le paysage éditorial d'alors. Malgré son apparente diversité, cette production se caractérise d'ailleurs par trois figures imposées, à savoir un anti-germanisme aussi viscéral que caricatural, une aptitude à rassurer les familles sur le sort des disparus et, enfin, une tendance à insister sur les difficultés, notamment alimentaires, rencontrées par les populations civiles allemandes, de manière à rappeler combien Paris à l'avantage sur Berlin[224]. Mais, si ce dernier *topos* n'apparait pas sous la plume du capitaine Groth, c'est uniquement parce qu'il s'évade de Belgique et n'est jamais interné en Allemagne, à la différence d'Etienne Gautho qui, on l'a vu, affirme que là-bas « le moral baisse ». Les similitudes dans les structures des récits de ces deux individus interpellent d'autant plus que leurs milieux socio-professionnels sont radicalement différents : le premier est en effet le fils d'un officier général commandant en 1914 une division territoriale tandis que le second déclare lors de son passage devant le Conseil de révision, en 1909, exercer la

[221] Sur ces combats on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Autour de l'offensive du 25 septembre 1915. En tranchées avec le 47e régiment d'infanterie », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°6, été 2015, en ligne.

[222] En août 1914, le père de Jean Groth commande une division territoriale tandis que son frère est sous-lieutenant dans un bataillon de chasseurs à pied. *Dictionnaire biographique des officiers du 47e régiment d'infanterie*, en ligne. [http://enenvor.fr/dico_bio_47/g.html consulté le 24 septembre 2017].

[223] GROTH, Jean, *Récit de l'évasion du capitaine Groth: du 47e d'Infanterie, décoré de la Légion d'honneur, tombé au champ d'honneur le 13 septembre 1916, sur la Somme*, Paris, Lavauzelle, 1919.

[224] LAGADEC, Yann, « *War hent ar gêr*: la Grande Guerre banale et exceptionnelle de Michel Lec'hvien », in LAGADEC, Yann et LE GOFF, Hervé, *War hent ar gêr. Sur la route de la maison : la Grande Guerre banale et exceptionnelle de Michel Lec'hvien*, Pabu, A L'ombre des mots, 2017, p. 161-168. Précisons que ce témoignage écrit dont il existe trois versions pourrait en réalité être l'œuvre de Pierre-Marie Lec'hvien, frère de Michel et aumônier du 47e RI. Sur la question voir LE GOFF, Hervé, « Dans les pas d'un quêteur de mémoire », *Ibid.*, p. 18-24.

profession de cultivateur, à l'instar de ses parents du reste[225]. Plus que la parole de deux poilus, ce que révèlent ces témoignages est en réalité la transversalité des représentations mentales qui forgent la culture de guerre en tant que grille de lecture donnant du sens au réel en cours[226].

A dire vrai, et à rebours de la typologie présentée plus haut, même les archives du for privé n'épargnent pas ces questionnements. Quittant avec le 47e RI l'Artois pour gagner la Champagne, Emile Le Guen écrit à sa mère le 24 juillet 1915 :

> « Nous avons passé près d'Amiens que nous avons laissé à notre gauche, ensuite nous sommes allés à plus de 20 kilomètres plus loin dans un petits pays qu'on appelle Bougainville. François Richard a dû voir ce patelin car le 24e dragons y a passé. Depuis Arras je n'ai aperçu sur tout mon parcours que de magnifiques champs de blés, d'avoine et de betteraves : oh quel beau et riche pays ! Quelle belle plaine qui ne renferme que des valeurs. Les sales Boches ont su nous envahir un riche coin. »[227]

Commet comprendre cette dernière phrase ? Vient-elle réellement de la réflexion propre, intime, du témoin où n'est-elle que le reflet de l'extimité de la source, en l'occurrence de l'écho plus ou moins lointain d'une part d'une culture paysanne qui lit le territoire en fonction de sa fertilité, d'autre part du discours ambiant sur le patriotisme défensif ? Autre façon de formuler le problème, C. Prochasson rappelle qu'une « lettre ne s'écrit jamais sous le régime d'une totale liberté »[228]. Pour les poilus du 47e RI, comme pour les combattants des autres unités du reste, une des fonctions premières du courrier est en effet de rassurer le destinataire. Celle-ci est d'ailleurs bien perceptible dans la lettre qu'envoie le sergent Monfort, sous-officier de carrière de la 3/47e RI, à sa sœur Marie le 20 août 1914. Lui narrant l'accueil reçu en Belgique par la population civile, il écrit :

> « Je t'écrirai le plus souvent possible. Ne te fais pas trop de bile, chère sœur, ton vieux frère ne s'en fait pas beaucoup. Conseil de ton mieux ma pauvre mère et dis-lui qu'on reviendra bientôt victorieux. »[229]

Comment faire dans cette archive la part des choses ? Certain éléments relèvent en effet de la convention d'écriture, à l'instar des termes « ne te fais pas trop de bile »,

[225] Arch. nat.: LH/1210/38 ; Arch. dép. Manche: 5 Mi 101; Arch. dép. I&V: 1 R 2061.1604; Arch. CdA. : EC Plaine-Haute et 1 R 1277.1251.
[226] HORNE, John et KRAMER, Allan, *Les Atrocités allemandes*, Paris, Tallandier, 2005, p. 317.
[227] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen à sa mère, 24 juillet 1915.
[228] PROCHASSON, Christophe, *14-18 Retours d'expériences*, Paris, Texto, Paris, 2008, p. 210.
[229] Archives privées famille Monfort : lettre de Jean Monfort à sa sœur Marie, 20 août 1914.

expression que l'on retrouve dans bien des correspondances, y compris de poilus du 47e RI. D'autres, au contraire, font manifestement écho à l'inquiétude de la famille, puisque Jean Monfort charge sa sœur de « consoler » sa mère. Dès lors, que dit cette lettre des sentiments, du terrain émotionnel dans lequel évolue cet homme à quelques heures de recevoir le baptême du feu ? Pas grand-chose en définitive puisqu'ici force est même d'admettre que l'essentiel se soustrait au regard historien.

Finalement, Etienne Gautho, Jean Groth, Emile Le Guen et Jean Monfort montrent combien il importe de mettre en série les témoignages écrits, autrement dit de les confronter à d'autres archives analogues provenant d'individus servant au sein du 47e RI, mais également dans d'autres unités, afin de circonscrire ce qui d'une part relève de la convention d'écriture forgée par et pour la culture de guerre, d'autre part réfléchit le ressenti véritablement personnel, individuel, de l'écrivant. Autrement dit, ces sources réclament une lecture à la fois approfondie et distanciée. Elles doivent être traitées dans leur unicité mais aussi, et ce de manière très paradoxale, de façon sériée, quantitative serait-on tenté d'écrire[230].

Cette radiographie archivistique est d'autant plus nécessaire que l'optique monographique réduit considérablement l'étendue du corpus, puisque seuls les témoignages émanant d'hommes servant au sein du 47e RI peuvent être ici considérés. Dès lors, se pose l'épineuse question de la représentativité des sources, interrogation qui renvoie aux difficultés d'analyse que posent les trajectoires sociales. En effet, l'opposition bipolaire entre témoignages venant d'*en bas* et d'*en haut* se révèle non seulement peu convaincante dans le cadre d'une démarche telle que celle que nous entreprenons présentement mais est de surcroît incapable de décrire avec suffisamment de finesse la complexité du réel régimentaire. Bien entendu, il ne s'agit pas pour nous de nier l'évidence, à savoir que les rangs du 47e RI sont majoritairement composés d'hommes issus d'un prolétariat tant rural qu'urbain qui s'incarne en centaines d'agriculteurs, cultivateurs, laboureurs, domestiques en tous genres, journaliers, manœuvres ainsi que quelques ouvriers revêtus d'un uniforme. D'ailleurs, en ne considérant que ces professions déclarées lors du passage devant le Conseil de révision, on n'arrive à 1 400 occurrences, soit plus de 52% du total de la base de données. Pour autant, tant la complexité de la réalité sociale que les rapports de hiérarchie au sein de l'organisation qu'est aussi l'armée française de 1914-1918, invitent à grandement nuancer l'idée que les officiers du 47e RI, ceux-là même qui commandent aux hommes du rang de cette unité, relèveraient *de*

[230] Pour un exemple récent d'analyse intertextuelle ayant trait à la Grande Guerre, se reporter à PIGNOT, Manon, *L'appel de la guerre. Des adolescents au combat 1914-1918*, Paris, Anamosa, 2019.

facto d'une « élite » consubstantielle à la notion de « classe dominante ». Certes, les bribes qui nous sont parvenues de la correspondance du lieutenant-colonel Daniel Poncet des Nouailles, commandant en août 1914 le 47e RI, émanent bien d'une plume habituée à l'expression publique, née de surcroît dans un milieu socioculturel particulièrement bien doté puisque son père est magistrat. Néanmoins, elles sont aussi le fait d'un officier supérieur, position certes confortable, si ce n'est enviable, mais qui dans la hiérarchie administrative renvoie à celle occupée par les fonctionnaires intermédiaires[231]. Il importe donc de prendre en compte la trajectoire des individus et de rappeler que, dans le cas présent, ce Saint-Cyrien breveté de l'Ecole de guerre est assurément promis à de plus hautes fonctions lorsque sa carrière est tragiquement interrompue par un obus, pendant la bataille de la Marne, en septembre 1914[232]. Après tout, Daniel Poncet des Nouailles n'est alors que de trois ans le cadet d'un certain Philippe Pétain, lui aussi colonel au moment de la mobilisation générale[233].

Toutefois, une telle remarque s'applique également au capitaine Fernand Cherbonnel, mort pour la France le 20 août 1917 sur la Côte du Poivre, et qui lui aussi témoigne d'une dynamique sociale qu'on ne peut ignorer. Engagé volontaire au 47e RI le 7 avril 1910, ce natif de Coglès, commune située entre Antrain et Fougères, est le fils d'un « cantonnier » et d'une « femme de ménage » qui s'extrait progressivement du rang pour conquérir le galon de sous-lieutenant le 11 octobre 1914, à la faveur des immenses pertes des premières semaines de campagne[234]. Or, si c'est bien sous l'angle d'une belle ascension sociale qu'il faut examiner une trajectoire telle que celle-ci, force est d'admettre que cette réussite complique d'autant la réflexion relative aux archives que peuvent laisser de tels individus. La frontière entre « dominants » et « dominés » est en effet sans doute plus poreuse que ce que suggère cette dichotomie. De surcroît, il convient de ne pas se méprendre sur les termes qui sont employés. Certes, les officiers du 47e RI font assurément partie d'une certaine notabilité, tant au sein de la vaste organisation qu'est l'armée française de 1914-1918 que des espaces particuliers que sont la garnison et/ou les lieux de cantonnement de l'unité. C'est d'ailleurs ce que rappelle la notice nécrologique publiée par *L'Ouest-Eclair* à l'occasion du décès du capitaine Cherbonnel

[231] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Daniel Poncet des Nouailles ; LE BIHAN, Jean, *Au service de l'Etat, les fonctionnaires intermédiaires au XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
[232] Pour de plus amples développements sur les circonstances de la mort de cet officier, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « La Marne ou le champ d'honneur du colonel Poncet des Nouailles », JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre*, Rennes, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine / Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2014, p. 21-31.
[233] VERGEZ-CHAIGNON, Bénédicte, *Pétain*, Paris, Perrin, 2014.
[234] BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. dép. I&V : 10 NUM 35083 147 et 1 R 2074.1154.

puisqu'il est présenté comme étant le « fils d'une très honorable famille coglaise »[235]. Pour autant, il n'en demeure pas moins que les officiers du 47e RI n'appartiennent pas à ce que l'on appelle « l'élite » de l'armée française, celle-ci débutant avec le généralat[236]. C'est dire que loin de la binaire opposition entre archives des classes « dominantes » et « dominées », les témoignages des combattants du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale composent un subtil dégradé de positions sur l'échelle sociale, certaines renvoyant à des sujets très peu dotés en capitaux, d'autres à des situations certes plus confortables mais qui, dans le cadre de l'armée française de 1914-1918, demeurent au mieux intermédiaires.

Là ne doit d'ailleurs pas s'arrêter l'analyse car s'il est une chose de reconstituer le milieu social d'un acteur, en déterminer l'influence sur ses écrits, en d'autres termes mesurer l'extimité des sources qui sont aujourd'hui à notre disposition, en est une autre. Quand bien même il serait soldat de 2e classe au 47e RI, un fantassin ne peut être considéré comme un individu hors-sol et doit être compris au prisme des représentations mentales qui l'entourent et qui, dans une mesure qu'il est bien difficile d'appréhender, le forgent. Bon nombre de combattants du 47e RI, pour ne pas dire l'écrasante majorité, sont en effet des écrivains nés de l'occasion particulière qu'est la Première Guerre mondiale. Or on sait combien prendre la plume est chose peu évidente pour ces populations qui n'en ont pas l'habitude et combien le recours à des conventions d'écriture produites par les « classes dominantes » est tentante pour ces « dominés »[237]. L'exemple de Pierre Hersant est à cet égard particulièrement éloquent. Recueilli par l'assistance publique à la suite du décès, lors de sa naissance à Rennes, de sa mère et non reconnu par son père, il est encore mineur lorsqu'il est affecté, au printemps 1915, au 47e RI. C'est donc au directeur du Service des enfants assistés d'Ille-et-Vilaine qu'il doit s'adresser pour obtenir les modestes sommes d'argent qui, prélevées sur le livret de caisse d'épargne que gère pour lui la Nation, lui permettent d'améliorer son ordinaire de campagne. Or la lettre qu'il écrit le 19 juin 1915, loin de « révéler » la parole de ce poilu, dit au contraire tous le poids des normes sociales dans l'écriture combattante :

---

[235] « Citation », *L'Ouest-Eclair*, 19e année, n°5583, 16 novembre 1917, p. 4.

[236] Sur cette question on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « De la prosopographie dans le cadre d'une monographie régimentaire : l'exemple du 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale », *in* BOUGEARD, Christian et PRIGENT, François (dir.), *La Bretagne en portrait(s) de groupe. Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIIIe-XXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 311-312.

[237] BRANCA-ROSOFF, Sonia, « Conventions d'écriture dans la correspondance des soldats », *Mots*, Année 1990, vol. 24, n°1, p. 21-36

« Samedi 19 juin 1915,

Maissieur linspecteur je vous écris deux mot pour vous dire que je suis tout jour en Bonne santais je deszire que Mallettre vous trouve demaisme Mésieur Linspecteur je vous drais Bien que vous menvoiez une trentaine de franc Par Menda talaigrafic Ca jen nai plus dutous Mais saluetasion

Hersent Pierre

Vois si Mon nadrece séteur 75 10m compagnie 1m sesion 3m equoide 47 caransétieme Dinfanterie »[238]

De là à postuler que la plume des témoins serait comme téléguidée par tout un ensemble de représentations « dominantes », il y a un pas que certains historiens n'hésitent pas à franchir. On sait qu'il a ainsi été beaucoup reproché à A. Becker et S. Audoin-Rouzeau d'ériger les réactions suscitées par l'incendie de la cathédrale Reims en preuve « à la fois du consentement au sacrifice pour sa patrie et de la haine de l'autre »[239]. Récusant cet « esprit de croisade », B. Wilfert-Portal insiste pour sa part, dans une recension de *14-18 retrouver la Guerre* refusée à l'époque par les *Cahiers Jean Jaurès* mais depuis publiée en de nombreux endroits, y compris en ligne, sur le « poids des Etats et […] leur rôle dans l'embrigadement des populations européennes » et « sur le principe de la contrainte imposée aux combattants et plus largement aux populations »[240]. Pourtant les faits, têtus, sont ici difficilement contestables. Non seulement le 47e RI mène en cette mi-septembre 1914, devant le fort de la Pompelle, des combats qui témoignent sans nul doute d'un franchissement de palier dans la violence de guerre[241] mais nombreux sont les hommes dont nous possédons le témoignage à évoquer l'incendie de la cathédrale de Reims.

[238] Arch. dép. I&V : 3 X 226. Nous souhaitons adresser à cette occasion tous nos remerciements à Samuel Boche, et à travers lui à tout le personnel des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, sans qui nous n'aurions pas eu connaissance de cette archives.

[239] AUDOUIN-ROUZEAU, Stéphane et BECKER, Annette, *14/18, retrouver la Guerre*, Paris, Folio, 2003, p. 221. Sur la question de « l'instrumentalisation de la cathédrale de Reims *en ruines* », on pourra se reporter à DANCHIN, Emmanuelle, *Le Temps des ruines…, op. cit.*, p. 63-72.

[240] WILFERT-PORTAL, Blaise, « Au sources d'une histoire controversée. Une lecture de *14-18, retrouver la guerre* de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker », *Agone*, n°53, 2014, p. 46.

[241] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Investir la culture de guerre du premier conflit mondial ? Le 47e régiment d'infanterie au fort de la Pompelle, 13-17 septembre 1914 », *Bulletins et mémoires de la Société archéologique & historique d'Ille-et-Vilaine*, 2012, p. 261-286.

Identité du témoin	Grade	Profession déclarée lors du Conseil de révision	Ecrits à propos de l'incendie de la cathédrale de Reims	Date
BREGE, Marcel	Soldat	Fiche matricule introuvable	« Dans la journée nous voyons le bombardement de Reims et de sa belle cathédrale. »	19 sept. 1914
LABBE, Auguste	Soldat	Laboureur	« Les jours suivants ce n'est que des marches autour de Reims on voyait la cathédrale fumer. »	Non précisé
LESEUX, Louis	Soldat	Domestique	« D'où nous sommes nous apercevons Reims de loin, devant nous. Et le soir, nous voyons des incendies dans cette ville par les Allemands. »	13 sept. 1914
OMNES, Albert	Sergent	Répétiteur de Lycée	« A notre gauche, la cathédrale de Reims dresse les énormes brandons de ses tours en flammes ; toute une partie de la ville brûle sinistrement dans la nuit. »	17 sept. 1914
ROGER, Maurice	Adjudant		« Nous venons de passer en vue de Reims, les armées allemandes reculent, mais hélas cette pauvre ville a été la victime de ces vandales. »	22 sept. 1914

Tableau 2 : Témoignages de poilus du 47e RI relatifs à la destruction de la cathédrale de Reims.

Dès lors, extimité oblige, comment appréhender ces archives ? L'exemple d'Albert Omnès, dont on a vu au chapitre précédent qu'il vit dans un milieu très privilégié, pour ne pas dire exceptionnel, est particulièrement instructif. En 1914, les bacheliers comptent en effet pour 2% d'une classe d'âge, soit entre 6 et 7 000 individus par an sur un total de 300 000 conscrits[242]. Ayant fait des études très longues pour l'époque, il paraît avoir d'autant mieux intériorisé le roman national de la Troisième République, dont on sait la part spécifique qu'elle accorde à la cathédrale de Reims dans le processus de forge du citoyen, qu'il se destine lui-même au professorat[243]. En conséquence, le carnet d'Albert Omnès doit-il être considéré comme celui d'un « dominé », ce que suggérerait son grade de sergent au 47e RI, ou comme celui d'un « dominant » du fait de sa manifeste intériorisation de la vulgate républicaine ?

[242] MARIOT, Nicolas, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 14.
[243] LE GOFF, Jacques, « Reims, ville du sacre » *in* NORA, Pierre (Dir.), *Les Lieux de Mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, p. 649-733 et OMNES, Albert, *Carnet de route, campagne 1914. Notes et impressions prises par le sergent Omnès du 47e régiment d'infanterie*, Plessala, Bretagne 14-18, sans date, p. 0.

Outre la non prise en compte de l'extimité des sources, le reproche que l'on peut formuler à la grille de lecture opposant témoignages de « dominants » et « dominés » est double : non seulement elle fait fi du principe sociologique de base qu'est la combinaison des rôles sociaux chez un même sujet mais elle oublie que l'armée française de 1914-1918, et *a fortori* le 47e RI, est essentiellement composée de civils sous uniforme. Sur les 2 688 morts pour la France que compte le régiment au titre de la Grande Guerre, on ne recense « que » 69 militaires de carrière, total auquel on peut rajouter 4 engagés volontaires en 1915 et 1916, soit en tout 2,7% de la base de données. L'image d'Epinal d'une opposition entre officiers militaires de carrière dominants et civils uniformisés dominés, comme dans une sorte de transposition de la lutte des classes dans les tranchées, ne résiste pas à l'épreuve des faits. Archive par définition individuelle, produite par une plume singulière, le témoignage doit impérativement être resitué dans son contexte de production afin de tenter de déterminer ce qui relève du langage de l'époque, et de la réflexion propre, personnelle, de l'auteur. Là est le paradoxe de cette enquête sur le 47e RI de Saint-Malo puisqu'elle est basée sur une lecture individuelle, au cas par cas, de sources généralement utilisées dans une perspective quantitative et dans une mise en série d'archives qui ne valent habituellement que par leur unicité.

L'ordre illusoire du corpus

Néanmoins, cette manière de faire ne doit pas conduire à une vision déformée de l'historien, celui-ci étant en réalité prisonnier de nombreuses contraintes imposées tant par les sources elles-mêmes que par les modalités du doctorat.

Un tournant archivistique ?

Il faut donc bien se résigner à admettre que les sources ne disent pas tout et que la prétention à recomposer à partir d'archives le milieu social d'un acteur dans son intégralité relève par bien des égards de la pure chimère. Certes, le contemporanéiste est sans doute plus gâté que le médiéviste tant la documentation dont il dispose est, d'un strict point de vue quantitatif, autrement plus volumineuse. Pour autant, on objectera que l'optique monographique contribue à considérablement réduire l'éventail des matériaux disponibles et il n'est au final pas dit que les problèmes rencontrés ne soient pas comparables. Il n'est à cet égard pas anodin que S. Le Goff ne parvienne pas à déterminer l'auteur de la *Chronique*

anonyme de Saint-Brieuc qu'elle a la charge de transcrire, de traduire et de commenter dans le cadre de sa thèse de doctorat[244]. En effet, tout comme ce texte du début du XVe siècle, c'est bien là un problème majeur que posent les journaux des marches et opérations du 47e RI puisque nul document ne peut nous dire qui en sont les rédacteurs.

Ajoutons de surcroît que, dans le corpus réuni pour cette étude, ces archives de l'intime combattant ne cernent que très imparfaitement le « privé du privé » des hommes qui portent l'uniforme du 47e RI pendant la Grande Guerre[245]. Si quelques carnets et témoignages laissent deviner de fortes amitiés et quelques sentiments amoureux, on ne sait toutefois rien de la sexualité de ces hommes qui, rappelons-le, unité d'active oblige, sont pour beaucoup dans la force de l'âge. C'est donc là non seulement une limite essentielle à la toute-puissance du témoignage en tant que matériau pour écrire l'histoire mais, également, une importante restriction à l'intime qui est censé y être dévoilé. Ce d'autant plus que ces sentiments, aussi forts soient-ils, sont historiquement construits ce qui, une fois de plus, renvoie à une certaine extimité de la source.

Par ailleurs, il convient d'avoir à l'esprit que si l'objectivation de la position sociale d'un témoin n'est pas toujours chose évidente, encore plus ardu est de déterminer le regard subjectif qu'un individu porte sur sa propre condition. Il ne suffit pas d'être, encore faut-il en être convaincu, réalité qui à n'en pas douter peut grandement changer la nature d'un témoignage. C'est bien ce que suggère L. Capdevila lorsqu'il rappelle que « les journaux des combattants eux-mêmes posent problème, dans la mesure où lorsque un conscrit s'équipe d'un carnet et d'un crayon, alors qu'il monte au front, il accomplit un acte de mémoire, car, convaincu de vivre un événement exceptionnel il souhaite laisser une trace »[246]. Mais une archive n'est pas monolithique, surtout lorsqu'il s'agit d'un carnet, source qui par définition requiert une perspective diachronique puisque non pas écrite d'un seul tenant mais au fur et à mesure de la campagne. Il en est de même en ce qui concerne une correspondance, archive qui n'a fondamentalement d'intérêt que lorsqu'elle est appréhendée dans la continuité. En effet, un courrier, seul ne dit rien. Ce n'est que confronté à une pratique d'écriture sur le long terme qu'il permet de recenser les baisses, ou au contraire les pics, du moral, sommets dont la

[244] LE GOFF, Sophie, « Transcrire et analyser une source de l'histoire de Bretagne : la *Chronique anonyme de Saint-Brieuc* », Communication prononcée le 23 octobre 2015 au séminaire CERHIO-CRBC de Mûr-de-Bretagne. Non publié.
[245] REBREYEND, Anne-Claire, « Intime », *in* GAUVARD, Claude et SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, Presses universitaires de France, 2015, p. 405.
[246] CAPDEVILA, Luc, « L'expérience de guerre d'un combattant ordinaire…. », *art. cit*., p. 58.

durée est par ailleurs bien difficile à déterminer. En d'autres termes, la perspective diachronique qu'implique une guerre qui n'en finit pas ne fait que compliquer l'analyse. Enfin, il convient d'admettre que déterminer l'auteur véritable d'un texte, qu'il s'agisse d'une simple carte postale écrite à la hâte en première ligne ou d'un ambitieux volume de « mémoires », est chose bien périlleuse. Le parcours biographique du témoin, aussi précisément puisse-t-il être reconstitué, ne dit en effet ni le regard que le sujet porte sur son parcours ni les institutions – l'instituteur, le curé… – qui ont pu modeler son écriture.

Loin d'agir comme un obstacle insurmontable qui invaliderait toute enquête, ce qui reviendrait à tomber dans le piège d'un *archivistic turn*, ces réalités doivent au contraire guider le chercheur entre Charybde et Scylla et l'inviter à la plus grande modestie. Il ne faut en effet jamais perdre de vue les limites interprétatives qu'imposent les sources, dimension qui non seulement souligne l'étendue de ce qui se dérobe à la connaissance mais rappelle qu'une part non négligeable de la Grande Guerre, et *a fortiori* de celle que mène le 47e RI, est bel et bien perdue.

Indéterminés statistiques

Un bon exemple en est fourni par les fiches des morts pour la France qui peuvent, à l'occasion, se révéler très problématiques puisque comportant des erreurs ou des omissions empêchant le moindre développement. Malgré une lecture rapprochée des fiches matricules et un croisement systématique avec d'autres sources, il demeure impossible de statuer sur un certain nombre de cas, comme celui par exemple d'Alexandre Coeuret. Si son feuillet nominatif de contrôle est en effet relativement complet, il n'indique pas la date de son arrivée au 47e RI ce qui ne permet pas de savoir si, notamment, les deux blessures qu'il contracte en septembre 1915 puis en septembre 1917 le sont bien sous l'uniforme de l'unité qui nous intéresse[247]. Intéressante également est la situation d'Ange Gestin. Appartenant à la classe 1904 du bureau de recrutement de Saint-Brieuc, il effectue son service militaire au 71e RI avant d'être transféré, dans la réserve, au 247e RI. C'est d'ailleurs avec cette unité qu'il est mobilisé avant d'être transféré au 47e RI et d'être « tué à l'ennemi » le 14 avril 1918 dans le secteur de Verdun. Malheureusement, le feuillet nominatif de contrôle n'indique pas la date de transfert au 47e RI d'Ange Gestin et il ne nous est ici pas possible de statuer puisqu'il est évacué trois fois, une première fois malade le 6 septembre 1914, une seconde fois le 3 septembre 1915 touché au bras et à la tête par balle, une troisième fois, enfin, le 6 octobre

[247] Arch. dép. CdA : 1 R 2160.967.

1917, blessé au dos et à la cuisse gauche par un éclat de grenade. Si l'on sait les périodes de convalescence et le retour au dépôt propice à un changement d'unité, il n'existe aucune mention de lieu qui puisse donner un quelconque indice permettant de fixer avec précision la date de l'arrivée de ce soldat de 2e classe au 47e RI. Il en est de même pour la citation à l'ordre du régiment qui lui est attribuée : rien ne permet de certifier qu'elle l'est bien au titre de l'unité qui nous intéresse[248].

Parfois, c'est le milieu d'origine qui est impossible à identifier, comme dans le cas de Louis Henry, soldat de 2e classe décédé des suites de ses blessures le 6 mai 1916 à Sainte-Ménéhould. En effet, bien que répertorié, tant sur sa fiche de titulaire de la mention « Mort pour la France » que sur sa fiche matricule comme étant né le 14 décembre 1896 à Janzé, en Ille-et-Vilaine, l'acte de naissance de ce « cultivateur » reste introuvable[249]. Ce sont donc bien des archives qu'il est impossible d'exploiter qui, dans un cas tel que celui-ci, s'offrent à nous.

De même, quelle valeur accorder aux informations détaillant sur les feuillets nominatifs de contrôle le parcours militaire d'un individu ? A dire vrai, la plus grande prudence s'impose. L'autorité militaire n'est d'ailleurs pas sans ignorer cette réalité et indique que « les services homologués qui figurent sur le présent état sont susceptibles d'être révisés au cas où des éléments nouveaux découverts ultérieurement viendraient soit compléter soit infirmer les renseignements recueillis au cours des différentes enquêtes effectuées au vu de leur reconstitution »[250]. On mesure ici la difficulté de la tâche entreprise puisque les enquêtes menées sur les individus constituant notre corpus le sont après la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire au minimum 25 ans après leur mort. D'ailleurs, comment interpréter un document qui ne fait pas mention d'un secours versé à la famille après la mort d'un fantassin du 47e RI ? Cela signifie-t-il réellement qu'aucune aide financière n'a été versée ? En d'autres termes, comment être certain que toutes les informations sont consignées sur la fiche matricule ou le feuillet nominatif de contrôle et que des blessures ou des citations n'ont pas été omises ? Et *quid* des décorations ? Etant donné le faible nombre de Médailles militaires répertoriées dans la base de données, peut-on vraiment être certain de la fiabilité des sources lorsqu'on sait

[248] Arch. dép. CdA : 1 R 1196.1408.
[249] BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. dép. I&V : 1 R 2209.1445, 10 NUM 35136 333 et 10 NUM 35136 28. Il en va de même en ce qui concerne les actes de décès qui peuvent également comporter des erreurs. C'est ainsi par exemple que Gaston Rabuat, mort pour la France le 11 septembre 1916 des suites de ses blessures, est répertorié comme appartenant au 47e régiment d'artillerie, et non d'infanterie, sur les registres de la mairie du 8e arrondissement de Paris. Arch. Paris : 8D 158.
[250] [http://archives.cotesdarmor.fr/uploads/REDACTEURS/registres1Rmaj0108.pdf | page consultée le 23 août 2016].

combien cette distinction est massivement accordée pendant et après le conflit ?[251] A titre d'exemple, rappelons qu'une étude récemment publiée à propos de Romillé, petite bourgade d'Ille-et-Vilaine située à l'ouest de Rennes et dont sont originaires plusieurs fantassins du 47e RI, montre que sur les 30 récipiendaires de cette médaille originaires de cette commune, 16 sont décorés en 1920 ou après, et deux en 1954, année du quarantième anniversaire du déclenchement du conflit[252]. Là encore, c'est en définitive la menace d'un tournant archivistique qui guette le chercheur, obligé de faire avec la documentation dont il dispose.

Une histoire contemporaine

Enfin, il nous faut ici dire quelques mots des divergences de politiques menées par les différents services d'archives en France et à l'étranger. Effet pervers de la décentralisation culturelle, quelques – heureusement rares – conseils départementaux n'acceptent d'adresser des fiches matricules qu'en échange d'une rétribution. Parmi ceux-ci, mentionnons notamment le service départemental des archives du Lot-et-Garonne qui, pourtant prévenu que notre demande s'effectuait dans le cadre d'une thèse de doctorat entreprise à l'université Rennes 2, a cru bon de nous réclamer une « facture d'acquittement » d'un montant de 3,00€[253]. Si une telle somme n'est, après tout, pas exorbitante, nous avons choisi de ne pas accepter ce qui s'apparente, à nos yeux, à un véritable racket contrevenant non seulement à l'idée de science ouverte mais aux principes les plus élémentaires sur lesquels est forgée la notion de service public. Certains rétorqueront que cette modeste contribution est nécessaire au fonctionnement des institutions. Elle nous apparaît au contraire comme résultant d'une volonté d'exploiter une véritable rente de situation parfaitement illégitime puisqu'un tel document a déjà été payé à maintes reprises par la collectivité. Ce sont en effet des impôts en espèces sonnantes et trébuchantes qui ont permis que soient conservées ces sources, d'abord par le Ministère de la Défense au sein de la caserne Bernadotte puis par les Conseils

[251] La base de données ne fait apparaître que 49 poilus morts pour la France titulaires de la Médaille militaire. Il est à noter que cette proportion est sensiblement plus importante en ce qui concerne les soldats survivants au conflit, les archives faisant apparaître une sorte de barème associant cette décoration à une grave blessure (énucléation d'un œil ou amputation). Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Les citations à l'ordre. Essai d'analyse dans une perspective régimentaire », *in* HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan (dir.), *Un adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 47-64.

[252] Association AMPARO, *Les poilus de Romillé. Une commune d'Ille-et-Vilaine et ses conscrits dans la Grande Guerre*, Romillé, Association AMPARO, 2018, p. 175-176.

[253] Courrier électronique référencé CH-D 0991/2017 en date du 18 septembre 2017.

départementaux dans les services spécialisés[254]. Sans compter que ces documents ne sont jamais que l'illustration d'un autre impôt, chèrement acquitté par la population française pendant la Première Guerre mondiale, à savoir dans le cadre de l'adjudant Pierre Gourgues qui était l'objet de notre requête celui du sang.

Différent est le cas des archives de Jersey puisque c'est l'acte de naissance de Jean Hervé que nous souhaitions consulter. En effet, un tel document n'a structurellement pas grand-chose à voir avec l'impôt du sang, même si ce soldat de 2e classe décède des suites de ses blessures en juin 1915[255]. Néanmoins, on ne manquera pas de souligner combien une politique telle que celle-ci diffère du régime en vigueur aux Etats-Unis puisque chaque document dont la conservation a nécessité au minimum 1$ d'origine fédéral tombe automatiquement dans le domaine public. Il y a là un principe dont l'union européenne, et singulièrement la France, feraient bien de s'inspirer. Certes, le cas de Jean Hervé est exceptionnel puisqu'il est, dans notre base de données, le seul individu né à Jersey. Aussi, les conséquences de la politique des archives anglo-normandes ne viendront affecter que dans une proportion très marginale les résultats de cette recherche. Mais une telle situation demeure néanmoins particulièrement regrettable. En effet, les registres matricules de la classe 1904 du bureau de Saint-Brieuc comptent parmi ceux ayant migré jusqu'à Moscou via Berlin pendant la Seconde Guerre mondiale, et la fiche de Jean Hervé est justement manquante. Evoquons d'ailleurs à ce propos le « Livre III du Code des relations entre le public et l'administration » derrière lequel certaines municipalités s'abritent pour ne pas effectuer « les recherches généalogiques »[256]. Heureusement rares, ces communes n'en posent pas moins de grands problèmes quand, et c'est notamment dans le cas dans Finistère, les registres d'état-civil sont partiellement disponibles en ligne. Par ailleurs, citons le cas de la mairie d'Aubervilliers qui, afin de « lutter contre la fraude documentaire » n'envoie plus que par voie postale « les actes de naissance et de mariage »[257]. Sans doute faut-il y voir un effet indirect de l'état d'urgence alors en vigueur et de la lutte contre le terrorisme, mais toujours est-il que jamais nous n'avons reçu l'archive demandée.

[254] Sur le parcours administratif original de ces archives, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « De la prosopographie dans le cadre d'une monographie régimentaire…. », *art. cit.*, p. 308-309.
[255] BAVCC/Mémoire des hommes.
[256] Mail de la mairie de Ploudaniel, reçu le 22 novembre 2017.
[257] Courrier de la mairie d'Aubervilliers daté du 9 septembre 2016.

Il y a enfin les contraintes de la thèse, liées à une activité professionnelle des plus prenantes, qui nous ont imposé des choix. Toutes les archives n'ont donc pas pu être consultées. Si nous avons dépouillé les dossiers de contribution exceptionnelle sur les bénéfices de guerre conservés en Ille-et-Vilaine[258], nous avons en revanche fait l'impasse sur les archives notariales et cadastrales qui auraient pu permettre de mieux cerner l'environnement économique et financier d'un certain nombre de combattants du 47e RI[259]. Il en est de même en ce qui concerne les archives de l'hypothèque, documents qui auraient pu nous permettre de mieux cerner le patrimoine de biens des fantassins de cette unité mais dont le dépouillement est rapidement apparu comme trop chronophage. L'impératif de rentabilité nous a conduit à ne pas aller à Lisieux où, selon toute vraisemblance, doivent être conservées quelques lettres – voire même de véritables correspondances – de poilus du 47e RI cherchant l'intercession céleste de Sainte-Thérèse. Les fonds des Carmélites n'étant pas classés par entrée régimentaire, il aurait fallu dépouiller l'ensemble des cartons ce qui malheureusement n'était ici pas envisageable, le résultat étant aussi aléatoire qu'hypothétique[260]. C'est la même raison qui nous a conduit à négliger les archives du contrôle postal. Certes, il y a à n'en pas douter dans ces cartons conservés au Service historique de la Défense de nombreux fragments textuels émanant de fantassins du 47e RI qui restent à découvrir. Pour autant, il nous a semblé au final peu rentable de partir traquer ces extraits de lettres et cartes postales étant entendu qu'en tant que source c'est avant tout sur la durée que s'apprécie la correspondance, et non au prisme de quelques bribes qui ne sauraient au final rendre compte que d'un moment fugace, baisse ou hausse du moral éminemment passagère et finalement peu significative[261].

---

[258] Pour une présentation détaillée de cet impôt et des archives qui en découlent se reporter à TOUCHELAY, Béatrice, « Taxer les bénéfices de guerre, ou confisquer les profits illicites, deux légitimités distinctes », *in* DEGOS, Jean-Guy et TREBUCQ, Stéphane (dir.), *L'Entreprise, le chiffre et le droit. Itinéraires parallèles, itinéraires croisés*, Bordeaux, CRCCI/IAE-Univ. Bordeaux IV, 2005, p. 367-383.

[259] Voir à ce propos les possibilités offertes par le projet « Testaments de poilus ». [https://testaments-de-poilus.huma-num.fr/#!/ | page consultée le 29 juillet 2019]

[260] VOGT, Sébastien, *La dévotion des combattants à la « petite Sœur » Thérèse de Lisieux pendant la Première Guerre mondiale*, Mémoire de Master sous la direction de GRANDHOME, Jean-Noël, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2012. Pour une mise en perspective plus centrée sur la péninsule armoricaine se rapporter à LANGLOIS, Claude, « Thérèse de Lisieux, la Bretagne et les Bretons », *in* TRANVOUEZ, Yvon (dir.), *Les catholiques bretons dans la Grande Guerre*, Centre de Recherche Bretonne et Celtique / Institut Culturel de Bretagne, Brest / Vannes, 2017, p. 211-231.

[261] Sur le contrôle postal et parmi de nombreuses références on renverra à l'article pionnier de JEANNENEY, Jean-Noël, « Les archives des Commissions de Contrôle postal aux Armées (1916-1918). Une source précieuse pour l'histoire contemporaine de l'opinion et des mentalités », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 15-1, 1968, p. 209-233 ainsi qu'à LAGRANGE, François, *Moral et opinion des combattants français durant la Première Guerre mondiale d'après les rapports du contrôle postal*

Le rapport au temps est en effet chose essentielle pour accéder au *making of* de ce travail doctoral. Certaines fiches matricules peuvent en effet se montrer très prenantes tant elles sont délicates à débusquer. Celle du chef de bataillon André Moreaux en est une parfaite illustration. Sa fiche de mort pour la France indique en effet qu'il dépend du bureau de recrutement de Versailles, assertion qui parait logique puisque c'est là qu'il s'engage pour 5 ans le 26 octobre 1886 au moment de son entrée à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Mais, malheureusement, les Archives départementales des Yvelines ne conservent aucune fiche à son nom, pas plus que les voisines Archives de Paris. Dans cette impasse, la solution vient d'une inscription contenue sur l'état signalétique et des services de son dossier de Légion d'honneur consultable sur *Léonore*, mention indiquant qu'André Moreaux « a été compris sur la liste de recrutement de la subdivision de Brest, 3e partie de la liste, n°1151 au registre matricule de recrutement ». Or cette indication est elle-même partiellement erronée puisque c'est au sein de la classe 1888 qu'il est inscrit[262]. On comprend dès lors que retrouver la fiche matricule de cet officier puisse prendre un certain temps…[263]

Quoique digitales, ces humanités n'en impliquent pas moins un rapport physique à l'archive, quand bien même celle-ci est numérisée. C'est ainsi qu'au bout d'un millier d'entrées dans la base de données, on se surprend à poser spontanément le regard sur telle ou telle partie de l'acte de naissance ou de la fiche matricule, l'œil se dirigeant précisément sur l'information à compiler, parfois avant même que le navigateur n'affiche la source sur l'écran de l'ordinateur. Revenant sur leur propre expérience de dépouillement de « tous les ouvrages portant sur le service de l'Etat au XIXe siècle, toutes branches et tous corps confondus », P.Karila-Cohen et J. Le Bihan évoquent le développement de « capacités de reconnaissance spontanée »[264]. Ceci rappelle en effet que c'est le regard qui, ici, importe et non pas la matérialité ou non de la documentation étudiée. C'est pourquoi le changement d'interface d'un site d'archives départementales peut s'avérer très problématique en ce qu'il implique une perte complète des repères visuels, et donc une baisse significative de productivité. Ce fut ainsi le cas avec les Archives départementales de Manche.

---

de la IVe armée, thèse de doctorat sous la direction de SOUTOU, Georges-Henri, Paris, Université Paris-IV Sorbonne, 2009.

[262] BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. nat. : LH/1931/19 ; Arch. dép. Finistère : 1 R 1044.151.

[263] Et encore, grâce au réseau social Twitter, qui par bien des égards fut une aide très précieuse lors de cette enquête, nous avons pu bénéficier des conseils instantanés de Julie Schneider, archiviste aux Archives départementales des Yvelines. Qu'elle en soit très sincèrement remerciée.

[264] KARILA-COHEN, Pierre et LE BIHAN, Jean, « L'Empire de la notation (France, XIXe siècle). Première partie : l'essor d'une pratique », *Genèses*, n°113, 2018-4, p. 17.

Ce sont ces mêmes contraintes calendaires qui nous ont imposé des frontières très strictes à l'objet 47e RI pendant la Première Guerre mondiale. Ainsi, jamais notre regard ne franchit le *no man's land*. Nous n'avons pas eu la possibilité de travailler à partir d'archives allemandes, documents qui auraient pu nous permettre d'appréhender les effets concrets de l'unité et d'envisager l'objet du point de vue de l'ennemi qu'elle combat. De la même manière, nous avons considéré tout soldat du 47e RI capturé comme sortant du périmètre de l'enquête à partir du moment où il est fait prisonnier. Si nous avons pu à l'occasion avoir recours aux fiches du Comité international de la Croix rouge disponibles en ligne pour compléter la base de données prosopographiques, jamais nous n'avons eu recours aux dossiers afférents[265]. De la même manière, les dossiers d'anciens combattants du 47e RI n'ont pas été recherchés : potentiellement très riches, ces archives auraient pourtant pu permettre d'appréhender la vie « d'après ». Assurément, il y a là deux chantiers qui ne demandent qu'à être ouverts : d'une part l'observation des trajectoires de captivité des hommes d'un même régiment, d'autre part une entreprise visant à mesurer l'impact de la guerre sur la situation socio-économique des poilus d'une même unité[266]. Il s'agit là de deux démarches qui constituent autant de prolongements évidents de la présente étude.

Il importe néanmoins de conserver à l'esprit que la prosopographie est probablement à l'historien ce qu'est la *Sagrada familia* à l'architecture, c'est-à-dire une œuvre jamais achevée. Aussi complet soit-il, le travail effectué sur les officiers qui servent sous l'uniforme du 47e RI au cours de la Première Guerre mondiale ne saurait-être considéré comme exhaustif. D'ailleurs, pour des contraintes relevant autant de considérations logistiques et financières que d'agenda, nous avons fait le choix de ne pas consulter les dossiers d'officiers conservés en sous-série 5 Ye au SHD[267]. A raison de cinq cas par jour, puisque telles sont les contraintes imposées par la salle de lecture, il nous aurait fallu plusieurs mois pour arriver à un bénéfice qui semblait d'autant plus aléatoire que non seulement les lacunes de ces fonds sont importantes – et comment pourrait-il en être autrement ? – mais que de nombreuses

[265] Archives consultable sur [https://grandeguerre.icrc.org/fr consulté le 26 septembre 2017]
[266] Pour une première approche nous nous permettons de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Making a Career after the Trenches (1919-1923) », communication prononcée le 29 mars 1919 au colloque « Post-War Transitions in Europe : Politics, States and Veterans (1918-1923) » tenu à University College Dublin.
[267] Il est assez surprenant que jamais VEYSSIERE, Laurent, *La numérisation du patrimoine écrit de la Grande Guerre. Etat des lieux et perspectives*, Paris, Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, novembre 2016 ne préconise la numérisation et la mise en ligne de ces dossiers d'officiers sur le site *Mémoire des hommes*. Certes, les enjeux financiers d'un tel programme sont d'autant plus importants que les budgets sont contraints. Pour autant, face aux enjeux commémoratifs soulevés par le centenaire, il nous semble que cette initiative aurait mérité d'être au moins évoquée.

autres archives permettent d'enrichir efficacement la base de données prosopographiques : fiches matricules, dossiers de Légion d'honneur, mais aussi d'instituteurs ou d'ecclésiastiques, sans oublier la presse écrite locale et nationale, sont en effet d'un concours précieux. Pour autant, il n'en demeure pas moins que notre connaissance des officiers du 47e RI est encore très largement imparfaite. Ainsi, en ce qui concerne les officiers de carrière, on ignore tout – à l'exception notable du sous-lieutenant Ernest Pallez passé par l'institution Saint-Vincent à Rennes[268] – des classes préparatoires fréquentées par ces jeunes hommes qui, une fois sortis de Saint-Cyr, portent l'uniforme de ce régiment. Sans doute y aurait-il là matière à approfondir la connaissance du complexe processus de fabrique des chefs de l'armée française de la Grande Guerre.

Enfin, nous n'abordons ici que de manière diffuse le rôle des Conseils de guerre. Non pas que nous ne soyons pas conscient de l'importance de Thémis aux armées pour qui souhaite comprendre l'endurance au combat d'une unité telle que le 47e RI, bien au contraire. Mais il n'en demeure pas moins que la justice militaire, en tant qu'organisation, s'apparente à un service administratif de l'armée extérieur au régiment, même si bien entendu celui-ci exerce ses prérogatives en son sein. Par ailleurs, le fait est que nous avons déjà eu l'occasion d'analyser la contrainte qui s'exerce sur les rangs de ce régiment, y compris dans son volet judiciaire[269]. Or il est apparu que les archives dépouillées à l'occasion de cette thèse n'apportent pas d'éléments fondamentalement nouveaux et de nature à renverser notre compréhension du rôle de la justice militaire dans la campagne que mène le 47e RI pendant la Première Guerre mondiale. D'ailleurs, il convient bien de garder en tête que, contrairement à ce que suggère la figure du « fusillé pour l'exemple », le cas des prévenus en Conseil de guerre reste très largement minoritaires : 2% des mobilisés de la subdivision de Granville, dont on sait par ailleurs que beaucoup d'entre eux sont affectés au régiment de Saint-Malo[270].

*

* *

[268] Archives privées famille Trichet.
[269] BATTAIS, Boris, *La justice militaire en temps de paix : l'activité judiciaire du conseil de guerre de Tours (1875-1913)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de DENECHERE, Yves, Angers, Université d'Angers, 2015, p. 315 et LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat*…, *op. cit.*, p. 227-244.
[270] HALAIS, Jérémie, *Des Normands sous l'uniforme 1899-1919. De la caserne à la Grande Guerre*, Bayeux, 2018, p. 136 et 243.

Traitant des rapports entre histoire « locale » et « générale », J. Jacquart écrit à l'aube des années 1990 que « toute histoire locale est histoire totale »[271]. Il est vrai qu'une telle entreprise historiographique engendre un rapport particulier aux sources, comme si les regards se renversaient. Archive essentielle de l'histoire quantitative, la fiche matricule de recrutement est individualisée, comme autant de récits de vies militaires, tandis que le témoignage, sensément reflet de l'expérience personnelle, intime, est au contraire mis en série pour mieux isoler l'extimité du propos.

Pour autant, si J. Jacquart a raison de rappeler tout le potentiel qu'il y a à tirer des petites échelles, à condition bien entendu de varier régulièrement les focales[272], il nous faut avouer ici que la présente étude n'ambitionne nullement d'être une tentative d'histoire « totale » du 47e RI. En effet, dessiner un tel projet serait faire fi des silences des archives, des impasses qu'elles imposent. On sait en effet les difficultés de nombreux poilus, peu instruits et habitués à se saisir de la plume pour décrire leur quotidien, à rendre compte de cette expérience si inédite qu'est la (sur)vie dans les tranchées[273]. Cultivateur, répertorié lors de son passage devant le Conseil de révision comme sachant lire, écrire et compter sans être pour autant titulaire du brevet de l'enseignement primaire, le soldat de 2e classe du 47e RI Jean Louet le dit de manière très explicite dans la lettre qu'il adresse le 12 octobre 1914 à sa sœur : « je t'assure qu'il faut y passer [sous-entendu du temps] pour comprendre ce que c'est que la guerre »[274]. Aux difficultés d'expression s'ajoutent de surcroît le régime d'autocensure qui gouverne la plume combattante, une fonction essentielle de la correspondance étant de rassurer le destinataire[275]. Et l'on mesure dès lors combien ces quelques fragments posent au final plus de questions qu'ils n'apportent de réponses, dimension qui invite plus que tout à ne revendiquer aucun caractère « total » pour cette monographie régimentaire.

---

[271] JACQUART, Jean, « Histoire générale, histoire locale », *in* CROIX, Alain et GUYVARC'H, Didier, *Guide de l'histoire locale*, Paris, Seuil, 1990, p. 27.

[272] Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan et PRIGENT, François, « Pour une histoire locale de la France », *in* LE GALL, Erwan et PRIGENT, François (dir.), *C'était 1958 en Bretagne. Pour une histoire locale de la France*, Rennes, Editions Goater, 2018, p. 8-17.

[273] PROCHASSON, Christophe, *14-18 Retours d'expériences…*, *op. cit.*, p. 223-227.

[274] Cité *in* POINTEL, Bernard, *Baguer-Pican de Napoléon à nos jours, 1800-1994*, Dinan, Grand Ouest Editions, 2000, p. 228.

[275] Il s'agit bien entendu là d'une de ces « lourdes contraintes » identifiées par PROCHASSON, Christophe, *14-18 Retours d'expériences…*, *op. cit.*, et qui « orientent toujours l'expression des rédacteurs ».

Il est de surcroît vrai que de nombreuses dimensions de l'histoire de l'unité sont dans cette enquête passées sous silence – on pense notamment à l'histoire financière du régiment qui, faute d'archives, n'a pu être entreprise. Pour être exact, nous avons souhaité nous focaliser sur une seule dimension, à nos yeux essentielle : le rapport qu'entretiennent les hommes qui portent l'uniforme du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale au travail. Autrement dit, la manière dont l'expérience combattante est assimilée à un métier, le « métier militaire ».

Travailler

« La classe ouvrière a le droit à son histoire bataille. »
Ernest Labrousse[276]

Les chiffres peinent à rendre compte de la Première Guerre mondiale du 47e RI. Mobilisée le 2 août 1914, l'unité retrouve Saint-Malo en septembre 1919 après 62 mois de campagne[277]. Pendant ce laps de temps, elle parcourt plusieurs dizaines de milliers de kilomètres, y compris pendant cette période faussement immobile que l'on qualifie de guerre de positions[278]. Les archives sont impuissantes à fournir des éléments de mesure permettant d'appréhender quantitativement cette expérience de guerre. On a d'ailleurs dit plus haut qu'aucun document ne donne, à notre connaissance, le nombre de poilus portant l'uniforme de ce régiment entre 1914 et 1919 et on a détaillé le travail nécessaire à l'établissement de la liste des 2 688 morts pour la France du 47e RI au titre de la Grande Guerre. De la même manière, il n'est pas possible de quantifier le volume horaire de combat effectif pendant lequel l'unité est engagée et on ne dispose d'aucune donnée concernant le tonnage de munitions, qu'il s'agisse des projectiles consommés par les fantassins ou de ceux, projetés à partir des lignes allemandes, auxquels ils sont exposés.

---

[276] Propos rapportés par Michelle Perrot le 22 mars 1917 à l'occasion du *Printemps du Maitron*, journée d'études filmée et consultable en ligne. [http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article192185 | page consultée le 27 octobre 2018]

[277] Sur les cérémonies qui entourent ce retour se reporter à LE GALL, Erwan, « Le retour des fils de la vieille terre bretonne : quand les régiments retrouvent leurs garnisons d'Ille-et-Vilaine à l'été 1919 » *in* JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre*, Rennes, Conseil général d'Ille-et-Vilaine / Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2014, p. 289-299.

[278] LE GALL, Erwan, « La guerre comme série de mouvements ? Analyse à partir du cas 1914-1918 », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°3, hiver 2014, en ligne.

Certes, cette impossibilité quantitative renvoie à l'échelle même de la Grande Guerre, conflit tellement tentaculaire qu'il mobilise des ordres de grandeur difficilement appréhendables[279]. Mais elle ne doit nullement constituer une entrave à la réflexion. Au contraire, ce flou statistique n'est jamais que la traduction de deux dimensions fondamentales de ce conflit : son ampleur et sa durée. Autrement dit, si la Première Guerre mondiale continue à nous interpeller un siècle après les faits, c'est bien parce que l'on ne comprend toujours pas comment les sociétés européennes parviennent à s'entretuer à un rythme aussi effroyable et pendant autant de temps sans que personne ne se lève pour imposer un cessez-le-feu. C'est là une dimension propre à cette séquence 1914-1918 dont la charge idéologique, sans pour autant être à l'époque nulle, paraît aujourd'hui – et à juste titre du reste – moindre que lors de la Seconde Guerre mondiale. La période 1870-1871, pour rester dans un strict cadre franco-allemand, est elle aussi jonchée de pics effroyables de violence mais ni Sedan ni Conlie, ni même la répression de la Commune de Paris ne sont comparables à Charleroi, Verdun ou la Somme. Aussi, étudier la Grande Guerre du 47e RI revient à se demander pourquoi et comment l'unité a-t-elle pu tenir pendant cette campagne.

Ceci n'est à dire vrai pas une interrogation d'une grande originalité tant, au contraire, elle structure le champ français de l'historiographie de la Grande Guerre depuis les années 1990. *Contrainte* et *consentement* ont en effet longtemps constitué les deux axes prétendument irréconciliables de la réponse apportée dans l'hexagone à la question de l'endurance des combattants. Au cours des années 2000, la situation est telle que J. Birnbaum n'hésite pas à évoquer, dans un grand quotidien du soir, une « guerre de tranchées entre historiens »[280]. Pour autant, à l'heure du centenaire de la Première Guerre mondiale, la situation semble s'être apaisée et les positions arrondies. S'il existe encore quelques bastions imprenables[281], le dialogue entre chercheurs des différentes *écoles* s'établit[282] à la faveur de la

[279] Ceux-ci sont d'autant plus difficiles à saisir qu'ils reposent sur des statistiques dont l'historien américain J. Winter rappelle fort justement qu'elles sont « extrêmement suspectes » et que « nous devons donc les utiliser avec beaucoup de prudence ». WINTER, Jay, « Victimes de la guerre : morts, blessés et invalides », *in* AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et BECKER, Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Bayard, 2004, p. 1076.

[280] BIRNBAUM, Jean, « 1914-1918, guerre de tranchées entre historiens », *Le Monde*, 10 mars 2006. Sur cette controverse historiographique et parmi de multiples références BECKER, Jean-Jacques, « L'évolution de l'historiographie de la Première Guerre mondiale », *Revue historique des armées*, n°242, 2006, p. 4-15 ; JULIEN, Elise, « A propos de l'historiographie française de la Première Guerre mondiale », *Labyrinthe*, n°18, 2004, p. 53-68 ainsi que PROST, Antoine et WINTER, Jay, *Penser la Grande Guerre, un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 2004.

[281] OLIVEIRA, Philippe, « Histoire de violences et violence (sociale) de l'histoire », *Agone*, n°53, 2014, p. 11-36.

progression des connaissances et des études qui, de plus en plus nombreuses, tendent désormais à utiliser ces grilles de lectures comme autant de paradigmes qui, loin de s'opposer, se complètent[283].

Pour autant, il n'en demeure pas moins que la question de l'endurance des combattants est tellement complexe que d'autres schémas interprétatifs peuvent être forgés. Fortement influencé par la pensée foucaldienne, L. V. Smith publie ainsi au milieu des années 1990 une monographie de la 5e division d'infanterie centrée sur les négociations entourant la relation d'autorité, dimension qui renvoie dans le cadre de l'Armée française au fait que les rangs sont essentiellement, à l'exception des militaires de carrière, garnis de citoyens-soldats[284]. Cette notion de contrat est également au cœur des travaux d'E. Cronier sur les permissions puisque ces quelques trop courtes séquences intermédiaires, plus tout à fait militaires mais pas encore totalement civiles, posent *in fine* la question de l'équité républicaine, sur laquelle on ne saurait transiger, y compris en temps de guerre[285].

C'est une piste analogue que nous souhaiterions explorer dans cette enquête en envisageant l'expérience combattante des fantassins du 47e RI sous la forme d'un contrat qui ne serait cependant plus moral, ou civique, mais de travail. Cette notion est en effet omniprésente dans les archives et nombreux sont les travaux historiques à l'avoir effleurée, sans jamais pour autant la prendre à bras le corps. Il est vrai qu'appréhender l'expérience combattante sous la forme d'un travail n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes méthodologiques.

---

[282] Citons entre autres l'émission du 17 janvier 2013 de *La Fabrique de l'histoire* où, invités par Emmanuel Laurentin, Nicolas Offenstadt et Stéphane Audoin-Rouzeau reviennent sur ce débat historiographique ainsi que la table-ronde des Rendez-vous de l'Histoire de Blois intitulée « De la guerre comme affrontement historiographique » qui, le 10 octobre 2013, réunit Damien Baldin, Hervé Mazurel, Emmanuel Saint-Fuscien, André Loez et Nicolas Mariot.

[283] On se permettra de renvoyer à ce propos à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat (août 1914 – juillet 1915)*, Talmont-Saint-Hilaire, éditions CODEX, 2014 ainsi qu'à LE GALL, Erwan, « De la prosopographie dans le cadre d'une monographie régimentaire : l'exemple du 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale », *in* BOUGEARD, Christian et PRIGENT, François (dir.), La Bretagne en portrait(s) de groupe. Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIIIe -XXe siècle), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 303-314.

[284] SMITH, Leonard V., *Between Mutiny and Obedience: the Case of the French Fifth Infanterie Division during World War I*, Princeton NJ, Princeton University Press, 1994.

[285] CRONIER, Emmanuelle, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 2013.

Un champ lexical omniprésent : le travail

Qu'il s'agisse des témoignages des poilus du 47e RI ou des archives rapportant la parole de l'unité elle-même, toutes ces sources ont en commun de puiser abondamment dans le champ lexical du travail. Le registre du métier est en effet beaucoup plus proche de celui des armes que ne suggère la distinction hermétique entre sphères civiles et militaires[286].

La plume des poilus

Lieutenant-colonel commandant le 47e RI, Daniel Poncet des Nouailles confie à sa femme, le 6 août 1914, au moment de quitter la Côte d'Emeraude et de mener son unité vers la frontière franco-belge, toute son anxiété :

> « Je pars à la tête d'un beau régiment. 72 officiers, plus de 3 300 soldats. Lourde tâche. »[287]

Sous la plume d'un officier de carrière, sorti 13e sur 357 de la promotion dite « des Zoulous » de Saint-Cyr, ce terme n'a pas grand-chose d'étonnant. Commander le 47e RI est en effet précisément le métier de Daniel Poncet des Nouailles[288]. Mais il est intéressant de noter que c'est exactement le même mot que l'on retrouve sous la plume d'un simple soldat de 2e classe, civil que le service militaire puis la mobilisation générale plongent sous l'uniforme, et de surcroît éminemment moins bien doté en capitaux sociaux et culturels. Né à Paris mais résidant à Moncontour, Louis Leseux déclare exercer lors de son passage devant le Conseil de révision le métier de « domestique » dans le département des Côtes-du-Nord. Incorporé le 10 octobre 1913 au 47e RI pour y effectuer son service militaire, il compte parmi les éléments qui quittent Saint-Malo dans les tout premiers jours d'août pour gagner Vouziers, dans les Ardennes, puis franchir la frontière franco-belge[289]. Exerçant les fonctions de brancardier, ce soldat de 2e classe sollicite très tôt la métaphore du travail pour décrire dans son carnet son expérience combattante :

> « Notre tour de travailler est venu pour nous aussi. Pendant qu'une partie de nous soignent les blessés qui nous arrivent nombreux, les autres par équipe de quatre, nous

[286] Sur cette question on renverra aux débats du colloque *In The Heart of the Great War: The Individual at the Crossroads between the Civilian and Military Worlds / Au Cœur de la Grande Guerre : l'individu au croisement du civil et du militaire* qui s'est tenu au *Mons Mémorial Museum* (Belgique) du 26 au 28 octobre 2017. Actes à paraître.
[287] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Daniel Poncet des Nouailles, lettre du 6 août 1914.
[288] Arch. nat: LH/2196/27.
[289] Arch. dép. CdA : 1 R 1314. 1258.

> allons relever ceux qui sont frappés plus durement. La tâche n'est pas toujours facile et nous nous sommes aplatis à terre plus d'une fois pendant notre marche sur le champ de bataille pour éviter les obus qui éclataient parfois à des distances dangereuses pour nous. »[290]

La scène décrite se déroule le 20 août 1914, au cours des prémices de la bataille de Charleroi, soit avant même le baptême du feu de l'unité, qui aura lieu deux jours plus tard. Louis Leseux emploie de nouveau le terme de « travail » le 10 septembre 1914 puis le 5 octobre, alors que le régiment est engagé au sud d'Arras dans la *Course à la mer*, ultime phase de mouvement avant l'enlisement dans les tranchées[291]. Ainsi, même pendant les premières semaines de la guerre, phase du conflit sans doute plus propice à la métaphore du voyage du fait des incessants déplacements, le champ lexical du travail se retrouve fréquemment sous la plume des combattants du 47e RI.

Les témoignages montrent en réalité que cette image est suffisamment plastique pour résister à l'apparition de la guerre de positions. Il se peut d'ailleurs que le calme relatif qui règne dans le secteur d'Arras lors de l'hiver 1914-1915 favorise une telle comparaison. Engagé volontaire au 47e RI en mars 1913 après avoir exercé, à en croire sa déclaration devant le Conseil de révision, la profession de représentant de commerce, le caporal Olivier Le Guével affirme à ses parents, dans une lettre datée du 22 novembre 1914 : « si ce n'est que l'on entend quelquefois le sifflement des obus et le soir vers 6 heures la pétarade du côté des tranchées, l'on ne se croirait pas à la guerre »[292]. Mais le lendemain, le soldat de 2e classe Emile Le Guen décrit à son frère l'organisation minutieuse du champ de bataille qui est en train de se mettre en place et utilise les termes « relève » et « service », qui appartiennent certes au registre militaire mais renvoient également au champ lexical du travail :

> « Yves vient me voir tous les jours. Il ne va aux tranchées que tous les quatre jours, la relève étant faite tous les soirs par compagnie et par bataillon. Il y a toujours un bataillon à Dainville à quelques kilomètres d'ici, les deux autres vont aux tranchées. Le service est

[290] *Carnet de guerre de Louis Leseux, brancardier, musicien et téléphoniste de la CHR du 47e régiment d'infanterie*, 20 août 1914. [http://www.chtimiste.com/carnets/Leseux/LESEUX.htm | consulté le 19 février 2018].
[291] *Ibid*.
[292] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre datée du 22 novembre 1914. Il est à noter qu'une coupure de presse conservée dans ce même fonds d'archives le mentionne comme étant « comptable à la minoterie Burgot » ; Arch. dép. I&V : 1 R 2139.439.

> bien rétabli de façon à ménager la santé des hommes en opposant toutefois des forces inaccessibles face à l'ennemi. »[293]

Sous la plume de Louis Leseux, entre le 12 octobre 1914 et le 7 mai 1915, le mot « travail », ou le verbe « travailler », reviennent 7 fois. Le mot « tâche » apparait lui le 6 mai 1915 tandis que le lendemain, alors qu'il explique être désigné « pour la garde et la préparation des filtres, en remplacement de deux camarades qui y sont déjà depuis quelques temps », ce soldat de 2e classe écrit : « je prends possession de mon nouvel emploi », terme qui indéniablement renvoie au registre professionnel[294]. Sans doute que toutes les occurrences de ce champ lexical ne se valent pas. Mais dans bien des cas, ce vocabulaire renvoie à l'évidence à une norme socio-culturelle – le travail – solidement intériorisée. Exerçant selon toute vraisemblance le métier de garçon de recettes aux *Galeries Lafayettes*, Auguste Labbé est âgé de 32 ans lorsque survient la mobilisation générale. Arrivant au dépôt à Saint-Malo le 12 août 1914, il part aux armées le 17 septembre 1914 alors que le 47e RI combat aux abords du fort de la Pompelle, près de Reims. Décrivant dans ses mémoires non publiées le passage à la guerre de positions au sud d'Arras, lui aussi recourt au champ lexical du travail :

> « Après notre repos, on avance la nuit à deux cent mètres en arrière de Beaurains et on y fait des tranchées et qu'il pleuve ou qu'il vente on y travaillait toutes les nuits et à partir de ce moment on a commencé la vie hivernale et de tranchées. On était à cet endroit un jour en tranchée et un jour au repos, c'est là qu'on a vu les poux dans les cantonnements, la paille était comme du fumier et ça sentait très mauvais. Les nuits on travaillait à mettre des fils de fer en avant et à creuser les tranchées et les boyaux de communications. »[295]

C'est du reste ce même terme que l'on retrouve sous la plume du sous-lieutenant Joseph Pontrucher dans une lettre qu'il adresse à son épouse le 30 août 1916 : « Espérons que la Roumanie va faire du beau travail et que les Boches vont être vaincus »[296]. Quelques jours plus tard, le 4 septembre 1916, alors que l'unité combat dans la Somme, le chef de bataillon Hector Mangot commandant le I/47e RI – un militaire de carrière sorti de Saint-Maixent en

---

[293] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Emile Le Guen à son frère Edouard, 23 novembre 1914.

[294] *Carnet de guerre de Louis Leseux, brancardier, musicien et téléphoniste de la CHR du 47e régiment d'infanterie*. [http://www.chtimiste.com/carnets/Leseux/LESEUX.htm | consulté le 19 février 2018].

[295] Europeana 14-18 : « Mémoires. Ce que j'ai vu. Appartenant à M. Auguste Labbé à Paris, 17, rue Burq 18e arrondissement ». [https://www.europeana.eu/portal/en/record/2020601/contributions_7101.html | Page consultée le 19 février 2018].

[296] Cité *in* Paroisse de Saint-Servan, *Livre d'or des Morts pour la Patrie*, Rennes, Imprimerie Oberthür, 1920, p. 427-428

1899 – rend compte à la brigade de la situation et explique dans un papier griffonné : « le travail de la sape 9 est lent en raison de passages incessants »[297]. Evoquant le 30 mai 1918 l'action de la section de mitrailleuses dont il vient de prendre le commandement, Fred Aubert, qui n'est alors que sergent, écrit : « nous faisons du bon travail »[298]. C'est ce même mot qui apparaît le 7 janvier 1919 sous la plume du lieutenant Alfred Burckhardsmeyer, un enseignant qui avant-guerre dirigeait à Bochum, en Allemagne, une école de langues Berlitz. S'adressant à sa femme, il écrit : « rien de nouveau ; aujourd'hui cependant j'ai eu beaucoup de travail, il en sera sans doute de même les jours suivants »[299].

L'idée de travail ne relève donc pas d'une représentation mentale de la *Belle époque* servant à qualifier l'activité des hommes pendant les toutes premières semaines de la guerre mais bien d'un champ lexical employé pour décrire l'expérience combattante, dans tout ce que cette expression a de plus générique. En octobre 1915, Emile Le Guen parle d'une « corvée » chargée du ravitaillement des premières lignes[300]. Lorsqu'il évoque sa convalescence consécutive à une blessure au mollet par balle contractée au Labyrinthe, le sous-officier Olivier Le Guével écrit : « un petit congé ça ne fait pas de mal en passant », terme qui là encore renvoie au monde du travail[301]. Le carnet du sergent Emile Orain se limite à une succession de dates suivies de commentaires très brefs relatifs aux mouvements entrepris par l'unité, comme si ce sous-officier avait cherché à produire une sorte de journal personnel des marches et des opérations. Le champ lexical du travail n'en est pour autant pas moins présent avec quatre occurrences de ce terme, la dernière étant datée du 28 février 1918 et se rapportant à des « travaux » de défense. Rédigés plusieurs décennies après l'Armistice, les souvenirs de Julien Loret, simple soldat de 2e classe qui déclare exercer lors de son passage devant le Conseil de révision le métier de cultivateur à La Chapelle-des-Fougeretz, en Ille-et-Vilaine, disent bien cette propension de l'expérience militaire à se confondre avec le registre professionnel, malgré les ruptures de parcours[302]. A la fin de l'année 1918, il apparaît

[297] SHD-DAT : 24 N 409, opérations de la 40e brigade dans la Somme, 4 septembre 1916, le commandant Mangot au colonel de Galambert.
[298] AUBERT, Fred, *Avec ma section, 27 mai 1918 – 15 août 1918*, Saint-Brieuc, Editions Cendrillon, sans date, p. 11. On retrouve également cette expression sous la plume de Fred Aubert le 15 juillet 1918, à propos de tirs de mitrailleuses et de fusils mitrailleurs (p. 23.)
[299] Archives privées Alain Burckhardsmeyer : lettre d'Alfred Burckhardsmeyer à Madeleine, 7 janvier 1919.
[300] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen à sa mère, 18 octobre 1915.
[301] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, carte postale datée Jeudi 3 heures..
[302] Arch. dép. I&V : 1 R 2095.1565. Sur la valeur à accorder à ces témoignages tardifs se reporter à BROWNING, Christopher, *A l'intérieur d'un camp de travail nazi. Récit des survivants : mémoire et histoire*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

en effet évident à ce poilu de la classe 1911 qu'il devra changer de secteur d'activité. La ferme familiale sera d'ailleurs vendue quelques mois plus tard. Aussi explique-t-il :

> « J'achetais des livres, car j'éprouvais le besoin de m'instruire. Je pensais à mon retour à la vie civile, qui m'obligerait d'abandonner le retour à la terre, c'est-à-dire, le métier de cultivateur que j'avais exercé. »[303]

C'est à cette époque qu'il effectue, alors qu'il sert toujours sous l'uniforme du 47e RI, une demande pour entrer aux Chemins de fer de l'Etat, requête qui est acceptée. Julien Loret écrit alors :

> « Le 11 avril 1919, je me suis retrouvé à la gare de Trappes en qualité d'affecté spécial, mais je n'avais été démobilisé qu'au mois d'août 1919. J'avais abandonné ma tenue militaire, pour une tenue civile, et j'occupais un poste dans un bureau. »[304]

Si l'activité exercée au sein des Chemins de fer de l'Etat n'a bien entendu pas grand-chose à voir avec celle exécutée au sein du 47e RI, force est de constater que Julien Loret les place néanmoins toutes les deux sur le même plan, dans une certaine continuité malgré leurs différences évidentes – celle du métier. Cette porosité des expériences, qui souligne en définitive combien les sphères civiles et militaires sont chez les acteurs entremêlées pendant la Grande Guerre, transparaît dans la carte postale qu'Olivier Le Guével, devenu sergent, écrit à ses parents le 3 juin 1915. Evoquant un camarade affecté « aux écritures », un certain Maurice que nous ne sommes malheureusement pas parvenu à identifier, il le décrit comme étant « bonhomme à son bureau », représentation qui sous la plume de celui qui travaille dans le secteur tertiaire n'est pas sans renvoyer, là encore, au registre du métier[305].

Probablement faut-il d'ailleurs voir là une autre modalité d'emploi de ce champ lexical. En certaines circonstances, le vocabulaire utilisé par les fantassins du 47e RI parait en effet renvoyer à une réalité moins diffuse, évoquant de manière plus ou moins explicite l'ensemble des compétences et savoir-faire qui caractérisent subjectivement un métier, en l'occurrence celui de militaire. Cultivateur de la classe 1910 résidant à Baguer-Pican, en Ille-et-Vilaine, et catholique fervent à en juger par les bribes de correspondance dont nous disposons, le soldat de 2e classe Jean Louet rappelle combien le temps du régiment, qu'il s'agisse des années de

---

[303] Arch. mun. Saint-Malo : 21 S, LORET, Julien, *Historique des années de guerre 1914-1918 vécues par Julien Loret dans les 5e et 7e compagnies du 47e régiment d'infanterie*, non paginé.
[304] *Ibid*.
[305] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, carte postale datée du 3 juin 1915 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2139.439.

service avant 1914 ou de la Grande Guerre proprement dite, s'apparente pour les hommes de l'époque à une profession, quand bien même celle-ci serait imposée par les règlements d'alors, ceux régissant d'abord la conscription puis la défense de la Nation en armes du fait de la mobilisation générale. Incorporé depuis octobre 1911 à Thouars, sous le drapeau du 125e RI, pour y effectuer son service, il bénéficie manifestement d'une permission de quelques jours au cours de l'été 1913. Revenu à la caserne, il affirme à sa sœur dans une lettre datée du 26 juillet 1913 : « je suis bien rhabitué au métier »[306]. Ceci rappelle du reste que l'usage de ce registre de vocabulaire n'est pas propre au 47e RI, unité au sein de laquelle il est affecté au moment de son passage dans la réserve et où il est mobilisé, dans les tout premiers jours d'août 1914[307]. Ajoutons d'ailleurs que Jean Louet emploie le terme de « besogne » pour qualifier la préparation d'artillerie de l'attaque du 9 mai 1915[308]. Quelques jours plus tôt, ayant reçu par un colis du « beurre de Baguer », il explique à sa sœur qu'il va le manger rapidement « car dans ce métier-là il ne faut jamais dire : *je ferai ci et ça demain* »[309]. Au-delà d'un champ lexical fréquemment employé, la correspondance de ce poilu montre que le recours à la grille de lecture du travail n'est pas qu'une simple métaphore, mais bien une analogie, plus ou moins consciemment établie, de l'expérience combattante. Cultivateur, Jean Louet puise dans sa culture professionnelle pour raconter à sa sœur ce qu'il vit. C'est ainsi que pour rendre compte de cette attaque du 9 mai 1915, il écrit : « les boches qui s'étaient gités au fond de leur garenne n'étaient pas tous démolis et il y en avait bien quelques-uns de restés à surveiller aux créneaux »[310]. Bien entendu, il est sans doute possible de voir dans ces termes de « gîte » et de « garenne » un processus d'animalisation de l'ennemi, effet indissociable de ce sentiment de haine qu'A. Becker et S. Audoin-Rouzeau décrivent comme étant constitutif de la culture de guerre[311]. Mais on sait également tout ce que la guerre a en commun avec la culture cynégétique[312] et si ces mots peuvent aussi renvoyer à la vulnérabilité d'ennemis que l'on tire « comme des lapins », il y a aussi sans doute lieu de se demander si ces termes n'arrivent pas spontanément sous la plume de ce poilu, toute prétention littéraire

[306] Cité *in* POINTEL, Bernard, *Baguer-Pican de Napoléon à nos jours, 1800-1994*, Dinan, Grand Ouest Editions, 2000, p. 223.
[307] Arch. dép. I&V : 1 R 2084.894
[308] Cité *in* POINTEL, Bernard, *Baguer-Pican de Napoléon à nos jours…, op. cit.*, p. 241 et « Lettres de Jean Louet de Baguer-Pican, soldat au 47e RI de Saint-Malo, sur l'offensive du 9 mai 1915 en Artois », *Bretagne 14-18*, bulletin n°64, mars 2013, p. 8.
[309] Cité *in* POINTEL, Bernard, *Baguer-Pican de Napoléon à nos jours…, op. cit.*, p. 238.
[310] *Ibid.*, p. 241.
[311] AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et BECKER, Annette, 14-18, retrouver la Guerre, Paris, Gallimard, 2000.
[312] INGRAO, Christian, *Les Chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Paris, Perrin, 2008.

étant *a priori* exclue si l'on en juge par la teneur globale de cette correspondance. Ceci trahirait de fait l'analogie tressée par le sujet entre ses deux métiers, celui d'avant, du temps de paix, c'est-à-dire son activité de cultivateur, et celui du présent, de soldat. En d'autres termes, ces mots qui ne peuvent pas ne pas interpeller paraissent bien dire la faculté de Jean Louet à envisager l'expérience combattante par le prisme professionnel.

Mais au début de l'année 1915, la guerre, fût-elle assimilable à un travail, n'est nullement comparable à la réalité du métier qu'exerce Jean Louet tant la parcellisation des tâches, notamment entre l'infanterie et l'artillerie, est la règle. C'est d'ailleurs ce qu'il explique à sa sœur, en décrivant le champ de bataille en des termes que ne renierait probablement pas l'historien F. Cochet lorsqu'il évoque le « système tranchées »[313] :

> « Actuellement nous ne nous servons pas de nos lumières, nous ne les allumons même pas, car il ne se fait pas beaucoup d'attaques, mais (tiens, il faut que je t'explique ça car tu ne sais pas comme tout se trispote là-dedans). En avant, en face des tranchées boches, se trouvent nos tranchées. Je vais te faire voir comme c'est fait.
> Tranchées boches : c'est à peu près comme ça je pense, car je n'y ai pas été voir, il n'y fait pas bon.
>
> 3e ligne
>
> ---
>
> 2e ligne
>
> ---
>
> 1e ligne
>
> ---
>
> Ici il y a un espace entre nos tranchées et les leurs de plus ou moins 2 ou 300 m.
> L'artillerie se trouve cachée derrière les lignes à 1 km ou 2 ou 3 et davantage.
>
> 1e ligne
>
> ---
>
> 2e ligne
>
> ---
>
> 3e ligne
>
> --- »[314]

[313] COCHET, François, *Survivre au front. Les poilus entre contrainte et consentement*, Saint-Cloud, SOTECA/14-18 Editons, 2005, p. 78 et suivantes.
[314] Cité *in* POINTEL, Bernard, *Baguer-Pican de Napoléon à nos jours…, op. cit.*, p. 233.

Téléphoniste de la CHR/47e RI, Jean Louet décrit les fonctions qui lui sont assignées dans cette organisation méticuleuse :

> « En cas d'attaque, ou autrement, pour se communiquer les nouvelles entre les officiers de nos premières lignes et les officiers d'artillerie qui se trouvent auprès de leurs canons à 1 ou 2 km en arrière de nous et même plus, on se sert du téléphone que l'on installe depuis les cabanes de première ligne jusqu'à l'artillerie. On installe les fils avec quelques bouts de bois tout le long de la plaine et on va jusqu'au bureau du colonel et de l'artillerie de façon que si les boches voulaient avancer tout à coup et même quand on veut leur en foutre une landée de coups de canons, il n'y a qu'un mot à dire dans le téléphone et une minute après les obus leur dégringolent sur la gueule. Et bien, en cas où les boches tomberaient sur nos fils téléphoniques et que nous ne pourrions plus téléphoner à l'artillerie (rien que de nuit), alors des premières lignes, on ferait des signaux (que nous connaissons), si c'est pour tirer plus loin, ou plus près, plus à droite ou plus à gauche ou cessez-le-feu. »[315]

Jean Louet désigne les tâches qui sont les siennes comme étant un « ouvrage »[316], mot qui là encore découle du champ lexical du travail et qu'il emploie également pour évoquer l'activité de la ferme[317]. Et lorsque vient le moment d'expliquer à sa sœur où il se situe dans ce dispositif, le téléphoniste de la CHR/47e RI écrit : « moi, mon poste est en dehors des lignes, en arrière dans une grange »[318]. Bien entendu, l'emploi du terme « poste » est assez courant dans le contexte militaire mais il l'est aussi à l'usine, comme si d'une certaine manière ce combattant avait intégré la parcellisation des tâches inhérente à la guerre de positions. C'est d'ailleurs, on l'a vu plus haut, ce même terme de « poste » qu'emploie Julien Loret à propos de son travail aux Chemins de fer de l'Etat[319].

Comme bien des officiers, le sous-lieutenant Paul Audren écrit à la mère de Jehan de Kerguézec à la suite du décès de ce sergent, mort pour la France lors de l'offensive du 9 mai 1915. Dressant un portrait nécessairement élogieux de ce sous-officier affecté à la 4/47e RI, il affirme notamment qu'il « était la providence de ses soldats ; que de fois il m'a demandé

---

315 *Ibid*., p. 234.
316 Ce terme se retrouve sous la plume d'Emile Le Guen dans une lettre adressée le 9 mars 1916 à sa mère et où il écrit : « Je viens de faire un tour en première ligne où nous avons des ouvrages fantastiques ». Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen à sa mère, 9 mars 1916.
317 *Ibid*, p. 233 et 236.
318 *Ibid*.
319 Arch. mun. Saint-Malo : 21 S, LORET, Julien, *Historique des années de guerre 1914-1918 vécues par Julien Loret dans les 5e et 7e compagnies du 47e régiment d'infanterie*, non paginé.

d'épargner aux soldats fatigués un travail de nuit qui aurait supprimé tout repos »[320]. Quelques jours plus tard, le 7 juin 1915, le sergent Henri Vital écrit à la mère du soldat de 2e classe Paul Legouix pour l'informer des circonstances du décès de son fils, étudiant en droit à l'Institut catholique de Paris lors de sa mobilisation en décembre 1914. Non seulement le champ lexical du travail est explicitement sollicité mais celui-ci se double de surcroît d'une évidente connotation morale[321] :

> « Un soir nous partions pour la tranchée. Il était assis à côté de moi, et nous discutions, selon notre habitude. Le sergent-major m'aborde et me demande un homme pour le travail de bureau (il aurait été exempté de tranchée cette fois). Je me tourne vers Paul ; je lui explique le cas et lui offre de rester. Mais il me fait cette réponse fière et bien française : Je ne suis pas à la guerre pour flancher au travail. Je suis soldat, et non rond-de-cuir. J'irais à la tranchée. Il y vint. Le soir, en deuxième ligne, devant le Labyrinthe, un bombardement terrible commençait, qui devait durer sans interruption pendant trois jours. Paul, comme tous les autres, s'était réfugié dans un abri creusé au flanc de la tranchée. Un 210 l'a enseveli. Malgré notre hâte à le délivrer, il était mort, sans aucune blessure apparente. »[322]

Ce rapide tour d'horizon invite à un constat simple : quelle que soit leur position socio-culturelle et quel que soit leur grade, qu'ils soient civils sous uniforme ou au contraire militaires de carrière, qu'il s'adressent à la famille d'un camarade tombé au front ou à leurs proches, les fantassins du 47e RI tendent, tout au long de la Première Guerre mondiale, à rendre compte de leur expérience combattante par le prisme du métier, comme si cette campagne était un travail à effectuer. S'il convient sans doute de distinguer ce qui relève, d'une part, de l'intériorisation d'une norme socioculturelle – le travail – et, d'autre part, de la description subjective des compétences spécifiquement attachées au « métier militaire », un tel constat interpelle.

---

[320] Cité *in Livre d'or des anciens élèves du Collège Saint-Vincent de Rennes morts au champ d'honneur*, Tome 1, A-M, Rennes, Oberthür, 1917, p. 229-230.

[321] Cette dimension n'est en rien exceptionnelle. FARON, *Olivier, Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la Nation de la Première Guerre mondiale (1914-1941)*, Paris, La Découverte, 2001, p. 33 souligne que « les soldats écrivent aussi pour faire part à la veuve ou aux autres parents de l'homme exemplaire qu'a été le poilu disparu ».

[322] *Livre d'or des anciens élèves et professeurs de l'Institut catholique de Paris morts pour la France 1914-1919*, Paris, Association des anciens élèves de l'institut catholique, 1923, p. 368-369. Sur le soldat de 2e classe Paul Legouix : Arch. dép. Manche : 1 R2/167.534.

Quand l'unité parle

Bien entendu, on pourra toujours arguer qu'il s'agit là moins de la réflexion idiosyncrasique de poilus dont on a conservé quelques écrits que de la reprise d'un discours dominant, en l'occurrence celui de l'unité elle-même. Les citations en sont une preuve éclatante. Celle à l'ordre du 47e RI décernée le 16 juin 1918 au sous-lieutenant Paul Lapourre, distinction portant attribution de la Croix de guerre avec étoile de bronze, est à cet égard particulièrement intéressante :

> « S'est fait remarquer par son endurance et sa ténacité au cours des combats des 29-30-31 mai 1918. Malgré des fatigues exceptionnelles a maintenu très haut le moral de ses mitrailleuses et en a obtenu un excellent rendement »[323]

L'idée de rendement, qui renvoie à celles de production, de productivité, d'efficacité, relève là encore du champ lexical du travail. Il est donc dans la logique des choses que la citation à l'ordre du régiment décernée le 3 octobre 1915 à l'adjudant Fernand Rapinel file pour sa part la métaphore de l'usine, de l'atelier :

> « Le 25 septembre 1915 le pointeur chef de pièce et 2 servants d'une pièce de sa section de mitrailleuses ayant été tués et blessés, s'est porté sous une grêle d'obus à cette pièce, en a réorganisé le service et fait continuer le tir. Blessé grièvement en retournant à son poste d'observation après avoir réconforté le personnel par son énergie calme et son sang-froid. Chef d'une section d'une grande valeur technique et morale. A fait 11 mois de campagne et a toujours donné le plus bel exemple de courage et de dévouement. »[324]

L'allusion au monde du travail est ici claire : la section de mitrailleuses est assimilée à un service et les poilus affectés à cette arme collective sont regroupés sous le terme de « personnel », ce qui encore une fois renvoie à ce champ lexical. Il ne s'agit là nullement d'un cas exceptionnel. Nous avons pu constituer en dépouillant *Le Salut*, *Le Moniteur des Côtes-du-Nord* ainsi que l'édition rennaise de *L'Ouest-Eclair*, soit trois journaux publiés et/ou diffusés dans les environs de Saint-Malo, un corpus de 159 citations à l'ordre décernées à 147 hommes du rang, sous-officiers et officiers du 47e RI[325]. Si le terme de « travail » n'apparaît que 6 fois, on compte 14 occurrences du mot « service », 5 du mot « relève », 25 du mot

[323] Arch. dép. Loire : 1 R 1702.1303.
[324] Arch. dép. I&V : 1 R 2061.1934.
[325] Pour de plus amples développements sur ce corpus se reporter à LE GALL, Erwan, « Les citations à l'ordre. Essai d'analyse dans une perspective régimentaire », *in* HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan (dir.), *Un adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 47-64.

« poste ». Ces chiffres sont à comparer à ceux que l'on relève dans un second corpus, celui des citations à l'ordre attribuées à quelques 109 morts pour la France du 47e RI, sur un total, rappelons-le, de 2 688. Le terme de « travail » apparaît 15 fois, celui de « service » 40 fois, celui « poste » 139 fois. Le terme de « relève », avec seulement 11 occurrences, ferait presque figure de parent-pauvre mais n'en concerne pas moins 10% du thésaurus. Ajoutons que les textes de ces citations sont émis entre octobre 1914 et septembre 1923, ce qui dit bien la permanence de cette représentation mentale.

Le champ lexical du travail est également très présent dans les archives produites par le 47e RI pendant Grande Guerre. Dans le journal des marches et opérations, la première occurrence du terme se retrouve le 17 octobre 1914, alors que l'unité commence à s'enterrer dans les tranchées d'Artois :

> « Ordre est donné à toute la division de porter ses lignes en avant. Le 47e doit établir de nouvelles tranchées au SE du moulin 84, en avançant la droite vers la côte 107. Les groupes d'éclaireurs se portent en avant, à 20 heures et le travail est amorcé à 300m environ en avant du front. »[326]

Décrivant la redoutable offensive menée en Champagne le 25 septembre 1915, le rédacteur du journal des opérations écrit : « dépasser dans les boyaux des hommes chargés de sacs, encombrés de 2 musettes et de 2 bidons est un travail surhumain »[327]. Le terme de « service » est lui employé dès les toutes premières heures de la campagne par le rédacteur du JMO. L'ordre de marche du régiment, qui inaugure le registre, présente ainsi le médecin-major de 1e classe Maurice David de Drézigué comme étant « chef de service »[328]. Jusqu'au 15 novembre 1914, le terme se retrouve d'ailleurs 6 fois dans le JMO[329]. En septembre 1916, en pleine bataille de la Somme, ce même officier est du reste l'objet d'un ordre du 47e RI, court texte qui repose sur le mot « fonctions » qui, là encore, est indissociable du registre professionnel : « Le médecin-major de 1e classe de Drézigué prendra les fonctions de médecin divisionnaire et se rendra à Vrély dès le reçu du présent ordre et y assurera la continuité des évacuations en remplacement du médecin [illisible] blessé »[330]. Les différents ordres et comptes rendus d'opérations produits par les officiers du 47e RI puisent en effet très

[326] SHD-DAT : 26 N 636/6 JMO 47e RI, 17 octobre 1914.
[327] SHD-DAT 26 N 636/7 : JMO 47e RI, 25 septembre 1915.
[328] SHD-DAT : 26 N 636/6 JMO 47e RI, tableau de marche de l'unité.
[329] SHD-DAT : 26 N 636/6 JMO 47e RI.
[330] SHD-DAT : 24 N 409, opérations de la 40e brigade dans la Somme, 5 septembre 1916, ordre du 47e. Ajoutons que ce transfert semble a posteriori annoncer son transfert, en novembre 1916, au 20e groupe de brancardiers divisionnaires. Arch. nat. : LH/674/42.

régulièrement dans le champ lexical du travail. Pour ne citer qu'un exemple, le 5 septembre 1916, le commandant Hector Mangot expose la situation des différentes sapes de son secteur, description qu'il intitule « travaux »[331].

Ceci exposé, reste à savoir comment il convient d'interpréter ces fréquents recours au champ lexical du travail dans les discours produits par l'unité. Peut-on en effet considérer qu'ils sont le pur miroir de « l'âme du régiment », autrement dit qu'ils nous rappellent que c'est bien comme une tâche à effectuer que l'unité appréhende la campagne dont elle est un des innombrables rouages ? Dans ce cas, le travail constituerait un élément essentiel de la culture de guerre, tout du moins au sens où l'entendent J. Horne et A. Kramer, c'est-à-dire une grille de lecture donnant du sens au réel en cours[332]. Mais d'autres pistes d'interprétation peuvent également être sollicitées. Ainsi, ne faut-il pas, au contraire, voir dans ce registre de langue la marque d'une stratégie discursive visant justement à ce que ce réel en cours soit mieux accepté par les acteurs ? Eriger la guerre comme un travail qu'il convient d'effectuer, c'est en effet raccrocher à une certaine normalité une situation qui ne l'est assurément pas. Malheureusement, les sources ne permettent pas de trancher. Pour autant, cette impasse archivistique ne doit pas conduire à oublier le fait qu'un discours, quand bien même celui-ci est artificiel, résultant d'une froide stratégie rhétorique, peut être profondément intériorisé par les acteurs. En d'autres termes, rien ne permet d'affirmer que les fantassins du 47e RI n'ont pas sincèrement adhéré au récit que tient leur unité.

Ajoutons d'ailleurs que cette réalité n'est pas propre au 47e RI. On retrouve en réalité l'usage de ce champ lexical à tous les échelons de la hiérarchie, qu'il s'agisse de la division, du corps d'armée ou même du groupe d'armées. C'est ainsi par exemple que les archives de la 20e DI conservées au Service historique de la Défense contiennent de nombreuses « notes de service »[333]. D'ailleurs, dès les tout premiers jours de la guerre, en août 1914, le général commandant la 40e brigade fait état dans son ordre n°5 de « chefs de poste et de service »[334]. En septembre 1915, le premier chapitre du compte rendu journalier de renseignements produit

[331] SHD-DAT : 24 N 409, opérations de la 40e brigade dans la Somme, 5 septembre 1916, commandant Mangot à colonel commandant 39e brigade.
[332] HORNE, John et KRAMER, Allan, *Les Atrocités allemandes*, Paris, Tallandier, 2005, p. 317. CABANES, Bruno « Une histoire de la guerre », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, p. 10 reprend la notion en la définissant comme le système de représentation donnant leur sens profond aux conflits.
[333] Par exemple 24 N 409, opérations de la 40e brigade dans la Somme, 5 septembre 1916, note de service n°16.
[334] SHD-DAT : 24 N 397, ordre n°5.

par le 10e CA s'intitule « travaux exécutés par l'ennemi »[335]. A n'en pas douter, l'évolution de l'Armée française de la Première Guerre mondiale, mouvement conduisant vers une spécialisation toujours plus accrue des troupes, une complexification constante des organigrammes ainsi qu'une certaine forme de bureaucratisation, favorise l'emploi d'un tel vocabulaire[336]. C'est ainsi par exemple que l'ordre général secret n°324 du 10e corps d'armée daté du 3 septembre 1916, soit à la veille de l'attaque que le 47e RI prononce sur Chilly, stipule que lors de cet assaut « le général Rouvier, commandant la 104e DT, est délégué pour l'expédition des affaires courantes », une formule qui n'est pas sans faire penser au monde du travail, qu'il s'agisse de l'entreprise ou de l'administration[337].

Le registre de l'extimité

Ces allusions plus ou moins conscientes au registre professionnel ne sont pas le propre de la sphère militaire. Les citations à l'ordre reproduites *in extenso* dans la presse l'illustrent parfaitement. Pour ne citer qu'un exemple, mentionnons celle à l'ordre du régiment décernée au sous-lieutenant René Saint-Mleux et publiée en septembre 1915 dans *Le Salut*, quelques jours après que lui soit remise, dans la cour de l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo, des mains du général Grillot commandant la place, la Croix de guerre :

> « Le lieutenant-colonel Morris, commandant le 47e régiment d'infanterie, cite à l'ordre du régiment le sergent Saint-Mleux de la 9e compagnie qui, chargé de creuser une tranchée par surprise, à la faveur de la nuit, en avant de nos lignes, a conduit cette opération avec une bravoure et un sang-froid remarquables, faisant travailler successivement ses hommes sous sa propre direction, restant debout toute la nuit au milieu d'eux pour leur donner l'exemple de la hardiesse et de l'endurance, et ne cessant de leur communiquer de toutes façons le courage qui leur a fait surmonter des difficultés considérables, résultant à la fois du feu de l'ennemi et des conditions climatiques des plus pénibles. »[338]

Mais il n'y a pas qu'à travers les citations à l'ordre que la presse relaie cette métaphore du métier pour rendre compte des diverses facettes de l'expérience de guerre. Un illustré comme *Le Pays de France* propose ainsi à intervalles réguliers une rubrique intitulée « Les

[335] SHD-DAT : 24 N 396, dossier 3, comptes rendus journaliers de renseignements de la D.I. et des brigades
[336] PORTE, Rémy et COCHET, François, *Histoire de l'armée française 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2017.
[337] SHD-DAT : 24 N 409, opérations de la 40e brigade dans la Somme, 4 septembre 1916, ordre général n°324 du 10e CA.
[338] «Remise de décorations », *Le Salut*, 34e année, n°68, 4-5 septembre 1915, p. 1.

petits métiers de la tranchée »[339]. Publiant une nécrologie passablement agiographique du lieutenant-colonel Jean Morris, mortellement blessé le 29 juin 1915 par un shrapnell alors qu'il commande le 47e RI, *L'Echo de Paris* insiste notamment sur « sa force de travail »[340]. Lorsque le *Bulletin communal* de Saint-Père, en Ille-et-Vilaine, annonce en janvier 1915 l'arrivée imminente de détenus allemands, il recourt également à ce champ lexical :

> « Un certain nombre d'officiers allemands, actuellement prisonniers de guerre, vont être prochainement internés dans l'enceinte du Fort de Châteauneuf. Une équipe de soldats du 47e travaille à l'expédition des réserves et du matériel qui s'y trouvent encore. »[341]

L'Ouest-Eclair, *La Dépêche de Brest*, *Le Nouvelliste de Bretagne*, *Le Salut*, *L'Union malouine et dinannaise* ou encore *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, soit autant de journaux diffusés dans les Côtes d'Armor et en Ille-et-Vilaine, c'est-à-dire les deux principaux départements où recrute le 47e RI[342], publient tous une rubrique intitulée « promotions ». On peut y suivre les déroulements de carrière d'instituteurs, d'employés de préfecture ou de juges mais aussi de militaires. Pendant la guerre, ces encarts rendent bien entendu compte des changements de grade des officiers de carrière mais également des promotions des mobilisés qui accèdent au galon ou à l'épaulette, ce qui constitue bien entendu une source précieuse dans le cadre d'une monographie régimentaire. En effet, pour notre propos, il importe de relever que ce terme de « promotion » renvoie autant aux carrières militaires que civiles. D'ailleurs, ces dernières ne disparaissent jamais totalement sous l'uniforme, comme le rappelle l'exemple du caporal Auguste Mercier. Né à Paris le 20 juin 1891, il exerce le métier d'ouvrier-typographe à Saint-Brieuc, ce que rappelle la notice nécrologique que publie *Le Moniteur des Côtes-du-Nord* après son décès des suites de blessures, le 14 juillet 1915 en l'ambulance n°7 sise à Fosseux :

> « Nous apprenons avec regret la mort de M. Auguste Mercier, soldat au 47e régiment d'infanterie, typographe à l'imprimerie de notre confrère le *Réveil*. Auguste Mercier était sur le front depuis le début de la guerre[343]. Grièvement blessé le 10 juillet aux environs

---

[339] Pour une présentation, certes par certains égards datée mais par bien d'autres très instructive, se rapporter à LOPIN, Daniel, *Un journal pendant la Première Guerre mondiale :* Le Pays de France *1914-1919*, Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de DENIS, Michel, Rennes, Université Rennes 2, 1974.

[340] « Mort héroïque d'un colonel », *L'Echo de Paris*, n°11368, 30 septembre 1915, p. 4.

[341] « Prisonniers », *Bulletin communal de Saint-Père*, n°17, janvier 1915, p. 12

[342] Ces deux départements recouvrent 75% des lieux de naissance des morts pour la France du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale (2036 sur 2688).

[343] Il est possible que cette information ne soit pas exacte. Classé bon pour le service, Auguste Mercier est en effet incorporé au 47e RI à compter du 12 octobre 1912 en tant que soldat de 2e classe. Il est

> d'Arras, par l'éclatement d'un obus qui lui sectionna presque complètement une jambe en l'atteignant sérieusement à la tête, notre jeune concitoyen mourut à l'ambulance de Fosseux après 4 jours de souffrances courageusement supportées. Il avait 24 ans. De caractère serviable et doux, Auguste Mercier, très aimé de ses camarades d'atelier, ne comptait autour de lui que des sympathies. Nous adressons à sa mère, si cruellement frappée, à son jeune frère, soldat comme lui, nos plus sympathiques compliments de condoléances.
>
> Auguste Mercier est mort en brave ; c'est son sergent qui l'écrit, en une lettre touchante, à sa mère, en la priant de croire au chagrin que lui et ses camarades ressentent de cette disparition. »[344]

Détail intéressant, ce rappel du métier « d'avant » figure dans la courte nécrologie que publie à Saint-Malo *Le Salut*, sur la base de « renseignements fournis par la famille » du défunt : « M. Auguste Mercier, soldat au 47e régiment d'infanterie, âgé de 24 ans, typographe à l'imprimerie du *Réveil des Côtes-du-Nord*, est décédé des suites des blessures qu'il avait reçues à la tête et aux jambes »[345]. Dans ces conditions, il n'y a sans doute rien d'étonnant à ce qu'à Saint-Brieuc, ville d'où sont natifs 14 morts pour la France du 47e RI[346], ce soit le syndicat des instituteurs qui porte le projet de monument aux morts des élèves de l'Ecole normale morts pour la France[347]. Cette passerelle ne doit du reste pas étonner. L'historien E. Saint-Fuscien a montré combien l'expérience de la Grande Guerre, et tout particulièrement du service de cette arme collective qu'est la mitrailleuse, nourrit la réflexion et la pratique professionnelle du célèbre pédagogue Célestin Freinet[348]. On sait du reste le lourd tribut que paye l'institution scolaire à la guerre. En Ille-et-Vilaine, pas moins de 480 instituteurs publics, normaliens et non-normaliens sont mobilisés. Si l'on s'en tient aux chiffres officiels, 113 sont morts et 165 sont blessés lors du conflit[349].

---

néanmoins classé dans le service auxiliaire par une décision de la Commission de réforme de Saint-Malo du 15 octobre 1914 à la suite de problèmes cardiaques. Malheureusement, sa fiche matricule ne fait mention d'aucune date d'arrivée au front. Arch. dép. CdA : : 1 R 1304.2246.

[344] « M. Auguste Mercier », *Le Moniteur des Côtes du Nord*, 45e année, n°37, 11 septembre 1915, p. 3.

[345] « Morts pour la patrie », *Le Salut*, 34e année, n°68, 4-5 septembre 1915.

[346] La ville voisine de Plérin en compte 11, le département des Côtes-du-Nord 1393.

[347] Arch. dép. CdA : 1 T 475, discours de M. Burel, président du Comité d'érection.

[348] SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, *Célestin Freinet. Un pédagogue en guerres 1914-1945*, Paris, Perrin, 2017.

[349] Nicolas, Gilbert, « Les instituteurs publics d'Ille-et-Vilaine à l'épreuve de la Grande Guerre », *in* JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre*, Rennes, Conseil général d'Ille-et-Vilaine / Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2014, p. 57.

D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'envisager le retour des poilus à la vie « d'avant », la guerre étant gagnée, le député Camille Blaisot[350] prend bien soin de présenter la parenthèse combattante comme une sorte de travail en intérim. A l'en croire, la prime de démobilisation est non seulement le pendant du pécule touché lors de la mobilisation mais, plus encore pour notre propos, loin de devoir être considérée comme une aumône donnée par l'Etat aux combattants pour services rendus à la patrie, elle est « en quelque sorte une indemnité de licenciement »[351]. L'historien X. Boniface a, pour sa part, présenté la citation à l'ordre comme une sorte de « solde de tout compte » entre l'institution militaire et le poilu réformé ou démobilisé, métaphore qui là encore renvoie au salariat[352]. A. Prost explique de même que la « présomption d'origine » qui, introduite par la loi du 9 décembre 1916, est l'une des caractéristique majeure de la législation française en faveur des mutilés, découle de la loi de 1898 qui impute « a priori au patron la responsabilité d'un accident du travail sous réserve qu'il apporte la preuve du contraire »[353]. V. Viet a quant à lui montré que le calcul des pensions et gratifications militaires est étroitement lié, du point de vue de la genèse juridique, à cette même loi du 9 avril 1898 relative aux accidents du travail. L'auteur souligne de surcroît combien la réinsertion de ces infirmes de guerre passe par l'exercice d'un métier, ce qui là encore renvoie au champ professionnel[354]. Semblable remarque parait d'ailleurs devoir

---

[350] Né à Valognes le 19 janvier 1881, Camille Blaisot est avocat à la cour d'appel de Caen quand il se lance en politique. Elu député – non inscrit – en 1914, il contracte un engagement volontaire pour la durée de la guerre, qu'il effectue brillamment, étant plusieurs fois cité et décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur. Les propos de Camille Blaisot assimilant l'indemnité de démobilisation à une prime de licenciement sont donc autant ceux d'un homme politique que d'un ancien combattant. Réélu député en 1919, Camille Blaisot siège pendant tout l'entre-deux guerre au sein du groupe républicain-démocrate. Il est ministre de la Santé de janvier 1931 à juin 1932 puis sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil du 7 juin 1935 au 24 janvier 1936. Si un décret de juillet 1939 proroge son mandat de député jusqu'en 1942, le parlementaire bas-normand fait partie le 10 juillet 1940 des 17 élus qui s'abstiennent lors du vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Arrêté le 2 mars 1944 par la police Allemande, il est interné à Royallieu puis déporté par mesure de répression. Il décède le 24 janvier 1945 à Dachau. *Base de données des députés français depuis 1789*, www.assemblee-nationale.fr ; *Livre-mémorial de la déportation par mesure de répression partie de France*, www.fmd.asso.fr

[351] Cité *in* CABANES, Bruno, *La victoire endeuillée, la sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004, p. 341.

[352] BONIFACE, Xavier et PIERRE, Hervé, « L'Envers de la médaille », *in* LECOINTRE, François (dir.), *Le soldat XXe-XXIe siècle*, Paris, Gallimard, 2018, p. 309.

[353] PROST, Antoine, *Les Anciens combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation des Sciences politiques, 1977, Volume histoire, p. 17-18. Au terme de cette disposition, les députés estimèrent que « l'armée n'était pas fondée à prétendre qu'un réformé était malade avant son service, puisqu'elle l'avait pris bon pour le service après visite médicale, conseil de révision ou visite d'incorporation. S'il avait été malade, elle aurait dû refuser de l'incorporer. Du moment qu'elle l'avait pris, s'il était malade en sortant, le service y était pour quelque chose. »

[354] VIET, Vincent, « Aux fondements introuvables de l'Etat-Providence : la loi du 9 avril 1898 à l'épreuve de la Grande Guerre », *Le Mouvement social*, n°257, 2016/4, p. 127-147. Pour une analyse

être formulée à propos du retour à la vie civile des poilus atteints de tuberculose[355]. Avec sa thèse, G. Brégain montre du reste qu'il ne s'agit pas là d'une spécificité française mais bien d'une réalité transnationale[356]. De ce point de vue, la figure d'Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat chargé de l'artillerie et de l'équipement militaire puis ministre de l'Armement et des Fabrications de guerre et, une fois la paix revenue, directeur du Bureau international du travail, constitue un symbole particulièrement éclairant[357]. En effet, on sait qu'après l'Armistice fleurissent dans les rangs des grandes unités « pour faciliter la reconversion, des cours de formation professionnelle ou simplement d'éducation scolaire […] à la place des cours d'apprentissage des nouvelles armes »[358].

Or le langage employé par les fantassins témoigne de cette combinaison des cultures. Evoquant dans une lettre datée du 12 octobre 1914 la convalescence de son frère Edouard, blessé, le plouhatin Emile Le Guen parle d'une « retraite », terme qui n'est pas sans également évoquer celle du combattant, qu'il perçoit vraisemblablement dès son instauration, en 1930[359]. Cette continuité du vocabulaire ne doit d'ailleurs sans doute rien au hasard puisque c'est en 1910 qu'est votée la loi instaurant les « retraites ouvrières et paysannes », dispositif social certes imparfait mais qui n'en impose pas moins dans les esprits un certain champ lexical[360].

---

plus strictement bretonne, se rapporter à COLLARD, Clément, « Une institution exemplaire de la rééducation des mutilés de guerre : l'école Jean Janvier de Rennes dans l'entre-deux-guerres », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°12, été 2018, en ligne et dans une perspective plus large à la thèse en cours effectuée par la même personne sous la codirection de CHANET, Jean-François et RASMUSSEN, Anne.

[355] DARMON, Pierre, « La Grande Guerre des soldats tuberculeux. Hôpitaux et stations sanitaires », *Annales de démographie historique*, 2002/1, n°103, p. 44-45.

[356] BREGAIN, Gildas, *L'internationalisation imparfaite d'une modernité nord-atlantique : essai d'histoire croisée des politiques publiques du handicap en Argentine, au Brésil et en Espagne (1956-1982)*, thèse de doctorat sous la direction de CAPDEVILA, Luc, Université Rennes 2, Rennes, 2014, p. 114-119.

[357] L'itinéraire politique d'Albert Thomas est l'objet de la thèse en cours de BLASZKIEWICZ-MAISON et l'on renverra à ce propos à son *Albert Thomas. Le Socialisme en guerre 1914-1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

[358] GOYA, Michel, *Les Vainqueurs. Comment la France a gagné la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2018, p. 276.

[359] La prudence reste de mise sur la date exacte à laquelle Emile Le Guen touche sa retraite du combattant dans la mesure où sa fiche matricule ne fait mention d'aucune date de vérification pour l'attribution de la carte (qui conditionne le paiement de cette retraite). Pour autant, étant donné le nombre devant une commission de réforme pour révision du taux d'invalidité dont fait état sa fiche matricule, il ne fait pas de doute qu'il compte parmi les premiers bénéficiaires de cette mesure. Arch. dép. CdA : 1 R 1326.1597.

[360] DUMONS, Bruno et POLLET, Gilles, « La naissance d'une politique sociale : les retraites en France (1900-1914), *Revue française de science politique*, 41e année, n°5, 1991, p. 627-648.

Toutefois, au sein du 47e RI, le registre du travail ne s'exprime pas uniquement de manière verbale. D'autres aspects de l'expérience combattante invitent probablement à cette analogie au métier. Il en est ainsi par exemple des déplacements incessants qui scandent la guerre de positions, rythme ternaire entre première et deuxième ligne puis cantonnement de repos qui, d'une certaine manière, n'est peut-être pas sans faire penser, pour les nombreux paysans du régiment, à une sorte d'assolement triennal des tranchées. Pour un individu comme le caporal Aimé Fournier, qui déclare exercer lors de son passage devant le Conseil de révision la profession de « commis des postes », le port de l'uniforme n'est sans doute pas totalement anodin et favorise peut-être cette correspondance avec le registre du travail[361]. Cette réflexion devrait d'ailleurs être élargie, pour ne citer que quelques exemples, aux cas du soldat de 2e classe Guillaume Le Cam, conducteur de tramway à Paris, du soldat de 2e classe Jean Dumatin, douanier à Saint-Malo, des soldats de 2e classe Léon Morin et Marcel Ory ainsi que du sergent-fourrier Pierre Lemarchand, tous trois employés des chemins de fer[362]. En effet, toutes ces professions ont en commun d'exiger le port d'uniformes, vêtements civils qui tant dans les coupes, les tissus que le vocable empruntent très largement à la tenue du soldat et suggèrent donc une certaine continuité, par le biais du travail, dans l'appréciation des expériences[363]. Intéressant est à cet égard le fait qu'à partir du milieu du 19e siècle, certains facteurs ou employés du chemin de fer commencent, tout comme les conscrits puis les mobilisés de 1914-1918, à se faire photographier vêtus de leur uniforme[364]. Enfin, la titulature en vigueur au sein de l'institution peut également inviter à cette analogie avec le monde du travail, à l'instar par exemple du brevet « qualifiant pour l'emploi de chef de section »[365].

Qu'on les retrouve donc sous la plume des poilus du 47e RI, dans les discours produits par l'unité elle-même ou dans la sphère civile, les termes d'ouvrage, de service, de poste, de corvée, de relève ou encore de retraite rappellent en réalité la grande porosité existant entre le vocabulaire militaire et le champ lexical du travail. Mais la dimension extime des

[361] Arch. dép. I&V : 2161.1599.
[362] Arch. dép. CdA : 1 R 1805.1807 ; Arch. dép. I&V : 1 R 1951.1104 [Lors de son passage devant le Conseil de révision, en 1902, Jean Dumatin déclare exercer la profession de menuisier. Néanmoins, son affectation spéciale aux douanes de Saint-Malo le 8 août 1905 laisse entendre que c'est désormais ce métier qu'il exerce] ; Arch. dép. CdA : 1 R 1304.2042 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2095.1587 ; Arch. dép. Seine-Mar. : 1 R 3114.1312.
[363] BRUCKER, Jérémie, « Les formes, les couleurs et les mots empruntés à l'uniforme militaire pour les vêtements professionnels civils en France (fin XIXe siècle – XXe siècle) », *in* HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan (dir.), *Un adieu aux armes…*, *op. cit.*, p. 139-154.
[364] BAYER, Hermann, *Quand l'habit fait le moine. Tenues de travail en photographies*, Rennes ; Fage éditions / Musée de Bretagne, 2014, p. 9.
[365] Pour un exemple se reporter au cas d'Yves Le Guennic qui obtient ce certificat le 2 août 1913. Arch. dép. CdA : 1 R 1990.322.

témoignages empêche de savoir qui s'exprime réellement par la plume des poilus. Il est en effet malaisé, pour ne pas dire plus, de faire la distinction entre l'individu qui tient le carnet ou signe la lettre et le soldat qui, plus ou moins inconsciemment, reproduit le discours dominant de l'époque. Cette réalité est également très sensible au travers des ordres que donnent les officiers : ces textes révèlent-ils l'aptitude des acteurs à appréhender l'expérience combattante au prisme d'un travail où reflètent-ils, par le vocabulaire choisi, les normes stylistiques alors en vigueur ? Auquel cas, quelle importance leur accorder ? Il est malheureusement impossible de répondre à de telles interrogations. Pour autant, un tel constat ne doit pas conduire à une impasse. En effet, rien ne permet de mettre en doute la sincérité des propos de ces fantassins du 47e RI, quand bien même ceux-ci, par une symétrie frappante avec les archives de l'unité et certains discours relayés par les médias d'alors, témoigneraient d'une profonde intériorisation des normes patriotiques et discursives du moment.

Le métier de fantassin du 47e RI

C'est bien cette réalité qui nous conduit à formuler l'hypothèse que ces poilus ont pu aussi appréhender leur expérience de guerre par le prisme du métier, un métier qu'ils sont certes contraints d'exercer du fait des obligations militaires auxquelles ils sont assujettis mais un métier tout de même, ce qui *in fine* suggère une culture professionnelle des combattants. Il s'agit donc de voir en quoi cette idée permet d'ajouter une pierre à l'édifice de la compréhension de l'endurance combattante en Grande Guerre, sachant que si cette grille de lecture a déjà été identifiée à de nombreuses reprises par l'historiographie, elle n'a jamais été explorée. Il est vrai que les sources ne sont pas, de ce point de vue, sans poser un certain nombre de problèmes.

La guerre par le travail

L'idée d'une culture professionnelle des combattants peut, en ce début de XXIe siècle, surprendre. Le travail étant en effet de nos jours une notion essentiellement associée au salariat, celle-ci s'accorde mal de l'image que l'on peut se faire du service de la Nation dans une guerre de mobilisation. En France, cette grille de lecture est d'autant plus difficile à recevoir que l'arrêt de la conscription à la fin des années 1990 donne naissance à une armée dite « de métier », composée uniquement de professionnels. Pourtant, et ce de manière assez paradoxale du reste, la médiatisation sans cesse plus importante des drones crée l'illusion

d'un *warfare* automatisé qui n'est pas sans rappeler « la fin du travail » promise par J. Rifkin[366]. Certes, du fait de l'émergence d'une « civilisation des loisirs »[367] et d'une moindre valorisation dans l'espace public des notions de labeur et d'effort, l'idée d'une culture professionnelle des combattants de la Première Guerre mondiale, et plus singulièrement de ceux du 47e RI, paraît mal s'accorder de l'image que l'on se fait de la citoyenneté, fût-elle en armes. Mais la réalité qui est la nôtre aujourd'hui ne prévaut pas de tous temps.

C'est à partir du XVIIIe siècle que le travail cesse de n'être que le lot des pauvres contraints à cultiver la terre ou à transformer la matière pour survivre et s'affirme, non seulement comme le devoir de chacun, mais comme le signe majeur d'appartenance à la société[368]. La place centrale de l'idée de travail en France au début du XXe siècle est difficilement contestable[369]. Simple soldat de 2e classe du 47e RI, Julien Loret illustre parfaitement cette réalité. Parvenu au soir de sa vie, il rédige en effet ses mémoires et rapporte que « son premier souvenir d'enfant, se situe au mois d'août 1894 je n'avais pas trois ans, c'était la période des battages, mes parents possédaient une batteuse mécanique, qu'ils utilisaient pour le battage de leur récolte de blé, avoine et orge »[370]. Certes, la moisson est un temps essentiel du calendrier paysan, mais elle est aussi un moment intense d'activité, acmé de toute une saison professionnelle. Ce faisant, ce premier souvenir dit bien la place du travail dans la société bretonne, et française, d'alors. En 1914, dans les campagnes, celui-ci est encore perçu comme une nécessité vitale. Il en résulte un mépris partagé du labeur mal fait « qui diminue le niveau de récoltes et donc celui des subsistances »[371].

Cette importance du travail se mesure sur le temps long et est à dire vrai indissociable de cette société française qui, encore à la fin des années 1950, érige le devoir militaire en impératif moral catégorique. Les taux d'insoumission parmi les appelés du contingent pendant la guerre d'Algérie, en tous points similaires à ce que l'on peut observer pendant la Première

---

366 RIFKIN, Jeremy, *La fin du travail*, Paris, La Découverte, 1996.
367 DUMAZEDIER, Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil, 1962.
368 OUDIN-BASTIDE, Caroline, « La relation au travail dans la société esclavagiste de la Guadeloupe et de la Martinique (XVIIe-XIXe siècles) », *Travailler. Revue internationale de psychopathologie et de psychodynamique du travail*, n°20, 2008, p. 137. Pour de plus amples développements, se rapporter notamment aux travaux de MEDA, Dominique, *Le travail. Une valeur en voie de disparition ?*, Paris, Flammarion, 2010 et *Le travail*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.
369 MEDA, Dominique, *Le travail. Une valeur… op.cit*, p. 8 dit du travail qu'il s'agit non seulement du fondement de nos sociétés contemporaines mais également d'un « rapport social fondamental ».
370 Arch. mun. Saint-Malo : 21 S, Loret, Julien, *Les mémoires de ma vie*, non paginé.
371 FARCY, Jean-Claude, « Le temps libre au village », *in* CORBIN, Alain, « L'avènement des loisirs, 1850-1960 », Paris, Flammarion, 2001, p. 232.

Guerre mondiale[372], en témoignent parfaitement et il n'est à cet égard pas anodin d'observer que l'action psychologique qui est mise en place au même moment pour lutter contre le FLN fait le parallèle entre la lutte contre « l'oisiveté », donc la promotion de « l'emploi » et du travail, et « l'intégration au mode de vie occidental »[373]. En 1936, le directeur de l'école de rééducation professionnelle de Bordeaux emploie des mots extrêmement forts qui disent cette centralité du labeur :

> « La Récupération de la main d'œuvre mutilée et infirme par la Rééducation Professionnelle est une nécessité économique, en même temps qu'un devoir social. C'est la forme moderne de l'Assistance sociale aux mutilés et aux infirmes. D'un *déchet humain* faire un travailleur, un producteur, un homme utile, quelle plus noble tâche ! »[374]

La chronologie ne doit ici pas induire en erreur. Si le Front populaire est indissociable de la semaine des 40 heures et des congés payés, instauration essentielle du point de vue de l'appréhension du temps libre, il ne conteste nullement le travail en tant que valeur. On sait par ailleurs combien le sabotage en tant qu'acte de Résistance fut long à s'imposer dans les milieux cheminots, la culture de la machine et la conscience professionnelle du « travail bien fait » peinant à s'adapter à la réalité tactique du moment. L'historien C. Bachelier note ainsi que :

> « Saboter la machine n'est pas une réaction immédiate. La titularisation des machines est encore dans de nombreux cas en usage dans les chemins de fer, même si la guerre y a introduit le roulement d'équipes, voire la banalisation. L'attachement à sa machine demeure fort, et même en 1944 la presse clandestine de la Fédération des Cheminots fait encore allusion au déchirement que doit surmonter le cheminot lorsqu'il faut conduire sa machine vers le déraillement ou la destruction. »[375]

---

[372] COCHET, François, *Les Français en guerres de 1897 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017 p. 77 : 0,018% entre 1914 et 1918 contre 0,066% 1954 et 1962.

[373] CAPDEVILA, Luc, *Femmes, armée et éducation dans la guerre d'Algérie. L'expérience du service de formation des jeunes en Algérie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 41.

[374] Arch. dép. I&V : 3 X 743. Cité par COLLARD, Clément, *Que faire des héros vaincus ? La rééducation professionnelle des mutilés de la Grande Guerre 1914-1940*, Mémoire de master histoire sous la direction de CHANET, Jean-François, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 2014, p. 13.

[375] BACHELIER, Christian, *La SNCF sous l'Occupation allemande 1940-1944*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, en ligne [http://www.ahicf.com/ww2/rapport/partie6.htm | page consultée le 29 avril 2018]. RIBEILL, Georges, « Les Cheminots face à la lutte armée. Les différenciations sociologiques de l'engagement résistant », *in* MARCOT, François (dir.), *La Résistance et les Français : lutte armée et maquis*, Besançon, Annales littéraires de Franche-Comté, 1996, p. 74 note pour sa part des réticences « *d'ordre culturel* : les freinages ou sabotages pouvaient heurter la conscience professionnelle des cheminots » et précise que « ce ne sont pas les mécaniciens titulaires de

En conséquence, il n'y a rien d'étonnant à ce que les archives fassent apparaître un lien, en ce qui concerne les fantassins du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale, entre éloignement du travail et marginalité sociale. Marcel Lamoureux est, dans notre corpus, l'un des très rares individus qui, devant le Conseil de révision, se déclare être « sans profession ». Or il est exempté de service militaire en 1907 puis 1908, rite dont on connaît l'importance du point de vue du processus de forge du citoyen[376]. Autre exemple, celui d'Yves Le Berre dont la fiche matricule ne comporte aucune information relative à la profession mais qui indique qu'il est insoumis au service militaire qu'il devait débuter en octobre 1912 au 47e RI. Il est de surcroît condamné quelques mois auparavant par le tribunal correctionnel de la Seine à 8 jours de prison pour port d'arme prohibée, ce qui là aussi semble suggérer une existence pour le moins interlope[377]. Originaire de Sainte-Tréphine dans les Côtes-du-Nord, Mathurin Morvan constitue un exceptionnel cas de fantassin du 47e RI arborant un tatouage, en l'occurrence une étoile bleue au-dessus du pouce. On sait en effet que cette pratique relève alors d'une marginalité tant statistique que sociale[378]. Or, non seulement cet individu se signale par deux condamnations par le tribunal correctionnel de Nantes pour vol et coups mais, de surcroît, sa fiche matricule ne comporte aucune information quant à la profession qu'il exerce[379].

La guerre ne modifie nullement cette centralité du travail. Au contraire, même si les tranchées sont aussi, pour de nombreux combattants, un moment de découverte « du temps libre »[380]. On sait ainsi que, bien qu'assimilées à une parenthèse de jouissance, les permissions sont la plupart du temps une période de retour au travail civil, au métier

---

locomotives qui sabotèrent allègrement *leur* machine mais bien des camarades ouvriers sédentaires des dépôts, chargés de leur entretien ». Ce propos est réitéré, à peu de choses près, dans RIBEILL, Georges et CHEVANDIER, Christian, « Cheminots », *in* MARCOT, François (dir. avec la collaboration de LEROUX, Bruno et LEVISSE-TOUZE, Christine), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 873. Ajoutons enfin qu'en ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale, ce lien entre travail et service de la patrie se retrouve dans la devise même du régime de Vichy. Par ailleurs, les lois du 4 septembre 1942 et du 16 février 1943 instaurant le Service du travail obligatoire, mais sur la base d'un système de classes d'âge, à la manière de la conscription, ne sont pas sans interroger. Nous tenons à remercier ici Guillaume Pollack, doctorant en histoire contemporaine, dont les conseils bibliographiques furent des plus précieux.

[376] Arch. dép. Aisne : 22 R 084.109. Sur le service militaire au 47e RI comme élément du processus de forge du citoyen on se permettra de renvoyer à Le Gall, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*, Spézet, Coop Breizh, 2014, p. 31-58.

[377] Arch. dép. CdA : 1 R 1996. 447.

[378] MAURIN, Jules, *Armée, Guerre, société. Soldats languedociens (1899-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 (réed. 2013), p. 191 expose que les tatouages détectés dans son corpus sont en nombre « infime », constat également formulé par HALAIS, Jérémie, *Les Conscrits de la subdivision de Granville, 1899-1919*, Thèse de doctorat d'histoire, Caen, Université de Caen, 2016, p. 71.

[379] Arch. dép. CdA : 1 R 1991.515.

[380] HARDIER, Thierry, JAGIELSKI, Jean-François, *Oublier l'apocalypse ? Loisirs et distractions des combattants pendant la Grande Guerre*, Paris, IMAGO, 2014, p. 25 notamment.

« d'avant », surtout dans les milieux populaires et dans les campagnes où l'on manque cruellement de bras. L'historienne E. Cronier y voit d'ailleurs la marque de « l'enracinement des cultures liées au travail dans des milieux qui ne connaissaient pas l'oisiveté avant 1914 »[381].

Dans cette optique, la mobilisation générale d'août 1914 apparaît comme un moment charnière puisque, du fait de l'imminence du conflit, le travail cesse pour les nombreuses personnes qui doivent séance tenante rejoindre leur affectation. Au 47e RI, cela concerne de nombreux laboureurs et autres cultivateurs mais aussi des manœuvres, des ajusteurs, des bouchers, des boulangers, des couvreurs, des domestiques, des instituteurs, des garçons d'hôtel, des maçons, des clercs de notaire, des comptables, des employés de banque, de commerce et de chemins de fer ou encore des meuniers. Tous, en l'espace de quelques heures, quittent leur emploi pour revêtir l'uniforme. Ajoutons d'ailleurs que ce changement concerne également les conscrits que la mobilisation trouve sous les drapeaux puisque, par la grâce d'un simple décret, la classique et monotone vie de garnison cesse pour laisser la place à la préparation de la campagne[382]. Depuis la thèse de J.-J. Becker, étude désormais classique battant en brèche l'idée d'un départ « la fleur au fusil »[383], on sait non seulement que cette période est vécue avec résignation mais également qu'elle est immédiatement comprise comme relevant d'une situation extraordinaire. C'est d'ailleurs ce qui conduit tant d'hommes à consigner « pour mémoire », sur des petits carnets, les évènements auxquels ils prennent part. Conscient de vivre un moment hors-du-commun, le sergent Albert Omnes du 47e RI décide ainsi, le 31 juillet 1914, de « noter au jour le jour » ce qu'il aura « vu ou entendu ou accompli dans [son] petit cercle d'action »[384]. Ce faisant, la mobilisation générale semble installer quelques-uns des termes de l'équation à multiples entrées permettant de comprendre une clef de l'endurance des belligérants pendant la Première Guerre mondiale. En effet, la culture professionnelle des combattants, en ce qu'elle est la grille de lecture traduisant la

[381] CRONIER, Emmanuelle, « Les permissionnaires de la Première Guerre mondiale. Des identités complexes », in DERUELLE, Benjamin et GUINIER, Arnaud, *La Construction du militaire (Volume 2). Cultures et identités combattantes en Europe de la guerre de Cent Ans à l'entre-deux-guerre*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2017, p. 233.
[382] Sur cette question on se reportera notamment à LE GALL, Erwan, « Mobiliser le 47e régiment d'infanterie : 2-7 août 1914 », *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo,* Saint-Malo, Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo, 2015, p. 12-35 et LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit.*, p. 37 et suivantes.
[383] BECKER, Jean-Jacques, *1914, Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977
[384] OMNES, Albert, *Carnet de route, campagne 1914, Notes et impressions prises par le sergent Omnes du 47e régiment d'infanterie*, Plessala, Bretagne 14-18, sans date, p. 1.

faculté qu'ont les poilus à évoquer leur expérience de guerre par le prisme du champ lexical du travail, apparait comme un élément faisant transition entre l'avant et l'après 1er août 1914, dimension d'autant plus importante que le conflit s'éternise rapidement au-delà de tout ce qui avait pu être anticipé. En d'autres termes, interpréter l'expérience combattante par le prisme du métier de soldat, c'est pour les poilus un moyen de parer d'une apparence de normalité une situation qui ne l'est pas et donc, *in fine*, de tenir. De ce point de vue, si la culture professionnelle est assurément une clef du maintien dans le conflit, elle relève probablement moins d'une entrée en guerre que d'une sortie de paix[385].

Précédents historiographiques

Une telle grille d'analyse revient donc à ériger le travail en identité sociale par laquelle est appréhendée la guerre, idée qui ne va pas nécessairement de soi, notamment en France. Cette relation est probablement mieux connue en Grande-Bretagne du fait du mode de recrutement du corps expéditionnaire et des fameux *Pals battalions* : que l'on songe quelques instants aux *Public Works Pioneers* des 18th, 19th et 26th *Middlesex Regiments* ou au *Newcastle Railway Pals* du 17th Northumberland Fusiliers[386]. De la même manière, on sait que certaines unités du corps expéditionnaire levé par les Etats-Unis à partir d'avril 1917 entretiennent des relations très étroites avec des pans entiers de l'économie américaine. Tel est par exemple le cas du *19th Engineers*, véritable émanation de l'industrie ferroviaire pensylvanienne[387]. Pourtant, il n'en demeure pas moins que ce rapport entre expérience combattante et métier civil est aussi un sujet au sein de l'armée française de 1914-1918, même s'il est vrai que cette relation s'exprime sans doute avec une moindre acuité dans une unité telle que le 47e RI recrutant, par définition, des hommes jeunes, donc à l'identité professionnelle moins affirmée, que dans, par exemple, un régiment territorial. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas un hasard si Loeiz Herrieu et Louis Barthas ressentent aussi durement leur temps sous les drapeaux entre 1914 et 1918. Indépendamment du danger inhérent au combat et des souffrances engendrées par les réalités matérielles de la campagne (froid, inconfort…), la guerre est aussi pour eux le moment d'une confrontation douloureuse entre un statut militaire très subalterne imposé par le conflit et une vie professionnelle et

[385] Sur cette question HARISMENDY, Patrick, « Algérie-France : sortie(s) de guerre et *entrée en paix* », *in* HARISMENDY, Patrick et JOLY, Vincent, *Algérie sortie(s) de guerre 1962-1965*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 9-13.
[386] DOYLE, Peter & WALKER, Julian, *Trench talk. Words of the First World War*, Stroud, Gloucestershire, The History Press Limited, 2012, p. 109.
[387] LE GALL, Erwan, *Saint-Nazaire, les Américains et la guerre totale (1917-1919)*, Bruz, Editions CODEX, 2018, p. 85-86.

personnelle civile déjà bien établie. Pères de familles, ils jouissent d'une situation stable dans l'échelle sociale mais que la mobilisation vient violemment remettre en cause[388].

A dire vrai, l'analogie entre le soldat et le travailleur que nous soulignons ici n'est pas à proprement parler une nouveauté historiographique. Au contraire même puisque ce sont K. Marx et F. Engels puis M. Weber qui, les premiers, rapprochent « la discipline de l'usine capitaliste de celle de l'armée et, par conséquent, l'ouvrier du soldat »[389]. Normalien et officier subalterne dans un régiment d'infanterie, J. Meyer n'hésite pas à parler à propos de cette arme de « prolétariat de guerre »[390]. En 1916, c'est sous la plume du futur général Laffargue, un officier que l'on ne peut soupçonner de philo-communisme, que l'on retrouve cette analogie. Celui qui n'est encore « que » capitaine au 153e RI n'hésite en effet pas à affirmer que « le fantassin est l'ouvrier de la Victoire »[391]. Traitant certes des officiers de la *Belle époque*, W. Serman rapporte que chez certains d'entre eux « le paternalisme affecte une nuance de bonhomie distante, qui tient plutôt de l'intérêt professionnel du patron pour l'employé »[392]. En 1997, les Editions du Seuil publient un volume d'articles précédemment diffusés dans le magazine *L'Histoire*, textes introduits par J. Marseille et consacrés à la France industrielle des XIXe-XXe siècle. Découpé en cinq parties, l'ouvrage oppose notamment « les capitaines de l'industrie » aux « soldats de l'industrie » et file sans complexe la métaphore militaire[393]. Dans « son histoire transnationale du commandement et de l'autorité », Y. Cohen dresse également une passerelle entre ces deux mondes, qui ont plus en commun que ce qu'on pourrait croire de prime abord, et précise que dans l'industrie « le niveau qui correspond le mieux à celui de lieutenant ou capitaine est celui de l'ingénieur »[394]. A l'occasion du centenaire de l'année 1918, l'historien, et ancien officier des troupes coloniales, M. Goya publie un ouvrage revenant sur l'évolution de l'armée française pendant le conflit. Beaucoup

---

[388] HERRIEU, Loeiz (traduit du breton et édité par CARRE, Daniel), *Le Tournant de la mort*, Rennes, TIR, 2014 et BARTHAS, Louis, *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918*, Paris, La Découverte, 1997.

[389] TRAVERSO, Enzo, *La Violence nazie, une généalogie européenne*, Paris, La Fabrique éditions, 2002, p. 36.

[390] MEYER, Jacques, *La Vie quotidienne des soldats pendant la Grande Guerre*, Paris, Hachette, 1966, p. 17.

[391] LAFFARGUE, Capitaine André, *Conseils aux fantassins pour la bataille*, Paris, Plon, 1916, p. 3. Ajoutons de surcroît que cette analogie ouvre le volume.

[392] SERMAN, William, *Les officiers français dans la nation, 1848-1914*, Paris, Aubier, 1982, p. 112.

[393] MARSEILLE, Jacques (introduction de), *Puissance et faiblesses de la France Industrielle XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil / L'Histoire, 1997.

[394] COHEN, Yves, *Le Siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Editions Amsterdam, 2013, p. 171.

plus lourde que son alter-égo de 1914, la division d'infanterie est qualifiée de véritable « usine à feux », expression qui là encore suggère un parallèle avec le travail[395].

Ajoutons que dans cette optique la séquence 1914-1918 ne saurait constituer une rupture mais constitue, au contraire, une continuité de l'expérience de la caserne au XIXe siècle. C'est ainsi que dans sa thèse récemment publiée, M. Marly érige le sous-officier de l'armée française de 1872-1914 en « employé sous l'uniforme » confronté à une « division du travail militaire »[396].

On sait la dette importante de l'historiographie de la Première Guerre mondiale à l'égard de l'histoire sociale en général, et du monde ouvrier en particulier[397]. On ne s'étonnera dès lors pas de voir un R. Cazals, dont la thèse effectuée sous la direction de R. Trempé et soutenue en 1974 porte sur le mouvement ouvrier à Mazamet au début du XXe siècle, employer le terme de « travailleurs » pour évoquer les poilus du 280e RI, l'unité du caporal Barthas[398]. Examinant « le tournant taylorien de la société française », P. Fridenson montre pour sa part combien « l'esprit militaire de certains ingénieurs (comme le lieutenant-colonel Rimailho) » constitue un frein au développement avant 1914 de l'organisation scientifique du travail en France, dressant par la même occasion un parallèle implicite entre le sous-officier et le contremaître, l'officier et l'ingénieur, le soldat et l'ouvrier[399]. Pour le spécialiste d'histoire économique H. Bonin, si Edmond Buat est un « bon général » c'est aussi qu'il est un « bon manageur », terme qui à l'évidence renvoie au travail et au monde de l'entreprise[400].

D'ailleurs, depuis quelques années, nombreux sont les chercheurs qui s'emparent de cette analogie. Rendant compte des pratiques d'écriture des poilus, C. Prochasson parle de « la professionnalisation du métier de soldat » au fur et à mesure du déroulement de la Grande Guerre[401]. Au même moment, R. Cazals et A. Loez affirment que « le caractère répétitif de

---

[395] GOYA, Michel, *Les Vainqueurs…, op. cit.,* p. 88 et 89 (l'expression est employée deux fois).
[396] MARLY, Matieu, *Distinguer et soumettre. Une histoire sociale de l'armée française (1872-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.
[397] PROST, Antoine et WINTER, Jay, *Penser la Grande Guerre… op. cit.*, p. 39-40.
[398] CAZALS, Rémy, « Ici les Français et les Boches parlent ensemble comme en temps de paix », *in* FERRO, Marc (dir.), *Frères de tranchées*, Paris, Perrin, 2005, p. 83. La thèse de Rémy Cazals est publiée sous le titre *Avec les ouvriers de Mazamet dans la grève et l'action quotidienne 1909-1914*, Paris, Maspero, 1978.
[399] FRIDENSON, Patrick, « Un tournant taylorien de la société française (1914-1918) », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 42e année, n°5, 1987, p. 1040.
[400] BONIN, Hubert, « La leçon de Buat en 1914-1920 : du bon général au bon manager », *Revue historique des armées*, n°293, 2018, p. 76-94.
[401] PROCHASSON, Christophe, *14-18 Retours d'expériences*, Texto, Tallandier, Paris, 2008, p. 224. Là n'est d'ailleurs pas un cas unique. SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, « La force de tenir », *in* CABANES,

nombreuses expériences de guerre, et les apprentissages que doivent faire les combattants, les conduisent parfois à envisager la guerre comme un *travail* auquel ils se résignent et qu'ils entendent bien faire »[402]. Cette idée n'est d'ailleurs pas totalement neuve. S'interrogeant en 2002 sur la généalogie européenne de la violence nazie, E. Traverso n'élude nullement la Grande Guerre de sa réflexion puisqu'il y consacre de nombreux passages, dont un chapitre intitulé « l'armée fordiste »[403]. Semblable réflexion se lit aisément sous la plume de J. Keegan qui, explorant l'anatomie de la bataille de la Somme, note :

> « Les mitrailleuses sont des machines d'un type perfectionné, une sorte d'équivalent des machines-outils de haute précision, ou des presses de l'industrie. Comme les machines-outils, il faut les installer, pour qu'elles puissent opérer dans des conditions optimales. […] Il faut donc considérer le servant de la Maxim comme une sorte d'automate dont le seul rôle est d'insérer les bandes de munitions, ce qu'il peut faire pendant que la mitrailleuse est en action. »

Et de conclure, définitif, en avançant que « la mitrailleuse ne *discipline* pas l'acte de tuer, elle le *mécanise*, l'*industrialise* »[404]. Embrayant le pas du maître britannique, M. Boutet et P. Nivet précisent le propos en avançant que « de par sa capacité de feu et ses aspects

---

Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre...*, *op. cit.*, p. 387 parle de « professionnalisation guerrière ». A propos de l'instruction de la célèbre brigade de fusiliers marins commandée par l'amiral Ronarc'h, LAGADEC, Yann, *Un fusilier marin breton à Dixmude : le carnet de Lucien Richomme (août 1914 – février 1915)*, Pabu, A l'ombre des mots, 2018, p. 44 parle d'un « apprentissage du métier de soldat ». Il est à noter que ce fusilier marin emploie lui-même cette métaphore et remarque, le 23 décembre 1914, à propos de travaux menés dans des boyaux de communication (p. 173): « Comme ce métier tient un peu du cultivateur, je m'acquitte facilement de ce travail ayant maintes et maintes fois pratiqué chez moi des opérations de ce genre ». LAGADEC, Yann, « La banale Grande Guerre du sous-lieutenant Calloc'h », *in* CARNEY, Sébastien (dir.), *Comment devient-on Jean-Pierre Calloc'h ?*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2018, p. 60 réitère en écrivant : « Ce que dit Jean-Pierre Calloc'h de sa vie au front, de sa première montée en ligne, dans les derniers jours du mois d'août 1915 , à sa dernière lettre, rédigée le matin même de sa mort, le 10 avril 1917, ressemble par bien des points à ce que l'on peut percevoir chez de nombreux combattants de la Grande Guerre. Une idée pourrait le résumer : celle du *métier* que doivent apprendre et faire ces soldats de circonstance, une expression qui revient sous sa plume comme dans nombre de correspondances ou de carnets. *En prenant le métier* est d'ailleurs le titre de l'un de ses textes en prose qu'il rédige début 1916 sans doute, dans lequel il raconte son arrivée au 318e RI quelques mois plus tôt ». A propos du vicaire de Cléguer Jean-Marie Le Moing, engagé volontaire en septembre 1915 et affecté d'abord au 3e puis au 23e RAC, CARNEY, Sébastien, « *La soupe et l'angélus* : le carnet de guerre de Jean-Marie Le Moing, 1916-1920 », *in* TRANVOUEZ, Yvon (dir.), *Les catholiques bretons dans la Grande Guerre*, Centre de Recherche Bretonne et Celtique / Institut Culturel de Bretagne, Brest / Vannes, 2017, p. 136 note qu'avec la guerre « de fait, il a appris un nouveau métier, avec de nouvelles manières de vivre ».

[402] CAZALS, Rémy et LOEZ, André, *Dans les tranchées de 1914-1918*, Pau, Cairn, 2008, p. 140.

[403] TRAVERSO, Enzo, *La Violence nazie, …*, *op. cit.*, p. 87.

[404] KEEGAN, John, *Anatomie de la bataille. Azincourt 1415, Waterloo 1815, la Somme 1916*, Paris, Perrin, 2013, p. 269-270.

purement mécaniques, empruntés au tour et à la presse automatique, la mitrailleuse industrialise l'acte de tuer et l'écarte de la décision individuelle d'appuyer sur la gâchette », comme si le combattant se retrouvait dilué dans une vaste chaîne de combat[405]. Sans doute pourrait-on d'ailleurs étendre le raisonnement au fusil mitrailleur Chauchat, entré en dotation au 47e RI en juillet 1916, et prévu initialement pour être servi par deux hommes, l'un faisant fonction de tireur, l'autre de pourvoyeur[406]. Officier d'active et habilité à diriger des recherches en histoire, R. Porte n'hésite d'ailleurs pas à parler à propos de l'instruction du 20 décembre 1917 sur le combat des grandes unités de « quasi division du travail » entre artilleurs et fantassins[407]. Dressant un panorama des blessures infligées aux poilus, O. Forcade rappelle qu'il faut prendre en compte les « conditions de travail » des soldats car elles sont source d'un épuisement tel qu'il est à l'origine de nombreuses pathologies[408]. Cherchant pour sa part à renouveler les questionnements relatifs à l'endurance des combattants, A. Prost file lui aussi la métaphore industrielle en proposant la notion de « culture professionnelle des combattants », expression que nous empruntons à notre tour pour la présente enquête[409].

C'est d'ailleurs ce registre qu'explorent M. Boutet et P. Nivet à propos de la bataille de la Somme, à laquelle prend part le 47e RI, en expliquant qu'avec « l'allongement de la guerre, les conscrits français et allemands ont un rapport de plus en plus professionnel à ce qui devient non plus un devoir mais un métier »[410]. Les mutineries de l'été 1917 constituent à cet égard un terrain particulièrement fécond et D. Rolland n'hésite pas à parler à ce propos de « grève » des tranchées[411]. Cette analogie n'est cependant pas complètement assumée par F. Rousseau, ce qui conduit ce « sociohistorien » à « presque » voir en Louis Barthas un « bon

---

[405] BOUTET, Marjolaine et NIVET, Philippe, *La bataille de la Somme, l'hécatombe oubliée. 1er juillet – 18 novembre 1916*, Paris, Tallandier, 2016, p. 103.
[406] SHD-DAT : 26 N 636/7 : JMO 47e RI, 10 juillet 1916. L'unité reçoit ce jour 70 fusils mitrailleurs Chauchat. Ministère de la guerre, Direction de l'infanterie, *Instruction provisoire sur le fusil mitrailleur, modèle 1915*, 1er février 1916, p. 25.
[407] PORTE, Rémy, *Rompre le front ? Novembre 1914-mars 1918. Comment percer les lignes ennemies et retrouver la liberté de manœuvre*, Saint-Cloud, 2016, p. 160. L'expression est utilisés sans guillemets par FORREST, Alan, « Le temps du citoyen-soldat », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre…, op. cit.*, p. 75.
[408] FORCADE, Olivier, « Masques et visages d'une guerre aux armes nouvelles : retour sur les combattants, les armes et les blessures de 1914-1918 », *in* D'ANDURAIN, Julie, AUDIGIER, François et GRANDHOMME, Jean-Noël, *Les Français et les armes à feu de 1789 à nos jours. Hommage à François Cochet*, Paris, Maisonneuve & Larose / Hémisphères éditions, 2018, p. 174.
[409] PROST, Antoine, « La guerre de 1914 n'est pas perdue », *Le Mouvement social*, n°199, avril-juin 2002, p. 95-102.
[410] BOUTET, Marjolaine et NIVET, Philippe, *La Bataille de la Somme. L'Hécatombe oubliée. 1er juillet – 18 novembre 1916*, Paris, Tallandier, 2016, p. 145.
[411] ROLLAND, Denis, *La « grève des tranchées. Les mutineries de 1917*, Paris, Imago, 2005.

délégué syndical » lors des troubles qui agitent le 296e RI en mai 1917[412]. En revanche, c'est bien le même registre lexical qu'emploie au printemps 2017, quelques jours seulement avant sa mort, l'officier général – ayant servi au Liban au milieu des années 1980 – et historien spécialiste de la justice militaire A. Bach dans un entretien accordé au magazine *Guerres & Histoire*. Il affirme ainsi que « la caractérisation la plus proche de la réalité [de ce qui se produit dans les rangs de l'armée française au cours de l'été 1917] est celle de *grèves* de soldats, au sens exact employé dans le monde du travail, c'est-à-dire un arrêt, un refus de travail dans le but de négocier une amélioration de sa condition (de travail, de salaire, de vie, etc.) avec une hiérarchie ». Assimilant les porte-paroles des mutins à des « syndicalistes », il insiste sur le substrat que constitue la culture ouvrière pour comprendre « les revendications de nature quasi professionnelles » qui sont alors formulées. Dans cette optique, le rapport mensuel envoyé par chaque chef de corps à sa hiérarchie, document dans lequel sont exprimées les doléances des hommes, est considéré comme caractéristique d'une « sorte de négociation de type syndical » qui ne porterait pas son nom[413]. Même A. Loez, pour qui certes les mutineries sont « loin d'être réductibles à une *grève* ou une négociation », appelle à « une sociologie de l'armée française […] pour y éclairer la division du travail et la spécialisation des tâches qui contribue à sa solidité »[414].

Prenant acte de la régularité avec laquelle les poilus envisagent leur expérience combattante sous l'angle d'un métier, A. Lafon invite dans sa thèse à interroger ce rapport singulier : « On pourrait alors utiliser une sorte de grille de lecture empruntée à la psychosociologie du monde de l'entreprise, avec par exemple, l'émergence de relations professionnelles, de négociations, d'expressions d'une certaine réussite professionnelle ou non, stimulant en partie la mobilisation des individus, ou non »[415]. Puis, dans un manuel publié en 2016, il n'hésite pas à aller plus loin en affirmant « que la guerre a pu devenir aussi un métier, une tâche professionnelle dont on s'acquitte d'autant plus facilement qu'elle offre un large panel de périodes différentes qui scandent l'existence »[416]. Cette voie est empruntée dès le milieu des années 2000 par F. Cochet qui évoque une « vraie professionnalisation » des troupes :

---

[412] ROUSSEAU, Frédéric, *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, 2018, p. 360.
[413] BACH, André (propos recueillis par HENNINGER, Laurent), « Les poilus, plus grévistes que véritables mutins », *Guerres & Histoire*, n°36, avril 2017, p. 36-39.
[414] LOEZ, André, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Folio histoire, 2010, p. 542 et 561.
[415] LAFON, Alexandre, *La camaraderie au front…, op. cit.*, p. 145.
[416] LAFON, Alexandre, *La France de la Première Guerre mondiale*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 82.

> « Lorsque les techniques sont maîtrisées, la guerre devient un véritable métier. *Métier*, *travail*, sont d'ailleurs des termes qui reviennent à de nombreuses reprises dans les récits et carnets de combattants. C'est bien ainsi qu'ils interprètent souvent leur présence dans les tranchées. Il faut tenir par souci du travail bien fait, par recours à la même fierté professionnelle que celle qu'ils développaient dans leurs professions civiles de paysans, d'ouvriers, d'artisans. »[417]

Même son de cloche chez B. Cabanes qui, à propos de la démobilisation, note que « les poilus qui comparent volontiers leur métier de soldat à celui de bons ouvriers, insistent sur le fait que le travail est achevé, qu'il a été fait consciencieusement, mois après mois, et qu'il mérite pour juste récompense leur libération »[418]. Prenant pour sa part appui sur l'ethnographie d'une petite ville ouvrière de Côte d'Or composée au cours des années 1980, N. Mariot s'engouffre également dans cette voie et invite à penser certains loisirs de poilus, et tout particulièrement le fameux « artisanat de tranchées », en termes de « travail à côté »[419].

C'est dire si, au final, le cheminement historiographique que nous souhaitons emprunter ici connaît de nombreux précédents. E.-J. Zürcher reconnaît d'ailleurs que l'époque où le travail était définie par la plus-value, excluant de fait une activité militaire comprise uniquement pas le prisme de la destruction et non de la production, est désormais révolue[420]. Il est vrai également que les passerelles, les parallèles, comme autant d'échos ou de persistances rétiniennes, sont nombreux. Le poilu serait donc un travailleur, le statut de soldat un emploi certes imposé par les circonstances, les permissions des congés payés et le 47e RI la filiale d'un immense groupe, l'armée française de la Grande Guerre. On remarquera d'ailleurs

---

[417] COCHET, François, *Survivre au front…*, *op. cit.*, p. 185 et 186. Ajoutons qu'il n'y a pour cet auteur aucune rupture dans cet état de fait puisque le service militaire est envisagé dans ce même volume, p. 47 et suivantes, comme le moment où « le métier militaire s'apprend ».

[418] CABANES, Bruno, *La victoire endeuillée…, op. cit.*, p. 72.

[419] MARIOT, Nicolas, « Repos du guerrier et loisirs populaires : que nous disent de la culture de guerre les pratiques culturelles des poilus ? », *in* POIRRIER, Philippe (sous la direction de), *La Grande Guerre. Une histoire culturelle*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2015, p. 56.

[420] « For a long time, labour historians have not regarded the activities of soldiers as work. Work was defined as an activity yielding surplus value and the efforts of soldiers were seen as being essentially destructive rather than productive. » ZÜRCHER, Erik-Jan, « Understanding changes in military recruitment and employment worldwide », *in* ZÜRCHER, Erik-Jan, *Fighting for a Living. A Comparative Study of Military Labour 1500-2000*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2013, p. 11.

que de nombreuses grandes compagnies sont, elles aussi, organisées en divisions, reprenant ainsi les modalités précises de l'organigramme militaire[421].

On pourrait de même s'interroger sur la pertinence d'une grille de lecture qui assimilerait aux syndicats les associations d'anciens combattants qui, si elles naissent statutairement après le conflit, germent bien avant le 11 novembre 1918. Revenant sur l'entrevue qu'il a en 1917 avec Paul Vaillant-Couturier et Raymond Lefebvre, rencontre qui débouche sur la naissance de l'ARAC, Henri Barbusse se rappelle qu'il fallait alors « donn[er] corps aux sursauts de colère et de dégoût nés sur le champs de bataille ». Et à ses yeux, le principal mérite de cette nouvelle structure était qu'elle « nous faisait nettement tourner le dos aux pouvoirs officiels, nous sacrait force révolutionnaire et nous mêlait au gouvernement et à l'organisation de la classe ouvrière »[422], dimension qui n'est pas sans intérêt dans la perspective d'une culture professionnelle des combattants. Ces propos ne sont pas sans faire songer au tract que les militants de la CGT apposent sur les murs de Saint-Malo en décembre 1913 pour réclamer la libération de Jean Batas, incarcéré dans le cadre de son opposition à la loi des trois ans. En effet, dans ce texte, c'est sur le même plan que sont placés les « militants ouvriers » et les « soldats mutins » de la classe 1910, concernés au premier chef par l'allongement du service militaire[423]. Une analogie que l'on retrouve dans la célèbre C*hanson de Craonne* qui proclame, dans son dernier couplet : « Mais c'est fini, car les troufions / Vont tous se mettre en grève »[424]. D'ailleurs, A. Prost remarque que la démobilisation, qui marque la naissance des associations de combattants, coïncide avec une vague de croissance syndicale rapide, puisque la CGT gagne 1 338 sections en 1919, 914 l'année suivante. Et le président du Conseil scientifique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale de considérer un groupement tel que l'ARAC comme une organisation « charnière », faisant justement le lien avec le monde syndical et donc la grille de lecture de l'expérience

[421] Ce parallèle est également observé par COHEN, Yves, *Le Siècle des chefs…*, *op. cit.*, p. 210-211 qui remarque qu'il vaut également pour l'administration puisqu'on y trouve aussi des « chefs de division ».

[422] DOUSSIN, Georges (textes choisis et présentés par), *L'Association républicaine des anciens combattants. Combattants pour la vie. Des voix pour l'espoir*, Paris, Le Temps des Cerises, 2007, p. 14.

[423] Arch. dép. I&V : 4 M 76, courrier du commissaire de police de Saint-Malo au sous-préfet en date du 28 décembre 1913.

[424] Sur la chanson de Craonne : http://www.crid1418.org/espace_pedagogique/documents/ch_craonne.htm | Page consultée le 8 mai 2018.

combattante par le travail[425]. Certes, en Ille-et-Vilaine, c'est l'UNC, en position quasi hégémonique, qui semble tenir ce rôle. Mais il est assez significatif de se rappeler qu'à Rennes, c'est dans un bureau dit de « renseignements ouvriers » que ce groupement de vétérans prend sa source[426].

Le monde des anciens combattants, des mutilés, des pensionnés et de manière générale des « ayants droits » se trouve donc au cœur de cette logique assimilant le temps au front à un travail. Il n'est d'ailleurs pas anodin de remarquer que l'arrêté qui, en mars 1916, crée l'Office national des mutilés est pris conjointement par les ministères de la Guerre, de l'Intérieur et du Travail. Comme toutes les unités de l'armée française de 1914, le 47e RI fait d'ailleurs lui-même ce lien. A. Prost rappelle en effet dans sa thèse qu'au début du conflit, ce sont les régiments qui sont en charge de l'instruction des dossiers de pensions. Mais, rapidement débordés par l'ampleur de la tâche, et d'autres plus urgentes encore, les corps perdent l'instruction des dossiers de réforme au profit de commissions spécialisées créées à l'été 1915, institutions dont les pouvoirs sont renforcés au printemps 1916[427].

Une telle grille de lecture invite donc à penser le rapport du poilu au conflit, dont il est un des innombrables acteurs, non plus uniquement du point de vue d'un accomplissement plus ou moins renfrogné du devoir patriotique à accomplir mais bien sous l'angle d'un métier qu'il faut exercer. De la même manière que E. Cronier et L. V. Smith rappellent que le poilu est un citoyen-soldat, cette enquête entend approfondir à l'échelle du 47e RI l'idée de soldat-travailleur, c'est-à-dire d'un individu imprégné des normes et valeurs du monde du travail d'alors, dimension qui renvoie au principe de base qu'est la combinaison des rôles sociaux chez un même sujet, celui-ci étant à la fois poilu, père de famille et donc travailleur.

Quel travail au 47e RI ?

Ceci exposé, il reste toutefois à déterminer ce que recouvre la réalité du travail au sein du 47e RI, chose ardue tant celle-ci est plurielle et, de surcroît, évolue au fur et mesure de la campagne. Les archives, et plus particulièrement les citations à l'ordre, rendent d'ailleurs bien compte de la polysémie de ce terme lorsqu'il s'applique aux activités de l'unité. Dans le cas de Léon Aubaud, cette notion se rapproche pour partie du métier de terrassier. En effet, ce

[425] PROST, Antoine, *Les Anciens combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1977, Volume histoire, p. 58.
[426] PEROUAS, Louis, « Les fondateurs de l'UNC en Ille-et-Vilaine », *in* JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaineop. Cit.,* p. 302.
[427] PROST, Antoine, *Les Anciens combattants et la société française… op. cit.*, p. 8-11.

« soldat consciencieux, brave et dévoué » du 47e RI « a été très grièvement blessé, le 16 avril 1916, en travaillant sous un violent bombardement à dégager les terres qui obstruaient le créneau de sa mitrailleuse »[428]. Mais tous les emplois de ce mot ne renvoient pas nécessairement à une tâche aussi élémentaire, ne requérant *a priori* aucune qualification particulière. Le soldat Jules Bourdais de la 5/47e RI est ainsi « très grièvement blessé, le 12 septembre 1916, alors qu'il travaillait en première ligne à l'organisation d'une position de première ligne »[429]. C'est en travaillant pour sa part à « l'organisation d'un ouvrage à quelques mètres de l'ennemi » que Désiré Lefeuvre est blessé en 1915[430]. Bien entendu, la notion de travail renvoie à des tâches encore plus complexes lorsqu'elles se rapportent aux officiers du 47e RI. Cette idée d'échelle est parfaitement perceptible dans la citation à l'ordre de la 20e DI attribuée à titre posthume au capitaine Jean Groth le 20 septembre 1916. Ce n'est en effet pas en travaillant à l'organisation d'une « position » ou d'un « ouvrage » qu'il est tué mais « à l'organisation du terrain conquis », et ce de surcroît « jour et nuit pendant près d'une semaine »[431]. La hiérarchie des tâches et des galons est ici clairement perceptible puisque le sous-lieutenant Yves Guillaume est lui tué en juillet 1915 « tandis qu'à la tête de sa section il travaillait à la construction d'une barricade à 25 mètres de l'ennemi »[432]. Mais il existe encore bien d'autres manières de travailler sous l'uniforme du 47e RI. Le maître-tailleur de l'unité, Léon Leborgne, consacre ainsi son « travail personnel », à la confection d'uniformes pour les officiers du régiment[433]. Cette expression suggère donc implicitement que le reste des activités effectuées au titre du régiment relèvent bien, là aussi, d'un travail. Pour les musiciens-brancardiers du 47e RI, le travail sur le champ de bataille consiste à aller « chercher des blessés en première ligne »[434]. Pour un caporal téléphoniste comme Yves Le Flem, réparer les lignes lors d'un bombardement est une mission d'importance qui, là encore, peut être assimilé à un travail[435].

Le métier de fantassin tel qu'il est perçu non plus par l'unité, mais par les combattants eux-mêmes, s'incarne lui aussi dans une multitude de réalités fort contrastées. Né à Irodouer le 2 janvier 1884 et ordonné prêtre en 1907, Jean Chevillon est transféré au 47e RI en janvier 1915. Quelques mois plus tard, le 3 mai 1915, il signe la lettre qu'il adresse à l'évêque de

[428] « Au 47e », *Le Salut*, 35e année, n°54, 4-5 juillet 1916, p. 1.
[429] « Médaille militaire », *Le Salut*, 35e année, n°91, 10-11 novembre 1916, p. 1.
[430] « Médaille militaire », *Le Salut*, 34e année, n°80, 15-16 octobre 1915, p. 2.
[431] Arch. dép. I&V : 1 R 2061.1604.
[432] Arch. dép. CdA : 1 R 1806.752.
[433] Arch. dép. I&V. : 2 P B 90, Léon Leborgne.
[434] « Musiciens du 47e RI cité à l'ordre du régiment », *Le Salut*, 35e année, n°64, 8-9 août 1916, p. 1.
[435] Arch. dép. CdA : 1 R 1997.951.

Rennes d'un « J. Chevillon, infirmier-aumônier au 47e régiment d'infanterie, 3e bataillon, secteur postal 75 », formule qui dit bien quelle est la réalité des tâches qu'il exerce au sein de l'unité[436].

Bien entendu, les archives ne permettent pas toujours de savoir ce que recouvre la réalité du travail effectué sous l'uniforme du 47e RI. Si l'on sait que le soldat de 2e classe François Amelineau est mortellement blessé le 7 mars 1916 dans le secteur de La Harazée « en exécutant un travail particulièrement périlleux », rien ne permet à notre connaissance d'en préciser la nature[437]. Pour autant, cette hétérogénéité invite à trois réflexions.

En premier lieu, il importe de souligner que cette pluralité n'est jamais que le reflet des contours particulièrement flous de ce concept. A en croire le sociologue A. Cotterau, le mot « travail » est en effet un terme générique pouvant renvoyer à pas moins de 14 sens différents, certains n'étant d'ailleurs pas sans souligner quelques contradictions évidentes[438]. Pour s'en convaincre, un retour au grec ancien s'impose. La plupart du temps, le travail au sein du 47e RI relève de la *praxis*, action de monter la garde, de tenir les lignes, plus rarement de combattre. Mais cette idée peut également renvoyer à la *poiesis* pour les cuisiniers qui doivent préparer les repas de leurs compagnons d'armes ou pour les maréchaux-ferrants qui doivent produire des fers pour les chevaux de l'unité. Autrement dit, le travail des fantassins du 47e RI peut être à la fois action et production. Pour l'essentiel, cette notion renvoie au *ponos*, en ce qu'il s'agit d'une activité pénible et/ou exercée dans des conditions qui le sont. Mais les sciences sociales ont montré que les combattants pouvaient se réaliser dans l'expérience de guerre et y trouver une certaine forme de satisfaction[439], renvoyant dès lors le travail au sein du 47e RI du côté de l'*ergon*.

En second lieu, il importe de remarquer que le mouvement de spécialisation du combattant, passant en 1914 d'un fantassin de ligne, standardisé, rigoureusement interchangeable, à un soldat spécialisé en 1918, qu'il soit mitrailleur, grenadier ou sapeur, est inverse de ce qui se passe au même moment dans la société civile. En effet, dans les usines, la conversion à l'économie de guerre et les gains de productivité nécessaires à

[436] *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 51e année n°35, 15 mai 1915, p. 558-559.
[437] Arch. dép. Vendée : 1 R 1680.1036 et « Médaille militaire », *Le Salut*, 35e année, n°35, 2-3 mai 1916, p. 2.
[438] COTTERAU, Alain, « Théories de l'action et notion de travail: notes sur quelques difficultés et quelques perspectives », *Sociologie du travail*, 36e année, hors-série, 1994, p. 73-89.
[439] HENRIKSEN, Rune, « Warriors in combat – What makes people actively fight in combat », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 30, n°2, avril 2007, p. 187-223.

l'approvisionnement des troupes en armes et munitions conduisent à l'adoption de l'organisation scientifique du travail. On passe donc dans de nombreux bassins industriels d'une structure du travail proche des confréries compagnonniques, où les ouvriers sont réunis autour du « métier », à de vastes syndicats confédérés[440]. Saint-Malo correspond d'ailleurs bien à ce schéma. Certes, Jean Batas, la principale figure, sur la Côte d'Emeraude, du mouvement ouvrier avant-guerre, crée en avril 1907 une Union locale des syndicats mais celle-ci regroupe des organisations constituées par secteurs professionnels. C'est d'ailleurs en tant que responsable du syndicat du bâtiment de la région malouine, qu'il crée également au début des années 1900, qu'il officie[441].

Ce constat doit, en troisième et dernière instance, inviter à reconsidérer le degré de technicité de l'infanterie française pendant la Première Guerre mondiale, la situation prévalant en 1918 n'ayant plus grand-chose à voir avec celle de 1914[442]. S'il ne nous appartient pas de disserter sur l'artillerie, arme prétendument « savante », il apparaît en revanche certain que l'infanterie n'est pas aussi dénuée de savoir-faire que ce que l'on veut trop souvent admettre. C'est d'ailleurs ce que montre le 47e RI puisque le travail mené au sein de cette unité est aussi spécialisé que diversifié. Ajoutons enfin que la valeur militaire du régiment dépend bien entendu de l'excellence de la réalisation de ces différentes tâches. Autant de dimensions que nous examinerons dans les prochains chapitres de cette thèse.

A l'évidence, le travail tel qu'il s'effectue au sein du 47e RI ne peut pas recouvrir toutes les acceptions liées à cette notion. Pour autant, il correspond bien à la définition qu'en donne le juriste A. Supiot, titulaire de la chaire « État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités » du Collège de France :

> « Le travail se distingue de l'activité en ce qu'il répond à une obligation, que cette dernière soit volontairement souscrite ou légalement imposée […]. Il faut et il suffit qu'à un engagement d'agir soient attachés des effets de droit, pour que cette action puisse être qualifiée de travail. Cette qualification se trouve en fin de compte dépendre soit d'un

[440] Ouvrage collectif, *Etudes et documents sur Saint-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1848 à 1920*, Saint-Nazaire, Association de recherches et d'études du mouvement ouvrier de la région de Saint-Nazaire, 1980, p. 279-280.
[441] REBILLON, Armand et GESLIN, Claude, « Jean Batas », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*, en ligne [http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article15883 | Page consultée le 16 février 2018]
[442] PORTE, Rémy et COCHET, François, *Histoire de l'armée française…, op. cit.*.

> engagement volontairement souscrit, soit de la loi qui consacre ainsi l'utilité sociale de certaines tâches. »[443]

Dans ce cadre, c'est bien le corpus de textes régissant la mobilisation qui permet d'assimiler l'expérience de guerre au sein du 47e RI à un travail. Mais l'expérience de l'uniforme, dans tout ce qu'elle a de plus concret, renvoie également à cette idée mais telle qu'elle est définie, cette fois-ci, par M. Jahoda. En effet, pour cette psychosociologue austro-britannique, le travail remplit cinq fonctions indispensables : « Il impose une structure temporelle de la vie ; il créé des contacts sociaux en dehors de la famille ; il donne des buts dépassant les visées propres ; il définit l'identité sociale et il force à l'action »[444].

Travail et culture

Dès lors, la culture professionnelle des combattants du 47e RI apparaît comme une variable intéressante à étudier pour qui cherche à expliquer pourquoi et comment les hommes tiennent pendant cette campagne qui n'en finit pas. Néanmoins, tant les sources que le singulier de cette expression viennent passablement compliquer l'analyse. C'est pourtant bien dans les permanences et les ruptures avec le travail du temps de paix que résident, à l'évidence, un facteur clef de l'endurance combattante.

Des sources volontiers piégeuses

Les fiches matricules, en ce qu'elles indiquent théoriquement les domiciliations successives des mobilisables, permettent d'appréhender de manière relativement fine la mobilité et le parcours professionnel des acteurs. Ainsi, le dernier domicile connu avant la guerre fait apparaître deux grands foyers d'émigration bretonne, Le Havre d'une part, Paris et sa très grande couronne d'autre part, espaces qui tous deux renvoient à un prolétariat tant industriel que rural. Contrairement aux migrations bretonnes des années 1960, il s'agit la plupart du temps de populations qui n'ont eu d'autres choix que de quitter leur petite patrie pour tenter de subvenir *a minima* à leurs besoins et l'on peut indéniablement les regrouper sous le terme de « diaspora »[445]. En d'autres termes, il s'agit d'un prolétariat agricole et

---

[443] SUPIOT, Alain (dir.), *Au-delà de l'emploi*, Flammarion, 1999, p. 88, cité *in* MEDA, Dominique, *Le travail…*, *op. cit.*, p. 26.
[444] Cité *in ibid.*, p. 31.
[445] PERRONO, Thomas, « Les Bretons de Paris face au concept de diaspora », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°6, été 2015, en ligne.

industriel qui, comme mû par une sorte de promesse de l'Est, quitte la Bretagne en quête d'une meilleure vie.

Mais en réalité, le métier des fantassins du 47e RI n'est pas toujours aisément identifiable. D'ailleurs, un certain nombre de fiches sont dépourvues d'informations à ce propos. Sur les 2 688 morts pour la France qui concourent à notre base de données, nous manquons d'informations pour 228 cas. A ce nombre déjà important, il faut rajouter les quelques 360 fiches manquantes du thésaurus, soit au total une proportion non négligeable de 21,8%.

Parfois, les archives peuvent se montrer trompeuses, obligeant de fait à une vigilance de tous les instants. Le cas de la fiche matricule de Constant Colin, un soldat de 2e classe affecté en octobre 1905 au 47e RI, est à cet égard particulièrement éclairant puisque ce document le répertorie au moment de son passage devant le Conseil de révision, en 1918, comme cultivateur, mention ultérieurement rayée au profit de celle de tailleur de pierre puis de restaurateur[446]. Autant d'annotations qui invitent à considérer avec mesure les informations fournies par les fiches matricules, la situation professionnelle dans la France des années 1910 étant sans doute moins figée que ce que l'on veut bien vouloir croire aujourd'hui. C'est du reste ce que souligne l'historien A. Dewerpe lorsqu'il rappelle que « la promotion sociale emprunte des chemins que recoupent ceux de la mobilité géographique »[447]. Cette réalité, Félix Conan l'illustre parfaitement. Si ce natif de Rostrenen est répertorié en 1908 comme exerçant le métier de cultivateur, sa fiche matricule laisse à penser qu'il peut exercer une autre profession en 1914, sans toutefois préciser laquelle. En effet, après avoir passé quelques mois en Allemagne et en Hollande en 1913, il s'établit à Philadelphie, en Pennsylvanie, à partir de février 1914. Mais avant de traverser l'Atlantique, Félix Conan déclare habiter à partir du 10 octobre 1912 à Paris, au 101, rue de l'Université, adresse qui est celle de l'Assemblée nationale et qui suggère un statut professionnel bien différent de celui indiqué lors du passage devant le Conseil de révision[448]. Ajoutons d'ailleurs que cette réalité n'est nullement propre aux Bretons. Originaire de Saône-et-Loire, François Mariller déclare exercer la profession de cultivateur lors de son passage devant le Conseil de révision en 1906. Pourtant, tout laisse à penser que lorsqu'il revêt l'uniforme du 47e RI, à partir du 26 novembre 1917, il n'exerce plus

[446] Arch. dép. CdA : 1 R 1593.789.
[447] DEWERPE, Alain, *Le monde du travail en France 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 113.
[448] Arch. dép. CdA : 1 R 1981.1780. Notons toutefois que son séjour aux Etats-Unis ne doit être que de courte durée puisque Félix Conan arrive au dépôt du 47e RI, à en croire sa fiche matricule, le 3 août 1914.

ce métier puisqu'il est alors domicilié chez une certaine « Mme Roy », au 16, rue de Siam, dans le XVIe arrondissement de Paris[449]. Emblématique est à cet égard le cas de l'adjudant Yves Garlantezec : déclarant exercer lors de son passage devant le conseil de révision la profession d'étudiant ecclésiastique, il quitte manifestement la vie religieuse puisqu'après sa mort, le 2 octobre 1917 dans le secteur de Samogneux, un secours de 200 francs est adressé par la comptabilité du régiment à sa veuve[450]. Si une telle situation prête à sourire, il n'en demeure pas moins que les archives ne permettent pas de connaître la profession exercée à la veille du conflit par cet individu. Né à Plouër-sur-Rance en 1882, Jean Dumatin déclare lors de son passage devant le Conseil de révision exercer le métier de menuisier. Mais sa fiche matricule nous apprend qu'il est classé le 8 août 1905 dans l'affectation spéciale des douanes de Saint-Malo, information qui est à considérer avec d'autant plus de sérieux que son père exerce lui aussi la profession de douanier[451]. Et que dire des 18 fantassins du 47e RI titulaires de la mention « mort pour la France » au titre de la Grande Guerre et qui déclarent lors de leur passage devant le Conseil de révision exercer la profession de « journalier » ? On sait en effet que ce mot « masque en fait l'absence de qualification et de situation professionnelle bien définie »[452]. De même, le parcours de Jean Fougeray demeure parsemé de zones d'ombres. Déclarant lors de son passage devant le Conseil de révision exercer la profession de « cultivateur », ce fils d'un épicier de Roz-Landrieux est affecté à partir de septembre 1910 à la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat comme « homme d'équipe à Dinan », ce qui laisse supposer qu'il est devenu cheminot[453]. Mais sa trajectoire professionnelle est sans doute beaucoup moins stable, beaucoup plus sinueuse, puisque sa fiche matricule nous apprend que le Tribunal de la Seine le condamne le 21 décembre 1912 à une amende avec sursis pour « mise en vente de vin falsifié et fraude aux droits de régie », ce qui parait suggérer une activité de grossiste, sans pour autant en apporter la preuve définitive. C'est donc sous l'angle d'une certaine flexibilité qu'il faut sans doute envisager un cas comme celui-ci même si, à dire vrai, la question de l'adaptation aux difficultés de la guerre n'a pas vraiment le temps de

[449] Arch. dép. Saône-et-Loire : 1 R RM Autun 1906/3.1138.
[450] Arch. dép. CdA : 1 R 1136.1563.
[451] Arch. dép. I&V : 1 R 1951.1104 et Arch. dép. CdA: EC Plouër-sur-Rance.
[452] LE BRAS, Anatole, *Un enfant à l'asile. Vie de Paul Taesch (1874-1914)*, Paris, CNRS Editions, 2018, p. 226.
[453] Semblable réflexion peut être menée à propos d'Auguste Le Borgne, fils d'un « poseur de voies » et d'une « garde-barrière » déclarant exercer la profession de cultivateur lors de son passage devant le Conseil de révision mais affecté spécial en 1911 à la 6e section des chemins de fer de campagne puis réaffecté au 47e RI en février 1916. Arch. dép. I&V : 1 R 2032.1937.

se poser pour Jean Fougeray : incorporé au 47e RI le 1er septembre 1914, il est envoyé aux armées le 19 septembre et meurt le 5 octobre 1914, au sud d'Arras[454].

C'est donc bien une faiblesse de la fiche matricule en tant que source qui se dévoile ici, caractéristique qui oblige le prosopographe à se baser sur d'autres archives[455]. Ainsi, Joseph Cossurel n'est plus en 1914 un cultivateur, profession qu'il déclare exercer en 1900, mais un trappiste cistercien assurant son sacerdoce à Notre-Dame du petit Clairvaux, dans l'état du Nouveau-Brunswick, au Canada. Dans le cas présent, c'est le *Livre d'or du clergé et des congrégations* qui permet d'établir avec précision l'identité professionnelle de ce soldat de 2e classe du 47e RI[456]. Les actes de naissance des parents des poilus du 47e RI disent également bien cette mobilité professionnelle. Appartenant aux classes 1901 et 1903, Henri et Joseph Glérois sont frères. Or si, en 1881, Ambroise Glérois déclare sur l'acte de naissance de son aîné exercer la profession de laboureur, deux ans plus tard, lorsque son benjamin vient au monde, c'est en tant que charpentier qu'il se présente[457]. La perspective diachronique est donc un élément qui vient considérablement complexifier la réflexion sur les cultures professionnelles des combattants de la Grande Guerre, ce que rappellent parfaitement les multiples couches chronologiques qui composent la fiche matricule. Contrairement à ce que l'on aurait trop souvent tendance à penser, cette archive est en effet coproduite par l'institution militaire et par les individus dont elle est censée résumer le parcours. En effet, les mobilisables sont supposés déclarer au bureau de recrutement dont ils dépendent tout changement de résidence. Il s'agit là d'un élément précieux pour suivre les mouvements de populations avant la guerre, même si les manquements aux instructions ne sont pas rares,

[454] Arch. dép. I&V : 10 NUM 35246 536 et 1 R 2017.1036.
[455] BATTAIS, Boris, *La justice militaire en temps de paix : l'activité judiciaire du conseil de guerre de Tours (1875-1913)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de DENECHERE, Yves, Angers, Université d'Angers, 2015, p. 153 laisse entendre que c'est là une constante des sources militaires. En effet, il dresse un semblable constat à propos des dossiers du conseil de guerre de Tours : « Les données relatives aux professions des prévenus sont à prendre avec d'avantage de prudence. Les professions recensées sont en effet celles déclarées par les prévenus eux-mêmes au moment de leur incorporation. Si rien ne prouvent qu'elles correspondent à la réalité, elles demeurent en plus parfois très générales et donc relativement floues quant à la nature des travaux (ou métiers) exercés ou de la situation socio-économique du prévenu ».
[456] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 457 ; Arch. dép. I&V : 1 R 1916.513.
[457] Arc. dép. CdA : Etat-civil de la commune d'Evran. Ajoutons que cette évolution complique clairement l'analyse de la trajectoire socio-professionnelle de ces deux poilus qui, lors de leur passage devant le conseil de révision, déclarent l'un exercer la profession de meunier, l'autre celle de cultivateur.

comme en témoigne une circulaire datant du mois d'août 1913, soit tout juste un an avant la mobilisation générale[458].

Les données présentées ici doivent donc être considérées avec mesure, la source de l'information n'étant pas nécessairement d'une fiabilité absolue. On sait ainsi que nombreux sont les conscrits à ne pas informer l'autorité militaire de leur changement de domiciliation[459]. Ce point est d'autant plus problématique que les mobilités sont fréquentes. Nombreux sont par exemple les ouvriers agricoles qui trouvent à s'embaucher dans telle ou telle région en fonction des saisons, réalité économique qui certes suggère un vaste espace d'employabilité mais qui ne coïncide pas nécessairement avec l'apparente stabilité de la domiciliation. L'acte de décès du soldat de 2e classe Emile Lefaix, mort pour la France le 1er mai 1917 sous l'uniforme du 47e RI, est ainsi retranscrit sur le registre d'état-civil de la mairie de Poligné, petit village du sud de Rennes distant d'environ deux kilomètres de sa commune de naissance, Pancé, bourg situé entre Bain-de-Bretagne et Janzé. Déclarant lors de son passage devant le Conseil de révision exercer la profession de cultivateur, cet homme se situe en apparence dans le parfait sillage de ses parents qui affirment exercer ce métier à sa naissance. A dire vrai, tout suggère un très solide ancrage rural dans un espace qui se limite à quelques kilomètres carrés dans le sud du département de l'Ille-et-Vilaine. Pour autant, la réalité est sans doute plus complexe. En effet, même si sa fiche matricule ne mentionne aucun changement de domiciliation, ce document fait état d'une condamnation en décembre 1913 par le tribunal correctionnel de Chartres, en Eure-et-Loir. De même, c'est par une commission de réforme localisée dans cette même ville qu'il est récupéré à l'automne 1914[460]. Dès lors, tout indique que la trajectoire sociale d'Emile Lefaix emprunte des chemins débordant allègrement les frontières de la péninsule armoricaine. Certes, en la matière, la documentation ne nous permet pas de savoir s'il s'agit de migrations saisonnières ou d'une installation plus ou moins définitive. Pour autant, l'exemple de ce soldat nous montre combien les archives peuvent parfois se révéler trompeuses quant à la mobilité géographique mais aussi, par conséquent, professionnelle des fantassins du 47e RI avant leur arrivée sous les drapeaux.

Certains cas, comme celui de Jean Dupuy, demeurent insolubles. Il faut alors savoir contourner les lacunes archivistiques pour resituer la trajectoire dans une certaine continuité socio-professionnelle. Déclarant exercer la profession de comptable lors de son passage

[458] MAURIN, Jules, *Armée, Guerre, société. Soldats languedociens (1899-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 (réed. 2013), p. 49-51.
[459] *Ibid*.
[460] BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. dép. I&V : 10 NUM 35212 557 et 1 R 1877.1914.

devant le Conseil de révision, ce Périgourdin n'en contracte pas moins en octobre 1904 un engagement de trois ans pour servir au 50e RI. Mais, rendu à la vie civile en 1907, on ignore tout de son existence jusqu'à son retour sous les drapeaux, du fait de la mobilisation générale. Faut-il en déduire qu'il exerce au début des années 1910 la profession de comptable ? Rien, à notre connaissance, ne permet de l'établir avec certitude. Pour autant, là est en réalité moins ce qui compte, dans le cadre de la problématique qui est la nôtre, que la certification d'un certain niveau socio-culturel qui, le cas échéant, permet de mieux comprendre son élévation en juin 1917 au grade de sous-lieutenant du 47e RI[461]. Semblable remarque peut d'ailleurs être formulée à propos du capitaine de réserve Lucien Frangeul, Saint-Cyrien manifestement parti « pantoufler » dans le civil à partir de 1903[462].

La réciproque existe également puisque certaines informations, lorsque considérées dans l'optique de la culture professionnelle des combattants, viennent indéniablement brouiller l'analyse. Au moment de son passage devant le Conseil de révision, Mathurin Le Guinio déclare exercer la profession de cultivateur, conformément d'ailleurs à la manière dont son père se déclarait lors de sa naissance, le 7 octobre 1888[463]. Mais, en avril 1913, il indique résider au Plessis-Robinson, en région parisienne, en l'Ecole d'horticulture, un établissement cherchant à réinsérer par l'apprentissage des métiers de la terre des jeunes hommes en situation difficile[464]. Malheureusement, on ne sait si c'est en tant qu'élève, formateur ou tout simplement employé que Mathurin Le Guinio est amené à s'y installer. Pour autant, la question, insoluble, demeure encore la même : se définit-il alors lui-même comme un « cultivateur » ? Rien ne permet d'apporter la moindre esquisse de réponse et rien ne dit d'ailleurs qu'il se soit lui-même un jour posé cette question.

Quelle culture professionnelle ?

Or, ce rapport au travail est, dans le cadre d'une enquête portant sur la culture professionnelle des combattants, essentiel pour comprendre la ténacité des poilus. C'est d'ailleurs ce que rappelle sans ambiguïté aucune le cheval. Une unité telle que le 47e RI est en effet, tout au long de la Première Guerre mondiale, très largement dépendante de la force hippomobile. Lors de la mobilisation générale, un régiment d'infanterie comporte 300 chevaux et mulets affectés au train de combat, aux sections de mitrailleuses, à diverses

[461] Arch. dép. Dordogne : 2 R 954.673.
[462] Arch. dép. Loire-Atl : 1 R 959.603.
[463] Arch. dép. CdA : EC Plélauff et 1 R 1982.508.
[464] POTTIER, René, *Histoire d'un village. Le Plessis-Robinson*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1996, p. 163.

fonctions telles que le convoi administratif et les cuisines roulantes, et bien entendu aux officiers. L'augmentation du nombre de mitrailleuses alloué à l'infanterie conduit les régiments à être dotés en 1916 de 450 chevaux et mulets, effectif ramené à environ 350 à la fin du conflit du fait d'une mécanisation accrue[465]. On l'oublie enfin trop souvent, la France achemine pendant la Grande Guerre vers le front plus de tonnes de foin que de munitions[466]. Mais cette réalité statistique cache l'impact que peuvent avoir sur le moral des combattants la mort, les blessures ou tout simplement les redoutables conditions de survie infligées à ces bêtes. La proximité entre l'homme et le cheval est en effet dans cette France du début du XXe siècle sans aucune mesure avec ce que l'on peut connaître aujourd'hui, notamment pour toutes ces populations rurales habituées à vivre et travailler avec des chevaux. C'est donc aussi sur un plan affectif que doit être appréhendée la dimension équine de l'unité.

Certes, on connait ce témoignage, malheureusement anonyme, d'un mobilisé de Corseul, petit village des Côtes-du-Nord dont sont natifs 15 morts pour la France du 47e RI, qui explique au moment de la mobilisation générale n'avoir « jamais conduit un cheval »[467]. Ainsi, résider en zone rurale n'implique pas nécessairement une grande proximité avec les équidés et, de manière plus générale, ce qui relève de la chose agricole. Pour autant, les chiffres n'en demeurent pas moins éloquents. Sur les 2 688 morts pour la France que déplore le 47e RI au titre de la Grande Guerre, 1 284, soit une proportion de 47,8%, déclarent lors de leur passage devant le Conseil de révision exercer les professions de « cultivateur », « ouvrier agricole », « domestique agricole », « de culture » ou « de ferme », « agriculteur », « laboureur », « fermier », « jardinier », « vigneron » ou encore « journalier agricole ». Et encore faudrait-il sans doute ajouter à cet inventaire quelques « marchands de chevaux », « de bestiaux » ou « de porcs », ainsi qu'un « maréchal-ferrant ». Le constat d'une surreprésentation statistique du monde agricole s'observe également lorsqu'on répertorie les professions déclarées par les parents sur les actes de naissance de ces morts pour la France. C'est ainsi que 715 morts pour la France du 47e RI au titre de la Grande Guerre ont un père qui déclare exercer, au moment de leur naissance, la profession de « cultivateur », chiffre auquel il faut rajouter 779 « laboureurs » et 10 « propriétaires-cultivateurs ». Si du point de vue des mères, c'est le statut de « ménagère » qui est le plus fréquent, avec 1 531 occurrences,

[465] MILHAUD, Claude, *1914-1918 L'autre hécatombe. Enquête sur la perte de 1 140 000 chevaux et mulets*, Paris, Belin, 2017, p. 25.
[466] TEMPEST, Gene, « Aux chevaux morts pour la France », *L'Histoire*, n°382, décembre 2012, p. 74.
[467] Arch. dép. Morbihan : 71 J 9, carnet anonyme.

celui de « cultivatrice » n'est pour autant statistiquement pas négligeable puisque 263 femmes déclarent exercer cette profession lors de la venue au monde de leur enfant.

A dire vrai, cette réalité a déjà été soulignée par l'historiographie et ce qui apparaît ici est l'excellente représentativité du 47e RI comme terrain pour l'exploration de la culture professionnelle des combattants. La France de 1914-1918 est essentiellement rurale. C. Prochasson le montre d'ailleurs bien quand, analysant la correspondance combattante, il rappelle que les lettres sont aussi pour les paysans un moyen de « gouverner à distance » et de pratiquer une « agriculture de papier »[468]. On pourrait également ajouter qu'il s'agit là pour eux d'un moyen de conserver leur position de chef de famille – ou tout du moins d'en maintenir les apparences – avec tout ce que cela implique en termes de normes de genre. Il serait néanmoins erroné de circonscrire cette réalité aux seuls cultivateurs et autres ouvriers agricoles que recrute en masse l'infanterie. La correspondance de Jean-Louis Monfort, un natif de Loctudy engagé volontairement en 1913 au 47e RI, rappelle combien la société française de l'aube du XXe siècle est imprégnée par la culture paysanne. Bien qu'ayant choisi la carrière des armes, il ne cesse de se renseigner à propos de la vie de la ferme familiale et de commenter l'avancement des travaux des champs. Dans une lettre du 12 juin 1914, il demande ainsi à sa sœur : « Dans la prochaine lettre il faudra que tu me rendes compte : comment poussent les patates, le blé et l'orge ? » Et d'ajouter : « Ca m'intéresse beaucoup tu sais ». Puis, quelques jours plus tard, dans un courrier probablement adressé à ses parents :

> « Vous devez avoir un travail énorme en ce moment car la moisson doit être mûre bientôt. Catherine, quand elle m'a écrit il y aura une huitaine de jours, me disait que vous avez vendu beaucoup de pommes de terre. J'espère qu'elles étaient bonnes et le prix bon également. Si le temps a été favorable, vous avez pu semer des navets après les pommes de terre. Y a-t-il beaucoup de touristes à Loctudy ? Vendez- vous beaucoup de lait ? »

La mobilisation générale et la déclaration de guerre ne changent rien à cet état de fait. Au contraire, la correspondance de Jean-Louis Monfort montre non seulement une continuité des préoccupations mais une augmentation de l'intensité de l'intérêt porté au sort de l'exploitation familiale. C'est ainsi que, d'une plume au travers de laquelle on ressent aisément l'anxiété, celui qui vient d'être nommé sergent demande à sa mère :

[468] PROCHASSON, Christophe, *14-18 Retours d'expériences*, Paris, Tallandier, 2008, p.220-223.

> «Qu'est-ce que vous allez faire des malheureuses moissons par là-bas ? Plus d'hommes, plus de chevaux. »[469]

Dans ces conditions, on comprend aisément que cet intérêt pour la vie agricole soit décuplé pour les hommes que la mobilisation arrache des travaux des champs ainsi que pour les paysans que la guerre trouve, conscrits, en train de faire leur temps sous les drapeaux. En d'autres termes, si les fantassins du 47e RI appréhendent leur Grande Guerre par le prisme d'un travail, les métiers sollicités pour ce faire sont avant tout ceux de l'agriculture[470].

Ce dernier terme doit du reste être compris dans un sens très large puisqu'en définitive, dans les campagnes d'alors, la polyactivité reste non seulement de mise mais bien souvent la règle[471]. Il en est d'ailleurs la plupart du temps de même à l'usine, puisque nombreux sont les travailleurs des manufactures à alors posséder un lopin de terre : cet accès à la propriété foncière est en effet « encouragé par le patronat pour enraciner la main d'œuvre » et, pour notre propos, perpétuer une certaine culture paysanne. C'est d'ailleurs bien cette réalité qui conduit G. Noiriel à rappeler « qu'il n'est guère possible, à partir de la condition matérielle, de tracer une frontière nette séparant le *prolétariat* du reste des classes populaires »[472]. Le métier indiqué sur les fiches matricules, c'est-à-dire celui qui est déclaré lors du passage devant le Conseil de révision par le conscrit, est donc moins la description d'une activité exclusive que l'affirmation d'une culture professionnelle de référence, à laquelle s'identifie l'individu. Là n'est d'ailleurs pas une situation hors du commun puisqu'en réalité c'est bien la classique dichotomie entre travail rêvé et réel qui ici se fait jour[473]. Eminemment subjective, cette culture professionnelle de référence n'est pas nécessairement évidente à déterminer, y compris pour les contemporains. Chargés de percevoir la contribution sur les bénéfices

---

469 « Le dernier mois de vie du soldat Jean-Louis Monfort, mort pour la France le 29 août 1914 (à travers son courrier) », *L'Estran. An Aod veo*, n°62, février 2015, p. 25-27.

470 Terme volontairement très large renvoyant fondamentalement au flou de la notion de « paysannerie » souligné par HUBSCHER, Ronald, « Réflexions sur l'identité paysanne au XIXe siècle : identité réelle ou supposée », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, n°1, 1997, en ligne.

471 FARCY, Jean-Claude, « Le temps libre au village », *in* CORBIN, Alain, « L'avènement des loisirs, 1850-1960 », Paris, Flammarion, 2001, p. 234. En Bretagne, ce phénomène est bien mis en évidence par ROUALEC-QUERE, Jean, *Hamon Saliou et les siens. Etude ethno-historique d'une famille de paysans du canton de Taulé (1877-1973)*, Mémoire de Master Civilisations, Cultures & Sociétés sous la direction de BLANCHARD, Nelly, Brest, Université de Bretagne Occidentale, 2018, p. 94. Ajoutons sur ce point que LE BOUEDEC, Gérard, « La pluriactivité dans les sociétés littorales XVIIe-XIXIe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°109-1, 2002, p. 88 suggère pour sa part l'emploi du terme de « proxiactivité ».

472 NOIRIEL, Gérard, *Les Ouvriers dans la société française XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1986, p. 39.

473 MEDA, Dominique, *Le travail*…, *op. cit.*, p. 27.

exceptionnels de guerre, les services fiscaux paraissent parfois désemparés face à ces multiples vies professionnelles. C'est ainsi par exemple que sollicité au titre de ses activités de transporteur de bois, un habitant de Montfort, en Ille-et-Vilaine, explique qu'il ne s'agit pour lui que d'une activité annexe et qu'il est avant tout un « laboureur »[474]. Il convient donc de faire la distinction entre l'activité qui rapporte l'essentiel des revenus et celle qui confère l'identité sociale au travailleur, et qui pour notre propos forge la culture professionnelle, ces deux idées ne se recoupant pas nécessairement. Cette dimension est d'ailleurs essentielle dans une unité d'active telle que le 47e RI, où les rangs sont largement composés d'hommes jeunes et donc sans doute moins fermement établis professionnellement. Probablement est-ce d'ailleurs pourquoi ces poilus en viennent-ils plus facilement que d'autres, plus âgés, à considérer le passage sous les drapeaux comme un « métier », certes provisoire et de surcroît contraint par la mobilisation générale et l'impératif social qu'est la défense de la partie, mais un métier tout de même.

L'idée de culture professionnelle des combattants doit donc être envisagée au-delà du singulier de cette expression. En effet, l'âge mais également la position sociale impliquent des rapports bien différents au travail et il importe pour notre propos de prendre en compte les critiques qui ont pu être formulées à l'endroit d'une conception trop monolithique de l'idée de culture de guerre[475]. Il apparait ainsi évident qu'un « champignonniste » tel que Louis Le Men n'aura pas le même rapport au travail qu'un Pol Jobard, qui déclare lors de son passage devant le Conseil de révision exercer le métier de « retoucheur statuaire », sans même parler d'un Gaston Larose qui se définit comme étant un « propriétaire »[476]. Sans compter que derrière ces intitulés *a priori* très objectifs, comme relevant d'une catégorisation socio-professionnelle avant l'heure, peuvent se cacher une multitude de réalités différentes suivant le niveau de revenus, l'insertion dans le tissus social et symbolique…[477] Le terme « apprenti » renvoie ainsi à des réalités complètement différentes suivant que l'on considère la *Statistique de l'industrie à Paris* ou les archives des corporations. Certes, le travail est une notion

[474] Arch. dép. I&V : 2 Pb 54, dossier Carré.
[475] OFFENSTADT, Nicolas, OLIVERA, Philippe, PICARD, Emmanuelle, et ROUSSEAU, Frédéric, « A propos d'une notion récente : *la culture de guerre* », *Guerre, paix et sociétés, 1911-1946*, Neuilly, Atlande, 2004, p. 667-674.
[476] Arch. dép. : CdA : 1 R 19806.792 ; Arch. dép. Meuse: 1 R 546.917 ; Arch. dép. Manche : 1 R 1/157.1244
[477] Cette idée à notamment été développée par RANCIÈRE, Jacques, « The Myth of the Artisan : Critical Reflections on a Category of Social History », *in* KOEPP, Cynthia J. et KAPLAN, Steven Laurence (edited by), *Work in France. Represetations, Meaning, Organization, and Practice*, Ithaca, Cornell University Press, 1986, p. 317-334.

socialement et culturellement construite mais, en l'historicisant, on peut se livrer à un utile jeu de comparaisons précisément parce que nous savons que les catégories ont sens variable[478]. Néanmoins il est également vrai que les sources ne nous permettent le plus souvent pas d'en savoir plus et de détailler scrupuleusement en quoi leur rapport au labeur varie. En d'autres termes, un tel questionnement aboutit immanquablement à l'impasse soulevée dans les années 1980 par la controverse relative au tournant linguistique. Or, de la même manière que les travaux de P.-L. Landsberg se sont avérés essentiels pour nous aider à ériger la guerre de 1870 en protoculture du Premier conflit mondial, le paradigme du *cercle des possibles* permet de dépasser cet angle-mort de la documentation en ce qu'il rappelle que ces représentations mentales divergentes composent non pas plusieurs cultures distinctes mais une seule et même dont les teintes comportent d'infinies nuances[479]. En conséquence, il s'agit de postuler que ce qui unit les hommes au-delà des classes sociales – « nous » contre « eux » – importe plus que ce qui peut les séparer. Ici, c'est bien évidemment la notion de travail qui, malgré d'infinies nuances suivant les individus, constitue l'essentiel du socle commun**.**

Permanences et ruptures professionnelles

Pour notre propos, c'est donc bien dans le répertoire du métier que résident certains facteurs explicatifs de l'endurance combattante, éléments qui n'ont pour l'heure été qu'exceptionnellement défrichés par l'historiographie. C'est ainsi par exemple que l'historien F. Cochet avance qu'au sein du monde paysan français de la *Belle époque*, les salariés sont presque aussi nombreux que les exploitants directs, ce qui n'est pas sans incidences sur notre propos :

> « Par delà la présentation de la société rurale, ce sont des pratiques d'obéissance qui se devinent à travers le chiffre important des salariés agricoles, qui sont presque aussi nombreux que les salariés d'industrie […]. Ce n'est pas anodin pour comprendre les attitudes des uns et des autres au feu. »[480]

Ici, le travail s'inscrit dans un *habitus* de respect de l'autorité, ce que D. Meda érige au rang de véritable « éthique du devoir », une notion essentielle du point de vue de l'endurance

[478] LEMERCIER, Claire, « Une histoire sans sciences sociales ? », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 70e année, 2015-2, p. 354.
[479] LANDSBERG, Paul-Louis, « Réflexions sur l'engagement personnel », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n°60, 1998, p. 118-123 et LE GALL, Erwan, « Eriger 1870 en fondement d'une protoculture de la Première Guerre mondiale : l'exemple breton », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°4, été 2014, en ligne.
[480] COCHET, François, *Survivre au front…*, *op. cit.*,

combattante[481]. Dans bien des cas, le métier révèle en réalité un certain nombre de continuités entre l'expérience professionnelle du temps de paix et les tâches réalisées sous l'uniforme du 47e RI. Alors qu'il achève sa convalescence à Coutainville, dans la Manche, et qu'il dépend toujours administrativement du 47e RI, Auguste Labbé assure « les écritures du bureau » de l'ambulance où il est traité, activité qui fait directement écho à son activité professionnelle avant le conflit, à la différence près qu'il l'exerce aux *Galeries Lafayette*. D'ailleurs, il reprend son emploi en mai 1917 en effectuant « des remplacements comme écrivain dans les divisions » alors qu'il est encore en convalescence[482].

Mais dans bien des situations, la confrontation des cultures professionnelles, celle du temps de paix et celle de l'expérience de guerre, fait apparaître des antagonismes qui, en creux, questionnent l'endurance combattante. Essentiellement rurale, la société française de 1914 n'est en effet nullement habituée au « travail en miettes » inhérent au champ de bataille moderne qui se dessine pendant la Première Guerre mondiale[483]. Le malaise est de même clairement perceptible lorsque deux identités professionnelles, à savoir celle du « métier de soldat » et celle renvoyant à la vie civile, s'opposent trop frontalement. Lui-même ancien combattant, J. Meyer rappelle dans sa *Vie quotidienne* des poilus que « le métier exercé dans la vie civile, la formation antérieure du soldat, qui caractérisait sa classe sociale sans toujours y correspondre, entraînaient des différenciations plus durables, malgré la communauté de la vie »[484]. Or, un certain nombre de cas permettent d'attester de semblables situations au 47e RI. Juge au tribunal de commerce de la Seine, Louis Lemarié a déjà 33 ans lorsqu'il part au front, à la fin du mois de novembre 1914. Dans les environs de Sainte-Catherine, il rencontre un de ses anciens condisciples du collège de Saint-Malo qui racontera plus tard comment il l'apostrophe ce jour-là, usant d'une intonation qui laisse entrapercevoir cette pluralité parfois contradictoire des rôles sociaux :

> « Et bien ! mon pauvre Bazin, qu'en dites-vous ? Quelle ironie, n'est-il pas vrai, pour un arbitre conciliateur d'avoir la glorieuse tâche de charger bientôt à la baïonnette ? »[485]

---

[481] MEDA, Dominique, *Travail : la révolution nécessaire*, Luxembourg, L'Aube, 2010, p. 17.
[482] Europeana 14-18 : « Mémoires. Ce que j'ai vu. Appartenant à M. Auguste Labbé à Paris, 17, rue Burq 18e arrondissement ». [https://www.europeana.eu/portal/en/record/2020601/contributions_7101.html | Page consultée le 19 février 2018].
[483] Friedmann, Georges, *Le travail en miettes. Spécialisation et loisirs*, Paris, Gallimard, 1964.
[484] MEYER, Jacques, *La vie quotidienne… op. cit.*, p. 27.
[485] BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 141.

Si ce propos peut faire écho à « la guerre pour le droit », il n'en demeure pas moins qu'il émane de la bouche d'un simple caporal titulaire d'un doctorat en droit, jouissant avant la guerre d'une position sociale relativement enviable et qui se trouve amené à officier en tant qu'avocat en Conseil de guerre pendant la campagne[486]. Ancien juge d'instruction en poste à Saint-Malo, le lieutenant de réserve René Guihaire est nommé procureur de la République de Ploërmel le 23 février 1914. Mobilisé dès le début du conflit au 47e RI, il est promu capitaine en février 1915 mais est fait prisonnier quelques mois plus tard lors de la grande offensive d'automne en Champagne, expérience qu'il décrit là encore par le prisme professionnel :

> « Après avoir envoyé tant de mortels en prison, j'y vais moi-même. Celle-ci n'a heureusement rien de déshonorant. Je n'ai qu'une tristesse, celle de voir mon énergie perdue pour mon pays. »[487]

Si de telles paroles attestent bien entendu d'une forte intériorisation des valeurs patriotiques, elles témoignent également d'expériences de guerre qui se heurtent frontalement aux cultures professionnelles du temps de paix.

*

* *

La question de la culture professionnelle des combattants de la Première Guerre mondiale constitue bien évidemment un sujet en soi. Pourtant, nous avons choisi de circonscrire notre réflexion au seul 47e RI, réduction drastique de focale qui a pour effet immédiat de raréfier le nombre de sources disponibles. Mais en se focalisant sur un nombre plus restreint, quoique, on l'a déjà mentionné, déjà considérable, d'individus, la prosopographie régimentaire permet une meilleure connaissance des hommes qui, entre 1914 et 1918, portent cet uniforme. De la même manière que C. Zalc et N. Mariot à propos des 991 Juifs de Lens, nous avons fait le pari que la connaissance des attributs sociaux et

[486] Arch. dép. I&V: 1 R 1931.267. BAZIN, Yves, *Livre d'or… op. cit.,* p. 143. A propos de la participation de Louis Lemarié aux conseils de guerre du 47e RI, on soulignera toutefois que son nom n'apparait pas dans la procédure Bellamy datant du premier trimestre 1915 et aboutissant à la condamnation et l'exécution pour l'exemple de l'inculpé. SHD-DAT : GR 11 J 862-1 Conseil de guerre et GR 11 J 868 - Conseil de guerre.

[487] Il s'agit d'un extrait d'une lettre qu'il adresse à sa sœur. « Croix de guerre », *Le Salut*, 34e année, n°82, 22-23 octobre 1915, p. 1.

biographiques des sujets permet de mieux comprendre la guerre menée par les poilus du 47e RI et, plus particulièrement encore, le rôle de leur rapport au travail comme facteur explicatif de la ténacité combattante[488].

La culture professionnelle des combattants peut être définie comme étant l'aptitude que les poilus ont à appréhender l'expérience de guerre par le prisme du métier. Celle-ci apparaît nettement par l'omniprésence du champ lexical du travail dans les archives, qu'il s'agisse des écrits des fantassins du 47e RI ou des notes, instructions, citations à l'ordre produites par l'unité. Néanmoins, le singulier de cette expression ne doit pas tromper. Loin d'une vision exagérément holiste, faisant fi des différences sociales, c'est en réalité de plus petit dénominateur commun dont il s'agit dans ces pages. En d'autres termes, si cette culture professionnelle des combattants renvoie nécessairement à des réalités subjectives, et donc aussi relatives que mouvantes et diverses, il n'en demeure pas moins que l'idée de travail est au cœur de la campagne que mène le 47e RI pendant la Première Guerre mondiale. Aussi est-ce pourquoi nous nous attacherons dans, la seconde partie de cette thèse, à examiner comment les fantassins font « le métier » entre 1914 et 1918. Enfin, nous détaillerons les différentes stratégies déployées pour assurer la recharge de l'unité.

[488] MARIOT, Nicolas et ZALC, Claire, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la Guerre*, Paris, Odile Jacob, 2010, p. 244 : « En quoi la connaissance des attributs sociaux et biographiques des individus permet-elle de mieux comprendre l'engagement, mais aussi la soumission et le conformisme, autrement dit l'éventail des formes d'adaptation des individus aux violences auxquelles ils ont été confrontées ? Reconstituer la diversité des itinéraires et les réseaux de sociabilité (familiaux, amicaux, professionnels) a représenté l'outil central pour tenter de comprendre les rapports à l'autorité engagés par les individus ».

Partie II

FAIRE LE METIER

Tout auréolé de son statut de vainqueur de la Grande Guerre, et accessoirement de celui de triomphateur des négociations de paix à Versailles, Georges Clemenceau, qui cumule les fonctions de Président du Conseil et de Ministre de la Guerre, affirme à la fin du mois d'août 1919 que son « intention est de maintenir dans leur grade à titre temporaire tous ceux d'entre eux qui s'en sont montrés dignes et de ne retirer ce grade qu'à ceux qui ne possédaient pas les capacités professionnelles nécessaires pour exercer leur commandement »[489].

Il y aurait beaucoup à dire sur une telle décision, sans doute aussi couteuse budgétairement qu'inévitable politiquement. Pourtant, dans l'optique qui est ici la nôtre, c'est bien l'idée de « capacités professionnelles nécessaires [à l'exercice du] commandement » qui, ici, doit attirer l'attention en ce qu'elle nous plonge, de fait, au cœur de ce qu'est le « métier militaire ». Car il ne suffit pas d'affirmer que les fantassins du 47e RI appréhendent leur Première Guerre mondiale à la manière d'un travail, encore faut-il s'entendre sur ce que, concrètement, ces réalités recouvrent.

La décision du *Tigre* rappelle que la discipline est au cœur du « métier militaire », réalité qui s'entend d'une double manière. Pour l'essentiel des individus, il s'agit avant tout d'obéir aux ordres. Mais pour quelques-uns, triés sur le volet, il peut également s'agir d'en donner. Dès lors, il conviendra de se demander quels sont les facteurs qui conduisent le 47e RI à déléguer l'exercice de l'autorité à un fantassin plutôt qu'un autre. Si l'ancienneté s'avère ici être une donnée essentielle, la guerre se révèle aussi être un espace inespéré d'opportunités pouvant donner naissance à des carrières d'autant plus fulgurantes que l'avancement ne fait aucun cas, ou presque, des compétences techniques héritées du métier civil, de la vie « d'avant ».

Une fois l'ordre de bataille établi, vient le moment du combat proprement dit. Mais une campagne longue de plus de 50 mois s'accorde en réalité mal de ce singulier tant, d'une part, les opérations auxquelles prend par le 47e RI sont nombreuses, d'autre part combien le *warfare*, loin d'être monolithique, évolue entre 1914 et 1918. Il s'agira donc d'examiner comment l'unité parvient à s'adapter à la réalité du feu moderne et de déterminer si, en définitive, l'échelon régimentaire est en mesure d'être porteur d'innovation au sein de l'armée française de la Grande Guerre. Ce faisant, c'est bien un portrait en demi-teinte, pour ne pas dire sombre, qui se dévoilera du 47e RI.

---

[489] « La révision des grades des officiers à titre temporaire », *L'Ouest-Eclair*, 21e année, n°7 294, 1er septembre 1919, p. 1.

Car le fait est que la mort est pour des centaines de fantassins de ce régiment la conclusion du combat, ce qui en creux renseigne quant aux qualités militaires de l'unité. Mais le trépas n'est pas qu'une réalité statistique, elle aussi une pratique culturelle qui renvoie au deuil et, à dire vrai, plane sur la tête des poilus comme l'épée de Damoclès. Dès lors, on s'attachera aux relations épistolaires que suscitent l'Ankou, de la « dernière lettre » rédigée tapi dans la tranchée, à quelques heures d'un assaut, au courrier adressé aux proches pour avertir de l'issue fatale d'un engagement. Ce faisant, c'est bien la façon dont l'unité gère la mort en tant que risque social qui se donnera à voir.

Commander

> « La masse d'individus qui constitue l'armée ; comme toute collectivité, nécessite une discipline constante.
> C'est une vérité qui ne se discute plus. »
> Edmond-Pierre Sillières[490].

Les peintres André Mare et Fernand Léger illustrent à merveille l'importance du « capital de réputation »[491]. Si le premier intègre la Section de camouflage de l'armée, le second reste aux portes de cette unité sans que cette affectation refusée ne trouve vraiment d'explication satisfaisante du point de vue des compétences militaires. Au contraire, d'après l'historien T. Rondeau qui a publié la correspondance de ces deux artistes :

> « En l'état actuel de la recherche, on peut formuler l'hypothèse que certains artistes stipendiés avant-guerre par Fernand Léger, en raison de leur style qu'il jugeait apprêté et sans originalité, prirent leur revanche durant le conflit. C'est le cas d'Abel-Truchet, que Fernand Léger critique durement dans une lettre à André Mare en septembre 1907. Or, Truchet était le commandant en second de la Section de camouflage, responsable un temps de l'atelier central de Paris, où étaient appelés les nouveaux camoufleurs pour y être formés. Ainsi, ces artistes, devenus officiers, ont probablement bloqué les demandes successives de Fernand Léger. »[492]

---

[490] SILLIERES, Edmond-Pierre, *Le droit disciplinaire dans l'armée*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1935, p. 4.
[491] ROUSSEAU, Frédéric, *14-18, Penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, 2018, p. 91.
[492] RONDEAU, Tristan (Edition de), *Fernand Léger. Lettres à Charlotte et André Mare (1906-1932)*, Sainte-Marguerite-des-Loges, Edition BVR, 2019, p. 67.

Quoi que tentaculaire et froide machine bureaucratique, l'armée française de la Grande Guerre est aussi affaire de sentiments, d'inimitiés profondes et de rancœurs tenaces qui peuvent, dans certains cas, expliquer qu'un individu ne soit pas affecté à telle unité particulière ou ne bénéficie pas d'une promotion. Tout n'est donc pas qu'affaire de compétences, contrairement à ce que suggère dans ses carnets l'officier de réserve dans l'artillerie, et par ailleurs chef d'entreprise à succès, Charles Oberthür : « Il est certain qu'un type qui a fait son congé normalement, une ou plusieurs périodes de réserviste et 6 mois de campagne et qui n'a pas réussi à se faire nommer sous-officier ne vaut pas grand-chose »[493]. Par ailleurs, le modèle du soldat promu à un rang supérieur pour mieux pouvoir être affecté à une autre unité, et donc s'en débarrasser, est également une réalité, qui renvoie du reste à une pratique qui n'est aucunement propre aux armées. Tout ceci concourt donc à se demander qui commande au sein du 47e RI et en fonction de quels critères le régiment délègue l'autorité.

En apparence anodine, cette notion est en réalité éminemment complexe. On sait la distinction opérée par les Romains entre *auctoritas* et *potestas*, autrement dit entre soumission suggérée ou imposée par la contrainte, un terme qui résonne tout particulièrement lorsqu'il est question de la Grande Guerre. De la même manière, on connait la typologie forgée par M. Weber entre autorité légale-rationnelle, traditionnelle et charismatique. Différentes, ces approches ont néanmoins en commun d'insister sur le lien qui unit celui qui ordonne et celui qui doit obéir. C'est bien le chemin de cette relation d'autorité qui, dans le sillage des travaux d'E. Saint-Fuscien, nous invite à nous demander qui sont les individus qui, au sein du 47e RI, détiennent le commandement[494]. Toutefois, rappelons que l'exercice du pouvoir ne se dévoile pas aisément au prisme des archives. Celles-ci peuvent en effet constituer un prisme éminemment déformant. En effet, « quel officier, conscient d'être observé par sa hiérarchie, oserait rendre compte du fait qu'il n'a pu ni su se faire obéir de ses hommes ? »[495] Certes, il y a les sources de la justice militaire, documentation produite à l'occasion de manquements avérés à l'obéissance. Mais ces dernières ne doivent pas induire en erreur en ce qu'elles ne constituent qu'une infime partie émergée d'un complexe iceberg. Loin de se réduire à la dichotomie obéissance/désobéissance, la relation d'autorité emprunte en effet de nombreux et tortueux chemins qui se dérobent pour la plupart au regard historien : tel est par exemple le

[493] OBERTHÜR, Charles (édition présentée et préparée par CORBE, Bernard et LAGADEC, Yann), *Lettres de guerre (1914-1918)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 142.
[494] SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, *A vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2011.
[495] COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française 1914-1918. Evolutions et adaptations des hommes, des matériels et des doctrines*, Paris, Tallandier, 2017, p. 244.

cas de la grève du zèle[496]. Bien connue des historiens des mondes ouvriers qui sont confrontés aux même difficultés dans leurs recherches[497], elle a néanmoins pour nous l'intérêt de rapprocher le travail militaire, au sein d'un régiment d'infanterie d'active tel que le 47e RI, de l'usine. Au-delà de leurs différences évidentes, tous deux ont pour corolaire de provoquer des réactions semblables, ou tout du moins comparables[498].

La question de l'autorité est essentielle : non seulement elle renvoie aux personnes qui détiennent le pouvoir d'exercer, au nom de l'Etat, la violence considérée comme légitime mais elle interroge, en fin de compte, la discipline, vertu cardinale des armées[499]. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un sujet nouveau et E. Saint-Fuscien, suivant les pas d'A. Prost et J. Winter, a même pu dégager à ce propos trois grandes configurations historiographiques[500]. La première, dans les années 1920-1930, rend compte d'histoires héroïques, vues d'en haut et magnifiant les « grands hommes » que sont les généraux. La seconde court de la fin des années 1950 jusqu'au début des années 1980 et, bien que s'inscrivant dans une optique plus large, s'exerce toujours à la charge ou à la décharge de tel ou tel officier tandis que la troisième entend opérer une histoire à la fois politique, sociale et militaire des hautes autorités. Mais ces trois approches ont en commun de courir le risque d'une histoire « hors sol », déconnectée des contextes sociaux, culturels et opératifs dans lesquels les chefs doivent justement faire preuve d'autorité. De surcroît, celle-ci n'est pas la même selon qu'il s'agisse d'un sergent, d'un sous-lieutenant ou d'un colonel. Aussi est-ce pourquoi la monographie régimentaire nous semble,

---

[496] Celle-ci est vraisemblablement à rapprocher du « fricotage » et du j'm'enfichisme » identifiés par MARLY, Mathieu, *Distinguer et soumettre. Une histoire sociale de l'armée française (1872-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019 à propos des sous-officiers de la *Belle époque*.

[497] Pour ne citer qu'un exemple qui, de surcroît, rappelle que cette réalité n'est nullement propre à la Bretagne, Ouvrage collectif, *Le monde ouvrier face à la Grande Guerre. Le bassin de Saint-Etienne de 1910 à 1925*, Saint-Etienne, Groupe de recherches et d'études sur les mémoires du monde ouvrier stéphanois, 2018, p. 75.

[498] Récemment, DODMAN, Thomas, « Toutes sortes d'émotions extravagantes », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, p. 461 a pu rapprocher le temps des armées en campagne « d'un *trop plein*, oppressant, qui abrutit et rend autre à soi-même, à l'instar de l'ouvrier confronté à la mécanisation industrielle ».

[499] COHEN, Yves, *Le Siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Editions Amsterdam, 2013, p. 307 rappelle que le monde militaire ne saurait constituer de ce point de vue un univers à part et rappelle qu'à la *Belle époque* « la première loi, l'inflexible loi qui pèse sur le travail industriel et sur les ouvriers d'abord est que l'obéissance est première ».

[500] SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, « Commander en France », *in* NIVET, Philippe, COUTANT-DAYDE, Coraline et STOLL, Mathieu (dir. avec la participation de AUZEL, Jean-Baptiste, CHABLAT-BEYLOT, Agnès, CHAVE, Isabelle et ELDIN, Grégoire), *Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 143-114 et PROST, Antoine et WINTER, Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, 2004.

une nouvelle fois, un exercice digne d'intérêt, susceptible d'apporter un certain renouvellement des connaissances[501].

Après avoir souligné en quoi la délégation de l'autorité dans une unité telle que le 47e RI participe d'une antériorité de l'investiture comme principe de hiérarchisation, nous montrerons comment la montée en grade peut apparaître, sous certaines conditions, comme une opportunité à saisir. C'est cette réalité qui, en définitive, invite à envisager les promotions accordées aux fantassins à l'aune du principe de disponibilité fonctionnelle.

L'antériorité de l'investiture

Si l'on sait que la discipline et l'autorité sont les vertus véritablement cardinales de l'institution militaire, reste à savoir qui l'exerce, autrement dit à qui est conféré le commandement et, surtout, sur quels critères. Bien entendu, la réponse à une telle interrogation ne peut être univoque mais l'exemple du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale montre combien, au final, c'est avant le conflit lui-même que résident un certain nombre de facteurs déterminant cette décision. Qu'il s'agisse en effet d'officiers de carrière ou de réserve, l'obtention de l'épaulette apparaît comme la conclusion logique d'un long parcours initiatique dont les ressorts ont aussi à voir avec les capitaux sociaux et symboliques acquis dans la sphère civile. Autrement dit, c'est en fonction d'une certaine expérience validée par l'unité elle-même qu'est délégué l'exercice de l'autorité. C'est ce que l'on nommera ici l'antériorité de l'investiture comme principe de hiérarchisation[502].

Le poids de la carrière

Au moment de la mobilisation générale, l'autorité est, sans surprise, exercée au sein du 47e RI par une majorité d'officiers de carrière. A la date du 2 août 1914, le tableau de constitution de l'unité figurant sur le JMO du régiment comporte 26 noms. Si 7 parcours

[501] Là sont en effet quelques pistes dégagées par SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, « Commander en France… », *art. cit*…, p. 144-147 pour envisager une quatrième configuration de l'historiographie de l'autorité et du commandement pendant la Première Guerre mondiale.
[502] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Le maquis de Plainville ou l'antériorité de l'investiture comme principe de hiérarchisation », *Résistance en Touraine et en Région Centre*, n°3, septembre 2008, p. 27-36.

présentent encore quelques incertitudes[503], il apparaît que seulement 2 individus relèvent du cadre de réserve. Autrement dit, l'unité est commandée en août 1914 par des hommes dont l'expérience a été préalablement validée si ce n'est au sein du 47e RI lui-même, au sein de l'institution militaire de manière plus générale. Précisons du reste que l'investiture dont il est question ici renvoie à des rites de passage que l'on pourrait qualifier de caserne, et non de champ de bataille. Quand elle se met sur le pied de guerre en août 1914, l'unité n'a plus pris part au moindre combat depuis la fin du XIXe siècle et ne compte comme « hauts faits d'armes » récents que quelques opérations de maintien de l'ordre, lors des grèves des dockers de Saint-Malo ou pendant la crise des inventaires[504]. Si quelques militaires de carrière ont bien connu le feu, c'est en Afrique, à la faveur de combats coloniaux, et encore s'agit-il de cas statistiquement exceptionnels[505]. Commandant le III/47e RI, le chef de bataillon Lucien Pique compte par exemple, en août 1914, 30 ans de service, mais est vierge de toute expérience du champ de bataille[506].

Avec les pertes des premières semaines de campagne, d'abord à Charleroi puis à Guise et lors de la *Course à la mer*, l'unité se trouve dans la nécessité impérieuse de renouveler ses cadres. En effet, c'est bien en termes de besoins qu'il faut raisonner pour savoir à qui, au cours du conflit, le régiment délègue l'autorité. Ceci conduit *de facto* à distinguer des périodes plus propices que d'autres à l'avancement. Celles-ci recouvrent en réalité les étapes les plus difficiles de la campagne, là où les pertes sont les plus importantes puisque c'est à la faveur

---

503 Précisons qu'il s'agit là d'une estimation haute. Quoique selon toute vraisemblance officiers de carrière, les capitaines Sierp et Richard ont par exemple été classés dans la catégorie des indéterminés faute de preuve.

504 A Saint-Servan, l'inventaire des biens de l'église prend un tour très particuliers lorsque, le 22 février 1916, le commandant Héry puis les capitaines Cléret de Langavant et Spiral refusent d'obtempérer à la réquisition civile du sous-préfet. C'est là le début d'une vive crise politique – l'affaire est évoquée le soir-même à l'Assemble nationale au cours d'un « très vif incident » impliquant notamment Adolphe Messimy – qui ne prend véritablement fin qu'avec la traduction en Conseil de guerre de ces trois officiers. Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Le deuxième procès de Rennes : trois officiers du 47e régiment d'infanterie devant le Conseil de guerre », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°1, hiver 2013, en ligne.

505 LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat (août 1914 – juillet 1915)*, Talmont-Saint-Hilaire, éditions CODEX, 2014, p. 169. Mentionnons pour mémoire le cas du commandant Maurice Vermot, ancien des troupes de marine ayant participé aux campagnes de Madagascar, de Cochinchine, du Tonkin et du Congo avant la mobilisation générale et éphémère commandant du 47e RI à l'automne 1914. Cette expérience du feu colonial n'empêche pas cet officier de carrière d'être blessé lors de la *Course à la mer*, le 6 octobre 1914. SHD-DAT : 26 N 636/6, JMO 47e RI, 24 septembre – 6 octobre 1914 ; Arch. nat: LH: 19800035/451/60398 ; LE NAVIEL, Abbé L., *Les héros d'Hennebont pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, Hennebont, Méhat, 1920, p. 133-135.

506 Arch. nat. : LH : 19800035/0335/45214.

de vacances de commandements qu'il faut promouvoir de nouveaux chefs. La correspondance des frères Le Guen dit bien quels sont les besoins du 47e RI dans les premières semaines de la guerre, alors que l'on observe les plus importants taux de mortalité[507]. Dans une lettre qu'il adresse à son frère Edouard le 9 octobre 1914, c'est-à-dire à un moment où l'unité vient de prendre part à de très violents combats dans le sud d'Arras[508], Yves Le Guen écrit :

> « Le pauvre 47e est à-peu-près esquinté. Plus d'officiers, plus la moitié des effectifs. Au 1er bataillon, je ne vois plus d'officiers qu'un lieutenant de réserve à la 2e compagnie. Les cadres avaient pourtant été complétés par des réservistes et les compagnies étaient complétées par des hommes du dépôt. Mais les mitrailleuses et les canons ennemis ont su nous éclaircir de plus de moitié. »[509]

Ce propos est confirmé quatre jours plus tard par le troisième frère, Emile, qui dévoile de surcroît le lien mécanique qui existe entre les pertes et les promotions sur le champ de bataille afin de renouveler les cadres :

> « La 2e compagnie a été éprouvée. En fait d'officiers, il ne reste que des sergents et comme c'est Drillet[510] le plus ancien, il a le commandement de la compagnie. Il va être bientôt chef de bataillon ! Il va certainement monter en grade. »[511]

Notons d'ailleurs que cette relation mécanique n'est nullement caractéristique de l'automne 1914 mais est au contraire une constante qui s'observe tout au long du conflit. C'est ainsi que dans une lettre – dont nous ne disposons malheureusement que de fragments mais qui doit dater selon toute vraisemblance du mois de mai 1915 – Emile Le Guen précise :

> « Je suis heureux de vous faire savoir que l'ami Drillet vient d'être promu sous-lieutenant à la 4e compagnie où il faut des officiers pour remplacer ceux qui sont morts ou blessés pendant l'attaque du 9 mai. Cette pauvre 4e s'est fait anéantir, encore un de mes

---

[507] Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer au chapitre 6 de la présente enquête.
[508] Pour une description de ces combats, on se permettra de renvoyer LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…, op. cit.*, p. 117-126.
[509] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Yves Le Guen à son frère datée du 9 octobre 1914.
[510] Joseph Drillet. Natif de Pléguien, dans les Côtes-du-Nord, il déclare exercer lors de son passage devant le Conseil de révision la profession « d'étudiant ». Incorporé au 47e RI le 1er octobre 1910 pour y effectuer son service militaire, il retrouve la vie civile le 25 septembre 1912 muni du grade de sergent. Mobilisé dans les tout premiers jours de l'été 1914, il retrouve la 4/47e RI et est nommé au feu adjudant le 10 octobre 1914, puis sous-lieutenant le 17 mai 1915, toujours dans cette même compagnie. Joseph Drillet est « tué à l'ennemi » le 9 juin 1915. BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. CdA : 1 R 1275.456 ; Archives privées Jean-Claude Le Guen.
[511] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen datée du 12 octobre 1914.

> grands amis qui sont morts : le lieutenant Le Milin[512] de Plouagat, il est tombé en héros sur la tranchée boche où il a été percé de plusieurs balles. Je vois que les officiers du premier bataillon sont tous des amis, la plupart des lieutenants et sous-lieutenants ce sont d'anciens sergents à l'active ou d'anciens amis du peloton des élèves-caporaux. »[513]

Malheureusement, les fiches matricules de Joseph Drillet et Jean-Baptiste Le Milin, établies par le bureau de recrutement de Guingamp, ont disparu, vraisemblablement détruites pendant la Seconde Guerre mondiale[514]. Pour autant, la prosopographie des officiers servant au 47e RI au cours de la Première Guerre mondiale souligne combien la carrière en tant que principe d'antériorité de l'investiture est un critère essentiel pour déterminer à qui l'unité confie, ou non, l'exercice de l'autorité. A la date du 1er mai 1915, soit quelques jours seulement avant l'engagement du 47e RI dans les redoutables offensives de printemps menées dans les environs d'Arras, l'encadrement est assuré par un nombre à peu près équivalent d'officiers d'active et de réserve. Là est d'ailleurs la matérialisation d'une tendance qui apparaît beaucoup plus tôt dans la guerre et qui, en creux, dit les redoutables taux de mortalité observés chez les officiers. C'est ainsi que le 11 octobre 1914 le régiment promeut au feu, et à titre temporaire, 13 sous-officiers au grade de sous-lieutenant : si 5 appartiennent au cadre de réserve, 8 proviennent bien de l'active[515]. Or ces individus présentent un certain nombre de points socio-biographiques communs. Pour ces militaires de carrière, le passage par une école d'infanterie s'avère ainsi être une étape essentielle qui non seulement les installe dans leur métier mais les fonde à exercer l'autorité. Au 47e RI, on a ainsi pu retrouver la trace de 21 fantassins passés par Saint-Cyr, et 8 par Saint-Maixent. Il n'y a du reste rien de surprenant à cela puisque ces deux écoles font justement office de fabrique des officiers d'infanterie de l'armée française d'alors. Ajoutons que ces formations initiales, auxquelles sont attachées un puissant esprit de corps, peuvent être complétées par d'autres enseignements, prodigués notamment par l'Ecole normale militaire de Joinville – fréquentée par exemple entre le 1er février et le 1er mai 1910 par celui qui est alors le sous-lieutenant Henri Gaigneron Jollimon

---

[512] Jean-Baptiste Le Milin. Natif de Lannion, ce fils de gendarme à cheval débute vraisemblablement sa carrière dans le métier des armes en servant au 47e RI. Fait sous-lieutenant à titre provisoire le 11 octobre 1914, il est nommé lieutenant le 4 février 1915 avant d'être porté disparu au soir du 9 mai 1915. BAVCC/ Mémoire des hommes ; SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI ; Arch . dép. CdA : EC Lannion ; Archives privées Jean-Claude Le Guen.

[513] Archives privées Jean-Claude Le Guen : fragment sans date de lettre d'Emile Le Guen.

[514] [http://archives.cotesdarmor.fr/uploads/REDACTEURS/registres1Rmaj0108.pdf | page consultée le 23 août 2016].

[515] SHD-DAT : 26 N 636/6, JMO 47e RI, 11 octobre 1914.

de Marolles – ou l'Ecole d'application du tir du camp du Ruchard, en Indre-et-Loire – dont sortent au moins 6 officiers du 47 RI, tous de carrière[516].

C'est d'ailleurs à ce moment que s'observe le plus nettement la distinction entre officiers subalternes et supérieurs, autrement théorisée dans le vocabulaire militaire par la dichotomie entre « Grande » et « Petite porte ». Sur tous les anciens élèves de l'Ecole de Saint-Maixent portant l'uniforme du 47e RI que nous avons pu répertorier, un seul obtient un quatrième galon, le commandant Hector Mangot. Natif du Pas-de-Calais, il débute sa carrière militaire en 1892 au 33e RI d'Arras et suit six ans plus tard les cours de l'Ecole militaire d'infanterie. Capitaine au 25e RI lors de la mobilisation générale, il est fait chef de bataillon à titre temporaire le 18 mai 1916, nomination qui coïncide avec son transfert au 47e RI[517]. À l'inverse, tous les lieutenants-colonels et colonels dont nous avons pu retracer le parcours relèvent du cadre de l'active et sortent de Saint-Cyr.

Il y a tout lieu de se demander si ces données, pour parcellaires qu'elles soient, ne reflètent pas d'une certaine manière cette France du début du XXe siècle qui voit peu à peu s'imposer la prédominance de l'urbain sur le monde rural. En ce qu'elles sont des lieux de fabrique du pouvoir militaire, les écoles d'infanterie sont de puissants révélateurs de cette géopolitique hexagonale. La moitié des anciens élèves de Saint-Maixent portant l'uniforme du 47e RI pendant la Grande Guerre sont ainsi natifs d'une commune abritant une préfecture ou une sous-préfecture tandis que cette proportion s'élève à 66,6% pour les officiers sortis de Saint-Cyr (66,7% ; 14 cas sur 21). Et encore, ces chiffres sont probablement en dessous de la réalité puisque le commandant Félix Boisson est natif de Saint-Servan, aujourd'hui un quartier de Saint-Malo, tandis que le capitaine Guillaume Daré voit le jour au Relecq-Kerhuon, commune jouxtant Brest[518]. C'est dire donc si le 47e RI s'apparente à une unité où l'autorité est exercée par des individus relevant d'un cadre urbain, à l'image d'ailleurs de cette République bourgeoise, donc essentiellement citadine, qui s'élance sur les frontières de l'Est en août 1914[519]. De ce point de vue, le parcours du commandant Gabriel Dufaure de Citres

[516] Arch. dép. Seine-Mar. : 1 R 3254.809.
[517] Statistiquement exceptionnel, ce cas n'en relève pas moins d'une trajectoire assez plane, où la Grande Guerre ne joue que faiblement son rôle d'accélérateur de carrière. Une mort prématurée des suites de maladie, le 13 septembre 1917, l'empêche du reste de prolonger cette mobilité sociale. Arch. nat. : LH/1717/62 et Arch. dép. Oise : RP 851.963.
[518] Arch. nat. : 19800035/723/82281 et : LH/660/46 ; Arch. dép. I&V: 1 R 1675.424 ; Arch. dép. Finistère : 1 R 1263.336.
[519] RIOUX, Jean-Pierre, *Nos villages. Au cœur de l'histoire des Français*, Paris, Tallandier, 2019, p. 138 note que sur les 36 000 communes qui composent la France de la fin XIXe siècle, 35 000 sont rurales. Toutefois, la part de population rurale passe de 67% en 1876 à 56% en 1911 (p. 183).

fait sans doute figure d'anti-modèle, en ce qu'il paraît pour une large part périmé : fils d'un « propriétaire », ce Saint-cyrien naît à Dunières, petit bourg de Haute-Loire comptant au recensement de 1911 à peine plus de 3 300 habitants[520]. Mais sans doute faut-il voir dans cet état de fait la poursuite de tendances qui s'expriment pleinement à la suite de la grande réforme militaire de 1873. Non seulement les unités tiennent garnison dans des communes qui, sauf exception notoire, recoupent la carte des préfectures et sous-préfectures de France et de Navarre, mais elles façonnent pour une large part les villes à leur mesure, réclamant la construction de casernes, de dépôts de poudre mais aussi d'hôpitaux et autres champs de tir[521]. Le sommet de l'année militaire pendant la *Belle époque* est atteint lors des grandes manœuvres, exercices qui consacrent bien la supériorité de la ville sur les campagnes puisque c'est aux ruraux d'en supporter le prix, ce qui n'est pas sans causer un certain nombre de problèmes, notamment du point de vue des cultures[522]. Envisagée uniquement sous l'angle des rapports entre espaces urbains et ruraux, la Grande Guerre ne ferait donc qu'accélérer une tendance lui préexistant très largement, ce qu'illustrent d'une certaine manière les officiers de carrière du 47e RI[523].

Toutefois, si le grade est un ressort important de la relation d'autorité, la fonction est également un facteur essentiel et, là encore, l'expérience acquise au sein de l'institution militaire, et plus spécifiquement encore du 47e RI, apparaît déterminante. Ajoutons que l'unité ne saurait, encore une fois, faire figure d'exception puisque l'antériorité comme principe de hiérarchisation est acté par les textes réglementaires. Dans une place d'arme, c'est par exemple au doyen d'ancienneté dans le plus haut grade que revient le commandement[524]. Mais il est des fonctions qui sont attribuées en fonction d'une antériorité acquise par l'intermédiaire d'une validation concrète, sur le champ de bataille, des acquis de l'expérience. Incorporée au printemps 1915, la classe 1916 part après quelques mois de caserne perfectionner son instruction à Pontorson. Là, les jeunes recrues sont prises en main par le

[520] Arch. nat. : LH/830/64; Arch. dép. Haute-Loire : 1 R 865.1121.
[521] DIEST, Philippe, *Le poids des infrastructures militaires 1871-1914 Nord-Pas-de-Calais*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019. Une telle étude reste à mener à l'échelle de la Bretagne.
[522] Cette question a bien été développée au sein de la 10e région militaire par HALAIS, Jérémie, *Les Conscrits de la subdivision de Granville, 1899-1919*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de BOIVIN, Michel, Caen, Université de Caen, 2016, p. 110 et suivantes.
[523] Ajoutons que ce mouvement n'est pas propre à la France comme le rappelle à propos de la Grande-Bretagne RAZZELL, Peter E., « Social Origins of Officers in the Indian and British Home Army », *British Journal of Sociology*, vol. 14, n°3, september 1963, p. 248-260.
[524] Ministère de la guerre, *Décret du 7 octobre 1909 portant règlement sur le Service de place (à jour au 1er novembre 1914)*, Paris, Imprimerie-Librairie militaire universelle L. Fournier, 1915, p. 13.

capitaine Richard, un officier du 47e RI blessé sans gravité à Charleroi mais beaucoup plus sérieusement lors de la *Course à la mer* et évacué le 4 octobre 1914, ayant eu une jambe fracturée par un éclat d'obus[525]. Ici, l'investiture est donc double puisqu'elle est non seulement celle d'un officier mais d'un soldat ayant été blessé deux fois au feu.

L'importance de la réserve

Si la prosopographie montre combien la carrière est un élément essentiel de cette antériorité érigée en principe de hiérarchisation au sein du 47e RI, la correspondance des frères Le Guen évoquée plus haut souligne l'importance du cadre de réserve. Dès le 9 octobre 1914, Yves Le Guen explique que l'encadrement de l'unité est complété par des réservistes, mouvement on l'a vu confirmé par le JMO[526]. Le « très long 1915 » du 47e RI[527] n'arrange rien au déficit démographique auquel est confronté le régiment et la tendance se poursuit tout au long du conflit, le cadre de réserve prenant à l'évidence une part toujours plus importante dans l'exercice de l'autorité au sein de l'unité. Pour autant, là encore, la délégation du commandement paraît en bien des cas relever d'une investiture largement antérieure à la guerre.

[525] « La classe 1916 », *Le Salut*, 30 novembre - 1er décembre 1915, 34e année, n°95, p. 1 ; Arch. mun. Saint-Malo : fonds Daniel Poncet des Nouailles, fonds Maurice Roger.
[526] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Yves Le Guen à son frère datée du 9 octobre 1914 ; SHD-DAT : 26 N 636/6, JMO 47e RI, 11 octobre 1914.
[527] Sur l'idée de « très long 1915 » on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Six mois en Champagne ou le très long 1915 du 47e régiment d'infanterie », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°7, hiver 2016, en ligne.

Officiers assurant l'encadrement du 47e RI					
Date	**2 août 1914**	**1er mai 1915**	**1er juillet 1916**	**3 déc. 1917**	**1er nov. 1918**
Active	17	20	15	9	6
Réserve	2	18	11	14	8
Indéterminés	7	16	21	42[528]	52[529]

Tableau 3 : Evolution de l'encadrement du 47e RI. Source : SHD-DAT : 26 N 636/6-10, JMO 47e RI.

Natif de Saint-Aubigné, en Ille-et-Vilaine, Joseph Pontrucher rappelle combien carrières civiles et militaires peuvent en certains cas former un véritable *continuum* d'activités permettant d'expliquer pourquoi un régiment confie à certains individus, plutôt qu'à d'autres, l'exercice de l'autorité. Le 25 juillet 1907, ce fils de facteur contracte un engagement volontaire pour servir au 47e RI. Débutant dans le métier des armes en tant que soldat de 2e classe, il sort du rang le 8 avril 1909, jour où il est nommé sergent. Rengagé le 4 novembre 1909, il quitte l'armée deux ans plus tard pour revêtir un autre uniforme, celui d'employé des Postes, et ainsi marcher dans les pas de son père[530]. Toutefois, Joseph Pontruchet n'en a pas vraiment fini avec sa carrière militaire puisqu'exerçant le métier de facteur au Havre, il est classé comme « non affecté des postes de la Seine-Inférieure ». C'est ce statut particulier d'affecté spécial qui explique sa mobilisation quelque peu tardive, au 47e RI, le 13 septembre 1914, c'est-à-dire à une époque où l'unité fortement éprouvée à Charleroi et Guise, puis bientôt dans les derniers soubresauts de la *Course à la Mer*, au sud d'Arras, a grand besoin de cadres expérimentés. Connu favorablement du régiment, puisqu'il y sert 4 ans, période

[528] Du fait du nombre important de cas indéterminés, les données relatives à la constitution de l'encadrement du 47e RI telles que portées sur le JMO de l'unité à la date du 3 décembre 1917 doivent être reçues avec mesure. Néanmoins, elles illustrent les difficultés qui se présentent au prosopographe ne disposant que d'un nom, sans prénom et bien entendu sans lieu ni date de naissance, pour identifier les individus et retracer leurs parcours militaires. Le cas du capitaine Boucher est à cet égard particulièrement instructif. Rien en effet ne nous permet pour l'heure de certifier que l'officier qui commande la 11/47e RI en décembre 1917 est le même individu qui, alors que sergent-chef, est promu sous-lieutenant à titre temporaire le 6 novembre 1914. Dans ces conditions, on mesure combine il est difficile de relier ces maigres informations à la moindre fiche matricule, la banalité du patronyme venant de surcroît rajouter une couche de complexité à la recherche. Sur ce cas se rapporter à SHD-DAT : 26 N 636/6, JMO 47e RI, 6 novembre 1914, 26 N 636/7, JMO 47e RI, 21 mai et 3 novembre 1915, 1er avril et 1er juillet 1916, 26 N 636/8, JMO 47e RI, 3 décembre 1917 ; « Le capitaine Boucher », *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, 45e année, n°31, 31 juillet 1915, p. 3 ; « Au 47e », *Le Salut*, 35e année, n°29, 7-8 avril 1916, p. 1.

[529] Les mêmes remarques que formulées précédemment s'appliquent ici.

[530] Sur ce que doit l'uniforme des Postes au monde militaire se rapporter à BRUCKER, Jérémie, « Les formes, les couleurs et les mots empruntés à l'uniforme militaire pour les vêtements professionnels civils en France, fin XIXe siècle – XXe siècle », i*n* HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan (dir.), *Un Adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 139-154.

sanctionnée d'un « certificat de bonne conduite », il est en toute logique promu adjudant le 24 octobre 1915 puis sous-lieutenant le 28 juin 1915, alors que l'unité connaît une nouvelle hécatombe dans le secteur du Labyrinthe[531]. Incorporé le 24 avril 1915 au 47e RI, celui qui n'est encore « que » le sergent Albert Guinchard connaît une ascension encore plus rapide puisque c'est trois semaines plus tard, le 17 mai 1915, qu'il est fait sous-lieutenant à titre temporaire. Il est vrai qu'il n'est pas totalement inconnu du 47e RI puisqu'avant de devenir gardien de la paix à Paris, ce qui témoigne d'une certaine forme de continuité professionnelle, il porte pendant 9 ans l'uniforme de cette unité. Malheureusement, la blessure par balle qu'il contracte à l'épaule droite le 16 juin 1915 l'éloigne définitivement du front, ce qui sonne par la même occasion le glas de son avancement[532].

Originaire de Plouguernével, dans les Côtes-du-Nord, Yves Le Guennic témoigne d'une trajectoire analogue quoi que plus poussée encore. Arrêtant ses études à 15 ans, il déclare devant le Conseil de révision exercer le métier de « cultivateur », selon toute vraisemblance aux côtés de ses parents. Incorporé au 47e RI le 7 octobre 1911 pour y effectuer son service militaire, il voit toutefois ses qualités rapidement reconnues par l'unité (même si la nature et la réalité de celles-ci ne transparaissent aucunement à travers les archives) : promu caporal le 24 avril 1912, il est nommé sergent le 13 octobre de la même année et obtient même le 2 août 1913 le « certificat d'aptitude à l'emploi de chef de section », document venant certifier ses capacités. Sans surprise, c'est muni de son « certificat de bonne conduite » qu'il retourne le 8 novembre 1913 à la vie civile, et selon toute vraisemblance à une ferme des environs de Kergrist-Moélou où il déclare être domicilié. Mais, tout comme Joseph Pontruchet, Yves Le Guennic voit ses compétences certifiées par le 47e RI avant même que la guerre n'éclate et c'est sans doute ce qui, pour une part au moins, permet d'expliquer pourquoi l'unité le choisit pour exercer une autorité pour laquelle il n'était, *a priori*, pas taillé. Arrivé au dépôt à Saint-Malo le 3 août 1914 muni de son grade de sergent, il part pour le front trois jours plus tard. Nommé adjudant le 16 septembre 1914, puis adjudant-chef le 20 octobre suivant, il est promu sous-lieutenant à titre temporaire le 6 novembre 1914, lieutenant le 21 mai 1915 et, enfin, capitaine au lendemain de l'offensive du 25 septembre 1915[533].

---

[531] BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. I& V : 1 R 2060.1439 et 10 NUM 35251 586 ; Paroisse de Saint-Servan, *Livre d'or des Morts pour la Patrie*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1920, p. 427-428.1

[532] Arch. dép. I&V : 10 NUM 35167 594 et 1 R 1981.1531.

[533] Arch. dép. CdA : EC Plouguernevel et 1 R 990.322 ; Archives privées François-Xavier Le Baquer ; « Promotion », *Le Moniteur des Côtes-du Nord*, 45e année, n°23, 15 juin 1915, p. 4.

Des telles trajectoires n'ont rien d'étonnant. C'est en effet, dans le cadre d'une armée de conscription, le rôle de la réserve que de pallier les déficits démographiques divers et variés auxquels est confrontée l'institution. D'une certaine manière, on peut donc avancer l'idée que si l'autorité au sein du 47e RI est au fur et à mesure du conflit de plus en plus déléguée à des individus ne relevant pas de la carrière, c'est là la conséquence logique des réformes engagées à la suite de la défaite de 1870. Celles-ci sont en effet indissociables d'une républicanisation des rangs qui ne peut se concevoir sans le cadre de réserve, y compris lorsqu'il s'agit de déléguer l'exercice de l'autorité. Dans ce cadre, la conscription, véritable matérialisation du principe d'égalité si cher au régime, joue un rôle crucial[534]. Pour autant, il serait naïf de penser que des commandements sont attribués à des civils sans que l'institution ne cherche à conserver ses prérogatives. L'encadrement de la 2/47e RI à la date du 22 novembre 1914 est à cet égard particulièrement éloquent puisque la compagnie est confiée au commandement de Jean-Baptiste Montassin, un capitaine de réserve mais ancien militaire d'active ayant quitté l'Armée en 1911. Celui-ci n'est secondé que par un unique officier, un certain Castellan, ancien sergent de réserve promu sous-lieutenant un mois auparavant. Viennent ensuite dans l'organigramme de la compagnie un adjudant de réserve, Joseph Drillet, qui sera on l'a vu promu quelques mois plus tard au rang de sous-lieutenant, puis, enfin, un militaire de carrière en la personne du sergent-major Thébault[535]. L'antériorité de l'investiture comme principe de hiérarchisation se révèle ainsi constituer un moyen pour les officiers de carrière de conserver une certaine préséance puisque c'est bien le cursus *honorum* au sein de l'institution qui permet, *in fine*, l'éligibilité au galon ou à l'épaulette. En témoignent les binômes qui se succèdent à la tête du régiment. En effet, à partir d'avril 1915, et à l'exception de quelques semaines précédant l'engagement du régiment dans la bataille de la Somme, l'unité est toujours commandée par un officier supérieur d'active auquel est adjoint un officier subalterne issu du cadre de réserve.

[534] CHANET, Jean-François, *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire 1871-1879*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
[535] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre de Joseph Drillet à son frère Edouard datée du 22 novembre 1914.

	2 août 1914	1er mai 1915	1er juil. 1916	3 déc. 1917	1er nov. 1918
Chef de corps	Lt-col. Poncet des Nouailles	Lt-Col Morris	Lt-col. Bühler	Lt-col. Bühler	Lt-col. Bühler
Adjoint	Cdt Canneva	Cap. Guihaire	Cdt Bardot	Lt. Lainé	Lt. Lainé

Tableau 4 : Liste des chefs de corps du 47e RI et de leurs adjoints. Les officiers figurant dans les cases grisées du tableau relèvent du cadre de réserve. Source : SHD-DAT : 26 N 636/6-10, JMO 47e RI.

Et encore, l'affectation du commandant Bardot ne doit pas être mésinterprétée tant elle participe, par bien des égards, d'un effet de source. Succédant au capitaine Guihaire, cet officier n'effectue dans cette fonction qu'un intermède de quelques semaines entre un détachement au train régimentaire de la 20e DI et une autre affectation que les archives ne permettent malheureusement pas, pour l'heure, de déterminer. En effet, il laisse la place, vraisemblablement après l'engagement du régiment dans le secteur du Bois-Browning, pendant la bataille de la Somme, au lieutenant Edouard Lainé, un clerc minoré du diocèse de Rennes que la mobilisation générale trouve sous les drapeaux du 47e RI en train d'effectuer son service militaire et qui, à la faveur des grands besoin de l'unité en cadres, sort progressivement du rang[536].

On a vu précédemment que les officiers de réserve figurant au tableau de constitution du régiment au premier jour de la mobilisation générale, le 2 août 1914, constituent une minorité statistique, l'essentiel de l'encadrement étant assuré par des militaires de carrière[537]. Pour autant, l'analyse des trajectoires socioprofessionnelles de ces individus tend, là encore, à montrer que l'exercice de l'autorité qui leur est conféré par l'unité à ce moment crucial de la campagne, puisqu'on la croit encore courte[538], l'est en fonction d'une investiture bien antérieure au début des hostilités. C'est ce que montre l'exemple de Lucien Bleu, lieutenant de réserve qui assure alors la fonction éminemment symbolique de porte-drapeau du régiment. Ancien militaire de carrière au 2e régiment de Zouaves (RZ), il retrouve la vie civile après

[536] SHD-DAT : 26 N 636/7-8, JMO 47e RI, 24 juin – 16 septembre 1916. Précisons que le commandant Bardot a la douleur de perdre son fils Nicolas, capitaine au 116e RI, le 12 juillet 1916, tué d'une balle dans la tête. Peut-être ce deuil permet-il d'expliquer la disparition de cet officier de l'encadrement du 47e RI. « Morts pour la patrie », *Le Salut*, 35e année, n°59, 21-22 juillet 1916, p. 2. Sur le lieutenant Edouard Lainé : *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 24 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2083.108 ; *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 51e année, n°21, 6 février 1915, p. 325-326.
[537] SHD-DAT : 26 N 636/6, JMO 47e RI, 2 août 1914.
[538] COCHET, François et SAUVAGE, Jean-Christophe (dir.), *1914. La Guerre avant la guerre. Regards sur un conflit à venir*, Paris, Riveneuve, 2015.

plus de 15 ans de services, et muni du grade d'adjudant, mais n'en a pour autant pas totalement fini avec le métier des armes. Quoique travaillant comme « expéditionnaire à la Direction matériel » de la préfecture de la Seine, ce qui signifie qu'il continue à servir l'Etat, Lucien Bleu poursuit sa carrière dans la réserve au sein du 47e RI et est même nommé sous-lieutenant en juillet 1908, puis lieutenant en septembre 1910. En d'autres termes, l'autorité qu'il exerce en août 1914 découle d'un long processus initié le 15 octobre 1891 à Saint-Malo, lorsqu'il contracte un engagement volontaire pour servir trois ans, et renouvelé par la suite, au 2e RZ. Mais cette trajectoire professionnelle ne dit en revanche rien des raisons qui permettraient d'expliquer pourquoi cet individu occupe la fonction éminemment symbolique de porte-drapeau de l'unité. Pour ce faire, il convient sans doute de s'éloigner des sources strictement administratives pour se focaliser sur l'insertion sociale de l'acteur, démarche que nous avons pu mener grâce aux archives privées de la famille Bleu. Or, celles-ci nous apprennent que cet officier est apparenté par alliance à un ancien officier supérieur du 47e RI, le commandant Héry dont on sait le rôle lors de l'inventaire de l'église de Saint-Servan, et surtout qu'il est le cousin de René Héry, ancien sénateur et maire de Bressuires dans les Deux-Sèvres[539]. Au final, on voit donc que tant du point de vue du grade que de la fonction, la position qu'occupe au sein du 47e RI Lucien Bleu au moment de la mobilisation générale s'explique par une série d'investitures qui arrivent bien avant l'été 1914.

Tenir le rang

Semblable remarque peut d'ailleurs être formulée à propos de « l'étudiant Hautes études commerciales » Albert Bezançon qui, quoi qu'happé par la mobilisation générale alors qu'il achève son service militaire n'en est pas moins passé par les cours destinés aux élèves officiers de réserve[540]. Or un tel parcours rappelle que devenir officier n'est pas uniquement recevoir un grade conférant un commandement sur des subalternes, c'est aussi acquérir un rang qu'il faut savoir tenir, ce qui peut s'entendre de diverses manières.

Les capitaux économiques, sociaux et symboliques tiennent ici une place prépondérante et participent d'une certaine forme d'antériorité de l'investiture comme le rappelle l'exemple

[539] Arch. mun. Rennes : 2 E 80 ; Arch. dép. I&V : 1 R 1777.1088 ; « Personnel intérieur », Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris, 9 novembre 1921, p. 4414 ; *Livre d'Or des Anciens élèves du Lycée de Rennes*, Rennes, Oberthur, 1922, p. 36. Sur le commandant Héry et l'inventaire de l'église de Saint-Servan on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Le deuxième procès de Rennes... », *art. cit*.

[540] Arch. Paris : D4R1 1618 ; Arch. mun. Rennes : 2 E 99 ; *Livre d'or du Lycée de Rennes…, op. cit.*, p. 34.

de Bertrand Rochard. Fils d'un entrepreneur de Dol-de-Bretagne, il embrasse une carrière d'ingénieur qui le conduit successivement à Grenoble, au Havre, au Mans puis à Tours. Mobilisé le 2 août 1914 en tant que sergent au 47e RI, une unité où il effectue son service militaire du 14 novembre 1904 au 23 septembre 1905, il ne tarde pas à sortir du rang et est promu sous-lieutenant de réserve au début du mois de décembre 1914[541]. Fils d'un « propriétaire » versaillais, Bernard Monnier est pour sa part mobilisé le 5 septembre 1914 en tant que soldat de 2e classe et est incorporé au 155e RI de Commercy. Fait sergent au bout de quelques mois de classes, il est transféré le 4 février 1915 au 47e RI et est promu, 13 mois plus tard, le 29 mars 1916, sous-lieutenant à titre provisoire[542].

Bertrand Rochard et Bernard Monnier ont également en commun de disposer d'un certain bagage intellectuel puisque tous deux effectuent des études supérieures[543]. Or, à la *Belle époque*, les officiers relèvent d'une certaine notabilité provinciale qui, assurément, les distingue de la masse des hommes « du rang »[544]. On sait ainsi qu'à Saint-Malo, dans les années qui précèdent la guerre, nombreux sont les officiers du 47e RI à résider dans une villa de la prestigieuse promenade du Sillon ou à fréquenter des cercles de notabilité caractéristiques d'une appartenance à la bonne société et de certaines aspirations intellectuelles[545]. Pour ne prendre qu'un exemple, tel est notamment le cas de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo, société savante dont l'un des membres fondateurs, Joseph Cléret de Langavant, est capitaine au 47e RI jusqu'à son départ de l'Armée à la suite de l'affaire de l'inventaire des biens de l'église de Saint-Servan[546]. Autrement dit, la délégation de l'exercice de l'autorité dans un régiment d'infanterie d'active pendant la Première Guerre mondiale parait en partie découler de logiques qui relèvent, pour

[541] Arch. dép. I&V. : 10 NUM 35095 312 et 1 R 1967.43 ; BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 214-217 ; *Livre d'or du Lycée de Rennes*…, *op. cit*., p. 200.

[542] Anonyme, *Tableau d'honneur, morts pour la France : guerre de 1914-1918*, Paris, La Fare, 1921, p. 670 ; Arch. dép. Yvelines : 2MIEC344 et 1 R/RM 505.3333 ; Arch. nat. : LH/1909/70.

[543] Arch. dép. I&V. : 1 R 1967.43 et Arch. dép. Yvelines : 1 R/RM 505.3333.

[544] Sur cette position de notabilité des officiers du 47e RI qui ne doit pas être confondue avec une appartenance à l'élite, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « De la prosopographie dans le cadre d'une monographie régimentaire : l'exemple du 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale », *in* BOUGEARD, Christian et PRIGENT, François (dir.), *La Bretagne en portrait(s) de groupe. Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIIIe -XXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 303-314.

[545] LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…, op. cit*, p. 30-32.

[546] *Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo. Table générale. Commémoration d'un centenaire 1899-1999*, Saint-Malo, Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo, 1999, p. 35. Il est certain que l'appartenance à une telle société a aussi pour effet de raffermir le clivage entre le cachant et le non-sachant, ce qui en terme d'autorité n'est bien évidemment pas neutre.

une certaine part, de la perpétuation d'un certain rang. Dès lors, il n'est pas surprenant de voir une personne telle que Robert Brun quitter rapidement, à la fin de l'année 1915, le 47e RI pour, devenu aspirant, conquérir le galon de sous-lieutenant au 247e RI. Fils d'un négociant des Bouches-du-Rhône, il est en effet admis le 12 novembre 1904 à la très prestigieuse, et sélective, Ecole des Chartes[547]. Semblable raisonnement peut également être formulé à l'égard du lieutenant André Martin-Gauthereau : fils du célèbre sculpteur – reçu second au prix de Rome en 1869 – Charles Martin, il est un ancien élève de l'Ecole des beaux-arts de Paris ayant fréquenté la renommée Académie Julian et à qui l'on doit certaines œuvres marquantes, comme la « Marche des reîtres et des lansquenets », toile de grande taille datant de 1909 et aujourd'hui conservée au musée Bonnat, à Bayonne[548]. Bien évidemment, ces individus témoignent selon toute vraisemblance de qualités intrinsèques qui les positionnent *de facto* en tant que candidats évidents, si ce n'est « naturels », aux galons d'officier. Mais il convient de rappeler que, si les diplômes constituent manifestement un passeport efficace vers l'épaulette, ils ne constituent pas pour autant une assurance tous risques contre la stagnation dans le rang. Bien qu'étudiants en droit, Léon Le Goaësbe de Bellée et Paul Legouix sont « tués à l'ennemi » sous l'uniforme du 47e RI, respectivement en tant que caporal et simple soldat, en octobre 1914 et en juin 1915, soit à l'époque où l'encadrement de l'unité doit faire face au plus fort taux de pertes de la campagne et où, par conséquent, les perspectives de promotions sont les plus fortes[549].

Loin de ne dépendre que de critères exclusivement militaires, la délégation de l'autorité paraît donc aussi relever d'une certaine forme de perpétuation des normes et représentations sociales entourant le statut d'officier. Dans ce cadre, les logiques de notabilité paraissent constituer un puissant levier. René Corbel en est un bon exemple lui qui, déclarant exercer la profession d'employé de banque lors de son passage devant le Conseil de révision, est incorporé au 47e RI le 10 octobre 1913 en tant que soldat de 2e classe. Fait sergent au premier

[547] Il est à noter que Robert Brun n'est promu sous-lieutenant qu'en avril 1919, date à laquelle il retourne d'ailleurs au 47e RI. Cette promotion tardive est selon toute vraisemblance imputable à une grave blessure contractée en août 1918. *L'Ecole des Chartes et la guerre (1914-1918). Livre d'or*, Paris, Ecole des Chartes, 1921, p. 58 ; CAILLET, Maurice, « Nécrologie », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome 137, livraison 2, 1979, p. 355-358 ; Arch. dép. BdR : EC Pelissanne et 1 R 1409.3754 ; Arch. nat. : LH/1523/45.

[548] Arch. de Paris : V4E 7341 et D4R1 1237 ; Arch. nat. : LH/1756/58 ; « Au 47e », *Le Salut*, 34e année, n°89, 16-17 novembre 1915, p. 2 ; « Légion d'honneur », *Le Salut*, 35e année, n°27, 31 mars – 1er avril 1916, p. 1.

[549] Anonyme, *Tableau d'honneur, morts pour la France : guerre de 1914-1918*, Paris, La Fare, 1921, p. 574 ; *Livre d'or des anciens élèves et professeurs de l'Institut catholique de Paris morts pour la France 1914-1919*, Paris, Association des anciens élèves de l'Institut catholique, 1923, p. 368-369 ; BAVCC/Mémoire des hommes ; LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…, op. cit.,* p. 213-219.

jour de la mobilisation générale, celle-ci le trouvant sous les drapeaux en train d'effectuer son service militaire, il est nommé sous-lieutenant à titre temporaire le 28 juin 1915 puis lieutenant à titre définitif le 29 janvier 1918. Or, non seulement René Corbel est à la veille du conflit un joueur en vue de l'équipe de football de l'US Saint-Servan, un club très populaire sur la Côte d'Emeraude, mais il est également, d'après ce que nous en dit le *Salut* en novembre 1916, « le fils du sympathique brigadier de la Banque de France »[550]. Autrement dit, au capital social conféré par le statut de *sportsman* s'ajoute celui, non négligeable, de « fils de ». Pour autant, il convient de ne pas surestimer le poids de ces logiques de reproduction qui visent à mettre un lignage, une famille, en conformité avec l'impératif de sacrifice patriotique que promeut la culture de guerre. Dans son étude sur les noblesses françaises pendant la Première Guerre mondiale, B. Goujon fait état d'influences exercées par certains aristocrates pour obtenir qui une décoration, qui une promotion[551]. Si rien ne permet d'affirmer que de telles conduites n'existent pas sous l'uniforme du 47e RI, force est néanmoins d'admettre que nous n'avons pour l'heure pas connaissance d'archives pouvant en attester. Ceci rappelle que les processus conduisant à la montée en grade et à l'exercice de l'autorité demeurent pour une large partie dans l'angle mort de l'historien et qu'il serait illusoire de penser décrypter le moindre avancement en reconstituant les trajectoires, aussi touffu fût le travail réalisé. Tout au plus peut-on relever un certain nombre de cas où une influence a sans doute pu peser et où, manifestement, tel n'a pas été le cas – ce qui n'implique pas nécessairement l'absence de tentatives[552]. Aristocrate descendant d'un compagnon d'armes du marquis de Lafayette, Saturnin de Tanouärn meurt dans les parages de Mercatel, le 6 octobre 1914, en tant que simple soldat du 47e RI[553]. Ceci vaut d'ailleurs également pour les roturiers. Fils du « sympathique commerçant de la rue Ville-Pépin à Saint-Servan » et surtout neveu de Mgr Duchesne, alors directeur de l'Ecole française de Rome, mais officiant

[550] Arch. nat.: LH 19800035/1315/52148; Arch. dép. I&V: 1 R 2119.1456 ; « Citations », *Le Salut*, 35e année, n°90, 7-8 novembre 1916, p. 1.
[551] GOUJON, Bertrand, *Du Sang bleu dans les tranchées. Expériences militaires de nobles français durant la Grande Guerre*, Paris, Vendémiaire, 2015, p. 398-400.
[552] MAUFRAIS, Louis, *J'étais médecin dans les tranchées. 2 août 1914 – 14 juillet 1919*, Paris, Robert Laffont, 2008, p. 51 rapporte le conseil que lui donne, à l'automne 1914, alors qu'il tente de quitter le dépôt de Saint-Lô et d'obtenir une affectation au front, un certain commandant Boisson : « Vous devriez écrire au député M. Le Hérissé, qui est membre de la commission des effectifs. Il est député d'Antrain. Peut-être connaît-il vos parents ? » Sans doute y aurait-il là matière à un réexamen du travail parlementaire de René Le Hérissé, député qui fut officier de carrière avant de se lancer en politique.
[553] Anonyme, *Tableau d'honneur, morts pour la France : guerre de 1914-1918*, Paris, La Fare, 1921, p. 899 ; « Les compagnons de Lafayette », *L'Ouest-Eclair*, 8e année, n°3215, 28 décembre 1905, p. 1 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2148.1467.

par la force de la mobilisation comme simple vicaire à Saint-Servan, Louis Miniac n'est pourtant en septembre 1915 que simple soldat[554].

L'antériorité de l'investiture, qu'elle soit conférée par la carrière, l'engagement dans la réserve ou un environnement socio-culturel correspondant au prestige associé aux galons, permet de démêler les arcanes de nombreuses trajectoires sociales d'officiers du 47e RI pendant la Grande Guerre. Mais le cas de Marcel Baudet montre que conflit n'est pas nécessairement synonyme d'avancement rapide, y compris pour un militaire de carrière *a priori* bien né. Ce fils d'un greffier du tribunal de commerce de Saint-Malo contracte en effet en cette ville, le 4 octobre 1912, un engagement volontaire par devancement d'appel pour servir pendant trois ans au sein du 47e RI. Nommé caporal quelques mois plus tard, le 26 février 1913, il devient sergent un an jour pour jour avant la mobilisation générale. Or, contre toute attente, celle-ci sonne le glas de son évolution de carrière puisque c'est avec ce même grade qu'il est « tué à l'ennemi » le 19 août 1916, dans la Somme[555]. De manière générale, nombreux sont les parcours qu'il est difficile d'interpréter ci tant les cartes, à dire vrai, manquent. Tout particulièrement, les archives ne permettent pas de mesurer le capital de réputation des acteurs. Les fiches matriculaires du recrutement décrivent des trajectoires plus ou moins planes dans la hiérarchie de l'unité mais ne disent rien des concurrences, jalousies ou au contraire profondes amitiés entre individus, sentiments susceptibles de faire ou défaire les mobilités sur l'échelle hiérarchique de l'unité.

[554] « Nos blessés », *Le Salut*, 34e année, n°76, 1-2 octobre 1915, p. 1 ; « Servir », *Le Figaro*, 27 août 1914, p. 3.
[555] Arch. dép. I&V : 10 NUM 35288 1123 et 1 R 2139.361.

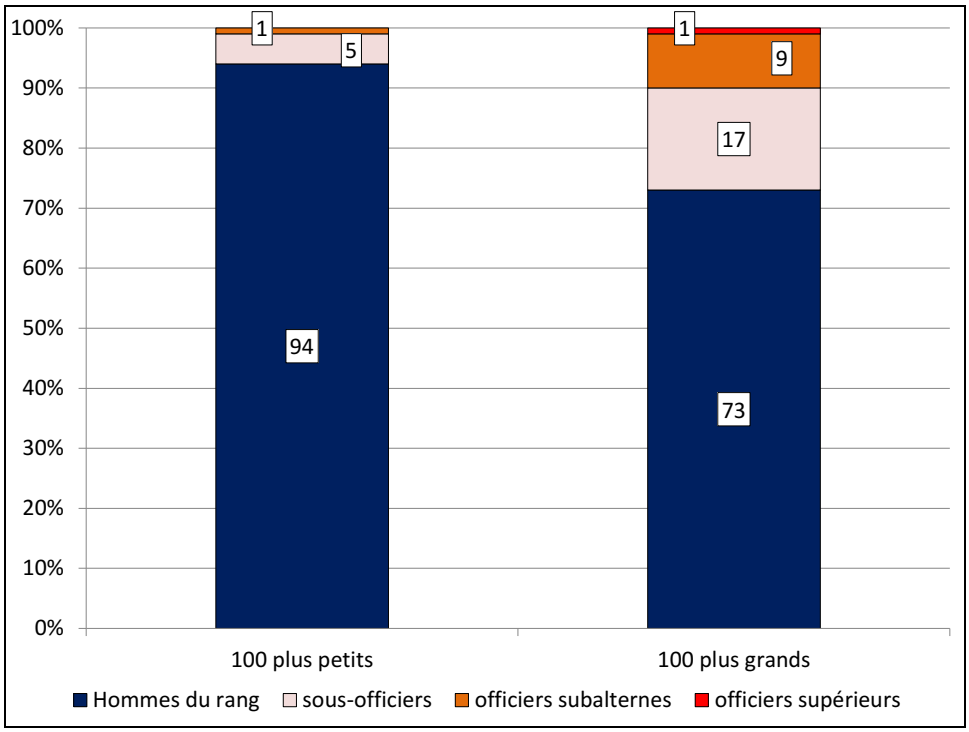

Figure 8: Corrélation entre la taille et le grade chez les 100 plus petits (soit de 1,45 à 1,55 m) et les 100 plus grands (soit de 1,74m à 1,85m) fantassins du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale.

Ainsi, les archives sont muettes sur des éléments aussi déterminants que le timbre de la voix – imagine-t-on un officier, incarnation de la virilité guerrière, doté d'une voix fluette ?[556] – ou le charisme, notion qui par définition est très difficile à saisir. Certes, il est possible de connaître la taille des soldats et celle-ci n'est pas sans corrélation avec la possibilité de monter en grade. Mais la stature ne dit pas tout. Romain Bühler commande le 47e RI de juillet 1915 à avril 1919 et pourtant il ne mesure qu'1,66 m[557]. En d'autres termes, et pour reprendre les classiques catégories wébériennes, comment distinguer ici charisme personnel et de fonction, incarnation de l'autorité légale-rationnelle ?[558] Ajoutons d'ailleurs qu'en ce qui concerne les officiers, les dossiers personnels ne sont ici guère plus utiles tant les relevés de notation se

[556] D'après l'inspecteur d'Académie, Raoul Benoit a une voix « un peu sourde » et « un ton monotone et froid dans la leçon ». Cela n'empêche toutefois pas cet instituteur de l'école primaire supérieure de Dol, en Ille-et-Vilaine, d'être mobilisé en août 1914 au 47e RI en qualité de sergent et de terminer la guerre avec le grade de sous-lieutenant, officiant de surcroît en qualité de porte-drapeaux de l'unité. Arch. dép. I&V : 10 T 615, Livre d'or de l'Université et 10 T 87, dossier individuel ; Arch. dép. Indre : 1 R 2403.844.

[557] Arch. nat : LH, 19800035/8/932.

[558] Parmi une bibliographie pléthorique, nous renverrons à BERNADOU, Vanessa, BLANC, Félix, LAIGNOUX, Raphaëlle et ROA BASTOS, Francsico (dir.), *Que faire du charisme ? Retours sur une notion de Max Weber*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

révèlent être des archives éminemment biaisées et qui, au final, témoignent plus du regard de l'institution que des qualités réelles de l'individu évalué[559].

La guerre comme opportunité

De la même manière, rien ne dit que la nomination d'un homme comme Edouard Lainé aux fonctions d'adjoint au chef de corps ne répond pas, pour partie au moins, à des considérations très politiques. Clerc minoré du grand séminaire de Rennes et ancien élève de l'Institut catholique d'Angers, cet individu présente un profil qui, en effet, constitue un parfait contrepoids à la figure du lieutenant-colonel Bühler, dont on sait le rôle lors de l'inventaire des biens de l'église de Saint-Servan[560]. C'est en effet lui qui, en quatrième, après les refus du commandant Héry puis des capitaines Cléret de Langavant et Spiral, accepte d'obéir à la réquisition du sous-préfet de Saint-Malo[561]. Pour autant, il n'en demeure pas moins que cette volonté de symboliser à la tête de l'unité l'Union sacrée constitue aussi une réelle opportunité pour cet ecclésiastique qui, alors que la mobilisation générale le rencontre sous les drapeaux, n'est qu'un modeste sergent du 47e RI sans, *a priori*, aucune perspective d'accéder à l'épaulette. Pour bon nombre de fantassins, la guerre est aussi l'occasion d'intégrer le corps des sous-officiers, voire celui des officiers, à condition toutefois que la promotion puisse intervenir dans certaines fenêtres bien précises.

Les officiers

L'étude des trajectoires sociobiographiques des poilus du 47e RI invite donc à dépasser les discours victimaires et à envisager le conflit sous un autre angle, celui d'une opportunité s'offrant aux acteurs[562]. En effet, il est indéniable que la séquence 1914-1918 joue, pour beaucoup de fantassins, un rôle d'accélérateur de carrière en ce que les pertes endurées sur le champ de bataille libèrent des places dans l'encadrement. L'exemple de Louis Péhu est à cet

---

[559] LE BIHAN, Jean, *Au service de l'Etat, les fonctionnaires intermédiaires au XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

[560] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 24 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2083.108 ; *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 51e année, n°21, 6 février 1915, p. 325-326 ; BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo …, op. cit.*, p. 15-16.

[561] LE GALL, Erwan, « Le deuxième procès de Rennes… », *art. cit*.

[562] Voir par exemple LE VOT, Hervé, « La Grande Guerre comme ascenseur social ? L'oncle Alexis Meuric (1892-1958) », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°12, été 2018, en ligne.

égard particulièrement instructif puisqu'incorporé au 47e RI en octobre 1912, pour y effectuer son service militaire, il est nommé soldat de 1e classe neuf mois plus tard pour ne sortir du rang qu'avec la mobilisation générale, le 2 août 1914, avec le grade de sergent. Or neuf mois plus tard, le 21 mai 1915, il est nommé sous-lieutenant[563]. Remarquable, un tel parcours s'explique pour partie par les besoins en officiers subalternes de l'unité, le régiment ayant été décimé depuis le début de la campagne. De Charleroi à l'offensive du printemps 1915, ce ne sont pas moins de 13 sous-lieutenants qui sont tués. A ce chiffre, on doit rajouter l'ensemble des officiers qui, profitant d'autres vacances dans l'encadrement, passent au grade supérieur, que cela soit au 47e RI – tel est par exemple le cas d'Yves Le Guennic, promu lieutenant de réserve à titre temporaire le 21 mai 1915[564] – où à la faveur d'un transfert dans une autre unité – à l'instar par exemple de l'adjudant Albert Montauzier, nommé sous-lieutenant après l'offensive du 25 septembre 1915 et transféré dans la foulée au 48e RI de Guingamp[565]. La ventilation des cadres est donc ce qui permet d'expliquer pourquoi une place de sous-lieutenant se libère pour un homme comme Louis Péhu. Mais, en revanche, ceci ne dit pas pourquoi l'unité décide de lui déléguer l'exercice cette autorité, et pas à un autre fantassin. S'il est difficile d'avoir de complètes certitudes, force est toutefois de constater que le parcours de Louis Péhu révèle un certain nombre d'éléments qui paraissent constituer autant d'atouts non-négligeables dans le cadre d'une telle promotion. Incorporé à la fin de sa quatrième année au Grand séminaire de Rennes, il dispose non seulement du bagage intellectuel nécessaire à un tel commandement mais également de l'autorité que lui confère son statut de clerc minoré[566]. Il y a d'ailleurs tout lieu de penser que les ecclésiastiques mobilisés sous l'uniforme du 47e RI constituent pour l'unité une sorte de vivier de cadres potentiels. Sur les 63 hommes d'Eglise que l'on a pu repérer comme servant au sein du régiment pendant la Grande Guerre, 5 accèdent à l'épaulette, 3 au grade de lieutenant, un à celui de capitaine. Et encore les données sont-elles minorées en ce qui concerne les officiers par deux types particuliers de trajectoires, celles d'une part concernant des individus morts avant que n'intervienne leur promotion, celle d'autre part relative à des fantassins affectés dans d'autres unités pour exercer leur commandement. Séminariste de la classe 1915, Joseph Evenou est promu aspirant le 5 mai 1916 mais est tué le 6 septembre 1916, en pleine de la

[563] Arch. dép. I&V : 1 R 2097.2537.
[564] Arch. dép. CdA : 1 R 990.322 ; « Promotion », *Le Moniteur des Côtes-du Nord*, 45e année, n°23, 15 juin 1915, p. 4.
[565] Arch. nat. : LH/1916/40 ; « Au 47e », *Le Salut*, 34e année, n°81, 19-0 octobre 1915, p. 1.
[566] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 465 ; « M. Louis Péhu, séminariste soldat, mort au champ d'honneur », *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 51e année, n°40, 19 juin 1915, p. 645-647.

bataille de la Somme, avant d'avoir pu conquérir son premier galon d'or[567]. Nommés également aspirants, Jean Mahé et Marcel Etienne quittent l'unité au moment de leur promotion au grade de sous-lieutenant, confirmant néanmoins que le groupe socioprofessionnel auquel ils appartiennent constitue bien un réservoir de cadres potentiels pour l'infanterie française[568].

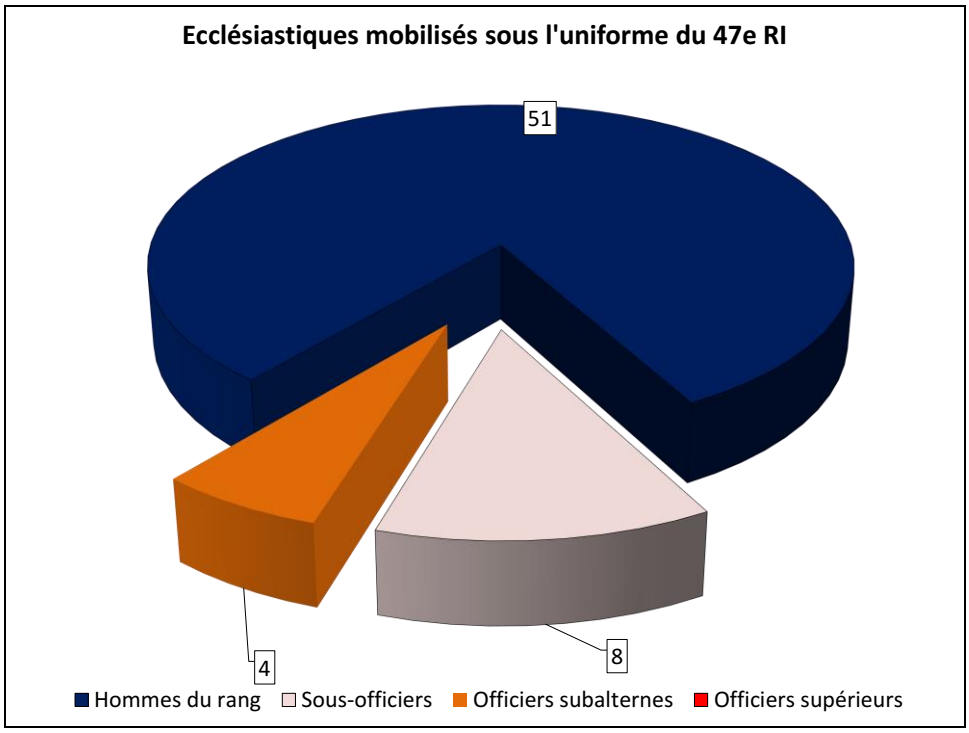

Figure 9: Répartition par grade des ecclésiastiques mobilisés sous l'uniforme du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale.

Parmi les groupes sociaux au bagage socio-culturel au-dessus de la moyenne qu'il est possible d'identifier au sein d'une unité telle que le 47e RI, les instituteurs forment assurément un ensemble particulier. En effet, on sait la force du consensus qui règne tout au long de la Troisième République entre la cour de la caserne et celle de l'école dans le processus de forge du citoyen et il n'est, au final, pas si étonnant que cela de voir le régiment déléguer à ces « hussards » que l'on dit « noirs » l'exercice de l'autorité légale-rationnelle[569]. Mais au-delà

[567] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 740 ; Arch. dép. CdA : EC Pléguien et 1 R 1452.1098; BAVCC/*Mémoire des hommes*.
[568] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome Premier, Paris, Bonn Presse, 1925, p. 737, Tome deuxième, p. 218 ; Arch. dép. CdA : EC Quessoy et 1 R1277.1023 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2146.522.
[569] BONIFACE, Xavier, *L'Armée, l'Eglise et la République (1879-1914)*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2012, p. 314.

de ces considérations générales qui, au final, portent sur une adhésion commune à l'idéologie républicaine, c'est aussi, semble-t-il, dans l'exercice même du métier d'enseignant que se nichent quelques clefs de l'élévation au rang d'officier. Natif de Bourbriac dans les Côtes-du-Nord, Ernest Jézou est le fils d'un agriculteur et d'une aubergiste. Devenu instituteur, il exerce dans l'Aisne avant d'être incorporé, le 2 septembre 1914, au 2e RI puis d'être versé, le 12 janvier 1915, en tant qu'aspirant au 47e RI[570]. Or, si le registre matricule du bureau du recrutement de Guingamp ne donne pas d'éléments permettant d'expliquer sa nomination à titre temporaire le 17 mai 1915 au rang de sous-lieutenant, tel n'est pas le cas de celui de l'Ecole normale de Rouen, dont il sort en février 1914[571]. En effet, ce document nous donne un rapide mais élogieux portrait d'Ernest Jézou, description qui n'est pas sans laisser entrevoir quelques perspectives au sein d'une institution comme l'Armée où l'autorité est la valeur cardinale :

> « Droit, ferme et sûr. De la modestie. De la distinction morale. A au plus haut point l'intelligence et le souci de la règle.»[572]

La base de données des morts pour la France du 47e RI au titre de la Première Guerre mondiale fait ressortir 14 individus déclarant exercer au moment de leur passage devant le Conseil de révision la profession d'instituteur. Deux expirent avec un galon d'or, un avec deux et deux y sont vraisemblablement promis puisqu'aspirants, ce qui représente une proportion de l'ordre de 35%. En réalité, ce que montrent ces chiffres est bien la collusion de la férule et du galon dans l'exercice de l'autorité du premier degré dans cette société française de la fin du XIXe siècle, celle-là même qui combat dans les tranchées[573]. D'ailleurs, sur les 14 individus cités précédemment, un meurt avec le grade d'adjudant et trois autres avec celui de sergent.

Yvon Lancien illustre bien les opportunités qu'offrent les tranchées aux instituteurs en termes de perspectives de promotions. Fils d'un laboureur et d'une ménagère de La Chapelle-

---

[570] Arch. dép. CdA : EC Bourbriac et 1 R 1809. 144; « Avis de décès », *L'Ouest-Eclair*, 16e année, n°5808, 11 juillet 1915, p. 3 ; « Obsèques », *L'Ouest-Eclair*, 22e année, n°7447, 25 mars 1922, p. 6 ; « Mort pour la patrie », *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, 45e année, n°29, 11 juillet 1915, p. 3.

[571] *Bulletin de l'instruction primaire de la Seine-Inférieure*, année 1914, n° 2, 28 février 1914, p. 71.

[572] Arch. dép. Seine-Mar. : 1 T 2862. Notons que les appréciations sur ce type de document peuvent parfois être redoutables, comme en témoigne l'infortuné voisin d'Ernest Jézou dans ce registre, individu dont le portrait est particulièrement négatif : « Rustre. Parents ignares, saleté repoussante. Aucun effort. Aucun progrès. » Nous souhaiterions adresser ici tous nos remerciements à Valérie Quevaine sans qui nous n'aurions pas eu connaissance des documents.

[573] CHANET, Jean-François, « La férule et le galon. Réflexions sur l'autorité du premier degré en France des années 1830 à la guerre de 1914-1918 », *Le Mouvement social*, 2008/3, n°224, p. 105-122.

Neuve, petite commune des Côtes-du-Nord, cet ancien élève de l'Ecole normale de Saint-Brieuc exerce en tant qu'instituteur-adjoint à Callac lorsqu'il est incorporé, le 8 octobre 1913, au 47e RI pour y effectuer son service militaire. Fait quelques semaines plus tard caporal, il est ensuite nommé aspirant puis sous-lieutenant à titre provisoire le 17 mai 1915. Malheureusement, ce parcours que presque rien ne laissait présager, si ce n'est d'immenses besoins en officiers de contact, prend fin le lendemain, Yvon Lancien succombant à ses blessures en l'ambulance n°1 installée au sein du couvent du Saint-Sacrement à Arras[574]. Natif de Laurénan, dans les Côtes-du-Nord, François Lemaitre témoigne d'un parcours en tous points similaire : fils d'un laboureur et d'une ménagère, passé par l'Ecole normale de Saint-Brieuc, il est instituteur à Saint-Guéno avant d'être incorporé le 9 octobre 1913 au 47e RI, soit donc le lendemain de l'arrivée au régiment d'Yvon Lancien. Lui aussi fait caporal le 21 février 1914, il est également promis à l'épaulette puisque nommé aspirant le 24 décembre suivant. Malheureusement, il décède des suites de blessures au ventre et à la hanche le 26 septembre 1915, dans une ambulance de Sainte-Ménéhould, avant donc d'avoir pu conquérir ce galon de sous-lieutenant pour lequel il est à l'évidence programmé[575].

Ecclésiastiques et instituteurs laïcs ont en commun d'incarner la poursuite sous l'uniforme du 47e RI d'un magistère exercé dans la vie civile, qu'il s'agisse de la chaire ou de l'estrade. Aussi, le milieu socio-professionnel d'origine ouvre-t-il au sein de l'armée pour nombre d'individus des opportunités auxquelles ils n'auraient vraisemblablement pas pu prétendre en temps de paix. Tel est notamment le cas d'Emile Guichard. Né à Bollène, dans le Vaucluse, ce fils de notaire déclare exercer la profession d'étudiant lors de son passage devant le Conseil de révision. Or, c'est selon toute vraisemblance ce niveau d'études qui éclaircit un horizon militaire bien assombri par une exemption en 1911 pour cause de « bronchite suspecte ». En effet, contractant le 21 août 1914 un engagement volontaire pour servir au 55e RI pour la durée de la guerre, il connaît une trajectoire immédiatement ascendante qui, indépendamment de ses problèmes initiaux de santé, semble faire écho à son niveau d'études : nommé caporal le 3 août 1914, il est aspirant le 25 décembre 1914 puis est finalement élevé,

[574] Arch. dép. CdA : 1 T 475, Livre d'or des instituteurs monument aux morts élevé à l'Ecole normale, EC La Chapelle Neuve et 1 R 1998.224 ; « Livre d'or des instituteurs des Côtes du Nord », *L'Ouest-Eclair*, 16e année, n°5867, 9 août 1915, p. 3; « Livre d'or des instituteurs des Côtes-du-Nord », *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, 45e année, n°32, 7 août 1915, p. 3.
[575] Arch. dép. CdA : 1 T 475, Livre d'or des instituteurs monument aux morts élevé à l'Ecole normale, EC Laurenan, 1 R 1313.632 ; Arch. dép. I&V : 10 T 615, Livre d'or de l'Université.

un an plus tard, au grade de sous-lieutenant, promotion qui entraîne son transfert au 47e RI[576]. Certes, rien dans les archives ne permet d'affirmer qu'Emile Guichard souffre encore des problèmes de santé qui lui valent, trois ans auparavant, d'être exempté de service militaire. Aussi, la victoire du capital culturel sur les conditions sanitaires et sociales – tant la tuberculose est une maladie associée au confinement et à la pauvreté – doit-elle être nuancée. Pour autant, ce sont bien ses études supérieures qui, à n'en pas douter, permettent à Emile Guichard de se distinguer de la masse et, finalement, de sortir du rang.

Fils d'un cantonnier de Coglès, petit-bourg d'Ille-et-Vilaine situé entre Fougères et Antrain, Fernand Cherbonnel déclare exercer lors de son passage devant le Conseil de révision en 1909 la profession de cultivateur. Contractant le 7 avril 1910 un engagement volontaire pour servir trois ans au 47e RI, il sort timidement du rang en étant nommé sergent le 1er octobre 1911. Réengagé pour deux ans en 1912, c'est avec ce grade qu'il quitte Saint-Malo dans la nuit du 5 au 6 août 1914, en route pour la frontière franco-belge. Mais les terribles pertes concédées par le régiment lors des premières semaines de la campagne sont autant d'opportunités pour Fernand Cherbonnel, un homme qu'*a priori* rien ne prédestine à l'épaulette. Pourtant, en manque de cadres expérimentés, l'unité lui délègue l'exercice d'une autorité supérieure à celle que lui confère le grade de sergent et, le 11 octobre 1914, alors que le 47e RI ressort très éprouvé de la *Course à la mer*, le fils de cantonnier est nommé sous-lieutenant à titre temporaire. Promu lieutenant le 15 juin 1915, alors que le régiment livre de redoutables combats en Artois, il est cité à l'ordre de l'armée à l'automne 1916 puis est élevé au grade de capitaine le 1er juin 1917, quelques jours donc après une série de vifs engagements autour des fortins qui jalonnent les contreforts du Mont Cornillet[577]. Mais, à chaque fois, le principe de base reste le même. Que cela soit par l'intermédiaire du niveau d'études, comme dans le cas d'Emile Guichard, ou d'un engagement dans l'armée comme Fernand Cherbonnel, l'investiture est obtenue avant le conflit et c'est cette antériorité qui permet d'expliquer que de telles opportunités s'offrent aux acteurs.

Les sous-officiers

Sans surprise, ces logiques que l'on observe en ce qui concerne les officiers se retrouvent au niveau du corps des sous-officiers puisque, dans les deux cas, il s'agit bien de

[576] Arch. dép. Vaucluse: Etat-civil Bollène, 1 R 1304.1476 et 1104 ; « Au 47e », *Le Salut*, 35e année, n°2, 4-5 janvier 1916, p. 1

[577] Arch. dép. I&V : 10 NUM 35083 147 et 1 R 2074.1154 ; « Citations », *Le Salut*, 35e année, n°93, 17-18 novembre 1916, p. 1.

délégation par le régiment de l'exercice de l'autorité légitime à un individu. C'est ainsi que, lors de la mobilisation générale, Auguste Bailly ajoute à l'investiture conférée par son statut d'instituteur celle d'un parcours sanctionné positivement, et ce depuis longtemps, par l'institution militaire. Effectuant son service militaire au 21e RI de Langres, il retrouve la vie civile le 30 avril 1907 muni de son « certificat de bonne conduite » et d'un « brevet d'aptitude à la fonction de sous-officier de réserve ». En conséquence, il est nommé sergent quelques jours plus tard. Mobilisé au 47e RI, il arrive au dépôt à Saint-Malo le 3 août 1914 puis est nommé adjudant, le 11 septembre 1914, deux jours avant son départ pour le front[578]. Le sergent Henry Albert de la 1/47e RI illustre pour sa part le poids de la notabilité puisqu'il est présenté par la presse locale comme étant « le fils de Mme Henry, propriétaire du magasin *Aux marins bretons*, rue Broussais à Saint-Malo »[579]. L'adjudant Fernand Rapinel est lui le « fils de l'honorable percepteur des Contributions directes de Dinard »[580].

De la même manière que pour les officiers, les fonctions attribuées aux sous-officiers témoignent dans un certain nombre de cas de processus de sélection érigeant l'antériorité en principe non plus de hiérarchisation mais de désignation. C'est ce qu'illustre le cas du sergent de la 10/47e RI Jean Vaillant, dont on sait qu'il prend une part importante à l'instruction de la classe 1917. Or, si le régiment lui confère une telle autorité, c'est à l'évidence en écho aux brillants états de service qui sont les siens : blessé deux fois, il est titulaire de la Médaille militaire et cité à l'ordre de la 20e DI pour s'être « brillamment conduit à l'attaque du 8 juin 1915, après laquelle il a été chercher sous le feu le corps de son chef de section »[581].

---

[578] La guerre d'Auguste Bailly est néanmoins très courte puisqu'il est évacué le 4 octobre 1914 sur l'hôpital auxiliaire n°238 de Nogent-sur-Marne. Transféré le 16 octobre 1916 à l'hôpital n°18bis de Vincennes, il y décède 11 jours plus tard. Arch. dép. Hte-Saône : RM 141-492.

[579] « Citations », *Le Salut*, 35e année, n°35, 2-3 mai 1916, p. 2.

[580] « Morts pour la patrie. Renseignements fournis par la famille », *Le Salut*, 34e année, n°81, 19-20 octobre 1915, p. 2.

[581] « Médaille militaire », *Le Salut*, 35e année, n°35, 2-3 mai 1916, p. 2. Elément important du point de vue du processus d'investiture, Jean Vaillant est décoré lors d'une prise d'armes à Saint-Malo, donc devant les jeunes classes qu'il est chargé d'instruire. « Prise d'armes », *Le Salut*, 35e année, n°38, 9-10 mai 1916, p. 1. Cette valorisation de l'expérience combattante, surtout si elle est celle du front ouest, n'est pas propre à l'armée française. FOX, Aimée, *Learning to Fight. Military Innovation and Change in the British Army, 1914-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018, p. 114 montre qu'il en est de même en Grande-Bretagne et que les instructeurs de l'armée britannique se recrutent prioritairement au sein du corps expéditionnaire opérant en France. Dans le cadre du 47e RI, rien ne permet de savoir si Jean Vaillant aurait pu s'occuper de l'instruction de la classe 1917 s'il avait été blessé dans les Balkans ou au Levant. Ici, la notion de front « périphérique » se double manifestement d'une relégation dans les représentations qui est du reste bien antérieure à la Grande Guerre comme le rappelle notamment COSSON, Olivier, « Expériences de guerre et anticipation à la veille de la Grande Guerre », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°50-3, juillet-septembre 2003, p. 127-147.

Dans une interview donnée au magazine *Guerre & Histoire* quelques semaines seulement avant son décès, le général et historien A. Bach avance que les sous-officiers de l'armée française sont « très éduqués » et des « produits de l'instruction publique »[582]. L'exemple du 47e RI invite toutefois à nuancer un tel jugement, ne serait-ce que du fait de la question scolaire, toujours très sensible en Bretagne. De surcroît, si l'analyse des trajectoires de l'ensemble des sous-officiers de ce régiment titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Grande Guerre fait apparaître un niveau d'études effectivement plutôt supérieur à ce que l'on peut observer pour les hommes du rang, il paraît toutefois exagéré d'affirmer qu'ils sont « très éduqués ». C'est ainsi par exemple que l'on recense 18 sous-officiers du 47e RI répertoriés lors de leur passage devant le conseil de révision comme sachant lire et écrire mais pas compter[583].

[582] BACH, André (propos recueillis par HENNINGER, Laurent), « Les poilus, plus grévistes que véritables mutins », *Guerres & Histoire*, n°36, avril 2017, p. 38.

[583] Rappelons que les catégories employées par les Conseils de révision et numérotées de 0 à 6, voire dans certains cas X, sont les suivantes : illettré, sait lire, sait lire et écrire, sait lire et écrire et compter, a obtenu le brevet de l'enseignement primaire, est bachelier, niveau d'instruction inconnu. L'exemple de Louis Tasset montre toutefois que ces évaluations doivent être reçues avec la plus grande mesure. Bien que classé 2 lors de son passage devant le Conseil de révision, ce caporal du 48e RI fait prisonnier en septembre 1915 est le candidat de la SFIO dans la circonscription de Guingamp aux élections législatives de 1932. Il est donc fort peu probable qu'il ne sache pas compter. Par ailleurs, la notice qui lui est consacrée dans le Maitron explique qu'il s'exprime aussi en breton lors des réunions publiques qu'il organise. Arch. dép. CdA : 1 R 1803.1112 ; [http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article132042, notice TASSET Louis, Marie par Yves Le Floch, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 10 février 2019 | page consultée le 9 mai 2019].

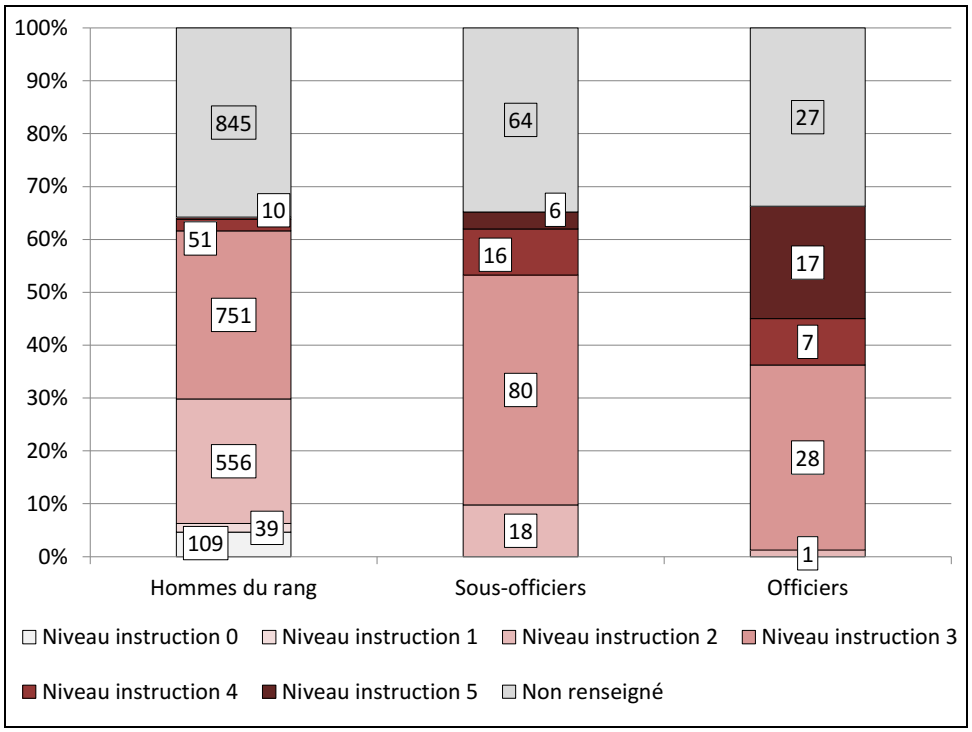

Figure 10: Niveau d'étude fixé au moment du Conseil de révision des fantassins du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale.

Sur les 121 sous-officiers dont les fiches matricules renseignent le niveau d'éducation, 5 seulement sont classés 5, c'est-à-dire sont bacheliers, 14 sont répertoriés 4, autrement dit sont titulaires du brevet de l'enseignement primaire[584]. La différence est sensible entre le groupe des sergents et adjudants et celui des aspirants qui, destinés à être officiers, témoignent d'un niveau d'instruction supérieur. À l'exception du cas de Constant Houel qui reste en suspens, puisque cette information n'est pas consignée sur sa fiche matricule, tous les aspirants du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale affichent une instruction de niveau 4 ou 5 lors de leur passage devant le Conseil de révision[585]. Il est d'ailleurs notable que les catégories « extrêmes » relèvent d'une évidente minorité statistique et même, pour certains cas, d'une sorte de marginalité sociale. Les illettrés ne comptent ainsi que pour 4% des 2 688 morts pour la France que déplore le 47e RI au titre de la Première Guerre mondiale, soit une proportion égale au groupe composé des bacheliers et des titulaires du brevet de l'enseignement primaire. Rien de très anormal à cela lorsqu'on veut bien se rappeler qu'à la veille du conflit les lauréats du baccalauréat représentent entre 6

[584] MAURIN, Jules, *Armée, guerre, société, soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, p. 46-47.
[585] Arch. dép. CdA : 1 R 1251.1515.

à 7 000 individus par an, soit 2% de classes d'âge totalisant environ 300 000 conscrits[586]. La part des illettrés est, elle, estimée à environ 4%, soit moitié moins que ce qu'on relève un siècle plus tard[587]. C'est donc en creux le portrait d'une armée française scolarisée, à défaut d'être parfaitement instruite et plus encore lettrée, qui se dessine ici. Pour autant, on mesurera aisément combien excessive semble être l'assertion selon laquelle les sous-officiers de la Grande Guerre composent un groupe d'individus « très éduqués ». C'est plutôt, nous semble-t-il, d'une classe moyenne, intermédiaire, dont il s'agit ici, même si cette notion très englobante a contre elle de ne pas se laisser aisément définir. Ajoutons d'ailleurs que la séquence 1914-1918 ne saurait constituer de ce point de vue une rupture. En effet, selon l'historien M. Marly, « l'autorité sociale et scolaire constitue une hiérarchie parallèle à celle du grade »[588].

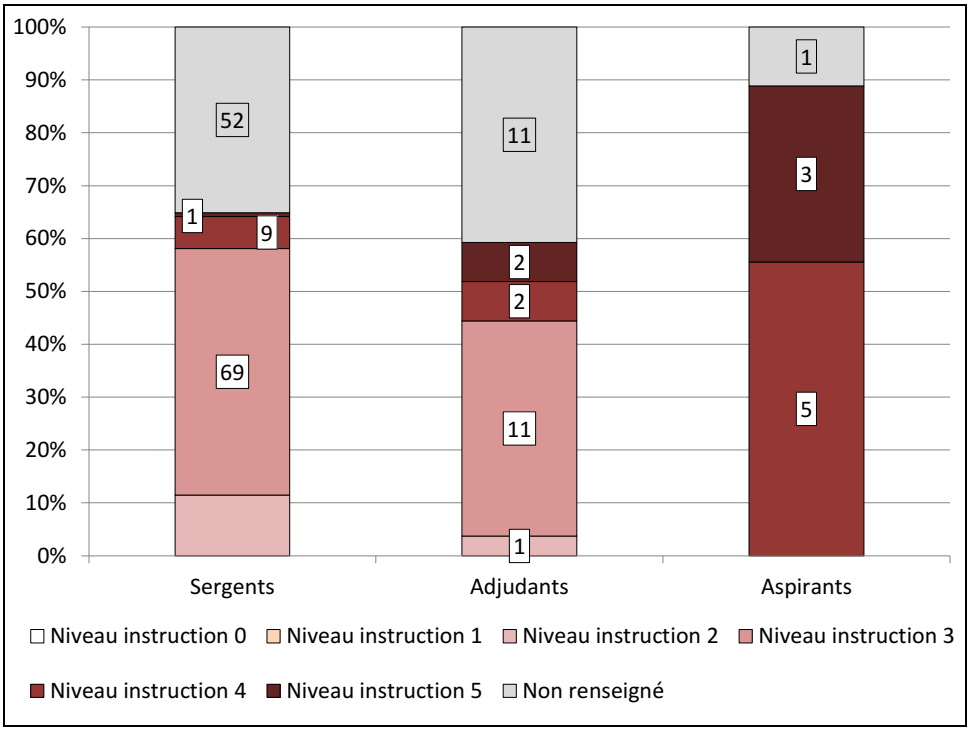

Figure 11: Niveau d'instruction des 184 sous-officiers du 47e RI morts pour la France au titre de la Première Guerre mondiale tel que figurant sur leurs fiches matricules.

Le cas de Joseph Evenou montre du reste bien comment le 47e RI sait, dès la porte du dépôt de Saint-Malo franchie, sélectionner les individus pouvant prétendre à l'exercice de l'autorité du fait de leur bagage socioculturel. Fils d'un marchand de Pléguien, ce jeune

[586] MARIOT, Nicolas, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 14.
[587] GILLES, Benjamin, *Lectures de poilus 1914-1918, Livres et journaux dans les tranchées*, Paris, Autrement, 2013, p. 14.
[588] MARLY, Mathieu, *Distinguer et soumettre…*, *op. cit.*, p. 230.

homme de la classe 1915 déclare lors de son passage devant le Conseil de révision exercer la profession d'employé de commerce, vraisemblablement au sein de l'entreprise familiale. Disposant de son brevet d'instruction primaire, il est incorporé en tant que soldat de 2e classe au 47e RI et est admis quelques semaines plus tard au centre de Joinville en tant qu'élève aspirant. Malheureusement, sa mort le 6 septembre 1916 dans les environs de Méharicourt, lors de la bataille de la Somme, l'empêche de conquérir le galon de sous-lieutenant pour lequel il était visiblement programmé[589]. Là n'est en effet pas un exemple unique. Petit-fils de propriétaire et fils, on l'a vu, de percepteur, Fernand Rapinel, ancien élève du lycée de Rennes, se destine au notariat lorsqu'il passe devant le Conseil de révision. Déclaré apte, il est incorporé au 47e RI le 9 octobre 1911 pour y effectuer son service militaire. Rendu à la vie civile deux ans plus tard muni de son « certificat de bonne conduite », il est rappelé à l'activité militaire du fait de la mobilisation générale et compte parmi les éléments qui quittent Saint-Malo pour la frontière franco-belge dans les tout premiers jours d'août 1914. Sorti du rang au feu, et à la faveur de grands besoins en encadrement, Fernand Rapinel est nommé sergent le 4 décembre 1914 puis adjudant le 3 juillet 1915. Il est tué quelques semaines plus tard, lors de l'offensive du 25 septembre 1915[590]. Sur les 1 516 hommes du rang du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale et dont nous connaissons le niveau d'éducation, seuls 10 (soit 0,66%) sont bacheliers et 51 sont titulaires du brevet de l'enseignement primaire (3,36%).

Toutefois, tous les sous-officiers du 47e RI n'appartiennent pas à ce qui semble s'apparenter à la petite bourgeoisie de province. Pour un individu comme Yves Fabulet, qui déclare lors de son passage devant le Conseil de révision exercer la profession de chiffonnier, l'armée représente probablement une perspective d'ascension sociale. Incorporé le 1er octobre 1910, il est nommé sergent au bout d'un an sous l'uniforme du 47e RI. Réengagé pour le 2 ans le 1er octobre 1913, il est adjudant lorsqu'il perd la vie dans les environs d'Ecurie, le 21 juin 1915[591]. A n'en pas douter, cette accession au rang de sous-officier traduit une certaine validation, par l'unité, des acquis de l'expérience accumulée sous l'uniforme du 47e RI. Pour autant, son décès rapide ne nous permet pas de déterminer si ce processus comporte, ou non, des limites. En d'autres termes, en quoi la position sociale initiale d'Yves Fabulet constitue-t-

[589] Arch. dép. CdA : EC Pléguien et 1 R 1452.1098.
[590] Arch. dép. I&V : 10 NUM 35 078 635 et 1 R 2061.1934 ; « Morts pour la patrie. Renseignements fournis par la famille », Le Saut, 34e année, n°81, 19-20 octobre 1915, p. 2 ; Arch. mun. Rennes : H54-4 ; *Livre d'or du Lycée de Rennes…*, *op. cit.*, p. 197.
[591] BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. CdA : 1 R 1279.1960.

elle un frein à l'obtention du galon de sous-lieutenant, la qualité de chiffonnier ne paraissant *a priori* guère compatible avec le prestige que la société française d'alors accorde au rang d'officier ? Déclarant lors de son passage devant le Conseil de révision exercer la profession de « domestique », Jean Rault effectue son service militaire au 47e RI lorsqu'arrive à Saint-Malo l'ordre de mobilisation générale. Nommé sergent le 10 octobre 1914, il est lui aussi tué en juin 1915, par une mine, dans le secteur d'Ecurie[592]. Pour autant, aurait-il été en mesure d'accéder ne serait-ce qu'au grade d'adjudant à la faveur des terribles pertes concédées par l'unité lors des « grignotages » de 1915 ? C'est ce qu'interroge également le cas de Joseph Cron. Affirmant exercer lors de son passage devant le Conseil de révision la profession de « valet de chambre », ce fils de cultivateur est incorporé, en tant que soldat de 2e classe, le 2 octobre 1912 au 47e RI pour y effectuer son service militaire. Comptant parmi les effectifs qui quittent Saint-Malo dans la nuit du 5 au 6 août 1914, il est blessé « sans gravité » à la main quelques semaines plus tard, devant Reims, et est nommé sergent le 19 juin 1915, c'est-à-dire à la faveur des terribles pertes que concède l'unité dans le secteur du Labyrinthe. Pour autant, rien ne permet de dire si là est le bâton de maréchal de cet individu puisque Joseph Cron est tué par une grêle d'éclats d'obus en août 1916, pendant la bataille de la Somme[593].

Conséquence logique de ce recrutement des sous-officiers du 47e RI sur critères socio-culturels, on observe une certaine prédominance des métiers de service dans les professions déclarées par ces individus lors de leur passage devant le Conseil de révision. Se présentant comme clerc de notaire, Georges Le Roux est dans un premier temps ajourné pour « faiblesse » puis classé « service armé » par la commission de réforme de Guingamp le 23 juin 1914, soit quelques semaines seulement avant le début du conflit. Incorporé le 7 septembre 1914 au 7e RI, il est promu caporal le 15 mars 1915, soit à la fin de ses classes, puis sergent, le 19 juin 1915, à la faveur des nombreuses pertes subies dans les combats du Labyrinthe[594]. Loin de constituer un cas unique, il compte parmi les 4 sous-officiers du 47e RI déclarant exercer lors de leur passage devant le Conseil de révision la profession de clerc – de notaire mais aussi d'huissier – et titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale. Si dans ce groupe on recense 46 personnes dont l'activité relève des métiers de l'agriculture – à savoir « cultivateur », « fermier », « jardinier », « laboureur »,

[592] Arch. dép. CdA : EC Ploeuc-sur-Lié et 1 R 1315.1588 ; « Un brave », *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, 45e année, n°30, 24 juillet 1915, p. 3.
[593] Arch. dép. I&V : 10 NUM 35224 540 et 1 R 2101.1502 ; « Médaille militaire », *Le Salut*, 35e année, n°82, 10-11 octobre 1916, p. 1. Joseph Cron est titulaire à titre posthume d'une citation à l'ordre de l'armée conférant le port de la Croix de guerre avec palme et de la Médaille militaire.
[594] Arch. dép. CdA : EC Guingamp et 1 R 2003.1228.

« ouvrier agricole » ou encore « domestique agricole » – on trouve 26 artisans et 21 employés – de banque, de bureau, de chemin de fer ou encore de commerce – ainsi que 8 instituteurs.

Groupe intermédiaire, tant par sa place dans l'organigramme régimentaire que par son recrutement socio-culturel, les sous-officiers du 47e RI apparaissent également plus urbanisés que la moyenne nationale d'alors, mais toutefois pas autant que les officiers sortis de Saint-Cyr. 17,9% des sergents, adjudants et aspirants de cette unité titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale sont nés dans une sous-préfecture ou une préfecture. Ce chiffre est toutefois une estimation basse puisqu'il ne prend pas en considération les 5 natifs de Saint-Servan. En définitive, l'armée, par le biais de la conscription, s'avère être un efficace révélateur de la nette tendance à l'urbanisation du pays. Ainsi, 30,4% de ces mêmes sous-officiers déclarent comme dernier lieu de résidence avant leur mobilisation au 47e RI une ville chef-lieu d'arrondissement ou de département, chiffre qui ne prend ni en compte les natifs de Paramé et Saint-Servan (6 individus) ni les parcours spécifiques de Jean Lesage et Louis Bordet : si le premier est conducteur de travaux à Buenos Aires, le second est cuisinier à Londres[595].

Quand la fenêtre se referme…

Le milieu socioculturel de recrutement des sous-officiers, et plus encore des officiers, traduit donc clairement une logique de reproduction des dominations civiles au sein du 47e RI. S'il n'y a rien d'étonnant à un tel constat dans une armée de conscription, il convient toutefois de se garder d'une interprétation trop rigide, mécanique, du jeu des structures. La perspective diachronique est en effet essentielle et la prosopographie fait clairement ressortir des périodes plus ou moins propices à l'avancement. L'examen des fiches matricules des 184 sous-officiers du régiment titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale permet d'identifier deux séquences particulièrement favorables à l'avancement : les trois premiers mois de la campagne ainsi que les mois de mai et juin 1915. Si l'on excepte les 4 promotions enregistrées avant que le régiment ne quitte Saint-Malo pour la frontière belge, moment particulièrement critique puisque les rangs doublent de volume lors de la mise sur le pied de guerre de l'unité, ouvrant donc nécessairement des places dans l'encadrement[596], toutes ces promotions ont lieu à la faveur des dramatiques pertes des 11 premiers mois du

[595] Arch. dép. I&V : 1 R 1985.1817: Arch. dép. Saône-et-Loire: 1 R RM Chalon 1912/4.1554.
[596] Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit*., p. 41-52 et « Mobiliser le 47e régiment d'infanterie : 2-7 août 1914 », *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*, Saint-Malo, Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo, 2015, p. 12-35.

conflit. Certes, il s'agit là de résultats très partiels puisque les archives sont ici très lacunaires : en effet, sur les 184 parcours identifiés, seul 96 ont pu être reconstruits fidèlement. Pour autant, les sources n'en dégagent pas moins une tendance très nette, qui rappelle que c'est bien parce que le 47e RI manque de sous-officiers qu'il permet à un certain nombre d'individus d'accéder au feu à l'épaulette.

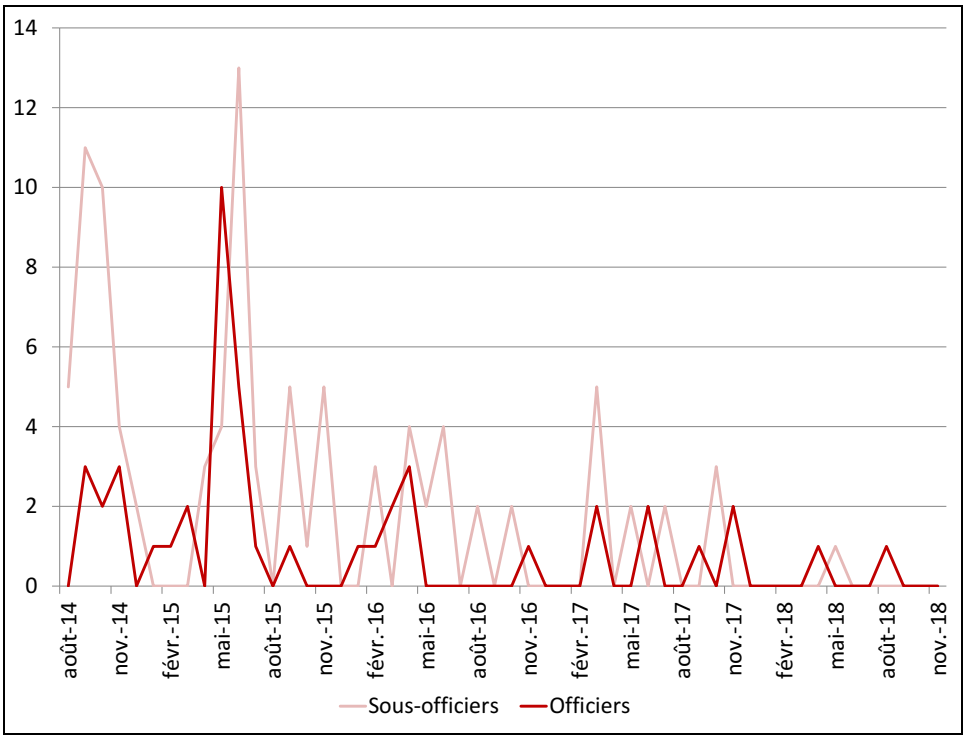

Figure 12: Promotion des sous-officiers et officiers du 47e RI morts pour la France au titre de la Première Guerre mondiale.

Ce principe dans les modalités de délégation de l'autorité est également sensible chez les officiers et un cas comme celui de François Bletterie rappelle combien toutes les projections théoriques, modèles dupliquant au sein de l'armée française l'organisation sociale du monde civil, peuvent violemment se heurter aux réalités du conflit en cours. En théorie, ce Cancalais a tout pour devenir officier puisqu'il jouit d'une double investiture, celle d'une part que lui confère son grade de sergent obtenu en novembre 1910 au 47e RI alors qu'il y fait son service militaire, celle d'autre part que lui octroie son diplôme des Arts et métiers. Compte tenu des terribles pertes que subit l'encadrement de l'unité lors des trois premiers mois de la campagne, on voit en effet mal comment cet individu, parti aux armées avec le premier renfort ayant quitté, le 29 août 1914, le dépôt de Saint-Malo, ne pourrait pas ne pas être proposé pour le galon de sous-lieutenant. Sans compter qu'à l'heure où la guerre s'enlise dans les tranchées d'Artois, son expérience d'ingénieur civil – la profession qu'il déclare exercer

lors de son passage devant le Conseil de révision – peut se révéler être particulièrement profitable. À ces compétences proprement techniques s'ajoute selon toute vraisemblance un savoir être qui, d'après les historiens F. Cochet et R. Porte, sied aux officiers, un groupe qui affecte « une camaraderie distante et quelque peu paternaliste, à l'aune des rapports sociaux du monde du travail entre *Monsieur l'ingénieur* et ses ouvriers »[597]. Mais la Grande Guerre de François Bletterie prend prématurément fin le 3 janvier 1915 dans une ambulance d'Arras lorsqu'il succombe à une plaie au crâne provoquée par un éclat d'obus, empêchant ainsi toute mobilité dans la hiérarchie de l'unité[598]. Semblable hypothèse peut être formulée à propos de Paul Legouix. Lauréat du concours de droit de première année de l'Institut catholique de Paris, ce jeune homme de la classe 1915 arrive au 47e RI le 14 mai 1915, en provenance du 25e RI où il a fait ses classes. Mais c'est en tant que simple soldat de 2e classe qu'il tombe trois semaines plus tard, le 7 juin 1915, enseveli par l'explosion d'un obus de 210, coupant ainsi court à toute perspective de promotion[599].

En réalité, tout porte à croire que si François Bletterie et Paul Legouix ne parviennent pas à obtenir le galon d'officier subalterne, c'est tout simplement parce qu'ils passent à côté des fenêtres où une telle opportunité peut être saisie, du fait des grandes pertes enregistrées par l'encadrement. Sur les 47 individus dont les fiches matricules disent à quelle date ils se voient décerner leur dernier galon, 27 sont promus avant le 1er juillet 1915, soit une proportion de 57,4%. Mais en regardant de près les données, on observe que c'est en réalité en mai et en juin 1915 que l'essentiel des nominations ont lieu, c'est-à-dire au moment où le 47e RI est engagé dans de très rudes combats aux alentours d'Arras. Natif de Meillac, dans le nord du département d'Ille-et-Vilaine, Louis Harand contracte un engagement volontaire pour servir pendant 3 ans au 41e RI de Rennes avant de revenir dans la vie civile en 1912. C'est à ce moment qu'il est versé avec le grade de sergent au 47e RI, unité avec laquelle il est mobilisé en août 1914. Son parcours montre dès lors l'importance de ces fenêtres d'opportunité qu'il faut pouvoir être en mesure de saisir. Louis Harand n'est en effet pas en mesure de profiter des places qui se libèrent dans l'encadrement à la faveur des pertes enregistrées à Charleroi et Guise. En effet, c'est au dépôt qu'il est dans un premier temps maintenu, à l'évidence pour encadrer les réservistes qui affluent à Saint-Malo. Cette

[597] COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française 1914-1918…, op. cit.,* p. 224.
[598] Arch. dép. I&V : 1 R 1985.1984.
[599] Arch. dép. Manche : 1 R 2/167.534 ; *Livre d'or des anciens élèves et professeurs de l'Institut catholique de Paris morts pour la France 1914-1919*, Paris, Association des anciens élèves de l'Institut catholique, 1923, p. 368-369.

affectation s'explique sans doute par une double injonction contradictoire : cadre expérimenté puisqu'engagé volontaire pendant 3 ans, il n'est néanmoins pas connu du régiment puisque n'ayant effectué sous l'uniforme du 47e RI aucune période de manœuvres. Pour autant, Louis Harand part au front le 15 septembre 1914, mouvement qui sonne à n'en pas douter comme une bonne opportunité pour poursuivre son *cursus honorum* et prendre du galon. Il est d'ailleurs fait adjudant quelques jours avant son départ, le 11 septembre 1914. Mais, atteint à la rotule droite le 8 octobre 1914 par un éclat d'obus, il est évacué pour de longs mois de convalescence prolongés par une affectation au dépôt de Saint-Malo où il est en charge de l'instruction des jeunes classes. Ne revenant au front qu'en octobre 1916, Louis Harand rate donc la fenêtre pendant laquelle les opportunités d'avancement sont les plus importantes, à savoir la période mai-juin 1915, et il doit attendre avril 1918 pour que lui soit décerné, à titre temporaire, un galon de sous-lieutenant auquel, en vertu de l'antériorité de l'investiture comme principe de hiérarchisation, il semblait pourtant beaucoup plus rapidement destiné[600].

Il est à noter qu'il n'est pas rare que les fiches matricules peinent à expliquer la platitude de trajectoires qui, pourtant, ont *a priori* tout pour être ascendantes. Fils d'un greffier du tribunal de commerce de Saint-Malo, Marcel Baudet contracte, comme énoncé précédemment, le 4 octobre 1912 un engagement pour servir 3 ans au 47e RI. Fait caporal le 26 février 1913, il est nommé sergent le 2 août 1913 et c'est avec ce grade qu'il quitte la Côte d'Emeraude lors de la mobilisation générale. Militaire de carrière né dans un milieu petit bourgeois, il semble prédestiné aux galons d'officier mais c'est bien en tant que sergent qu'il est tué à l'ennemi dans le secteur de Méharicourt, le 19 août 1916, pendant la bataille de la Somme[601]. Or la clef de cette stagnation est délivrée par une notice nécrologique composée à partir de « renseignements fournis par les familles », court article qui évoque une évacuation « pendant quelques temps » à la suite d'un « accident »[602]. Non évoqué par la fiche matricule, cet événement est pourtant, selon toute vraisemblance, ce qui explique l'immobilité hiérarchique de Marcel Baudet.

Il faut, enfin, évoquer le cas des individus dont la carrière est, pour des raisons que les archives ne parviennent pas à éclairer, bloquée au sein du 47e RI mais qui décolle une fois obtenu leur transfert dans une autre unité. Cultivateur de La Motte, dans le canton de Loudéac, Alexis Rouillé est incorporé le 9 octobre 1913 au 47e RI pour y effectuer son service

[600] Arch. dép. I&V : 1 R 2001.1649.
[601] Arch. dép. I&V : 10 NUM 35288 1123 et 1 R 2139.361.
[602] « Morts pour la Patrie », *Le Salut*, 35e année, n°70, 29-30 août 1916, p. 1.

militaire. Simple soldat de 2e classe au moment de la mobilisation générale, il quitte la Côte d'Emeraude dans la nuit du 5 au 6 août 1914 et prend part à tous les engagements de l'unité jusqu'au 6 mai 1916, jour où il est blessé par des éclats de grenade. Cité à l'ordre, ce poilu de la 12/47e RI n'en demeure pas moins un simple homme du rang sans la moindre ascension jusqu'à son transfert, le 13 juillet 1918, au 34e RI de Mont-de-Marsan. Là, il est nommé caporal le 29 octobre 1918 puis sergent le 20 mars 1919, promotions qui se doublent de surcroît de deux citations, l'une à l'ordre du régiment l'autre de la division[603]. Rien dans la fiche matricule d'Alexis Rouillé ne permet d'expliquer une telle trajectoire, sauf à prendre en compte les besoins des unités : c'est peut-être faute de places disponibles de sous-officiers que ce cultivateur est resté dans le rang au 47e RI. Mais sans doute d'autres facteurs, d'ordre interpersonnel, sont-ils intervenus, sans que la documentation ne puisse nous en dire plus à ce propos. C'est ainsi par exemple que la fiche matricule de François Gaultier fait non seulement état d'un « certificat de bonne conduite » à l'issue de son service militaire au 47e RI mais de « mentions, lettres, félicitations » et « récompenses » diverses. Pourtant, c'est bien en tant que simple soldat de 2e classe que ce cultivateur d'Yvignac, non loin de Broons, est tué lors de l'offensive du 25 septembre 1915. Quoi que mobilisé dans les premiers jours d'août et comptant parmi les premiers éléments de l'unité à quitter la Côte d'Emeraude, il ne profite nullement des pertes enregistrées dans l'encadrement du régiment lors de la première année de campagne. Les opportunités de promotions qui se présentent aux fantassins n'empêchent pas que s'exerce une certaine forme de concurrence entre impétrants, concurrence pour laquelle il n'est peut-être pas le mieux armé au regard son capital socioculturel. En effet, c'est en tant que simple « cultivateur » qu'il se présente devant le Conseil de révision[604].

En décimant l'encadrement, alors que l'unité a besoin d'être commandée, la guerre se présente aussi, pour un certain nombre de fantassins du 47e RI, comme l'opportunité d'une mobilité ascendante sur l'échelle du *cursus honorum* militaire. En effet, nombreuses sont les trajectoires qui se déploient lors de la séquence 1914-1918 dans des proportions qui n'auraient pas été imaginables dans ce temps de paix où l'avancement est principalement régi par le principe de l'ancienneté. Toutefois, il importe de rappeler que ces perspectives de promotion relèvent d'une économie de la demande, celle-ci étant formulée par le régiment, et non de l'offre exprimée par les candidats au galon et à l'épaulette. Aussi, lorsqu'aucun besoin ne se

[603] Arch. dép. CdA : 1 R 1313.780 ; « Médaille militaire », *Le Salut*, 35e année, n°52, 27-28 juin 1916, p. 1.
[604] Arch. dép. CdA : 1 R 1294.1667.

fait ressentir, ce qui est notamment le cas lorsque la mortalité est moindre, alors les trajectoires se figent.

De la disponibilité fonctionnelle en infanterie

Mais, si la montée en grade peut constituer une perspective motivante pour un individu – nous reviendrons plus largement sur ce point dans le huitième chapitre de la présente enquête – il reste à déterminer sur quelles bases le régiment délègue l'exercice de l'autorité. L'antériorité de l'investiture par la carrière ou la réserve sont, on l'a vu précédemment, des indices intéressants et confortent le rôle de l'institution dans le processus de fabrique des cadres. De la même manière, le milieu socio-culturel permet de garantir la dignité de l'officier, notion recouvrant tout un ensemble de représentations mentales héritées du temps de paix et qui interviennent lorsque vient le moment de choisir les individus à qui sont décernés des galons d'or. Pour autant, confronté à un impératif de résultat – il y a une guerre à gagner – le 47e RI se doit aussi, et peut-être même avant tout, d'être efficace et de sélectionner des cadres compétents. Or l'aptitude au commandement et à l'excellence militaire ne réside ni dans un statut social, ni dans des cadres tels que ceux de l'active et de la réserve. C'est bien pour cela qu'il importe de se demander si la délégation de l'exercice de l'autorité au sein d'une unité telle que le 47e RI ne répond pas aussi à d'autres logiques, méthodes qui reposeraient notamment sur le métier. Ce principe, c'est celui dit de « disponibilité fonctionnelle » forgé à propos de l'*Armée des ombres* par l'historien F. Marcot et qui souligne la propension de la Résistance à recruter en fonction des modes d'action qui sont les siens[605]. Après avoir montré en quoi pourrait consister l'application de cette théorie à l'infanterie française pendant la Première Guerre mondiale, nous dégagerons au sein du 47e RI un certain nombre de parcours qui paraissent relever d'un paradigme qui, dans ce cadre, comporte bien des limites.

[605] MARCOT, François, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », *in* PROST, Antoine, *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Editions de l'Atelier, 1997, p. 21-41.

Eléments théoriques

Bien entendu, le 47e RI n'est nullement assimilable à un réseau de Résistance, et encore moins à un mouvement du reste[606]. Néanmoins, cette unité partage avec les structures clandestines qui opèrent entre 1940 et 1944 une même et unique finalité : l'action. Les travaux pionniers de J. Sainclivier ont montré combien certains milieux professionnels constituent des terrains plus ou moins favorables à la Résistance[607]. On comprend par exemple sans peine l'importance des imprimeurs lorsque vient le moment d'établir des faux papiers puis de concevoir des tracts. Cette réalité nous conduit donc à interroger la délégation de l'exercice de l'autorité au sein du 47e RI entre 1914 et 1918 sous l'angle de compétences professionnelles qui, acquises avant-guerre ou au moment de l'incorporation, bénéficieraient dans les tranchées d'une certaine forme de survalorisation en ce qu'elles suggéreraient une plus grande efficacité dans l'accomplissement du « métier de fantassin ». Les fiches matricules du recrutement, qui consignent la profession déclarée lors du Conseil de révision et sont même parfois modifiées ultérieurement sur précision de l'intéressé[608], montrent que l'institution militaire dispose des éléments lui permettant d'opérer une telle sélection.

Nombreux sont les éléments qui attestent l'interférence du métier civil sur les trajectoires militaires pendant la Grande Guerre, qu'il s'agisse du grade ou des fonctions exercées au sein de l'unité. C'est même d'ailleurs un élément primordial lorsqu'il s'agit, pour l'armée, de conserver intacts ses rangs menacés par le péril de l'affectation spéciale[609]. C'est

---

606 Pour une réflexion sur l'emploi du concept de résistance en Grande Guerre se rapporter à DEBRUYNE, Emmanuel, « Combattre l'occupant en Belgique et dans les départements français occupés en 1914-1918. Une résistance avant la lettre ? », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°115, 2012/3, p. 15-30. Cet auteur observe d'ailleurs de semblables logiques de disponibilité fonctionnelle, sans toutefois employer cette notion, à propos du recrutement des réseaux de surveillance des chemins de fer en Belgique occupée ainsi que dans la filière d'évasion rendue célèbre par Edith Cavell. VAN YPERSELE, Laurence et DEBRUYNE, Emmanuel (avec la collaboration de CLAISSE, Stéphanie), *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre. L'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918. Histoire et mémoire*, Bruxelles, Editions Labor, 2004, p. 33-34 et DEBRUYNE, Emmanuel, *Le réseau Cavell. Des femmes et des hommes en résistance*, Bruxelles, Racine, 2015, p. 77-78. En ce qui concerne la France occupée, ni SALSON, Philippe, *L'Aisne occupée. Les civils dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, ni CONNOLLY, James, *The Experience of Occupation in the Nord, 1914-1918. Living with the Enemy in First-World-War France*, Manchester, Manchester University Press, 2018 ne font référence au concept de disponibilité fonctionnelle.

607 SAINCLIVIER, Jacqueline, *La Résistance en Ille-et-Vilaine 1940-1944*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1993.

608 MAURIN, Jules, *Armée, guerre, société, soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, p. 55-56.

609 Mentionnons par exemple le cas du sergent Jean Simmonot. Si ce verrier de Saône-et-Loire est mobilisé dès les premiers jours d'août 1914 au 28e RI, il est « détaché aux usines Schneider au Creusot » du 7 juillet 1915 au 1er juin 1918, prélude à son transfert au 47e RI le 25 juin suivant. Jean

bien en effet sur la base du métier que la loi Dalbiez votée le 17 août 1915 se propose d'assurer « la juste répartition et une meilleure utilisation des hommes mobilisés et mobilisables »[610]. Il en est de même deux ans plus tard avec la loi Mourrier[611]. C. Ridel rappelle pour sa part les réticences que l'Armée éprouve à accorder sursis et détachements temporaires aux viticulteurs, notamment pour les vendanges. Préservant jalousement ses effectifs, elle craint que derrière ces demandes se cachent en réalités des velléités d'embusquage[612]. Originaire de Leuvrigny, bourgade non loin d'Epernay, et déclarant lors de son passage devant le Conseil de révision exercer la profession de « vigneron », Victor Gabriel est mobilisé dès les premiers jours d'août 1914 sans que jamais sa fiche matricule ne fasse mention du moindre détachement temporaire. Mieux, il est transféré en octobre 1917 au 47e RI, c'est-à-dire précisément au moment où se met en place le nouveau régime de permissions agricoles[613]. Cultivateur de Plessala, dans les Côtes-du-Nord, Alexis Soulabaille effectue son service militaire au 47e RI lorsque sonne la mobilisation générale. Blessé une première fois lors de la bataille de la Marne, puis plus sérieusement au printemps 1915 lors des combats du Labyrinthe, il bénéficie à la fin de sa convalescence d'un sursis à l'incorporation, étant d'après sa fiche matricule « inclus comme entrepreneur de battage à

Simmonot est « tué à l'ennemi » le 28 juillet 1918. Arch. dép. Saône-et-Loire : 1 R RM Auxonne-Mâcon 1908/1.1282. Se reporter également au septième chapitre de la présente enquête.

610 « Loi assurant la juste répartition et une meilleure utilisation des hommes mobilisés ou mobilisables », *Journal officiel de la République française*, 47e année, n°223, 19 août 1915, p. 5795-5797. Rappelons d'ailleurs que le député des Pyrénées-Orientales affirme à la fin de l'année 1918 que « 80% des poilus qui nous défendent au front sont des hommes qui cultivent la terre », affirmation qui provoque une vive polémique. « 80 pour 100 des poilus sont des paysans », *L'Ouest-Eclair*, 20e année, n°7 079, 19 décembre 1918, p. 2. Si ce chiffre ne semble s'appuyer sur aucune étude statistique sérieuse, il est néanmoins repris à de nombreuses reprises dans les années qui suivent le conflit. Par exemple MELINE, Jules, *Le Salut par la terre et le programme économique de l'avenir*, Paris, Hachette, 1919, p. 228 cité *in* DE PUYMEGE, Gérard, *Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*, Paris, Gallimard, 1993, p. 235.

611 « Loi fixant les affectations aux unités combattantes des mobilisés, officiers, sous-officiers et soldats, appartenant à l'armée active et à la réserve de l'active », *Journal Officiel de la République française*, 49e année, n°220, 15 août 1917, p. 6403-6405. C'est en application de ce texte que Gaston Artus, un tourneur-sur-métaux de Clichy-sur-Seine, est transféré au 47e RI en avril 1918 après avoir été « muté à la Maison Magret Courrière à Bordeaux » à partir du 21 juin 1917. Arch. Paris : D4R1 1794.3855.

612 RIDEL, Charles, *L'Ivresse du soldat. L'alcool dans les tranchées 1914-1918*, Paris, Vendémiaire, 2016, p. 155.

613 Arch. dép. Marne : 1 R 1321.482 ; CRONIER, Emmanuelle, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 2013, p. 15. Semblable réflexion peut être formulée à propos de Léon Morizet, vigneron de Cramant, petit village situé à une vingtaine de kilomètres de Leuvrigny et transféré au 47e RI en mai 1915, en provenance du 155e RI. Arch. dép. Marne : 1 R 1279.800.

Plessala ». Détail intéressant pour notre propos, c'est en tant que caporal qu'il trouve la mort pendant la bataille de la Somme[614].

De même, on sait que le métier peut prédisposer à certaines armes. En février 1915, le génie lance par exemple un appel spécifique aux récupérés « exerçant les professions d'ouvriers en fer et en bois » afin qu'ils rejoignent ses rangs[615]. Relayé par la presse, ce message dit bien combien certaines compétences professionnelles trouvent une utilité particulière au regard de la guerre des tranchées. Ce faisant, c'est l'aptitude de l'armée à sélectionner les hommes sur la base du métier qu'ils exercent qui se fait jour, démarche qui répond à une évidente quête de savoir-faire et, par ricochet, d'efficacité. Datant de février 1918, un rapport du directeur du cours des élèves chefs de section, le commandant Lemar, le souligne sans aucune ambiguïté. Sur une cohorte de 417 stagiaires, l'officier relève 65% de professions – comptables, employés de commerce… – qui, en définitive trahissent une certaine habitude de l'encadrement. Dans le même temps, les agriculteurs ne représentent pour leur part que 12% du corpus[616].

Ont été évoqués plus haut les cas des instituteurs et des ecclésiastiques à qui le 47e RI délègue volontiers l'exercice de l'autorité. Si on peut y voir la marque de l'antériorité de l'investiture par un certain niveau socio-culturel correspondant au rang de l'officier, il est indéniable que la perspective du galon ou de l'épaulette représente pour bon nombre de ces clercs mobilisés une opportunité qu'il importe de saisir. Mais, du point de vue du régiment, déléguer l'exercice de l'autorité à ces instituteurs et ecclésiastiques revient à miser sur des individus présentant à l'évidence un certain nombre de compétences : aptitude à parler en public et à se faire obéir tout en étant pédagogue.

Logiques de trajectoires[617]

Les archives permettent ainsi de repérer quelques postes où l'exercice de l'autorité semble être délégué en fonction des compétences de chacun, dans le prolongement de la vie professionnelle d'avant-guerre. Clerc de notaire au Minihic-sur-Rance, et donc particulièrement habitué aux écritures, Emile Lemarchand est nommé sergent-fourrier le 9

[614] Arch. dép. CdA : 1 R 1324.581.
[615] « L'incorporation des réformés », *L'Ouest-Eclair*, 16e année, n°5654, 3 février 1915, p. 4.
[616] LAFON, Alexandre, *La Camaraderie au front 1914-1918*, Paris, Armand Colin / Ministère de la Défense, 2014, p. 429-430.
[617] FILLIEULE, Olivier, « Post-scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, n°1-2, 51e année, 2001, p. 199-215.

octobre 1914, alors qu'il se trouve encore au dépôt à Saint-Malo[618]. Félix Harel est lui comptable et exerce sa profession à Saint-Brieuc, Rennes puis Angers. Transféré au 47e RI le 23 avril 1915 en provenance du 102e de Chartres, il est promu sergent-fourrier le 3 juillet 1915[619]. De même, Jean Piednoir est répertorié lors de son passage devant le Conseil de révision en 1909 comme exerçant la profession de maçon. Or, c'est en tant que sapeur-pionnier du 47e RI qu'il décède dans l'explosion d'un abri, atteint par un *minenwerfer*, le 26 janvier 1916 en Champagne, dans les environs du ravin de la Houyette[620]. Là n'est d'ailleurs pas un cas unique. Originaire du Mont-Dol, Marie Delouche se présente en tant que maçon lors de son passage devant le Conseil de révision, une profession qui peut se révéler particulièrement utile dans le « siège mutuel »[621] qu'est la guerre des tranchées. Incorporé le 12 août 1914 au 47e RI en tant que soldat de 2e classe, il part aux armées le 19 septembre 1914 pour finalement être élevé au rang de sergent le 14 juin 1916[622]. C'est là toutefois la fin de son ascension hiérarchique puisque Marie Delouche est tué quelques semaines plus tard, lors de la bataille de la Somme.

L'exemple d'Alfred Burckhardsmeyer, enfin, est intéressant puisque l'on sait qu'il existe une certaine suspicion envers les Alsaciens-Lorrains[623], attitude qui ici aurait pu être d'autant plus légitime que l'intéressé arrive en retard au dépôt de Saint-Malo lors de la mobilisation générale. Et pour cause : directeur de l'école Berlitz de Bochum, il éprouve les plus grandes difficultés à franchir la frontière pour rejoindre sa garnison[624]. Or, non seulement les autorités, tant civiles que militaires, ne paraissent pas un seul instant mettre en doute sa loyauté envers la *mère patrie* mais, de surcroît, sa campagne au sein du 47e RI témoigne d'une parfaite insertion au sein de la structure. Parti au front en tant que sergent à l'automne 1914, il est promu sous-lieutenant à titre temporaire quelques jours plus tard. Confirmé dans ce grade, il est élevé au rang de lieutenant en 1916 et est titulaire de deux citations, l'une à l'ordre de la brigade, l'autre de la division[625]. De même, il est intéressant de noter qu'appelé à témoigner

[618] Arch. dép. I&V : 1 R 2049.261; « Morts pour la Patrie. Renseignements fournis par les familles », *Le Salut*, 34e année, n°101, 28-29 décembre 1915, p. 1.
[619] Arch. dép. I&V : 1 R 1978.610.
[620] BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. dép. I&V. : 1 R 2067.1098 et SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI 26 janvier 1916.
[621] SAUNDERS, Anthony, *Trench warfare, 1850-1950*, Barnsley, Pen & Sword, 2010, p. 8.
[622] Arch. dép. I&V : 1 R 1932.69 ; « Morts pour la Patrie », *Le Salut*, 35e année, n°70, 29-30 août 1916, p. 1.
[623] Pour s'en convaincre, il n'est qu'à se remémorer l'*espionnite* et l'ensemble des actes hostiles aux Alsaciens ou supposés tels que l'on dénombre dans la région de Saint-Malo à partir du 1er août 1914.
[624] Arch. dép. I&V: 5 Z 176, Chemise 8.
[625] Arch. dép. I&V: 1 R 1950.967.

dans le cadre de l'affaire Louis Bellamy examinée par le Conseil de guerre de la 20e DI, jamais sa parole n'est mise en doute et ses origines alsaciennes ne paraissent en aucune manière le stigmatiser[626]. Mieux, l'encadrement semble utiliser sa pratique de la langue allemande pour lui confier des missions sensibles et n'hésite pas à en faire l'officier de renseignement du régiment, interrogeant notamment les prisonniers ennemis[627]. Pour autant, il s'agit là d'exemples exceptionnels.

Le fantassin, même gradé, comme ouvrier non-spécialisé ?

Un certain nombre de cas montrent en effet que le principe de disponibilité fonctionnelle ne s'applique en réalité qu'avec parcimonie au 47e RI. Mentionnons pour exemple le décès de Gustave Despagne en septembre 1915, dans une tranchée des environs de Saint-Thomas sous l'uniforme du 47e RI alors qu'exerçant la profession de chauffeur-mécanicien[628], il aurait sans doute été plus utile dans une arme mécanisée. Le cas d'Emile Blanchet est également très évocateur : régisseur à la Compagnie des Polders de l'Ouest où il travaille avec son père à la conduite de travaux, c'est en tant que brancardier et simple soldat de 2e classe du I/47e RI qu'il décède en août 1918, intoxiqué par les gaz[629]. Si l'on a évoqué précédemment les cas de Jean Piednoir et Marie Delouche, celui de François Jean est également très instructif : maçon et fils de maçon, ce soldat de 2e classe originaire de Saint-Pierre de Plesguen est « tué à l'ennemi » le 16 février 1916, dans le secteur de La Harazée[630]. A n'en pas douter, leur expérience professionnelle aurait pu les désigner, en application du principe de disponibilité fonctionnelle, à des fonctions, même minimes, d'encadrement. Mais tel n'a pas été le cas.

Un exemple montre parfaitement en quoi être homme du rang au sein du 47e RI est en réalité assimilable à un poste d'ouvrier non qualifié, au sens où ce profil est étranger à tout principe de disponibilité fonctionnelle : celui du rennais Henri Paris. Né en septembre 1895, il est incorporé le 18 décembre 1914 à Saint-Malo, date qui correspond au passage de sa classe sous les drapeaux. Signe de la crise des effectifs qui pèse alors sur l'armée, Henri Paris est envoyé au front après à peine 4 mois de classes, le 20 avril 1915. Mais, contre toute-attente, il quitte les tranchées quelques jours plus tard, le 22 juin 1915, afin d'être affecté à la fonderie

626 SHD-DAT : GR 11 J 868 - Conseil de guerre (affaire Louis Bellamy).
627 Arch. dép. I&V: 1 R 1950.967.
628 Arch. dép. PdeC : 1 R 8285.2606.
629 Arch. dép. I&V : 10 NUM 35247 597 et 1 R 1918.1578 ; BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo …, op. cit.*, p. 28-29.
630 Arch. dép. I&V : 10 NUM 35308 436 et 1 R 2066.987.

Thau à Rennes. Peu commune, cette trajectoire doit sans doute s'expliquer par son métier puisqu'Henri Paris explique exercer lors de son passage devant le Conseil de révision la profession de « tourneur sur métaux ». Pour autant, il ne s'agit là que d'une affectation provisoire puisque ce mobilisé ne tarde pas à retrouver le 47e RI, d'abord au dépôt de Saint-Malo à partir du 17 février 1916, puis en tranchées, à partir du 28 octobre 1916[631]. Sans doute imputable à l'application de la loi Dalbiez, ce retour est néanmoins très significatif. C'est en effet en tant que simple soldat de 2e classe, sans aucune spécialité, qu'Henri Paris est « tué à l'ennemi » le 7 septembre 1917, dans le secteur de Samogneux. En d'autres termes, le capital que constituent ses compétences professionnelles n'est aucunement valorisable dans les tranchées.

Le 47e RI est en effet incapable de puiser dans le vivier de savoir-faire que lui apporte la mobilisation générale pour former un certain nombre de cadres, qu'il s'agisse de sous-officiers ou d'officiers subalternes. Sans doute doit-on voir dans cette réalité sociale la matérialisation d'un certain nombre de représentations reléguant l'infanterie à une arme sans spécialisation, à la différence de l'artillerie et du génie jugées « savantes ». La séquence 1914-1918 correspond de ce point de vue à l'acmé de cette culture européenne du combattant qui vise à construire des corps virils, solides et dur au mal, mannequins interchangeables, standardisés, que magnifie le *drill*[632]. Dans ce cadre, la marche sac-au-dos sur des dizaines de kilomètres constitue non seulement une figure imposée mais le véritable mètre-étalon de la performance militaire, réalité qu'incarne le 47e RI de la *Belle époque*[633]. Or, si l'entrée en guerre montre combien de telles représentations mentales sont en dramatique décalage avec la réalité du feu moderne, ses effets sur la manière dont est considérée l'infanterie continuent à se faire sentir tout au long de la Première Guerre mondiale : prétendue reine du champ de bataille, elle est une arme largement paysanne, c'est-à-dire réservée à des individus dont les qualités essentielles sont la robustesse et l'endurance[634]. C'est ainsi que la profession de maçon, par exemple, n'est perçue que sous l'angle du métier de force, nullement de compétences spécifiques pouvant se révéler particulièrement utiles dans une guerre de tranchées. Sur les 41 maçons titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la

631 Arch. dép. I&V : 1 R 2177.2437.
632 Sur cette question on renverra à la thèse en cours de Jean-Philippe Miller-Tremblay sur « L'ordre serré dans les armées française et britannique », travail effectué sous la direction d'AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et STRACHAN, Hew.
633 Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit*., p. 53-71.
634 MAZUREL, Hervé, « Le corps à l'épreuve », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre…*, *op. cit.*, p. 412.

Grande Guerre que compte le 41e RI, un seul sort du rang : le sergent Marie Delouche que nous avons évoqué précédemment. 36 sont soldat de 2e classe et 4 seulement arborent le galon de laine rouge des caporaux. Le même constat doit être dressé en ce qui concerne les menuisiers, une profession des plus utiles lorsqu'il s'agit de consolider des tranchées et de les doter de caillebottis, sans parler de l'aménagement des gourbis et des cagnas. Sur 37 individus répertoriés, seuls 3 individus sortent du rang : deux sergents et un adjudant. Les 14 charpentiers forment eux un groupe particulièrement homogène puisque tous meurent en tant que soldat de 2e classe. Les plâtriers semblent pour leur part un peu mieux lotis. Sur les 7 individus que recense la base de données, un est nommé sergent – en octobre 1912, pendant son service militaire – et un devient même adjudant : André Couellan, un natif de Saint-Servan répertorié pourtant lors de son passage devant le Conseil de révision comme sachant lire et écrire mais pas compter. Mais il est vrai que mobilisé au 47e RI en août 1914 et tué sous l'uniforme de cette même unité en mars 1916, il bénéficie d'une plus longue fenêtre d'opportunité. C'est d'ailleurs au lendemain de l'offensive du 25 septembre 1915 qu'il est nommé adjudant[635]. Le fantassin est en réalité vu comme un « travailleur de force », image qui justifie que l'institution militaire distribue aux poilus du vin comme on en donne aux terrassiers ou aux manœuvres : moins que d'alcool, c'est bien d'aliment – de surcroît intrinsèquement national – dont il s'agit ici[636].

D'ailleurs, la manière dont évolue le conflit ne fait que conforter cette représentation puisqu'en définitive, et à en croire l'historienne M.-L. Roberts, « les armes de plus en plus mécanisées – les mitrailleuses, les mortiers et l'artillerie anti-aérienne – requéraient bien plus de compétences que de forces physique », ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles n'exigent pas aussi de solides muscles[637]. Si cette grille de lecture s'applique à l'évidence à l'ensemble des soldats de l'armée française de la Première Guerre mondiale, sans doute est-elle encore plus marquée en ce qui concerne l'infanterie, arme qui à la différence de l'artillerie ou du génie n'est pas jugée « savante ». On voit donc que les individus affectés au service d'une mitrailleuse où d'un fusil-mitrailleur doivent être considérés comme des exceptions, y compris au sein d'une unité comme celle qui nous préoccupe ici. C'est du reste ce qui explique que les changements d'armes soient rares parmi les individus amenés à exercer

635 Arch. dép. Manche : 1 R 2/126.356.
636 COCHET, François, « L'alcool aux armées. Représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°222, 2006-2, p. 21.
637 ROBERTS, Mary Louise, « La guerre est-elle seulement une affaire d'hommes ? », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre…*, *op. cit.*, p. 318.

l'autorité au sein du 47e RI. Sur les 73 officiers de ce régiment titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale dont nous connaissons le parcours, une très large majorité témoigne d'une grande continuité dans les carrières. 23 officiers ne portent que l'uniforme du 47e RI tandis que 40 sont affectés à cette unité en provenance d'un autre régiment d'infanterie. A ce groupe, il faut sans doute rajouter 3 individus qui, sortant d'une école de commandement – Saint-Maixent ou Saint-Cyr – sont véritablement programmés à exercer l'autorité au sein d'une unité telle que le 47e RI. Dans une moindre mesure, sans doute est-ce aussi le cas du lieutenant Georges Blin, un officier de carrière affecté en octobre 1914 au 47e RI en provenance de la 10e section de secrétaires d'Etat-Major du recrutement[638]. Mais les parcours des 6 autres officiers ayant servi dans diverses unités avant de porter l'uniforme du régiment de Saint-Malo ne doivent pas tromper. En provenance de la 10e section d'infirmiers militaires, Hilaire Ettori constitue sans doute un cas à part dans la mesure où il est un pharmacien aide-major de 2e classe[639]. Mais, si le lieutenant Armand Martineau vient de la 9e section d'infirmiers militaires, le capitaine Second et le sous-lieutenant Chevalier servent précédemment dans un bataillon de chasseurs à pied[640]. En réalité, seuls deux officiers changent d'arme en arrivant au 47e RI : le sous-lieutenant Mariais originaire du 24e régiment de Dragons ainsi que le sous-lieutenant Hamon du 7e régiment de chasseurs à cheval[641].

[638] Arch. dép. Manche : 1 R 2/134.233.
[639] Arch. dép. I&V : 1 R 1939.1019 ; « Prix du Lycée de Rennes », *L'Ouest-Eclair*, 3e année, 31 juillet 1901, n°1708, p. 2.
[640] Arch. dép. Indre : R 2404.1222 ; Arch. dép. Var: 1 R 789. 803 ; Arch. dép. Côte d'Or : 1 R 2479.1112.
[641] Arch. dép. I&V: 1 R 1950.2450; Arch. dép. CdA : 1 R 1314.1024 ; « Au 47e », *Le Salut*, 34e année, n°73, 21-22 septembre 1915, p. 2

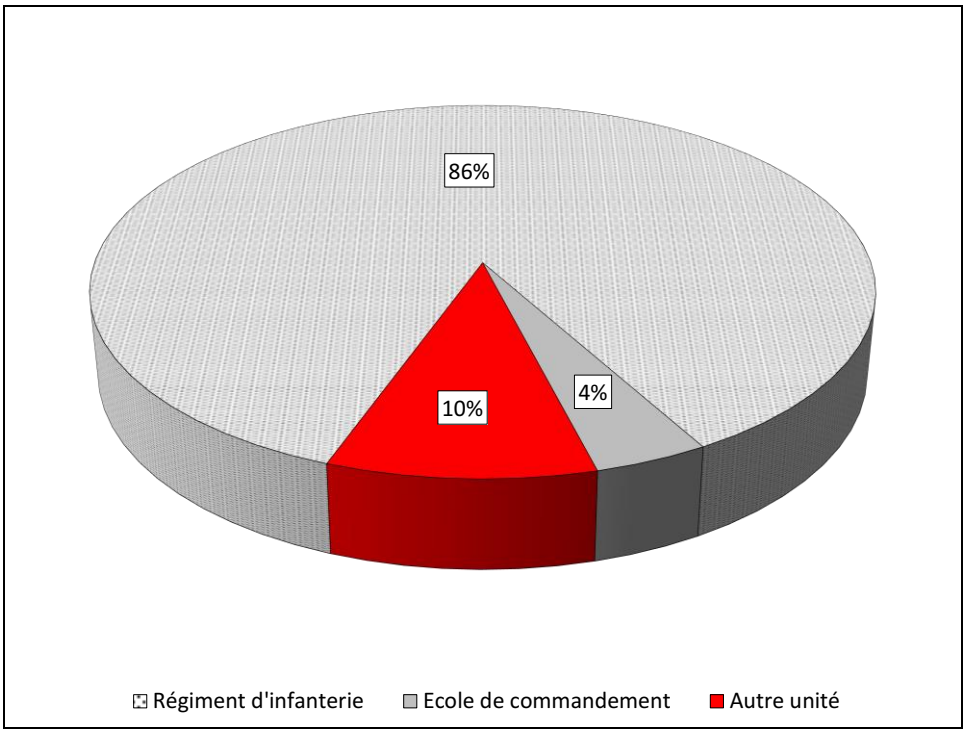

Figure 13: Provenance des officiers du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale. Une grande stabilité d'arme.

Les trajectoires des sous-officiers du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale témoignent d'une semblable permanence du point de vue de l'arme d'affectation. Sur les 162 individus dont nous connaissons le parcours, 90 ne portent qu'un uniforme au cours de la campagne, celui de cette unité. 61 servent dans un autre régiment d'infanterie. À l'exception du sergent François Juhel, qui effectue son service militaire au 6e RIC[642], et de l'aspirant Ferdinand Van Gaver mobilisé au 1er RIC[643], il s'agit tout le temps de classiques unités métropolitaines de ligne, sur le modèle du 47e RI. À dire vrai, sur l'ensemble des sous-officiers répertoriés, seuls deux individus témoignent d'un changement d'arme. Serrurier originaire de Bécherel, le sergent Joseph Maumusson est initialement destiné à effectuer son service militaire au 6e régiment du génie mais est finalement incorporé au 47e RI[644]. Après son service militaire au 41e RI et deux périodes de réserve au 70e, le sergent Armand Piton – un cultivateur de Chelun – est incorporé au 6e régiment du génie en janvier 1915 après avoir été classé comme affecté spécial en qualité de

[642] Arch. dép. Morbihan : r_2080.2017.0
[643] Arch. dép. CdA : 1 R 1452.1073.
[644] Arch. dép. I&V : 1 R 2042.311.

cantonnier. Il finit par être transféré au 47e RI en août 1917[645]. À ces deux sous-officiers, ajoutons le cas du sergent Marie Lemoine qui effectue son service militaire au 24e régiment de dragons mais est affecté au 47e RI en avril 1914, dans la réserve donc[646]. Certes, il s'agit d'une unité de cavalerie, mais ayant développé une tradition de combat à pied ce qui vient donc nuancer la portée du changement d'arme.

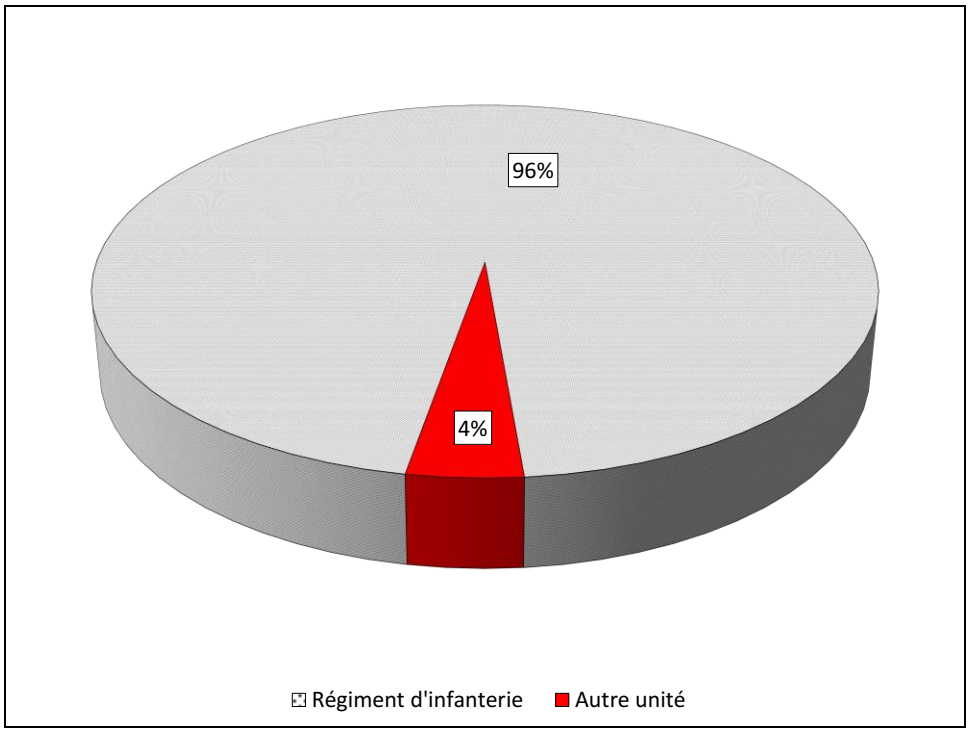

Figure 14: Provenance des sous-officiers du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale. Une grande stabilité d'arme.

Pour autant, un détail ne manque pas de frapper. Parmi tous les morts pour la France à qui le 47e RI délègue l'exercice de l'autorité pendant la Première Guerre mondiale, soit un corpus de 235 individus, aucun ne sert préalablement dans l'artillerie. Tout se passe en réalité comme si le transfert de cette arme à une unité d'infanterie relevait d'une sorte de relégation inimaginable.

[645] Arch. dép. I&V : 1 R 1749.56. Sur la commune de Chelun, on renverra à profit à LAGADEC, Yann, MEURET, Jean-Claude et RANNOU, Yves, *Une entrée en guerre. Chelun, village breton 1914-1915*, Rennes, Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2013.
[646] Arch. dép. CdA : 1 R 1166.1471.

*

* *

Si le 47e RI renouvelle ses cadres dès les premières semaines de la campagne c'est que, durement éprouvée à Charleroi, Guise puis en Artois, l'unité en a drastiquement besoin. Le JMO du régiment en est un bon indice. Dès la matinée du 22 août 1914, ce document consigne la perte de plusieurs officiers. Une semaine plus tard, ce ne sont pas moins de 12 officiers qui manquent à l'appel. Et encore, les « 627 hommes hors de combat » déplorés au soir de la bataille de Guise ne donnent qu'une impression très vague des pertes en sous-officiers[647]. C'est donc par nécessité que s'opère le processus de re-délégation de l'autorité, ce qui a pu constituer pour bon nombre d'individus une singulière opportunité. C'est ainsi pendant les premiers mois de la campagne, là où les besoins démographiques sont les plus forts afin de reconstituer les cadres, que l'on assiste aux promotions les plus rapides. Né le 10 octobre 1894 dans une famille de cultivateurs de Parigné, petite bourgade au nord de Fougères, Jean Legendre est incorporé au 47e RI le 10 septembre 1914 puis est nommé onze jours plus tard caporal. Une telle promotion, aussi minime soit-elle, est à n'en pas douter à rapprocher des immenses pertes du mois d'août et, en l'occurrence, des batailles de Charleroi et Guise. Pour mémoire, il convient de se rappeler qu'avant le déclenchement du conflit, c'est habituellement au bout d'un an d'école du soldat que les conscrits se voient éventuellement élevés au rang de caporal. D'ailleurs, en mars 1915, Jean Legendre quitte le 47e RI pour le nouvellement créé 410e RI de Coëtquidan[648], comme un symbole des immenses besoins en hommes de l'Armée française engluée dans de sanglants « grignotages ». Pour autant, la question demeure de savoir pourquoi Jean Legendre compte parmi les mobilisés de la classe 1914 à qui l'on octroie si rapidement le petit galon de laine rouge. S'il est bien évidemment difficile d'avoir une quelconque certitude faute d'archives explicites, on ne peut néanmoins que remarquer que ce mobilisé est sans doute d'un niveau d'instruction supérieur à la moyenne : répertorié comme sachant lire, écrire, et compter, il est également séminariste[649]. Là se mesure donc le poids de l'antériorité de l'investiture – en l'occurrence par le milieu socioculturel – comme principe de hiérarchisation.

---

[647] SHD-DAT : 26 N 636/6, JMO 47e RI, 22 et 29 août 1914.

[648] Anonyme, *410e régiment d'infanterie. Monographie sommaire du régiment pendant la guerre 1914-1918*, Paris, Henri-Charles Lavauzelle, 1912, p. 3.

[649] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 109 ; Arch. Dép. I&V. : 10 NUM 35215 540 et 1 R 2169.1026 .

Pour autant, l'analyse de la délégation de l'exercice l'autorité au sein d'une unité telle que le 47e RI ne peut se satisfaire d'une interprétation strictement quantitative. Aussi, c'est bien sur le critère des compétences que doit, également, se porter la réflexion. De ce point de vue, une trajectoire comme celle de Jean Legendre invite à envisager le « métier militaire » comme procédant d'une sorte de continuation de l'activité civile. Ici, l'habitude d'exercer une certaine forme de magistère, même si celui-ci est dans le cas présent limité au port d'un simple galon de laine, et de parler en public comptent à l'évidence parmi les savoir-faire qui rendent Jean Legendre éligible à la montée en grade. Or, cette manifestation du principe de disponibilité fonctionnelle est finalement assez rare au sein du 47e RI, l'unité ne se basant que rarement sur les acquis professionnels de la vie civile pour déléguer l'exercice de l'autorité. La profession de maçon, bien utile dans une guerre de tranchées, en constitue un exemple cinglant.

Ce faisant, se dévoile l'ambiguïté fondamentale du commandement au sein d'une unité telle que le 47e RI. Nourrie par la conscription, le régiment est un reflet fidèle de la société française d'alors et c'est, sans surprise, que l'on peut y déceler un primat de l'urbain dans l'exercice du commandement. Pour autant, la mise en œuvre plus que parcimonieuse du principe de disponibilité fonctionnelle dit les limites de la porosité entre sphères civiles et militaires. J. Horne rappelle que « la promotion au mérite, issue de la dure expérience au combat, par exemple, risque de bouleverser celle à l'ancienneté – les capacités requises de l'officier comme du simple soldat en temps de guerre n'étant pas celles du temps de paix »[650]. Privilégier le renouvellement des cadres par l'intermédiaire de la carrière puis de la réserve, c'est en effet un moyen pour l'institution de préserver sa place dans le processus de fabrique de l'autorité. Mais tout porte à croire que ce conservatisme et cette défense d'intérêts catégoriels se paient au prix fort sur les différents théâtres d'opération où est engagé le 47e RI au fur et à mesure de la Première Guerre mondiale.

[650] HORNE, John, « Mondes combattants », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre…*, *op. cit.*, p. 254.

Combattre

> « A l'affût sous les arbres ils auraient eu leurs chances. Seulement de nos jours il y a de moins en moins de techniciens pour le combat à pied. L'esprit fantassin n'existe plus. C'est un tort. »[651]

Si les archives sont la matière première de l'historien, soulignant ainsi son aptitude à ériger en sources les moindres fragments documentaires, il lui faut aussi s'extraire, de temps à autre, des contraintes de l'espace-temps pour mieux resituer l'objet étudié dans une perspective plus large, pour ne pas dire anthropologique. C'est ainsi que si l'on plaçait sur une frise chronologique les fantassins qui portent l'uniforme du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale, ils seraient à égale distance des « grognards napoléoniens » et de nous, qui écrivons les présentes lignes. C'est dire si la réalité du combat, en tant que pratique technique mais aussi, et peut-être même surtout culturelle, évolue en quelque 200 années. Toutefois, le temps n'est pas une trame monolithique. Surtout, telles les plaques tectoniques qui interagissent sous la croute terrestre, comme en coulisses, le cours de l'Histoire n'est pas d'un seul tenant et certaines évolutions peuvent se produire dans des directions diverses et, pour notre propos, à des vitesses différentes. C'est ce que rappelle l'historien B. Cabanes :

> « Certaines périodes connaissent une évolution accélérée : un stratège de la guerre de Sécession, et même des guerres napoléoniennes, aurait globalement reconnu un champ de

[651] Pascal, interprété par Venantino Venantini dans *Les Tontons flingueurs* de Georges Lautner (1963, dialogues de Michel Audiard).

> bataille à l'été 1914. Pourrait-on en dire de même pour un général de 1914 seulement quatre ans plus tard ? »[652]

Cette question, le soldat de 2e classe Ange Godard nous la pose avec insistance. Ce boucher de Dol-de-Bretagne effectue en effet son service militaire au début des années 1900 au 19e bataillon de chasseurs à pied et, à ce titre, est très probablement astreint à de nombreuses marches d'instruction dans les environs de Verdun, où son unité tient garnison. Pourtant, tout porte à croire que lorsqu'il revient en juin 1917 dans le secteur, sous l'uniforme du 47e RI, régiment où il est transféré en 1909 en tant que réserviste et où il est mobilisé à partir du 12 août 1914, Ange Godard ne reconnaît rien du paysage qui s'offre à lui[653]. Les archives décrivent en effet un terrain non seulement labouré par les obus – il en tombe 650 par jour dans ce sous-secteur du Bouc – mais également par des pluies torrentielles qui achèvent de laminer le sol et de détruire ce qui reste de boyaux de communication et de tranchées[654]. Dès lors, se pose presque spontanément la question de savoir comment l'unité parvient à combattre dans un tel environnement, interrogation à laquelle on se doit de tenter de répondre aussi bien à l'échelle du régiment, en tant qu'institution, qu'au niveau des hommes qui portent cet uniforme. Mais cet exercice, qui revient à identifier d'éventuelles « courbes d'apprentissage » – concept issu de l'historiographie britannique et qui fait explicitement référence au monde de l'entreprise et du travail[655] – est d'autant plus délicat qu'il doit être mené dans un environnement mouvant. Le 26 septembre 1918, lors du déclenchement de l'offensive française en Champagne, ce ne sont pas moins d'1 375 000 obus de 75 qui sont tirés. Astronomique, ce chiffre dit néanmoins bien l'évolution de l'armée française de la Grande Guerre puisqu'il représente, finalement, le quart du volume de munitions disponibles pour ce calibre… en 1914, lors de la mobilisation générale[656]. Or cette transformation pèse directement sur l'infanterie puisque cette arme dispose mécaniquement d'une place moindre

---

[652] CABANES, Bruno, « Une histoire de la guerre », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, p. 18.

[653] Arch. dép. I&V : 1 R 1931.598.

[654] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « 15 juin 1917 : le 47e RI arrive à Verdun. La découverte de la vraie guerre ? », *Bulletins de la société d'émulation des Côtes d'Armor*, 2017, p. 221-222 notamment.

[655] FOX, Aimée, *Learning to Fight. Military Innovation and Change in the British Army, 1914-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018, p. 2.

[656] BEAUPERIN, Franck avec la collaboration de TABBAGH, Xavier, *L'Armistice du 11 novembre 1918. Objets, documents et souvenirs du patrimoine militaire*, Paris, Gourcuff Gradenigo, 2008, p. 42.

en 1918, l'artillerie mais aussi l'aviation et le génie prenant une part de plus en plus prépondérante dans le dispositif déployé[657].

Autrement dit, il s'agit ici de voir comme le 47e RI, compris à la fois comme l'unité et l'ensemble des hommes qui portent cet uniforme, « fait son travail » pendant la guerre, étant entendu que le combat en constitue une part essentielle. Après avoir mis en exergue la nécessaire adaptation à la réalité de la guerre moderne, nous verrons quelle est la part d'un régiment d'infanterie dans la « learning curve » de l'armée française ce qui, au final, nous invitera à interroger les progrès réalisés tout au long de la campagne.

L'apprentissage de la guerre moderne

De même qu'il est absurde de parler « du » front – quoi de commun en effet entre la guerre en Flandres et dans les Alpes ? – parler « du » combat pendant la Grande Guerre n'a pas de sens. Derrière ce singulier se cachent en effet de nombreuses pratiques qui, fluctuantes, en constante évolution, relèvent de mouvements antagoniques de désapprentissage et d'acquisition de nouvelles compétences, celles-ci dessinant une véritable culture professionnelle du champ de bataille.

La guerre comme désapprentissage

Nous avons montré en d'autres lignes combien l'entrée en Première Guerre mondiale du 47e RI est le moment d'une confrontation à la réalité du combat, et non plus au *warfare* tel qu'il est imaginé, anticipé, pour ne pas dire chorégraphié, à la *Belle époque*. Pour l'unité, il s'agit de désapprendre les doctrines du temps de paix pour s'adapter à de nouvelles réalités opérationnelles : abandonner l'ordre serré des gros bataillons pour employer des petits groupes très mobiles, se repérer sur le champ de bataille et savoir s'y maintenir au moyen de tranchées de protection qui, si elles sont creusées dès Charleroi, ne sont pas nécessairement employées. Enfin, le régiment apprend à se coordonner avec les autres armes, notamment

[657] COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française 1914-1918. Evolutions et adaptations des hommes, des matériels et des doctrines*, Paris, Tallandier, 2017.

l'artillerie. En d'autres termes, il s'agit du lent passage du combat de rencontre, comme à Guise par exemple, à la guerre de tranchées[658].

Du point de vue des corps, la séquence 1914-1918 doit se comprendre dans une trame chronologique beaucoup plus large renvoyant à une certaine forme d'anthropologie du fait guerrier[659]. A des contraintes d'ordre technique – la recharge du fusil qui s'opère crosse au sol par le canon, ce qui implique que le soldat soit debout – viennent se greffer des considérations philosophico-morales qui sont désormais bien connues. Si le chargement par la culasse arrive en France à la fin du XIXe siècle, son influence sur les représentations met plusieurs décennies à se faire ressentir puisque les mentalités ont pour caractéristique d'évoluer beaucoup plus lentement que la technologie[660]. L'été 1914 est le moment où ce décalage se fait jour. Pour les fantassins, l'entrée en guerre est ainsi, fondamentalement, le passage de la charge à la baïonnette – nécessairement menée debout comme pour faire écho à une certaine forme de rectitude morale, celle qui consiste à se tenir droit face à l'ennemi – au combat mené couché, terré dans une tranchée de manière à s'exposer le moins possible au feu ennemi. C'est là la marque de la guerre moderne[661]. Il serait donc tentant d'opérer une distinction nette entre le soldat parfaitement vertical, engoncé dans un pantalon garance que vient magnifier l'ordre serré du défilé, comme lors du 14 juillet, et ses confrères épuisés et sales qui tentent de survivre sous des tapis de bombes et une grêle de mitraille dans les repoussantes tranchées de Verdun ou des monts de Champagne[662]. Cela serait pourtant faire erreur puisque, comme l'a théorisé récemment l'ethnologue J. Téboul, le corps militaire est double : si l'un est destiné à

---

[658] Pour de plus amples développements on se permettre de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat (août 1914 – juillet 1915)*, Talmont-Saint-Hilaire, éditions CODEX, 2014, ouvrage tiré de LE GALL, Erwan, *L'entrée en guerre du 47e régiment d'infanterie, août 1914 – juillet 1915*, mémoire de master 2 recherche d'histoire sous la direction de LAGADEC, Yann et LE BIHAN, Jean, Rennes, Université Rennes 2, 2012.

[659] MAZUREL, Hervé, « Le corps à l'épreuve », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre…*, *op. cit*., p. 409-421 ; AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIXe – XXIe siècle)*, Paris, Seuil, 2008.

[660] PROST, Antoine, « Les représentations de la guerre dans la culture française de l'entre-deux-guerres », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°41, janvier-mars 1994, p. 23-31.

[661] Au 47e RI, la mort du lieutenant-colonel Daniel Poncet des Nouailles est caractéristique de ce mouvement. On se permettra à ce propos de renvoyer à LE GALL, Erwan, « La Marne ou le champ d'honneur du colonel Poncet des Nouailles », in JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre*, Rennes, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine / Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2014, p. 21-31.

[662] Sur l'ordre serré se rapporter à la thèse en cours de MILLER-TREMBLAY, Jean-Philippe, *L'ordre serré dans les armées françaises et britannique (1853-1920)* effectuée sous la direction d'AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et STRACHAN, Hew.

la parade, l'autre est forgé pour le combat[663]. Or, reflétant la polyvalence du « métier militaire », ceux-ci ne cessent de coexister en Grande Guerre. Pendant tout le conflit, la presse malouine rend en effet compte de remises de décorations au cours de prises d'armes qui, se déroulant bien souvent place Chateaubriand, mettent en scène de jeunes classes du 47e RI en cours d'instruction. Certes, ces piquets paraissent complètement anachroniques lorsque comparés aux corps meurtris qui, dans le même instant, souffrent sur les champs de bataille du Nord et de l'Est de la France. S'insérant dans un long *habitus* de cérémonial, ils ont en réalité pour fonction de dire par métonymie la solidité de l'armée française et, ce faisant, d'adresser un message positif aux populations civiles[664]. Ainsi, ils soulignent également la complexité de la structure régimentaire, organisation pluricellulaire opérant tant au front qu'au dépôt, à l'arrière[665]. Signe de cette concordance des temps, l'unique archive filmée du 47e RI dont nous avons connaissance montre précisément la réunion de ces deux corps combattants : une colonne de poilus épuisés et sales redescendant de tranchées mais défilant à Sainte-Menehould devant le général Anthoine commandant la 20e DI et tentant de se tenir aussi droits que possible[666].

D'une certaine manière, il apparaît que les fantassins du 47e RI passent lors de cette entrée en guerre d'une culture professionnelle qui n'est plus celle du service de place, autrement dit de la caserne, mais du combat, du champ de bataille, même si la première ne laisse jamais totalement la place à la seconde. Pour autant, un tel constat amène nécessairement la question du basculement de l'une à l'autre phase. Autrement dit, quand cesse le désapprentissage propre à l'entrée en guerre et quand débute la *learning curve* inhérente au conflit lui-même ? Il est bien évidemment difficile de répondre avec précision à cette question. Déterminer une date précise relèverait assurément d'un choix arbitraire tant il s'agit là de processus complexes et nécessairement dilués. Pour autant, il nous semble que le mois d'octobre 1914 est particulièrement symptomatique de cette dynamique. Transporté en train pour être engagé au sud d'Arras dans le cadre de la C*ourse à la mer*, le 47e RI s'enterre

---

663 TEBOUL, Jeanne, « Combattre et parader. Des masculinités militaires plurielles », *Terrains & Travaux*, n°27, 2015-2, p. 99-115.

664 En cela, les « corps-parade », pour reprendre l'expression de J. Teboul, participent de la même stratégie discursive que les citations à l'ordre. TEBOUL, Jeanne, « Combattre et parader…. », *art. cit*. et LE GALL, Erwan, « Les citations à l'ordre. Essai d'analyse dans une perspective régimentaire », *in* HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan (dir.), *Un adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 47-64.

665 Pour de plus amples développements on se permettre de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit*., p. 37-52.

666 ECPAD : A 374 et 1273, 22 T 858 à 866 : Sainte-Menehould. Le 47e revenant des tranchées est passé en revue par le général Anthoine (reportage de Jules-Louis Tétard).

dans des tranchées qui figent durablement la ligne de front après ce qui s'avère être l'un des ultimes soubresauts de la guerre de mouvements, avant la reprise du printemps 1918[667]. Il apparaît alors à chacun que la guerre durera plus longtemps que prévu. La bataille décisive n'a pas eu lieu et l'on ne sera pas rentré à la maison pour Noël. Pour les paysans du régiment, tout particulièrement, ce moment signe très probablement l'entrée dans une autre culture professionnelle. En effet, en Bretagne, le jour de la Saint-Michel, le 29 septembre, est traditionnellement celui de l'expiration des baux et du paiement du loyer des fermes[668].

Une culture du champ de bataille ?

Dès lors, c'est bien le métier des armes qui prend le pas sur la culture de la terre. Non pas que le fantassin du 47e RI cesse de réagir et de comprendre le monde qui l'entoure en rural, bien au contraire. Le troisième chapitre de la présente enquête montre combien le monde agricole et la culture paysanne sont très nettement surreprésentés dans les rangs du régiment. Or cette réalité statistique influe sur la manière dont l'unité perçoit le champ de bataille. Envoyé au front alors que l'unité occupe des positions en Artois, le soldat de 2e classe de la 11/47e RI Pierre Le Touze découvre la réalité de la zone des armées le 12 novembre 1914. Son carnet atteste que c'est bien par ses référents agricoles qu'il prend la mesure de cet espace pour lui inédit. En effet, il décrit « un petit champ qui était laissé en sauvagerie, il était planté de pommiers » puis il s'attarde sur « un endroit qui était cultivé plus ou moins mauvais » avant d'être manifestement choqué par l'état des chevaux qui « était maigre comme des chèvres tellement qu'ils étaient esquinté par la fatigue et presque sans vivre »[669]. Lorsqu'au printemps 1915 le soldat de 2e classe Jean Louet, originaire de Baguer-Pican et déclarant exercer lors de son passage devant le Conseil de révision la profession de cultivateur, se remémore le temps de paix, il l'associe nécessairement aux travaux des champs : « Je me souviens que l'année dernière, le 23 juin, j'étais à couper du colza chez M. Marie […] »[670]. De même, c'est le registre de la ferme que ce poilu convoque au moment de décrire l'offensive du 25 septembre 1915, discours dont on remarquera par ailleurs qu'il est en parfaite conformité avec les exigences de la morale patriotique du moment : « Donc, encore une fois, je me suis tiré de cette mêlée sain et sauf, mais non sans peine et sans peur car je

[667] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit.*, p. 117-127.
[668] VASSALO, Marthe, LE TROADEC, Ifig et Nanda, *Marcel Le Guilloux. Chanteur, conteur, paysan du Centre-Bretagne*, Rennes, Dastum / Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 16.
[669] Archives privées Julien Le Lec : Journal de campagne de Pierre Marie Le Touze.
[670] Cité *in* POINTEL, Bernard, *Baguer-Pican de Napoléon à nos jours, 1800-1994*, Dinan, Grand Ouest Editions, 2000, p. 245.

t'assure qu'il ne faisait pas bon ce jour du 25 septembre, comme au milieu des prés de Beaurepaire, à garder les vaches car les boches sont des bestiaux qui ne sont pas toujours faciles à aborder »[671]. Ajoutons d'ailleurs que les fantassins du 47e RI ne constituent nullement, sur ce point, une exception. On sait ainsi que les Bretons combattant outre-Quiévrain sont peu sensibles aux destructions infligées au patrimoine belge, tout du moins si cette notion est comprise dans sa dimension culturelle, artistique. En revanche, ils sont choqués par les atteintes aux biens et aux propriétés, et notamment aux champs et aux fermes, dimension qui non seulement renvoie explicitement au registre du travail mais qui fonde la détestation de la figure de l'ennemi. En effet à chaque fois, c'est bien aux Allemands que sont attribuées ces atteintes[672].

Avec le temps, ceux que l'on commence alors à nommer les poilus acquièrent une nouvelle culture professionnelle, moins forgée sur l'expérience de la caserne que sur celle du champ de bataille. C'est ce que montre une lettre écrite par Jean Louet le 3 octobre 1914 à l'attention de sa sœur, lettre dans laquelle il décrit avec précision la différence entre les obus percutants et fusants employés par les 77 allemands :

> « Comme je vous l'ai déjà dit, nous passons une nuit et un jour dans des tranchées tout près des Prussiens et malheureusement lorsque nous nous y rendons chaque soir sans bruit, lorsqu'il est nuit, nous ne sommes pas sûrs d'en ressortir vivants, car bien souvent, plusieurs y laissent leur vie : tués par des balles et les obus qui viennent malheureusement trop souvent éclater sur nos têtes. Je t'assure que quand on entend un coup de canon allemand se tirer, nous sommes bien en peine s'il va venir éclater sur nous cas tu sais que l'on fait éclater le boulet ou obus où qui sort du canon où l'on veut et qui en éclatant fait autant de bruit qu'en sortant du canon. Donc, si on sait où quelqu'un est caché, quand ce serait encore à 3 ou 4 km, on peut lui faire éclater cet obus sur lui et parfois il tombe en n'éclatant qu'à terre, où il fait en tombant même dans le milieu d'une route la plus solide, un grand trou où tu pourrais loger une barrique. Tu vois à présent qu'il ne fait pas bon se trouver dessous. Parfois aussi d'autres éclatent en l'air à trois ou quatre mètres et lancent en même temps une mitraille de toute sorte qui s'étend jusqu'à une cinquantaine de mètres de chaque côté. »[673]

---

[671] *Ibid*.
[672] Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Une histoire connectée des destructions monumentales infligées à la Belgique pendant la Première Guerre mondiale ? Le cas de la Bretagne », *in* CLAES, Marie-Christine et TIXHON, Axel (dir.), *14-18, L'art dans la tourmente*, Namur, Société archéologique de Namur, 2019, p. 92-103.
[673] Cité *in* POINTEL, Bernard, *Baguer-Pican de Napoléon à nos jours...*, *op. cit.*, p. 228-229.

Le registre lexical qui est employé dans cette archive montre bien qu'il s'agit ici moins de la répétition d'éléments de langage entendus dans l'environnement proche, conformément au principe d'extimité[674], que d'une acquisition sur le tas d'une compétence technique particulière. La guerre que découvrent ces oreilles paysannes peu accoutumées au moteur à explosion et ignorant tout des musiques amplifiées est en effet proprement assourdissante, acoustiquement traumatisante et douloureuse[675]. Aussi leur faut-il un certain temps pour l'appréhender et la décrypter, processus qui relève d'une courbe d'apprentissage assimilable en quelque sorte à une acculturation au champ de bataille.

En réalité, c'est tout un ensemble de techniques et de savoir-faire que les fantassins du 47e RI développent au cours du conflit. Dès Charleroi, alors qu'il reçoit le baptême du feu et doit aller relever des blessés sur le champ de bataille, le brancardier Louis Leseux apprend à se coucher pour éviter les obus « qui éclataient parfois à des distances dangereuses pour nous »[676]. Sans doute spontané – l'historien M. Goya parle à ce propos d'auto-instruction[677] – cet apprentissage n'en est pas moins une condition *sine qua non* de survie. Ajoutons d'ailleurs que cet individu ne saurait aucunement constituer un cas particulier. C'est en effet toute la troupe qui apprend, d'elle-même, à utiliser les tranchées. Cette *learning curve* est clairement perceptible lors de la première bataille de la Marne et, le 7 septembre 1914, Marcel Brégé observe que l'infanterie est « bien abritée dans des tranchées que le Génie a faites la nuit »[678]. Certes, on pourra toujours objecter qu'écrivant à sa mère, Yves Le Guen cherche à la rassurer. Pourtant, le constat qu'il dresse dans cette lettre du 12 décembre 1914 est sans appel : «Les attaques ne sont plus si terribles qu'au début et puis on sait mieux se protéger des balles et des obus que précédemment »[679]. Ajoutons enfin que les connaissances acquises ne

[674] Sur cette notion appliquée au 47e RI on se permettra de renvoyer au deuxième chapitre de la présente enquête.
[675] BRUEL, Gaëtan, « L'oreille amputée », *in* GETREAU, Florence (dir.), *Entendre la guerre. Sons, musiques et silence en 14-18*, Paris, Gallimard / Historial de la Grande Guerre, 2014, p. 121.
[676] *Carnet de guerre de Louis Leseux, brancardier, musicien et téléphoniste de la CHR du 47e régiment d'infanterie*, 20 août 1914. [http://www.chtimiste.com/carnets/Leseux/LESEUX.htm | consulté le 19 mai 2019].
[677] GOYA, Michel, *La Chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne, 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2004, p. 242. COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française 1914-1918…*, *op. cit.*, p. 61 rappellent que « les premières adaptations [à la réalité de la guerre telle qu'elle se déroule sur le champ de bataille], totalement empiriques, prises par des chefs de contact sous la pression d'événements locaux, se caractérisent dans leur diversité par la remise en cause des cadres réglementaires du temps de paix ».
[678] PRIGENT, Julien et RICHARD, René, « Un brancardier du 47e RI de Saint-Malo en campagne: Marcel Brégé », *Bulletin de liaison et d'information de l'association Bretagne 14-18*, n°53, juin 2010, p. 10.
[679] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Yves Le Guen à sa mère, 12 décembre 1914.

se limitent pas à l'infanterie mais embrassent le fait militaire dans son ensemble, celui-ci devenant au fur et à mesure du conflit de plus en plus interarmes. C'est ainsi par exemple qu'en mai 1916 Emile Le Guen atteste dans son carnet qu'il sait distinguer un « avion français de type Nieuport » d'un « aviatik boche »[680].

Le comportement des fantassins du 47e RI sur le champ de bataille ne relève donc pas d'une pratique constante mais témoigne au contraire de processus d'acquisition de compétences spécifiques liées à ce qui relève du « métier militaire ». Ce mouvement n'est lui-même pas constant et se caractérise par des phases d'apprentissage et de désapprentissage[681]. La troupe du 47e RI en est d'ailleurs un excellent exemple, elle qui se bat d'une manière très moderne – et efficace – sur les contreforts de la Pompelle en septembre 1914, opérant par petits groupes utilisant des tranchées pour se protéger et en lien avec l'artillerie, mais se comporte comme à Charleroi dans les tout premiers jours d'octobre 1914, au moment de prendre part dans le sud de l'Artois à la *Course à la mer*[682]. C'est donc bien parce que les compétences guerrières ne relèvent pas de l'inné mais de l'acquis qu'il convient d'envisager l'expérience du champ de bataille sous l'angle d'une culture professionnelle des combattants[683]. En ce qui concerne la présente enquête, celle-ci pourrait se définir comme étant la grille de compréhension de l'espace particulier sur lequel doivent évoluer les acteurs, à savoir le champ de bataille régi par le système tranchée et le *warfare* afférant. Concrètement, cela signifie savoir se mouvoir de sorte que la tête ne dépasse pas du parapet et devienne une cible pour les tireurs ennemis, savoir reconnaître un obus percutant d'un fusant ou encore connaître les endroits les plus exposés d'un secteur. Avec le retour du mouvement, au printemps 1918, ce sont bien entendu d'autres référents qui doivent être mobilisés : capacité à marcher, à s'orienter dans un environnement particulièrement mouvant… Mais, à chaque fois, de la plus ou moins bonne acquisition de cette culture dépendent bien évidemment les chances de survie.

Pour autant, force est d'admettre que tous les individus ne sont pas logés à la même enseigne face à ces différents apprentissages. Cultivateur originaire de Bégard, Joseph Le

[680] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Livre de route appartenant à M. Emile Le Guen, Musicien-brancardier au 47e régiment d'infanterie, SP 75.
[681] FOX, Aimée, *Learning to Fight…*, *op. cit.*, p. 10-11 rappelle à juste titre que « learning [is] a continuous process – one of ups and downs, of steps forward and steps back ». »
[682] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit*.
[683] MAZUREL, Hervé, « Le corps à l'épreuve », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre*…, op. cit., p. 412, rappelle que « la guerre est avant tout un acte culturel ».

Guyader souffre d'une myopie supérieure à 6 dioptries. Il est donc considérablement moins bien armé que ses compagnons d'armes pour apprendre le champ de bataille sur lequel il doit évoluer et c'est presque sans surprise que l'on apprend en consultant sa fiche matricule qu'il décède, victime de blessures, au bout de quelques jours seulement de tranchées[684]. De la même manière, des troubles de l'audition peuvent se révéler très préjudiciables lorsqu'il s'agit d'anticiper la trajectoire d'un projectile. A ces considérations d'ordre physiques s'ajoutent d'autres dimensions, plus culturelles. L'intelligence dont il sera question ici est d'ailleurs moins celle des diplômes et des déclinaisons latines que celle qui permet aux acteurs de s'adapter à un environnement hostile. L'adaptation aux « heures noires » revêt par exemple une « dimension sociale manifeste » et, de ce point de vue, les citadins habitués à la lumière électrique sont assurément beaucoup moins bien armés que les ruraux dont les yeux savent encore se repérer dans l'obscurité[685]. Tous les hommes ne sont donc pas égaux face au processus d'acquisition de la culture professionnelle des combattants, ce que rappelle très bien Pierre Le Touze lorsqu'il revient dans son carnet sur les combats du Labyrinthe, au printemps 1915 :

> « Cet après-midi le 30 mai, vers les 3 heures du soir, les obus pleuvait comme la grêle partout au tour de moi et aussi ailleurs toujours un gros fut tombé devant moi dans la tranchée, et autre de ça, il m'a fouttu plus d'une charrette de terre sur moi donc j'étais obligé de resté la malgré moi, ce n'était pas encore suffisant deux autres sont tombés a peu près à la même distance, et chaque fois la terre tombait sur mes jambes. a la fin de tout il y avait plus de trois charrettes sur mes jambes[686]. Alors c'est évident que j'étais obligé de resté, tous mes camarades se débinait au galop passait par-dessus moi. Y avait qui s'arrettait et tirait sur mes bras mais c'était inutile, a la fin est arrivé un qui était plus courageux que tous les autres, un jeune de la classe 15. Y avait a peine 13 jours qu'il était au front, en passant à côté de moi il fait comme les autres, mais inutile lui est resté là avec moi. Il prend sa pelle bêche et commence à me dégagé : au bout d'une heure de travail a réussi a me déblayé […] »[687]

[684] Arch. dép. CdA : 1 R 2001.1249.
[685] MARIOT, Nicolas, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 168-172.
[686] On notera combien la façon qu'a Pierre Le Touze de compter en charrettes est caractéristique d'une manière proprement paysanne de ressentir le champ de bataille.
[687] Archives privées Julien Le Lec : Journal de campagne de Pierre Marie Le Touze.

L'apprentissage d'une culture professionnelle des combattants ne peut donc faire l'économie d'une réflexion prenant en compte les qualités idiosyncrasiques des acteurs, certains se révélant plus doués que d'autres, plus volontaires et, parfois, altruistes.

De l'importance des liaisons

Les capacités intellectuelles, tout particulièrement, et ce à rebours de l'image du combattant viril faite de force et de robustesse, tiennent ici une part importante. Loin d'évoluer seul sur le champ de bataille, un régiment d'infanterie doit manœuvrer dans un ensemble toujours mouvant d'unités et d'armes. Certes, à Charleroi, le 47e RI pâtit, entre autres choses, d'un soutien défaillant d'artillerie, scénario qui se renouvelle à Guise. Mais dès les combats pour la reprise du fort de la Pompelle, à la mi-septembre 1914, l'unité montre qu'elle sait tirer profit des possibilités que lui offre l'artillerie et sollicite même une pièce de 75 pour tirer à bout portant sur une position allemande[688]. En décembre 1914, le régiment évolue à proximité d'un impressionnant aréopage de bouches à feu, rappelant ainsi combien sont imbriqués fantassins et artilleurs de tous ordres : « 5 groupes de 75, 1 batterie de 155 long, 1 batterie de 120 long, une section de 155 court, 2 sections de 80 de montagne et 1 canon de 37 »[689]. En mai 1915, le général d'Urbal commandant la Xe armée espère tellement de l'efficacité de l'artillerie qu'il décide, arguant de conditions climatiques défavorables, de reporter de 24 heures l'assaut prévu en Artois pour, précisément, optimiser cette relation avec l'infanterie, et en l'occurrence le 47e RI, qu'il juge essentielle. L'entrée en guerre de ce régiment, et d'une certaine manière de l'armée française dans son ensemble, est en réalité l'apprentissage d'une pratique interarmes[690]. Plus tard, la tactique dite du « feu roulant » ne fera d'ailleurs que confirmer l'importance de cette relation intime entre fantassins et artilleurs. En d'autres termes, et quelle que soit sa valeur intrinsèque, une unité seule sur le champ de bataille ne peut rien. Le succès d'une offensive est avant tout le résultat d'un effort collectif, le régiment d'infanterie n'étant qu'un instrument du gigantesque orchestre qu'est l'armée française de la Première Guerre mondiale.

---

[688] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Investir la culture de guerre du premier conflit mondial ? Le 47e régiment d'infanterie au fort de la Pompelle, 13-17 septembre 1914 », *Bulletins et mémoires de la Société archéologique & historique d'Ille-et-Vilaine*, 2012, p. 261-286.

[689] SHD-DAT : 26 N 636/6, JMO 47e RI, 17 décembre 1914.

[690] Pour de plus amples développement sur l'entrée en guerre comme moment d'apprentissage d'une pratique interarmes on se permettra de renvoyer à à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit*., p. 196-205.

Cette complexité du combat moderne implique que le poilu soit capable, sur le champ de bataille, de se repérer par rapport à trois axes principaux. Le premier est celui de la largeur et concerne les unités qui flanquent les ailes du régiment et lui assurent, à sa gauche et à sa droite, une couverture tout en pourvoyant à la continuité de la ligne de front. En juillet 1918, le sous-lieutenant de réserve Julien Le Guillou, un magasinier de la gare de Tourcoing arrivé à la fin de l'année 1917 au 47e RI, est mortellement blessé en remplissant justement une mission sur la première ligne tenue par le régiment et en liaison avec une unité voisine[691]. Mais à cette fonction que l'on pourrait qualifier d'externe s'en ajoute une autre, interne cette fois-ci, qui consiste à assurer les communications entre les différents éléments de l'unité. C'est ce que montre la citation à l'ordre du corps d'armée décernée le 29 mai 1915 au caporal, et clerc minoré, Camille Touffait :

> « S'est acquitté de son rôle d'agent de liaison au combat avec un dévouement exceptionnel. Tous ses camarades ayant disparu, s'est offert à son chef de bataillon pour le relier avec les compagnies autres que la sienne, et, blessé au pied tandis qu'il remplissait cette mission, a rapporté un dernier renseignement en se trainant sur les genoux. »[692]

Le deuxième axe sur lequel doivent se repérer les poilus est celui de la profondeur et, concrètement, matérialise la progression de l'unité : devant jaillir d'un point *x*, les hommes ont pour objectif de s'emparer d'une position *y*. En amont de la tranchée de première ligne se trouvent les éléments de soutien logistique – munitions, ravitaillement… – sans lesquels un régiment ne peut se mouvoir. C'est donc là une relation essentielle, ce qui permet de comprendre pourquoi le sous-lieutenant de réserve William Cariguel est cité à l'ordre de la division le 20 septembre 1917 pour avoir, quelques semaines plus tôt, « assuré le fonctionnement des liaisons dans des conditions très difficiles et a organisé sous un bombardement extrêmement violent un service de ravitaillement en munitions qui a permis d'exécuter une contre-attaque décisive »[693]. Ajoutons qu'en théorie – la pratique peut varier, notamment en cas de retraite désordonnée – cet axe se prolonge par la chaîne du commandement et les échelons hiérarchiques supérieurs que sont les états-majors de brigade,

[691] Arch. dép. Nord : 1 R 2753.5538.
[692] La formulation de cette citation n'est bien entendu pas sans faire penser à Philippidès, l'antique coureur de la bataille de Marathon. Si nulle archive ne peut, à notre connaissance, attester de ce que Camille Touffait livre effectivement « un dernier renseignement en se trainant sur les genoux », le recours à un tel registre discursif dit en revanche bien l'importance accordée à la fonction d'agent de liaison. Rappelons d'ailleurs que la citation dont il s'agit ici est à l'ordre du corps d'armée. Arch. dép. I&V : 1 R 2114.1689.
[693] Arch. dép. I&V : 1 R 2001.1825.

de division, de corps d'armée et d'armée... D'ailleurs, le 22 octobre 1916, ce même William Cariguel – qui exerce dans le civil la profession de négociant dans la région de Saint-Malo – est distingué pour « la façon parfaite dont il a assuré la liaison entre son chef de bataillon et son chef de corps pendant l'engagement du bataillon le 13 octobre 1916 »[694].

Enfin, il y a les airs qui, dès le baptême du feu reçu en Belgique, sont synonymes de danger potentiel. On a vu en effet comment, spontanément, Louis Leseux apprend à se coucher sous les obus et combien, quelques semaines plus tard, Jean Louet enregistre tout aussi naturellement la distinction entre un obus fusant et un percutant. Mais il y a également l'aviation qui, certes balbutiante lors de l'été 1914, prend une importance croissante au fur et à mesure de la guerre. C'est ainsi une scène digne des souvenirs de Pierre Clostermann que décrit dans ses carnets le sous-lieutenant Fred Aubert de la 7/47e RI :

> « Les avions boches nous survolent continuellement par escadrilles de trente ou quarante. Les nôtres commencent à arriver. À un moment je compte plus de cent avions, tant Boches que Français. En l'air ce ne sont que duels à la mitrailleuse dont nous recevons les balles perdues. »[695]

Vertical, ce troisième axe sur lequel doivent savoir se repérer les poilus leur impose donc de lever la tête pour se prémunir du danger[696].

---

[694] *Ibid*.

[695] AUBERT, Fred, *Avec ma section, 27 mai 1918 – 15 août 1918*, Saint-Brieuc, Editions Cendrillon, sans date, p. 22.

[696] Les fantassins doivent savoir lever la tête mais sans, pour autant, se mettre à découvert. AUBERT, Fred, *Avec ma section…*, *op. cit*., p. 41 écrit le 28 juillet 1918 dans son carnet : « J'essaie de lever la tête, mais je n'insiste pas sous peine de me faire transformer en écumoire ».

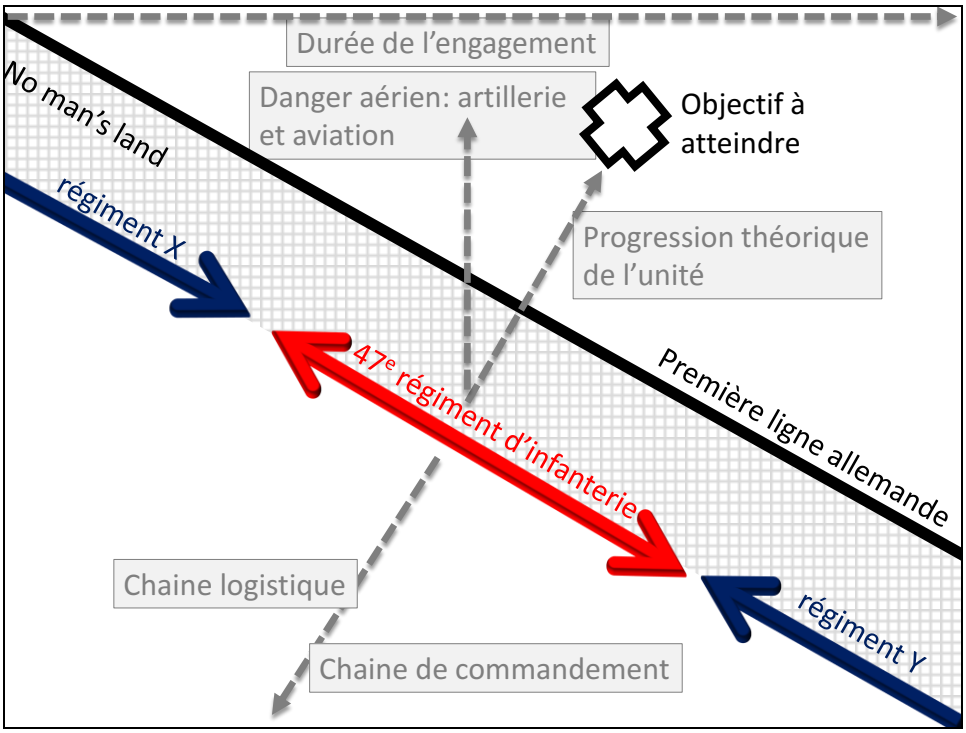

Figure 15 : Les 4 dimensions du combat.

Il est d'autant plus difficile pour un individu de se repérer sur le champ de bataille qu'à ces trois dimensions s'en ajoute une quatrième, le facteur temps. En effet, l'évolution même du combat, qui par ailleurs ne se déroule jamais comme planifié, implique d'importantes variations sur ces trois axes, réalité qui vient grandement complexifier la compréhension du déroulement des opérations.

On comprend dès lors combien sont primordiales les communications entre les différents éléments qui composent le 47e RI sur le champ de bataille (compagnies, bataillons…), mais aussi entre l'unité et les autres corps coopérant à une même opération. Seules ces liaisons permettent à l'unité de se repérer dans ce monde en 4 dimensions. Complexes, celles-ci se conjuguent nécessairement sur un mode interarmes, et parfois même interallié, où se retrouvent, aux côtés de l'infanterie, l'artillerie, la toute jeune aviation mais aussi le génie voire des éléments de cavalerie[697]. Le 29 mai 1918, le III/47e RI est ainsi encadré à gauche par « des cavaliers du 15e Chasseurs, à droite avec des éléments du 1er

[697] HEDIN, Arnaud, *Les Liaisons entre le sol et l'avion durant la Première Guerre mondiale : naissance et évolution*, Mémoire de master sous la direction de GARÇON, Marie-Françoise, Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2016. En ce qui concerne le rôle de la cavalerie en 1918, sans doute y aurait-il matière à une nouvelle enquête venant nuancer les conclusions de BALDIN, Damien, « Les tranchées ont-elles enterré la cavalerie ? Entre disparition et mutation : la cavalerie française durant la première guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°225, 2007-1, p. 7-20.

Cuirassiers et des Anglais appartenant au 4e corps »[698]. Le lendemain, le II/47e RI est mis à disposition d'une division de cavalerie[699]. Nombreuses sont d'ailleurs les citations à l'ordre qui témoignent de l'importance accordée au maintien des communications entre le 47e RI et ces autres éléments de l'armée française avec lesquels l'unité doit interagir. En octobre 1916, *Le Salut* reproduit ainsi celle qui est décernée au sous-lieutenant Victor Gaultier, texte qui en filigrane rappelle combien est cruciale la liaison avec l'amont du régiment : « Par les dispositions prises, a su maintenir constamment les liaisons téléphoniques entre le commandant de la brigade et les troupes d'attaque, et a facilité ainsi dans une très large mesure l'action du commandement ».[700] Vicaire de la paroisse Saint-Mathieu à Quimper, Ignace Le Bihan est versé au 47e RI, en tant que télégraphiste, en janvier 1917. Quelques mois plus tard, il est cité à l'ordre du régiment : « Chargé d'assurer la liaison par TPS dans un secteur violemment attaqué et soumis à des bombardements intenses, a rempli parfaitement sa mission et rendu les plus précieux services, en particulier au cours des actions des 9 septembre, 2 et 6 octobre 1917 »[701].

L'évolution, tout au long du conflit, des doctrines de combat de l'armée française ne fait qu'accentuer cette dépendance organisationnelle envers la liaison interarmes. Qu'il s'agisse en effet de la « doctrine de la Somme » élaborée en 1916 par le général Foch ou de « l'école de Verdun », promue en 1917 par le général Pétain, il s'agit à chaque fois de coordonner l'action de l'artillerie et de l'infanterie, ce qui suppose une communication constante entre fantassins et canonniers[702]. Les combats que mène le 47e RI lors de l'été 1918 – les derniers de la campagne pour l'unité puisque l'Armistice la surprend alors qu'elle s'apprêtait à être engagée dans les Vosges après une période de ré-instruction dans le secteur d'Epinal – disent combien la liaison interarmes, élément essentiel du combat moderne, est une dimension profondément intériorisée alors que les Allemands s'apprêtent à refluer. C'est ainsi que, le 16 juillet 1918, le sous-lieutenant Fred Aubert de la 7/47e RI décrit cette scène dans ses carnets :

---

698 SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 29 mai 1918.
699 SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 30 mai 1918; AUBERT, Fred, *Avec ma section…*, *op. cit*., p. 10.
700 « Citation », *Le Salut*, 35e année, n°82, 10-11 octobre 1916, p. 2.
701 *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 743 ; Arch. Dép. Finistère : 1 R 1306.3462.
702 COCHET, François, « Les évolutions stratégiques et tactiques 1916-1918 », *in* DREVILLON, Hervé et WIEVIORKA, Olivier (dir.), *Histoire militaire de la France* (tome 2), Paris, Perrin / Ministère des Armées, 2018, p. 207-216.

> « Vers huit heures, j'aperçois l'effectif d'un bataillon boche qui s'infiltre dans le bois des Châtaigniers. Je fais immédiatement prévenir notre artillerie qui, toute la matinée, tape dessus à obus incendiaires.
> J'apprendrai par la suite que les Boches ont eu des pertes fantastiques par ce tir (on a depuis retrouvé de véritables grappes de cadavres boches).»[703]

Il est difficile de ne pas songer en lisant ces quelques lignes au capitaine de la Villehuchet commandant la 4e batterie du 50e RAC qui, le 14 septembre 1914, aux abords du fort de la Pompelle et sollicité par l'infanterie, vient placer une pièce de 75 dans une tranchée du 47e RI pour tirer à bout portant sur l'ennemi. La différence est que si cette manifestation d'une liaison interarmes efficace fait l'objet d'un long descriptif dans le JMO en 1914, celle-ci n'est même plus mentionnée 4 ans plus tard, comme si de telles communications étaient rentrées dans les mœurs, dans une sorte de banalité du combat moderne[704]. Si l'entrée en guerre est le moment d'un désapprentissage pour entrer en conformité avec la réalité du conflit en cours, celui-ci implique pour les hommes l'acquisition d'une véritable culture du champ de bataille. Savoir se repérer dans les lignes ou distinguer un percutant d'un fusant sont des éléments essentiels pour comprendre cet environnement en 4 dimensions qu'est le théâtre des opérations. La manière dont combat le 47e RI pendant la Première Guerre mondiale est donc tout sauf linéaire, ce qui suppose de fait l'acquisition de savoir-faire.

Le régiment comme facteur d'innovation ?

L'analyse en termes de courbe d'apprentissage doit toutefois s'exercer à un triple niveau. En effet, le régiment est tout d'abord la somme des individus qui portent son uniforme. Or, on l'a vu plus haut, tous témoignent de pratiques qui évoluent tout au long de la campagne. Mais l'unité est aussi un tout dont la manière de combattre n'est pas la même suivant qu'on l'envisage à l'été 1914 ou, par exemple, à l'automne 1917. Enfin, le 47e RI est une infime partie d'un gigantesque ensemble pyramidal, l'armée française de la Première Guerre mondiale. A ces trois dimensions répondent, fondamentalement, les trois cheminements mis en évidence par les théories de l'innovation. Dès lors, se pose la question de la place de l'entité régimentaire dans ces processus d'apprentissage. La circulation du

[703] AUBERT, Fred, *Avec ma section…*, *op. cit*., p. 25-26.
[704] SHD-DAT : 26 N 636/6 et 9, JMO 47e RI, 14 septembre 1914 et 16 juillet 1918.

progrès prend en effet trois grands chemins qui peuvent s'assimiler à des trajectoires ascendantes, descendantes ou horizontales[705].

Apprentissage ascendants

Quiconque se plonge dans *Les Armées françaises dans la Grande Guerre* (AFGG), gigantesque retour d'expérience rédigé par l'état-major et publié en 107 volumes de 1922 à 1939, est frappé par le peu de visibilité de l'échelon régimentaire dans cette somme monumentale. Comme développé dans le premier chapitre de cette enquête, la raison en est simple : lorsque le conflit est appréhendé par le haut, autrement dit du GQG, alors cette entité est tout simplement invisible. Or les termes de la commande du Ministère de la guerre au Service historique de l'état-major de l'armée sont limpides. Il s'agissait en effet de « donner au public, le plus rapidement possible, par un travail scientifiquement conçu et exécuté, une relation exposant : 1° dans ses grandes conceptions, la conduite de la guerre par le haut commandement français ; 2° dans ses grandes lignes, le développement des opérations »[706]. Dès lors se pose la question de savoir si une unité telle que le 47e RI est en mesure d'influer sur le sommet de la pyramide pour faire évoluer les pratiques, ce qui témoignerait d'une circulation ascendante de l'information. En d'autres termes, dans quelle mesure l'échelon régimentaire permet-il de faire évoluer les pratiques de l'armée française dans son ensemble, en faisant valider par le commandement des pratiques ayant été expérimentées sur le terrain ?

Répondre à une telle interrogation n'est pas chose facile. Certes, nous n'avons pas connaissance d'une seule information remontée par le 47e RI, d'une seule suggestion ou remarque formulée, qui ait changé la manière dont l'armée française dans son ensemble combat. Il est d'ailleurs probable que jamais ce régiment n'ait été en mesure de produire pendant ce conflit une telle suggestion ou analyse. Pour autant, il serait hasardeux d'en conclure qu'une unité comme le 47e RI n'est pas en mesure de faire remonter certains retours

[705] Nous reprenons ici les grilles d'analyses employées par FOX, Aimée, *Learning to Fight…*, *op. cit.* Ajoutons pour notre propos que cette étude qui porte sur le processus d'apprentissage au sein des armées britanniques de la Grande Guerre file également l'analogie avec le monde du travail puisqu'elle puise pour une large part dans les acquis du management et de la gestion des ressources humaines.

[706] Ministère de la guerre, état-major de l'armée, service historique, *Les Armées françaises dans la Grande Guerre*, Tome Premier, Premier volume, Paris, Imprimerie nationale, 1922, p. IV. Dans leur introduction, les rédacteurs expliquent ensuite : « L'immensité du front, l'énormité des effectifs, la masse considérable des documents, sommairement classés, que l'on devait exploiter, la nécessité de mener rapidement l'œuvre à bien, ne permettaient pas d'entrer dans les détails. C'est pourquoi l'on s'est décidé à ne pas descendre en principe, dans l'exposé des faits, au-dessous de l'échelon corps d'armée. »

d'expérience. Les archives en conservent d'ailleurs la trace par l'intermédiaire de nombreux comptes rendus, théoriquement produits quotidiennement et conservés au sein des archives de la 20e DI ou du 10e CA[707]. Il existe également de nombreux rapports, censément rédigés après chaque engagement de l'unité et disséminés à travers les archives du 3e bureau, celui en charge des opérations, du 10e corps. S'ils sont une source volontiers trompeuse, donnant l'impression d'un parfait ordonnancement du combat et où tout semble prévu à l'avance, même en cas d'attaque ennemie, les JMO répondent également à cette fonction : coucher sur le papier le déroulement des marches et opérations pour que les états-majors compétents puissent en tirer les conclusions qui s'imposent. Ces véritables « monuments de papier »[708] dévoilent une autre facette de la Grande Guerre, celle d'un conflit qui se conduit aussi plume à la main et qui met aux prises des armées qui sont également d'immenses machines bureaucratiques. Si l'on regarde l'institution militaire dans son ensemble, il est donc indéniable que l'information circule, ouvrant la porte à des apprentissages ascendants où l'innovation est produite à la base, sur le champ de bataille, pour finalement être validée par les échelons supérieurs que sont le corps d'armée, l'armée, le groupe d'armée et, en dernier ressort, le GQG. Mais, du point de vue régimentaire, l'impression est sans doute toute autre car la prise en compte de ces retours d'expérience paraît au mieux aléatoire. Il est vrai que ce sont, quotidiennement, des dizaines de rapports qui arrivent sur les bureaux de l'état-major d'un corps d'armée. En d'autres termes, les personnels doivent savoir trier le bon grain de l'ivraie parmi un flux aussi massif que constant d'informations, ce qui n'est bien entendu pas chose aisée. Et encore faut-il bien avoir en tête que l'échelon régimentaire est, du point de vue de l'armée française de la Grande Guerre dans son ensemble, un niveau médian. Les rapports que produit le 47e RI ne sont jamais que des synthèses élaborées à partir de constats qui,

[707] SHD-DAT : 26 N 396, compte rendus journaliers de renseignements de la DI et des brigades, 1915-1917 et 22 N 624 et 625, bulletins et compte rendus de renseignement, 1916-1918. Si la documentation a été très largement perdue pour les années 1914 et 1918, il n'est pas certain que ces compte rendus aient toujours été rédigés conformément aux instructions lors de l'été 1914 et du printemps 1918. En effet, la guerre de mouvement semble nettement moins propice à l'établissement d'une telle documentation.

[708] Nous empruntons cette expression à AUFRAY, Sandrine, LAGARDE, Benoit et ROUCAUD, Michel, « Les journaux des marches et opérations des unités de l'armée de terre », in NIVET, Philippe, COUTANT-DAYDE, Coraline et STOLL, Mathieu (dir. avec la participation de AUZEL, Jean-Baptiste, CHABLAT-BEYLOT, Agnès, CHAVE, Isabelle et ELDIN, Grégoire), *Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 153. La dimension mémorielle de cette expression nous semble d'autant plus juste que les JMO ont une évidente fonction justificatrice pour les officiers d'un corps. En cela, il s'agit bien de réécrire la bataille. Pour de plus amples développements se reporter à BOLTANSKI, Ariane, LAGADEC, Yann et MERCIER, Franck (dir.), *La Bataille. Du fait d'armes au combat idéologique (XIe-XIXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

opérés en première ligne, au plus près du feu, transitent par la compagnie et le bataillon. C'est donc dire si, lorsqu'envisagée du petit poste, la circulation de l'information doit paraître très illusoire.

Mais cette représentation, qui se comprend aisément, n'est pas complètement conforme à la réalité. Un bon exemple nous en est fourni par le « coup de main hardiment et adroitement exécuté par 8 volontaires du 47e [RI] » dans la nuit du 22 au 23 mars 1916[709]. Minuscule à l'échelle de la Première Guerre mondiale, cette opération semble tellement négligeable qu'elle n'est évoquée qu'en quelques mots par le rédacteur du JMO du 47e RI : « Au cours de la nuit, une de nos patrouilles commandée par le sous-lieutenant Adam enlève un petit poste en face de L[1] et ramène deux prisonniers »[710]. Aussi est-il impossible à partir de cette seule archive d'identifier les hommes ayant participé à cette affaire, à l'exception donc du sous-lieutenant Pierre Adam, un fils d'officier de carrière ayant contracté le 28 février 1914, à Rennes, un engagement volontaire pour servir 4 ans au 118e RI et affecté au 47e RI, en provenance du 25e, le 27 juillet 1915[711]. Tout se passe comme si l'identité de ces poilus était sans importance, ce qui semble pour partie renvoyer à une sorte de statut d'ouvrier non spécialisé, et donc sans compétence propre qui rendrait impérative une identification. Pourtant, au hasard des pages du *Salut*, un bihebdomadaire publié à Saint-Malo, il a été possible de retrouver la trace du sergent-fourrier de la 4/47e RI Henri Vital qui est cité pour sa conduite lors de ce coup de main :

> « Sous-officier d'un courage à toute épreuve, volontaire pour toutes les missions périlleuses. Dans la nuit du 22 au 23 mars 1916 faisant partie d'une patrouille chargée de reconnaître un petit poste allemand, s'est précipité avec ses hommes sur les sentinelles qui ont été enlevées sans coup férir. »[712]

---

[709] SHD-DAT : 22 N 627, interrogatoires de prisonniers, interrogatoires de Johan Weitz et de Paul Hoflich du 118e régiment d'infanterie de réserve (12e Cie) faits prisonniers le 24 mars, au layon de Binarville. On remarquera que la date indiquée par ce rapport n'est pas la bonne puisque c'est dans la nuit du 22 au 23 mars qu'a lieu l'opération.

[710] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 23 mars 1916. L[1] est la dénomination de l'une des tranchées tenues par le 47e RI.

[711] Arch. dép. I&V : 1 R 2159.7 ; *Livre d'or du Lycée de Rennes*, Rennes, Oberthür, 1922, p. 236-237.

[712] « A l'ordre de l'Armée », *Le Salut*, 35e année, n°38, 9-10 mai 1916, p. 2. Cet article dresse un portrait sommaire de ce sous-officier : « M. Henri Vital, qui est âgé de 28 ans et est parti comme soldat au début de la guerre, est aujourd'hui adjudant, décoré de la croix de guerre avec palme à la suite d'une première citation, et proposé pour la médaille militaire, est originaire de Saint-Servan. Parti à l'âge de 16 ans pour le Canada, il était, lors de la mobilisation générale, maître-répétiteur à l'Ecole normale de Montréal, en même temps qu'il étudiait la théologie et se préparait à la prêtrise ». Ces informations sont confirmées par Arch. dép. I&V : 1 R 2033.794. Nommé adjudant le 3 mai 1916,

Quelques jours plus tôt, ce même journal fait état d'une autre citation décernée à un certain Doë. S'il n'a malheureusement pas été possible d'identifier cet individu, cette distinction se rapporte bien à ce fait d'armes :

> « Volontaire en toutes circonstances pour les missions périlleuses, faisant constamment preuve d'un courage calme et joyeux, est allé avec ses camarades, dans la nuit du 22 au 23 mars 1916, reconnaître un petit poste ennemi ; l'ayant trouvé occupé, s'y est précipité avec la plus grande bravoure : ils ont enlevé sans coup férir deux sentinelles allemandes. »[713]

On remarquera combien la description opérée par cette citation à l'ordre éclaire celle du rédacteur du JMO, tout en confirmant l'information sensible qu'est le nombre de captifs. En effet, aussi anecdotique soit-il – il existe chaque jour des dizaines d'opérations similaires sur le seul front ouest – ce fait d'arme aboutit à la rédaction par le 2e bureau de l'état-major du 10e corps d'un rapport de 5 pages. Précisons d'ailleurs que celui-ci est daté du 27 mars 1916, soit 5 jours après le coup de main, ce qui permet de mesurer la vitesse avec laquelle l'information remonte les échelons de la hiérarchie. D'ailleurs, tout porte à croire que celle-ci est proportionnelle à l'importance de l'information transmise[714]. Le chef du 2e bureau de l'état-major du 10e corps qui signe ce document entend décrire précisément, à partir des renseignements fournis par les deux captifs, la portion de front tenue par le 118e régiment d'infanterie de réserve (IR) et l'organisation de ce secteur. Tout est passé en revue, de l'identité du chef de corps au service de veille en première ligne en passant par les emplacements alloués à chaque compagnie et la rotation des bataillons. A ce propos, le rapport expose :

> « Il y a toujours un bataillon en ligne, un bataillon en réserve et un bataillon au repos.
> Le tour de service pour un bataillon, dans un mois, se décompose de la façon suivante :

Henri Vital est grièvement blessé à l'avant-bras par un éclat d'obus lors de la bataille de la Somme. Classé service auxiliaire, il est versé au 19e régiment du train en juin 1918. Chose étonnante, alors que sa fiche matricule le mentionne dans un premier temps comme « instituteur », mention rayée ensuite au profit de celle de « prêtre catholique », Henri Vital ne figure pas dans *La Preuve du sang* alors que l'on connaît la tendance de cet ouvrage à pratiquer une certaine forme d'inflation pour mieux souligner la contribution de l'Eglise à l'effort de guerre.

[713] « Médaille militaire », *Le Salut*, 35e année, n°33, 22-23 avril 1916, p. 1.

[714] STEG, Jean-Michel, *La Fayette nous voici ! Les Marines américains à l'assaut du bois de Belleau, 6 juin 1918*, Paris, Fayard, 2018, p. 47 souligne combien les renseignements s'édulcorent au fur et à mesure qu'ils s'éloignent des tranchées de première ligne pour monter vers les états-majors, et en viennent à ne plus refléter la réalité du terrain. A n'en pas douter, la pertinence de cette remarque ne se limite pas au seul corps expéditionnaire américain et vaut aussi pour l'armée française de la Grande Guerre.

10 jours au repos)
5 jours en ligne (un mois.
10 jours en réserve)
5 jours en ligne (

La dernière relève a été faite le 21 mars entre 4 h. et 4 h. 30 du matin, par le 3e bataillon remplaçant le 2°. Le 26 au matin, le 3° bataillon a dû être relevé par le 1er. »[715]

Il n'est pas impossible de déduire de ces quelques lignes que l'officier traitant du 2e bureau de l'état-major du 10e CA cherche à anticiper les prochains mouvements de l'ennemi, et en particulier la relève du I/118e IR. À la suite de l'interrogatoire de deux prisonniers capturés par le 47e RI, l'artillerie recevrait donc, via l'état-major du 10e corps, des ordres visant à frapper au moment opportun l'adversaire. C'est en tout cas ce que suggèrent les JMO du 47e RI et du 10e CA qui, tous deux, font état d'une forte concentration de feu dans la période allant du 30 mars au 2 avril 1916[716].

Mais il est un autre point de ce rapport qui certifie le cheminement du retour d'expérience en vue d'une amélioration des pratiques. En effet, ce document comprend une section intitulée « effet de notre feu » et affirme sans détour : « nous tirons en général un peu trop long »[717]. On voit donc comment des renseignements collectés à la suite d'une opération menée par un régiment d'infanterie d'active peut conduire après traitement par le 2e bureau de l'état-major de corps d'armée à faire progresser l'artillerie. Il est toutefois difficile, à partir de la documentation disponible, d'assurer une traçabilité de l'écho suscité par ce coup de main et de voir jusqu'où remontent les informations en découlant. Les renseignements collectés lors de l'interrogatoire des deux prisonniers allemands atteignent, on l'a vu, au moins le corps d'armée. D'ailleurs, on sait que le JMO du 10e CA évoque l'opération :

« Vers 1 heure une patrouille de 8 hommes du 47e d'infanterie commandée par un officier (sous-lieutenant Adam) a fait 2 prisonniers à la naissance du ravin [de la] Houyette. Cette patrouille a exécuté ce coup de main sans pertes sur un petit poste où se trouvaient les 2 prisonniers du 118e régiment de réserve. »[718]

[715] SHD-DAT : 22 N 627, interrogatoires de prisonniers, interrogatoires de Johan Weitz et de Paul Hoflich du 118e régiment d'infanterie de réserve (12e Cie) faits prisonniers le 24 mars, au layon de Binarville.
[716] SHD-DAT : 26 N 133/2, JMO 10e CA et 26 N 636/7, JMO 47e RI, 30 mars – 2 avril 1916.
[717] SHD-DAT : 22 N 627, interrogatoires de prisonniers, interrogatoires de Johan Weitz et de Paul Hoflich du 118e régiment d'infanterie de réserve (12e Cie) faits prisonniers le 24 mars, au layon de Binarville.
[718] SHD-DAT : 26 N 133/2, JMO 10e CA, 23 mars 1916.

Mais il est également possible que les renseignements collectés soient transmis à l'échelon supérieur, celui de l'armée. En effet, les archives établissent avec certitude que le sous-lieutenant Pierre Adam et le sergent-fourrier Henri Vidal sont cités à l'ordre de la IIIe armée[719]. On voit donc que l'information circule, dans une recherche évidente d'innovation et d'amélioration des pratiques combattantes. Pour autant, il est indéniable que le régiment demeure un échelon subalterne dans ce processus et que c'est au sein de l'état-major du corps d'armée, et peut-être même de l'armée, que sont traités ces éléments susceptibles d'être à la source d'une courbe ascendante d'apprentissage. Un élément frappe néanmoins tout particulièrement dans ce schéma. C'est en effet de la bouche de prisonniers allemands que le 10e corps prend conscience que son artillerie tire trop court, comme si à la guerre on n'apprenait au final que de ses ennemis[720].

Du ruissellement

A l'instar de toutes les unités de la 20e DI, le 47e RI débute l'année 1917 par un séjour d'un mois au camp d'instruction de Crèvecœur-le-Grand, dans l'Oise[721]. Encore peu étudié par l'historiographie, ce type d'institution est pourtant un lieu essentiel du processus d'apprentissage de l'armée française : c'est en effet là que la troupe y reçoit les enseignements destinés à la préparer dans le cadre d'engagements futurs :

> « Du 2 janvier 8 février, la 20e Division est au repos dans la région du camp de Crèvecœur. Les manœuvres qui y sont faites pendant cette période ont pour but, autant que l'entraînement de la troupe, l'instruction des cadres en vue d'une action offensive et leur préparation à une reprise éventuelle de la guerre de mouvements. Le thème général de ces exercices est la poursuite d'un ennemi délogé de ses premières lignes de tranchées, poursuite menée soit par l'unité qui a enlevé la première position, soit par une unité réservée qui dépasse les troupes de première ligne dès qu'elles ont atteint leur objectif. »[722]

[719] *Livre d'or du Lycée de Rennes*, Rennes, Oberthür, 1922, p. 236-237 ; « A l'ordre de l'Armée », *Le Salut*, 35e année, n°38, 9-10 mai 1916, p. 2.
[720] C'est du reste ce que rappelle MANGIN, Charles (général), *Comment finit la guerre ?*, Paris, Plon, 1920, p. 175 : « Au début des opérations, les troupes françaises révélèrent les lacunes de leur instruction, qu'elles durent compléter au combat ; l'ennemi est un bon professeur mais ses leçons coûtent cher ».
[721] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 13 janvier – 10 février 1917.
[722] SHD-DAT : 26 N 689/18, JMO 136e RI, 2 janvier – 8 février 1917.

Si les modalités concrètes de cette période d'instruction ne nous sont pas connues[723], les intitulés rapportés par le JMO de la 39e brigade ne laissent en revanche que peu de doutes quant à la logique pyramidale qui la gouverne : « instruction de section et compagnie », « manœuvre et instruction du bataillon », « manœuvre de division », « exercice de brigade », « exercices des cadres de division », « exercices de détail », « manœuvre de brigade », « manœuvre de régiment »…[724] Suivant une sorte de pédagogie de l'entonnoir, l'instruction vise à l'évidence à améliorer les capacités combattantes de la 20e division à tous les étages de cette pyramide. L'impression d'horizontalité qui pourrait émaner d'un tel programme ne doit en effet pas induire en erreur. Assurément chargé, l'agenda est strictement calé. Si les enseignements sont panachés, ils n'en sont pas moins clairement structurés, comme en écho à la verticalité inhérente à l'organisation militaire : « ces manœuvres sont des manœuvres de Division (13, 19, 26 janvier, 5 février), de Brigade (6, 18, 29 janvier, 2 février) ou de Régiment »[725]. Les objectifs sont de surcroît différenciés puisque « dans les manœuvres de Brigade et de Régiment, sont particulièrement étudiés la marche d'approche, l'utilisation du terrain pendant cette marche et le passage des formations d'approche aux formations de combat »[726]. L'effet de cascade est clairement assumé puisque cette période d'instruction au camp de Crèvecœur cible, comme énoncé plus haut, spécifiquement les cadres, charge à eux de dupliquer ensuite l'enseignement à leurs subordonnés[727]. Sans doute faut-il d'ailleurs voir dans cette stratégie de dissémination de l'innovation la poursuite de pratiques assez anciennes. Le règlement d'infanterie du 31 août 1905 précise en effet que si « la préparation à la guerre est l'objet unique de l'instruction des troupes », les officiers subalternes conservent « l'initiative du choix des moyens » de cette dernière[728]. Ici, la liberté pédagogique est indissociable d'une verticalité inhérente au rapport entre le maître et l'élève. Ajoutons enfin que « l'instruction spéciale des cadres et de la troupe » sort de ce cadre général, et par la même occasion de l'échelon régimentaire, puisqu'elle est complétée « dans les cours Divisionnaires et surtout dans les centres d'instruction d'armées de Sains en Amiénois et de

[723] SHD-DAT : 26 N 600/3, JMO 25e RI, 6-8 janvier 1917 suggère que la période est également consacrée à un certain nombre de « travaux de propreté » et que les hommes sont douchés et vaccinés pendant ces quelques jours. Tout porte à croire qu'il en est de même au 47e RI même si le JMO de l'unité ne le précise pas.
[724] SHD-DAT : 26 N 507/3, JMO 39e brigade, 9 janvier – 5 février 1917.
[725] SHD-DAT : 26 N 689/18, JMO 136e RI, 2 janvier – 8 février 1917.
[726] *Ibid*.
[727] *Ibid*.
[728] *L'infanterie en un volume. Manuel d'instruction militaire à l'usage des élèves-caporaux, sous-officiers, élèves-officiers de réserve candidats aux écoles de Saint-Maixent ou de Saint-Cyr*, Paris, Librairie Chapelot, 1914, p. 132.

Mouy », répartition des enseignements qui traduit une conception très verticale de la dissémination de l'innovation[729].

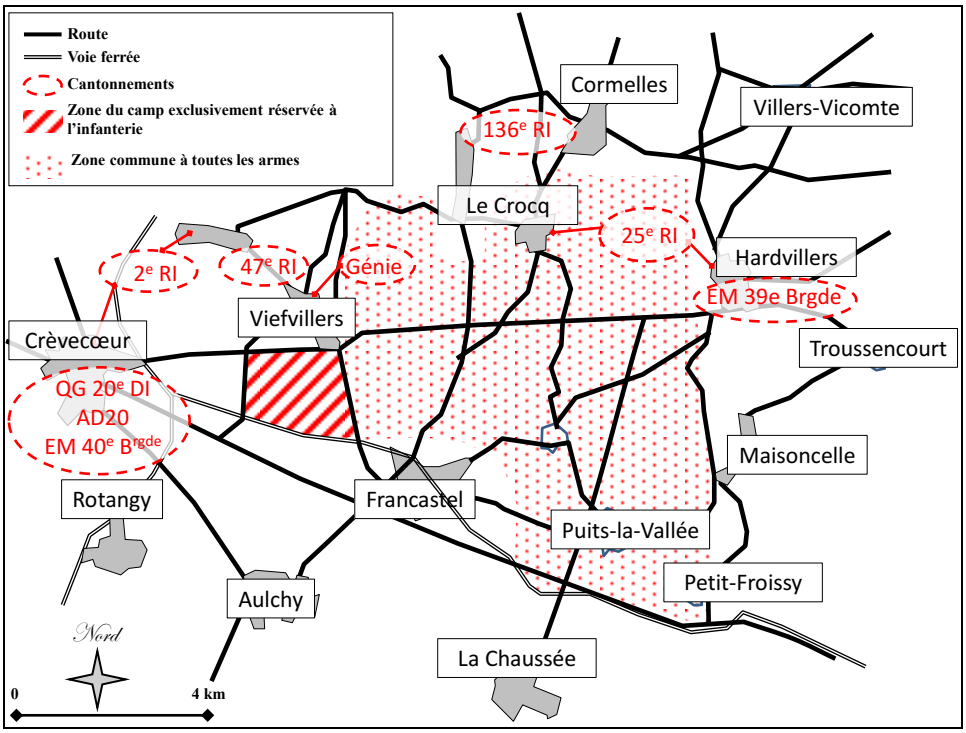

Figure 16: Cantonnements de la 20e DI à l'occasion de son passage au camp de Crèvecœur, en janvier 1917. Sources : SHD-DAT : 26 N 301/4, JMO 20e DI, 7 janvier 1917 et 26 N 1270/4, JMO I/3e Génie, 7 août 1916.

La répartition des cantonnements occupés par les unités de la 20e DI à l'occasion de cette période d'instruction est par ailleurs particulièrement évocatrice. Si l'état-major de la division et celui de la 40e brigade sont à Crèvecœur-le-Grand, celui de la 39e est à Hardvillers tandis que, pour l'infanterie, tous les éléments subalternes, dont le 47e RI, sont disposés sur un vaste espace de manœuvres situé entre ces deux localités. Mais il n'en est pas automatiquement de même en ce qui concerne les armes dites « savantes » : si le génie occupe des positions autour de Viefvillers, l'artillerie, qu'elle soit de campagne ou de tranchées, cantonne pour sa part en dehors de cet espace, dans un secteur compris entre Hétomesnil et Conteville, c'est-à-dire à l'ouest de Crèvecœur-le-Grand[730]. Tout suggère en fait dans cette géographie la verticalité de la relation du sachant à l'apprenant, du décideur à l'exécutant, rapport qui dans l'organisation des cantonnements s'incarne dans une dialectique inversée de la périphérie et du centre. Il est à cet égard instructif de constater que les éléments du 13e

[729] SHD-DAT : 26 N 689/18, JMO 136e RI, 2 janvier – 8 février 1917.
[730] SHD-DAT : 26 N 301/4, JMO 20e DI, 7 janvier 1917.

régiment de hussards sont situés très au nord de ce dispositif, occupant des cantonnements autour de Fontaine-Bonneleau, comme si ces emplacements devaient suggérer l'inutilité de la cavalerie en cette période de guerre de positions[731]. Autre élément marquant, les « thèmes » des exercices sont définis par les chefs de corps et les cours de théorie délivrés par les commandants de compagnie[732]. Autrement dit, si l'armée, en tant qu'institution, est assurément partie prenante de la courbe d'apprentissage de la troupe, l'innovation est conçue comme ruisselant du sommet de la pyramide hiérarchique vers la base, reléguant *de facto* l'échelon régimentaire dans une position passive, de récepteur de l'information.

C'est à peu près la même logique que l'on retrouve à l'automne 1918, quand le rédacteur du JMO du 47e RI indique que « le colonel Bühler, désigné pour assister à des exercices de Chars d'Assaut, part pour le camp de Mailly »[733]. Les archives ne nous permettent malheureusement pas d'en savoir plus sur ces manœuvres mais la transversalité interarmes de la démarche est évidente. Toutefois, l'horizontalité inhérente à une telle « invitation » n'est pas sans participer de logiques très verticales. C'est bien en tant que chef de corps que le colonel Bühler est convié à assister à ces exercices, charge probablement à lui de diffuser à ses subordonnés un certain nombre d'enseignements résultant de ces manœuvres. Enfin, l'euphémisme du terme « invitation » ne doit pas tromper : c'est bien un ordre provenant d'un niveau hiérarchique supérieur qui, par la présente, est adressé au commandant du 47e RI.

Cette verticalité n'est pas sans influer sur le développement d'une culture professionnelle par les combattants. Lorsque le 47e RI reçoit le 31 juillet 1915 l'ordre de quitter ses cantonnements après quelques jours passés dans les environs d'Amiens, le rédacteur du JMO note que cela est « pour une destination inconnue »[734]. Là n'est pas un événement unique puisque de telles situations peuvent être observées durant tout le conflit : ainsi par exemple quand l'unité quitte en juin 1917 le Mont Cornillet pour Verdun[735]. Or, il est évident que cette ignorance joue sur la motivation des fantassins, la compréhension des données du moment étant ici un point essentiel. Revenant dans son carnet sur l'offensive menée en Champagne le 25 septembre 1915, Emile Le Guen livre un jugement qui en dit long

[731] *Ibid*.
[732] SHD-DAT : 26 N 600/3, JMO 25e RI, 10 et 14 janvier 1917. Tout porte à croire qu'il en est de même au 47e RI même si le JMO de l'unité ne le précise pas.
[733] SHD-DAT : 26 N 636/10, JMO 47e RI, 8 octobre 1918. Le colonel Bühler est de retour le 13 octobre 1918.
[734] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 31 juillet 1915.
[735] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 14 juin 1915.

sur la faculté de la troupe à apprendre et surtout, pour ce qui nous intéresse ici, à comprendre le combat moderne :

> « L'élan fut merveilleux. Nos hommes poussèrent jusqu'aux troisièmes lignes boches ramenant 9 prisonniers. Mais hélas ! Je ne sais s'il y eut faute de tactique (car je ne suis pas assez compétent en matière militaire pour en faire critique) ou si les renforts arrivèrent trop tard. Nos poilus durent rétrograder et revenir à leurs tranchées de départ laissant de nombreux blessés et morts sur la plaine. »[736]

Comment ne pas rapprocher ces quelques lignes de celles, certes publiées un demi-siècle plus tard, que Louis Guiral écrit à propos de cette même offensive du 25 septembre 1915 en Champagne ?

> « De ce bouleversement, de ces travaux, les hommes du secteur n'avaient pas compris le sens, tout d'abord ; les ordres, éparpillés à tous les échelons du commandement, ne parviennent jusqu'à eux que par bribes. Et chacun ne voyait que l'abri, le coin de tranchée ou de boyau à creuser, le bout de piste ou de future compagnie qu'aplanissait sa compagnie. Rien de tout cela ne se rattachait pour eux à un plan d'ensemble, trop vaste et débordant trop leur étroit horizon de craie mise à l'air et de sapins poudrés à blanc ; rien qui rappelât les souvenirs des attaques auxquelles, précédemment, ils avaient pris part sur d'autres points du front. »[737]

Ce qui est en réalité en jeu ici est la nature même du « métier militaire », travail scindé en une succession de tâches parcellisée qui rendent illisible l'activité. En d'autres termes, ce dont souffrent les fantassins du 47e RI, c'est du « travail en miettes » décrit jadis par G. Friedman, autrement dit d'un combat tellement parcellisé et spécialisé par le « milieu technique » qu'il en devient incompréhensible[738]. Rares sont en effet, d'après les données collectées grâce aux fiches matricules, les individus habitués à la structuration du travail tel qu'il est pratiqué au sein du 47e RI, et plus globalement de l'armée française de 1914-1918. Né à Bruz, en Ille-et-Vilaine, Yves Morin est répertorié sur son acte de naissance comme étant fils de mineur, son père étant probablement employé aux voisines mines de plomb

[736] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Livre de route appartenant à M. Emile Le Guen, Musicien-brancardier au 47e régiment d'infanterie, SP 75.
[737] GUIRAL, Louis, *Je les grignote… Champagne 1914-1915*, Paris, Hachette, 1965, p. 125.
[738] FRIEDMANN, Georges, *Le Travail en miettes. Spécialisation et loisirs*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2012.

argentifère de Pont-Péan[739]. Mais en 1914, les puits sont à l'arrêt et c'est en tant que mécanicien ajusteur que ce soldat de 2e classe se présente lors de son passage devant le Conseil de révision[740]. Sur les 2700 individus recensés dans base de données, seuls 3 déclarent exercer la profession de « mineur » et un, Jean Carbonnel, est probablement un survivant de la catastrophe de Courrières[741]. Deux seulement déclarent lors de leur passage devant le Conseil de révision exercer le métier « d'ouvrier d'usine ». Tous deux originaires des Côtes-du-Nord, François Le Calvez et Trémeur Le Mapihan résident d'ailleurs avant leur mobilisation à Saint-Denis, ville dont le développement industriel est tel qu'elle est parfois érigée à la fin du XIXe siècle en « Manchester français »[742]. Tous deux originaires du Pas-de-Calais, Abel Corbeau et Georges Bequart affirment lors de leur passage devant le Conseil de révision être « ouvrier industriel » et « ouvrier métallurgiste »[743]. Mais il s'agit là de situations exceptionnelles, les rangs de l'unité comportant pour l'essentiel des « cultivateurs » (943 cas répertoriés dans la base des morts pour la France du 47e RI au titre de la Première Guerre mondiale) et des « laboureurs » (266 cas)[744]. Or, ces chiffres doivent être rapportés à la superficie moyenne des exploitations agricoles d'alors, qui se situe pour la Bretagne d'alors très largement sous le seuil des 10 hectares[745]. A l'échelle de la péninsule armoricaine, les

[739] Sur ces dernières on pourra se rapporter à BROUARD, Noël, DUTERNE, Servane et LOZAC'H, Alain, *Grandeurs et décadence des mines de plomb et d'argent en Bretagne*, Rennes, Editions Goater, 2017.

[740] Arch. dép. I&V : 10 NUM 35047 500 et 1 R 2156.2191 ; BROUARD, Noël, DUTERNE, Servane et LOZAC'H, Alain, *Grandeurs et décadence des mines de plomb et d'argent en Bretagne*, Rennes, Editions Goater, 2017, p. 70 notamment en ce qui concerne la parcellisation des tâches.

[741] Arch. dép. PdC. : 1 R 8228.709.

[742] Arch. dép. CdA : 1 R 1807.1918 et 1 R 1999.416. PERRONO, Thomas, « Les Bretons de Saint-Denis : acteurs du front populaire contre Jacques Doriot en 1937 », *in* LE GALL, Erwan et PRIGENT, François, *C'était 1936, Le Front populaire vu de Bretagne*, Rennes, Editions Goater, 2016, p. 289. Pour de plus amples développements se reporter également à PERRONO, Thomas, « Les Bretons de Paris face au concept de diaspora », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°6, été 2015, en ligne et MOCH, Leslie Page, *The Pariahs of Yesterday. Breton Migrants in Paris*, Durham, Duke University Press, 2012.

[743] Arch. dép. PdC : 1 R 7166.319 et 1 R 8327.12.

[744] Ces statistiques viennent nuancer l'impression émanant du courrier d'un sergent du 359e RI saisi par le contrôle postal et cité par MARIOT, Nicolas, *Tous unis dans la tranchée ? ..., op. cit.*, p. 156 : « Ce matin je m'informais auprès des hommes de ma demi-section de leur profession. C'est bien comme au 47e, tous cultivateurs ou ouvriers. Tu peux être sûr que s'il y a quelque riche, il est à l'arrière, et s'il n'a pu s'esquiver du front, il est caché dans les services de l'arrière-front, ce qui vaut l'arrière, puisqu'il y a peu de danger et qu'il ne passe pas pour embusqué. Mais que de haines ces gens-là amassent contre eux pour l'après-guerre. »

[745] DAUCE, Pierre et LEON, Yves, *L'évolution des structures de production agricole en Bretagne de 1850 à nos jours*, Rennes, Institut national de la recherche agronomique, document de travail, octobre 1978, p. 12 précisent : « En Bretagne, à la fin du XIXe siècle (1882), 45% des exploitations ont une superficie comprise entre 1 et 5 ha et 26% entre 5 et 10 ha. Une exploitation sur 6 occupe de 10 à 20 ha, un sur 10 de 20 à 50 ha et une sur 100 plus de 50 ha ». Les auteurs ajoutent que « les petites exploitations occupent une part relativement constante jusqu'en 1929 ». GESLIN, Claude et

1 600 hectares du comte de La Riboisière avec sa laiterie et ses fermes-types installées aux alentours de Louvigné-du-Désert, près de Fougères, constituent une notable exception[746]. D'ailleurs, il est intéressant de remarquer que parmi les 2 688 morts pour la France du 47e RI que l'on recense au titre de la Grande Guerre, aucun ne naît ni n'est domicilié dans cette commune. Autrement dit, c'est bien une agriculture de subsistance, familiale et exercée en autarcie, bref à mille lieues de la parcellisation des tâches inhérente au « métier militaire » en Grande Guerre, qui constitue l'univers mental de l'essentiel des poilus qui portent l'uniforme de cette unité entre 1914 et 1918.

Apprentissages horizontaux

Ce primat du « milieu naturel »[747] dans la culture professionnelle civile des combattants du 47e RI n'est cependant pas sans autoriser un certain nombre de transferts d'innovations entre échelons hiérarchiques de même niveau. Le 4 juin 1915, le régiment « reçoit l'ordre de se tenir prêt à partir pour occuper le secteur à gauche du secteur de la 39e [brigade] (face au Labyrinthe de Neuville Saint-Vaast et dans le Labyrinthe même) ». Anodin, cette directive se double toutefois d'une procédure jusqu'alors inédite : « Le Colonel, les Chefs de bataillons et les commandants de compagnies vont reconnaître le secteur et ne rentre[nt] qu'à 18 heures »[748]. Aucune archive ne nous permet de savoir comment naît l'initiative de cette reconnaissance. Celle-ci n'est d'ailleurs mentionnée dans aucun JMO d'échelon supérieur, qu'il s'agisse de la 39e brigade ou de la 20e division, sans même parler du 10e corps[749]. Fait anodin à l'échelle de l'immensité du front ouest, cette reconnaissance résulte sans doute de contacts plus ou moins informels entre officiers qui depuis plusieurs mois occupent des positions en Artois. D'ailleurs, en ce même 4 juin 1915 et dans les mêmes parages, « les

---

SAINCLIVIER, Jacqueline, *La Bretagne dans l'ombre de la IIIe République (1880 – 1939)*, Rennes, Editions Ouest-France, 2005 constatent également cette primauté de la petite exploitation familiale ou en autarcie, schéma qui reste la règle en 1914. Les deux auteurs précisent, p. 132, qu'en « 1892, les petites exploitations de moins de 5 ha l'emportent largement partout, que ce soit en Loire-Inférieure, département le plus urbanisé, ou dans les Côtes-du-Nord, département resté le plus rural ». LE GUEN, Gilbert et SAINCLIVIER, Jacqueline, « L'entre-deux-guerres (1919-1939) », *in* LEBRUN, François (dir.), *L'Ille-et-Vilaine des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angelys, Editions Bordessoules, 1984, p. 385 notent que la superficie moyenne des exploitations agricoles dans le département d'Ille-et-Vilaine d'après l'enquête de 1929 est de 9,2 ha, même si d'importantes disparités géographiques peuvent être observées.

[746] GESLIN, Claude, « Une *petite patrie* dans la grande (1900-1914) », *in* GESLIN, Claude, GOURLAY, Patrick, MONNIER, Jean-Jacques, LE COADIC, Ronan et DENIS, Michel, *Histoire d'un siècle. Bretagne 1901-2000*, Morlaix, Skol Vreizh, 2010, p. 31.

[747] FRIEDMANN, Georges, *Le Travail en miettes…*, *op. cit.*, p. 212 et 214 notamment.

[748] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 4 juin 1915.

[749] SHD-DAT : 26 N 507/3, JMO 39e brigade, 3-5 juin 1915, 26 N 301/1, JMO 20e DI, 3-5 juin 1915, 26 N 133/2, JMO 10e CA, 3-5 juin 1915.

cadres du 74e [RI] font la reconnaissance minutieuse du secteur occupé par le 205e [RI]»[750], preuve que cette manière de faire n'est pas unique. En tout état de cause, c'est bien d'un processus horizontal d'apprentissage dont il s'agit ici puisque c'est de leurs homologues qu'ils sont chargés de relever que les officiers du 47e RI apprennent les spécificités du secteur qu'ils sont appelés à tenir[751].

Au fur et à mesure que se développe la conduite interalliée de la guerre, le 47e RI est amené à évoluer aux côtés d'unités appartenant aux corps expéditionnaires britannique – par exemple le 29 mai 1918 avec « des Anglais du 4e corps »[752] – et américain. Tout particulièrement dans ce dernier cas de figure, le régiment est amené à faire fonction de prescripteur. C'est ainsi par exemple que, le 23 décembre 1917, deux lieutenants-colonels américains – qui ne sont malheureusement pas identifiés par le rédacteur du JMO de l'unité – arrivent au PC du 47e RI « pour faire un stage de 6 jours »[753]. Au début du mois de juin 1918, l'unité est relevée par un régiment américain, et on peut imaginer, même si les sources ne le précisent pas, que l'encadrement du régiment transfère à ces soldats de l'*Oncle Sam* sa connaissance du secteur[754]. Pour autant, la communication entre le 47e RI et ces unités anglo-saxonnes reste selon toute vraisemblance des plus limitées, la langue constituant ici un obstacle d'importance. C'est en tout cas ce que suggère un passage des carnets du sous-lieutenant Frédéric Aubert, tout juste relevé par un « bataillon américain » :

> « A 1h. 30 environ je sens un Américain qui me secoure.
> Je grogne, peu décidé à me réveiller, mais je l'entends qui me répète obstinément le 'gaz'. Je bondis et hume l'air, mais ne sentent rien je veux me rendormir. Mais le yank ne me lâche pas. Il veut absolument que je mette mon masque, et même il commence à

[750] SHD-DAT: 26 N 366/2, JMO 53e DI, 4 juin 1915.
[751] COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française 1914-1918…*, *op. cit.*, p. 97 notent : « Il apparaît rapidement que la connaissance des lieux est indispensable pour que l'unité montante perde le moins de temps possible à en identifier les caractéristiques ou l'état d'avancement des travaux de défense. Le commandement est donc conduit à mettre sur pied dans la zone de l'avant des permanences de secteur, plus particulièrement chargées de transmettre les consignes particulières et de conserver la mémoire de la situation locale ».
[752] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 29 mai 1918.
[753] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 23 décembre 1917.
[754] AUBERT, Fred, *Avec ma section, 27 mai 1918 – 15 août 1918*, Saint-Brieuc, Editions Cendrillon, sans date, p. 16 qui rapporte ce fait, non consigné sur le JMO du régiment (ce document fait part le 2 juin 1918 de la relève du III/47e RI par un « bataillon américain »), se contente d'un laconique mais significatif : « « Je reste pour passer les consignes ».

> s'impatienter. J'ai toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'on craint une attaque par gaz mais que ceux-ci ne sont pas encore signalés. »[755]

En réalité, c'est bien la monoculture d'arme – et bien entendu strictement franco-française – qui prime au sein de l'échelon régimentaire. Sur les 2 688 morts pour la France que le 47e RI déplore au titre de la Première Guerre mondiale, 1 171 fantassins – soit 43,56% – ne portent que l'uniforme de cette unité. Ce chiffre dit parfaitement le monolithisme de la culture professionnelle des combattants du 47e RI. En d'autres termes, ces hommes ne connaissent, pour l'immense majorité d'entre eux, de la vie militaire qu'un seul environnement, celui de leur régiment. Pire encore, les parcours des fantassins du 47e RI titulaires de la mention « mort pour la France » au titre de la séquence 1914-1918 révèlent une monoculture d'arme qui se limite quasi exclusivement au combat à pied. Si l'on répertorie 28 individus passés par une unité de chasseurs à pied, 28 par une de hussards et 15 par une de zouaves, ce ne sont pas moins de 970 fantassins qui proviennent d'un autre régiment d'infanterie de ligne. Et encore, ceux-ci portent-ils pour une large part l'uniforme d'une unité de la seule 20e DI puis que les 2e, 25e et 136e RI comptent pour près de la moitié des effectifs (465 sur 970 soit 47,93%).

[755] *Ibid*, p. 16-17.

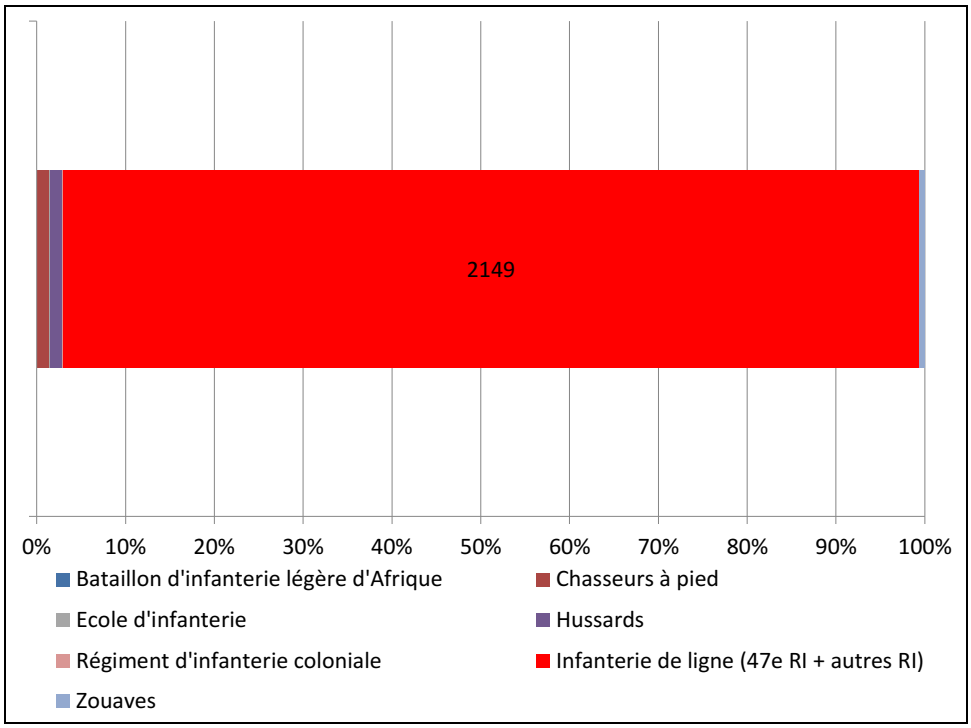

Figure 17 : Provenance des fantassins du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Grande Guerre, une monoculture d'arme.

Les transferts interarmes sont eux exceptionnels. Sur les 2 688 morts pour la France du 47e RI au titre de la Première Guerre mondiale, on ne relève que 6 individus affectés à cette unité en provenance d'un régiment d'artillerie. Et encore, le cas de Louis Poulain, un maréchal-ferrant originaire de Macilly dans la Manche doit-il sans doute être retranché de ce corpus puisqu'il est transféré au 47e RI le 1er février 1912, après seulement 5 mois de service militaire au 10e RAC[756]. Toujours est-il que la base de données recense autant d'individus affectés au 47e RI en provenance d'un régiment d'artillerie que d'un dépôt des équipages de la flotte. Ajoutons d'ailleurs que les archives peuvent à l'occasion se montrer trompeuses. Cultivateur de Chelun, le sergent Armand Piton fait ainsi figure de notable exception puisqu'il est le seul individu muté pendant le conflit au 47e RI en provenance d'un régiment du génie, en l'occurrence le 6e. Toutefois, le transfert d'expérience est ici très relatif puisque si ce soldat de la classe 1890 porte pendant 30 mois cet uniforme, il effectue son service militaire au 41e RI puis deux périodes de réserve aux 70e et 270e RI[757]. De la même manière, le groupe de 20 individus qui arrive en octobre 1914 au 47e RI en provenance du 13e régiment de hussard ne doit pas tromper : non seulement la cavalerie apparaît alors singulièrement démonétisée mais, tout juste sorti de la *Course à la mer*, le régiment doit impérativement combler les vides dans

[756] Arch. dép. Manche : 1 R 2/138.352.
[757] Arch. dép. I&V : 1 R

ses rangs. Une logique du nombre sur laquelle nous reviendrons dans le sixième chapitre de cette enquête.

Les apprentissages horizontaux résultant d'un transfert d'une arme à une autre sont donc exceptionnels dans une unité telle que le 47e RI. Au contraire, c'est bien la monoculture d'arme qui, à n'en pas douter, prime. Une telle uniformité intellectuelle tranche singulièrement avec l'importance que le combat moderne accorde à la liaison, notamment avec l'artillerie. Pour autant, un tel état de fait ne doit pas surprendre. Dans les conceptions d'alors, l'échelon régimentaire n'est tout simplement pas le lieu pour un tel mélange des genres. C'est au niveau divisionnaire que peuvent se mêler cultures de l'infanterie et de l'artillerie, comme en témoignent un certain nombre de formations de spécialité dispensées précisément au sein des dépôts divisionnaires[758].

Pour autant, il convient de se garder d'une lecture trop rigide des organigrammes et des résumés de carrière. Les archives ne rendent que peu compte des multiples contacts informels entre officiers d'unités et d'armes qui, malgré les tensions inhérentes aux esprits de corps, échangent à l'occasion de conférences, de réunions de travail, de réceptions plus ou moins officielles. La messe dominicale ainsi que les multiples repas qui scandent la vie en arrière des premières lignes constituent autant d'espaces de sociabilité propices à des apprentissages horizontaux informels mais réels, quoiqu'encore une fois difficilement saisissables par les sources[759]. Autrement dit, en ce qu'elle permet de confronter les points de vue et, de manière plus générale, de mélanger les cultures, la camaraderie entre cadres constituerait une des sources d'une diffusion horizontale de l'innovation[760].

Proposant une vaste synthèse sur l'armée française de la Première Guerre mondiale, les historiens F. Cochet et R. Porte exposent que « le processus d'évolution [des méthodes de combat] qui se manifeste dès les premiers échecs d'août 1914 est ainsi à la fois imposé par le haut (les notes et directives des commandants d'Armées et du GQG), initié par le bas (les initiatives locales aux plus petits échelons), et diffusé latéralement par imitation d'une division ou d'un autre corps d'armée voisin à l'autre, dans un mouvement général dont il est assez vain de chercher l'origine (qui était le premier, de l'œuf ou de la poule ?), puisque les

[758] COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française 1914-1918…*, *op. cit.*, p. 67 et 83.
[759] FOX, Aimée, *Learning to Fight…*, *op. cit.*, p. 97-101.
[760] Notons qu'il s'agit d'une dimension singulièrement négligée par LAFON, Alexandre, *La Camaraderie au front 1914-1918*, Paris, Armand Colin / Ministère de la Défense, 2014.

trois formes s'entrecroisent et se complètent en permanence »[761]. Malgré le souhait manifeste des auteurs de rester au plus près du terrain, en recourant notamment très régulièrement aux témoignages combattants, une telle approche historiographique peut difficilement se mener autrement que par le haut. Or, la perspective régimentaire aboutit à une courbe d'apprentissage sans doute plus nuancée. Si la verticalité descendante est chose évidente dans une institution dont la valeur cardinale est la discipline, l'exemple du 47e RI montre que la faculté de l'échelon régimentaire à pouvoir faire remonter des informations au niveau de l'armée ou du corps d'armée, et ainsi initier un mouvement vertueux d'apprentissage, est au mieux relative. La longueur de la chaine de commandement et les différents niveaux intermédiaires contribuent ici, à n'en pas douter, à diluer la dynamique. Si le régiment pioche à l'évidence quelques bonnes idées dans la besace des unités qui la jouxtent, il est tout de même frappant de constater que c'est l'ennemi qui, *in fine*, permet au 47e RI de mesurer l'efficacité de ses tirs de mortier. Le rapport faisant suite au coup de main opéré dans la nuit du 22 au 23 mars 1916 est à cet égard éloquent[762]. Dès lors, c'est l'idée même de courbe d'apprentissage qui, à y regarder de plus près, est en jeu.

Le 47e RI : un cancre ?

Evaluée sur le temps long de la campagne 1914-1918, la pratique combattante du 47e RI appelle en effet un jugement pour le moins nuancé. Certes, l'unité compte parmi les régiments vainqueurs de la Grande Guerre mais elle n'en demeure pas moins à certains moments confondante de naïveté, se repérant difficilement sur le champ de bataille et, plus encore, incapable de gérer le retour au combat en terrain ouvert lors de l'été 1918.

Une unité naïve ?

Nombreux sont les moments où, au cours de la Grande Guerre, le régiment ne paraît pas en mesure de déjouer les pièges plus ou moins inconsciemment tendus par l'ennemi. C'est ainsi que le 4 octobre 1914, alors que le régiment est comme hagard dans la *Course à la mer*,

[761] COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française 1914-1918…*, *op. cit.*, p. 62.
[762] SHD-DAT : 22 N 627, interrogatoires de prisonniers, interrogatoires de Johan Weitz et de Paul Hoflich du 118e régiment d'infanterie de réserve (12e Cie) faits prisonniers le 24 mars, au layon de Binarville.

évoluant sans repères sur la grande plaine artésienne[763], le II/47e RI manque d'être trompé par une véritable ruse de sioux :

> « Vers 21 heures le poste d'écoute placé sur la route de Neuville-Vitasse rend compte au capitaine qu'une reconnaissance allemande approche.
> Le capitaine se porte à la barricade. Il venait à peine d'y arriver qu'il entend crier *Ayez pitié de pauvres soldats ~~allem~~ français blessés !* Presqu'aussitôt un *Hurrah* formidable retentit et une colonne d'assaut avance. »[764]

Certes, le régiment échappe au piège mais, à en croire ce court récit, jamais il ne paraît se méfier avant de découvrir la supercherie. À dire vrai, cette impression de naïveté, presque de candeur, se retrouve tout au long de la campagne. En septembre 1914, après le reflux de la première bataille de la Marne, l'unité ne semble que tardivement s'apercevoir que les forts de la ligne Seré de Rivière, désormais aux mains des Allemands, constituent dorénavant autant de redoutables obstacles à franchir, la forçant à combattre en quelque sorte à front renversé[765]. Deux ans plus tard, lors de la bataille de la Somme, le régiment semble trouver « naturel » de progresser subitement de plusieurs centaines de mètres, sans rencontrer aucune, ou presque, opposition allemande. Le rédacteur du JMO résume la situation : « En somme la progression prévue s'effectue sans de trop sensibles pertes, les premières lignes allemandes ayant été complètement bouleversées par notre artillerie et l'ennemi sortant de ses abris sans conviction »[766]. Ajoutons d'ailleurs que cette attitude est conforme à l'esprit résolument offensif dans lequel est conçue cette offensive. Le 47e RI reçoit en effet à cette occasion le renfort du III/28e RIT, à qui est assigné une mission de police, à savoir la sécurisation du terrain conquis et la réduction des poches allemandes encerclées[767]. Certes, l'opération se solde par un succès, à savoir la prise de Chilly, ce qui vaut au général Hennocque commandant la 20e DI d'être cité à l'ordre de l'armée :

> « A brillamment mené sa division, le 4 septembre 1916, à l'attaque de positions ennemies fortifiées de longue main. A fait preuve des plus hautes qualités militaires dans

---

[763] Pour une présentation globale de ces combats, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit*., p. 117-123.
[764] SHD-DAT : 26 N 636/13, JMO II/47e RI, 4 octobre 1914.
[765] Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit*., p. 111-116.
[766] SHD-DAT : 26 N 636/8, JMO 47e RI, 4 septembre 1916. Pour cette journée du 4 septembre 1916, les pertes s'élèvent à en croire cette source à 11 tués et 10 blessés.
[767] SHD-DAT : 26 301/2, JMO 20e DI, 4 septembre 1916. Une compagnie du 47e RI est d'ailleurs spécifiquement affectée, en renfort du III/28e RIT, à cette mission. SHD-DAT : 26 N 636/8, 4 septembre 1916.

> cette attaque qui a réussi entièrement dans les meilleures conditions, malgré de nombreuses résistances locales de la part de l'ennemi, faisant 1 565 prisonniers et un nombreux butin »[768]

Pour autant, il y a sans doute lieu de nuancer « les meilleures conditions » dont il est question dans cette citation à l'ordre. En effet, c'est « sur la vu[e] de renseignements et de comptes-rendus concordants » que le général Hennocque « décide de surseoir à l'attaque », et donc de mettre fin aux opérations[769]. Dans le même temps, les Allemands se contentent d'une vive riposte d'artillerie sans mouvement d'infanterie, ce qui permet à chacun des belligérants de conforter ses positions, situation qui ne doit pas leurrer quant aux errements des troupes françaises au sol. Non seulement ce sont des « observateurs en avion » qui alertent le général commandant la 20e DI sur la situation des défenses adverses mais le 47e RI semble rencontrer de réelles difficultés à évoluer sur le terrain tout juste conquis. En témoigne le JMO de l'unité qui, sans complaisance, révèle les difficultés rencontrées par les fantassins. Le 4 septembre 1916 c'est ainsi le manque de lumière qui, fondamentalement, bloque la progression de la 10/47e RI du capitaine Jean Groth : « la nuit venue et toute action étant impossible à cause de l'obscurité, il décide d'attendre le jour » pour établir des liaisons avec les éléments du 25e RI qui le jouxtent[770]. D'ailleurs, le rédacteur du JMO précise le lendemain que les patrouilles lancées par le capitaine Groth ont circulé « pendant toute la nuit un peu à l'aveuglette »[771]. Dans le même temps, le I/47e RI est ralentit « par le mauvais temps, le mauvais terrain et l'état de fatigue des hommes »[772]. La journée du 6 septembre 1916 se solde d'ailleurs par un lourd bilan : 21 morts, 47 blessés et 92 disparus qui, pour la plupart, peuvent être considérés comme tués »[773]. En définitive, le 47e RI ne paraît jamais en mesure de dominer le terrain sur lequel il évolue, ce qui invite à sérieusement interroger ses capacités offensives. D'ailleurs, on notera que c'est essentiellement pour ses qualités défensives que le régiment est cité à l'ordre de l'armée, à l'automne 1917 : « Occupant un secteur contre lequel l'ennemi porte tous ses efforts depuis notre attaque du 20 août 1917, a su, sous les ordres du colonel Bühler, grâce à sa résistance acharnée et à la rigueur de ses contre-attaques, briser, les 9 septembre, 2 et 6

---

[768] Arch. nat. : LH/1283/26.
[769] SHD-DAT : 26 301/2, JMO 20e DI, 6 septembre 1916.
[770] SHD-DAT : 26 N 636/8, JMO 47e RI, 4 septembre 1916.
[771] SHD-DAT : 26 N 636/8, JMO 47e RI, 5 septembre 1916. Notons que la nuit claire n'est pas plus favorable à l'unité, bien au contraire. Le 28 novembre 1917, la progression d'une reconnaissance menée par le capitaine Lordereau est arrêtée, « la nuit étant beaucoup trop claire ». Le rédacteur du JMO indique d'ailleurs que « l'opération est remise à une date ultérieure ». SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 28 novembre 1917.
[772] *Ibid*.
[773] SHD-DAT : 26 N 636/8, JMO 47e RI, 6 septembre 1916.

octobre 1917, les offensives acharnées de l'ennemi et maintenir intégralement ses positions »[774].

Du point de vue de l'attaque, la courbe d'apprentissage du 47e RI paraît en réalité très mesurée. Le 18 mars 1917, le régiment forme avec une compagnie du génie l'avant-garde de la 20e DI, chargée de prendre Ham. Le rédacteur du JMO note alors que l'unité « dans sa progression [ne] rencontre aucune résistance de la part de l'infanterie ennemie » et ne doit faire face qu'à « quelques salves de 77 »[775]. Tout semble d'ailleurs suggérer un retour au combat en terrain ouvert et à la bataille décisive :

> « Nos reconnaissances de cavalerie sont accueillies vers Sommette-Eaucourt par des feux de mitrailleuses. L'ennemi ne cherche d'ailleurs pas à s'opposer sérieusement à notre avance et nous entrons dans Sommettte-Eaucourt. »[776]

Cette progression ne doit toutefois pas leurrer. En effet, elle correspond à l'opération Albérich, vaste mouvement de repli opéré par les Allemands afin de réduire certains saillants et diminuer la longueur de leur front. La manœuvre ne semble d'ailleurs pas surprendre outre-mesure l'armée française puisque le rédacteur du JMO de la 20e DI indique le 16 mars 1917 que « des renseignements fournis par les divisions voisines il résulterait que les Allemands auraient prononcé un mouvement de repli et laissé seulement de petits détachements pour masquer leur retraite »[777]. Aussi le 47e RI reçoit-il l'ordre « de progresser aussi rapidement que possible pour reprendre le contact du gros des forces allemandes »[778]. Mais jamais l'unité n'a la maîtrise de la manœuvre. En effet, sa progression s'arrête sur les rives de la Somme, empêchée par les ponts que l'ennemi à fait détruire puis « par des salves de 77 et de 105 et par des feux de mitrailleuses »[779]. Maîtrisant bien la politique de la terre brûlée, ce sont en réalité les Allemands qui décident de la progression du 47e RI et non l'unité elle-même, comme si elle subissait en réalité les opérations.

---

[774] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 18 novembre 1917. Pour de plus amples développements sur ces combats on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « 15 juin 1917 : le 47e RI arrive à Verdun. La découverte de la vraie guerre ? », *Bulletins de la société d'émulation des Côtes d'Armor*, 2017, p. 213-239.
[775] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 18 mars 1917.
[776] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 19 mars 1917.
[777] SHD-DAT : 26 N 301/4, JMO 20e DI, 16 mars 1917.
[778] *Ibid*.
[779] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 20 mars 1917.

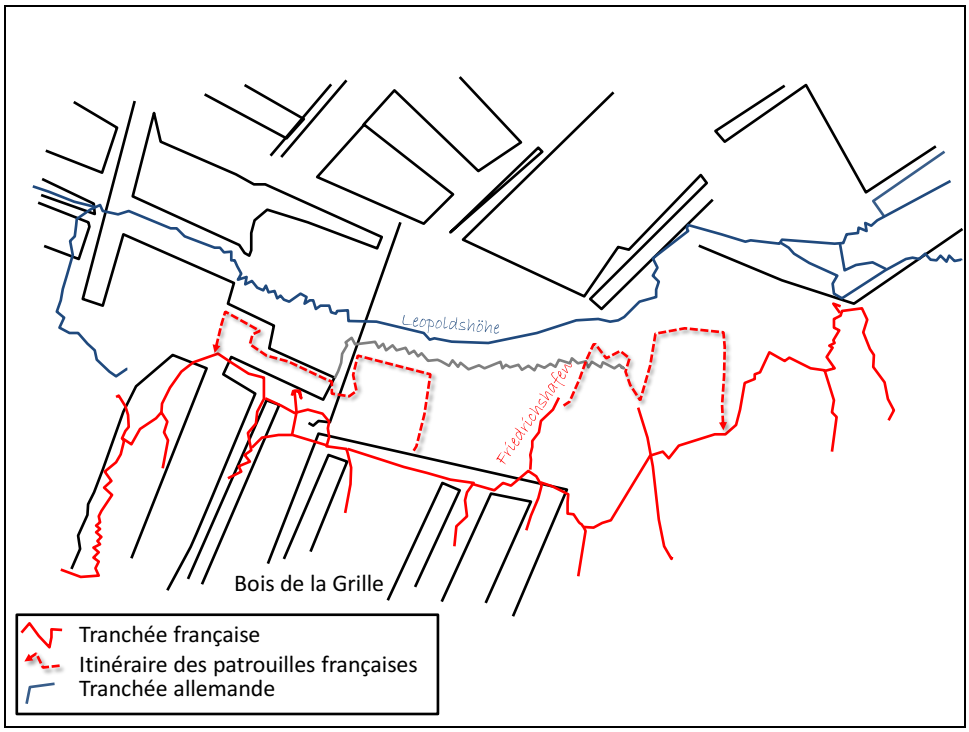

Figure 18: La tranchée de Léopoldshöhe. Original sans orientation ni échelle. SHD-DAT 24 N 396.

C'est le même scénario que décrit quelques semaines plus tard, le 30 avril 1917, le rédacteur du JMO du 47e RI en rendant compte de l'assaut avorté de la tranchée de Léopoldshöhe, dans le secteur du Mont Cornillet :

> « A 12 h 40, le 3e bataillon sort de ses parallèles de départ et se lance dans les bois. Aucun bruit, aucun désordre, il semble que les hommes se livrent à quelque exercice sur le champ de manœuvre. D'abord tout va bien, l'ennemi semble muet et ne s'oppose en rien à notre progression. Déjà le bataillon avait pénétré assez profondément dans les bois. Tout à coup, vers 12 h 48, de vingt endroits différents crépitent les feux nourris de mitrailleuses ennemies. Quelques-unes ne se trouvent qu'à quelques mètres de nos fantassins qui en même temps voient surgir d'abris habilement dissimulés des Allemands armés de pétards. Nos hommes en ont vu d'autres. Nos mitrailleuses et nos FM prennent position, on saisit des grenades et une lutte acharnée s'engage. Bien qu'on sente l'ennemi en nombre et résolu à tenir sur des positions formidablement organisées aucun mouvement de recul ne s'esquisse. Le Commandant[780], blessé, reste à la tête de son bataillon et excite ses hommes. Cependant le feu des mitrailleuses ennemies devient de

[780] Il s'agit du commandant Lebas, officier dont la trajectoire demeure encore assez obscure à l'heure où sont écrites ces lignes. [http://enenvor.fr/dico_bio_47/l.html | page consultée le 15 mai 2018]

> plus en plus nourri, le régiment à gauche ne progresse que très difficilement et tout l'effort de l'ennemi se concentre sur le terrain que nous venons d'occuper. »[781]

Bien entendu, il convient de ne pas prendre ce récit pour argent comptant. La relation de ces mêmes combats par le JMO de la 20e DI est d'ailleurs beaucoup plus mesurée : « En résumé l'absence de destructions dans une zone boisée où le tir n'est pas observable a permis à des mitrailleuses allemandes de se révéler au dernier moment et d'arrêter la progression de l'infanterie »[782]. Quoi qu'haletante, la description figurant sur le JMO du 47e RI n'en résulte pas moins d'une évidente stratégie discursive[783]. Louer les qualités allemandes de dissimulation c'est, d'une certaine manière, relativiser l'échec français tout en suggérant la roublardise de l'adversaire – une dimension non négligeable pour qui veut bien avoir en tête les canons liés à cette culture de la guerre du « droit » et de la « civilisation ». Mais, pour notre propos, il n'en demeure pas moins que les fantassins du III/47e RI tombent dans le piège qui en l'espace de huit minutes, si l'on en croit le décompte fourni par le rédacteur du JMO, se resserre sur l'unité. Comme en septembre 1916 pendant la bataille de la Somme, le régiment est surpris par la défense en profondeur mise en œuvre par les Allemands.

Se repérer dans l'espace

Certes, dans les jours qui suivent, les I puis II/47e RI prennent le relais du III/47e RI en première ligne et parviennent à s'emparer de ce groupe de fortins érigés sur le Mont Cornillet. Mais il n'en demeure pas moins que le bilan de l'opération est particulièrement lourd : 64 morts et 231 blessés sur la période courant du 30 avril au 15 mai 1917 d'après les décomptes fournis par le JMO, 69 « tués à l'ennemi » si l'on se fie au corpus des titulaires de la mention « Mort pour la France » pour la période[784]. En réalité, le régiment paraît aveugle, incapable de repérer sur le champ de bataille les positions ennemies. Là est d'ailleurs une constante que l'on retrouve pendant toute la campagne au fil des pages des différents JMO du régiment. Le 4 octobre 1914, celui du II/47e RI confesse par exemple :

---

[781] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 30 avril 1917.
[782] SHD-DAT : 26 301/4, JMO 20e DI, 30 avril 1917.
[783] Pour de plus amples développements sur cette question BOLTANSKI, Ariane, LAGADEC, Yann et MERCIER, Franck (dir.), *La Bataille. Du fait d'armes au combat idéologique (XIe-XIXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015. Actes d'un colloque dont les limites chronologiques n'intégraient pas la Grande Guerre, les conclusions de cet ouvrage n'en valent pas moins pour la période 1914-1918 comme le soulignent DREVILLON, Hervé et OFFENSTADT, Nicolas, dans la conclusion, p. 276.
[784] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 30 avril – 15 mai 1917. Ce bilan est d'autant plus lourd que, pendant toute la période, le 47e RI n'engage qu'un bataillon en première ligne.

> « Même à la jumelle on distingue mal la nationalité des groupes qu'on a devant soi. Après quelques hésitations on tire sur tout ce qu'on voit. »[785]

Les phases de combat ne doivent ainsi pas tromper quant à l'expérience vécue par les hommes du 47e RI. A rebours de ce que suggère une mémoire collective volontiers avide de sensationnalisme, le fantassin ne distingue que rarement son adversaire, sauf en cas de capture, et les situations de corps à corps sont encore plus exceptionnelles. Si les statistiques font ici défaut, tout porte à croire que très rares sont les soldats du 47e RI en situation de pouvoir tirer à vue sur leur adversaire. Les témoignages employés dans cette enquête sont sur ce point formels et aucun ne décrit ou n'évoque une telle scène[786]. La séquence 1914-1918 ne constitue d'ailleurs pas de ce point de vue un cas unique et semblable constat a pu être tiré à propos de la guerre du Pacifique par les travaux du controversé S.L.A. Marshall[787]. En réalité, et comme le suggère à juste titre l'historien F. Cochet, ce sont les mitrailleuses, et non les Lebels des poilus, qui « sont les grandes pourvoyeuses de mort par le feu d'infanterie »[788]. Et encore s'agit-il d'un tir de rafales, sans but réellement précis si ce n'est que d'empêcher la progression ennemie en lui opposant un véritable mur de balles. Là est la réalité des champs de bataille de la Grande Guerre, espaces vides où les hommes se plaquent contre terre, évitant à tout prix d'être à découvert pour ne pas constituer une cible potentielle, ce qui les empêche du coup d'entrer en contact visuel avec l'ennemi, même au petit poste de veille, en première ligne[789]. Non seulement le fantassin du 47e RI ne voit pas celui qu'il combat mais sans doute cet aveuglement est-il une des conditions essentielles de sa survie. C'est, en filigrane, ce que

---

[785] SHD-DAT : 26 N 636/13, JMO II/47e RI, 4 octobre 1914. On remarquera combien est révélatrice la formulation de cette seconde phrase : « on tire sur tout ce qu'on voit », mais sans pour autant être certain qu'il s'agisse bien d'Allemands serait-on tenté d'ajouter. C'est dire si c'est l'aveuglement qui prime sur le champ de bataille.

[786] Par deux fois AUBERT, Fred, *Avec ma section…, op. cit*, p. 23 et 24 indique diriger avec « plaisir » un feu de mitrailleuses sur l'ennemi mais il est intéressant de noter que dans les deux cas les Allemands se dérobent à son regard en se tenant « aplatis » dans des vignes.

[787] Pour de plus amples développements se rapporter notamment à MARSHALL, Samuel Lyman Atwood, *Men against fire : The problem of Battle command*, Norman, University of Oklahoma Press, 2000 et à GROSSMAN, Lt.-Col. Dave, *On Killing. The Psychological Cost of Learning to Kill in War and Society*, Back Bay Books, 2009. La citation à l'ordre du régiment décernée le 17 mai 1917 au soldat de 2e classe de la 9/47e RI Louis Boscher, un marin originaire de Plérin, est à cet égard particulièrement intéressante en ce qu'elle semble distinguer un comportement peu courant, sortant de l'ordinaire : « Fusilier très brave, pendant l'attaque du 13 mai 1917 a fait preuve du plus grand sang-froid et du plus grand calme et a largement contribué à repousser l'ennemi par la précision de son tir ». Arch. dép. CdA : 1 R 1327.2198.

[788] COCHET, François, « Visages du combat et formes de violence », *in* DREVILLON, Hervé et WIEVIORKA, Olivier (dir.), *Histoire militaire de la France* (tome 2), Paris, Perrin / Ministère des Armées, 2018, p. 269.

[789] Pour de plus amples développements sur cette notion de « vide du champ de bataille » appliquée au 47e RI, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit*., p. 169-173.

rappelle la citation à l'ordre décernée, à titre posthume, au soldat de 2e classe de la 10/47e RI Louis Mauvieux, un cultivateur originaire de Paramé : « Fusilier mitrailleur brave et discipliné le 30 avril 1917 a été frappé d'une balle en plein front au moment où il tentait d'arrêter par son feu une contre-attaque allemande dont il venait de tuer les trois grenadiers de tête »[790].

Du point de vue de l'unité, et non des individus qui la composent, il en est bien entendu tout autrement. Alors que le 47e RI doit partir à l'assaut dans le secteur du Mont Cornillet, le 30 avril 1917, le régiment est pris sous un vif tir de barrage allemand répondant à la préparation d'artillerie française. Alors que l'heure H est fixée à 12 heures 40, le rédacteur du JMO note, semble-t-il angoissé : « Il est difficile de se rendre compte de l'état de destruction des défenses ennemies, la tranchée de Léopoldshöhe n'est pas visible et les bois encore épais gênent toute observation utile. »[791] Mais cette myopie manifeste n'empêche pas les jugements assurés. C'est ainsi, comme énoncé précédemment, que le célèbre tonnelier Louis Barthas, qui combat au même moment sous l'uniforme du 296e RI dans ces mêmes parages du Mont Cornillet[792], explique dans ses carnets : « On aurait pu progresser davantage mais à notre droite le 47e régiment était arrêté par les mitrailleuses d'un fortin qui ne put être pris que quelques jours après »[793]. Ce faisant se dévoile ici une double réalité de la culture professionnelle des combattants. Ce court passage rappelle en effet que, pour les hommes, il importe d'obligatoirement trouver une explication à l'échec d'une offensive, autrement dit de forger une grille de lecture des opérations en cours, même si le vide du champ de bataille empêche à l'évidence d'avoir une vision claire, et donc une compréhension complète, des événements. Il est d'ailleurs assez savoureux de constater ici que Louis Barthas et le rédacteur du JMO du 296e RI ont la même analyse : c'est bien le 47e RI qui est la cause de l'échec de cet assaut[794]. Dès lors, se révèle une autre réalité de la culture professionnelle des combattants, à savoir la profonde intériorisation de l'esprit de corps, même chez un poilu aussi rétif que le tonnelier socialiste de Peyriac-Minervois. De son côté, le rédacteur du JMO du 47e RI affirme que c'est parce que « le régiment à gauche ne progresse que très

[790] Arch. dép. I&V: 1 R 2049.361.
[791] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 30 avril 1917.
[792] Le JMO du 296e RI indique qu'il doit attaquer « en liaison intime avec le 47e RI. SHD-DAT : 742/8, JMO 296e RI, 29 avril 1917.
[793] BARTHAS, Louis, *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918*, Paris, La Découverte, 1997, p. 463.
[794] « Mais le 47e RI arrêté à notre droite par des nids de mitrailleuses que l'artillerie n'a pas réussi de démolir ne peut continuer sa progression en liaison avec nous. » SHD-DAT : 742/8, JMO 296e RI, 30 avril 1917.

difficilement » que « tout l'effort de l'ennemi se concentre sur le terrain que [l'unité vient] d'occuper »[795]. C'est là un des paradoxes de l'aveuglement qui règne sur le champ de bataille : s'il est un handicap manifeste pour les fantassins, il permet aussi que se forgent des récits à décharge, discours où la fierté régimentaire tient une part prépondérante.

Il n'en est malheureusement pas de même avec le temps qu'il fait, réalité avec laquelle le 47e RI ne parvient jamais à composer. Comme prisonnière de son environnement, l'unité ne parvient pas à se libérer de la contrainte qu'exercent sur elle les aléas météorologiques. En août 1914, tant à Charleroi qu'à Guise, le brouillard handicape très lourdement le régiment[796]. Le 26 juin 1915, le compte-rendu des 24 heures passées effectué au niveau de la 20e DI note que le 47e RI, alors engagé dans le redoutable secteur du Labyrinthe, a beaucoup souffert des conditions climatiques : « la boue et la pluie ont beaucoup gêné les assaillants qui n'ont pu réussir ». Et le même document d'asséner, définitif : « le mauvais temps a considérablement gêné l'exécution des travaux »[797]. Sur ce sujet, le 47e RI ne saurait du reste faire figure d'exception. On sait ainsi que parmi les nombreux facteurs expliquant le désastre de l'offensive du Chemin des Dames, le 16 avril 1917, on compte la météorologie. Les conditions climatiques perturbent en effet grandement la préparation d'artillerie qui était censée briser les lignes allemandes[798]. Ajoutons toutefois, afin de ne pas noircir outrageusement le tableau, que l'unité sait profiter des aléas climatiques quand ceux-ci lui sont favorables. C'est ainsi par exemple que, le 6 septembre 1916, l'évolution du I/47e RI est favorisée par la brume[799].

Une permanence : gérer le mouvement

Mais ce sont finalement les derniers combats que livre le 47e RI, lors de l'été 1918, qui disent le mieux la platitude de la courbe d'apprentissage de l'unité au cours de la Grande Guerre. Opérant peu ou prou là où il est engagé 4 ans plus tôt, en septembre 1914, entre la Marne et la Vesle, le régiment fait en effet face à des difficultés fort semblables – inhérentes à la guerre de mouvement – et se montre tout aussi à peu près incapable de les surmonter correctement. Car il ne faut pas s'y tromper. Si le rédacteur du JMO produit un récit ordonné,

[795] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 30 avril 1917.
[796] Pour de plus amples développements on se permettre de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit*.
[797] SHD-DAT : 24 N 396, dossier 1, compte-rendu des 24 heures, 26 juin 1915.
[798] HARDIER, Thierry, « *Déluge de feu et de fer*. Les bombardements sur le Chemin des Dames entre 1914 et 1918 », OFFENSTADT, Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Paris, Perrin, 2012, p. 104.
[799] SHD-DAT : 26 N 301/2, 6 septembre 1916.

presque millimétré et cadencé, des opérations, le carnet du sous-lieutenant Fred Aubert, texte publié à titre posthume et manifestement rédigé sans qu'aucun projet d'édition ne soit échafaudé par son auteur, dépeint une toute autre situation[800].

Certes, la réalité des combats de l'été 1918 n'a pas grand-chose à voir, d'un strict point de vue technique, avec ce que l'on peut observer en 1914. C'est ainsi par exemple que, le 20 juillet 1918 Fred Aubert décrit l'engagement de chars d'assaut :

> « A 6 heures, barrage roulant. Et aussitôt derrière, le 37 Régiment d'infanterie s'amène, traverse nos lignes, précédé de tanks. On les voit progresser dans Nesles-le-Repons, gravir les pentes du bois et s'y enfoncer, capturant deux Boches retardataires, les autres ayant déguerpi dans la nuit. »[801]

Mais les conséquences, elles, sont identiques. En 1918 comme en 1914, la cécité du fantassin reste la même et, le 15 juillet, Fred Aubert confesse : « Comme nous voudrions pouvoir jeter de là-haut un coup d'œil sur le champ de bataille !!! »[802] D'ailleurs, le lendemain, l'un des guetteurs du sous-lieutenant du 47e RI croit distinguer « des Boches à dix mètres » alors qu'il s'agit en réalité d'éléments de la compagnie de mitrailleuses du régiment[803]. De manière générale, l'unité paraît complètement privée de renseignements et doit bien souvent opérer à l'aveugle, comme le note le 27 juillet 1918 le sous-lieutenant de la 7/47e RI :

> « Des ordres arrivent. Le bataillon doit occuper en arc de cercle la lisère nord du bois de Rarrey. La 7e compagnie doit former le sommet de l'arc. Il y a là paraît-il des tranchées formant l'ancienne ligne française du 15 juillet. Ordre de s'y installer.
> Le capitaine m'indique un saillant que je dois occuper avec ma section renforcée d'une section de mitrailleuses. Mais la nuit me surprend. J'erre dans la plaine, sous la pluie avec mes hommes derrière moi. Je cherche en vain le saillant qui m'est assigné. De temps en temps, j'entrevois dans l'ombre des ombres plus noires. Des Boches ou des Français ? Le revolver au poing, le cou tendu, je marche à l'aveuglette, traînant mes hommes qui, épuisés, marchent comme des automates dont le ressort fatigué n'engendre qu'un mouvement très lent et qui n'ont même plus la force de se plaindre.
> Nous errons depuis près de deux heures ! Le bois est formé de saillants successifs.

---

[800] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 15 juillet – 15 août 1918; AUBERT, Fred, *Avec ma section…, op. cit.*, p. 3.
[801] AUBERT, Fred, *Avec ma section…, op. cit.*, p. 29.
[802] *Ibid.*, p. 22.
[803] *Ibid.*, p. 25.

> Finalement je m'arrête, déploie ma section face au nord approximativement. J'établis au hasard mes fusils-mitrailleurs et me garde dans toutes les directions. »[804]

En réalité, le régiment est incapable de gérer le mouvement inhérent au retour à la guerre en terrain ouvert. Ajoutons d'ailleurs qu'il ne s'agit nullement d'une spécificité française. L'historien N. Frazer explique ainsi que les hommes du 167e RIUS ont du mal à se repérer sur le champ de bataille car les multiples pièces de métal projetées par les préparations d'artillerie – éclats d'obus, shrapnell, fragments de défenses accessoires… – empêchent les boussoles d'indiquer le nord magnétique[805]. Certes, Fred Aubert certifie employer, le 22 juillet 1918, un tel ustensile mais l'exemple du 167e RIUS montre bien combien l'orientation des fantassins sur le champ de bataille demeure assujettie à de lourdes contraintes structurelles en 1918.

L'armée française des dernières semaines du conflit a beau être autrement plus mécanisée que celle qui entre en guerre 4 ans plus tôt, le pied du fantassin est toujours l'objet d'autant d'attentions et la perte d'un brodequin, quand celui-ci ne peut être remplacé immédiatement, peut rapidement prendre des proportions assez considérables[806]. Le ravitaillement, lui, et à l'encontre de ce que peuvent suggérer les ordres produits par l'intendance, ne suit pas. A la fin du mois de mai 1918, alors que le 47e RI recule face à la poussée allemande, Fred Aubert confesse : « Nous n'avons plus de vivres. Même pas d'eau »[807]. Quelques semaines plus tard, alors que l'économie générale de la bataille s'est inversée et que le 47e RI repart à l'assaut, le sous-lieutenant indique, le 29 juillet 1918, fumer « cigarette sur cigarette pour bouffer de la fumée puisque nous n'avons rien à manger »[808]. En réalité, qu'il avance où qu'il recule, le fantassin du 47e RI est en 1918 tout autant dépendant qu'en 1914 des ressources qu'il peut prélever chez l'habitant :

> « Sur un nouvel ordre, nous montons à Cerseuil. Là, enfin, nous allions nous défatiguer et nous restaurer. Nous faisons la chasse aux poules et aux lapins, nous mettons les

---

[804] *Ibid.*, p. 39-40.
[805] FRAZER, Nimrod, *Les Boys d'Alabama. La Rainbow Division et la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS Editions, 2016, p. 228.
[806] GOYA, Michel, *La Chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne, 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2004 ; LESJEAN, Franck, « Marcher et combattre. Archéologie de la protection du pied du combattant », *in* HARISMENDY, Patrick et Le Gall, Erwan (dir.), Un adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 37-46 ; AUBERT, Fred, *Avec ma section…*, *op. cit.*, p. 56.
[807] AUBERT, Fred, *Avec ma section…*, *op. cit.*, p. 11.
[808] *Ibid.*, p. 56.

> jardins potagers à contribution ainsi que les celliers et nous faisons un repas sardanapalesque. »[809]

J.M. Steg note à raison que « la liaison avec l'artillerie, déjà compliquée en période statique, devient quasi impossible quand les troupes sont en mouvement : les lignes téléphoniques, difficiles à poser au cours d'un assaut, sont fréquemment coupées »[810]. Pourtant, les carnets de Fred Aubert semblent suggérer un tableau légèrement moins sombre et qui n'est, du reste, pas sans faire songer à la manière dont l'unité évolue en septembre 1914, à l'approche du fort de la Pompelle. C'est ainsi que le sous-lieutenant Aubert décrit dans son carnet, à la date du 16 juillet 1918, une liaison infanterie-artillerie parfaitement réussie :

> « *Vers 8 heures*, j'aperçois l'effectif d'un bataillon boche qui s'infiltre dans le bois des Châtaigniers. Je fais immédiatement prévenir notre artillerie qui, toute la matinée, tape dessus à obus incendiaires.
> J'apprendrai par la suite que les Boches ont eu des pertes fantastiques par ce tir (on a depuis retrouvé de véritables grappes de cadavres boches). »[811]

Pour autant, ce type de liaison doit être apprécié avec mesure en ce que des opérations menées de manière aussi efficace demeurent finalement assez rares. Ainsi, le 19 juillet 1918, Fred Aubert indique être prévenu qu'il devra manœuvrer… sans soutien d'artillerie, ce qui est non seulement la négation la plus absolue de l'idée de liaison interarmes mais constitue une sorte de retour aux conditions de combat qui peuvent prévaloir en août 1914, à Charleroi et à Guise[812]. De même, dix jours plus tard, le sous-lieutenant de la 7/7e RI se fait l'écho de problèmes avec l'artillerie qui tire trop court et donc sur l'infanterie amie (p. 54) :

> « *16 heures*. Quelques *75* trop courts tombent dans nos parages.
> Eyraud[813] lance une fusée à trois feux pour faire allonger !
> Stupéfaction : en l'air la fusée se traduit par six étoiles, c'est-à-dire demande de barrage.
> La marque de la fusée est mauvaise.

---

[809] *Ibid.*, p. 13.
[810] STEG, Jean-Michel, *Ces Anglais morts pour la France...*, *op. cit.*, p. 58.
[811] AUBERT, Fred, *Avec ma section…*, *op. cit.*, p. 25-26.
[812] *Ibid.*, p. 27.
[813] Il s'agit du lieutenant Jean Eyraud. Instituteur ardéchois, il est transféré le 16 juin 1918 au 47e RI en provenance du 61e RI. Ce mouvement correspond à la fin d'une période de convalescence consécutive à une grave blessure à la tête lors d'un exercice de lancement de grenades. Arch. dép. Ardèche : feuillet matricule 1758, recrutement Privas, classe 1901 ; Arch. Nat : LH/917/64.

> Angoissés nous attendons ! Heureusement la crête qui se trouve derrière nous a empêché de voir ce signal ! sans cela… »[814]

Or de telles péripéties ne sont manifestement pas rares. D'ailleurs, à en croire Fred Aubert, quand l'artillerie tire « juste », cela relève du hasard[815]. Bien entendu, il n'est pas impossible de déceler ici les habituelles récriminations de l'infanterie au sujet de l'artillerie. Pour autant, au-delà de ce véritable *topos* des carnets de combattants, il parait bien difficile d'identifier une courbe véritablement ascendante d'apprentissage de la liaison infanterie-artillerie à travers la Grande Guerre du 47e RI. Or, quand on sait qu'une unité telle que celle-ci ne peut une seule seconde espérer emporter seule la décision sur le champ de bataille, qu'elle est pratiquement d'aucune utilité sans soutien de pièces d'artillerie, c'est bien en définitive sa faculté à améliorer ses capacités combattantes au cours du conflit qui, ici, se trouve interrogée.

*

* *

Elément central du travail effectué par le 47e RI pendant la Première Guerre mondiale, le combat n'est nullement une pratique linéaire et témoigne au contraire de dynamiques réelles. Tant les hommes que l'unité parviennent à se départir de leurs mauvaises habitudes du temps de paix pour coller aux réalités de la guerre moderne et à s'ajuster à un champ de bataille toujours plus technique, à l'image des liaisons qu'exige le développement du combat interarmes. Dès lors, se pose la question des vecteurs de cet apprentissage et, d'une certaine manière, de la place de l'échelon régimentaire dans ce processus. La verticalité de l'acquisition des savoir-faire ne doit pas tromper en ce qu'elle est, le plus souvent, à sens unique. Situé au bout de la chaine de commandement, le régiment d'infanterie reçoit des instructions mais n'a que rarement l'opportunité d'influer sur la doctrine. S'il se doit de rendre compte de son expérience sur le champ de bataille, le 47e RI se cantonne la plupart du temps à des renseignements de type opérationnel, informations qui d'ailleurs se rapportent pour l'essentiel à l'ennemi. Les apprentissages horizontaux sont eux rares. Les transferts

[814] AUBERT, Fred, *Avec ma section*…, *op. cit.*, p. 54.
[815] *Ibid.*, p. 68.

interarmes sont exceptionnels et le 47e RI n'a que peu l'occasion d'importer les compétences du génie ou de l'artillerie. D'ailleurs, rien n'institutionnalise de tels échanges au niveau régimentaire puisqu'en réalité c'est à l'échelon divisionnaire qu'échoit cette fonction. Pour autant, il est indéniable qu'en ce qu'elle immobilise durablement des unités de toutes armes dans un même secteur, et invite donc les fantassins du 47e RI à fréquenter des artilleurs et des sapeurs, la guerre de positions favorise de tels apprentissages sur un mode plus ou moins informel par l'intermédiaire d'une sociabilité des tranchées que les archives ne permettent malheureusement pas toujours de pénétrer. Toutefois, la capacité à apprendre du régiment apparaît, lorsqu'en envisagée sur la totalité de la campagne, assez mesurée. Les combats de l'été 1918, livrés à quelques encablures de ceux de la première bataille de la Marne à laquelle prend part le 47e RI, en sont à cet égard un bon indice : non seulement les hommes éprouvent les plus grandes difficultés à se repérer sur le terrain mais l'unité apparaît assez naïve et le plus souvent en peine de réaliser la liaison avec l'artillerie.

Il va de soi que pour l'essentiel des fantassins du 47e RI, c'est-à-dire ces civils revêtus d'un uniforme par la grâce de la mobilisation générale, l'expérience de guerre est un moment inédit, et donc difficilement compréhensible. Le combat et les traumatismes qui lui sont liés, physiques mais aussi, et peut-être même surtout, psychiques, accouchent à l'évidence d'un quotidien qui n'a pas grand-chose en commun avec la vie du temps de paix. Or c'est précisément parce qu'une telle situation est par nature déstabilisante que les fantassins du 47e RI la vivent à la manière d'un travail imposé de plus ou moins bon gré – nous avons montré dans le chapitre 3 du présent travail doctoral combien le champ lexical de leurs écrits en témoigne. Tout se passe comme s'ils cherchaient à se rassurer en se raccrochant en quelque sorte à une notion familière. Dès lors, il y a sans doute lieu de se demander en quoi « les gestuelles de violence », et l'on pense ici plus spécifiquement à la division scientifique du travail à l'œuvre au sein de l'armée française de la Grande Guerre, ne reflètent-elles pas, d'une certaine manière, le système culturel qui les rend possibles ?[816] En d'autres termes, le 47e RI sur le champ de bataille n'est-il pas un reflet de cette France viscéralement accrochée à la terre, au point de s'y enliser pendant 4 ans de guerre de positions sans parvenir à rompre le front ennemi ; cette France positiviste et convaincue des bienfaits de la science et du développement technique ; cette France foncièrement égalitaire qui réclame corps et âme l'équité devant l'impôt du sang et les permissions ; cette France bourgeoise qui place le travail

[816] Nous reprenons ici, et en ses termes, l'interrogation formulée à la suite de Denis Crouzet par INGRAO, Christian, *Croire et détruire. Les intellectuels dans la machine de guerre SS*, Paris, Fayard, 2010, p. 14.

en valeur cardinale et qui mène ses troupes comme on conduit les ouvriers à l'usine ; mais aussi cette France des ronds-de-cuir qui, corsetée par la bureaucratie et la fonctionnarisation, peine à se réinventer, à innover, en d'autres termes à répondre aux exigences du moment, face à une guerre qui ne ressemble en rien à ce qui avait pu être imaginé ?

En 1914, dans les campagnes françaises, le travail est encore perçu comme une nécessité vitale. Il en résulte un mépris partagé du labeur mal fait « qui diminue le niveau de récoltes et donc celui des subsistances »[817]. Indéniablement, ce rapport au travail est, dans le cadre d'une culture professionnelle des combattants, essentiel pour comprendre la ténacité, l'endurance, des poilus. Mais on ne peut considérer une unité telle que le 47e RI comme évoluant en vase clos, détachée de l'immense superstructure qu'est l'Armée française de 1914-1918. Au contraire, il s'agit d'un échelon éminemment intégré, relevant de multiples commandements gigognes : la brigade, la division, le corps d'armée, l'armée voire le groupe d'armées et, enfin, le GQG. Or, indépendamment des individus dont la compétence est par définition aléatoire, il y a tout lieu de penser que c'est aussi dans la taille de cette organisation que réside la source de certains des disfonctionnements qui ont pu être décrits plus haut. Fondateur en 1944 de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, Léon Gingembre est le théoricien du « patronat à deux têtes ». A en croire ce discours, servant de support intellectuel à la rupture avec le Conseil national du patronat français, il y aurait deux types de chefs d'entreprise. Aux chefs « réels » qui ont des contacts directs et permanents avec leur personnel et qui exercent de manière effective la direction administrative et technique de leur structure, dont ils sont le plus souvent propriétaires, s'opposent les patrons « de gestion » ou « technocrates » qui mènent de manière beaucoup plus lointaine, abstraite, la compagnie à la tête de laquelle ils sont[818]. Bien entendu, on peut toujours objecter que la réalité est sans doute plus complexe que cette vision binaire, directeurs « de contact » et « virtuels » composant une gamme hiérarchique parfois très étendue dans les structures multinationales ayant des ramifications sur les cinq continents. Néanmoins, il est évident que la grille de lecture forgée par Léon Gingembre n'est pas totalement inopérante lorsque transférée à l'Armée française de 1914-1918. Mieux, elle invite à distinguer les officiers « réels » de ceux qui se rapprochent d'un modèle plus gestionnaire, moins nécessairement au

[817] FARCY, Jean-Claude, « Le temps libre au village », *in* CORBIN, Alain, « L'avènement des loisirs, 1850-1960 », Paris, Flammarion, 2001, p. 232.

[818] RABIER, Marion, « Revue de littérature : Organisations patronales en France et en Europe », *Document d'études*, DARES, n°130, 2007, p. 35 et BUNEL, Jean, *La Transformation de la représentation patronale en France : CNPF et CGPME*, Rapport pour le Commissariat général au plan, Paris, La Documentation française, 1995, p. 23.

fait des réalités du terrain. C'est en tout cas ce que suggère une carte postale adressé le 31 décembre 1914 par le sergent Olivier Le Guével à ses parents :

> « Aujourd'hui nous avons eu la visite du général de division, un bon vieux[819]. Il nous a dit ceci : à Paris on parle d'une offensive générale comme d'une petite affaire, mais ils n'ont qu'à y venir tous ces beaux parleurs et on les verra à l'œuvre. Et c'est vrai, l'offensive générale, tout ça c'est des beaux mots, mais c'est tout. On ne la réalisera jamais, les tranchées boches étant comme les nôtres, de petites forteresses. »[820]

Ainsi s'explique le très lourd bilan humain concédé pendant la Première Guerre mondiale par le 47e RI : 2 688 titulaires de la mention « Mort pour la France ».

[819] Il s'agit du général François Anthoine.
[820] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, carte postale du 31 décembre 1914.

Mourir

« I felt the power /
Of death over life /
I orphaned his children /
I widowed his wife /
I begged their forgiveness /
I wish I was dead /
I hung my head. »[821]

Dans les archives qui témoignent de la Grande Guerre du lieutenant de réserve Alfred Burckhardsmeyer, un fils d'optant qui découvre le 47e RI en 1903 à l'occasion de son service militaire et y effectue toute la campagne, se trouve la photographie d'une sépulture de guerre : une simple croix de bois prise en contre-jour et rehaussée d'une gerbe de fleurs blanches[822]. A en juger par les monticules de glaise vierges de la moindre herbe, le cliché est pris peu de temps après la mise en terre, probablement dans les derniers jours de juin ou les premiers de juillet 1915, alors que le régiment participe à la grande offensive menée en Artois. Il est en effet possible d'identifier cette sépulture puisqu'une plaque indique le nom du soldat qui y est déposé : il s'agit du lieutenant Henry – François, Henri, Célestin à l'état civil – Simon, « tué à l'ennemi » le 16 juin 1915[823].

Malheureusement, rien ne nous permet de connaître l'auteur de cette prise de vue. La qualité du cadrage et la surexposition manifeste nous invitent à penser qu'elle ne résulte pas du travail d'un opérateur de la Section photographique de l'armée, celle-ci voyant le jour

[821] *I Hung my head*, chanson interprétée par Johnny Cash (paroles de Sting, 2002).
[822] Archives privées Alain Burckhardsmeyer : mort du lieutenant Henry Simon ; Arch. dép. I&V : 1 R 1950.967.
[823] Arch. mun. Rennes : H 54-4 et 2 E 98 (acte de naissance) ; BAVCC/Mémoire des hommes.

quelques semaines plus tôt, au début du mois de mai 1915[824]. Eu égard à son statut social – il dirige avant-guerre une école de langue Berlitz à Bochum – rien n'interdit de penser que c'est Alfred Burckhardsmeyer lui-même qui en est l'auteur. Cet officier correspond en effet bien à ce que l'on sait de la sociologie des photographes amateurs de l'époque. Toutefois, nul document dans ses archives n'atteste qu'il s'adonne à ce passe-temps aux tranchées. En effet, si l'on sait la pratique théoriquement interdite au front, nombreux sont les passe-droits plus ou moins officieusement accordés. A. Lafon a d'ailleurs montré comment la photographie est à l'origine d'une véritable économie informelle dans les rangs, les opérateurs de fortune n'hésitant pas à monnayer la production de leur *Vest-Pocket*, le fameux appareil de la firme américaine Kodak[825]. Il est donc possible qu'Alfred Burckhardsmeyer ait sollicité, moyennant rétribution, un poilu photographe, soldat du 47e RI ou d'une autre unité, pour qu'il réalise un cliché de la tombe du lieutenant Simon. Mais, au final, quel que soit l'auteur de la prise de vue, « l'intention photographique » reste la même : conserver la mémoire de cette tombe et, par extension, le souvenir de celui qui s'y trouve[826].

[824] GUILLOT, Hélène, *Les soldats de la mémoire. La Section photographique de l'armée, 1915-1919*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Nanterre, 2017, p. 35.
[825] LAFON, Alexandre, « Autour de la pratique photographique au front. Etude de la collection d'Henri Despeyrières », *Annales du Midi*, n°275, juillet-septembre 2001, p. 394-399, éléments repris et développés dans *La Camaraderie au front 1914-1918*, Paris, Armand Colin / Ministère de la Défense, 2014, p. 285-296.
[826] BARTHES, Roland, *La Chambre claire, notes sur la photographie*, Paris, Gallimard, 1980. Pour une application sur la Grande Guerre on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Dans la *Chambre claire* d'Alexandre Mounicot. Réflexions barthiennes sur un fonds de photographies privées de la Grande Guerre », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°9, hiver 2017, en ligne.



Figure 19 : La tombe du lieutenant Simon. Collection privée Alain Burckhardsmeyer.

D'un strict point de vue statistique, ce cliché n'a rien d'extraordinaire. En effet, de telles compositions ne sont pas rares et se retrouvent, encore aujourd'hui, en masse dans les placards des familles descendant de poilus[827]. Les différentes « Grandes collectes » organisées à l'occasion du centenaire en témoignent du reste parfaitement[828]. Toutefois, pour qui s'intéresse au 47e RI, cette archive est d'un grand intérêt en ce qu'elle montre comment l'unité compose avec la disparition de ses hommes pendant le conflit. En effet, cette photographie rappelle d'abord que la mort est la conclusion, si ce n'est logique, malheureusement trop souvent inéluctable, du combat pour des millions de soldats pendant la Première Guerre mondiale et, plus singulièrement pour ce qui nous intéresse ici, des centaines

[827] LAFON, Alexandre, *La Camaraderie*…, *op. cit*., p. 324 cite le témoignage d'un poilu dénommé Paul Roques et qui affirme : « La corvée habituelle quand on fait des photos sur le front, c'est de prendre les tombes des camarades tués. Comme on est bien sûr de faire un tel plaisir à la famille de ces bons camarades on le fait de bonne grâce ».

[828] Sur l'apport de cette opération à la monographie du 47e RI on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Maurice Roger, Olivier Le Gével et la *Grande collecte* : plaidoyer en défense d'une initiative emblématique du centenaire de la Grande Guerre », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°13, hiver 2019, en ligne. Cet article se veut un contrepoint à certains discours à nos yeux exagérément critiques parmi lesquels PICARD, Emmanuelle [entretien réalisé avec le 28 janvier 2016 à Lyon], « L'histoire n'est pas un bien qui n'appartiendrait qu'aux historiens », *in* BEAUDOIN, Valérie, CHEVALLIER, Philippe et MAUREL, Lionel (dir.), *Le web français de la Grande Guerre. Réseaux amateurs et institutionnels*, Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018, p. 212-213, et TISSIER, Julie, « Ecrits du for privé et Grande Guerre : les enjeux de la Grande Collecte », communication prononcée le 1er février 2019 lors du colloque « Des Sources pour une plus Grande Guerre » tenu à l'université de Nanterre, actes à paraître.

de fantassins du 47e RI. Mais ce cliché, en tant qu'objet pieusement conservé, témoigne aussi de la complexité du deuil, comme si Alfred Burckhardsmeyer et à travers lui tous les poilus de l'unité avaient souhaité exorciser leur propre mort, comme pour mieux la prévenir. L'identité du défunt est à cet égard des plus intéressantes puisque le lieutenant Simon est le fils de Francis Simon, imprimeur rennais et par ailleurs influent président de la section locale du Souvenir français[829]. Ce faisant, avec cette immersion dans le monde des anciens combattants, c'est bien la question de la prise en compte de la mort comme risque social découlant du métier de fantassin qui au final se pose.

Mourir en masse mais reposer seul ?

Comme le rappelle avec un sens certain de la formule le journaliste et historien J. Lopez, « la guerre génère des deuils, des ruines, des souffrances, mais avant tout des nombres »[830]. Le 47e RI pendant la Première Guerre mondiale ne fait pas exception à ce constat et la campagne peut même être résumée en un chiffre : 2 688, soit l'ensemble des fantassins de cette unité titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de ce conflit. Mais l'aridité des statistiques ne dit pas tout puisqu'au trépas répondent des pratiques funéraires qui relèvent d'un éminent paradoxe : si la mort est de masse, le deuil est lui individuel, même s'il peut s'inscrire dans les cadres collectifs que sont la famille ou la camaraderie. Tel est encore plus le cas en ce qui concerne les soldats Léon Peyrical, François Denès, Toussaint Besnard et Louis Bellamy, tous quatre fusillés « pour l'exemple ».

Quantifier la mort de guerre

La confrontation des fiches des soldats du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale aux registres matricules du recrutement ne vient pas remettre en cause les résultats précédemment publiés à ce propos. Si le corpus passe

[829] Arch. mun. Rennes : 2 E 98 (acte de naissance) ; *Livre d'or du Lycée de Rennes*, Rennes, Oberthür, 1922, p. 203; « Croix de guerre », *Le Salut*, 35e année n° 24, 21/22 mars 1916, p. 1. Ce lien de paternité avec Francis Simon nous semble d'autant plus intéressant que la mémoire collective lui attribue volontiers, mais à tort, l'idée de l'inhumation d'un « soldat inconnu ». Pour une mise au point sur ce dossier on se permettra de renvoyer à [http://enenvor.fr/eeo_actu/commemo/non_le_soldat_inconnu_n_est_pas_ne_a_rennes.html | page consultée le 6 février 2019].

[830] LOPEZ, Jean (dir.), AUBIN, Nicolas, BERNARD, Vincent et GUILLERAT, Nicolas (data design), *Infographie de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2018, p. 12.

de 2 697 noms à 2 688, les grandes tendances préalablement observées demeurent : poids de la disparition de guerre dans les premières semaines de la campagne, prédominance de la mortalité par munitions (balles, éclats d'obus ou gaz) plutôt que par maladie, érosion progressive du recrutement régional… sont autant de réalités qui ressortent très clairement de la base de données[831]. Aussi n'est-il pas nécessaire d'y revenir sauf à relever quelques points.

Le premier invite à souligner combien ces chiffres replacent le 47e RI dans une certaine normalité de la mort en Grande Guerre et rappellent, ce faisant, sa dimension indiciaire. La période 1914-1918 est en effet synonyme d'une course effrénée aux armements, compétition à laquelle participent tous les belligérants. La puissance de feu mobilisée sur les champs de bataille de 1918 est sans commune mesure avec ce qui peut prévaloir à l'été 1914. Pourtant, la réalité des chiffres est indéniable : c'est pendant les 18 premiers mois de la campagne que l'expérience combattante est la plus meurtrière[832]. Au 47e RI, cette année et demi compte pour plus de 60% des titulaires de la mention « Mort pour la France », soit 1 627 des 2 688 individus recensés. Dans ce triste obituaire, seule la date de décès de deux fantassins, le caporal Jean Raoult de Saint-Brandan, dans les Côtes-du-Nord, et le soldat de 2e classe Emmanuel Barbotin, cultivateur originaire de Bain-de-Bretagne, en Ille-et-Vilaine, n'a pas pu être fixée avec précision. En effet, tant leur fiche de mort pour la France que leur fiche matricule de recrutement indiquent une date de constatation de décès. Ceux-ci survenant respectivement à Roclincourt et Duisans, il parait évident que ces deux poilus viennent alourdir le terrible bilan humain du 47e RI lors des opérations du printemps 1915. Pour autant, on ne peut pas, en l'état de la documentation, être plus précis ce qui, d'une certaine manière, est aussi une indication de la violence des combats qui se déroulent alors[833].

[831] LE GALL, Erwan, « Saint-Malo, la Bretagne, la France : des multiples inscriptions territoriales du 47e régiment d'infanterie », *in* BOURLET, Michaël, LAGADEC, Yann et LE GALL, Erwan (dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 63-89.
[832] Pour une mise en perspective, se rapporter à COCHET, François, « Mourir au front et à l'arrière front », *in* HOMER, Isabelle et PENICAUT, Emmanuel (dir.), *Le Soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 27-40.
[833] BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. dép. CdN : 1 R 1314.1394 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2173.465.

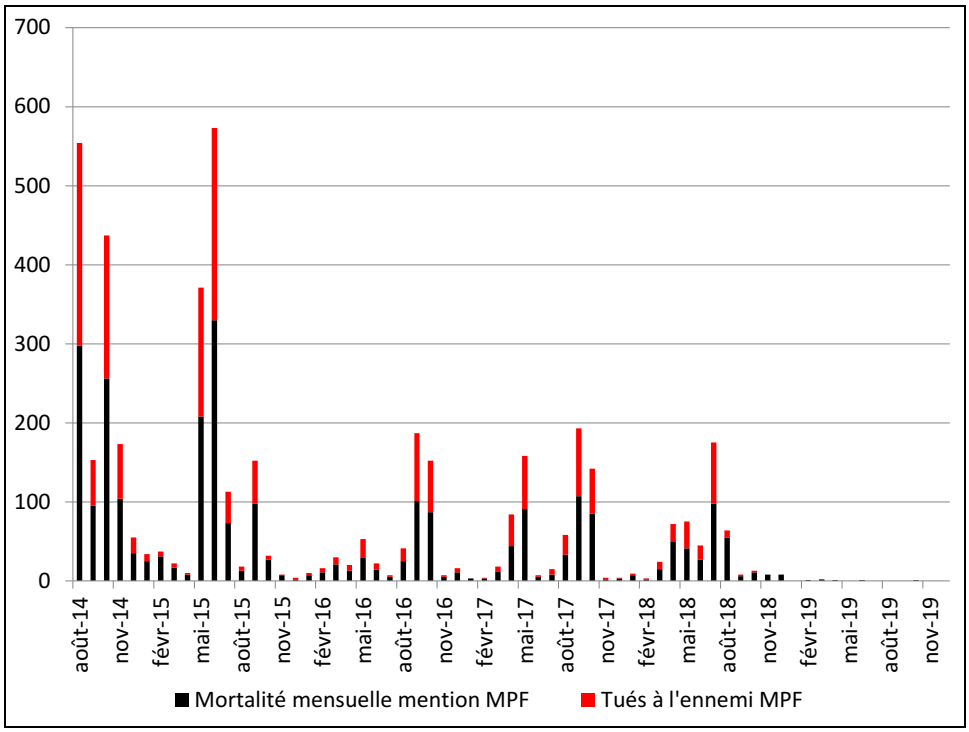

Figure 20 : Mortalité mensuelle au sein du 47e RI (titulaires de la mention « Mort pour la France » et tués à l'ennemi morts pour la France), août 1914 – décembre 1919.

Le printemps 1915 constitue en effet, à n'en pas douter, une des périodes les plus sombres de l'histoire du 47e RI. On recense ainsi dans la base de données pas moins de 611 titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre des mois de mai, juin et juillet 1915, soit 22,7% des 2 688 individus répertoriés au sein de ce corpus. Seuls les trois premiers mois de la campagne paraissent pouvoir rivaliser avec l'offensive du printemps 1915 puisque ce sont 649 titulaires de cette distinction honorifique d'état-civil que l'on recense au titre des mois d'août, septembre et octobre 1914, soit 24,1% de l'ensemble. Cumulés, ces deux trimestres totalisent 1 260 titulaires de la mention « Mort pour la France », soit 46,9% du thésaurus. Ces chiffres doivent néanmoins être nuancés puisqu'ils comportent des « tués à l'ennemi », individus ayant donc perdu la vie en ce printemps 1915 lors de ces rudes combats artésiens, mais également des malades ou des victimes de blessures ayant pu être contractées bien antérieurement. Tel est par exemple le cas du soldat de 2e classe Armand Rivalan, mort pour la France le 30 mai 1915… dans un hôpital de Salies-de-Béarn dans les Pyrénées-Atlantiques et évacué du front pour cause de pleurésie depuis le mois de janvier[834]. Mais, là encore, en ne considérant que les « tués à l'ennemi » du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France », le printemps 1915 s'impose comme l'une des périodes les plus redoutables

[834] BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. dép. CdA : 1 R 1278.1337.

que l'unité ait eu à affronter au cours de la Première Guerre mondiale : 446 décès pour les mois de mai, juin et juillet 1915 contre 495 en août, septembre et octobre 1914.

Ces chiffres montrent combien la mort au sein du 47e RI est chose paradoxale. Certes, elle est une réalité si ce n'est quotidienne, au moins mensuelle. D'août 1914 à novembre 1918, on ne répertorie ainsi pas un mois sans que l'on déplore au moins un titulaire de la mention « Mort pour la France ». Les mois de décembre 1915, novembre 1917 et février 1918 composent à cet égard une sorte d'étiage remarquable puisqu'on n'y compte à chaque fois « que » deux morts. A l'inverse, d'août 1914 à novembre 1918, on recense 27 mois où l'unité compte plus de 31 morts pour la France, soit plus d'un décès par jour.

Par ailleurs, ces chiffres rappellent que la guerre, tout au long du conflit, est une activité saisonnière. Ainsi, les mois de novembre à mars témoignent d'un ralentissement de la mortalité puisqu'ils comptent pour 9,8% de l'ensemble des morts pour la France de l'année 1915, proportion qui s'élève à 16,7% en 1916, 5,8% en 1917 et 12,2% en 1918. A l'inverse, les mois d'avril à octobre concentrent les pertes : 330 en juin 1915, 101 en septembre 1916 ou encore 107 en septembre 1917. Autrement dit, indépendamment de l'augmentation constante de sa puissance de feu et de sa mécanisation continue, le régiment combat tout au long de la Grande Guerre essentiellement entre le printemps et l'automne. Le chapitre précédent de la présente enquête montre d'ailleurs que tout au long de la campagne l'unité reste tributaire des conditions météorologiques et que jamais elle ne parvient à se dégager de cette contrainte climatique. Ajoutons du reste que le 47e RI ne semble pas sur ce point un cas exceptionnel puisque l'unité ne déplore aucune attaque menée contre elle en hiver. Tout porte donc à croire que le « général hiver » sévit également contre les troupes allemandes.

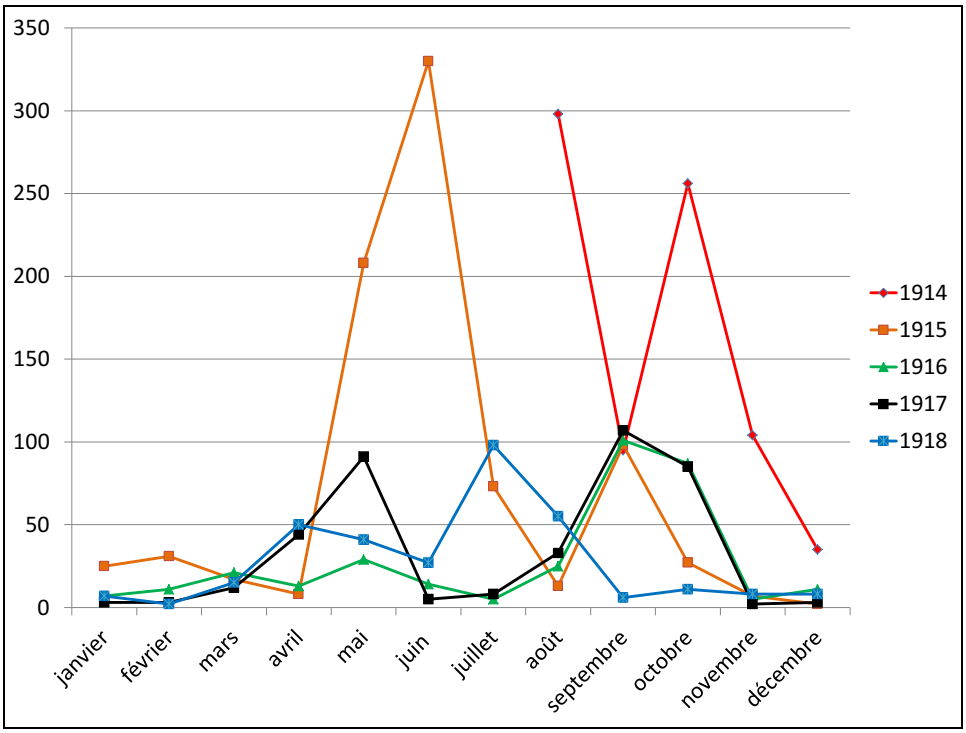

Figure 21: Répartition mensuelle et annuelle des morts pour la France du 47e RI pendant la Grande Guerre.

Néanmoins, ces chiffres ne doivent pas amener à perdre de vue la baisse tendancielle de la mortalité qui s'observe au sein du 47e RI tout au long de la Première Guerre mondiale. Les statistiques soulignent en effet l'étonnant paradoxe de ce conflit : plus l'unité est puissamment armée, plus elle fait face à un adversaire tout aussi redoutablement équipé, plus les conditions de combat sur le champ de bataille se dégradent sous l'effet de munitions toujours plus dévastatrices mais moins le régiment compte de morts. Cette tendance est particulièrement sensible au 47e RI. Le régiment atteint ainsi la marque du 1 345e titulaire de la mention « Mort pour la France » (soit 50% des 2688 enregistrés pour l'ensemble du conflit) au cours du mois de juin 1915. Autrement dit, les 11 premiers mois de la campagne de l'unité sont aussi meurtriers que les 41 suivants. Précisons du reste que l'année 1916, celle qui dans l'imaginaire collectif est celle des « grandes batailles », de l'effusion la plus complète de sang avec Verdun et la Somme, est au contraire presque la plus économe en vies : 329 morts pour la France contre 328 en 1918 mais seulement deux mois comptant plus d'un mort par jour, contre quatre en 1918. De même, l'année 1917, restée dans les consciences comme celle de l'échec de l'offensive Nivelle sur le Chemin des Dames et des mutineries[835], apparaît comme relativement calme pour l'unité puisqu'elle ne déplore « que » 396 morts pour la France.

[835] OFFENSTADT, Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Paris, Perrin, 2012.

Certes, cela fait plus d'un décès par jour, mais cela est néanmoins deux fois moins qu'en 1915 où le régiment pleure 839 fantassins. Et que dire de 1914 ? Ce sont en effet 788 titulaires de la mention « Mort pour la France » que l'on recense, en seulement cinq mois de campagne.

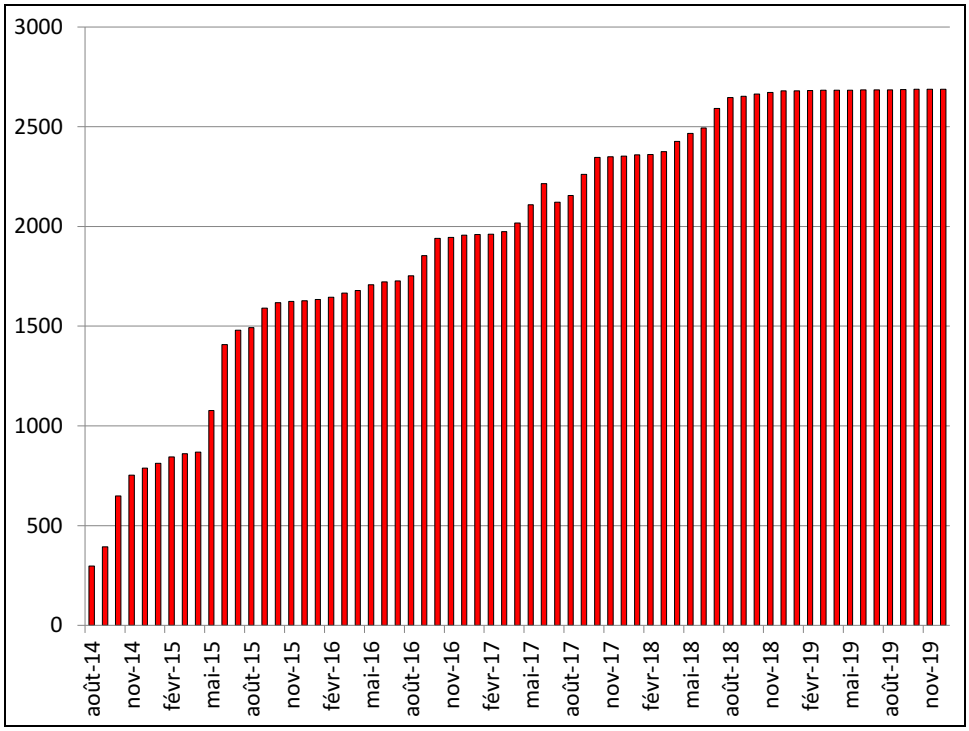

Figure 22: Mortalité cumulée au sein du 47e RI : titulaires de la mention « Mort pour la France », août 1914 – décembre 1919.

Toutefois, cette tendance à la baisse de la mortalité au fil de la campagne ne doit pas induire en erreur et ne peut pas être assimilée à l'intensité avec laquelle sont ressentis ces décès. Certes, celle-ci est difficilement quantifiable puisque la douleur et la peine ne connaissent pas d'unité de mesure. Mais l'amoncellement des dépouilles ne saurait seul dire le poids ressenti de la mort au 47e RI. Le facteur temps nous paraît en effet essentiel. Le 6 septembre 1916, dans la Somme, deux bataillons du 47e RI attaquent accolés pendant environ 5 heures, déplorant au final, d'après les informations contenues dans la base de données des morts pour la France de l'unité, la perte de 39 « tués à l'ennemi », soit un rythme d'un décès toutes les 7 à 8 minutes[836]. Le 30 avril 1917, alors que le régiment est engagé à l'Est de Reims, dans le secteur de Nauroy, l'heure H est fixée à 12h40. Le combat ne dure pas 1h30 mais l'unité déplore, toujours selon les informations recueillies dans la base de données, 31 « tués à l'ennemi ». C'est en conséquence au rythme d'un toutes les 3 minutes que meurent

[836] SHD-DAT : 26 N 636/8, JMO 47e RI, 6 septembre 1916.

les fantassins du 47e RI[837]. Quelques semaines plus tard, le 9 septembre 1917, mais cette fois-ci dans le secteur de Verdun, le régiment encaisse à 5h15 du matin une violente attaque allemande. Là encore, les combats sont relativement brefs puisqu'ils cessent sur toute la portion de front occupée par le régiment à 10 heures. Avec 35 « tués à l'ennemi » répertoriés, chiffre qui encore une fois ne tient pas compte des blessés, des prisonniers et des disparus, le rythme de mortalité est d'un homme toutes les 8 à 9 minutes[838]. A l'évidence, de telles cadences ont de quoi marquer durablement les esprits.

Vers une individualisation des pratiques funéraires

La mort ne peut donc pas se limiter à des statistiques, aussi évocatrices soient-elles. Par l'inhumation, le prisme religieux et de manière plus générale les pratiques de deuil, elle est aussi un acte culturel. Ce faisant, se révèle le paradoxe d'une mort de masse qui, au fur et à mesure du conflit, ne cesse de s'individualiser.

Le mois d'août 1914 est en termes de « tués à l'ennemi » titulaires de la mention « Mort pour la France » le plus éprouvant de la Première Guerre mondiale du 47e RI avec 256 cas recensés. Le deuil qui résulte de ces décès apparaît d'autant plus lourd pour les familles qu'il s'agit d'une mort « aveugle », d'une disparition plutôt que d'un trépas ferme et définitif : en témoignent les innombrables jugements déclaratifs prononcés au début des années 1920 afin de sceller administrativement la sépulture de ces pantalons rouges, et de permettre d'octroyer des droits à leurs familles[839]. Du point de vue des corps, la chose est en revanche entendue depuis longtemps et, retraite oblige, ce sont les autorités allemandes qui, à Charleroi comme à Guise, procèdent à « l'assainissement du champ de bataille » en inhumant dans de vastes fausses communes les dépouilles des fantassins du 47e RI tués les 22 et 29 août 1914[840]. La

[837] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 30 avril 1917.

[838] Pour de plus amples développements sur ces combats on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « 15 juin 1917 : le 47e RI arrive à Verdun. La découverte de la vraie guerre ? », *Bulletins de la société d'émulation des Côtes d'Armor*, 2017, p. 213-239.

[839] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Saint-Malo, la Bretagne, la France… », *art. cit.* ; LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat (août 1914 – juillet 1915)*, Talmont-Saint-Hilaire, éditions CODEX, 2014, p. 142-146 ainsi que LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*, Spézet, Coop Breizh, 2014.

[840] Il y a là une dimension prophylactique qui n'est propre ni aux troupes allemandes, ni à la Grande Guerre. CABANES, Bruno, « Que faire des morts ? », in CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, p. 424 note à ce propos : « Une bataille ne se résume jamais à un affrontement paroxystique entre combattants. Elle imprime sa marque dans l'environnement naturel, les charniers à ciel ouvert menaçant de polluer les cours d'eau et de provoquer des épidémies. Les préoccupations

mise en terre est donc collective et anonyme. Pourtant, très rapidement, des initiatives sont prises en vue d'identifier les soldats tombés « au champ d'honneur ». Dans les boucles de la Sambre, en Belgique, on pense notamment au chanoine Jules Schmitz qui, dès que les armes se sont tues, parcourt le champ de bataille à la recherche des livrets militaires des défunts[841]. Les archives du Comité du souvenir de Le Roux permettent de dresser une chronologie de la gestion des corps. D'abord inhumées sur le lieu même de leur mort, les dépouilles des soldats sont ensuite regroupées, pendant le conflit, c'est-à-dire sous occupation allemande, dans des cimetières militaires constitués de quelques rares sépultures individuelles et, le plus souvent, de vastes ossuaires[842]. De telles pratiques renvoient assurément au respect témoigné au corps de l'ennemi, mais pas uniquement[843]. Le culte rendu par les populations civiles belges aux soldats français tombés lors de la bataille de Charleroi ne peut en effet être dissocié d'une certaine part de résistance à l'occupant[844]. Cette dimension est d'autant plus sensible dans le cadre du 47e RI que cette unité combat le 22 août 1914 non-loin de la « ville martyre » de Tamines. Le deuil des fantassins français tombés ce jour est donc lié à celui des victimes des atrocités perpétuées en même temps par les Allemands[845]. Dès lors, à Charleroi comme à Guise, le soin apporté aux tombes de l'ennemi doit probablement se comprendre dans le cadre de ces relations d'occupation dont on sait, à la suite des travaux de P. Salson, qu'elles sont beaucoup moins verticales que ce l'on a longtemps pu croire[846]. Toutefois, ces cimetières sont remaniés au début des années 1920 et, sous l'impulsion notamment des services français de l'état-civil, on procède à de nouvelles exhumations qui, pour certaines, permettent

hygiénistes reviennent alors de manière récurrente lorsqu'il s'agit de circonscrire la promiscuité insupportable des vivants et des morts, d'éviter les contagions, de se protéger des cadavres qui finissent par encombrer le champ de bataille ».

[841] Archives de l'Etat à Namur : Collection de documents relatifs à la guerre de 1914-1918 rassemblés par le chanoine Jean Schmitz, chemise 17.

[842] Archives du Comité du souvenir de Le Roux. Il est à noter que cette chronologie se repère en bien d'autres endroits de Belgique comme le montre, par exemple, WILLE, Philippe, *L'affaire oubliée de Charleroi, Gozée, août 1914*, Marcinelle, Editions du Basson, 2014, p. 185-190.

[843] De tels comportements se retrouvent également au 47e RI. Emile Le Guen, brancardier du 47e RI, note qu'en octobre 1915 « en allant chercher des morts – je trouvais un maccabé boche que j'enterrais sur place ». Archives privées Jean-Claude Le Guen : Livre de route appartenant à M. Emile Le Guen, Musicien-brancardier au 47e régiment d'infanterie.

[844] Sur ce terme on renverra à DEBRUYNE, Emmanuel, « Combattre l'occupant en Belgique et dans les départements français occupés en 1914-1918. Une résistance avant la lettre ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°115, 2012/3, p. 15-30.

[845] La dernière synthèse en date sur le massacre de Tamines est à notre connaissance publiée par ALEXANDRE, Simon, « Le massacre de Tamines du 22 août 1914 », *in* TIXHON, Axel et DEREZ, Mark (dir.), *Visé, Aerschot, Andenne, Tamines, Dinant, Louvain, Termonde. Villes martyres. Belgique, août 1914*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2014, p. 203-244. Pour le contexte général se rapporter à HORNE, John et KRAMER, Allan, *Les Atrocités allemandes*, Paris, Tallandier, 2005.

[846] SALSON, Philippe, *L'Aisne occupée. Les civils dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

d'identifier d'autres poilus. Tel est ainsi le cas du soldat de 1e classe Jean Morin du 47e RI, inhumé par les Allemands avec « 340 soldats français inconnus morts pour leur pays le 22 août 1914 »[847].

L'exemple de ce fantassin est intéressant car il dit tout le paradoxe de cette société de 1914-1918 qui, quoi qu'on en dise[848], consent à la mort de masse mais en revanche refuse de reposer seul et anonymement en terre. Mais, comme le rappelle très justement l'archéologue G. Flucher, « il est clair que l'on n'inhume pas de la même façon en août 1914 qu'en novembre 1918 »[849]. Le processus qui sous-tend cette transformation est celui d'une individualisation de la mort et a été bien mis en évidence par L. Capdevila et D. Voldman[850]. Il n'y a pas lieu de revenir sur cette évolution sauf à rappeler combien au 47e RI cette histoire s'inscrit dans les corps. C'est ce que rappelle de manière très explicite une lettre écrite à la suite de la mort, le 13 octobre 1914, de l'adjudant du 47e RI Maurice Roger :

> « Pauvre Maurice et surtout pauvre petite Marie[851]… C'est épouvantable ! – On m'a rapporté son alliance, une médaille, une chaine de cou et un somme de 18 fr. 30. Et ce n'est pas tout, mais il ne faut pas que Marie le sache[852], maintenant au moins, par ordre de l'autorité militaire, les morts ont été incinérés, les enterrements étant impossibles pendant le bombardement. Un prêtre le P. Chulvallolot[853] 33 rue d'Amiens à Arras, aumônier de cet hôpital [où est décédé Maurice Roger] et d'un autre m'a procuré ces renseignements. »[854]

Nous ne sommes pas en mesure de certifier si, oui ou non, les faits mentionnés dans ce courrier sont exacts. Mais peu importe pour notre propos puisque ce que montre cette lettre est, au final, combien est inconcevable l'anonymisation de la mort ainsi qu'une telle atteinte

---

[847] Arch. dép. CdA : 3 U5/701, compte rendu d'exhumation. Pour de plus amples développement on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*…, *op. cit.*, p. 195 et suivantes.

[848] BECKER, Jean-Jacques, « Le refus n'a quand même pas pesé bien lourd », *L'Histoire*, n°325, novembre 2007, p. 52-53

[849] FLUCHER, Guy, « Le Traitement des corps des ennemis et des vaincus. L'exemple du Nord-Est de la France pendant la Grande Guerre », *Archéopages*, n°39, octobre 2013 – janvier 2014, p. 46-55.

[850] CAPDEVILA, Luc et VOLDMAN, Danièle, *Nos Morts. Les Sociétés occidentales face aux tués de la guerre*, Paris, Payot, 2002.

[851] Il s'agit de la veuve de l'adjudant Maurice Roger. Pour de plus amples développements sur ce sous-officier on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Maurice Roger, Olivier Le Gével et la *Grande collecte*… », *art. cit*.

[852] Propos souligné dans l'archive.

[853] Cet individu n'a pas pu être identifié.

[854] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Maurice Roger, lettre du docteur René Tizon à son oncle, 29 octobre 1914.

aux corps. C'est bien pourquoi la nouvelle de ces crémations ne doit pas arriver aux oreilles de la veuve de l'adjudant Maurice Roger. En d'autres termes, pour cette société plongée en Grande Guerre, il n'y a pas d'autre alternative pour l'inhumation des morts pour la France que la sépulture individuelle et identifiée. Le sort accordé aux dépouilles des combattants est à l'évidence une question cruciale et Emile Le Guen écrit dans une lettre qu'il adresse à sa mère en mars 1916 :

> « J'ai reçu une lettre d'un ami qui est du côté de Verdun. Il me dit que les Boches laissent devant nos lignes des monceaux de cadavres, et que malgré ces horreurs, ils marchent sur leurs morts et avancent quand même. »[855]

Puis le brancardier ajoute, dans une phrase qui dit autant la confiance patriotique envers les troupes françaises de la place de Verdun que l'interdit moral que constitue le non-respect des corps des défunts : « Ils veulent à tout prix percer mais notre grande place de guerre ne sera jamais prise car nous avons là de très grandes forces »[856].

On comprend dès lors pourquoi les archives relatives au 47e RI font état de tant de pratiques funéraires au sein même de l'unité. Victor Nouël de Kerangué témoigne des soins prodigués à la dépouille de son ami tué le 9 mai 1915, le sergent Jehan de Kerguézec, et insiste bien sur le fait qu'il dispose d'une sépulture individuelle :

> « Son corps a été ramené, et j'ai eu le bonheur de voir, raidi par la mort, mais non défiguré. La mort avait été instantanée : une balle en plein front. Je me suis occupé de son front et l'ayant fait amener en arrière, j'ai donné des ordres pour qu'il soit mis en bière et enterré séparément. »[857]

Le cercueil, qui reçoit donc la dépouille et lui conserve son humanité en la séparant de la terre, fait l'objet d'attentions particulières et il n'est pas rare de voir des fantassins se cotiser pour en acheter un pour un camarade mort. Les archives conservent par ailleurs la trace de nombreuses funérailles de fantassins du 47e RI, comme celles du sous-lieutenant Henry Gruenais, « tué à l'ennemi » le 5 mai 1916 dans le secteur de La Harazée :

> « Ses obsèques eurent lieu le surlendemain dans l'église de F. Ce fut l'héroïque et populaire aumônier de la brigade, M. l'abbé Umbricht, qui célébra la messe des

[855] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen à sa mère, 9 mars 1916.
[856] *Ibid*. Sur la place de Verdun on renverra à la thèse en cours de PANORYIA, Mathieu effectuée sous la direction de D'ANDURAIN, Julie et PORTE, Rémy.
[857] BELLEVUE, Xavier de, *Livre d'or des anciens élèves du collège Saint-Vincent de Rennes morts au champ d'honneur*, Tome 1, A-M, Rennes, Oberthür, 1917, p. 226-232.

> funérailles et bénit sa tombe en même temps que celle de M. le lieutenant Rouyer[858], du même régiment, mort le même jour que lui. Le général Duport, commandant la division, son chef d'état-major et une délégation d'officiers d'infanterie, au nombre desquels son compatriote et ami le sous-lieutenant Hémar, et une délégation d'officiers d'artillerie, assistaient à la triste cérémonie, à la suite de laquelle les deux cercueils furent déposés côte à côte dans le cimetière de la paroisse. »[859]

Cet article de presse ne dit malheureusement rien des individus chargés de procéder à l'enterrement des fantassins du 47e RI morts pour la France. L'archéologue G. Flucher avance plusieurs hypothèses à ce propos. Il peut ainsi s'agir de camarades du défunt mais également de brancardiers divisionnaires ou de soldats de la territoriale[860]. Les archives relatives au 47e RI montrent que cette tâche peut également incomber aux fantassins d'un régiment d'active, et pas uniquement aux ecclésiastiques mobilisés[861]. Tel est par exemple le cas de l'adjudant Gastard qui, en septembre 1914, se trouve à la tête d'un groupe chargé d'inhumer des « Sénégalais »[862]. Le caporal Gabriel Rouxin est, lui, cité à l'ordre de la brigade pour « tout près des lignes allemandes [avoir] fait preuve de courage et de dévouement en enterrant sur place un officier et plusieurs soldats français tués dans les combats précédents qu'il avait été jusque-là impossible de ramener »[863].

Il est probable que l'ampleur des célébrations religieuses trahisse l'importance du capital socio-symbolique des défunts. Destiné à porter le titre de comte et neveu d'un député, le sergent Jehan de Kerguézec en est un bon exemple. Ses obsèques sont en effet présidées, à la demande de l'aumônier de la 20e DI, le R.P. Umbricht, par l'évêque d'Arras[864]. Celles du lieutenant-colonel Jean Morris commandant le 47e RI ont lieu le lendemain de sa mort, à huit

---

[858] Il s'agit du sous-lieutenant Constant Royer, arrivé au 47e RI seulement quelques semaines plus tôt, en provenance du 2e RI. Arch. dép. I&V : 1 R 2066.985.
[859] « Morts pour la Patrie. Renseignements fournis par les familles », *Le Salut*, 35e année, n°39, 12-13 mai 1916, p. 2.
[860] FLUCHER, Guy, « Le Traitement des corps des ennemis et des vaincus… », *art. cit*.
[861] POISSON, Abbé H., *L'Abbé Pierre-Marie Lec'hvien (1885-1944)*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1959 cite un passage du carnet tenu par Pierre-Marie Lec'hvien dans lequel celui qui fait alors fonction d'aumônier du II/47e RI explique : « La journée du 13 octobre [1916] a été particulièrement pénible. Le 47e a eu de nombreux morts et blessés. Vers 6 heures du matin, les Allemands se jettent sur le 25e régiment d'infanterie qui venait d'arriver dans ce secteur. On dit qu'un bataillon est fait prisonnier. Chez nous, la 5e compagnie souffre particulièrement dans cette affaire. Un certain nombre de prisonniers, des morts, des blessés. Très rude journée, des blessés sans discontinuer. La 7e compagnie se comporte d'une façon merveilleuse et refoule les Allemands en reprenant le terrain perdu. Le soir, j'enterre encore des morts. »
[862] Arch. dép. CdA : 1 R 1279.1962.
[863] « Remise de décoration », *Le Salut*, 34e année, n°68, 4-5 septembre 1916, p. 1.
[864] BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 122.

heures du matin, devant une foule constituée du III/47e RI du commandant Auguste Joseph, de la musique régimentaire du 47e RI, du drapeau de l'unité, de sapeurs…[865] Quelques semaines plus tôt, en février 1915, cet officier supérieur assiste, en l'église de Sainte-Catherine et aux côtés d'une demi-compagnie du 47e RI, aux funérailles du sous-lieutenant Fernand Cléret de Langavant de la 3/47e RI[866]. En revanche, les archives ne disent rien des obsèques des fantassins moins bien dotés en capitaux sociaux et symboliques et restent muettes quant à celles des hommes du rang, simples laboureurs ou journaliers que la mobilisation générale pousse sous l'uniforme. Il est toutefois une réalité qui semble s'appliquer à tous les individus, quelle que soit leur condition sociale, c'est la rapidité avec laquelle les corps sont mis en terre. « Tué à l'ennemi » le 14 septembre 1916 pendant la bataille de la Somme, le sous-lieutenant Charles Hémar de la 10/47e RI est inhumé le lendemain, au cimetière militaire de Méharicourt[867]. Sans doute faut-il y voir la stricte application de préceptes hygiénistes.

Dans un certain nombre de cas, ces cérémonies au front sont doublées, à l'arrière, par des messes données en l'honneur du défunt. C'est ainsi qu'un office est célébré le 3 août 1915 en l'église Saint-Germain de Rennes en la mémoire du lieutenant-colonel Jean Morris, messe à laquelle assiste entre autres personnalités le général Vautier commandant la 10e région militaire ainsi que le vicaire général Gayet[868]. Un an plus tard, le 4 mai 1916, c'est en souvenir du sous-lieutenant Paul Roquet, « tué à l'ennemi » le 16 avril 1916 à La Harazée, qu'est organisée une cérémonie en l'église de Saint-Servan[869]. Encore peu étudiée par l'historiographie, cette pratique mériterait à coup sûr une enquête détaillée.

Certaines dépouilles peuvent, enfin, faire l'objet, à la demande de la famille, d'un rapatriement dans la commune d'origine. Tel est par exemple le cas du corps du sous-lieutenant Ernest Jézou, ré-inhumé à Bourbriac, dans les Côtes-du-Nord, en mars 1922[870]. On imagine dès lors sans peine combien ce tardif retour des corps, cette lente « démobilisation

[865] GARRET, Jean, « A la gauche du 2e régiment d'infanterie, carnet d'un toubib, 1er août 1914-24 août 1915 », *Bulletins périodiques de la Société d'Etudes historiques et économiques Le pays de Granville*, juin 1930, n°11, p. 122-123.
[866] BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 54.
[867] *Ibid.*, p. 108.
[868] « Nécrologie », *L'Ouest-Eclair*, n°5862, 4 août 1915, p. 3.
[869] « Le sous-lieutenant Paul Roquet », *Le Salut*, 35e année, n°37, 5-6 mai 1916, p. 2.
[870] « Obsèques », *L'Ouest-Eclair*, n°7447, 25 mars 1922, p. 6.

des morts » pour reprendre l'expression de l'historienne B. Pau, participe d'un prolongement du deuil et retarde la sortie de guerre[871].

Une mort particulière : les « fusillés pour l'exemple »

Il est toutefois parmi les morts du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale 4 individus qui sortent indéniablement du lot. Léon Peyrical, François Denès, Toussaint Besnard et Louis Bellamy ne sont en effet pas morts en servant au sein de l'unité mais sont tués par le régiment, précisément pour avoir manqué de le servir correctement. Ce faisant, ces individus incarnent le paradoxe d'une « marginalité normale » magnifiée par les enjeux de mémoire qui entourent la question toujours sensible des « fusillés pour l'exemple »[872].

En marge, ces poilus le sont à l'évidence puisque leur sort, pour être tragique, n'en est pas moins exceptionnel : quatre individus donc sur les 2 688 fantassins du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale que nous avons répertoriés, soit un rapport de 0,15%. Ce faisant, c'est bien une certaine normalité de l'unité qui ici se trouve confirmée puisque l'ordre de grandeur est sensiblement équivalent à ce que l'on peut observer à l'échelle de l'armée française : 740 fusillés soit 0,06% des quelques 1 300 000 titulaires de cette même mention ou encore 0,4% des 200 000 décisions de justice prononcés par les tribunaux militaires français pendant le conflit. Ajoutons de surcroît que Léon Peyrical, François Denès, Toussaint Besnard et Louis Bellamy sont tous renvoyés devant un Conseil de guerre pour « abandon de poste devant l'ennemi », motif qui constitue 70% des cas jugés par ces cours[873]. Enfin, rappelons à rebours de ce que veut bien affirmer la mémoire collective que la traduction devant une telle juridiction n'aboutit pas nécessairement au poteau d'exécution. Le 30 juillet 1915, après de redoutables combats livrés en Artois, le

---

[871] PAU, Béatrix, « La violation des sépultures militaires, 1919-1920 », *Revue historique des armées*, n°259, 2010, en ligne. Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *1918-1926 : Entrer en paix. Sortir de la Grande Guerre en pays de Montfort* [Catalogue réalisé dans le cadre de l'exposition éponyme présentée du 12 juillet au 14 décembre 2018 en l'hôtel de Montfort Communauté], Montfort-sur-Meu, Montfort Communauté, 2018, p. 75-83.

[872] Sur la question se rapporter à la synthèse aujourd'hui classique de OFFENSTADT, Nicolas, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 2002. Rappelons pour mémoire que ZIMET, Joseph, *Commémorer la Grande Guerre (2014-2020) : propositions pour un centenaire international. Rapport au Président de la République*, Paris, Secrétariat général pour l'administration. Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, Septembre 2011, p. 20 qualifie la question des « fusillés pour l'exemple » de « dernier *kyste mémoriel* lié à la Grande Guerre ».

[873] SAINT-FUSCIEN, Emmanuel et FONCK, Bertrand, « La justice militaire », *in* NIVET, Philippe, COUTANT-DAYDE, Coraline et STOLL, Mathieu, *Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 116.

« Conseil de guerre spécial du Régiment se réunit pour la première fois à l'effet de juger le soldat Rio de la 1e compagnie, accusé de désertion en présence de l'ennemi ». Le verdict est sans appel et le prévenu est « acquitté »[874].

Dans le détail, chacun des dossiers de fusillés du 47e RI, si l'on veut bien faire exception de celui de Léon Peyrical qui se limite à une fiche décès[875], révèle une certaine forme de marginalité. Dans le cadre du soldat de 2e classe Louis Bellamy, un cultivateur originaire de Guipry en Ille-et-Vilaine, elle pourrait être qualifiée de comportementale dans la mesure où c'est son attitude qui, trahissant une non-maîtrise des codes sociaux exacerbant le sang-froid et la maîtrise de soi, finit par attirer la suspicion de ses supérieurs hiérarchiques. S'étant volontairement, dans la nuit du 22 au 23 janvier 1915, mutilé en se tirant une balle dans la main avec son fusil, ce poilu aggrave de surcroît son cas en mentant[876]. En effet, dans un premier temps, il affirme avoir été frappé par un tireur d'élite allemand alors qu'étant de garde à un créneau. Mais sa blessure apparaît suspecte au sous-lieutenant Alfred Burckhardsmeyer de la 11/47e RI à qui il vient se présenter :

> « Cela m'a paru étrange qu'il ait été blessé à la main gauche dans son créneau mais sur le moment je n'ai pas eu le temps de m'en occuper et je l'ai envoyé se faire soigner et conduire au commandement de la compagnie. Il m'a semblé en outre que les cris qu'il poussait, pour une blessure aussi minime, étaient exagérés, car nous voyons journellement des soldats blessés plus grièvement faire preuve de plus de courage. Il m'a paru à ce moment vouloir se faire passer pour plus grièvement blessé qu'il ne l'était pour éviter d'être renvoyé immédiatement, après le pansement, sur la ligne de feu. »[877]

---

[874] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 28-30 juillet 1915. Des recherches intensives menées à partir du *Grand mémorial* n'ont malheureusement pas permis d'identifier cet individu. Rien ne permet d'exclure une faute d'orthographe dans le journal des marches et opérations ou la perte de la fiche matricule, les archives des bureaux de recrutement de Guingamp et Saint-Brieuc n'étant pas exemptes de lacunes. C'est ainsi par exemple que le feuillet nominatif de contrôle de Toussaint Besnard n'indique pas qu'il est fusillé pour l'exemple. Arch. dép. CdN : 1 R 1188.1895. La fiche matricule de François Dénès, classe 1909 au bureau de recrutement de Guingamp, a pour sa part disparu. Pour de plus amples développements sur cette question, se rapporter au chapitre 2 de la présente thèse.

[875] BAVCC/Mémoire des hommes, fichier des non morts pour la France.

[876] Le lieutenant-colonel Jean Morris commandant 47e RI explique en effet : « La blessure du soldat Bellamy, suspecte par elle-même, l'est rendu davantage par le fait de la déclaration mensongère tout d'abord faite par le blessé ». SHD-DAT : GR 11 J 868 – Conseil de guerre, avis du lieutenant-colonel Morris commandant le 47e RI ; plainte du lieutenant-colonel Morris commandant le 47e régiment d'infanterie sur le soldat de 2e classe Bellamy Louis n° mle 6404 de la 11e compagnie du 47e régiment d'infanterie.

[877] SHD-DAT : GR 11 J 868 – Conseil de guerre, procès-verbal d'interrogatoire du médecin-major du sous-lieutenant Alfred Burckhardsmeyer.

Arrivé au poste de secours, il est examiné par un médecin auxiliaire qui trouve suspect le récit du blessé, ce qui a pour effet de déclencher une enquête. De nouveau interrogé, Louis Bellamy déclare alors

> « qu'il s'était blessé lui-même ; que s'étant endormi, il était tombé, et que c'était en se servant de son fusil pour se relever qu'il s'était blessé. Il ajoute qu'aucun de ses camarades n'avait pu le voir à ce moment et que s'il n'avait pas dit la vérité dès le début c'est qu'il avait peur d'être puni pour s'être endormi en faction. »[878]

Le fantassin développe ensuite son « second système de défense » en donnant de plus amples détails :

> « Il déclare en effet qu'étant tombé sur le côté droit il a voulu se servir de son fusil pour se relever en le prenant par le bout du canon avec la main gauche. La crosse, dit-il, se trouvait à terre contre nos pieds et le fusil était appuyé contre la tranchée. J'ai d'abord pris le canon à moitié, puis comme la crosse s'était enfoncé en terre, j'ai fait remonter la main gauche qui s'est trouvée à l'extrémité du canon. Je me mis alors appuyé sur le fusil pour me relever, mais en appuyant ma main droite à moitié du fusil. Je ne sais comment mes doigts ont alors trouvé la gâchette et ont fait partir le coup… »[879]

Malheureusement pour lui, le nouveau récit de Louis Bellamy apparaît comme « peu vraisemblable »[880]. Les résultats de l'expertise balistique du médecin-major de 1e classe David de Drézigué, chef du service de santé du 47e RI, sont en effet sans aucune ambiguïté : « si le coup avait été tiré à bout portant le doigt appuyé contre l'extrémité du canon et en bouchant l'orifice, ainsi que le prétend l'inculpé, il est fort probable que le doigt aurait sauté »[881]. Difficilement contestable, cet argument amplifié par l'autorité scientifique de celui qui l'assène ne peut que motiver le renvoi devant le Conseil de guerre de la 20e DI[882]. Les juges n'ont alors d'autre choix que de le condamner, décision prise à l'unanimité[883].

Le mensonge pèse à n'en pas douter lourdement dans l'évolution de la procédure judiciaire dont fait l'objet Louis Bellamy. Il en est probablement de même en ce qui concerne

---

878 SHD-DAT : GR 11 J 868 – Conseil de guerre, rapport sur l'affaire du soldat Bellamy Louis, 21 ans, du 47e régiment d'infanterie, inculpé d'abandon de poste par mutilation volontaire.
879 *Ibid*.
880 *Ibid*.
881 SHD-DAT : GR 11 J 868 – Conseil de guerre, procès-verbal d'interrogatoire du médecin-major de 1e classe Maurice David Drézigué.
882 SHD-DAT : GR 11 J 868 – Conseil de guerre, avis du général Pillot commandant la 40e brigade.
883 SHD-DAT : GR 11 J 862-1 - Conseil de guerre, jugement rendu par le permanent de la 20e division séant à Wagnonlieu, 15 mars 1915.

la consommation excessive d'alcool, conduite qui, à l'évidence, est aux antipodes de l'idéal-type du poilu du 47e RI. Certes, jugés au même moment que Louis Bellamy, François Dénès et Toussaint Besnard ne sont pas déclarés coupables « d'ivresse publique et manifeste » alors qu'ils sont poursuivis pour ce chef d'inculpation[884]. Mais, lorsqu'on examine le dossier dans le détail, il n'est pas impossible de déceler là un effet de procédure[885]. En effet, d'un strict point de vue juridique, c'est bien l'accusation « d'abandon de poste en présence de l'ennemi » qui semble devoir primer puisque c'est elle qui est susceptible d'entraîner la peine la plus lourde. Pour autant, il n'en demeure pas moins que cette intempérance coupable, que ne nient d'ailleurs nullement les deux prévenus, les place *de facto* dans une certaine forme de marginalité, tout du moins les inscrit en non-conformité avec le portrait du poilu idéal du 47e RI[886].

Mais il n'y a pas que sur le plan du comportement, face à la douleur mais aussi face à la justice militaire, que Louis Bellamy se distingue. Sa jeunesse, son manque d'éducation[887] et son inexpérience le signalent assurément et le placent, d'une certaine manière, en marge du portrait-type de ce que doit être le « bon soldat ». C'est en tout cas ce que suggère le sous-lieutenant Alfred Burckhardsmeyer lors de l'instruction :

> « C'est un jeune soldat qui est à la compagnie depuis peu de temps[888] et que je n'avais pas remarqué d'une façon particulière jusqu'à présent. Je dois ajouter que c'était la première fois que Bellamy prenait la faction dans cet endroit qui est particulièrement dangereux et rapproché de l'ennemi. Il y a eu déjà plusieurs blessés par des balles

[884] SHD-DAT : GR 11 J 862-1 - Conseil de guerre, jugement rendu par le Conseil de guerre permanent de la 20e division d'infanterie séant en campagne et SHD-DAT : GR 11 J 872 - Conseil de guerre, jugement.
[885] François Denès est déjà condamné, le 8 juin 1915, à 8 jours de prison « étant en état d'ivresse [et ayant] causé du scandale dans le cantonnement. SHD-DAT : GR 11 J 872 - Conseil de guerre, relevé des punitions du soldat Denès François cl. 1909 depuis son arrivée au corps le 3 octobre 1910 jusqu'au 29 septembre 1915.
[886] Cette dimension est clairement perceptible à la lecture du rapport produit par le sous-lieutenant commandant la 12e compagnie et plus encore sous la plume du lieutenant-colonel Bühler commandant le 47e RI qui affirme que « l'ivresse ne lui peut être accordée comme circonstance atténuante ». SHD-DAT : GR 11 J 872 - Conseil de guerre, rapport au sujet d'une plainte en conseil de guerre concernant le soldat Denès François cl. 1909 et avis du lieutenant-colonel Bühler commandant le 47e d'infanterie.
[887] Sa fiche matricule le répertorie comme sachant lire et écrire mais pas compter. Arch. dép. I&V : 1 R 2153.748.
[888] Le document est alors surmonté d'une croix, comme si cet argument avait pu être relevé à décharge lors de l'instruction.

allemandes à l'endroit où Bellamy [se trouvait et il est possible qu'il] ait été effrayé de se trouver ainsi à cet emplacement et si près des Allemands. »[889]

Classe 1914, Louis Bellamy n'est en effet incorporé qu'en septembre 1914, d'abord au 13e régiment de hussards puis au 47e RI, à partir du 14 octobre 1914. Après à peine cinq semaines de classes dans cette unité, il quitte Saint-Malo pour un dépôt aux armées où il arrive le 23 novembre 1914. Là, il parfait sans doute son instruction pendant quelques jours, peut-être semaines, mais, montant pour la première fois en tranchées le 8 janvier 1915, il n'en est pas moins un « bleu » particulièrement inexpérimenté, et donc sans doute plus vulnérable que d'autres soldats plus aguerris[890]. Bien que né en 1880 et donc âgé de 35 ans lors de son passage devant la justice militaire, le Corrézien Léon Peyrical, un agriculteur originaire d'Argentat, commune située entre Brive-la-Gaillarde et Aurillac, n'est guère plus expérimenté puisqu'il n'est mobilisé qu'en mars 1915 au 100e RI. Si l'on ignore la durée de ses classes, puisque sa fiche matricule est aussi lacunaire que son dossier de fusillé, on sait néanmoins que récupéré, il est classé « bon absent » par le Conseil de révision en 1914[891]. Là encore, c'est un élément qui, à l'évidence, n'a pas dû jouer en sa faveur. Cultivateur originaire de Pléneuf, dans les Côtes-du-Nord, le soldat de 2e classe Toussaint Besnard est lui aussi beaucoup plus âgé que Louis Bellamy puisque né en 1883. Arrivé aux armées sous l'uniforme du 47e RI à la fin du mois de novembre 1914, il relève également d'une certaine forme de marginalité puisqu'il est présenté comme étant « peu courageux, peu intelligent »[892]. Déclarant être « employé de magasin à Paris », François Dénès parait pour sa part relever de cette diaspora bretonne ayant quitté la péninsule armoricaine dans l'espoir d'une vie meilleure mais pour, finalement, grossir les rangs du *Lumpenproletariat* de la capitale[893]. Sans doute faut-il toutefois, en ce qui le concerne, rajouter une suspicion d'intelligence inférieure à la moyenne puisqu'il confesse ne pas s'être « rendu compte de la gravité du cas d'un militaire qui

[889] SHD-DAT : GR 11 J 868 – Conseil de guerre, procès-verbal d'interrogatoire du médecin-major du sous-lieutenant Alfred Burckhardsmeyer.
[890] Arch. dép. I&V : 1 R 2153.748; SHD-DAT: GR 11 J 868 – Conseil de guerre, rapport concernant la blessure du soldat de 2e classe Bellamy Louis n° mle 6404, 2e interrogatoire du lieutenant le Masson commandant la 11e compagnie.
[891] Arch. dép. Corrèze : R 1381.1801. Léon Peyrical est exempté en 1901 de service militaire pour « cicatrice adhérente et étendue bras ». Il est donc vierge de toute instruction lors de son incorporation au 100e RI au printemps 1915.
[892] SHD-DAT : GR 11 J 872 – Conseil de guerre, rapport au sujet d'une plainte en Conseil de guerre concernant le soldat Besnard.
[893] SHD-DAT : GR 11 J 872 – Conseil de guerre, procès-verbal d'interrogatoire et de confrontation ; PERRONO, Thomas, « Les Bretons de Paris face au concept de diaspora », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°6, été 2015, en ligne.

abandonne son poste pour ne pas être présent à une attaque »[894]. A n'en pas douter, un tel argument est de nature à impressionner défavorablement les jurés d'un Conseil de guerre.

Pour autant, la réalité de la justice militaire qui s'exerce au sein du 47e RI est sans doute moins univoque que ne le laisse penser l'intransigeance de la peine capitale. Bien des rapports paraissent rédigés par des officiers du 47e RI ayant l'idée de chercher des circonstances atténuantes au prévenu, sans pour autant y parvenir du fait de l'évidence des faits et de la rigidité du code de justice militaire[895]. Ceux émanant du sous-lieutenant de réserve Briaud dans les affaires Besnard et Dénès sont à cet égard assez frappants car, qu'il s'agisse de la simplicité d'esprit du premier ou au contraire de l'intelligence du second, ces éléments sont à chaque fois présentés à décharge[896]. Sans doute que pour certains individus assurant la défense des prévenus, la confrontation à la justice militaire s'insère dans une certaine forme de continuité professionnelle, comme une sorte de retour momentané dans l'*habitus* du temps de paix. Tel est probablement le cas du caporal Louis Lemarié, docteur en droit et juge arbitre au tribunal de commerce de la Seine qui est amené à défendre quelques poilus traduits en Conseil de guerre[897]. Toutefois, pour les individus moins rompus aux rigueurs de Thémis, fût-elle aux armées, l'expérience est éprouvante. Certes, toutes les affaires, même celles qui conduisent à une condamnation à mort, ne sont probablement pas à mettre sur le même plan. Présidant le Conseil de guerre de la 20e DI qui, le 24 juillet 1919, condamne à la peine capitale le soldat Louis Lion du 136e RI pour « meurtre » et « extorsion de fonds ou valeurs à l'aide de menaces verbales », le lieutenant-colonel Tixier commandant le 47e RI – il succède à ce poste à Romain Bühler – est à l'évidence confronté à une situation différente de celle de ses homologues ayant officié en temps de guerre et, surtout, ayant eu à juger des cas aussi délicats que les affaires Denès ou Besnard[898]. Mais ce que confie à son épouse le capitaine Prosper Dubois, un Saint-Cyrien de la promotion du Vieux Bahut (1905-1907) qui effectue toute sa carrière au 47e RI[899], dit bien la véritable épreuve que peut également constituer pour les jurés l'exercice de la justice militaire :

---

[894] SHD-DAT : GR 11 J 872 – Conseil de guerre, procès-verbal d'interrogatoire et de confrontation.
[895] Sur ce point, se rapporter à BACH, André, *Fusillés pour l'exemple (1914-1915)*, Paris, Tallandier, 2003 et *Justice militaire 1915-1916*, Paris, Vendémiaire, 2013.
[896] SHD-DAT : GR 11 J 872 – Conseil de guerre, rapport au sujet d'une plainte en Conseil de guerre concernant le soldat Besnard ; GR 11 J 872 - Conseil de guerre, rapport au sujet d'une plainte en Conseil de guerre concernant le soldat Denès François cl. 1909.
[897] Arch. dép. I&V : 1 R 1931.267 ; BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 140-144.
[898] SHD-DAT : R 11 J 866-5 - Conseil de guerre et GR 11 J 899 - Conseil de guerre.
[899] Arch. dép. Mayenne : 1 R 1560.658.

> « Tu ne peux pas t'imaginer combien ces séances me bouleversent. Il m'en coûte horriblement de condamner de pauvres bougres qui sont plus inconscients que coupables. Il y a huit jours, j'ai fait acquitter trois hommes de ma compagnie. J'avais plutôt envie de pleurer que de les condamner. Hier, j'ai réussi à en sauver un autre qui s'était sûrement mutilé, mais sur lequel planait un certain doute. Je me sens incapable d'exercer la moindre dureté, et la seule idée que je serai amené à tuer de ma main un homme – fût-ce un Boche – me fait mal, horriblement mal. »[900]

Et que dire du chef de bataillon Lebas commandant le III/47e RI, lui qui le 27 octobre 1915, à 6 heures du matin, dirige l'exécution des soldats Toussaint Besnard et François Denès ?[901] De même, nous n'avons connaissance d'aucune lettre ou carnet d'un fantassin du I/47e RI évoquant l'exécution simultanée, le 5 juin 1916, au nord du quartier Valmy à Sainte-Menehould, de 4 fantassins du 64e RI reconnus coupables de refus d'obéissance alors que les archives indiquent que ce bataillon est bien présent lors de l'exécution[902]. Rien ne nous permet de savoir en l'état de la documentation comment réagissent ces hommes. Au final, seule la célèbre peinture de Mathurin Méheut – autre poilu de la 20e DI puisqu'il est alors mobilisé au 136e RI – représentant le passage par les armes le 5 juillet 1915, en Artois, d'un condamné pour l'exemple pour s'être « débiné au moment de l'attaque », permet de se livrer à quelques supputations…[903]

Prévenir la mort

D'un strict point de vue statistique, pour les fantassins du 47e RI, la mort est donc omniprésente. Tant l'épée de Damoclès que constitue le code de justice militaire que les représentations qu'ont les hommes du combat y renvoient. Certes, cette mort « au champ d'honneur » n'est sans doute pas aussi glorieuse qu'à Bazeilles mais les hommes – et les femmes du reste – savent bien que la guerre, aussi déréalisée soit-elle, est dangereuse et qu'elle peut enlever des vies. Ils ne l'apprennent d'ailleurs pas avec l'enlisement dans les

[900] Paroisse de Saint-Servan, *Livre d'or des Morts pour la Patrie*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1920, p. 143.
[901] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 27 octobre 1915.
[902] SHD-DAT : GR 11 J 905-2 - Conseil de guerre et GR 11 J 913 - Conseil de guerre.
[903] JUDDE, Elisabeth et Patrick, *Mathurin Méheut. 1914-1918. Des ennemis si proches*, Rennes, Editions Ouest-France, 2014, p. 46. Sur Mathurin Méheut on renverra également à l'excellent film documentaire *Le Soldat de boue* réalisé en 2017 par H. Budor et pour lequel nous avons officié en tant que conseiller historique.

tranchées, ni même avec les redoutables combats de la guerre de mouvements. Là est en effet bien l'explication des larmes qui accompagnent l'annonce de la mobilisation générale en aout 1914. Dès lors, il n'y a certainement rien d'étonnant à ce que les fantassins du 47e RI cherchent à prévenir le trépas en formulant leurs dernières volontés ou en atténuant autant que possible la nouvelle du décès d'un camarade en prenant maintes précautions pour avertir la famille.

Conjurer le sort : les dernières lettres[904]

La correspondance du sous-lieutenant Ernest Pallez montre parfaitement comment les fantassins du 47e RI, conscients des dangers auxquels les expose la campagne, prennent leurs dispositions « au cas où ». Le 21 août 1914, alors qu'il lui apparaît évident qu'il recevra tout prochainement le baptême du feu, ce jeune officier semble « mettre ses affaires au clair » :

> « 21 août 1914
> Mes très chers parents,
> Pour la 1e fois ce matin nous entendons nettement les canons et la fusillade. Que se passe-t-il ? Je n'en sais rien. Je prévois en tous cas que ce dimanche nous serons engagés. Je veux préparer une lettre qu'on vous enverra si je meurs, et surtout si on me fusille avant de m'enterrer.
> Je répète ce que je vous ai dit bien des fois et ce que vous savez certainement, c'est que je vous aime plus que tout ce que je quitte au monde. La vie de famille a été mon seul vrai bonheur jusqu'ici, et si je suis venu à St Malo, c'est pour en profiter plus souvent. Je crois que jusqu'ici nous en avons profité autant que nous pouvions. Le petit sacrifice que j'avais fait à mes goûts militaires vous était bien dû.
> Je sais les sacrifices que vous avez faits pour mon instruction pour me permettre d'arriver à ce que je suis. Je vous en ai toujours gardé une grande reconnaissance et je vous en remercie une dernière fois aujourd'hui. Certes ces sacrifices vous sont mal payés, puisqu'ils vous conduisent à un autre plus grave, celui de perdre un de vos enfants. Ne regrettez rien, de toutes façons je serai parti, et de cette façon, j'aurai un tout petit peu d'action dans le salut de la France : soyez donc fiers au contraire d'avoir donné à votre patrie un fils qui est mort pour elle après s'être bien battu.

[904] TREVISAN, Carine, « Lettres de guerre », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 103, 2003-2, p. 338 propose une séduisante définition de la « dernière lettre », concept qui semble pouvoir parfaitement s'appliquer dans le cas présent : « Il s'agit d'un texte conçu dans l'imminence de la mort, où l'auteur se met en quelque sorte en règle avec le passé et l'avenir, propose un ultime autoportrait, à la fois rétrospectif (il s'agit de rappeler les liens qui l'ont constitué, de quoi son existence a été faite, et de donner un sens à sa mort) et prospectif : se penser déjà comme mort (de façon parfois très concrète, dans le souci du destin de son corps) et objet de mémoire ».

> Puisque nous ne nous reverrons plus, une dernière fois je vous ouvre mon cœur tout grand. Malgré la corruption du monde où j'ai déjà un peu vécu, mon cœur et mon corps sont restés purs. Aucune affection malsaine n'est venue les corrompre, je puis vous le jurer. […]
> On vous fera parvenir si l'on peut exécuter mes dernières volontés le plus possible d'objets m'ayant appartenu. Ce seront des souvenirs, mais le meilleur sera l'assurance d'avoir élevé un fils qui vous a toujours beaucoup aimé.
> Adieu donc, mes chers Parents, une dernière fois je vous embrasse bien fort et je vous assure que je meurs en bon chrétien et en bon fils.
> Ernest »[905]

Là n'est pas le seul courrier qu'il écrit ce jour puisqu'il envoie ce 21 août au moins deux autres lettres, plus brèves mais d'une teneur sensiblement équivalente, l'une à son frère Paul, l'autre à sa sœur « Zézette »[906]. A cette correspondance s'ajoute un document rédigé sur une feuille volante :

> « Thy le Baudhuin[907], 21 août 1914
> Dernières volontés
> Je désire qu'en cas de mort, on envoie à mon Père et à ma Mère, 8, Impasse Ste Croix, Vitré, Ille et Vilaine, le plus grand nombre d'objets possible, parmi ceux qui m'appartiennent :
> D'abord mes objets de piété : médailles et chapelet,
> Ensuite mon sabre,
> Enfin mes effets et ma cantine.
> Le peu d'argent trouvé sur moi sera partagé entre les hommes de ma section.
> Mon porte-monnaie vide sera envoyé au s/Lieutenant Chancel, 6ème tirailleurs, 4e Cie par Orange.
> Je prie celui qui trouvera ce pli d'exécuter au mieux ces quelques volontés.
> E. Pallez
> s/Lieutenant au 47° Régt d'Infanterie 9°Cie. »[908]

---

[905] Archives privées famille Trichet : lettre d'Ernest Pallez à ses parents, 21 août 1914.
[906] Archives privées famille Trichet : lettres d'Ernest Pallez à son frère Paul et à sa sœur « Zézette », 21 août 1914.
[907] Il s'agit en réalité de la commune de Thy-le-Bauduin, située au sud des boucles de la Sambre, non loin de Laneffe. Cette faute d'orthographe est révélatrice de l'aveuglement dans lequel se trouve alors la troupe, complètement ignorante de la réalité du terrain sur lequel elle doit évoluer. Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…, op. cit*.
[908] Archives privées famille Trichet : dernières volontés d'Ernest Pallez.

Ces archives aident à mesurer combien l'idée de sacrifice est présente, à la veille de recevoir le baptême du feu, chez cet officier du 47e RI. Reste à savoir si cet état d'esprit est représentatif de l'ensemble du régiment et, surtout, si on en trouve la trace au fur et à mesure que le conflit s'enlise dans les tranchées. Il est vrai qu'Ernest Pallez témoigne d'une socialisation bien spécifique marquée autant par le poids du catholicisme que par l'ethos militaire. Fils de l'organiste de Notre-Dame de Vitré, il part rapidement à Rennes pour étudier, d'abord chez les Eudistes au sein de l'institution Saint-Martin, puis sur les bancs de la classe préparatoire à Saint-Cyr de l'institution Saint-Vincent, établissement dont la devise est alors « Pro Deo et Patria ». Ayant réussi le concours, il intègre la promotion des Marie-Louise dont il sort sous-lieutenant en 1913 pour être affecté au 47e RI. Ajoutons enfin qu'une partie des racines de la famille Pallez plongent en Lorraine, ce qui n'est probablement pas neutre pour notre propos[909]. Autrement dit, cet officier témoigne d'un habitus qui, pour ne pas être unique, n'en est pas moins particulier.

Bien que lacunaires, les archives invitent à penser que cet esprit de sacrifice et ce souhait d'organiser ses dernières volontés n'est ni propre à l'été 1914, ni même à Ernest Pallez. Ce faisant, c'est bien le poids du « devoir militaire » et de la religion qui ici sont clairement perceptibles. Major de la garnison de Saint-Malo et lui aussi fervent chrétien, le commandant Gabriel Dufaure de Citres est à ce titre chargé de la mobilisation en août 1914 et n'obtient de gagner le front qu'à l'automne 1914. La veille de son départ, le 22 octobre 1914, il couche sur le papier « ses dernières volontés », court texte dans lequel il envisage froidement sa mort :

> « Quand mon fils sera grand, il sera le protecteur de ses sœurs : il faut l'élever dans cette idée.
> Par-dessus tout, je veux qu'ils soient des chrétiens ardents et de bons Français.
> Je dis adieu à tous mes parents. Je demande pardon aux personnes que j'ai pu offenser.
> Que Dieu ait pitié de moi et reçoive ma vie pour l'expiation de mes innombrables fautes.
> Je verserai volontiers mon sang pour ma Patrie et pour mon Dieu. »[910]

Quelques mois plus tard, le 6 mai 1915, soit à la veille de l'offensive de printemps menée en Artois, le sergent Jehan de Kerguézec de la 4/47e RI, un sous-officier de carrière

[909] Arch. dép. I&V: 1 R 2125.847 et 10 NUM 35360 355 ; « Tués à l'ennemi », *L'Ouest-Eclair*, n°5608, 19 décembre 1914, p. 3; Archives privées famille Trichet.
[910] Paroisse de Saint-Servan, *Livre d'or des Morts pour la Patrie*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1920, p. 108.

pénétré par l'ethos aristocratique[911] et affichant une foi profonde, note ces quelques mots dans son carnet :

> « C'est pour demain ! Advienne que pourra ; j'ai mis mes affaires en ordre, et mon âme en règle avec Dieu ; je suis fort ! Demain je marcherai sans crainte au combat. Il tonne, la pluie tombe à flots ; l'ennemi semble sentir l'attaque, il bombarde, nous répondons avec de grosses pièces. Les poilus sont enchantés. Demain, réveil à 1 heure 30, et en route pour la Victoire…
> Je regarde avec effroi mes pauvres petits bleus, qui demain recevront le baptême du feu… Plusieurs, imberbes, respirent la douceur et l'innocence, et c'est ceux-là que demain je mènerai à la bataille : que je pousserai : En avant ! C'est épouvantable de penser à ce devoir qui s'impose et qui peut-être sera la cause que, demain, je les aurai rendus victorieux ; mais peut-être qu'ils ne seront plus…
> Si je meurs, que l'on sache que ma dernière pensée sera pour ceux que j'adore, que je suis mort en chrétien et que mon sacrifice aura été pour la France ; pour la France, que Dieu, la Vierge et l'Honneur protègent et qui, après la Victoire, respirera le Droit et l'amour de Dieu ! »[912]

S'il contracte un engagement volontaire le 14 mars 1913 en la mairie de Saint-Malo pour servir trois ans au 47e RI, Emile Saint-Mleux n'en témoigne pas moins d'une trajectoire différente de celle d'Ernest Pallez et Gabriel Dufaure de Citres. Fils d'épicier, il travaille pendant quelques temps comme employé de banque à la Société générale avant d'embrasser la carrière des armes. Il est par ailleurs un fervent joueur de football et porte le maillot de l'Union sportive de Saint-Servan[913]. A la veille de l'offensive du 25 septembre 1915, il écrit à sa mère avec l'intention évidente de la rassurer :

> « J'ai communié ce matin, par conséquent je vais au feu l'âme pas plus lourde que le vide. Si la volonté de Dieu voulait que, comme beaucoup de mes camarades, hélas ! je tombe au champ d'honneur, ne vous attristez pas au-delà de ce qu'il faut, je serai mort comme un Malouin, comme un Français, comme un Saint-Mleux sait mourir. »[914]

---

[911] Sur la question se rapporter à GOUJON, Bertrand, *Du sang bleu dans les tranchées. Expériences militaires de nobles français durant la Grande Guerre*, Paris, Vendémiaire, 2015.
[912] BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 119-120.
[913] Arch. dép. I&V : 10 NUM 35288 1124 et 1 R 2161.1789 ; « Morts pour la patrie. Renseignements fournis par la famille », *Le Salut*, n°82, 22-23 octobre 1915, p. 1 ; « L'USS », *Le Salut*, 35e année, n°92, 14-15 novembre 1916, p. 2.
[914] « Morts pour la patrie. Renseignements fournis par la famille », *Le Salut*, n°82, 22-23 octobre 1915, p. 1.

La dimension religieuse de ces dispositions testamentaires est bien entendu encore plus sensible chez les ecclésiastiques mobilisés sous l'uniforme du 47e RI. Clerc minoré, le sous-lieutenant Louis Péhu en témoigne dans une lettre où il évoque les premiers jours de l'offensive du printemps 1915, en Artois :

> « Le dimanche 12 mai à 3 heures, nous gagnons nos emplacements de combat… J'ai vécu là des minutes inoubliables. J'avais fait là le sacrifice de ma vie, j'étais prêt. Le bon Dieu en a décidé autrement. Puisse-t-il d'ailleurs m'accorder la grâce d'être toujours prêt. »[915]

Mais la foi n'est pas un privilège réservé aux hommes d'Eglise, fussent-ils enrégimentés, et Emile Le Guen, un individu au profil fort différent de personnes telles qu'Ernest Pallez ou Gabriel Dufaure de Citres, fait savoir très explicitement ses dernières volontés en les inscrivant dans son carnet :

« Adresse civile
Emile Le Guen Kerivois, Plouha, Côtes-du-Nord
En cas d'imprévu
Mme Veuve Y. Le Guen à Kerivois, Plouha, Côtes-du-Nord.
En cas de mort, je désire recevoir l'extrême onction de l'Eglise. »[916]

Licencié ès-sciences, Bertrand Rochard est réserviste au 47e RI alors qu'il occupe un emploi d'ingénieur à Tours. Mobilisé en tant que sergent en août 1914, il sort rapidement du rang et est nommé sous-lieutenant au début du mois de décembre puis trouve la mort en Artois, 9 mai 1915[917]. Le *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo* publie une lettre adressée à sa mère et retrouvée sur lui. Malheureusement celle-ci comporte quelques trous, que le rédacteur de l'ouvrage attribue à la « mitraille ». Cette archive permet néanmoins de constater que le sous-lieutenant Rochard, anticipant sa propre mort, a souhaité officialiser certains aspects de sa vie privée :

> « Si cette lettre te parvient, c'est que Dieu aura voulu que je tombe face aux lignes allemandes, en montrant à mes hommes le chemin du devoir. En écrivant ces mots…

---

915 *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 465 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2097.2537 ; « M. Louis Péhu, séminariste soldat, mort au champ d'honneur », *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 51e année, n°40, 19 juin 1915, p. 645-647.
916 Archives privées Jean-Claude Le Guen : Livre de route appartenant à M. Emile Le Guen, Musicien-brancardier au 47e régiment d'infanterie, SP 75.
917 Arch. dép. I&V. : 1 R 1967.43; *Livre d'or du Lycée de Rennes*, Rennes, Oberthür, 1922, p. 200.

> j'évoque la mémoire… mon vénéré père qui… été fier de ce second fils. Je pense à tous les miens qui sont morts, je pense à tous mes parents vivants. A tous, je donne mon filial et affectueux baiser et puis, quoi qu'il arrive, je te demande, ma mère, d'être courageuse envers et contre tous les malheurs ; je sais que M… (sa sœur) a de bonnes qualités de ténacité ; je la sais Bretonne et, en vous appuyant l'une sur l'autre, vous continuerez le chemin de la vie en communion d'idées, de sentiments et d'amour avec tous ceux qui ne sont plus. Et maintenant, ma mère, je te demande aussi de prévenir tout particulièrement et gentiment ma meilleure amie J. C. que tu connais. Depuis bien longtemps nous avons échangé la plus exquise des correspondances en communion d'aspirations, d'idéal tout breton et je suis sûr que nos sentiments de franche affection se seraient bien vite changés en un amour noble et digne, capable d'unir pour toujours deux cœurs qui se sont confiés. Ma mère si Dieu l'avait voulu, je l'aurais demandée pour épouse et tu auras… ainsi une deuxième et … douce enfant à chérir… Nous nous étions comp… et je suis sûr que son cœur… prendra le deuil de tout… comme ceux de mes chers parents. Ma mère ! toujours haut les têtes ! haut les cœurs ! et à la grâce de Dieu ! Il te reste mon frère aîné qui comprendra mieux que jamais son devoir de gratitude et de reconnaissance filiale. M… sera une solide et courageuse jeune fille toute dévouée pour sa bonne mère et tous vous prierez pour votre Bertonton (c'était un petit surnom d'enfance) qui eut toujours à cœur d'être à la hauteur de son devoir, d'être toujours un fier, honnête, pieux et solide Breton. »[918]

Ce faisant, ces archives rappellent combien le rapport à la mort participe du quotidien de l'expérience combattante et témoigne d'un esprit de sacrifice véhiculé tant par la culture militaire que la religion.

Avertir les proches

S'il n'est malheureusement pas possible d'établir de statistiques précises en la matière, nombreuses sont à l'évidence les familles qui, comme Marie Morin de Quessoy, dans les Côtes-du-Nord, apprennent la nouvelle de la mort d'un fils sous l'uniforme du 47e RI par l'intermédiaire d'un avis officiel émanant du ministre de la Guerre. On imagine alors sans peine le maire de la commune, le comte Raoul du Plessis de Grénédan, se rendre à la ferme familiale, peut-être accompagné d'un ou deux gendarmes, et annoncer « avec tous les

[918] BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 214-215.

ménagements nécessaires », comme le veut la formule consacrée, la terrible nouvelle[919]. C'est là la manière la plus sèche, la plus abrupte, d'apprendre la mort d'un fantassin du 47e RI.

Certaines familles ont toutefois les moyens d'élaborer des stratagèmes dans le but d'atténuer autant que faire se peut la brutalité de l'annonce de l'information. L'étendue des réseaux de sociabilité combinée aux aléas du recrutement sont alors des atouts déterminants. C'est ainsi qu'Emile Le Guen apprend très rapidement la nouvelle de la mort de son frère Yves, le 9 juin 1915, puisque tous deux sont mobilisés au 47e RI. En conséquence, il peut prendre ses dispositions et passer par une tierce personne pour non seulement s'épargner la douleur d'apprendre la nouvelle à sa mère, Marie Le Guen, mais, de surcroît, faire en sorte que cette dernière soit avertie le plus délicatement possible :

> « Environ d'Arras 11 juin 1915
> Cher Mr Jouvelin,
> Ma douleur est grande en vous écrivant ces lignes mais je suis obligé de vaincre ma défaillance pour pouvoir vous confier ma peine, que ma pauvre mère, mes pauvres frères et sœurs apprendront hélas trop tôt.
> Yves, ce frère aimé, celui qui était ma consolation comme j'étais la sienne quand on se voyait après la lutte, est tombé victime du devoir après dix glorieux mois de campagne qui lui ont déjà valu une proposition, fruit d'une citation à l'ordre du jour pour sa bonne conduite, sa bravoure et pour avoir sauvé la vie de plusieurs blessés dans l'attaque du 9 mai.
> Le 9 juin, les 1er et 3e bataillons du 47e étaient en position à gauche d'Ecurie, dans ce fameux et inoubliable Labyrinthe pas loin de Neuville Saint-Vaast, position très dure qui nous coute cher et plus encore aux Allemands. Dans l'après-midi la 11e compagnie, celle de mon frère, s'apprêtait à donner un nouvel assaut ou plutôt un combat à coup de grenades vu qu'elle s'était déjà emparée de plusieurs ouvrages boches. Le chef de compagnie donna des ordres à Yves de mener sa section à l'attaque sur un point déterminé. Mon frère pour pouvoir examiner le terrain où il devait mener à bien ses hommes, se met un instant hors de la tranchée, quelques secondes avant l'assaut pour bien observer l'endroit de façon à pouvoir bien agir. Mais hélas un maudit Teuton l'a visé et une balle le frappant droit à la tempe l'étendit sur le coup sans qu'il put prononcer une parole ni une seule plainte.

[919] Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*…, *op. cit.*, p. 175 et suivantes.

Oh qu'il y a des heures qui sont dures dans la vie… quitter ce cher Yves, ce brave ainé au 47e où il ne comptait que des amis ! Sa section le pleure : aussi nombreuses sont les condoléances qui hélas ne font qu'adoucir légèrement nos peines.

Je n'ai pas averti ma mère. Dites-lui la nouvelle avec précaution. Dites-lui qu'après la lutte il aurait été disparu ou gravement blessé et finalement dites-lui qu'il est mort en brave, qu'il n'a fait que son devoir. Avec honneur il a donné son sang pour la France, sur un terrain qu'il venait de reprendre à l'ennemi et qu'il a contribué pour sa part à la victoire qui nous attend.

Vous les avertirez également que le grand ami, encore un héros, un brave des braves est tombé le même jour après avoir conquis lui-même une tranchée ennemie. Ce grand ami, Jo Drillet, sous-lieutenant, est mort au champ d'honneur.

Tous deux ils reposent dans le grand cimetière d'honneur du champ de bataille. Triste sépulture qui sera l'inoubliable pèlerinage pour rendre hommage et pour prier pour les glorieux morts.

Quand j'ai su la nouvelle, j'ai couru comme un fou chercher mon frère et mon ami, j'ai couru à travers les boyaux, sur la plaine, mais j'ai pensé à ma mère, à mon frère, à mes sœurs. J'ai pensé qu'il fallait que je retourne pour les consoler, pour prier avec eux et parler du héros disparu. Je ne sais exactement l'endroit où il repose vu que les attaques continuent toujours acharnées mais nous reviendrons plus tard en ces lieux.

Quand ma famille sera au courant de la nouvelle, faites-lui part de cette lettre car le courage me manquerait pour leur mettre des détails.

Espérant sur votre amabilité, je vous quitte cher Mr Jouvelin et croyez en celui qui éprouve par cette cruelle perte, croyez en ses sentiments respectueux et sa grande amitié.

Bien à vous

Emile Le Guen

Musien-brancardier au 47e de ligne, secteur 75.0 »[920]

Manifestement, Emile et Edouard Le Guen, lui aussi mobilisé sous l'uniforme du 47e RI et en tranchées en Artois au printemps 1915, accordent rapidement leurs violons et décident d'un pieux mensonge pour épargner à leur mère une annonce trop brutale, laissée on vient de le voir aux bons soins de ce « Monsieur Jouvelin ». C'est ainsi qu'Edouard Le Guen écrit sur une carte postale datée du 24 juin 1915, comme pour la préparer à l'insoutenable :

« Chère mère

[920] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen à M. Jouvelin, 11 juin 1915.

> Je suis toujours en bonne santé et souhaite que cette carte vous trouve de même. Je suis toujours sans nouvelle d'Yves. Je suis fort inquiet. Quoi qu'il en soit, prenez courage et sachez faire résolument le sacrifice de vos enfants qui ne craignent pas la mort persuadés qu'ils sont que ce ne peut être que la fin de leurs souffrances et le commencement d'un bonheur sans fin. Courage donc et espoir !
>
> Mille bons baisers de tous.
>
> Edouard. »[921]

Adjudant de la 3/47e RI, Victor Nouël de Kerangué prend la liberté de s'adresser au vicomte de Lantivy pour lui annoncer la mort de son neveu, le sergent Jehan de Kerguézec. Son intention est alors claire :

> « Cher Monsieur, c'est à vous que je viens annoncer une bien triste nouvelle ; notre pauvre Jehan a été tué dans un récent combat. Excusez-moi de vous annoncer le fait brutal ; mais je tiens à ce que vous ne l'appreniez pas par une brève dépêche officielle. »[922]

Parfois, la géographie de l'emploi des troupes permet qu'un proche vienne de lui-même reconnaître le corps du défunt. C'est ainsi que le frère aîné du sous-lieutenant Henry Gruenais, enseveli sous cinq mètres de terre par l'éclatement d'un obus de gros calibre, parvient à se rendre sur les lieux du drame et à « rendre les derniers devoirs » à la dépouille. Lui-même lieutenant d'artillerie, il se trouvait à 7 kilomètres des tranchées du secteur de La Harazée occupées pas le 47e RI[923]. De même, on sait que le lieutenant-colonel Morris bénéficie d'égards qui s'expliquent aisément par son rang : frappé le 29 juin 1915 par une balle de shrapnell qui lui transperce un poumon, il est évacué sur l'ambulance 10/14 à Habarcq où il est examiné par un de ses amis, le médecin-major du 2e RI Jean Garret (les deux hommes se connaissent par l'intermédiaire d'un beau-frère du commandant du 47e RI, médecin-chef de la place de Dinan). Puis viennent sa femme et sa fille qui, dépêchées pour la

---

[921] Archives privées Jean-Claude Le Guen : carte postale d'Edouard Le Guen à sa mère, 24 juin 1915.
[922] BELLEVUE, Xavier de, *Livre d'or des anciens élèves du collège Saint-Vincent de Rennes morts au champ d'honneur*, Tome 1, A-M, Rennes, Oberthür, 1917, p. 231.
[923] « Morts pour la Patrie. Renseignements fournis par les familles », *Le Salut*, 35e année, n°39, 12-13 mai 1916, p. 2.

circonstance, peuvent assister à ses derniers instants. Seul manquait son fils, prisonnier en Allemagne[924].

Mais le plus souvent, c'est le courrier qui permet de décrire les circonstances précises de la mort d'un combattant du 47e RI. La famille de l'adjudant Jean Lhote, un commerçant de Saint-Servan décédé des suites de ses blessures en juin 1915, reçoit ainsi deux lettres de condoléances qui, toutes deux, dressent un portrait – chose attendue – élogieux du défunt sous-officier. C'est d'abord son lieutenant qui prend la plume et retrace toute sa carrière :

> « Je l'ai vu, le 29 août 1914 entraîner sa section à l'assaut des lignes allemandes, dans le but de contribuer à reprendre le village d'Audigny, occupé par l'ennemi. Il s'est battu jusqu'à la dernière minute et, lorsque l'ordre de battre en retraite est arrivé, il a rassemblé les éléments qui se trouvaient à proximité et est venu spontanément prêter main-forte à une compagnie voisine. À Périsieurs (sic), soumis à un violent bombardement de l'artillerie ennemie, il a été pour ses hommes un modèle de sang-froid et de bravoure. Le 5 octobre 1914, à Mercatel, près Arras, il est resté à son poste de combat jusqu'à l'extrême limite et ne s'est replié qu'après avoir fait subir des pertes à l'ennemi. À partir de cette date, le front s'étant stabilisé, Jean a toujours été volontaire pour remplir les missions périlleuses ; il a effectué maintes fois des reconnaissances et a toujours donné de précieux renseignements à ses chefs qui, après l'attaque du 9 mai, songeaient à le présenter au colonel pour le faire passer sous-lieutenant. »[925]

Puis vient le R.P. Umbricht, aumônier de la 20e DI :

> « Nous étions dans un secteur terrible où j'ai vu tomber 1300 hommes en trois jours. Le 47e y a rempli une tâche héroïque et l'adjudant Lhote a une belle place parmi ceux qui ont fait leur devoir. On l'estimait comme un jeune homme très énergique et consciencieux. »[926]

[924] GARRET, Jean, « A la gauche du 2e régiment d'infanterie, carnet d'un toubib, 1er août 1914-24 août 1915 », *Bulletins périodiques de la Société d'Etudes historiques et économiques Le pays de Granville*, juin 1930, n°11, p. 122-123 ; « Mort héroïque d'un colonel », *L'Echo de Paris*, n°11368, 30 septembre 1915, p. 4 ; « Mon beau régiment ! », *Le Salut*, 34e année, n°77, 5-6 octobre 1915, p. 2.
[925] BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo…*, *art. cit.*, p. 152-153.
[926] *Ibid.*, p. 153.

Cet ecclésiastique, qui jouit d'une considérable estime dans les rangs, est coutumier de ce type de lettres de condoléances[927]. S'adressant à la veuve du commandant Dufaure de Citres, tué le 8 juin 1915 lors des combats du Labyrinthe, il lui déclare :

> « Je ne saurais que très difficilement vous exprimer le chagrin que j'éprouve de cette mort. Je vénérais le commandant, et je ne faisais en cela que partager à son sujet les sentiments dont tous ses hommes étaient animés pour lui. Tous les jours encore, j'ai la preuve de ces sentiments dans les conversations que j'ai avec les hommes. »[928]

A la veuve du sous-lieutenant Joseph Pontrucher de la 2/47e RI tué le 6 septembre 1916 lors de la bataille de la Somme, le R.P. Umbricht écrit :

> « Je l'aimais et l'appréciais. Sa disparition m'a fait une peine énorme. »[929]

Le sacerdoce de l'officier ?

Nombreux sont donc les officiers à prendre la plume pour adresser leurs condoléances à la veuve ou aux parents d'un poilu du 47e RI mort au combat. Quoiqu'à la tête de l'unité, et donc probablement astreint à un agenda des plus resserrés, le lieutenant-colonel Bühler n'échappe pas à cette pratique qui semble renvoyer au moins autant à une certaine forme de conscience professionnelle qu'à des codes sociaux ayant cours dans la vie civile. En témoigne cette lettre adressée à Sophie Gouin, veuve d'un sous-officier de carrière ayant servi 20 ans au 47e RI, promu sous-lieutenant à titre provisoire le 1er septembre 1914 et tué le 6 octobre suivant à Mercatel :

> « Le 15 septembre 1915
>
> Madame,
>
> J'ai l'honneur de vous adresser la citation à l'ordre de l'armée de votre mari, le sous-lieutenant Gouin.
>
> J'ai conservé un bien agréable souvenir de l'excellent homme qu'était Gouin, sous-officier modèle à tous les points de vue. Il avait une âme d'officier aussi l'a-t-on vite nommé à ce grade.

---

927 Sur cet aumônier, se rapporter à DALBARD, Jacques, « Un Obernois célèbre et méconnu : le père Charles Umbricht, aumônier militaire 1914-1940 », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville Barr Obernai*, n°41, 2007, p. 128-140 et, plus délicat d'emploi, Ouvrage collectif (préface de WEYGAND, général), *Le Père Umbricht, aumônier militaire 1914-1918*, Paris, Editions de la Légion française des combattants, 1943.

928 Paroisse de Saint-Servan, *Livre d'or des Morts pour la Patrie*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1920, p. 107.

929 Paroisse de Saint-Servan, *Livre d'or des Morts pour la Patrie*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1920, p. 428.

> Le digne homme que vous aimiez était un modèle de bravoure, chez lui le sentiment du devoir primait tous les autres. Quand, à la suite de la réception de votre lettre, j'ai fait une enquête au régiment, j'ai appris à connaitre et à estimer encore davantage votre cher défunt. Dans sa compagnie, ses hommes ont conservé de lui un souvenir ému. Il est resté, encore aujourd'hui pour eux, l'officier modèle dont la bravoure et le zèle les électrisait.
> C'est le plus bel hommage rendu à un chef.
> Ces souvenirs adouciront votre chagrin, Madame. Je suis sûr que mon vaillant Gouin avait su choisir une femme vaillante elle aussi. Du reste, je vous connaissais et je me rappelle que ma femme vous avait en haute estime. La noblesse de l'âme ne tient en rien à la situation officielle et je regrette que la mort de mon cher Gouin prive mon régiment d'un homme qui aurait su tenir avec tact son nouveau rang. Si j'en reviens, ma femme et moi nous irons vous présenter nos hommages et nos amitiés. Vous savez certainement combien nous sommes malheureux nous-aussi : mon cher Henri a été tué le 26 août 1914[930]. Nous pleurons comme vous mais comme vous nous acceptons ce sacrifice. Il fera notre France plus belle. Nos chers défunts sont tombés glorieusement de la mort la plus belle. Dieu les a récompensés.
> Je vous prie d'agréer, Madame, l'hommage de mon profond respect.
> Lt-Colonel Bühler Cdt le 47e »[931]

Ces lettres nécessairement hagiographiques puisent largement dans les éléments de discours forgés par la culture de guerre afin de donner du sens à la mort au combat. Ce faisant, elles ont bien entendu pour objet de rendre moins pénible la perte de l'être proche mais témoignent également, par la même occasion, d'une certaine forme d'exorcisation du danger par l'auteur, individu par définition amené à courir de grands dangers. Blessé en octobre 1914, le capitaine Richard commandant la 6/47e RI est soigné à la clinique Rivette, à Nantes. C'est de là qu'il écrit le 21 octobre 1914 à la veuve de l'adjudant Maurice Roger, sous-officier placé sous ses ordres, blessé le 4 octobre 1914 mais ayant succombé à ses blessures 9 jours plus tard. Cette lettre laisse entrevoir un officier soucieux de ses hommes, profondément chrétien et fervent patriote mais qui à l'évidence cherche aussi à insérer sa propre conduite dans un récit légitimant – il revient au front le 4 novembre 1915 après s'être occupé au dépôt, à Saint-Malo, de l'instruction de la classe 1916[932]. L'officier explique tout

[930] Aucun Henri Bühler ne figure parmi les titulaires de la mention « mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale.
[931] Archives privées famille Gouin : lettre du lieutenant-colonel Bühler commandant le 47e RI à Sophie Gouin, 15 septembre 1915.
[932] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 4 novembre 1915 ; « La classe 1916 », *Le Salut*, 34e année, n°95, 30 novembre-1er décembre 1915, p. 1.

d'abord à la veuve de guerre que son mari est mort « héroïquement, en véritable chef qu'il était » puis développe son propos en expliquant :

> « Je connaissais trop ses sentiments pour ne pas savoir que sa fin à l'ambulance d'Arras fut édifiante ! Dites-vous bien, chère et pauvre Madame, que cet immense sacrifice que vous venez de faire à la Patrie n'aura pas été inutile. Maurice Roger nous lègue un grand exemple de courage et d'abnégation qui, au cours des nouveaux dangers que nous aurons encore à affronter, nous soutiendra et nous permettra de faire notre devoir. Déjà, la section de votre charmant et héroïque mari, voulant se montrer digne de son chef, a tenu sans broncher vingt-quatre heures sous un feu terrible d'infanterie et d'artillerie. La mise à l'ordre du Régiment de tous les hommes de la section constitue le plus éloquent hommage à la mémoire de son ancien chef ! Dîtes-vous aussi que cette noble victime du devoir a reçu la récompense que lui ont méritée son courage et sa résignation chrétienne, car il y a là-haut une miséricorde infinie pour ceux qui savent mourir pour le Pays ! »[933]

C'est du reste un discours équivalent que tient à la veuve de Maurice Roger le lieutenant Opol Baudoin dans la lettre qu'il lui écrit pour lui adresser ses condoléances :

> « Tous nous avons pu apprécier toute la bravoure et la belle conduite au feu de votre mari ; c'était un brave et un véritable chef, il est tombé en héros en accomplissant son devoir. Si cela peut être un adoucissement à votre peine (je ne parle pas de consolation, il y a des choses pour lesquelles on ne peut être consolé), sachez que l'adjudant Roger laisse parmi nous un souvenir impérissable ; il est mort pour la noble cause que tous nous défendons c'était un brave, et nous aurons à cœur de le venger. »[934]

En définitive, c'est bien la fonction sociale de la culture de guerre qui dans ces lettres se fait jour. Peu importe que ce discours soit ou non conforme à la réalité du conflit en cours, ce qui compte c'est qu'il donne du sens à la mort et permette, autant que faire se peut, de faciliter le deuil. C'est ainsi qu'il faut comprendre la lettre adressée à la mère d'Emile Saint-Mleux par l'un de ses compagnons d'armes du 47e RI :

> « Le pauvre Emile n'est plus de ce monde ; il est tombé en héros au pied des tranchées allemandes, en enlevant sa section au cri de : *En avant, c'est pour la France !* Ses dernières paroles en me quittant (le 24 septembre [1915]) ont été : *Au moins, si j'y reste,*

[933] Arch. mun. Saint-Malo : fonds adjudant Maurice Roger, lettre du capitaine Richard à la veuve de Maurice Roger.
[934] Arch. mun. Saint-Malo : fonds adjudant Maurice Roger, lettre du lieutenant Baudoin à la veuve de Maurice Roger.

j'aurai eu la satisfaction de mourir en chrétien, mais, je dois vous le dire, il est mort aussi en héros. »[935]

Le contraste avec la lettre que le sergent Olivier Le Guével, blessé au début du mois de juin 1915, écrit à ses parents alors qu'il est hospitalisé à Avranches est à cet égard édifiant. Le récit se contente de noms, de chiffres, et ne fait nullement référence à la dimension idéologique de la guerre pour se conclure sur un constat beaucoup plus personnel, celui d'avoir de la chance :

> « Je reçois à l'instant des nouvelles du front par un camarade de Combourg, le sergent Lemaine[936]. Il m'écrit qu'à la date du 17 [juin 1915], il y avait 1 350 hommes hors de combat. Le cap[itaine] Peyresaubes et le lieutenant Rigaud blessé, notre adjudant également – il ne restait plus aux tranchées qu'un jeune sous-lieutenant et 2 sergent. Le commandant Moreaux du 1er bataillon, tué, Fabulet[937], un de nos voisins, disparu. […] Le régiment a du être relevé par le 25e de Cherbourg. Il me dit que j'ai eu de la veine de partir au bon moment. Le capitaine de la 10e Blin a également été tué ainsi que le lieutenant [Suisse de] Sainte-Clair. Tout cela n'est pas rigolo et je pense comme lui que j'ai été veinard. »[938]

Parfois, c'est un sous-officier qui écrit, comme dans le cas de ce sergent qui s'adresse à la mère du soldat de 2e classe Auguste Mercier, dans le civil typographe au *Réveil des Côtes-du-Nord*, « en la priant de croire au chagrin que lui et ses camarades ressentent de cette disparition »[939]. Mais si ces courriers paraissent plus rares sous la plume des sous-officiers, c'est sans doute qu'ils relèvent également, pour partie au moins, de visées trahissant les réseaux notabiliaires et reflétant les capitaux sociaux et symboliques des correspondants. Véritable outil au service d'une stratégie, ces lettres s'insèrent certes dans une norme sociale – l'envoi des condoléances – mais semblent également poursuivre des intérêts bien particuliers. Une courte notice nécrologique publiée par *Le Salut* en septembre 1916 présente le sous-lieutenant Charles Hémar de la 10/47e RI, officier tué lors de la bataille de la Somme, comme étant le « fils de l'ancien commis principal des Postes et Télégraphes et adjoint au maire de Saint-Malo ». Sa mère reçoit au moins 3 lettres de condoléances provenant de personnalités

---

[935] « Morts pour la patrie. Renseignements fournis par la famille », *Le Salut*, n°82, 22-23 octobre 1915, p. 1.
[936] Cet individu n'a pas pu être identifié.
[937] Il s'agit d'Yves Fabulet, militaire de carrière au 47e RI. Arch. dép. CdA : 1 R 1279.1960.
[938] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre du 21 juin 1915 à ses parents.
[939] « M. Auguste Mercier », *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, 45e année, n°37, 11 septembre 1915, p. 3.

portant l'uniforme du 47e RI ou associées à cette unité : une du capitaine Fouéré de la 11/47e RI, une du sous-lieutenant Lemarchand de la 9/47e RI et, enfin, une du R.P. Umbricht, aumônier de la 20e DI[940]. Même chose en ce qui concerne le licencié ès-sciences et ingénieur Bertrand Rochard : promu sous-lieutenant en décembre 1914, il est le fils d'un entrepreneur de Dol-de-Bretagne et appartient à l'évidence à ces réseaux de notabilité si caractéristiques de la bourgeoise de province. Sans surprise, sa famille reçoit au moins trois lettres de condoléances, dont deux émanant d'officiers du 47e RI. Mais, encore une fois, ce sont les condoléances du R.P. Umbricht qui sont sans doute les plus instructives. Fourmillant de détails, celles-ci nous sont connues grâce au *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo*, ouvrage qui présente l'aumônier de la 20e DI comme étant « allié à sa famille » :

> « Il était l'un des officiers du 47e avec lequel je sympathisais le plus volontiers et ce n'est point peu dire car, dans le corps des officiers, je crois que je ne compte que des amis tout comme parmi les hommes ; tous me témoignent une confiance et une affection dont je suis profondément touché, parfois même confus. Maintenant qu'il a disparu, ce pauvre lieutenant, je me fais un reproche de n'avoir pas suffisamment peut-être aiguillé mes conversations sur les ramifications de famille… La joie eût été réciproque de nous savoir en parenté. Vous me demandez ma chère J. (sans doute la jeune fille dont le lieutenant parle dans sa dernière lettre) le plus de détails possibles sur la mort de ce brave. Je serais bien en peine de vous en donner, car Rochard est une des nombreuses victimes de cette ignoble civilisation du XXe siècle qui est la faillite de tous les Congrès de La Haye, Genève et *tutti quanti*, qui défend les armistices, même tacites, pendant lesquels on irait recueillir les malheureux restés sur le champ de bataille avec des blessures graves qui les vouent à une mort certaine, la plus horrible des morts. Personne ne saura jamais combien de temps votre pauvre ami aura eu à lutter contre cette mort épouvantable, car c'est sur le terrain même du combat, et non dans une ambulance comme on vous l'avait dit, qu'il a succombé à ses blessures. Je suis peut-être bien cruel de vous enlever cette dernière illusion, mais vous me demandez toutes les précisions possibles et, en raison même de cette circonstance, je ne puis vous en donner aucune. Après chaque combat, je me fais un devoir d'aller sous ma responsabilité personnelle, recueillir sur le terrain les blessés d'abord, les morts ensuite. Les nombreux amis de Rochard (car il ne comptait que des amis au régiment et je l'ai surtout constaté par le flot de sympathie qui a suivi sa mort) ses amis, dis-je, m'avaient indiqué approximativement l'endroit où on l'avait vu tomber blessé, au cours de la marche à l'assaut (9 mai) ; la nuit suivante, je me suis porté en

[940] « Morts pour la France, *Le Salut*, 35e année, n°79, 29-30 septembre 1916, p. 1 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2123.91 ; BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 107-109.

rampant dans les, heureusement hautes, jusqu'à l'endroit indiqué ; j'ai battu tout le terrain, mais inutilement ; les nuits suivantes, j'ai recommencé ; de cette attaque, j'ai eu la joie de ramener sur mon dos 39 blessés, mais ce pauvre Rochard qui restait pourtant mon objectif demeurait introuvable. Si bien que tout le monde se prenait à espérer qu'il était entre les mains de l'ennemi, blessé, c'est vrai, mais vivant ; car les Boches eux aussi avaient battu le terrain à proximité de leurs lignes et avaient amené morts et blessés, espérant trouver sur eux des renseignements intéressants. Néanmoins, les recherches continuaient avec un acharnement qui doublait encore la rage de l'incertitude ; dans la nuit du 20 au 21, j'avais ramené avec deux de mes plus hardis volontaires, une quinzaine de morts que nous avions identifiés sur place pour les inhumer dans la nuit suivante, leur état de décomposition étant très avancé. Cette nuit-là, les Allemands avaient été particulièrement agités ; leurs coups de fusil et leurs obus nous avaient beaucoup gênés dans notre travail ; au petit jour, nous avions même dû cesser tout à fait et j'étais venu m'allonger dans un abri, en seconde ligne, quand vers 5 heures du matin, l'un de mes deux volontaires (un héros aussi celui-là), un séminariste du nom de Lainé qui était alors sergent et vient d'être nommé sous-lieutenant[941], vient me dire tout joyeux qu'un brouillard s'était levé une heure après le lever du jour et lui avait permis d'aller faire une exploration et qu'il venait à la faveur du jour de reconnaître et de ramener le corps du sous-lieutenant Rochard. Je ne vous décrirai pas l'état dans lequel il se trouvait. J'ai pu cependant recueillir dans toutes ses poches les objets qui s'y trouvaient ; ces objets constituent toujours pour la famille les souvenirs les plus précieux. Nous quittions inopinément le secteur le jour même 21, de sorte que très probablement, pour un jour, il n'aurait pas été relevé. J'ai pu faire apporter la précieuse dépouille jusqu'au village voisin, non sans peine, à cause de la longueur du trajet et de l'étroitesse des boyaux ; il repose au cimetière de Saint-Nicolas-lez-Arras dans une tombe individuelle, marquée d'une croix à son nom que j'ai placée moi-même pour éviter toute confusion… »[942]

Lorsqu'on connaît l'importance accordée au sort de la dépouille et à l'individualisation de la sépulture par la société française d'alors, on mesure combien une lettre telle que celle-ci peut s'insérer dans une stratégie visant à conforter la promise endeuillée. Il est néanmoins, la

[941] Il s'agit du lieutenant Edouard Lainé, clerc minoré du grand séminaire de Rennes. Au 47e RI lors de la mobilisation générale pour y effectuer son service militaire, il sert pendant toute la guerre au sein de cette unité. Titulaire de cinq citations à l'ordre, il est démobilisé le 2 août 1919 et devient par la suite professeur à l'Université catholique d'Angers. *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 24 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2083.108 ; *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 51e année, n°21, 6 février 1915, p. 325-326; BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 15-16.

[942] BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 215-217.

plupart du temps assez difficile de déterminer le but poursuivi par de tels courriers. Sauf peut-être dans le cas du sergent Jehan de Kerguézec, où les logiques à l'œuvre paraissent plus nettement perceptibles. Aristocrate et neveu d'un influent député, ce sous-officier cumule capitaux symboliques, sociaux et politiques (sa situation financière ne nous étant pas connue). Les notices biographiques qui lui sont consacrées dans les livres d'or des anciens élèves des collèges de Saint-Malo et Saint-Vincent de Rennes permettent de dresser un inventaire détaillé des lettres de condoléances qui sont adressées à sa famille après sa mort le 9 mai 1915 dans les parages de Saint-Laurent-Blangy : l'adjudant de la 3/47e RI Victor Noël de Kerangué, le sous-lieutenant de la 4/47e RI Paul Audren, le chef de bataillon André Moreaux commandant le I/47e RI, l'inévitable R. P. Umbricht, aumônier de la 20e DI, et même un ancien officier du 47e RI, transféré en septembre 1914 au 25e RI, le chef de bataillon Edouard Maison[943]. Certains de ces courriers témoignent d'une réelle et profonde douleur, à l'instar de celui qu'adresse Victor Noël de Kerangué au vicomte de Lantivy pour lui annoncer la mort de son neveu :

> « La chose est terrible, et moi, qui ai vu tomber là mon meilleur ami, que j'aimais comme je crois l'on doit aimer un frère, j'en ai pleuré des larmes de rage. Jehan est mort en brave, face à l'ennemi, et je puis dire, moi un ancien de la 4e, moi qui les ai vus au feu, qu'il faisait partie d'une compagnie de héros, où il était l'un des plus braves. Toute la 4e compagnie a été du reste citée à l'Ordre du jour pour son attaque du 9 mai.
> Jehan fut mon meilleur ami ; il était le cœur le plus aimable et le plus noble qui fût, et je vous assure que, quand l'on m'apprit sa mort, alors que nous devions suivre ses traces, je n'avais que l'espoir de mourir aussi bien que lui. Puis, quand l'on vint, à la nuit, me dire où il se trouvait, lorsqu'il ne me fut plus possible de douter, j'ai pleuré notre amitié, nos souvenirs et aussi les encouragements que nous prodiguions mutuellement. […]»[944]

La dimension affective est également très sensible dans la lettre de condoléances qu'adresse à la mère de Jehan de Kerguézec le sous-lieutenant Paul Audren, supérieur hiérarchique du défunt :

---

[943] BELLEVUE, Xavier de, *Livre d'or des anciens élèves du collège Saint-Vincent de Rennes morts au champ d'honneur*, Tome 1, A-M, Rennes, Oberthür, 1917, p. 226-233 ; BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 118-123.

[944] BELLEVUE, Xavier de, *Livre d'or des anciens élèves du collège Saint-Vincent de Rennes morts au champ d'honneur*, Tome 1, A-M, Rennes, Oberthür, 1917, p. 232.

« Je m'incline devant votre immense douleur, et j'y pends la plus grande part, d'autant plus que votre pauvre Jehan fut pour moi plus qu'un subordonné, il fut un ami et un frère d'armes dans toute l'acception du mot.
Je suis heureux de l'affection qu'il me porte dans ses notes. Si les nécessités du service m'ont quelques fois obligé à parler en chef, j'ai su en toutes occasions reconnaître les précieuses qualités de votre fils. [...] »[945]

Mais que dire du courrier qu'adresse le 15 mai 1915 au lieutenant-colonel de Dieuleveult commandant le 25e RI le chef du I/47e RI, le bataillon de Jéhan de Kerguézec, pour le prévenir de la mort de son cousin ?

« 15 mai 1915,
Mon colonel,
J'ai le regret de vous confirmer la mort de votre cousin, le sergent de Kerguézec, tué le 9 mai, vers 16 heures 15, en marchant bravement à l'assaut des tranchées ennemies avec sa compagnie, la 4e. Une seule compagnie de mon bataillon a été engagée ce jour-là ; c'était la sienne. Admirablement conduite, elle a fait preuve d'un grand esprit de dévouement, et j'oserai dire de sacrifice, car la tâche qui lui incombait était particulièrement difficile.
Tout comme à l'affaire de Beaurains, l'alignement des tranchées a été marqué par l'alignement de nos morts et de nos blessés. Les trois officiers de la compagnie, l'aspirant, le sergent-major ont disparu. Pour de Kerguézec, nulle erreur n'est possible. Son corps a pu être ramené, et le pauvre garçon, qui était un de mes espoirs, a été inhumé, le mercredi 12 mai, dans le cimetière de Saint-Nicolas-les-Arras.
Veuillez agréer, mon colonel, l'assurance de mon profond respect. »[946]

Certes, la douleur est bien présente même si un certain formalisme semble ici devoir l'emporter. Pour autant, ne peut-on pas aussi voir dans ce courrier, écrit par un officier à la trajectoire remarquablement plane – 27 ans de service dont 17 passées au seul 47e RI ; mobilisé en août 1914 en tant que chef de bataillon, c'est avec ce grade qu'il est « tué à l'ennemi » le 16 juin 1915[947] – un outil au service d'une stratégie de carrière ? En effet, en quoi s'adresser ainsi à un chef de corps, commandant de surcroît une unité faisant partie de la même division où l'on est soi-même affecté, ne relève pas d'une certaine forme de sociabilité de cour en vue de favoriser un avancement ? La mort prématurée du commandant André

[945] *Ibid.*, p. 229.
[946] *Ibid.*, p. 230.
[947] BAVCC/*Mémoire des hommes* ; SHD-DAT : 26 N 636/6, JMO 47e RI ; Arch. nat. : LH/1931/19 ; Arch. dép. Finistère : 1 R 1044.1151.

Moreaux ainsi que le manque d'archives empêche malheureusement toute certitude en la matière.

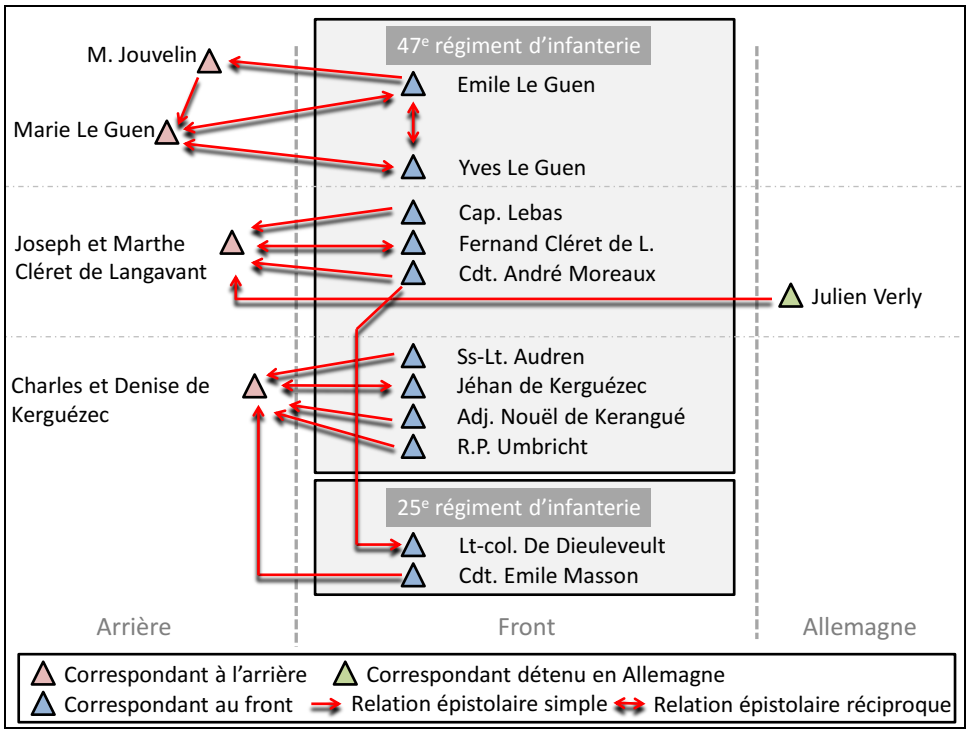

Figure 23: Typologie simplifiée des réseaux épistolaires au sein du 47e RI.

D'un strict point de vue matériel, le décès sur le champ de bataille d'un fantassin du 47e RI révèle bien des paradoxes de la mort de guerre. Pour la famille demeurée à l'arrière, elle est avant tout matérialisée par une trace écrite : lettre d'un officier ou d'un compagnon d'arme, ou bien avis officiel émanant d'une administration. En l'absence de corps, c'est la seule preuve matérielle qui atteste du décès et permet de faire son deuil. Puis reviennent les quelques effets personnels du défunt, lorsque la dépouille a pu être récupérée et donc être inhumée, objets anodins dont le décompte macabre atteste que l'individu « a bien été »[948]. C'est le début du deuil et du passage à un nouveau statut social, celui de victime de guerre.

[948] Nous reprenons ici la stimulante formulation employée par LE ROY, Tristan, « La Fascination pour les pièces de fouille ou la recherche des preuves que la guerre a bien eu lieu », *in* HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan, *Un Adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 136.

La Guerre comme risque social

Dans une lettre datée du 15 février 1916, Emile Le Guen explique avoir « vu sur le journal d'hier que les parents de soldats tués à l'ennemi devaient toucher une pension qui sera proportionnée selon le grade » et s'empresse d'ajouter : « aussi il faudra s'en occuper sérieusement »[949]. Une telle archive montre que même dans les tranchées de Champagne, où le 47e RI est englué dans un « très long 1915 »[950], des combattants sont informés des droits sociaux dont eux et leurs familles peuvent éventuellement bénéficier. C'est là assurément le rappel de ce que le poilu est un citoyen-soldat, c'est-à-dire un individu sur lequel pèsent des devoirs, parmi lesquels l'impératif de défense de la Nation en armes, mais qui dispose également de droits qui matérialisent le contrat social qui le lie à l'Etat. Si cette dimension ne naît pas avec la Grande Guerre, elle renvoie en revanche explicitement à la notion de travail. Dans sa thèse, A. Prost explique que les pensions naissent par la loi du 14 avril 1831 et qu'elles découlent directement des retraites d'ancienneté allouées aux militaires de carrière. Le rapport est donc évident. De la même manière, il explique que la « présomption d'origine » qui, introduite par la loi du 9 décembre 1916, est l'une des caractéristiques majeures de la législation française en faveur des mutilés, découle de la loi de 1898 qui impute « a priori au patron la responsabilité d'un accident du travail sous réserve qu'il apporte la preuve du contraire »[951]. À l'appui de cette idée, il faudrait également convoquer la retraite du combattant qui, quoi qu'instaurée au début des années 1930, n'en renvoie pas moins à l'idée de travail. Or, celui-ci n'est pas sans danger et peut même conduire à la mort : ce sont pour paraphraser un adage populaire « les risques du métier ». La mort est en réalité pour le 47e RI un risque social dont le régiment cherche à atténuer au maximum les conséquences, à défaut de pouvoir s'en prémunir. Ainsi, l'éventualité du décès au champ d'honneur se révèle être de nature à influer jusqu'à la composition des rangs de l'unité. Une fois survenu, le trépas déclenche tout un ensemble de procédures administratives qui dévoile la gestion

[949] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen à Reine, 15 février 1916.
[950] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Six mois en Champagne ou le très long 1915 du 47e régiment d'infanterie », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°7, hiver 2016, en ligne.
[951] PROST, Antoine, *Les Anciens combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation des Sciences politiques, 1977, Volume histoire, p. 14 et 17-18.

bureaucratique, par l'institution militaire, de la conséquence la plus funeste de la violence de guerre et, en définitive, son aptitude à « s'occuper de ses morts »[952].

Brothers in arms

Si le sens commun n'hésite pas à ériger les poilus en « frères d'armes », la gestion au sens propre du terme de ces liens familiaux n'est pas sans ambiguïté pour une unité. Car c'est un fait, l'expérience de la Grande Guerre au sein du 47e RI peut aussi se vivre en famille, comme l'attestent les cas des trois frères Le Guen originaires de Plouha, d'Henri et Edouard Lainé, de René et Pierre Saint-Mleux ou encore d'Auguste et Joseph Allouet. Au total, ce sont près de deux dizaines de fratries, et même quelques cas de jumeaux, que nous avons pu identifier comme portant à un moment ou un autre, simultanément ou non, l'uniforme du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale. Il n'est dès lors pas difficile d'imaginer l'effet que peuvent avoir sur la cohésion du groupe primaire, ou sur une équipe de servants de mitrailleuses par exemple, ces poilus.

Mais la médaille a aussi son revers même si, malheureusement, les archives ne sont pas très disertes sur la question, ce qui impose quelques chemins détournés. Nés le 9 février 1895 dans la Nièvre, Henry et Robert Poulet témoignent de parcours rigoureusement similaires : tous deux ajourné en 1914, l'un pour « faiblesse », l'autre pour « myopie et hernie », bien que les deux portassent des lunettes, ils sont ciblés par la politique de récupération et, versés dans le service armé, incorporés le même jour au 23e RI. Transférés ensemble le 1er juin 1916 au 333e RI, ils sont affectés à la même compagnie, ce qui d'ailleurs les conduit à être fauchés par le même obus, quelques semaines après leur arrivée au front, le 9 septembre 1916[953]. C'est le même funeste destin qui frappe les jumeaux Coquelet, Léonce et Marcel, originaires du Nord, mobilisés au 127e RI de Valenciennes et vraisemblablement fauchés par le même obus le 3 mai 1915[954]. Or, un vétéran des *casques bleus* déployés en ex-Yougoslavie au cours des années 1990 nous a certifié que les frères étaient systématiquement affectés à des compagnies différentes pour ne pas qu'en cas de décès un même officier ait à avertir une famille de la mort de plusieurs enfants dans un même engagement. Si aucune archive n'atteste à notre connaissance un tel raisonnement au sein du 47e RI, rien ne permet *a priori* de l'exclure, ce

[952] JOULAUD, Nicolas, « La liquidation des successions des militaires des troupes coloniales et de ceux décédés hors métropole », *Revue historique des armées*, n°259, 2010, p. 44-55.
[953] Arch. dép. Nièvre : 1 R 424.782 et 783 ainsi que [http://lagrandeguerre.cultureforum.net/t21887-les-jumeaux-poulet-tombes-devant-verdun-le-9-septembre-1916 | page consulté le 9 septembre 2016].
[954] Arch. dép. Nord : 1 R 2930.1720 et 1721. Nous souhaiterions remercier ici Jean-Michel Gilot sans qui nous n'aurions pas eu connaissance du cas des jumeaux Poulet et Coquelet.

qui invite tout naturellement à interroger la manière dont l'unité gère ces fratries, et par conséquent le trépas de l'un de ces enfants comme risque social.

Nés au Quillio, dans les Côtes-du-Nord[955], le 30 novembre 1888, Yves et Ferdinand Burlot témoignent de parcours d'une rare similitude : incorporés tous les deux le 1er octobre 1909 au 47e RI pour y effectuer leur service militaire, ces jumeaux sont rendus à la vie civile en même temps, munis de leur certificat de bonne conduite. Exerçant tous deux le métier de cultivateur à Plémy, bourgade située entre Moncontour et Quessoy, ils sont mobilisés le même jour, partent ensemble au front dans la nuit du 5 au 6 août 1914 et sont tous deux évacués blessés lors de la bataille de Guise. Là s'arrête néanmoins les similitudes dans leur parcours puisque Ferdinand Burlot ne rejoint les rangs du 47e RI que le 14 mai 1915, quand son frère Yves retrouve cette unité le 25 octobre 1914. De plus, évacué malade le 26 mars 1916, Ferdinand est affecté à son retour de convalescence au 247e RI, scellant de fait la séparation des deux frères. S'il effectue toute la campagne au 47e RI, Yves Burlot est pour sa part évacué malade le 12 novembre 1918 et décède quelques semaines plus tard, en Alsace redevenue française, le plus vraisemblablement de la grippe espagnole[956]. Malheureusement, les archives ne permettent pas de savoir comment l'unité a géré ce cas de gémellité et si, notamment, ces frères sont affectés dans la même compagnie ou non.

Le cas des jumeaux Catros, Eugène et Jules, se révèle en revanche plus éclairant et permet de supputer, au-delà d'une grande similitude dans les parcours de ces natifs de Saint-Brieuc[957], certaines stratégies déployées par le régiment : incorporés le 1er octobre 1909 au 47e RI, ils sont rendus en même temps à la vie civile avant de regagner le dépôt de Saint-Malo à la suite de la mobilisation générale et de partir au front dans la nuit du 5 au 6 août 1914. Si les feuillets nominatifs de contrôle indiquent que les deux frères sont tous les deux affectés au I/47e RI, Jules est à la 1e compagnie tandis qu'Eugène est à la 4e. La blessure, le 4 octobre 1914, de ce dernier n'y change d'ailleurs rien puisque, de retour de convalescence, c'est à la 3e compagnie qu'il est envoyé lors de son retour aux armées, le 16 octobre 1915. Peu après, Jules est nommé sergent et passe de la 1e à la 4e compagnie avant que la mort ne le sépare définitivement de son frère, le 7 septembre 1916[958]. Le régiment semble donc avoir tout mis en œuvre pour séparer les deux jumeaux et se prémunir contre l'épée de Damoclès qui

[955] Arch. dép. CdA : EC Le Quillio.
[956] Arch. dép. CdA : 1 R 1261.1025 et 1026.
[957] Arch. dép. CdA : EC Saint-Brieuc.
[958] Arch. dép. CdA : 1 R 1257.153 et 154.

pèserait sur un officier qui les aurait sous ses ordres au sein de sa compagnie et pourrait se retrouver dans l'éventualité de devoir prévenir deux fois les parents en cas de décès.

Il n'est d'ailleurs pas certain que cette stratégie soit propre au 47e RI. Selon toute vraisemblance, l'institution militaire dans son ensemble semble vouloir se garantir contre ce risque et privilégie la dissémination des jumeaux dans des unités, voire des armes différentes[959]. Nés le 17 octobre 1890 à Minihy-Tréguier, les frères Joseph et Yves Le Roux sont tous les deux titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale. Mais si le premier perd la vie lors de la bataille de Charleroi sous l'uniforme du 47e RI, le second périt en mer en mars 1917, sur le chalutier *Saint-Louis*[960]. La « séparation militaire » des jumeaux Hamon, nés le 4 décembre 1886 à Ploubalay, s'explique certainement par les problèmes de santé de Clément. Souffrant d'une « affectation organique au cœur », il est exempté en 1907 mais, récupéré, il est reconnu apte au service armé et finit par être affecté, le 10 juin 1915, au 47e RI. N'ayant été diagnostiqué pour aucune pathologie incompatible avec le service militaire lors de son passage devant le Conseil de révision, Eugène Hamon est lui incorporé dès 1908 au 70e RI de Vitré avant d'être versé dans un groupe de brancardiers au moment de son passage dans la réserve. C'est d'ailleurs avec cette unité qu'il est mobilisé en août 1914, prélude d'une campagne qui le voit retrouver l'infanterie, non pas au 47e RI mais au 41e RI de Rennes[961].

Solde de tout compte

Avec le dernier souffle du poilu ne s'arrête toutefois pas la tâche du régiment. L'unité doit en effet prévenir la famille du décès et mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour que soit soldée la succession des défunts. Par ce terme, on entend la liquidation de « l'ensemble des biens (droits, actions et obligations, valeurs mobilières et immobilières) qu'ils possédaient dans le territoire où ils servaient au moment de leur décès »[962], processus qui sous-entend que le mort soit déclaré comme tel à l'état-civil, ce qui ne va pas nécessairement de soi. En effet, le nombre de cas à traiter, notamment lors des premiers mois

[959] Sans doute s'agit-il là d'une spécificité française. STEG, Jean-Michel, *Ces Anglais morts pour la France. Le jour le plus meurtrier de l'histoire britannique. 1er juillet 1916*, Paris, Fayard, 2016, p. 40 note ainsi que parmi les 347 morts et disparus que déplore le Royal Newfoundland Regiment le 1er juillet 1916, lors de l'assaut de Beaumont-Hamel, pendant la bataille de la Somme, on déplore 14 fratries. Il est vrai que le volontariat ne permet pas une telle dissémination des effectifs en fonction des liens du sang.
[960] BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. CdA : EC Minihy-Tréguier, 1 R 1993.1510 et 1511.
[961] Arch. dép. CdA : Etat-civil de Ploubalay ; Arch. dép. I&V : 1 R 2009.99 et 2013.2496.
[962] JOULAUD, Nicolas, « La liquidation des successions… », *art. cit*.

du conflit, que l'on sait les plus meurtriers, ainsi que de nombreux imbroglios de procédures entre administrations civiles et militaires, zone des armées et zone des étapes, sans compter une réglementation inadaptée ainsi que les aléas du conflit lui-même, contribuent à un allongement considérable des procédures[963]. Au 47e RI, plus de 80% des titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre des mois d'août et septembre 1914 le sont en application d'un jugement déclaratif de décès pris le plus souvent bien après l'Armistice, procédure qui signe la disparition du corps du défunt aux armées [964].

Précisons du reste que l'échelon régimentaire s'insère à cette occasion dans une gigantesque technostructure, premier étage d'un mille-feuille mouvant mais dont le sommet, centralisme bureaucratique oblige, se trouve immuablement au ministère de la Guerre, à Paris. Au début du conflit, plusieurs services ont compétence dans ce domaine : un bureau des archives administratives, un bureau des secours, plus spécifiquement en relation avec les veuves, et une section des successions, « qui collectait et remettait aux familles les biens trouvés sur les corps »[965]. Un cliché pris en août 1915 par l'opérateur de la SPCA Edouard Brissy montre l'une des salles qu'occupe cette dernière institution et où règne manifestement une intense activité : des dizaines d'hommes, beaucoup en uniforme mais certains vêtus de complets civils, font face à une paperasse impressionnante et révèlent, par la même occasion, une dimension oubliée mais néanmoins essentielle de la mort de guerre, sa traduction bureaucratique[966]. La loi du 18 février 1916 rationalise toutefois cette organisation complexe en créant un seul et unique « service général des pensions, secours, renseignements aux familles, de l'état-civil et des successions militaires »[967].

---

[963] PENICAUT, Emmanuel, « Quand le militaire se fait officier d'état-civil : l'état-civil militaire pendant la Grande Guerre », *in* HOMER, Isabelle et PENICAUT, Emmanuel (dir.), *Le Soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 81-83.
[964] à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…, op. cit*., p. 142.
[965] PENICAUT, Emmanuel, « Quand le militaire se fait officier d'état-civil… », *art. cit.*, p. 86.
[966] SPA 9 ZD 180, Edouard Brissy. Photographie publiée *in* GUILLOT, Hélène (dir.), *Images interdites de la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes / ECPAD, 2014, p. 119. Ce cliché est consultable en ligne, parmi les albums Valois de La Contemporaine, sous la côte VAL 381/016 [https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/a011515418829tV7gLB/557d47d016 | page consultée le 28 février 2019].
[967] PENICAUT, Emmanuel, « Quand le militaire se fait officier d'état-civil… », *art. cit.*, p. 87.



Figure 24 : Paris. Bureau des successions militaires, rue Lacretelle. Bureau des inventaires. Capitaine Dellile, chef de service. La Contemporaine : VAL 381/016.

Ce texte ne doit rien au hasard et s'insère dans un contexte qu'il convient d'avoir à l'esprit. Les difficultés administratives liées à la mort de guerre sont, on l'imagine aisément, assez insupportables pour les familles éprouvées, réalité dont la presse se fait à mots couverts l'écho. C'est ainsi qu'en février 1915 le quotidien catholique *L'Ouest-Eclair* diffuse une courte brève qui, à l'évidence, doit beaucoup aux services du Ministère de la Guerre :

> « Les familles des militaires tués à l'ennemi ou décédés aux armées et dans les hôpitaux ne doivent pas s'adresser aux dépôts des corps de troupe pour rentrer en possession des objets, de l'argent trouvés sur ces militaires.
> Les familles doivent s'adresser au bureau de comptabilité et de renseignements des armées (Service de Santé), 24, rue de l'Université, à Paris. C'est ce bureau qui est chargé de la liquidation des successions. »[968]

Or la loi du 18 février 1916 est précisément une réponse politique à ces mécontentements : fruit d'une initiative parlementaire, elle dit aussi, quelque part,

[968] « Les reliques des morts à l'ennemi », *L'Ouest-Eclair*, 16e année, n°5670, 19 février 1915, p. 4.

l'effritement de la toute-puissance de Joffre et le retour progressif du pouvoir civil dans la conduite du conflit[969].

Au 47e RI, ce sont probablement le soldat de 1e classe Jean Morin et le lieutenant Henri Guillemette qui illustrent le mieux les vicissitudes de la prise en charge de la mort en tant que risque social par l'unité. Originaire de Quessoy, dans les Côtes-du-Nord, ce cultivateur est emblématique de cette génération de Bretons qui perd la vie dans les toutes premières semaines du conflit, en l'occurrence le 22 août 1914 au cours de la bataille de Charleroi[970]. Natif de Saint-Lô, dans la Manche, Henri Guillemette témoigne pour sa part d'une trajectoire sociale légèrement différente. Déclarant exercer la profession de typographe lors de son passage devant le Conseil de révision, il signe le 28 septembre 1909 un engagement volontaire pour servir pendant 3 ans au 47e RI[971]. Au sein de cette unité, il croise selon toute vraisemblance Jean Morin qui y effectue son service militaire du 1er octobre 1910 au 25 septembre 1912[972]. Pour autant, rien ne nous permet de savoir si les deux hommes entretiennent une relation particulière. En août 1915, Henri Guillemette devient officier des détails du 47e RI et assure, en même temps, les fonctions d'officier d'état-civil de l'unité. C'est à ce titre qu'il déclare le 23 novembre 1916 la disparition de Jean Morin alors que celle-ci intervient, on l'a vu, deux ans plus tôt[973]. Certes, en l'état actuel de la documentation, on ne peut savoir si cet acte revêt un caractère autre que strictement administratif pour cet officier. Toujours est-il que cette archive illustre parfaitement la machine grippée qu'est la gestion de l'état-civil des morts au sein du 47e RI. Là n'est d'ailleurs pas le seul moment où Henri Guillemette a affaire à Jean Morin. Transféré de l'état-major du 47e RI à la 1e compagnie à l'automne 1917, mouvement qui fait probablement suite à sa promotion au grade de lieutenant, il est évacué blessé en août 1918, intoxiqué aux gaz lors d'une reconnaissance[974]. Après plusieurs mois de convalescence, il est affecté au dépôt, à Saint-Malo, où il occupe, cette fois-ci, la fonction de chef du bureau de comptabilité. C'est à ce titre qu'il adresse au tribunal de Saint-Brieuc les éléments permettant que soit produit un jugement déclarant le décès de Jean Morin, décision qui n'intervient que le 7 juin 1921 mais qui permet à sa mère de bénéficier des droits alloués aux ascendants des titulaires de la mention « Mort pour la

[969] PENICAUT, Emmanuel, « Quand le militaire se fait officier d'état-civil… », *art. cit.*, p. 86.
[970] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*, Spézet, Coop Breizh, 2014.
[971] Arch. dép. Manche : 1 R 3/138.1283 ; Arch. nat : LH 19800035/0295/39627.
[972] Arch. dép. CdA : 1 R 1277.1015.
[973] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 1er août 1915 ; Arch. dép. CdA : 3 U5/701, acte de disparition.
[974] SHD-DAT : 26 N 636/9, JMO 47e RI, 3 décembre 1917 ; Arch. dép. Manche : 1 R 3/138.1283.

France »[975]. Ce faisant, c'est bien la prise en charge du trépas comme risque inhérent au métier de soldat qui ici se fait jour.

Si on ne sait ce que touche effectivement Marie Morin à la suite du décès de son fils, les fiches matricules du recrutement témoignent de secours immédiats versés par l'unité suivant un barème qui semble, visiblement, strictement établi : 150 francs pour un homme du rang, 200 francs pour un sous-officier, 300 francs pour un sous-lieutenant et un lieutenant, 400 francs pour un capitaine, 500 francs pour un chef de bataillon[976]. Peu connues, ces aides financières sont octroyées sans condition de fortune « pour permettre de faire face aux dépenses, conséquences du décès d'un militaire décédé sous les drapeaux »[977]. Elles peuvent être touchées par la mère ou le père du défunt, sa veuve ou ses enfants, ou même être partagées entre plusieurs ayants-droits. Tel est par exemple le cas de l'épouse et de la fille du soldat de 2e classe Vincent Lohier, un cultivateur domicilié avant le conflit à Saint-Méloir-des-Bois, petit bourg situé entre Lamballe et Dinan, dans les Côtes-du-Nord, et « tué à l'ennemi » le 5 mai 1916 à La Harazée. La fiche matricule de ce poilu indique en effet :

> « Un secours de 75 francs a été accordé le 8 août 1916 à sa veuve née Lohier Joséphine. Un secours de 75 francs a été accordé le même jour à Lohier Célestine, orpheline, sous la tutelle de Leux Joseph. »[978]

Une telle procédure reste exceptionnelle – on ne retrouve que deux autres cas au 47e RI : la veuve du soldat de 2e classe Joseph Meheust et un certain Hippolyte Méheust désigné comme étant un « tuteur », la veuve et l'orpheline du soldat de 2e classe Jean Quelais[979] – et ne permet pas de faire la lumière sur ces aides financières accordées par le régiment. Celles-ci restent en effet très mal connues. L'historienne P. Bette ne leur accorde ainsi dans sa thèse sur les veuves de guerre que quelques lignes, regroupées de surcroît au sein de la catégorie particulièrement floue des « secours divers »[980]. Il est vrai que l'action sociale développée en faveur des ayants droits de morts pour la France évoque spontanément plus l'Office national des pupilles de la nation ou le Ministère des pensions que les unités de l'armée française.

---

[975] LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*…, p. 199 et suivantes.
[976] Ce barème est confirmé par DYEVRE, Pol, « Pour les familles de morts pour la patrie », *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 51e année, n°41, 26 juin 1915, p. 662.
[977] *Ibid*.
[978] Arch. dép. I&V : 1 R 1935.2141.
[979] Arch. dép. I&V : 1 R 1935.2045 et 1 R 1911.1970.
[980] BETTE, Péguy, *Veuves françaises de la Première Guerre mondiale. Statuts, itinéraires et combats*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de SCHWEITZER, Sylvie, Lyon, Université Lumière-Lyon 2, 2012, p. 199.

L'exemple du 47e RI montre toutefois qu'en la matière le bilan de l'unité est loin d'être négligeable puisque les fiches matricules des morts pour la France font état de 1 237 secours pour un montant total de 195 050 francs. Régiment d'infanterie d'active oblige, ces aides sont principalement adressées aux ascendants des défunts – il est probable que cette proportion soit différente dans le cas d'un régiment de territoriaux – et plus particulièrement aux pères, ce qui est conforme à ce que l'on peut savoir du poids du patriarcat dans la société française d'alors.

Pour autant, ces chiffres doivent être accueillis avec prudence. En effet, rien n'autorise à certifier l'exactitude des données collectées puisque rien ne permet de statuer quant aux centaines de fiches matricules ne faisant mention d'aucun secours : s'agit-il d'omissions ou effectivement de cas où aucune aide n'a été demandée par la famille ? Si cette dernière hypothèse est séduisante en ce que l'on sait que le droit français en faveur des anciens combattants et victimes de guerre n'a aucun caractère d'automaticité et que c'est aux intéressés de faire valoir leur qualité et de solliciter l'administration pour une aide financière[981], rien ne permet ici d'affirmer que ces secours réglés par le 47e RI relèvent d'une même logique. Aussi, en l'état actuel des connaissances, on se gardera bien de toute analyse corrélant le capital socio-culturel au montant des aides reçues par les familles des morts pour la France du 47e RI. Il n'en demeure pas moins que ces secours attribués par le régiment participent d'une prise en charge de la mort comme risque social.

*

* *

D'un strict point de vue statistique, la période 1914-1915 est, en ce qui concerne la mortalité enregistrée par le 47e RI, véritablement « l'année terrible » de la Première Guerre mondiale : 1 627 des 2 688 titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de ce conflit, soit une proportion de 60,5%[982]. Mais les décès sont une chose, le deuil en est une autre. Le 47e RI l'illustre parfaitement et il n'est à cet égard sans doute pas absurde d'ériger, à

[981] Ceci est du reste rappelé par DYEVRE, Pol, « Pour les familles de morts pour la patrie… », *art. cit.*, p. 663.
[982] Sur cette notion d'année terrible se rapporter à CARON, Jean-Claude et PONSARD, Nathalie (dir.), *La France en guerre. Cinq « années terribles »*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

la suite des travaux de V. Viet sur le service de santé[983], le mois d'août 1914 en véritable « Charleroi funéraire » : recueillis par les Allemands, retraite oblige, les corps des fantassins sont enterrés dans des fosses communes qui empêchent toute identification.

Ce n'est finalement qu'avec la stabilisation du front et l'enlisement dans la guerre de positions que les pratiques d'inhumation des morts du 47e RI peuvent se conformer aux attentes de la société civile : tombes individuelles et identifiées en tant que telles. Ce faisant, la mort de guerre se ritualise et il n'est d'ailleurs pas certain que les condoléances envoyées par les officiers aux familles endeuillées ne se rapportent qu'aux charges liées à leurs fonctions. Le rôle social de ces courriers est assurément de donner du sens à la mort, au combat, et à la guerre que mène le 47e RI. Semblable réflexion peut d'ailleurs être formulée à propos du cérémonial religieux qui entoure ces pratiques funéraires. Certes, le recours à Dieu confère à ces discours une réelle aspiration, si ce n'est une portée réelle, à l'universel. Mais le cadre dans lequel ils sont prononcés, celui d'un consentement renouvelé à l'effort de guerre, ne manque pas d'interroger. Sans doute est-ce en réalité là l'aboutissement d'un long processus de nationalisation du catholicisme, de la même manière que l'historiographie érige le Front populaire en « séquence décisive dans la nationalisation des partis communistes en France et en Europe »[984].

Au 47e RI, pendant la Première Guerre mondiale, la mort a ceci de particulier qu'elle est omniprésente. Les fantassins cherchent à s'en prémunir en l'exorcisant et ne manquent pas, à la veille d'une offensive, de mettre leurs affaires « en ordre », tant du point de vue spirituel que matériel. L'unité elle-même n'est pas sans agir. Face au risque qui pèse sur les rangs, elle met visiblement tout en œuvre pour disséminer les fratries et éviter qu'un même officier ait à avertir une famille de la mort de plusieurs fils tombés sous un même obus. Mais c'est sans doute avec les secours alloués par le régiment que la prise en charge de la mort comme risque social est la plus évidente. Quoiqu'encore très largement méconnues, ces aides financières standardisées en fonction du grade paraissent devoir être assimilées, dans le cadre d'une culture professionnelle des combattants à une sorte de « solde de tout compte ». Il n'en demeure pas moins qu'elles contribuent aussi à poser la Première Guerre mondiale comme le point de départ d'un long processus de construction de l'Etat-Providence en France, lente germination dont le programme du Conseil national de la Résistance est le digne héritier.

[983] VIET, Vincent, *La Santé en guerre 1914-1918. Une politique pionnière en univers incertain*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015.
[984] VERGNON, Gilles, *Un enfant est lynché. L'affaire Gignoux, 1937. Violence et politique dans la France du Front populaire*, Paris, Presses universitaires de France, 2018, p. 139.

Mais pour le régiment en campagne, l'essentiel n'est sans doute pas là. Devant repartir à l'assaut, il lui faut d'abord regarnir les rangs clairsemés par l'Ankou.

Partie III

RECHARGER LE CAPITAL

Le combat, et trop souvent la mort qui s'en suit, est au cœur de ce que les fantassins du 47e RI appréhendent, par ce que l'on nomme ici la culture professionnelle des combattants, par le prisme du travail. Mais l'analyse ne peut se limiter à ce simple constat. Pour aller plus loin, il importe de voir en quoi le recours à cette grille de lecture encore peu exploitée permet de mieux comprendre l'endurance des fantassins de cette unité au cours de la campagne 1914-1918. Autrement dit, il s'agit de tenter, grâce à un nouveau cadre interprétatif, de contribuer au renouvellement des questionnements sur la durée du conflit et de mieux cerner ce qui permet aux sociétés belligérantes non pas d'entrer en guerre, mais de s'y maintenir pendant des dizaines de mois. C'est donc, fondamentalement, de la recharge du capital combattant du 47e RI dont il sera question dans cette troisième et dernière partie.

Celle-ci se comprend en premier lieu sur un plan strictement démographique. Terriblement éprouvée dès son baptême du feu, reçu le 22 août 1914 à Charleroi, en Belgique, l'unité doit regarnir ses rangs amputés de centaines de morts, blessés et disparus. Cette problématique est une constante de l'histoire du régiment et se pose après chaque engagement : Guise, la bataille de la Marne, l'assaut du fort de la Pompelle, la *Course à la Mer*, les offensives du printemps et de l'automne 1915, la bataille de la Somme en 1916, la seconde bataille de Verdun en 1917… Faisant face à une pression démographique constante, le régiment doit élargir son bassin d'emploi pour incorporer de nouveaux fantassins. Pour autant, cette dilatation des aires de sélection ne signifie pas l'abandon du recrutement régional, les circuits courts fonctionnant en réalité tout au long de la campagne. Mais il n'en demeure pas moins que ce traitement strictement démographique n'est pas sans effets pervers. La politique de récupération, et de manière générale l'abaissement des critères permettant d'obtenir la certification « bon pour le service », ainsi que la réduction drastique de la durée des classes, ont des conséquences néfastes sur la qualité des effectifs que perçoit l'unité. D'ailleurs, la situation est telle qu'on en vient à légitimement se demander si le terme de « renfort » est bien approprié.

Toutefois, cette réalité ne doit pas conduire à oublier qu'indépendamment des pertes conséquentes déplorées par l'unité – 2 688 morts pour la France au titre de la Première Guerre mondiale – les fantassins qui survivent au combat sont, bel et bien, les plus nombreux. Dès lors, c'est la question même de leur maintien dans le conflit qui se pose. Du point de vue de la culture professionnelle des combattants, ceci conduit à se demander comment le 47e RI parvient à motiver ses poilus, étant donné que plusieurs leviers s'offrent à l'unité : les divertissements (le football, le théâtre et le cinéma, les repas de fête…) au cantonnement de

repos mais aussi la gestion au quotidien des ressources humaines et, enfin, les citations à l'ordre. Ce faisant, se dévoile un portrait en demi-teinte de l'unité tant, finalement, les moyens qui lui sont alloués pour assurer la recharge morale de la troupe sont peu importants.

Semblable constat doit d'ailleurs être dressé lorsqu'il s'agit de prendre soin des hommes, les besoins de santé, d'hygiène et de sécurité étant au cœur des théories de la motivation. Si les fantassins parviennent à manger à leur faim et boire comme bon leur semble, c'est uniquement en s'approvisionnant par leurs propres moyens, en achetant sur place auprès des nombreux *mercantis* qui peuplent la zone des armées où en recourant aux colis que leurs envoient leurs familles. Gare donc à celui qui ne dispose pas des ressources financières ou sociales pour ce faire… Du point de vue des corps, la situation est effroyable et si les vaccins permettent de faire singulièrement diminuer le nombre de cas de typhoïde, ils ne doivent en aucun cas masquer la persistance du bassin d'incubation propre à cette pathologie, terrain à base de saleté repoussante et d'épuisement physique. D'ailleurs, tout invite à attribuer le nombre finalement relativement modeste d'évacuations pour maladies à une certaine tolérance à la crasse : c'est parce qu'ils seraient habitués aux conditions d'hygiène qui prévalent dans les campagnes bretonnes du début du XXe siècle que les fantassins du 47e RI seraient aussi résistants. En effet, s'il est loin d'être inactif en la matière, le régiment peine néanmoins à protéger ses hommes face aux risques du « métier militaire ».

Regarnir

> « Le *Soleil vert*, c'est de la chair humaine. »[985]

Paysan originaire de Plouha, dans les Côtes-du-Nord, le soldat Emile Le Guen achève la lettre qu'il adresse le 21 décembre 1914 à sa mère, alors que le 47e RI occupe des tranchées dans les environs d'Arras par cette formule : « Bloavez mad », soit « bonne année » en français[986]. De prime abord anodins, ces deux mots sont d'un grand intérêt pour l'historien. C'est, en effet, une expression assez exceptionnelle sous la plume de ce poilu qui, la plupart du temps, achève sa correspondance en employant des formules telles que « Tendres baisers à toutes », « Ton tout dévoué frère qui t'aime beaucoup » ou encore « Au revoir à tous, et mille bon baisers affectueux »[987]. Néanmoins, il s'agit là d'une des rares archives qui atteste de la pratique du breton au sein du 47e RI, même si celle-ci est probablement plus courante que ce que ne suggère la documentation disponible. C'est en tout cas ce qu'invite à penser cette anecdote narrée à ses parents par le sergent Olivier Le Guével, alors que l'unité est durement engagée en Artois, lors de la meurtrière offensive du printemps 1915 :

> « Immédiatement à notre gauche du côté du Labyrinthe les opérations marchent bien, nous faisons des prisonniers[988]. Un fait qui vous fera peut-être rire, en en

[985] Le détective Frank Thorn interprété par Charlton Heston dans *Le Soleil vert*, film réalisé par Richard Fleischer (1973).
[986] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen à sa mère, 21 décembre 1914.
[987] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen à sa mère, 9 mars 1916, lettre d'Emile Le Guen à sa sœur Reine, 15 février 1916, lettre d'Emile Le Guen à sa mère, 24 juillet 1915.
[988] On profitera de l'occasion pour souligner combien cette source est trompeuse sans que l'on puisse pour autant déterminer s'il s'agit d'une volonté délibérée d'Olivier Le Guével, afin de rassurer ses parents, ou si ce courrier témoigne de sa mauvaise compréhension des opérations en cours. Pour une présentation de ces combats, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le*

> voyant passer hier avec un camarade parlant breton, celui-ci de leur dire en patois : *Eh bien, on vous a eu tas de s…* Un Boche de répondre en la même langue : *Parce que l'on a bien voulu*. »[989]

L'histoire de la pratique du breton en contexte militaire reste à écrire[990]. Au 47e RI, le bilinguisme permet selon toute vraisemblance que se cristallise, dans les rangs, des réseaux de sociabilité érigés sur une appartenance géographique et culturelle commune[991]. Or celle-ci n'est pas gravée dans le marbre. Toujours dans une lettre adressée à ses parents au printemps 1915, Olivier Le Guével s'amuse de « quelques expressions du pays picard » qu'il croit identifier, alors qu'il se trouve en Artois[992]. Plus qu'une erreur factuelle, ce que révèlent en réalité ces considérations linguistiques est la forte homogénéité d'une unité qui, en 1914, recrute essentiellement au sein des subdivisions de Saint-Malo, Saint-Brieuc et Guingamp, cette dernière expliquant d'ailleurs la pratique du breton dans les rangs puisque située à l'ouest de la ligne Sébillot. Mais, en 1918, tel n'est plus le cas et moins de 50% des « tués à l'ennemi » du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » dépendent d'un bureau de recrutement breton du 10e CA, à savoir Saint-Malo bien entendu, mais aussi Guingamp, Saint-Brieuc Rennes ou Vitré. Autre donnée significative, alors qu'en 1914, 88,3% des « tués à l'ennemi » et « disparus au combat » titulaires de la mention « Mort pour la France » sont nés en Ille-et-Vilaine ou dans les Côtes-du-Nord, cette proportion n'est plus que de 44,3% en

---

47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat (août 1914 – juillet 1915), Talmont-Saint-Hilaire, éditions CODEX, 2014, p. 130-136.

989 Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre d'Olivier Le Guével à ses parents, 11 juin 1915.

990 Il est intéressant de noter à ce propos que les informations compilées pour constituer la base de données en ligne du Projet de recherche en littérature de langue bretonne conduit par le Centre de recherche bretonne et celtique s'arrêtent au seuil de la caserne, comme si le régiment était incompatible avec la poursuite de cette pratique culturelle. Pourtant, *Le Biniou à poil, organe du 248e RI* de Guingamp prouve bien que la pratique du breton n'est pas bannie de la sphère militaire. [http://mshb.huma-num.fr/prelib/ | page consultée le 19 juin 2019] Ajoutons, enfin, que cette histoire reste également à écrire pour le Gallo même si son encore plus fort degré d'oralité vient singulièrement complexifier la tâche.

991 Sur l'emploi du terme bilinguisme préféré à celui de diglossie se rapporter à LE PIPEC, Erwan, « Le breton de Jean-Pierre Calloc'h », *in* CARNEY, Sébastien (dir.), *Comment devient-on Jean-Pierre Calloc'h ?*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2018, p. 85. Sur les réseaux de sociabilité qui traversent le 47e RI, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « De la complexité d'un objet historique anodin : le 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°12, été 2018, en ligne.

992 Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre d'Olivier Le Guével à ses parents, 11 mars 1915.

1918. Autrement dit, c'est bien la « bretonnité » de l'unité qui, du fait de cette mutation démographique, se trouve en jeu[993].

En effet, confrontée dès le mois d'août 1914 à de terribles pertes, l'unité doit, dans l'urgence, regarnir ses rangs afin de pouvoir continuer à livrer le combat. Aussi, c'est l'aptitude du régiment à renouveler la troupe qui, ici, doit être interrogée, problématique qui nécessite d'être envisagée autant du point de vue des circuits de recrutement que des principes conduisant un individu à être incorporé au 47e RI. Car, finalement, c'est bien l'idée même de renfort qui, ici, pose question.

Arriver au 47e RI

Sauf exception, la fiche matricule du recrutement d'un poilu permet de connaître sa date d'incorporation au 47e RI, et de savoir quel fut son parcours antérieur. Aussi, la base de données constituée à partir du fichier des morts pour la France du régiment croisé avec ces archives permet-elle de saisir la manière dont l'unité regarnit ses rangs après avoir concédé de lourdes pertes à un certain nombre de moments clefs de la campagne : au printemps 1915 en Artois mais également en septembre 1916 lors de la bataille de la Somme puis, enfin, à la fin de l'année 1917.

Le printemps 1915

Le dépouillement intensif des fiches matricules des morts pour la France du 47e RI fait apparaître une cohorte de 296 fantassins incorporés au sein de cette unité entre le 14 mai et le 30 juin 1915. À y regarder de plus près, ce flux n'est pas d'un seul tenant mais correspond à une série de renforts arrivés ponctuellement tout au long de cette période. On peut donc en déduire une gestion en flux tendu et au coup par coup, probablement à la demande, des effectifs du régiment.

[993] LE GALL, Erwan, « Saint-Malo, la Bretagne, la France : des multiples inscriptions territoriales du 47e régiment d'infanterie », *in* BOURLET, Michaël, LAGADEC, Yann et LE GALL, Erwan (dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 82-83.

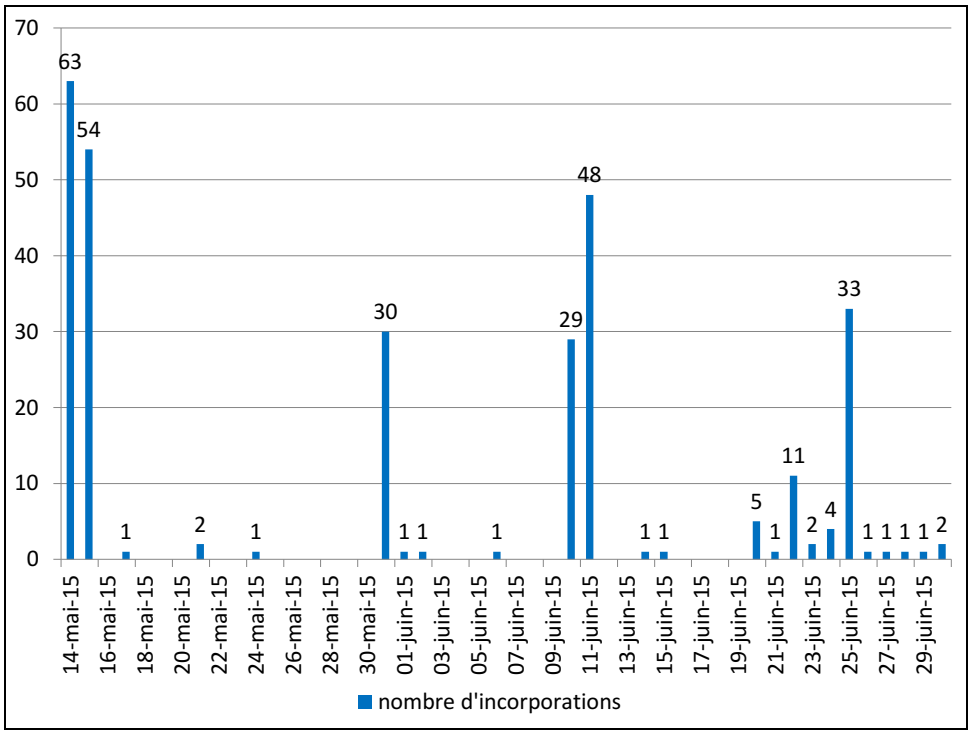

Figure 25: Renforts perçus par le 47e RI entre le 14 mai et le 30 juin 1915.

Ces données doivent néanmoins être accueillies avec prudence. On a vu en effet dans le chapitre 2 de la présente thèse que les fiches matricules du recrutement ne sont pas exemptes d'erreurs. Ici, force est d'admettre que rien ne nous permet de confirmer que le soldat de 2e classe Jean Burlot – un cultivateur de la classe 1914 originaire de Plourhan, dans les Côtes-du-Nord – est bien arrivé en renfort au 47e RI le 14, et non le 15 mai 1915[994]. La fiche matricule du recrutement est le seul écrit qui nous délivre cette information, aucun document détaillant la composition des renforts n'ayant, à notre connaissance, été conservé. Le croisement des sources, principe élémentaire de la méthode historique, est donc impossible, ce qui impose à l'évidence maintes précautions quant à l'analyse. D'ailleurs, la vérité oblige à confesser que rien n'atteste avec certitude l'existence de deux renforts distincts les 14 et 15 mai 1915. Peut-être s'agit-il d'un seul et même mouvement, enregistré au cours de la nuit du 14 au 15 mai 1915. Semblable remarque peut être formulée pour les 77 fantassins incorporés au 47e RI les 10 et 11 juin 1915, l'incertitude étant là encore de mise.

Pour autant, si les dates restent floues, l'esprit de ces données est lui parfaitement limpide : il s'agit pour le 47e RI de regarnir les rangs terriblement éprouvés par les combats menés en Artois, notamment dans le redoutable secteur du Labyrinthe. Toujours pour reprendre l'exemple de Jean Burlot, il apparaît évident que l'arrivée au régiment de ce poilu

[994] Arch. dép. CdA : 1 R 1335.1486.

en provenance du dépôt du 25e RI de Cherbourg correspond à son départ pour la zone des armées. En effet, il décède quelques jours plus tard au couvent du Saint-Sacrement, à Arras, des suites de blessures, ce qui prouve sans aucun doute possible son passage par les tranchées. Mais rien dans sa fiche matricule ne précise s'il est affecté au 47e RI au front ou à l'arrière, à Saint-Malo. Cette information, précieuse pour ce qui nous intéresse, n'est malheureusement que rarement consignée sur les fiches matricules. Toutefois, les quelques cas renseignés dans la base de données font tous état d'arrivées dans la zone des armées en mai ou juin 1915. Ces affectations sont donc bien des renforts destinés à regarnir les rangs du 47e RI durement éprouvés dans les combats d'Ecurie et du Labyrinthe.

Le flux de ces incorporations n'est pas constant et semble, au contraire, opérer par à-coups. 4 grands pics peuvent ainsi être identifiés : les 14 et 15 juin 1914, le 31 mai 1915, les 10 et 11 juin 1915 et, enfin, le 25 juin 1915.

Date	**14-15 mai 1915**	**31 mai 1915**	**10-11 juin 1915**	**25 juin 1915**
Effectifs	117	30	77	33

Tableau 5 : Les 4 grands pics de renforts que le 47e RI reçoit au printemps 1915.

Or, tous ces renforts ne répondent pas aux mêmes caractéristiques du point de vue de l'âge des soldats. Si l'on observe le flux sur la totalité de la période, c'est-à-dire entre le 14 mai et le 30 juin 1915, alors on peut dégager deux grands groupes. Le premier est composé d'hommes appartenant aux classes 1900 à 1908, ensemble qui compte pour 50% des poilus incorporés au 47e RI lors de ces 6 semaines. Le second est celui des *bleuets* de la classe 1915 qui, dans leur 20e année, représentent 29,3% de ces renforts.

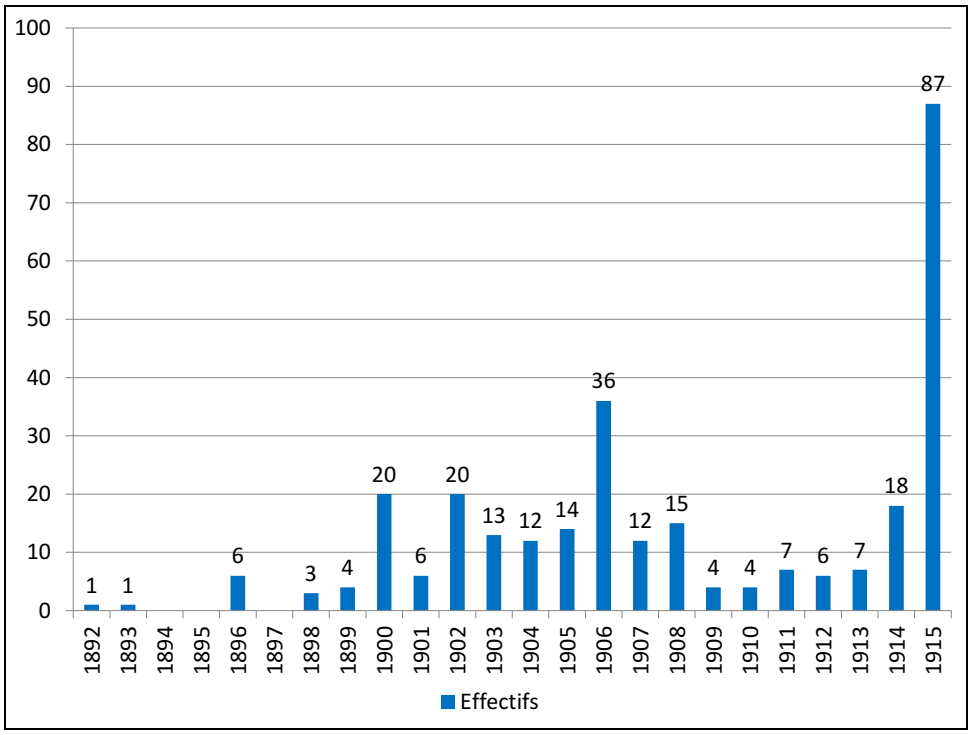

Figure 26 : Classes de recrutement des effectifs perçus en renfort par le 47e RI entre le 14 mai et le 30 juin 1915.

L'arrivée au front de ces jeunes hommes, plus tout à fait des adolescents mais pas encore pleinement des adultes, puisque toujours mineurs, dit parfaitement les tensions qui pèsent sur le 47e RI du point de vue de la régénération de ses rangs[995]. En effet, l'incorporation de la classe 1915 n'est pas en soi un phénomène anormal puisqu'il correspond au contraire à la réalité des cycles démographiques et souligne, ce faisant, la persistance des méthodes de recrutement prévalant avant la guerre. Toutefois, ceci ne saurait masquer l'urgence qui se cache derrière ces chiffres. En effet, non seulement la classe 1915 est incorporée avec dix mois d'avance – au mois de décembre 1914 et non en octobre 1915 – sur les usages du temps de paix mais le corpus laisse à penser que leur affectation au 47e RI est aussi le moment de leur arrivée au front. Précisons du reste que cet appel par anticipation n'est bien entendu pas le fait de ce seul régiment, ce qui confirme le caractère indiciaire de l'unité, et que cette méthode est employée par la suite pour les classes 1916 à 1919[996]. Il n'en demeure pas moins que, trop jeunes pour voter, ces *bleuets* de la classe 1915 ne le sont pas pour mourir, Lebel à la main, dans une tranchée.

[995] PIGNOT, Manon, *L'appel de la guerre. Des adolescents au combat 1914-1918*, Paris, Anamosa, 2019.
[996] « Tableau de la durée du service militaire de chaque classe de l'armée française qui participa à la grande guerre mondiale de 1914 à 1918 », *Excelsior*, 10e année, n° 3172, 28 juillet 1919, p. 1.

Classe de mobilisation	Age à la mobilisation	Appel de la classe
1915	19 ans	15 décembre 1914
1916	18 ou 19 ans	8 avril 1915
1917	18 ans	7 janvier 1916
1918	18 ou 19 ans	16 avril 1917
1919	18 ou 19 ans	15 avril 1918

Tableau 6: Calendrier de mobilisation des classes 1915 à 1919. « Tableau de la durée du service militaire de chaque classe de l'armée française qui participa à la grande guerre mondiale de 1914 à 1918 », *Excelsior*, 10e année, n° 3172, 28 juillet 1919, p. 1.

Mais la ressource démographique que constituent ces individus n'est pas sans limites, ce qui souligne encore une fois la tension qui pèse sur la régénération des rangs du 47e RI. Ainsi, si les éléments de la classe 1915 comptent pour 69% des effectifs arrivés au régiment les 14 et 15 mai 1915, leur poids devient ensuite quasi famélique, comme si la source était tarie : 3,3% le 31 mai 1915, 2,6% les 10 et 11 juin 1915 pour remonter à 6,9% le 25 juin. En réalité, tout semble indiquer que le régiment puise dans le réservoir que constitue la classe 1915 sans se soucier du lendemain, uniquement guidé par l'urgence du moment, comme si le prochain engagement allait nécessairement aboutir au retour au combat en terrain ouvert et à la victoire. En témoigne l'âge moyen des renforts qui ne cesse d'augmenter tout au long de la période pour finir par s'élever à 32 ans pour les éléments arrivés au 47e RI le 25 juin 1915.

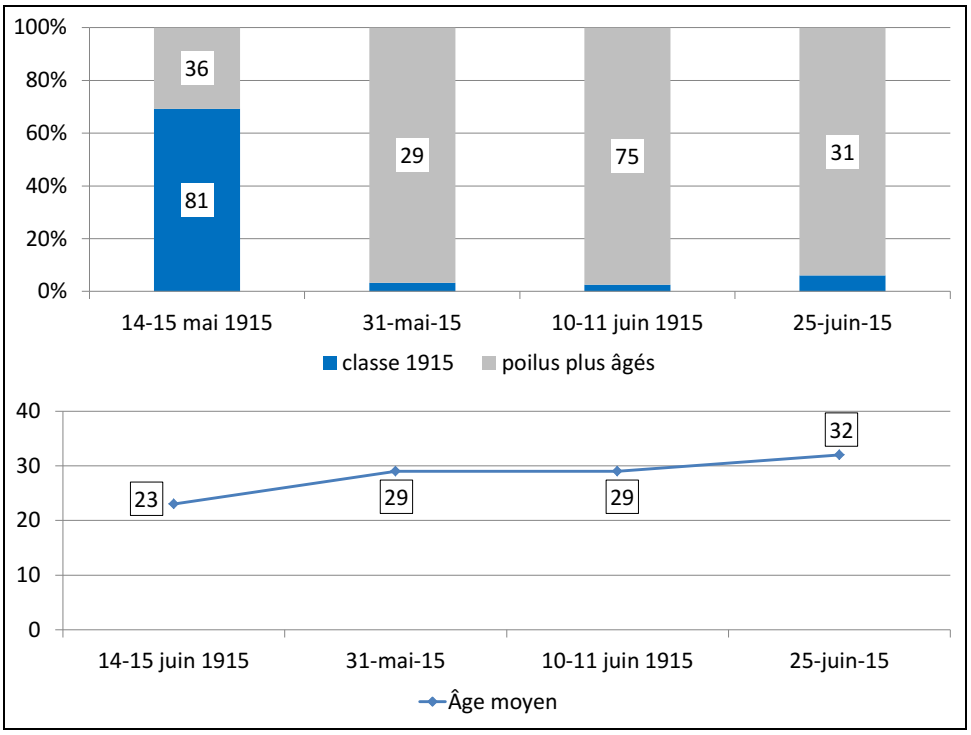

Figure 27: Part de la classe 1915 et âge moyen des renforts perçus par le 47e RI les 14-15 juin, 31 mai, 10-11 juin et 25 juin 1915.

Ajoutons qu'il s'agît là d'une tendance que le 47e RI ne parvient pas à rétablir. Ainsi, du 29 septembre au 29 octobre 1915, la base de données permet d'identifier le profil de 56 poilus affectés au 47e RI pour regarnir les rangs passablement clairsemés par l'échec de l'offensive de Champagne[997]. Si la proportion de poilus de la classe 1915 est sensiblement plus importante (7 individus sur 56 soit 12,5%) qu'en juin 1915, sans pour autant que l'on retrouve les sommets des 14-15 mai 1915, la moyenne d'âge reste assez élevée : 27 ans. Pire encore, on recense un individu de la classe 1916 : Jean Mégardon. Fils d'un capitaine-trésorier du 25e RI, l'appel sous les drapeaux le rencontre alors qu'il se destine au séminaire. Incorporé au 2e RI le 31 mars 1915, il passe au 41e RI le 14 juin 1915 pour y poursuivre ses classes. Né le 24 août 1896, il n'alors pas 19 ans. Envoyé au 47e RI le 30 septembre 1915, il est tué le 5 septembre 1916, pendant la bataille de la Somme, quelques jours seulement après avoir fêté son vingtième anniversaire[998].

La bataille de la Somme

À cette époque, la situation n'est pas nécessairement meilleure. La base de données des fiches matricules des morts pour la France du 47e RI permet en effet d'identifier 28 individus affectés au régiment après l'échec de l'attaque portée dans le secteur de Chilly[999]. Une nouvelle fois, le renforcement des rangs clairsemés par les pertes semble se produire en pics successifs : les 11, 16, 18 et 27 octobre 1916 émergent du thésaurus comme autant de jours d'arrivée. L'exemple d'Eugène Morel suggère que ces soldats sont pour l'essentiel destinés au front. Originaire de Plumieux, dans les Côtes-du-Nord, ce soldat de 2e classe effectue son service militaire au 71e RI de Saint-Brieuc pendant deux ans, à partir d'octobre 1908, mais vraisemblablement dans le service auxiliaire. Bien que mobilisé depuis 19 octobre 1914, ce n'est en effet que le 20 juin 1916 qu'il est classé service armé par la Commission spéciale de réforme de Saint-Brieuc. Transféré au 47e RI le 27 octobre 1916, il part pour le front le lendemain, parcours qui ne laisse aucun doute : pour combler les vides dans les rangs, le régiment a une nouvelle fois recours à de vieux soldats préalablement jugés inaptes au service en tranchées.

---

[997] Pour de plus amples développements sur cette phase de la campagne du 47e RI, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Autour de l'offensive du 25 septembre 1915. En tranchées avec le 47e régiment d'infanterie », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°6, été 2015, en ligne.

[998] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 291 ; Arch. dép. Manche : 5 Mi 2139 et 1 R 1/180.271 ; Archives diocésaines de la Manche.

[999] SHD-DAT : 26 N 636/8, JMO 47e RI, 6-8 septembre 1916.

Mais, l'exemple d'Alexandre Batard montre que le 47e RI dispose d'autres ressources sur le plan démographique. Ce cultivateur de Joué-sur-Erdre, commune de Loire-Inférieure située au nord de Nantes, est en effet transféré au régiment le 11 octobre 1916 en provenance du 2e RI, puis est envoyé au front 15 jours plus tard. Or, ce jeune homme n'a pas encore 20 ans puisqu'il voit le jour le 22 janvier 1897. Autrement dit, l'unité puise également dans le vivier de la classe 1917 pour regarnir ses rangs mutilés par la bataille de la Somme. Là encore, le processus n'a rien d'anormal si ce n'est que l'incorporation au 47e RI d'Alexandre Batard s'effectue avec un an d'avance sur le calendrier prévisionnel du temps de paix.

Néanmoins, la manière dont l'unité semble gérer cette ressource démographique parait contraster avec le sort accordé à la classe 1915. En effet, la base de données permet d'identifier un groupe de 12 individus incorporés au 47e RI le 1er septembre 1916. Parmi eux figure Pierre Richard. Né le 22 octobre 1897, ce cultivateur de Lanfains, village des Côtes-du-Nord situé au sud de Quintin, arrive sous les drapeaux quelques semaines avant son 19e anniversaire. Pour autant, il n'est envoyé dans la zone des armées « que » le 28 février 1917[1000]. Laboureur de Maël-Pestivien né le 22 août 1897, Jean Tanguy présente exactement le même parcours, à la différence près qu'il découvre le front le 6 mars 1917, quelques jours donc après Pierre Richard[1001]. Incorporé au 47e RI lui aussi le 1er septembre 1916, Jean Ysel naît le 1er février 1897 : s'il est mobilisé en ayant célébré son dix-neuvième anniversaire, il est néanmoins envoyé aux tranchées le 8 octobre 1917[1002]. À ce groupe, il faut sans doute ajouter Louis Guégan, incorporé le 10 janvier 1916 au 2e RI, transféré au 47e RI le 9 septembre 1916 et parti aux armées le 20 avril 1917[1003]. En effet, tous témoignent d'une gestion plus parcimonieuse de la classe 1917, toutes les ressources n'étant pas consommées dès l'échec sur la Somme appris. À dire vrai, tout se passe comme si l'unité avait intégré l'extrême létalité de l'offensive et l'enlisement de la guerre de positions. La classe 1917 est en effet incorporée le 1er septembre 1916, soit 3 jours avant que le 47e RI ne passe à l'attaque dans le secteur de Chilly.

Cette plus grande retenue dans la gestion des ressources démographiques de l'unité s'observe à dire vrai dès l'incorporation de la classe 1916, en avril 1915. La base de données constituée à partir des fiches matricules des morts pour la France du 47e RI permet en effet d'identifier 28 individus nés en 1896 et dont la date d'arrivée aux tranchées sous l'uniforme

[1000] Arch. dép. CdA : 1 R 1505.1219.
[1001] Arch. dép. CdA: 1 R 1814.1219.
[1002] Arch. dép. CdA: 1 R 1504.587.
[1003] Arch. dép. CdA : 1 R 1814.1084.

de ce régiment est connue avec certitude. Si la majorité vient aux armées à l'automne 1915, quelques-uns quittent Saint-Malo au printemps 1916, d'autres encore en février 1917.

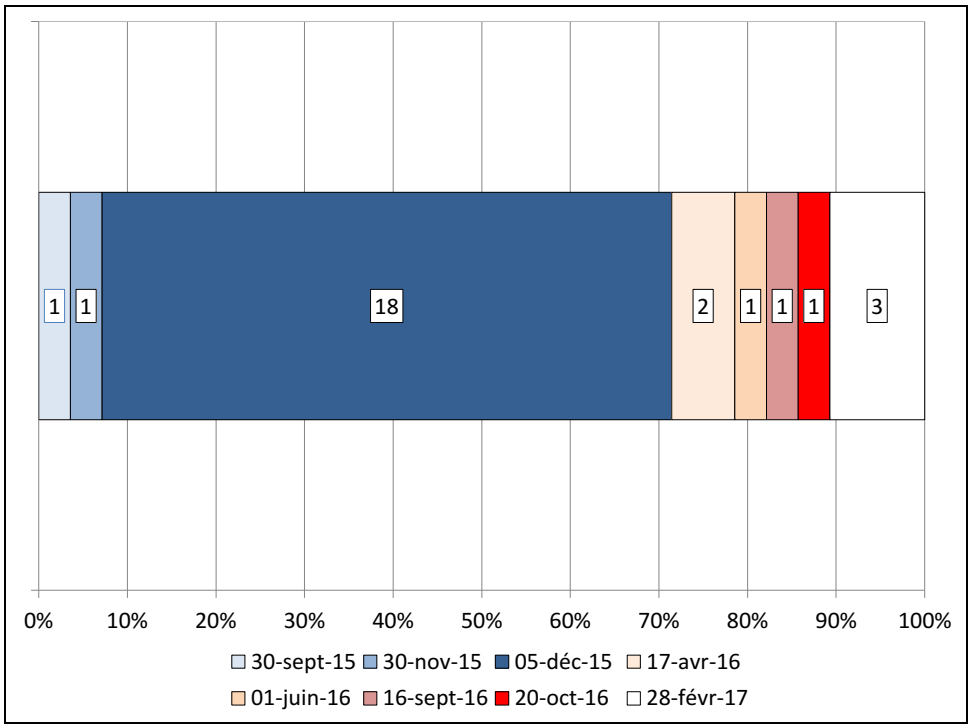

Figure 28: La classe 1916 au 47e RI : une arrive étalée dans la zone des armées.

Sur la Somme, c'est avec ces renforts de la classe 1916 que l'unité part à l'assaut. La base de données permet en effet d'identifier 19 individus affectés au 47e RI les 25, 26 et 28 mars 1916. Si les archives ne donnent par leur date d'arrivée dans la zone des armées, tout porte à croire qu'ils participent aux opérations dans le secteur de Chilly. La cohorte est homogène mais deux individus semblent néanmoins sortir du lot. Tel est le cas de Fernand Fouassier, un vieux cultivateur de la classe 1901 d'abord classé service auxiliaire pour suspicion de tuberculose[1004]. Célestin Villalon est lui transféré au 47e RI en provenance du 2e de Granville sans raison apparente, ce qui invite à deux réflexions[1005]. La première a trait aux archives et rappelle que l'humilité doit être de mise face à la documentation. En effet, aussi méticuleux que puisse être l'examen des fiches matricules, certaines trajectoires demeurent peu lisibles et paraissent répondre à des logiques qui nous échappent. Il n'est d'ailleurs pas certain que les contemporains eux-mêmes aient pris la mesure des forces qui les affectaient dans telle ou telle unité à telle ou telle date. Et c'est là la seconde réflexion que l'exemple de Célestin Villalon invite à produire. L'historien G. Sheffield a bien montré, dans le cadre du

[1004] Arch. dép. Dordogne : 02R 0916.289.
[1005] Arch. dép. CdA : 1 R 1319.208.

corps expéditionnaire britannique, combien ces affectations dont les acteurs ne comprennent pas la nécessité pèsent sur le moral des troupes et il y a tout lieu de penser que ces changements ont aussi pu influer négativement sur celui des fantassins nouvellement affectés au 47e RI[1006].

Mais, indépendamment des cas de Fernand Fouassier et Célestin Villalon, tous ces renforts affectés au 47e RI les 25, 26 et 28 mars 1916 présentent le même parcours. Transférés du 25e de Cherbourg, à l'exception de Gaston Renault et de Pierre Pigouchet qui arrivent en provenance du 2e RI, ils sont tous nés en 1896 et arrivent à l'évidence en tranchées en même temps qu'ils revêtent pour la première fois l'uniforme du 47e RI[1007]. La classe 1917, elle, n'est que peu sollicitée sur la Somme. De l'exploitation intensive des fiches matricules des morts pour la France du régiment émerge un groupe de 27 individus qui, tous, sont mobilisés entre le 7 et 12 janvier 1916 et incorporés dans la foulée au 47e RI. Or les cas d'Arsène Le Goff, Alexandre Le Luyer et Louis Le Peuc'h invitent à penser qu'ils sont envoyés en même temps, c'est-à-dire le 21 septembre 1916, aux armées[1008].

Le contraste avec l'année précédente est néanmoins peu glorieux. On se rappelle qu'au lendemain de l'attaque du 25 septembre 1915, le 47e RI recourt peu à la classe 1915 – faute de combattants si on ose l'expression – et puise même dans les rangs de la classe 1916. De ce point de vue, la leçon semble retenue l'année suivante, sauf qu'au lendemain de la bataille de la Somme, ce sont des jeunes de la classe 1917 qui viennent grossir les rangs. Autrement dit, le régiment ne parvient pas à amoindrir la pression démographique qui pèse sur lui.

Décembre 1917

Celle-ci, à dire vrai, handicape le régiment jusqu'à la fin du conflit. C'est ainsi que le 21 avril 1918 est incorporé au 47e RI Théophile Ollivier, cultivateur de Bégard, dans les Côtes-du-Nord. Né le 20 juillet 1899, il part aux armées le 30 août 1918 et décède au printemps 1919, vraisemblablement de la grippe espagnole, alors qu'il n'a pas encore 20

[1006] SHEFFIELD, Gary D., *Leadership in the Trenches. Officer-Man Relations, Morale and Discipline in the British Army in the Era of the First World War*, London, Palgrave Macmillan, 2000, p. 62.
[1007] Arch. dép. I&V : 1 R 2202.1915 et Arch. dép. Manche: 1 R 1/180.81. Dans cette cohorte, figurent Louis Henry et Julien Moulin qui, tous deux classe 1916 et affectés au 47e RI le 26 mars 1916, meurent en mai et juin 1916, l'un de suites de ses blessures, l'autre étant « tué à l'ennemi ». Ces deux trajectoires invitent à penser que tous les renforts perçus par l'unité le 26 mars 1916 sont envoyés dans la foulée dans la zone des armées. Arch. dép. I&V : 1 R 2209.1445 et 1 R 2196.1644.
[1008] Arch. dép. CdA : 1 R 1814.1436, 1 R 2015.548 et 559.

ans[1009]. La base de données élaborée à partir des fiches matricules des morts pour la France du régiment atteste l'arrivée, le 18 juin 1918, d'un renfort comprenant 5 soldats de 2e classe : Si 2 ont 35 ans, 2 ont encore 19 ans et un, Germain Couston, vient tout juste de fêter son 20e anniversaire. Symboles d'un recrutement qui pour regarnir les rangs du régiment ne cesse de puiser dans les jeunes classes, ces 3 jeunes poilus perdent la vie un mois plus tard, « tués à l'ennemi »[1010].

Cette constante n'est en réalité jamais que l'histoire d'un régiment qui ne parvient pas à reconstituer son vivier démographique, la pression des pertes pesant en permanence sur le renouvellement des rangs. Le JMO du 47e RI permet d'identifier un certain nombre de renforts perçus par l'unité au mois de décembre 1917. Au total, ce sont ainsi 534 fantassins qui viennent renforcer les rangs de l'unité ce qui, en creux, dit l'ampleur des pertes déplorées au cours de l'automne[1011].

Date	**3 déc. 17**	**16 déc. 17**	**17 déc. 17**	**18 déc. 17**	**23 déc. 17**	**26 déc. 17**
Effectifs en renfort	150	80	90	85	86	43

Tableau 7 : Effectifs des renforts perçus par le 47e RI au cours du mois de décembre 1917 d'après le JMO du 47e RI.

En reprenant la base de données élaborée à partir des fiches matricules des morts pour la France du 47e RI, il est possible d'identifier le parcours de 32 individus affectés au régiment au cours de ce même mois. Malheureusement, lorsqu'on procède au croisement des sources, on ne peut que déplorer la discordance des dates avancées par ces différentes archives. Si les fiches matricules enregistrent bien l'arrivée de 2 fantassins le 3 décembre 1917, elles font état d'un renfort de 20 soldats, soit 62,5% de la cohorte, 8 jours plus tard. Or le JMO ne fait pas état d'un tel mouvement à la date du 11 décembre 1917.

Date	**3 déc. 17**	**4 déc. 17**	**9 déc. 17**	**11 déc. 17**	**14 déc. 17**	**19 déc. 17**
Effectifs en renfort	2	2	1	20	2	4

Tableau 8 : Effectifs des renforts perçus par le 47e RI au cours du mois de décembre 1917 d'après la base de données établie à partir des fiches matricules des morts pour la France de l'unité.

[1009] Arch. dép. CdA : 1 R 2022.951. Sur cette pandémie, se reporter à VINET, Freddy, *La Grande grippe. 1918. La pire épidémie du siècle*, Paris, Vendémiaire, 2018.
[1010] Arch. dép. Ardèche : Privas, classe 1918, matricule n°1158 ; Arch. dép. Vaucluse : Avignon, classe 1918, matricule n°s 910 et 1234 ; Arch. dép. Loire-Atl : 1 R 1138.810 et 1 R 1139.1338.
[1011] SHD-DAT : 26 N 636/9 : JMO 47e RI, décembre 1917.

Peut-être faut-il voir là une expression du décalage entre les bureaux de recrutement à l'arrière, puisque ce sont eux qui tiennent à jours les fiches matricules, et le régiment au front, là où est rédigé le JMO ? Ainsi, alors que les uns consigneraient la date de départ, les autres s'attacheraient à celle d'arrivée. Si l'hypothèse est séduisante, elle reste toutefois à être validée.

Toujours est-il que l'âge des soldats incorporés en ce mois de décembre 1917 est bien révélateur de la manière dont l'unité, à partir du moment où elle déplore ses premières pertes, regarnit ses rangs. Les données de la base font en effet émerger le profil-type d'un poilu déjà dans la force de l'âge, en l'occurrence 29 ans. Pour autant, ce portrait est en réalité trompeur puisqu'il tend à gommer les profils relevant de contraires qui, certes, s'annulent mais en définitive dévoilent les stratégies mises en œuvre par le 47e RI pour renouveler la troupe. Bien qu'originaire de Quintin, dans les Côtes-du-Nord, François Guillet réside à Dozulé, dans le Calvados, où il déclare exercer lors de son passage devant le Conseil de révision la profession de maçon. Né le 1er septembre 1879, il est classé service armé à la fin de l'année 1914 avant de porter les uniformes des 129e puis 274e RI. Il est âgé de 38 ans lorsqu'il est transféré, le 14 décembre 1917, au 47e RI[1012]. À l'inverse, ni Pierre Gendrot, ni Louis Guillot, ni Emile Hamon, ni Emile Martin, bien que tous les 4 originaires d'Ille-et- Vilaine, n'ont 20 ans lorsqu'ils sont transférés au 47e RI en provenance du 70e de Vitré, le 19 décembre 1917[1013].

Le poids de l'urgence

Face aux trous béants engendrés dans les rangs par les pertes concédées sur les différents champs de bataille sur lesquels opère le 47e RI, l'unité doit renouveler en toute urgence ses effectifs, sous peine de ne plus pouvoir tenir sa place en première ligne. De cet agenda particulièrement contraint découle une modification des modalités de recrutement qui se manifeste tant du point de vue des espaces où l'unité puise ses nouvelles recrues que du profil des individus incorporés et du temps alloué à leur instruction.

[1012] Arch. dép. Calvados : 1R/250.784.
[1013] Arch. dép. I&V : 1 R 2243.1649, 1653 et 1957, 1 R 2237.2344.

Dilatation ou permanence des aires de recrutement ?

Les cinq poilus évoqués plus haut et transférés au 47e RI le 18 juin 1918 disent bien l'évolution du recrutement du régiment, celui-ci s'exerçant d'abord au niveau local, puis, au fur et à mesure que dure le conflit, à l'échelle nationale. En effet, ces individus dépendent des bureaux de recrutement de Privas, Avignon et Ancenis, trois villes situées en dehors du territoire de la 10e région militaire[1014]. De J. Maurin à J. Halais en passant par P. Boulanger, cette tendance a été décrite à plusieurs reprises par le prisme des bureaux de recrutements[1015]. Nous-mêmes avons démontré, à partir des fiches de morts pour la France, que le 47e RI s'inscrit parfaitement dans cette dynamique[1016]. Mais le recours aux fiches matriculaires du recrutement permet de procéder à une analyse en termes de régiments pourvoyeurs de renforts qui, ce faisant, renvoie une description plus fine du phénomène. En considérant les 296 poilus affectés au 47e RI entre le 14 mai et le 30 juin 1915, on observe que 230 viennent d'une unité dont le dépôt se trouve sur le territoire de la 10e région militaire. Cette proportion dit bien le poids du recrutement local (77,7%), tendance qui s'explique à n'en pas douter par l'ampleur des pertes concédées lors des « grignotages » de Joffre.

[1014] *Ibid*.
[1015] MAURIN, Jules, *Armée, guerre, société, soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 (réed. 2013) ; HALAIS, Jérémie, *Les Conscrits de la subdivision de Granville, 1899-1919*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de BOIVIN, Michel, Caen, Université de Caen, 2016 et *Des Normands sous l'uniforme 1899-1919. De la caserne à la Grande Guerre*, Bayeux, OREP éditions, 2018 ; BOULANGER, Philippe, *La France devant la conscription, géographie historique d'une institution républicaine, 1914-1922*, Paris, Economica, 2001.
[1016] LE GALL, Erwan, « Saint-Malo, la Bretagne, la France… », *art. cit.*, p. 63-89 et LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit.*, p. 149-152.

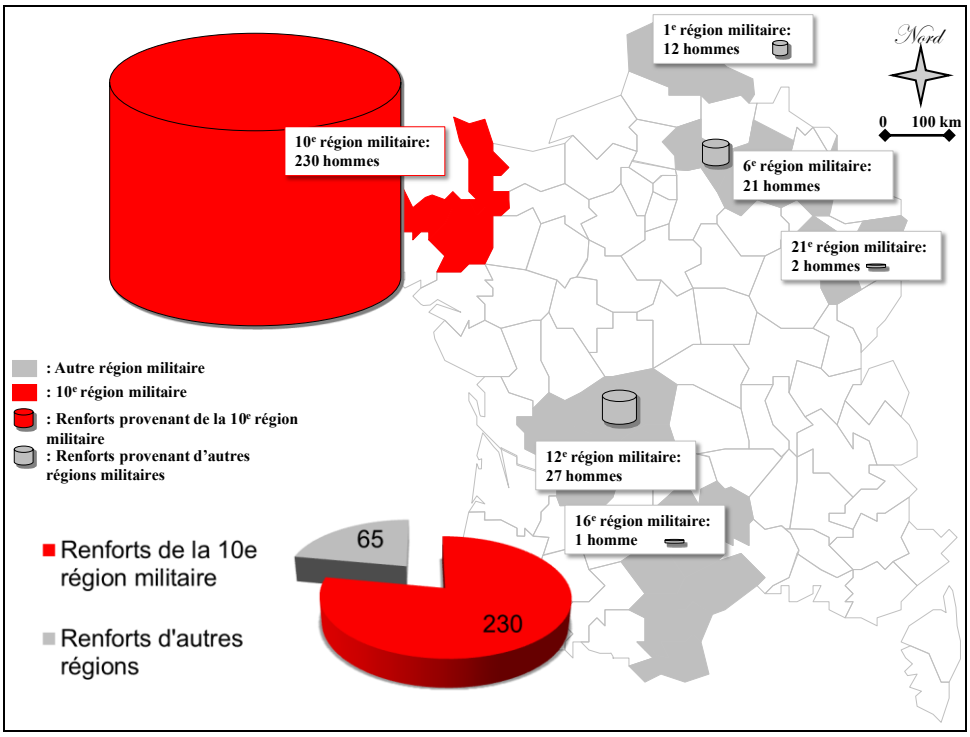

Figure 29: Provenance des renforts reçus par le 47e RI entre le 14 mai et le 30 juin 1915.

D'autant plus contraint par l'urgence qu'il y a à regarnir les rangs décimés dans les tranchées d'Artois, le régiment a recours aux circuits courts pour combler les vides et puise dans les unités de la 10e région militaire et, plus encore, de la 20e division d'infanterie. Les 2e et 25e RI, notamment, pèsent pour une part considérable de ces flux : respectivement 65 et 109 individus, soit 21,9% et 36,8% des renforts perçus sur la période allant de 14 mai au 30 juin 1915. Les parcours divergent suivant l'âge des mobilisés mais révèlent néanmoins certaines grandes tendances qui renseignent quant à la manière dont l'armée française de 1914-1918 fonctionne. Les individus des classes 1913 et 1914 ayant eu un sursis, ainsi que ceux de la classe 1915, sont ainsi incorporés en décembre 1914 dans une unité (136e ou 161e RI) puis passent, au printemps 1915, au 25e RI avant d'être envoyés dans la foulée au 47e RI. Dans la plupart des cas, ce dernier transfert peut-être identifié comme le moment de la fin des classes et du passage dans la zone des armées même s'il n'est pas toujours aisé de savoir si celui-ci a lieu au moment de l'arrivée au 25e ou au 47e RI. Sans doute tout cela dépend-il de considérations logistiques difficilement saisissables et probablement est-ce le nombre de wagons disponibles qui est ici un facteur décisif d'explication. Certains individus ne portent l'uniforme que d'une unité (25e ou 2e RI) avant de rejoindre le 47e RI, sans que l'on puisse vraiment en saisir la raison. À l'évidence, quelques études quantitatives poussées permettraient de mieux comprendre les modalités de constitution de ces renforts et,

notamment, de savoir si ce que l'on observe à l'échelle de la 20e division au printemps 1915 se retrouve ailleurs, et à d'autres périodes de la campagne.

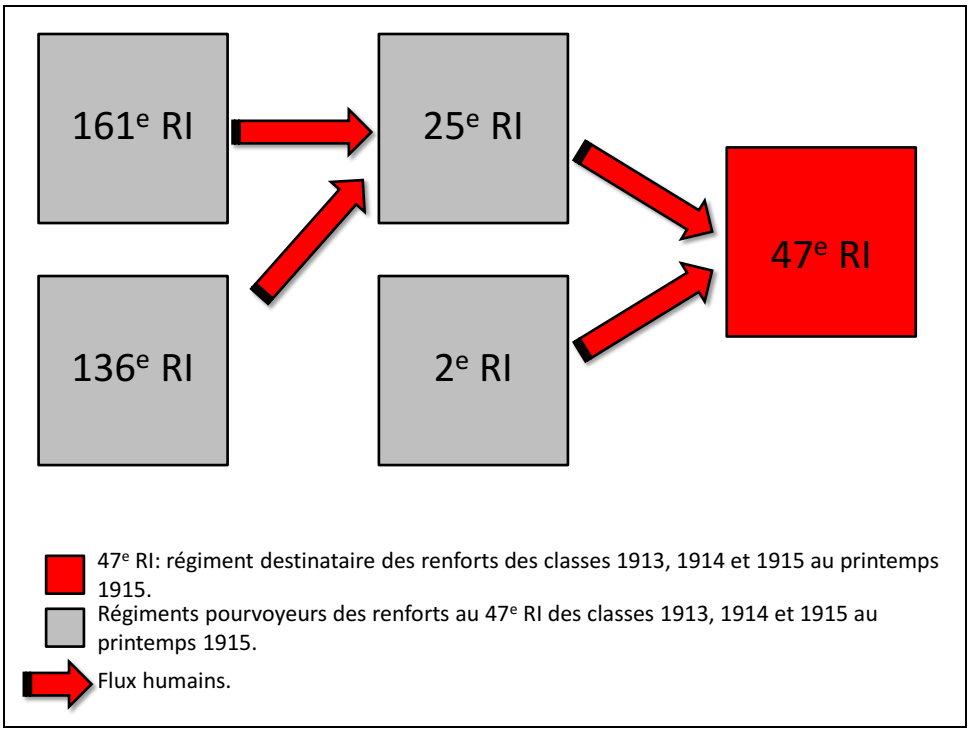

Figure 30: Parcours des individus des classes 1913, 1914 et 1915 affectés au 47e RI au printemps 1915, mouvement se confondant avec leur arrivée dans la zone des armées.

Sans surprise, les soldats plus âgés témoignent de parcours plus variés mais un point reste invariable : avant d'être affectés au 47e RI au printemps 1915, mouvement qui correspond à leur arrivée dans la zone des armées, beaucoup transitent par le 2e, le 25e ou le 136e RI. La logique qui préside à ces transferts reste la même puisque c'est bien d'un recrutement local, c'est-à-dire s'effectuant sur le territoire de la 10e région militaire, et plus fortement encore sur celui de la 20e DI, dont il s'agit ici. Les chiffres parlent en effet d'eux-mêmes : sur les 296 individus répertoriés par la base de données affectés au 47e RI entre le 14 mai et le 30 juin 1915, 226 proviennent d'une unité du 10e corps d'armée, soit une proportion de 76,4%, et 191 de la 20e DI, soit 64,5% de l'ensemble[1017].

Et encore s'agit-il là d'une estimation basse. En effet, sans doute faudrait-il rajouter à ce total déjà très significatif les cas des hommes affectés au 47e RI en provenance des 154e et 161e RI, deux unités tenant avant la guerre garnison à Lérouville et Saint-Mihiel, dans la Meuse, mais repliées sur le territoire de la 10e région militaire. Car, en définitive, ce que

[1017] Aux éléments provenant des 2, 25 et 136e RI il faut également rajouter quelques poilus transférés du 247e RI et du 77e RIT.

montrent ces chiffres, c'est la manière dont l'armée française de 1914-1918 procède pour regarnir les rangs d'une unité d'active telle que le 47e RI, passablement éprouvés par les « grignotages » du printemps 1915. Ici, le recrutement régional s'impose du fait de l'urgence qu'il y a à trouver des hommes, coûte que coûte. Parant au plus pressé, les dépôts envoient au front les hommes qu'ils ont sous la main : à savoir des récupérés des vielles classes et, à l'inverse, des jeunes des classes 1913, 1914 et 1915 incorporés en décembre 1914. Autrement dit, face à l'absolue nécessité qu'il y a à envoyer des hommes tenir les tranchées, l'unité sollicite ces circuits courts de recrutement, procédure qui est visiblement gage de rapidité, et probablement aussi de simplicité. C'est ce qui explique pourquoi elle envoie en Artois dès le printemps 1915 les hommes nés en 1895, quitte on l'a vu précédemment à ne pas gérer précautionneusement cette ressource et à assécher le gisement de poilus. Mais les besoins sont à dire vrai tels que le territoire de la 10e région militaire n'y suffit pas. C'est ainsi qu'on observe l'arrivée, le 25 juin 1915, de 24 vieux poilus – nous y reviendrons ultérieurement – en provenance des bureaux de recrutement de Tulle et de Brive.

Ajoutons pour être précis que le passage d'une aire de recrutement purement régionale à un espace national ne signifie pas pour autant l'abandon de ces circuits courts. Les renforts perçus par l'unité à la fin du mois de mars 1916 en témoignent parfaitement : sur les 19 individus répertoriés par la base de données, tous viennent du 2e ou du 25e RI et certains revêtent préalablement l'uniforme du 136e RI. Or, ce que montrent fondamentalement ces résultats, c'est que les régiments de la 20e DI n'attendent pas l'instauration en juin 1916 des dépôts divisionnaires pour s'organiser, se coordonner et fluidifier leurs renforts[1018]. Dès le printemps 1915, ce *modus operandi* semble en réalité adopté. Mais, malheureusement, les fiches matriculaires des morts pour la France du 47e RI ne permettent pas de démêler les arcanes des compagnies de dépôts divisionnaires, cette information n'étant que très rarement consignée[1019]. Aussi sommes-nous contraints de nous contenter, en l'état actuel des

[1018] COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française 1914-1918. Evolutions et adaptations des hommes, des matériels et des doctrines*, Paris, Tallandier, 2017, p. 83.

[1019] Le feuillet nominatif de contrôle de Jean Boschel montre bien combien le principe de dépôt divisionnaire est en fait en gestation dès le printemps 1915. Ajourné en 1909 pour faiblesse, ce tanneur né à Léhon dans les Côtes-du-Nord est classé service armé le 13 décembre 1914 par une décision du Conseil de révision de Dinan. Récupéré, il effectue quelques mois de classes au 161e RI avant d'être transféré au 2e RI le 25 mai 1915 mais non dans une des compagnies numérotées de 1 à 12 figurant alors sur le tableau de constitution de l'unité mais dans une 31e compagnie ne figurant sur aucun ordre de bataille et ayant de toute évidence le rôle avant l'heure de compagnie de dépôt divisionnaire. D'ailleurs, quelques jours plus tard, le 11 juin 1915, ce soldat de 2e classe est transféré au 47e RI, régiment dont les rangs viennent d'être considérablement éclaircis par de violents combats dans le

connaissances, d'une vision d'autant plus floue du phénomène que les sources peuvent constituer un prisme passablement déformant.

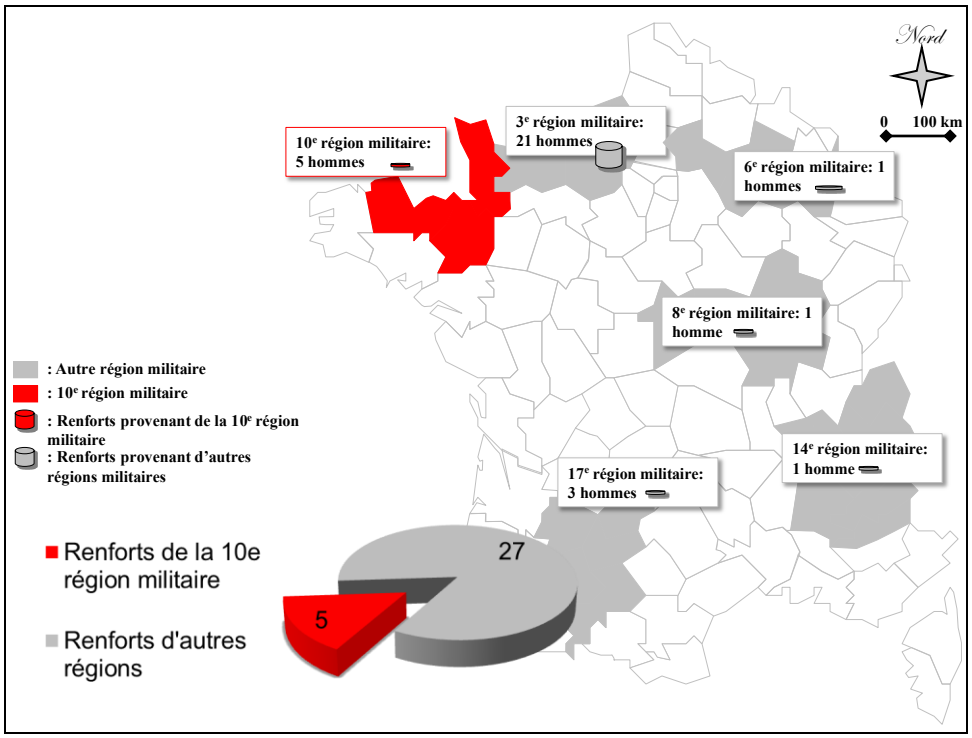

Figure 31: Provenance des renforts reçus par le 47e RI en décembre 1917.

En décembre 1917, les 32 renforts identifiés proviennent pour l'essentiel de la 3e région militaire, et notamment comme on l'a vu précédemment des 74e et 274e RI de Rouen. Plusieurs explications peuvent être avancées pour analyser les données. En premier lieu, et comme nous l'avons rappelé lors du précédent chapitre de cette enquête, il convient de remarquer que la pression démographique qui s'exerce sur les rangs du 47e RI est deux fois moindre en 1917 qu'en 1915 : 396 morts contre 839. Précisons d'ailleurs que cette réalité n'empêche pas le régiment d'éprouver les pires difficultés à renouveler la troupe, ce qui la contraint, on l'a vu précédemment, à puiser dans la classe 1918 ou encore à enrôler un homme né en 1879[1020]. Mais, répétons-le, et ce à rebours de ce que peut d'ailleurs suggérer la mémoire collective à la suite du dramatique échec de l'offensive du Chemin des Dames, l'ampleur des renforts à mobiliser en 1917 est sans commune mesure avec 1915[1021]. Dès lors, l'urgence est sans doute moindre et l'élargissement des filières d'approvisionnement est

Labyrinthe. SHD-DAT : 26 N 572/1, JMO 2e RI, 1er avril 1915 – 30 juin 1915 et Arch. dép. CdA: 1 R 1282.51.

[1020] Arch. dép. Calvados : 1R/250.784 ; 1 R 2243.1649, 1653 et 1957, 1 R 2237.2344.

[1021] OFFENSTADT, Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Paris, Perrin, 2012.

d'autant plus aisément envisageable que des opportunités apparaissent avec la disparition de quelques unités, comme le 274e RI par exemple. Ce régiment est en effet dissout à la date du 8 décembre 1917, décision qui impose une certaine dissémination des effectifs dont, à l'évidence, profite le 47e RI[1022]. D'ailleurs, en ce qui concerne ce régiment, tout porte à croire que ce sont les besoins en hommes qui priment sur d'éventuelles politiques – régionale ou nationale – de recrutement. Autrement dit, en la matière, le pragmatisme semble être le maître-mot. Le renfort fourni par le 274e RI ne suffisant pas à regarnir les rangs de l'unité, le dépôt de Rouen a dû combler avec les ressources humaines dont il disposait, à savoir des jeunes de la classe 1917 ayant achevé leurs classes, individus dépendant pour leur part du 74e RI[1023]. Tout ceci concoure donc à la nationalisation de l'aire de recrutement du 47e RI.

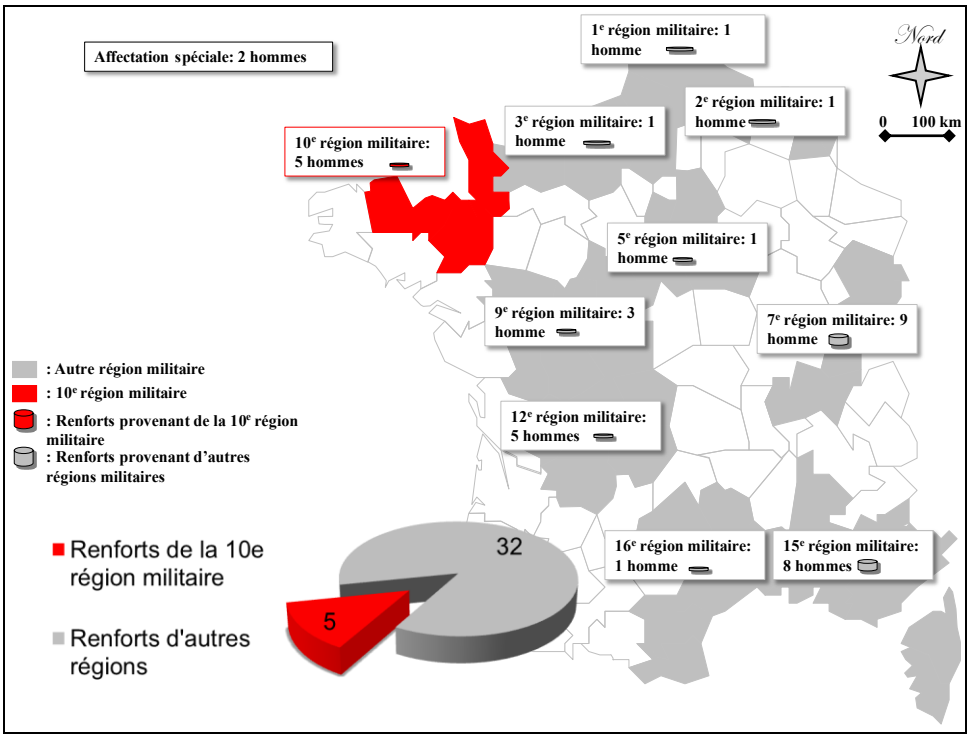

Figure 32: Provenance des renforts reçus par le 47e RI en 1918.

Pour autant, il serait faux de postuler à partir de ces données l'abandon des circuits courts et de la logique régionale. Les exemples de Pierre Gendrot, Louis Guillot, Emile

[1022] SHD-DAT : 26 N 735/13, JMO 274e RI,

[1023] Cette logique se retrouve par exemple dans le cas de Philippe Deneux. Classe 1917 dépendant du 2e bureau de recrutement de la Seine – ce qui est sans doute à mettre en rapport avec le fait qu'il déclare exercer la profession d'étudiant lors de son passage devant le Conseil de révision – il est mobilisé le 11 août 1916 au 74e RI et est transféré le 11 décembre 1917 au 47e RI. Rien ne permet d'expliquer pourquoi cet individu reste aussi longtemps à l'arrière, sa fiche matricule ne faisant mention d'aucun cours d'élève-officier. Ce qui est certain, c'est que c'est en tant que soldat de 2e classe que ce fantassin est transféré au 47e RI et qu'à cette date ses classes sont largement finies. Arch. Paris : D4R1 1974.2542.

Hamon et Emile Martin mentionnés précédemment le montrent. Jeunes soldats de la classe 1918, ils constituent une ressource locale en ce qu'il s'agit d'individus dépendant des bureaux de recrutement de Rennes et Saint-Malo. C'est ainsi que les chiffres de l'année 1918 ne doivent pas tromper. On pourra trouver la part de la 10e région militaire assez dérisoire, c'est-à-dire 5 individus sur les 37 renforts que recense la base de données constituée à partir des fiches matricules des morts pour la France du 47e RI. Dans cette cohorte, la 20e division se taille toutefois la part du lion puisque 4 des 5 cas mentionnés proviennent des 2e, 25e et 136e RI, chiffres qui s'inscrivent dans une tendance longue observée dès le printemps 1915. Le cinquième poilu est Théophile Ollivier, jeune homme de la classe 1919 déjà rencontré. Or, à l'instar selon toute vraisemblance de tous les individus nés en 1899 et affectés au 47e RI, ce fantassin n'arrive aux armées « que » le 30 août 1918, c'est-à-dire à une époque où le régiment est placé en réserve en vue d'une opération future qui n'aura finalement jamais lieu, du fait de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918. Dès lors, la probabilité de mourir, et donc de figurer dans la base de données constituée pour la présente thèse, est nettement réduite[1024]. On notera d'ailleurs que c'est de la grippe espagnole que, de toute évidence, Théophile Ollivier décède[1025]. Néanmoins, même si elle n'est pas perceptible dans le thésaurus constitué ici, celui-ci pâtissant du biais des morts, la persistance d'un recrutement local, par circuit court, à savoir à l'échelle divisionnaire, de la classe 1919 ne fait pas de doute.

Des profils hors-normes

Pour le 47e RI, une autre manière de regarnir les rangs décimés par les pertes consiste en un abaissement drastique des critères d'incorporation. C'est ce que l'on appelle la récupération, politique dont on a déjà pu mesurer dans les lignes précédentes certains effets

[1024] Et encore, s'agit-il des premiers éléments de la classe, l'arrivée au front s'étalant, on l'a vu, sur plusieurs années. Précisons du reste que le 47e RI ne saurait sur ce point faire exception. Célèbre est à cet égard l'exemple de Jean Moulin, mobilisé en avril 1918 au 2e régiment du génie et que l'Armistice trouve encore en train de faire ses classes. Sans doute y aurait-il sur ce point, à la suite de MOSSE, George L., *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette littératures, 1999, une enquête à mener sur le devenir de cette classe 1899. AZEMA, Jean-Pierre, *Jean Moulin, le rebelle, le politique, le résistant*, Paris, Perrin, 2003, p. 35 note qu'à la fin des années 1930, celui qui est alors préfet d'Eure-et-Loir « donne l'impression de regretter de n'avoir que frôlé l'événement majeur qui avait marqué sa génération », à savoir l'expérience des tranchées, ce qui aurait pu expliquer sa conduite ultérieure, notamment lors de son « premier combat », à Chartres, le 17 juin 1940. Pour un prolongement stimulant se reporter notamment à CARNEY, Sébastien, « Spectres de Mars. Le mouvement breton et ses fantômes au XXe siècle », *Socio-anthropologie*, n°35, 2017, en ligne.

[1025] Arch. dép. CdA : 1 R 2022.951.

avec l'envoi aux tranchées d'individus appartenant à des « vielles classes » et dans un premier temps exclus du service armée[1026]. Celle-ci est très visible dans le renfort des 14 et 15 mai 1915 : si la moyenne d'âge s'élève dans ce groupe à 23 ans, alors que la proportion d'individus de la classe 1915 est, on l'a vu, très nettement majoritaire, c'est qu'aux côtés de ces « bleuets » figurent 30 « vieux » mobilisés nés en 1880 ou avant. Transférés de régiments territoriaux où venus du service auxiliaire du fait de problèmes de santé les ayant exclu préalablement du service armé, ils sont l'incarnation des tensions démographiques qui pèsent sur le régiment.

Pour autant, la politique de récupération est un processus qui nécessite un certain temps puisqu'il faut faire passer les intéressés devant une commission de réforme puis les incorporer et, enfin, les soumettre à une période plus ou moins longue de classes (nous y reviendrons). En conséquence, ce n'est qu'à partir du printemps 1915 que le 47e RI peut régénérer de la sorte ses forces. Le premier renfort à quitter Saint-Malo pour regarnir les rangs du régiment date de la bataille de Guise, en août 1914. La base de données constituée à partir des fiches matricules du recrutement des morts pour la France de l'unité permet d'identifier 39 individus qui arrivent aux armées ce jour : il s'agit exclusivement de réservistes dont la moyenne d'âge s'élève à 32 ans. Certains, à l'instar de Pierre Moisan, invitent à penser qu'il s'agit d'ailleurs de renforts de choix. En effet, la fiche matricule de ce cultivateur de Plœuc, dans les Côtes-du-Nord, indique qu'il est « exercé » du point de vue de son instruction militaire[1027]. Les mêmes caractéristiques se retrouvent à l'œuvre lors du renfort que l'unité reçoit le 14 septembre 1914 : 23 individus dont la moyenne d'âge s'élève à 30 ans. Là encore, le profil type du soldat envoyé à cette date au front est celui d'un réserviste et certains, comme Célestin Letonturier, témoignent d'une respectable ancienneté au sein de l'unité. C'est en effet le 1er novembre 1903 que ce soldat de 2e classe revêt pour la première fois l'uniforme du 47e RI, à l'occasion de son service militaire[1028]. À l'automne 1914, après les redoutables combats de la *Course à la mer*, la situation évolue. La base de données des morts pour la France du régiment permet d'identifier 41 individus envoyés en renfort entre le 13 octobre et le 27 novembre 1914 aux armées, dans le but évident de combler les vides causés dans les

[1026] Sur la politique de récupération, se reporter à l'étude classique de BOULANGER, Philippe, *La France devant la conscription, géographie historique d'une institution républicaine, 1914-1922*, Paris, Economica, 2001.
[1027] Arch. dép. CdA : 1 R 1140.1061.
[1028] Arch. dép. CdA : 1 R 1168.1674.

rangs par ces effroyables journées[1029]. La moyenne d'âge est cette fois-ci de 26 ans, chiffre qui s'explique à un recours important à la classe 1914 et notamment à des individus incorporés en septembre, voire en octobre 1914[1030]. Mais, à aucun moment, n'apparait un individu dont la fiche matricule indique qu'il est ciblé par la politique de récupération.

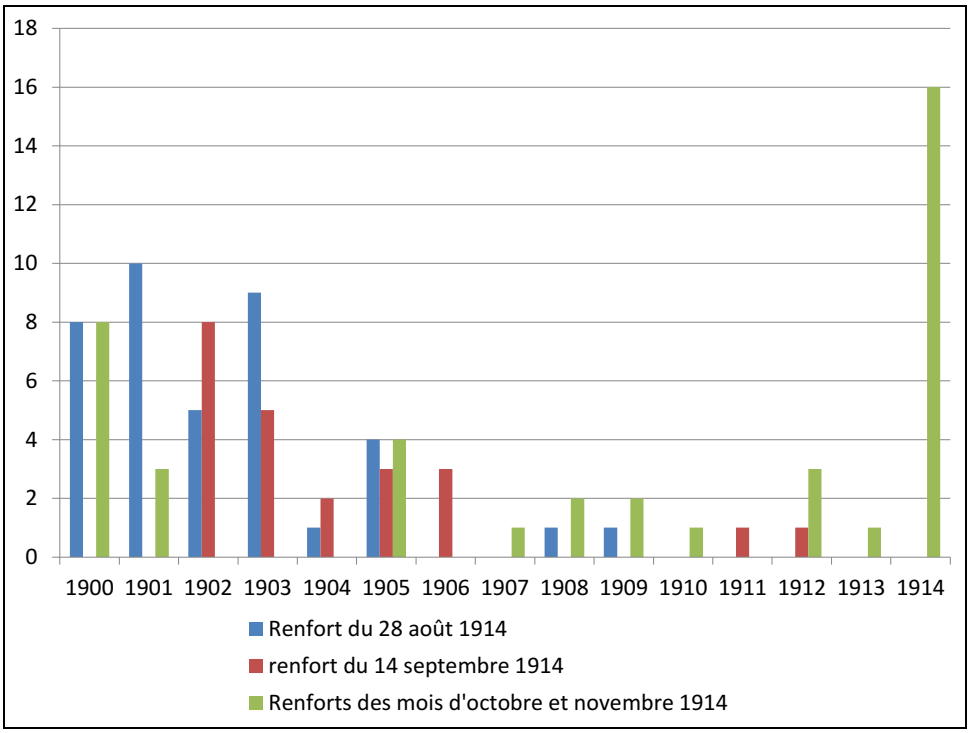

Figure 33: Classes d'âge des renforts perçus par le 47e RI entre le 28 août et le 27 novembre 1914.

En définitive, ce que montrent ces renforts, c'est la bonne mise en application du principe des réserves au cours des mois d'août et septembre 1914. Mais, du fait des pertes concédées lors de la *Course à la mer*, le système comme à s'enrayer et l'unité est obligée d'envoyer au front des jeunes hommes de la classe 1914 incorporés au 47e RI seulement quelques semaines plus tôt. À cette époque, il n'est pas encore question d'user des nouvelles ressources qu'offre la récupération, celles-ci n'étant pas encore disponibles.

Un des hommes qui symbolise sans doute le mieux les rigueurs de cette politique et, en définitive la dramatique crise de recrutement que doit affronter le 47e RI et, plus globalement, l'armée française au printemps 1915, est un domestique normand du nom de Paul Giot. Né à Bricquebec en 1882, il est ajourné pour « faiblesse » en 1903 puis en 1904, avant d'être versé

[1029] Pour de plus amples développements sur ces combats on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit.*, p. 117-130.
[1030] La base de données répertorie 16 individus sur 41, soit une proportion de 39%.

l'année suivante dans le service auxiliaire, pour le même motif. Certes, aucune archive ne nous permet de connaitre la réalité de son état physique dix ans plus tard, le diagnostic de « faiblesse » étant par ailleurs pour le moins flou. Tout juste savons-nous que cet individu est reconnu à l'automne 1914 apte au service armé par la commission de réforme de Cherbourg et est incorporé au 25e RI le 30 novembre 1914. C'est le début d'un parcours classique qui le voit rejoindre le 47e RI le 14 mai 1915, après quelques mois de classes dans le Cotentin puis un rapide passage par le 77e RI. Or, un détail de la fiche matricule de Paul Giot vient rappeler combien la pression démographique qui s'exerce en ce printemps 1915 est forte, réalité qui parfois conduit à des incorporations au 47e RI qui paraissent pouvoir être contestables. C'est ainsi que, père de 4 enfant vivants à la date du 2 mars 1915, ce domestique normand doit en théorie être versé dans la territoriale, ce en application de l'article 48 de la loi du 21 mars 1905 sur le recrutement de l'armée. Pourtant, deux mois plus tard, c'est bien au sein d'une unité d'active, le 47e RI, qu'il est versé[1031]. Sans doute la pression démographique sur les rangs a-t-elle été dans ce cas d'autant plus forte que, simple domestique, Paul Giot ne dispose selon toute vraisemblance pas des moyens culturels, économiques et sociaux de contester cette décision. Sans compter que, sur le plan symbolique, en ce printemps 1915 où la pression de la morale patriotique est très forte, une telle démarche n'est pas sans représenter un coût certain. Il n'en demeure pas moins que Paul Giot est caractéristique de cette incorporation de profils hors-normes, en termes d'âge, du fait de la rigueur de la politique de récupération.

Mais d'autres situations existent, cas qui viennent en définitive interroger la notion même de « renfort ». Cultivateur de Saint-Aubin d'Aubigné, en Ille-et-Vilaine, le soldat de 2e classe Jules Dy montre bien avec quelle rigueur s'applique la politique de récupération au sein du 10e corps d'armée au moment des attaques du printemps 1915. Comme beaucoup d'autres mobilisés de son âge, il est incorporé le 18 décembre 1914 au 136e RI puis est envoyé au 25e RI le 24 avril 1915 avant d'atterrir le 15 mai 1915 au 47e RI, illustration des circuits courts par lesquels l'unité regarnit ses rangs. Mais les circonstances de la mort de ce poilu semblent indiquer qu'il n'est pas envoyé au 47e RI en jouissant de la pleine faculté de ses moyens. En effet, il est évacué au bout de quelques jours sur une ambulance localisée à Doullens où il décède, le 22 mai 1915, d'une double-pneumonie[1032]. Or cette pathologie, assez lourde, nous semble suggérer qu'il est déjà malade avant d'arriver en ligne. Dans le même ordre d'idée, on pourrait mentionner l'exemple de Joseph Le Guyader, cultivateur natif de Bégard dans les

[1031] Arch. dép. Manche : 1 R 1/122.1257
[1032] Arch. dép. I&V : 1 R 2176.1816 et BAVCC/*Mémoire des hommes*.

Côtes-du-Nord qui est classé service auxiliaire en novembre 1913 du fait d'une « myopie supérieure à 6 dioptries ». Récupéré, il est malgré sa vue plus que basse envoyé au front où il trouve la mort, le 14 septembre 1915[1033]. Incorporé en octobre 1913 au 47e RI pour y effectuer son service militaire, François Le Bolloch est immédiatement versé dans les services auxiliaires du fait d'une « myopie de 12 dioptries, acuité visuelle au-dessous de ¼ ». Récupéré à une date qui n'est pas mentionnée sur la fiche matricule, il est versé dans le service armé et meurt, sans surprise, très rapidement, le 3 novembre 1914, à Beaurains[1034].

Originaire de Corrèze, Etienne Faucher est réformé en 1904 pour « mauvaise audition et faiblesse générale ». Récupéré, il est reconnu apte au service armé » le 15 décembre 1914 et, après quelques semaines de classes au 107e RI d'Angoulême, est transféré au 136e de Saint-Lô le 25 juin 1915 avant de revêtir, le 29 septembre 1915, l'uniforme du 47e RI. Or le cas de ce cultivateur est intéressant à double titre. En effet, il montre bien la relation intime qu'il y a entre les pertes des redoutables offensives de l'année 1915, la politique de récupération et la dilatation des circuits de recrutement. Mais, plus encore sans doute, l'exemple de ce poilu invite à s'interroger quant à la qualité des renforts qui rejoignent alors le 47e RI. Bien évidemment, en absence de dossier médical, il est difficile d'être catégorique mais il parait d'autant moins probable que sa « mauvaise audition » ait disparue dix ans après avoir été constatée que ce soldat est mesuré à 1,50 mètre, ce qui ne parait pas être le gage de la meilleure des constitutions[1035].

On se rappelle que le 47e RI épuise très rapidement la ressource que constitue la classe de recrutement 1915. Pour regarnir ses rangs passablement clairsemés par l'hécatombe du Labyrinthe, le régiment dilate ses circuits de recrutement et part s'approvisionner en Corrèze. C'est ainsi, on l'a dit, que la base de données des morts pour la France de l'unité fait état de l'arrivée, le 25 juin 1915, de 24 « vieux » poilus dépendant des bureaux de recrutement de Tulle et de Poitiers. Si leur moyenne d'âge n'est que de 32 ans, l'examen détaillé des fiches matricule laisse entrevoir des dossiers médicaux particulièrement lourds. D'ailleurs, 14 de ces individus, soit 63,6%, sont préalablement ciblés par la politique de récupération et pour des pathologies qui parfois ne manquent pas de laisser songeur tant il est évident qu'elles sont encore d'actualité au printemps 1915. Vigneron né en 1880, Adrien Massalve souffre d'une hernie ombilicale tandis que Pierre Peyrat finit par être versé en 1903, après deux

[1033] Arch. dép. CdA : 1 R 2001.1249.
[1034] Arch. dép. CdA : 1 R 1998.237.
[1035] Arch. dép. Corrèze : 1 R 1215.1302.

ajournements en 1901 et 1902, dans le service auxiliaire du fait de sa petite taille : il mesure 1,53m[1036]. Cultivateur de Chamberet, commune située entre Limoges et Tulle, François Plas est réformé n°2 le 13 décembre 1901 par la commission de Périgueux pour la perte de 2 phalanges du médius droit et des soucis d'ankylose à la main. Récupéré à la fin de l'année 1914, alors que selon toute vraisemblance il souffre toujours de ces mêmes pathologies, il est classé service armée puis affecté au 47e RI après quelques semaines de classes au 100e RI[1037]. Si l'amputation de deux phalanges n'est sans doute pas très problématique pour l'exercice du « métier » de fantassin, l'impossibilité au moins partielle de se servir de ses mains est en revanche probablement beaucoup plus handicapante. À ce groupe, il faudrait sans doute rajouter le cas de Jean Bourdet. Cultivateur de la classe 1908 visiblement en pleine possession de ses moyens, ce soldat de 2e classe est mobilisé dès les premiers jours d'août 1914 au 100e RI mais est blessé le 8 mars 1915, ce qui lui vaut d'être évacué. Pourtant, on sait que cet individu figure parmi les Corréziens affectés au 47e RI le 25 juin 1915, ce qui invite à se demander si, suite à une aussi courte convalescence, il est bien apte au service en tranchées[1038]. À dire vrai, le besoin en hommes est tel que certains individus sont ciblés deux fois par la politique de récupération. Cultivateur né en 1884, Louis Magne est incorporé en 1906 au 54e RI pour y effectuer son service militaire mais ne tarde pas à être versé dans le service auxiliaire du fait de problèmes au fémur droit. Or, selon toute vraisemblance, ceux-ci perdurent au moment où le conflit éclate puisque lorsqu'il est présenté, le 3 septembre 1914, devant la commission de réforme de Brive, cet individu est maintenu dans le service auxiliaire. Réexaminé 31 mars 1915, c'est-à-dire à une époque où le besoin en hommes commence à se faire très lourdement sentir, Louis Magne est classé service armé puis est affecté au 47e RI après quelques semaines de classes au 126e RI de Brive[1039].

On le voit, nombreux sont les exemples révélés par les fiches matricules du recrutement qui suggèrent que les hommes envoyés en « renfort » au 47e RI ne sont pas en pleine possession de leurs facultés physiques. Mais les archives invitent également à se poser des questions quant au plan mental. Certains cas semblent en effet suggérer que la mobilité des fantassins n'est pas nécessairement le signe d'une grande aptitude à la vie militaire, comme si, au contraire, les unités cherchaient à se débarrasser des éléments si ce n'est mauvais, au moins encombrants. Peintre résidant à Suresnes mais né à Dol-de-Bretagne, Pierre Legoff est

[1036] Arch. dép. Corrèze : R 1379.987.
[1037] Arch. dép. Corrèze : R 1381.1709.
[1038] Arch. dép. Corrèze: R 1405.915.
[1039] Arch. dép. Corrèze : R 1121.1584.

incorporé le 9 octobre 1913 au 2e RI de Granville pour y effectuer son service militaire. 6 mois plus tard il est transféré à la 10e COA puis, le 27 juin suivant, à la « section de marche des COA des troupes débarquées au Maroc ». Il s'agit d'un exemple extrêmement rare de double transfert pendant le service militaire, la deuxième affectation en Afrique du Nord pouvant sans doute s'apparenter à une certaine forme de sanction disciplinaire. Mais, toujours est-il que, le 24 mai 1916, la Commission de réforme de Marseille place Pierre Legoff sous le régime de la réforme n°2 pour cause de « démence précoce ». Faut-il voir dans ce diagnostic un lien de cause à effet ? Rien ne permet de l'affirmer, ce d'autant plus que ce fantassin est rappelé quelques semaines plus tard, le 19 septembre 1916, à l'activité et au 2e RI, preuve sans doute de l'importante pression démographique qui s'exerce alors sur les rangs, confrontés aux batailles de Verdun et de la Somme. Néanmoins, rien n'y fait et le régiment de Granville expédie le 9 novembre 1916 l'infortuné soldat au 84e RI, qui à son tour l'envoie au 47e RI le 12 juillet 1918. C'est donc la sixième unité de cet homme et tout dans sa fiche matricule suggère qu'il n'est jamais allé au front en presque 4 ans de guerre. D'ailleurs, il décède quelques jours plus tard, le 25 septembre 1918, à l'hôpital de Saint-Malo[1040].

Cultivateur originaire de Guéméné, dans le Morbihan, Jean Le Liboux réalise la synthèse des troubles physiques et sociaux, deux dimensions qui bien souvent ne vont à cette époque pas l'un sans l'autre[1041]. Avant d'être incorporé en octobre 1912 au 41e RI pour y effectuer son service militaire, il est en effet condamné le 14 novembre 1911 par le tribunal correctionnel de Pontivy à un mois de prison avec sursis et 50 francs d'amende pour « coups et blessures »[1042]. L'institution militaire ne tarde d'ailleurs pas à se débarrasser de cet encombrant élément puisqu'il est d'abord versé dans le service auxiliaire, le 8 avril 1913, pour « débilité consécutive à l'alcoolisme » puis réformé temporairement pour « pleurésie chronique ». S'il est toujours dangereux de se livrer au diagnostic rétrospectif, force est de constater que ces mentions portées sur sa fiche matricule relèvent autant de considérations médico-psychologiques que d'appréciations sociales. Toujours est-il que Jean Le Liboux, ce même individu à qui l'on refuse à l'hiver 1914 de délivrer un certificat de bonne conduite lors

[1040] Arch. dép. I&V : 1 R 2121.2010.
[1041] LE BRAS, Anatole, *Un enfant à l'asile. Vie de Paul Taesch (1874-1914)*, Paris, CNRS Editions, 2018.
[1042] L'affaire est évoquée par la presse locale qui nous apprend que Jean Le Liboux, décrit comme un journalier âgé de 20 ans, est inculpé avec François Le Boulch, qui lui a 17 ans, de « coups réciproques ». Le verdict semble toutefois imputer une certaine responsabilité dans le déroulement des faits au premier puisque « Le Liboux est condamné à 1 mois de prison et à 50 francs d'amende ; et Le Boulch à 16 francs d'amende seulement ». « Tribunal correctionnel de Pontivy. Audience du 14 novembre 1911 », *Le Nouvelliste du Morbihan*, 25e année, 16 novembre 1911, p. 3.

de son service militaire, est classé « bon pour le service » quelques mois plus tard par le Conseil de révision du Morbihan. Incorporé au 41e RI le 5 février 1915, il est transféré au 47e RI le 31 mai suivant et part le lendemain pour la zone des armées. Sans surprise au vu de son dossier particulièrement lourd, Jean Le Liboux est « tué à l'ennemi » le 25 juin 1915, dans le secteur d'Ecurie, soit après quelques jours seulement dans les tranchées[1043].

Au final, il y aurait semble-t-il tout lieu de se demander si, au 47e RI, les fantassins ne sont pas traités de la même manière que les chevaux. On sait en effet les récriminations de l'infanterie, tout au long du conflit, quant à la qualité des bêtes qui lui sont attribuées, celles-ci étant la plupart du temps déclassées de la cavalerie ou de l'artillerie, et peut-être y aurait-il ici un parallèle à dresser[1044]. En réalité, il est difficile de dire si la politique de récupération influe directement sur la qualité des renforts adressés au 47e RI, ce qui permettrait de postuler une baisse du potentiel combattant de l'unité. Non seulement les archives ne sont pas toujours explicites mais la réalité est sans doute plus complexe que ce que ne suggèrent certaines représentations mentales liées au recrutement de l'armée. Certains cas paraissent en effet, contrairement à ce que l'on pourrait bien penser, relever de critères d'avant-guerre plutôt indulgents. Cultivateur des environs de Dunkerque, Eugène Fournier est versé dans le service auxiliaire au moment de son service militaire du fait d'une importante cicatrice au cuir chevelu, conséquence d'une brûlure à la tête. Bien qu'âgé de 32 ans en 1914, il est récupéré et classé service armé. Incorporé le 29 février 1915 au 84e RI pour effectuer ses classes, il est transféré au 47e RI le 25 juin 1915. Si l'apparence physique de ce soldat de 2e classe doit probablement être impressionnante, on voit en revanche mal en quoi cette importante cicatrice serait incompatible avec le service en tranchées. D'ailleurs, Eugène Fournier ne perd la vie « que » plusieurs dizaines de mois après son arrivée en première ligne, le 3 juin 1918, et est même présenté dans la citation à titre posthume qui lui est attribuée à l'ordre du régiment comme étant un « très bon soldat »[1045]. Dans le même ordre d'idée, on pourrait également faire état du cas de Charles Guiho. Souffrant d'une hernie inguinale, cet employé de commerce redonnais est classé service auxiliaire lors de son passage devant le Conseil de révision en 1904, décision confirmée dix ans plus tard, le 16 novembre 1914. Versé à la 10e COA, il est de nouveau récupéré en avril 1915 mais la Commission de réforme de Saint-Malo

[1043] Arch. dép. Morbihan : r 2242.815.
[1044] MILHAUD, Claude, *1914-1918 L'autre hécatombe. Enquête sur la perte de 1 140 000 chevaux et mulets*, Paris, Belin, 2017. La lecture de ce remarquable ouvrage montre en effet que nombreux peuvent être les parallèles qui peuvent être dressés en terme de durée d'instruction, de récupération, de conditions d'hygiène et d'alimentation.
[1045] Arch. dép. Nord : 1 R 2718.3646.

le classe cette fois-ci service armé. Incorporé au 41e RI pour y faire ses classes, ce soldat passe en renfort au 47e RI le 31 mai 1915 et ne tarde pas à se distinguer. Nommé caporal le 2 septembre 1915 puis sergent-fourrier le 9 novembre suivant, il semble, à en croire la citation à l'ordre du 47e RI qui lui est décernée le 7 mars 1916, être un excellent élément, nullement handicapé par la pathologie ayant justifié par deux fois son versement dans le service auxiliaire :

> « Sous-officier modèle, d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Le 18 février au cours d'un bombardement par obus de gros calibre dont l'un d'eux défonça l'abri des agents de liaison a maintenu par son calme et sa décision ceux-ci à leur poste et a assuré dans les conditions les plus difficiles la transmission des ordres de son capitaine. »[1046]

Laboureur de Rouillac, dans les Côtes-du-Nord, Elie Guitton est ajourné en 1901 et 1902, puis exempté en 1903 pour hypertrophie cardiaque. Récupéré le 15 décembre 1914 par le conseil de révision à Broons, il est incorporé le 4 avril 1915 au 47e RI puis part en campagne au bout d'à peine deux mois de classes, le 14 juin 1915. Ajoutons qu'il a alors 35 ans et, qu'aux termes de la loi de 3 ans, il devrait être affecté non dans une unité d'active mais dans un régiment de territoriaux. Ceci ne l'empêche toutefois pas de servir pendant 22 mois, c'est-à-dire jusqu'à sa mort le 28 avril 1917 sur les pentes du Mont Cornillet, sans que sa fiche matricule ne révèle la moindre évacuation[1047]. Autre cas qui n'est également pas sans poser question lorsqu'on connaît l'étroitesse des boyaux de communication et, de manière générale, les difficultés qu'il y a à se mouvoir dans les tranchées, celui de Lucien Pressoit. Originaire de l'Aisne, ce charcutier est incorporé le 31 octobre 1910 au 155e RI de Commercy pour y effectuer son service militaire mais est versé le jour-même dans le service auxiliaire du fait de son obésité. Récupéré, il est classé service armé le 28 octobre 1914, effectue ses classes au 155e RI avant d'être transféré au 47e RI, le 2 février 1915. Cela ne l'empêche pas de servir pendant plus de deux ans, jusqu'à sa mort le 8 septembre 1917 dans les environs de Verdun et d'être titulaire d'une élogieuse citation décernée à titre posthume qui le qualifie de « fusilier mitrailleur d'élite »[1048]. Aussi est-il bien difficile de pouvoir avancer l'idée d'une baisse systématique du potentiel combattant du 47e RI à partir du moment où entrent en action les renforts que l'unité reçoit afin de combler les vides dans les rangs engendrés par les pertes. Là comme ailleurs, la mesure doit prévaloir dans l'analyse et la réalité est sans doute

[1046] Arch. dép. I&V : 1 R 1980.153.
[1047] Arch. dép. I&V : 1 R 1916.938.
[1048] Arch. dép. Aisne : 22 R 101.489.

différente selon les périodes. Une chose néanmoins est certaine : le temps alloué à l'instruction de ces nouvelles recrues ne fait rien pour corriger les effets indésirables de la politique de récupération.

Le temps des classes courtes

La base de données élaborée grâce au croisement des fiches de morts pour la France du 47e RI et des fiches matricules du recrutement correspondantes met en évidence un singulier raccourcissement de la durée des classes au cours de la Grande Guerre par rapport aux normes du temps de paix. C'est l'urgence qui conduit à l'évidence à piocher dans les réserves immédiatement disponibles, quitte parfois à incorporer des profils pour le moins inexpérimentés. Particulièrement révélateur est à cet égard le cas d'Augustin Grison. Marin natif de Saint-Hélène dans les Côtes-du-Nord, il appartient à la classe 1904 de l'inscription maritime et remplit tous ses devoirs militaires dans la *Royale* : service en tant que matelot de 3e classe au 2e dépôt des équipages de Brest de décembre 1904 à décembre 1905 – ayant un frère sous les drapeaux, il n'effectue qu'une année – puis deux périodes de réserve au 1er dépôt des équipages de la flotte en 1910 et 1912. Rayé des cadres de l'inscription maritime, il est versé dans l'armée de terre le 27 janvier 1914 et vraisemblablement au 47e RI puisque c'est dans cette unité qu'il est mobilisé en août 1914. Rien n'indique qu'il dispose à cette époque d'une quelconque formation de fantassin. Peu précise, sa fiche matricule ne fait nullement mention d'une éventuelle affectation en tant que fusilier marin qui permettrait de postuler une certaine expérience du combat à terre. Or, arrivé à Saint-Malo le 12 août 1914, il est envoyé aux armées dans le premier renfort à partir, le 28 août 1914, de la Côte d'Emeraude pour la zone des armées, soit après une instruction de seulement douze jours que l'on peut qualifier, sans trop de risque d'erreur, de sommaire[1049]. Rare, un cas tel que celui-ci n'est pour autant pas totalement unique et conduit toutefois à interroger la qualité d'au moins une partie des effectifs venant combler les pertes dans les rangs du 47e RI en août et septembre 1914. Engagé volontaire dans la marine en 1894, Augustin Giot revient à la vie civile cinq ans plus tard mais n'en a pour autant pas fini avec ses obligations militaires. C'est ainsi qu'il effectue une période de réserve au 1er dépôt des équipages de la flotte en juillet 1902 avant d'être versé, en octobre 1907, à l'armée de terre et plus précisément au dépôt d'infanterie de Saint-Malo. C'est d'ailleurs avec le 78e territorial qu'il effectue une seconde période de réserve, du 27 septembre au 5 octobre 1908. C'est vraisemblablement là sa seule

[1049] Arch. dép. I&V : 1 R 1986.2116.

expérience du combat d'infanterie, ce qui ne l'empêche pas de partir au front avec le 47e RI à l'été 1914. Or, comme pour Augustin Grison, rien dans la fiche matricule de ce natif de Saint-Malo ne suggère une quelconque affectation dans une compagnie de fusiliers marins. En revanche, on sait qu'Augustin Giot est promu caporal le 26 septembre 1914, ce qui parait en dire très long sur le déficit de cadres qui règne alors dans l'unité, y compris aux rangs les plus subalternes[1050].

La classe 1915 montre bien comment un régiment d'infanterie d'active tel que celui qui nous intéresse dans ces pages tente de répondre à la pression démographique qui s'exerce sur ses rangs éclaircis par les importantes pertes des premiers mois de la campagne en raccourcissant au maximum l'instruction des nouveaux incorporés. Il est ainsi possible d'identifier un groupe de 87 individus nés en 1895 qui, tous, sont affectés au printemps 1915 au 47e RI – pour l'essentiel les 14 et 15 mai 1915 – mouvement qui correspond à leur passage dans la zone des armées. Or, pour la plupart, il s'agit d'hommes incorporés entre le 12 et le 19 décembre 1914, essentiellement au 25e RI d'ailleurs. En d'autres termes, ces *bleuets* de la classe 1915 sont envoyés aux tranchées après seulement cinq mois d'instruction.

Il est toutefois difficile de déterminer si ces quelques mois suffisent à former de « bons soldats ». On se contentera ici juste de souligner combien la réalité du conflit contraste avec celle du temps de paix, et notamment avec les débats sur la loi dite des 3 ans. L'exemple du corps expéditionnaire américain pendant la Grande Guerre est également particulièrement instructif, l'instruction des *Doughboys* ayant été au cœur d'intenses débats pendant le conflit, puis d'interprétations historiographiques pour le moins contrastées. Or l'officier d'active et historien habilité à diriger des recherches R. Porte rappelle que l'on considère alors « qu'il faut au minimum cinq à six mois, et normalement autour d'un an pour transformer une recrue issue de la société civile en soldat professionnel »[1051]. Une telle affirmation ne manque pas d'interpeller quiconque s'intéresse à l'armée française de la Grande guerre.

Journalier de la classe 1906, le cas de Joseph Baudin dit bien la tension des effectifs du 47e RI au printemps 1915 mais suggère également certaines conséquences de l'instruction très raccourcie qu'impliquent les rigueurs de la politique de récupération. Déclaré bon pour le service lors de son passage devant le Conseil de révision, il est réformé n°2 en 1908, décision confirmée l'année suivante du fait de problèmes pulmonaires qui font visiblement craindre

[1050] Arch. dép. I&V : 1 R 1895.2.
[1051] PORTE, Rémy, *Les Etats-Unis dans la Grande Guerre. Une approche française*, Saint-Cloud, SOTECA, 2017, p. 181.

une tuberculose. Mais, parti s'établir à Guernesey, cet individu n'en a pas pour autant fini avec ses obligations militaires. Signe du caractère implacable de la récupération, il est examiné en décembre 1914 à Jersey et, redéclaré bon pour le service, est incorporé au 118e RI le 29 avril 1915 avant d'être versé au 136e RI le 2 juin 1915, jour de son arrivée dans la zone des armées et prélude à son affectation au 47e RI le 11 juin 1915. En définitive, si l'on excepte ses bien lointains 6 mois de service militaire, ce soldat de 2e classe ne bénéficie que d'à peine un mois d'instruction avant d'être envoyé en ligne. Or, le fait est que Joseph Baudin est évacué deux jours après son arrivée au 47e RI, frappé à la poitrine et à l'avant-bras droit par un éclat d'obus[1052]. Il serait tentant d'y voir une relation de cause à effet mais, en l'état actuel des connaissances, la prudence doit rester de mise.

La base de données utilisée pour cette enquête étant élaborée à partir des morts pour la France de l'unité, il n'est pas possible d'opérer à partir de ce matériau un lien mécanique entre la durée des classes et l'espérance de vie aux tranchées. En effet, tous les individus qui survivent à l'expérience combattante sortent de notre radar et, ce faisant, induisent un biais rédhibitoire. Pour autant, un certain nombre de cas semblent inviter à formuler l'idée d'une relation entre la durée de l'instruction et la longévité sur le champ de bataille. Insoumis en 1912 lors de son service militaire, Jules Launay répond toutefois à l'appel de la mobilisation générale et se présente de lui-même à Saint-Malo, au 47e RI. Incorporé le 7 août 1914, il est envoyé au front le 19 novembre 1914, après donc seulement trois mois de classe mais à une époque où le champ de bataille commence à s'engourdir sous l'effet conjugué de l'épuisement des troupes et des réserves de munitions, ainsi que de l'arrivée de l'hiver[1053]. En d'autres termes, Jules Launay dispose de quelques mois supplémentaires pour parfaire son instruction et s'adapter aux réalités de la guerre moderne. D'ailleurs, c'est lors de la bataille de la Somme qu'il est tué. Tragique, un tel destin n'en contraste néanmoins pas moins avec l'espérance de vie que l'on peut observer pour la cohorte de renforts de la classe 1915 qui arrive au 47e RI au printemps 1915. Sur les 87 individus que la base de données permet de recenser, 38 meurent avant le 12 juillet 1915, soit « tués à l'ennemis », soit des suites de blessures reçues au combat. En d'autres termes, près de la moitié – 43,7% pour être exact – des hommes que l'unité perçoit entre le 14 mai et le 25 juin 1915 ne survit pas aux opérations auxquelles l'unité participe dans le nord d'Arras. Certains, comme Albert Liot, un cultivateur de Saint-

[1052] Arch. dép. Manche : 1 R 1/136.706.
[1053] Arch. dép. Meuse : 1 R 610.139. Sur le contexte lié à ce premier hiver de guerre on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit.*, p. 129-131.

Georges de Rouelley, commune située dans le canton de Barenton, dans la Manche, tombent probablement dès leur baptême du feu[1054].

La base de données permet d'identifier un renfort de 8 soldats qui, d'après ce qu'en disent les fiches matricules de recrutement, vient aux armées regarnir les rangs du 47e RI le 5 décembre 1915[1055]. Tous ces hommes du rang – 7 soldat de 2e classe, un de 1e – présentent un profil remarquablement similaire : ruraux, mesurant entre 1,58 cm et 1,70 cm, ils sont tous incorporés au printemps 1915 pour effectuer leurs classes, tous au 47e RI sauf un, Pierre Letranchant, mobilisé au 2e RI « comme jeune soldat appelé à l'activité »[1056]. Tous bénéficient donc de 8 mois d'instruction en caserne avant d'arriver dans le secteur du ravin de la Houyette que tient le 47e RI au cours de ce qui s'apparente à un « très long 1915 ». En effet, le premier semestre 1916 de l'unité est ponctué de nombreux coups de mains, engagements de faible ampleur ne mobilisant pas le régiment dans son ensemble et contrastant singulièrement avec les opérations qui se déroulent au même moment à Verdun[1057]. Aussi, l'agenda de cette portion de front permet, selon toute vraisemblance, que ces 8 jeunes poilus continuent d'apprendre le « métier ». Lorsqu'ils s'apprêtent à participer en septembre 1916 à l'offensive dans le secteur de Chily, combats qui constituent leur première action d'envergure, ces hommes disposent donc de 8 mois de classes à l'arrière et de 9 mois d'instruction complémentaire reçue dans la zone des armées. Or tous survivent à ce qui constitue, selon toute vraisemblance, leur baptême du feu. Mieux, seuls 2 individus tombent en 1917[1058], les 6 autres en 1918.

Pour autant, il importe de souligner que si la durée des classes influe probablement sur l'espérance de survie aux tranchées, la relation n'est pas mécanique, automatique. D'autres facteurs, difficilement accessibles à travers les archives, rentrent en compte. On pense notamment à la qualité de l'instruction et à sa conformité avec la réalité de la guerre en cours,

[1054] Arch. dép. Manche : 1 R 2/167.850.
[1055] Il est à noter que ce renfort n'est pas consigné sur le JMO de l'unité. SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 1-10 décembre 1915.
[1056] Arch. dép. I&V : 1 R 2207.738.
[1057] Pour de plus amples développements, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Six mois en Champagne ou le *très long 1915* du 47e régiment d'infanterie. 1er janvier – 25 juin 1916 », *En Envor, revue d'istoire contemporaine en Bretagne*, n°7, hiver 2016, en ligne.
[1058] Dont décédé de maladie le 11 août 1917 à l'hôpital n°101 de Nantes. Arch. dép. CdA : 1 R 2010.856.

mais également au « facteur chance », par définition impossible à saisir[1059]. C'est ce que rappelle l'exemple de Jean Kermarrec. Cultivateur finistérien de la classe 1913, il est incorporé en décembre 1914 au 47e RI après avoir été ciblé par la politique de récupération. Parti aux armées le 29 mars 1916, soit après une période de classes de l'ordre de 15 mois, il est blessé le 12 avril suivant dans le secteur de Saint-Thomas, dans la Marne, soit moins de 15 jours après son arrivée aux tranchées[1060]. Sur les 87 *bleuets* de la classe 1915 envoyés aux armées au 47e RI lors du printemps 1916, 10 perdent la vie en 1916, 17 en 1917 et 6 en 1918. Mais il n'en demeure pas moins que sur 10 hommes envoyés aux tranchées après 5 mois de classes, plus de 4 sont tués lors de ce qui s'apparente à leur première expérience du feu.

Cultivateur des environs de Caulnes, Aristide Duval effectue son service militaire du 14 novembre 1903 au 18 septembre 1904 et arrive d'ailleurs assez tardivement au dépôt à Saint-Malo, le 21 août 1914. Preuve de la vigueur de la crise qui touche les effectifs de l'unité décimés à Charleroi, il est envoyé aux armées une semaine plus tard alors qu'âgé de 34 ans et devant théoriquement servir dans l'armée territoriale[1061]. Un cas tel que celui-ci rappelle que, face à l'urgence démographique, c'est en incorporant des profils hors-normes et en raccourcissant à outrance la durée des classes – dans le cas d'Aristide Duval de ré-instruction – que le 47e RI parvient à regarnir ses rangs terriblement éprouvés. Pour ce faire, le régiment peut varier les circuits de recrutement, en s'appuyant sur les ressources de la division ou, au gré des opportunités du moment, en recourant aux ressources humaines d'autres régions militaires.

Des renforts ?

Mais il n'en demeure pas moins qu'un profil tel que celui d'Aristide Duval interroge. Sans doute peu au fait des réalités de la guerre moderne lorsqu'il rejoint l'unité à Guise, et de surcroît déjà âgé de 34 ans, il n'en survit pas moins à la bataille de la Marne, aux terribles assauts lancés sur le fort de la Pompelle ainsi qu'à la redoutablement meurtrière *Course à la Mer*. Ce n'est en effet « que » le 9 mai 1915, lors de l'offensive sur Saint-Laurent-Blangy,

[1059] Sur l'inadéquation de l'instruction reçue par les fantassins du 47e RI et les réalités du champ de bataille sur lequel ils sont amenés à évoluer entre août 1914 et juillet 1915, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit.*, p. 53-71.
[1060] Arch. dép. Finistère : 1 R 1491. 1223.
[1061] Arch. dép. I&V : 1 R 1916.815.

qu'il est « tué à l'ennemi »[1062]. Si la mise en série de fiches matricules de recrutement permet d'obtenir d'intéressantes informations sur la manière dont l'unité parvient à regarnir ses rangs durement éprouvés par de nombreuses pertes, ce procédé peine en revanche à déterminer la qualité des effectifs perçus, et donc au final l'efficacité des procédures mises en œuvre. En d'autres termes, il s'agit de savoir si les renforts correspondent bien aux besoins de l'unité.

De la disponibilité fonctionnelle

Or, d'un strict point de vue qualitatif, il est très difficile de les estimer. En effet, force est de constater que jamais les archives que nous avons pu consulter dans le cadre de cette enquête ne témoignent d'une approche du fantassin du 47e RI en termes de compétences. Un tel constat ne doit, du reste, pas étonner. L'infanterie, arme ne requérant aucune spécialisation, à la différence de l'artillerie et du génie jugées « savantes », est aux antipodes du principe de disponibilité fonctionnelle présenté au quatrième chapitre de la présente thèse et est alors comprise comme ne requérant, *a priori*, aucune compétence particulière, si ce n'est des corps forts et endurants[1063].

Certes, le fantassin de 1918 n'est plus aussi interchangeable que celui de 1914 et l'historien F. Cochet peut noter à raison que « l'organisation même des combattants français a changé : les groupes de combat réduits, organisés autour du fusil-mitrailleur, et comportant des soldats de plus en plus spécialisés, s'imposent au détriment de la compagnie de 250 *baïonnettes* »[1064]. Mais nombreux sont les exemples débusqués au gré des registres matricules qui suggèrent qu'une affectation au 47e RI pour regarnir les rangs éclaircis par les pertes est une négation des potentiels professionnels particuliers. C'est ce que montre notamment le cas d'Yves Lollierou. Né à Saint-Servais dans les Côtes-du-Nord, il déclare en 1915 lors de son passage devant le Conseil de révision exercer le métier de marchand de chevaux, profession qui aurait pu le destiner aux services de la remonte. Or, c'est en tant que soldat de 2e classe qu'il est transféré du 2e au 47e RI le 30 novembre 1915, puis qu'il trouve la mort en mars 1916, au cours d'un exercice de lancement de grenades[1065]. À l'évidence, c'est bien le différentiel des pertes entre ces affectations qui ici est un facteur explicatif décisif. Confrontée à une très grande pression démographique, l'infanterie est une grande consommatrice

[1062] *Ibid*.
[1063] MAZUREL, Hervé, « Le corps à l'épreuve », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, p. 412.
[1064] COCHET, François, *Les Français en guerres de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, p. 278.
[1065] BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. Dép. 1 R 2010.823.

d'hommes, contrairement à la remonte qui, beaucoup moins exposée, peut même être assimilée à une affectation permettant, dans une certaine mesure, d'éviter le conflit.

Aussi convient-il de garder à l'esprit que les besoins en hommes, variables d'une arme à une autre, ainsi que la perspective diachronique, sont ici essentiels. Car tous les versements dans l'infanterie ne se valent pas et l'urgence démographique peut, à l'occasion, conduire à des transferts qui disent le poids du nombre. Du fait de ses « orteils en marteaux », Jean Cussac est versé dans le service auxiliaire en 1901 et occupe un poste de cordonnier aux ateliers du 100e RI de Tulle. C'est là une affectation qui fait sens puisque c'est précisément la profession qu'il déclare exercer lors de son passage devant le Conseil de révision. Pour autant, la pression démographique est telle au printemps 1915 que, ciblé par la politique de récupération le 29 mars 1915, il est classé service armé pour être envoyé au 47e RI le 27 juin 1915. Autrement dit, non seulement le régiment hérite d'un individu dont le profil médical ne semble pas correspondre au potentiel militaire le plus élevé, sans compter que ses classes ne durent que quelques semaines, mais l'armée française est privée d'un homme dont les compétences professionnelles étaient jusqu'à l'heure employées de manière cohérente[1066].

Un cas tel que celui de Raymond Amable, dit Durosey, montre combien, à l'automne 1915, le capital humain est géré pour une large part de manière quantitative, logique s'opposant au principe de disponibilité fonctionnelle. Transféré au 47e RI en octobre 1915, ce boucher exerçant à Trouville, dans le Calvados, est en effet auparavant affecté à la 22e section de COA, où il est plus spécifiquement attaché à une section d'alimentation du camp retranché de Paris[1067]. Un tel transfert parait montrer que la crise des effectifs et le besoin de combler les rangs passablement clairsemés du fait de l'attaque du 25 septembre pèsent plus que l'utilisation rationnelle du potentiel des individus, en fonction de leurs compétences professionnelles propres. Cela montre aussi, et peut-être même surtout, que les besoins en hommes sont plus importants dans l'infanterie que dans les sections de COA, où les taux de pertes sont beaucoup moins importants[1068]. Car, manifestement, il ne s'agit pas là d'un cas exceptionnel. La base de données des fiches matricules de recrutement des morts pour la France du 47e RI permet d'identifier une autre trajectoire similaire, à savoir celle de Jean

[1066] Arch. dép. Corrèze : R 1385.1614. Il est à noter que Jean Cussac est répertorié comme étant mort des suites de ses blessures le 26 septembre 1915 à Sainte-Menehould, soit vraisemblablement lors du premier assaut auquel il participe.
[1067] Arch. dép. Calvados : Registre matricule Lisieux, 1910, feuillet 364.
[1068] L'indexation collaborative des morts pour la France sur *Mémoire des hommes* indique, à la date du 15 août 2016, 90 titulaires de la mention au titre de la 10e COA.

Berthelo, boucher de La Motte, dans les Côtes-du-Nord, transféré au 47e RI le 2 avril 1915 en provenance de la 10e section de COA[1069]. Malheureusement, l'historiographie ne s'est pour l'heure pas beaucoup intéressé à ces unités pourtant cruciales, puisqu'elles assurent l'avitaillement de la troupe. Leur composition sociale constitue donc encore un angle-mort. Pour autant, les exemples de Raymond Amable et Jean Berthelo tendent à montrer que les compétences professionnelles héritées de la vie civile ne comptent que peu, pour ne pas dire pas, face aux besoins en hommes de l'infanterie. Semblable remarque peut d'ailleurs être formulée à propos des boulangers du 47e RI. Sur les 23 individus répertoriés par la base de données comme déclarant exercer cette profession lors de leur passage devant le Conseil de révision, 11, soit près de la moitié, sont affectés à ce régiment après avoir préalablement servi dans une section de COA. 10 le sont au cours des années 1916 et 1917, le cas de Ferdinand Flot faisant manifestement figure d'exception : s'il est transféré au printemps 1912 de la 10e section de COA à un régiment d'infanterie, c'est selon toute vraisemblance pour raisons disciplinaires[1070].

Il est d'ailleurs probable que des logiques de concurrence puissent exister entre certains espaces différemment investis par l'effort de guerre. C'est en tout cas ce que suggère le cas de Georges Bequart, ouvrier métallurgiste originaire du Pas-de-Calais et dont le parcours suggère une même non-exploitation des compétences professionnelles : dans un premier temps affecté spécial aux Aciéries de France à Isbergues, commune située entre Lens et Saint-Omer, il est versé dans l'artillerie lourde en janvier 1917 puis dans l'infanterie trois mois plus tard. Transféré au 47e RI le 2 octobre 1917, il est « tué à l'ennemi » dans le secteur de Verdun en avril 1918[1071]. « Ouvrier d'usine » originaire de Caurel dans les Côtes-du-Nord, mais demeurant avant la guerre à Saint-Denis, en région parisienne, Trémeur Le Mapihan illustre bien ces besoins parfois contradictoires en main d'œuvre qui, à n'en pas douter, témoignent du poids de la logique du nombre dans l'infanterie. Mobilisé le 5 août 1914 au 71e RI, il est évacué blessé quelques semaines plus tard avant de repartir aux armées en février 1915. Transféré au 247e RI le 10 juin 1916, il est néanmoins « renvoyé des armées et dirigé comme mineur le 4 août 1917 sur la mine de Marles », décision qui s'accompagne d'un sursis

[1069] Arch. dép. CdA : 1 R 1247.2050.
[1070] Arch. dép. I&V : 1 R 2083.45.
[1071] Arch. dép. PdeC : 1 R 8327.12. Ajoutons que les différentiels de pertes jouent également ici à plein. Quoique situées près de la ligne de front et exposées dès le printemps 1915 à de nombreux bombardements allemands, les aciéries d'Isbergues ne déplorent leur premier mort « que » le 26 juin 1917, soit plusieurs mois après le départ de Georges Bequart. [http://www.archivespasdecalais.fr/Activites-culturelles/Chroniques-de-la-Grande-Guerre/L-usine-d-Isbergues-sous-les-bombardements | page consultée le 26 juin 2019]

provisoire. On voit donc ici que deux besoins en bras s'opposent, celui qui d'une part doit soutenir l'extraction de charbon, matière-première dont on connait l'importance pendant la Grande Guerre[1072], celui d'autre part qui permet à l'infanterie de tenir le front. Bien évidemment, les rapports de force évoluent au cours du conflit, en fonction de la conduite des opérations et du sort des armes. C'est ainsi que le caporal Trémeur Le Mapihan est renvoyé dans l'infanterie le 30 avril 1918, c'est-à-dire au moment même où l'offensive de l'Empereur accentue la pression sur les alliés. Incorporé au 47e RI le 26 mai 1918, après donc quelques semaines de ré-instruction, l'ancien mineur succombe à ses blessures 5 jours plus tard[1073]. Semblable remarque quant aux tensions en termes de recrutement peut également s'appliquer à Emile Besnard, un Breton de Paris originaire de Caulnes, classé affecté spécial en 1911 à la 4e section des chemins de fer de campagne comme « homme d'équipe ». Mobilisé au sein de cette unité en août 1914, il ne rejoint le 47e RI que le 15 novembre 1914, c'est-à-dire à une date ou tant la concentration des troupes que les derniers mouvements de la *Course à la mer*, opérations induisant une tension particulièrement importante sur le réseau ferroviaire et donc d'importants moyens humains, sont achevés. Or, dans le même temps, l'infanterie est décimée par les premières semaines de campagne, et tout particulièrement le 47e RI, l'unité étant terriblement éprouvée à Charleroi puis Guise, sur la Marne et enfin en Artois. Comme un symbole de ces gargantuesques besoins en hommes pour regarnir le rang, Emile Besnard ne reste que quatre jours au dépôt de Saint-Malo puisqu'il part dès le 19 novembre 1914 aux armées[1074].

En réalité, la récupération est une constante du recrutement de l'Armée française de 1914-1918, ce qui dit l'ampleur des stratégies d'évitement mises en œuvre par les acteurs et, en conséquence, les limites d'un consentement au conflit sans doute pas aussi total que ce que l'on peut parfois affirmer[1075]. J.-M. Guieu note ainsi que « Clemenceau entreprend, dès son arrivée au pouvoir, de faire la chasse aux soldats embusqués dans les ministères, les missions

[1072] Sur la question se reporter à CHANCEREL, Pierre, *Le marché du charbon en France pendant la Première Guerre mondiale (1914-1921)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de LESCURE, Michel, Paris, Université Paris Ouest, 2012.
[1073] Arch. dép. CdA : 1 R 1999.416. BAVCC/*Mémoire des hommes*.
[1074] Arch. dép. CdA : 1 R 1221. 701.
[1075] Sur cette notion de « stratégie d'évitement », se reporter à ROUSSEAU, Frédéric, « De l'élan patriotique aux stratégies d'évitement. Anatomie des engagements volontaires souscrits à Nîmes durant la Grande Guerre », HEYRIES, Hubert et MURACCIOLE, Jean-François, *Le soldat volontaire en Europe au XXe siècle, de l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007, p. 133- 167. Sur la préservation des intérêts individuels des acteurs dans un conflit caractérisé par un processus de totalisation, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Saint-Nazaire, les Américains et la guerre totale (1917-1919)*, Bruz, Editions CODEX, 2018.

et les services » et parvient ainsi à « *récupérer* 110 000 hommes en 1918 »[1076]. Mais parmi ces individus, combien sont d'excellents professionnels, éléments nécessaires à la gestion administrative qu'exige aussi l'effort de guerre ? Et combien parmi eux se retrouvent dans un régiment d'infanterie d'active tel que le 47e RI du fait d'une absolue non prise en compte du principe de disponibilité fonctionnelle ?

Cette interchangeabilité, sorte de standardisation à l'opposé d'une prise en compte des qualités propres aux individus, se vérifie également pour le recrutement des officiers destinés à occuper les postes laissés vacants par les pertes. Expert-géomètre, Paul Roquet est nommé sous-lieutenant le 9 juillet 1915 pour combler les trous dans l'encadrement de l'unité à la suite des effroyables combats du printemps 1915. Mais, plutôt que de l'affecter à une compagnie de sapeurs, ou même de le changer d'arme pour l'affecter à une unité du génie, c'est au sein de la 1/47e RI qu'il trouve la mort le 16 avril 1916[1077].

Pour autant, il est bien difficile de juger si cette politique a des conséquences néfastes pour l'unité. Charron originaire de Thorigné, non loin de Rennes, Victor Bailleur exerce les fonctions de signaleur. Rien ne semble particulièrement l'y prédestiner, ni son niveau d'éducation – il sait lire, écrire et compter – ni même sa taille relativement commune – il mesure 1,66m. Disposant d'un profil très ordinaire, comme un écho à son simple rang de soldat de 2e classe, il ne semble pas moins exceller dans cet emploi comme en témoignent les deux citations à l'ordre qui lui sont décernées, dont une à l'ordre de l'infanterie divisionnaire, récompenses insistant à chaque fois sur sa fonction de signaleur[1078].

Deux hypothèses peuvent néanmoins être avancées pour expliquer ce refus de prendre en compte les qualités idiosyncrasiques des individus et d'appliquer, dans le cadre du renouvellement des rangs du 47e RI, le principe de disponibilité fonctionnelle. La première, résolument politique, consisterait à voir dans ces modalités de recrutement une conséquence du principe républicain d'égalité devant l'impôt du sang. C'est parce qu'il est d'une certaine manière une incarnation du citoyen en armes que le métier de fantassins ne peut se satisfaire de traitements particuliers, quand bien même cela reviendrait à priver l'infanterie de talents spécifiques. Mais, à dire vrai, il n'est pas certain que ce raisonnement très abstrait, pour ne

[1076] GUIEU, Jean-Michel, *Gagner la paix. 1914-1929*, Paris, Seuil, 2015, p. 154.
[1077] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 2 avril 1916; BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine : 1 R 2102.2062 ; Paroisse de Saint-Servan, *Livre d'or des Morts pour la Patrie*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1920, p. 455-457; « Le sous-lieutenant Paul Roquet », *Le Salut*, 35e année, n°37, 5-6 mai 1916, p. 2.
[1078] Arch. dép. I&V. : 1 R 2133.1028.

pas dire philosophique, soit celui de l'ensemble des contemporains. C'est en effet la seconde hypothèse qui parait devoir être la plus convaincante, bien qu'elle soit d'ailleurs non exclusive de la première. Beaucoup plus pragmatique, elle rappelle qu'arme non savante, l'infanterie cherche avant tout des bras et des jambes, sans autre compétence spécifique.

Les fourriers… et les autres

Si le principe de disponibilité fonctionnelle semble s'appliquer avec parcimonie au 47e RI, c'est que l'infanterie est en réalité une arme peu, voire pas, spécialisée – pour ne pas dire qualifiée, terme faisant explicitement référence au champ lexical du travail. En conséquence, les opportunités de valoriser telle ou telle compétence professionnelle particulière y sont assez rares. La fonction de fourrier semble cependant devoir faire exception à ce constat[1079]. La base de données élaborée à partir des fiches matricules du recrutement des fantassins du 47e RI titulaires de la mention « mort pour la France » permet d'identifier 16 sergent-fourriers. Si deux cas restent nébuleux du fait de fiches matricules manquantes aux bureaux de recrutement de Lille et de la Seine, l'application du principe de disponibilité fonctionnelle ne fait guère de doute. À l'exception d'Henri Macé, un jardinier de Combourg de la classe 1903, et de Victor Marie, un domestique originaire du Calvados mais résidant avant la guerre à Château-Thierry, tous témoignent d'une grande habitude des écritures, faculté acquise à n'en pas douter par l'exercice de métiers bien spécifiques[1080]. C'est ainsi que l'on recense dans ce groupe des clercs de notaires, un comptable, un dactylographe, des employés de banque, de commerce, de bureau ou encore des chemins de fer ainsi que deux instituteurs.

Ajoutons que l'on retrouve également l'application de ce principe de disponibilité fonctionnelle chez les 4 caporaux-fourriers répertoriés par la base de données des morts pour la France du 47e RI. Si une fiche est introuvable, probablement perdue parmi les archives du bureau de recrutement de Guingamp pillées par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale, les trois autres attestent de parcours socio-professionnels qui trahissent une très

[1079] La Première Guerre mondiale ne constitue de ce point de vue pas une rupture puisque MARLY, Mathieu, *Distinguer et soumettre. Une histoire sociale de l'armée française (1872-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019 observe la même chose pour la *Belle époque*.

[1080] Précisons que le cas d'Henri Macé demeure assez nébuleux dans la mesure où sa fiche matricule indique qu'il réside à partir du 23 novembre 1907 au 50, avenue de la Source à Nogent-sur-Marne. Or, cette adresse se situant à proximité immédiate du bois de Vincennes, rien n'interdit de penser qu'il ne poursuit pas en région parisienne son métier de jardinier même si ce terme demeure flou et peut renvoyer à une grande diversité de positions socio-professionnelles. Arch. dép. I&V : 1 R 1969.1113 et Arch. dép. Manche : 1 R 3/112.466.

grande habitude aux écritures. Paul Rouxel est ainsi clerc de notaire, tandis que Joseph Regnault est employé de commerce et Louis Lemarié docteur en droit[1081].

Pour autant, il s'agit bien là de cas exceptionnels, uniquement imputables à la technicité requise par la fonction de fourrier. La preuve en est que, caporal téléphoniste, Yves Le Flem déclare exercer lors de son passage devant le Conseil de révision la profession de « jardinier »[1082]. Le métier de fantassin lui, ne réclame aucune compétence particulière et cet emploi n'est donc nullement corrélé à une quelconque profession. Il est à cet égard significatif que le 47e RI compte parmi les unités recevant le plus d'inscrits maritimes « prêtés à la guerre » : dépourvus de toute instruction au combat à terre, ils ne sont transférés qu'à titre de têtes mobilisables[1083]. C'est là la négation même du principe de disponibilité fonctionnelle, réalité qui découle de l'image qui est alors accolée au fantassin, c'est-à-dire celle d'un soldat interchangeable, sans savoir-faire spécifique.

Le paradoxe est que les seuls fantassins du 47e RI qui semblent relever d'un recrutement ciblé, c'est-à-dire basé sur des compétences particulières, sont des personnels non-combattants. Outre les fourriers mentionnés plus haut et le cas particulier des médecins, mentionnons celui des musiciens. S'ils occupent sur le champ de bataille les fonctions, hautement périlleuses, de brancardiers, ces derniers sont enrôlés par rapport à leur aptitude à jouer de tel ou tel instrument et suivant un ordonnancement très spécifique. Ainsi, une musique régimentaire doit, en application d'une note ministérielle datant du 31 octobre 1898, être composée de 38 instruments, de la petite flûte en *ré* bémol en bois à la grosse caisse en passant par la trompette à pistons en *ut* et la contrebasse en *mi* bémol[1084]. Il en résulte un recrutement particulièrement sélectif. Intéressant est à cet égard le parcours du brancardier du 47e RI Jacques de Parviller : né en 1890, il déclare exercer lors de son passage devant le Conseil de révision la profession de « musicien ». Joueur de basson, il est en effet distingué par un prix du Conservatoire de Paris et est, par ailleurs, membre de la Société philarmonique

[1081] Arch. dép. CdA : 1 R 1987.1597 ; Arch. dép. Manche : 1 R 3/155.846 et Arch. Dép. I&V: 1 R 1931.267.
[1082] Arch. dép. CdA : 1 R 1997.951.
[1083] FICHOU, Jean-Christophe, « Les marins bretons dans la Grande Guerre », *in* COATIVY, Yves et DANIEL, Tanguy (dir.), *1914-1918. Le Finistère dans la Grande Guerre*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 2018, p. 72.
[1084] BOUZARD, Thierry, *L'Orchestre militaire français. Histoire d'un modèle*, Paris, Editions Feuilles, 2019, p. 262-263.

de Saint-Malo[1085]. Plus significatif encore pour notre propos, les chefs de musique – au 47e RI un certain Guirand dont on ne sait quasiment rien si ce n'est qu'il effectue toute la campagne au sein de cette unité et qu'il bénéficie manifestement d'une certaine aura puisqu'on le retrouve en août 1913 siégeant au sein du jury du grand concours de la Fédération musicale bretonne-angevine présidé cette année-là par le compositeur Guy Ropartz[1086] – sont recrutés jusqu'en 1916 sur concours[1087].

Une armée de consommation de masse ?

La pression démographique qui s'exerce sur les rangs du 47e RI est, on l'a dit, loin de prendre fin avec l'année 1915. Il en résulte l'incorporation d'un certain nombre de profils hors-normes, que la documentation ne permet toutefois pas de cerner pleinement. Charles Mangon, un domestique relevant du bureau de recrutement de Cherbourg, en est un bon exemple. Appartenant à la classe 1915, il passe donc devant le Conseil de révision à un moment où les besoins en hommes sont immenses du fait des terribles pertes de l'été 1914. Or, s'il est manifestement ajourné pour « faiblesse » en mai 1915, il est appelé à l'activité quelques semaines plus tard, le 9 septembre. Détail intéressant, il parait arriver en retard au régiment puisqu'il est dans un premier temps déclaré comme « manquant à l'appel ». Néanmoins, aucune charge ne semble être retenue contre lui. Cette incorporation ne marque toutefois pas le début des classes de Charles Mangon puisqu'il est réformé n°2 par la commission spéciale de Saint-Lô le 30 janvier 1916 pour « incontinence d'urine », et se retire dans ses foyers, à Breuville, petite bourgade entre Cherbourg et Flamanville. Or, tout le problème que pose un cas tel que celui-ci est que la pathologie incriminée peut parfaitement être simulée, et cela de manière à éviter la guerre. Ici, le soupçon est d'autant plus lourd que Charles Mangon est dans un premier temps déclaré « bon absent ». En d'autres termes, ce que met en évidence un cas tel que celui-ci, ce sont les stratégies déployées ou non par un individu face à l'institution militaire et, plus globalement, face à l'impôt du sang. Malheureusement, les éléments contenus sur la fiche matricule ne permettent pas d'attester avec certitude une tentative de soustraction – et non plus d'évitement – aux obligations militaires, attitude qui témoignerait d'une réelle distanciation d'avec les conventions sociales de l'époque. On sait en

[1085] « Citations dans la Musique du 47e », *Le Salut*, 35e année, n°46, 6-7 juin 1916, p. 1 ; « Concert philarmonique », *L'Ouest-Eclair*, 15e année, n°5606, 2 mai 1914, p. 6 ; Arch. dép. Paris : D4R1 1591.3292.
[1086] SHD-DAT : 26 N 636-6 à 10, JMO 47e RI ; « Le concours de musique », *L'Ouest-Eclair*, 15e année, n°5347, 16 août 1913, p. 4.
[1087] BOUZARD, Thierry, *L'Orchestre militaire français….*, *op. cit.*, p. 318.

effet le poids du « devoir » qui s'exerce sur les jeunes hommes appelés à défendre en armes la nation mais le choix de l'incontinence n'est également pas sans risques du point de vue de la réputation. En définitive, rien ne permet donc de statuer dans un sens ou dans un autre, ce qui dit bien combien les informations répertoriées sur ces fiches peuvent être difficiles à analyser tant elles sont parcellaires. Pour autant, un cas tel que celui-ci interroge à l'évidence la dimension qualitative des renforts produits par la politique de récupération. En effet, Charles Mangon est repris « bon service armé » le 9 mai 1916 et part au front quelques semaines plus tard, le 28 octobre, sous l'uniforme du 47e RI. Son parcours est par la suite sans histoire, si ce n'est qu'il s'achève à Verdun, sur la côte 344, le 6 octobre 1917[1088]. Toutefois, il semble bien incarner le poids de la logique du nombre qui préside aux modalités de recrutement d'une unité d'infanterie d'active comme le 47e RI.

Au fond, la campagne 1914-1918 de ce régiment pose la question du renouvellement de l'effort de guerre dans un conflit interminable. S'observent alors deux mouvements contradictoires mais qui, à n'en pas douter, interagissent l'un avec l'autre. Le premier est celui, longuement décrit dans ce chapitre, d'ordre démographique qui recouvre toutes les difficultés rencontrées par le régiment, et donc par métonymie par l'infanterie française, à renouveler ses rangs. Face au manque de capital humain, l'unité puise à la fois dans le vivier de la récupération, abaissant drastiquement ses critères de sélection, et dans celui des jeunes classes. Dans le même temps, le passage à un recrutement national permet de diversifier les filières d'enrôlement de manière à tenter de mieux assurer l'approvisionnement en ressources humaines. Ce premier mouvement est à distinguer d'un second qui, trop souvent observé uniquement de l'arrière, se caractérise par la mutation de l'appareil productif dans le cadre d'une guerre devenue industrielle. C'est là la queue de comète du « tournant taylorien de la société française », évolution qui a pour but de transformer les méthodes de travail au moyen d'une organisation dite scientifique, ce afin de satisfaire les besoins quotidiens du front en armes et munitions[1089]. Cette évolution est d'autant plus remarquable qu'elle se double d'un bond technologique indéniable avec l'apparition ou la montée en puissance d'outils nouveaux : gaz de combats, aviation, artillerie de calibre toujours plus important, chars d'assaut… Dans l'infanterie, cette tendance se traduit par une augmentation, tout au long de la campagne, de la puissance de feu disponible par homme.

[1088] Arch. dép. Manche : 1 R 1/177.1141.

[1089] FRIDENSON, Patrick, « Un tournant taylorien de la société française (1914-1918) », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 42e année, n°5, 1987, p. 1031-1060.

Dans le cadre d'une analyse par le biais de la culture professionnelle des combattants, une telle mutation doit être rapprochée du principe de substitution capital / travail[1090]. Or celui-ci peut s'expliquer de plusieurs manières. On peut, certes, y voir la preuve d'une acceptation moindre du conflit et des pertes sur le champ de bataille. L'année 1917, avec ses troubles mais aussi ses espoirs suscités à l'Est, est indéniablement passée par là et constitue une réplique évidente aux deux séismes que sont d'une part les pertes des trois premiers mois du conflit, d'autre part le dramatique bilan des expériences menées « à coup d'hommes » lors des grignotages de Joffre pendant le « long 1915 »[1091]. C'est là une manière optimiste de voir les choses, l'indifférence des sociétés en guerre aux pertes faramineuse observées sur les champs de bataille lors de la première moitié du conflit n'étant, finalement, pas une nouvelle très rassurante. Mais un autre constat, beaucoup plus pragmatique et, il faut bien l'avouer, plus inquiétant, peut être dressé : si le matériel succède ainsi aux poitrines, c'est peut-être, aussi, du fait des difficultés rencontrées par l'armée française pour regarnir ses rangs éclaircis par des pertes qui, si elles sont moins importantes en 1918 qu'en 1914, n'en n'oblitèrent pas moins durablement la puissance démographique française[1092]. C'est en tout cas ce que paraît suggérer l'exemple du 47e RI, notamment lorsqu'on examine le rapport existant entre la durée des classes et l'espérance de vie sur le champ de bataille.

Autrement dit, c'est sans doute moins par choix consciemment pensé que par nécessité que s'opère cette substitution du capital au travail. En effet, la quantité d'hommes mobilisables et susceptibles de regarnir les rangs de l'infanterie française est une chose, la qualité de ces renforts en est une autre. Or, tant les effets de la politique de récupération que le raccourcissement des classes paraissent de nature à obérer dans un certain nombre de cas les qualités militaires de la troupe. La dynamique est d'autant plus vicieuse que l'armement se complexifie et gagne en technicité, ce qui nécessite d'autant plus de temps d'apprentissage. Dans un tel contexte de pénurie démographique, la valeur unitaire du fantassin disponible

[1090] DUBOIS, Paul, « Investissement, productivité et substitution du capital au travail », *Economie et statistique*, n°127, novembre 1980.
[1091] GOYA, Michel, *La Chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne, 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2004, p. 219 ; HORNE, John, « De la guerre de mouvement à la guerre de positions », *in* HORNE, John (dir.), *Vers la guerre totale. Le tournant de 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2010, p. 79.
[1092] C'est d'ailleurs ce principe de réalité qui justifie le recours à la « Force noire », malgré bien des hésitations et des débats. Sur cette question et parmi une bibliographie abondante, on se reportera à ECHENBERG, Myron, *Colonial Conscripts. The* Tirailleurs Sénégalais *in French West Africa, 1857-1960*, Portsmouth, NH, Heinemann Educational Publishers, 1991.

augmente mécaniquement, ce qui renvoie encore une fois à la substitution du travail au capital.

Cette transposition de l'activité guerrière sur le mode d'une métaphore économique est empruntée à une réflexion menée par F. Cochet. Dans un article récemment publié, cet historien analyse l'opération *Overlord* sous l'angle de l'émergence de la consommation de masse : le débarquement de Normandie y apparaît comme une débauche de matériel militaire qui contraste avec un nombre finalement assez restreint de victimes alliées[1093]. Cette réalité tranche singulièrement avec la séquence 1914-1918. Si la Grande Guerre est bien industrielle, elle n'est pour autant pas le moment d'une consommation de masse, sauf à porter le regard sur les ressources humaines, et non matérielles[1094]. N'est-ce pas du reste ce qui est implicitement suggéré par le bon mot, sans doute apocryphe du reste, prêté au général Nivelle : « ce que j'en ai consommé du Breton » ?[1095] Autrement dit, guerre de matériel, 14-18 n'est-elle pas un conflit auquel prennent part des armées dont le principal capital est, encore, humain ?[1096] Toujours est-il que tout au long de la Grande Guerre, les besoins démographiques du 47e RI s'expriment en nombres d'hommes à incorporer et non en compétences professionnelles à mobiliser. Dès lors, les renforts que le régiment perçoit tout au long du confit répondent sans aucun doute aux objectifs qui leurs sont assignés : combler les vides dans les rangs, et ce indépendamment de toute réflexion d'ordre qualitatif.

*

* *

[1093] COCHET, François, « Overlord. Prémices de la société de consommation ? », *in* LELEU, Jean-Luc (dir.), *Le Débarquement. De l'événement à l'épopée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 213-224.

[1094] Stimulante est à cet égard la citation à l'ordre division décernée le 20 août 1915 au sous-lieutenant – alors sergent – Paul Roquet : « Le 4 octobre 1914, le sous-lieutenant Roquet, alors sergent, conduisit sous un feu des plus violents la section de tir à l'emplacement qui lui était désigné, s'y maintint pendant cinquante-trois heures, arrêtant l'élan de l'ennemi ; et tout le personnel, sauf un chef de pièce et deux servants, ayant été mis hors de combat, réussit, malgré l'intensité du feu ennemi, à sauver tout le matériel. » Arch. dép. I&V : 2102.2062.

[1095] LAGADEC, Yann, « L'approche régionale, quelle pertinence ? Le cas des combattants bretons dans la Grande Guerre », *in* BOURLET, Michaël, LAGADEC, Yann et LE GALL, Erwan (dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*…, op. cit., p. 32.

[1096] RASMUSSEN, Anne, « Préserver le capital humain. Une doctrine hygiéniste pour préparer la guerre démocratique ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2015/1, n°33, p. 71-95.

Il ne faudrait pas pour autant croire que les ravages des trois premiers mois de la guerre, les plus meurtriers du conflit, et l'urgence qu'il y a à combler les vides dans les rangs conduisent l'institution militaire à envoyer au front, indistinctement, tous les hommes en âge de porter les armes. Né le 24 décembre 1879, Eugène Villaury déclare lors de son passage de Conseil de révision exercer la profession de cultivateur. Classé « bon pour le service », il passe deux ans sous les drapeaux au 28e RI, du 16 septembre 1900 au 30 août 1902, date à laquelle il est transféré au 17e bataillon de chasseurs à pied. Retourné à la vie civile le 19 septembre 1903, il est affecté dans la réserve au 47e RI et effectue avec cette unité deux périodes d'exercice, en 1906 et 1909. Il déclare alors résider en forêt de Saint-Méen, en Ille-et-Vilaine. Rien ne semble suggérer dans ce parcours biographique sans faille le moindre problème de santé. Pourtant, si Eugène Villaury arrive au dépôt du 47e RI le 7 août 1914, conformément aux dispositions figurant sur son fascicule de mobilisation, jamais il n'est envoyé au front. Traduit devant le Conseil de guerre le 2 février 1915 pour refus d'obéissance, il est acquitté puis, dans la foulée, est réformé n°2 pour « débilité mentale », décision confirmée en octobre 1916. Cette pathologie donne d'ailleurs lieu à une décision de la Commission de réforme de Rennes qui, en mars 1932, lui octroie une pension de 30%[1097]. Bien évidemment, il est difficile de statuer à partir de ces seules informations. Le terme de « débilité mentale » est vague et rien dans ce parcours biographique ne vient suggérer le moindre choc susceptible d'altérer les facultés mentales de cet individu. Il n'en demeure pas moins que bien que déclaré « bon pour le service » en 1900, Eugène Villaury est de fait versé dans les services auxiliaires par le 47e RI, et ce malgré la forte pression démographique qui s'exerce alors sur les rangs de l'unité, avant d'être renvoyé à la vie civile à la suite d'une réforme n°2.

Mais de tels cas sont rares et, face à l'urgence de la situation démographique, le régiment agit sur trois tableaux différents. Tout d'abord, l'unité élargit ses circuits d'affectation tout en abaissant drastiquement ses critères de recrutement. Il n'est d'ailleurs pas certain que le 47e RI constitue sur ce point un cas unique. Territorial, Loeiz Herrieu confesse dans son journal en janvier 1916 : « Nous recevons aujourd'hui du dépôt des soldats âgés appartenant aux classes 1890 à 1894, handicapés pour certains »[1098]. Enfin, le régiment raccourcit singulièrement la durée des classes à l'arrière avant d'envoyer les nouveaux

[1097] Arch. dép. I&V. : 1 R 1899.790 et « Au Conseil de guerre », *L'Ouest-Eclair*, 16e année, n°5654, 3 février 1915, p. 4.
[1098] HERRIEU, Loeiz (traduit du breton par CARRE, Daniel), *Le Tournant de la mort*, Rennes, TIR, 2014, p. 160.

mobilisés dans la zone des armées. D'une certaine manière, Joseph Mounard illustre à lui seul ces trois évolutions. Né le 10 décembre 1898 à Lafarre, en Ardèche, il est d'abord classé dans « la deuxième partie de la liste », alors donc qu'il n'a pas encore 19 ans, du fait d'une « insuffisance musculaire ». Mais ce diagnostic ne l'empêche pas d'être incorporé en tant que soldat de 2e classe au 61e RI le 4 mai 1917, puis d'être classé service armé par la commission de réforme de Privas du 7 août 1917. Transféré au 58e RI le 31 décembre 1917, il est envoyé au 47e RI le 18 juin 1918, date qui correspond à son passage dans la zone des armées. Joseph Mounard a alors derrière lui dix mois de classes, si l'on décide de faire débuter celle-ci à partir de son versement, en août 1917, dans le service armé. Malheureusement, ce cultivateur arrive au front au moment où le régiment de Saint-Malo s'apprête à être engagé dans de très lourds combats, au mois de juillet 1918, sur la Marne. Aussi n'est-il pas dans les meilleures conditions pour parfaire, sur le terrain, sa formation. C'est donc presque sans surprise que l'on découvre que ce soldat de 2e classe est déclaré « tué à l'ennemi » un mois seulement après son arrivée au front, le 19 juillet 1918, à Igny-le-Jard[1099].

En définitive, les modalités de recrutement des fantassins affectés au 47e RI pour combler les vides dans les rangs apparaissent répondre aux besoins de l'unité dans la mesure où ceux-ci sont uniquement exprimés sur un mode quantitatif. Jamais les compétences professionnelles héritées de la vie civile ou le savoir-faire inhérent à tel ou tel poste au sein du régiment n'intervient dans le choix des recrues, à l'exception de quelques rares affectations, comme les fourriers. Or, du point de vue de la culture professionnelle des combattants, cette manière de procéder semble non seulement répondre à une certaine forme de normalité mais aux caractéristiques du double marché du travail identifiées par A. Dewerpe à propos des manufactures du XIXe siècle[1100]. Il y a d'une part des affectations répondant à des savoir-faire et des métiers bien spécifiques, participant d'un fort principe de disponibilité fonctionnelle. Mais il y a surtout l'immense majorité des autres fantassins, simples journaliers, manœuvres et hommes à tout faire des tranchées qui sont affectés au sein de cette unité sur aucune autre base que celle du nombre, autrement dit des rangs à impérativement garnir. Il est toutefois difficile de dire si ces renforts renforcent, ou au contraire abaissent, la qualité combattante de l'unité. Néanmoins, poser cette question, c'est déjà quelque part insister sur l'ambiguïté attachée à ces nouveaux éléments, ce qui en soi est significatif.

[1099] Arch. dép. Ardèche : 1 R 233-1.1863.
[1100] DEWERPE, Alain, *Le Monde du Travail en France 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 13.

Motiver

« Though nothing, nothing will keep us together /
We can beat them, forever and ever /
Oh, we can be heroes just for one day »
Heroes, paroles de David Bowie et Brian Eno (1977).

Les fiches matricules de recrutement font apparaître, au sein du 47e RI, une acceptation quasi unanime de la guerre. Un homme semble d'ailleurs à lui seul illustrer le consentement massif de l'unité au conflit lors de son déclenchement : Jules Hérout. Modeste domestique originaire de Saint-Marcouf dans la Manche mais exerçant à Paris, il est incorporé au 47e RI en tant que soldat de 2e classe le 8 octobre 1912 pour y effectuer son service militaire. Promu sergent à l'automne 1913, il décide de contracter, le 1er août 1914, un engagement volontaire d'un an, contrat prenant effet à partir du 1er octobre 1914[1101]. Sans doute faut-il voir dans cette signature l'expression d'un patriotisme résolu d'une part, ce qu'A. Weinrich qualifie « d'enthousiasme de mobilisation »[1102], d'une conviction d'autre part que la guerre serait courte[1103]. Malheureusement, Jules Hérout n'a ni le temps de se rendre compte de son erreur d'appréciation ni même d'honorer son engagement puisqu'il perd la vie lors de la bataille de

[1101] Arch. dép. Manche : 1 R 1/157.1154.
[1102] WEINRICH, Arndt, « L'Etat, l'individu et la guerre totale 1914-1933 : plaidoyer pour une nouvelle histoire culturelle du fait politique », keynote prononcée le 27 octobre 2017 à Mons à l'occasion du colloque international *Au Cœur de la Grande Guerre. L'individu au croisement du civil et du militaire*.
[1103] COCHET, François et SAUVAGE, Jean-Christophe (dir.), *1914. La guerre avant la guerre. Regards sur un conflit à venir*, Paris, Editions Riveneuve, 2015.

Guise, le 29 août 1914[1104]. Même les individus les plus en marge, récoltant un nombre impressionnant de condamnations judiciaires et passant par Biribi et ses compagnies disciplinaires, ne font pas exception à ce constat[1105]. Tel est le cas de Jean Jacqueline, un Normand condamné en l'espace de deux ans par les tribunaux de Valogne et Cherbourg à plus de 13 mois cumulés de prison pour « vol », « coups et blessures » ou encore « violences, voies de fait ». Envoyé en octobre 1911 au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, puis au 4e un an plus tard, il est « réintégré dans un corps régulier » le 5 juillet 1913, à savoir le 47e RI. Parti dans la réserve au terme de son service militaire, qu'il achève muni d'un certificat de bonne conduite, il répond à l'appel de la nation et est « tué à l'ennemi » en avril 1915, dans le Pas-de-Calais[1106]. Le 30 avril 1909, Alfred Leclercq est condamné à 6 mois de prison, 100 francs d'amende et 5 ans d'interdiction de séjour par le tribunal correctionnel de la Seine pour « exercice du métier de souteneur ». Un an plus tard, cette même chambre le condamne cette fois-ci à 13 mois de prison pour les mêmes activités « professionnelles » – il déclare lors de son passage devant le Conseil de révision être ébéniste – ainsi que pour des « coups, violences, rébellion et outrages » envers les agents venus l'arrêter et une infraction à son interdiction de séjour. Celle-ci le ramène d'ailleurs régulièrement devant la justice, jusqu'au 30 décembre 1914, jour où il écope pour ce même motif de 8 jours supplémentaires de prison. Ce palmarès impressionnant ne l'empêche pourtant pas de répondre scrupuleusement à l'appel de la nation en armes. Le 3 août 1914, il se rend ainsi dans une des casernes du 5e régiment du génie où il est incorporé avant d'être renvoyé dans ses foyers 20 jours plus tard, peut-être à cause de sa taille (il mesure 1,50 mètre). Rappelé à l'activité, il est versé le 22 mars 1915 à la 22e section de Commis ouvriers et d'administration avant d'être transféré au 47e RI le 29 juin 1915. Il combat sous cet uniforme jusqu'au 30 avril 1917, date de sa mort « à l'ennemi », sans que sa fiche matricule ne fasse mention de la moindre infraction ou punition[1107]. Par la grâce de la mobilisation générale pour la défense de la patrie en danger, les obligations militaires qui auparavant étaient insupportables le deviennent moins au mois d'août 1914. C'est ce que rappelle le cas de François Le Bail. Déclaré déserteur en septembre 1906 – il quitte les rangs du 48e RI pour s'établir à Jersey et « rejoindre la jeune femme [qu'il aimait et] l'enfant [qu'il avait] eu d'elle » – il est condamné en novembre 1909 par le Conseil de guerre de la 10e région militaire à un an de prison. C'est à cette époque qu'il est versé au 47e RI. Cette sentence ne semble toutefois pas le ramener dans le droit chemin puisqu'il est une nouvelle

[1104] BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. Manche : 1 R 1/157.1154.
[1105] KHALIFA, Dominique, *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*, Paris, Perrin, 2009.
[1106] BAVCC/*Mémoire des hommes* ; Arch. dép. Manche : 1 R 1/152.811.
[1107] Arch. de Paris : D4R1 1322.

fois déclaré déserteur en décembre 1909, puis rayé des cadres pour « longue absence » le 29 juin 1910. Mais la mobilisation générale change tout et, le 7 août 1914, François Le Bail se présente de lui-même à l'autorité militaire et est réincorporé au 47e RI. Son parcours devient dès lors exemplaire et sa fiche matricule, jusqu'à sa mort à la fin du mois de mai 1916, ne témoigne d'aucune sanction. Mieux, il est même fait caporal le 11 juin 1915[1108].

La situation est telle que face à cette acceptation massive de la guerre, l'institution elle-même semble savoir se montrer clémente. Refusant de faire son service militaire, Henri Rumeur est déclaré insoumis en janvier 1910. Mais, s'étant présenté spontanément au bureau de recrutement de Saint-Malo le 13 août 1914, il est non seulement rayé des contrôles de l'insoumission mais dispensé de peine pour être incorporé comme soldat de 2e classe au 47e RI[1109]. Originaire de Quévert, dans les Côtes-du-Nord, Ernest Marié est appelé en octobre 1912 au 47e RI pour y effectuer son service militaire mais ne se présente pas à la caserne, ce qui lui vaut d'être déclaré insoumis. Sans doute l'état de guerre et la mobilisation générale changent-ils à ses yeux la donne et, le 25 août 1914, il se signale au bureau de recrutement de Saint-Malo. Immédiatement traduit en Conseil de guerre, il bénéficie toutefois le 21 octobre 1914 d'une ordonnance de non-lieu, décision qui peut s'interpréter de diverses manières. La première renvoie directement à la condition sociale d'Ernest Marié, celle-ci ayant pu constituer une circonstance atténuante aux yeux de la cour. Trimardeur né de père inconnu, il est selon toute vraisemblance « sans domicile fixe » ce qui, d'une certaine manière, dit bien combien ce type d'actes, relève d'une forme de marginalité sociale[1110]. Une seconde explication consisterait en une sorte de mimétisme de la justice militaire par rapport aux décisions prises par les pouvoirs publics civils, notamment en ce qui concerne la non-application du fameux carnet B[1111]. Non exclusive de la première, cette hypothèse nous semble d'autant plus intéressante que le non-lieu rendu en faveur d'Ernest Marié – en dépit des preuves qui établissent de manière flagrante sa culpabilité – l'est en octobre 1914, soit à une période où la politique de récupération bat son plein du fait, comme on l'a vu dans le

[1108] Arch. dép. CdA : 1 R 1800.1902 ; « Conseil de guerre du Xe corps », *L'Ouest-Eclair*, onzième année, n°3959, 24 novembre 1909, p. 3.
[1109] Arch. dép. CdA : 1 R 1269.1544. Affecté au service intérieur, il est transféré en octobre 1915 au 6e régiment du génie.
[1110] Arch. dép. CdA : EC Quévert et 1 R 1308.559. BATTAIS, Boris, *La justice militaire en temps de paix : l'activité judiciaire du conseil de guerre de Tours (1875-1913)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de DENECHERE, Yves, Angers, Université d'Angers, 2015, p. 251 souligne « la tendance de la justice militaire à prendre en considération le profil du prévenu pour déterminer la peine à lui infliger », réalité qui ne joue pas en faveur des individus les moins favorisés socialement.
[1111] BECKER, Jean-Jacques, *Le Carnet B: les pouvoirs publics et l'anti-militarisme avant la guerre de 1914*, Paris, Editions Klinksieck, 1973.

chapitre précédent, d'une exorbitante pression démographique sur des rangs décimés par la guerre de mouvement[1112].

Les cas de refus de guerre demeurent donc extrêmement rares. Exceptionnel est à cet égard le parcours de Jean Bréhu, arrivé au 47e RI le 6 mars 1916 en provenance du 23e RIC. Déclaré insoumis le 4 décembre 1914, alors que relevant de la classe 1913 il devrait être sous les drapeaux depuis un an, il est arrêté par la gendarmerie à Paris, le 17 octobre 1915. Incorporé par la suite au 23e RIC, une affectation qui ne permet pas d'exclure une procédure disciplinaire, il est ensuite incarcéré à la prison du Cherche-Midi avant d'être condamné le 23 décembre 1915 à un an de prison par le Conseil de guerre du Gouvernement militaire de Paris. L'exécution de sa peine étant selon toute vraisemblance repoussée à l'après-guerre, il effectue ses classes au 23e RIC avant d'être transféré au 47e RI et envoyé dans la foulée aux armées le 29 mars 1916. Malheureusement, on est alors bien en peine de questionner l'attitude de cet individu face à un conflit auquel il refuse primitivement de participer puisqu'il ne reste que dix jours dans les tranchées, étant mortellement atteint par une « grêle d'éclats d'obus »[1113].

En Première Guerre mondiale, un conflit d'autant plus interminable que les acteurs ne savent pas quand il s'achèvera, la perspective diachronique est chose essentielle. Au 47e RI comme dans toutes les armées belligérantes, les enthousiasmes initiaux flanchent rapidement face aux pertes et au renouvellement permanent des cadres. Regarnir les rangs ne suffit pas et il faut pourvoir à la recharge mentale des survivants, poilus que l'expérience du feu ne peut laisser insensibles. Autrement dit, l'unité se doit de motiver ses troupes pour préserver son capital combattant[1114]. Dès lors, les stratégies mises en place par le régiment témoignent d'une palette qui pour allier divertissement, suivi quotidien des hommes et reconnaissance symbolique, n'en trahit pas moins un manque criant de moyens.

[1112] Précisons de surcroît que les recherches doctorales en cours d'Elsa Génard, travaux qui mettent en lumière ce qu'il convient d'appeler une « récupération judiciaire », montrent que le 47e RI ne constitue sur ce point nullement un cas exceptionnel. Sur la question, on pourra également lire MILLOZ, Valériane, « Que faire des soldats condamnés ? Ajustements et modifications du dispositif pénitentiaire militaire », *in* BERTSCHY, Sylvain, et SALSON, Philippe (dir.), *Les mises en guerre de l'Etat 1914-1918 en perspective*, Paris, ENS Editions, 2018, p. 89-104.

[1113] Arch. dép. CdA : 1 R 1288. 208. Particulièrement impressionnant, le relevé des blessures mentionne des atteintes aux cuisses gauche et droite, à l'orbite droite, à l'épaule droite, ainsi que des plaies pénétrantes graves de la poitrine à gauche, de l'oreille droite et de la base du crâne. Le tout est complété de la mention « inopérable ».

[1114] Tel est bien le sens du triptyque « accepter, endurer, refuser » proposé par BEAUPRE, Nicolas, JONES, Heather et RASMUSSEN, Anne, *Dans la guerre 1914-1918. Accepter, endurer, refuser*, Paris, Les Belles lettres, 2015.

Divertir ?

Loin de n'être uniquement constituée de bombardements épileptiques et d'assauts fiévreux, l'expérience combattante est aussi, et peut-être même surtout, jalonnée d'innombrables temps morts, minutes s'égrainant avec une lenteur d'autant plus pesante qu'elles rencontrent des hommes qui pour l'essentiel n'ont aucune habitude de l'oisiveté. Aussi la Grande Guerre coïncide-t-elle pour l'immensité des poilus – on prendra bien soin d'exclure de ce propos les individus appartenant aux milieux sociaux les plus favorisés, habitués aux périodes de villégiature – à la découverte du temps libre[1115]. C'est alors un autre conflit qui se fait jour, celui qui mêle vie culturelle et sportive, autant d'activités de loisirs plus ou moins prises en charge par l'institution militaire et bien décrites par Olivier Le Guével dans une lettre qu'il adresse à ses parents le 4 avril 1915 :

> « Cet après-midi, nous faisons une réunion sportive : match de foot-ball contre le quartier général, courses et sauts dans le bataillon. Après il y a concert par la musique de la 40e brigade sur la place du village, hier c'était celle de la 39e, il n'y a plus qu'une musique par brigade. »[1116]

Loin d'être anodine, ces activités disent parfaitement les efforts fournis par l'autorité militaire pour assurer une recharge morale et mentale aux hommes et, en un mot comme en mille, les motiver. Si cette organisation des loisirs ne relève pas nécessairement du niveau régimentaire[1117], un examen attentif invite néanmoins à s'interroger quant à leur nature divertissante.

Pédagogie patriotique

Les fantassins qui quittent Saint-Malo avec le 47e RI dans la nuit du 5 au 6 août 1914 ne se transforment pas en l'espace de quelques heures, par la seule grâce d'une déclaration de guerre, en féroces soldats prêts à en découdre avec l'Allemagne. F. Rousseau l'a récemment rappelé, la mobilisation générale est une scène sociale où chacun interprète une partition écrite à l'avance par des institutions aussi diverses et variées que l'école ou la caserne[1118].

[1115] HARDIER, Thierry, JAGIELSKI, Jean-François, *Oublier l'apocalypse ? Loisirs et distractions des combattants pendant la Grande Guerre*, Paris, IMAGO, 2014.
[1116] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre datée du 4 avril 1915, midi.
[1117] Pour un exemple symptomatique : JOVELIN, Hervé, « Poilu's Park (1914-1919), un parc d'attraction pour soldats sur le front », *Guerres mondiales et confits contemporains*, n°183, 1996, p. 111-123.
[1118] ROUSSEAU, Frédéric, *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, 2018, p. 19-136.

Education et instruction concordent en effet pour forger les citoyens de la France de 1914, individus moins pensés comme des électeurs que comme des soldats en puissance[1119]. C'est donc bien, d'une certaine manière, de conditionnement dont il s'agit ici. Pour autant, cette véritable pédagogie de la patrie ne saurait se limiter aux bancs de l'école ainsi qu'aux chambrées du régiment tant, en vérité, elle infuse des pans entiers de la société française d'alors. C'est ce que rappelle le cas de Jules Texier, individu qui lors de son passage devant le Conseil de révision, en 1913, déclare résider impasse de Châteaudun à Rennes, voie publique dénommée en l'honneur de cette ville assiégée en 1870[1120]. Là, il a d'ailleurs pour voisin Joseph Bernard, éphémère sous-lieutenant du 47e RI à l'automne 1916[1121]. Peut-on pour autant postuler que cette donnée odonymique influe sur le consentement patriotique de ces deux mobilisés ? Dans la mesure où le soldat de 2e classe Julien Texier meurt lors de la bataille de la Marne en septembre 1914, il est difficile de tirer la moindre conclusion. Quant à Joseph Bernard, aucun élément du corpus documentaire en notre possession ne permet d'affirmer que sa montée en grade – mobilisé comme sergent, il est nommé sous-lieutenant à titre provisoire le 8 octobre 1916 – est imputable à un patriotisme particulièrement vif. D'autres facteurs paraissent au contraire devoir être pris en compte comme un milieu socio-culturel sans doute plus élevé que la moyenne – voyageur de commerce, il est le fils d'un commis principal et d'une rentière – ainsi qu'une certaine expérience militaire puisqu'il participe en tant que simple conscrit de 2e classe à la campagne des Boxers, en Chine, entre août 1900 et septembre 1901[1122]. Pour autant, une telle interrogation a le mérite de rappeler combien les vecteurs de l'éducation patriotique sont multiples, évanescents et donc difficiles à saisir.

Les cas de Jules Texier et Joseph Bernard soulignent par ailleurs la place centrale de la guerre de 1870 en 1914[1123]. Bien entendu, il y a là une référence culturelle d'autant plus profondément intériorisée qu'elle est traumatique. Mais il y a sans doute plus que cela.

[1119] Pour de plus amples développements à partir de l'exemple d'un fantassin du 47e RI, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*, Spézet, Coop Breizh, 2014, p. 31-93.
[1120] Arch. dép. I&V : 1 R 2134.1688 et LE GALL, Erwan, *De La Tour d'Auvergne à Pierre-Henri Teitgen en passant par Edith Cawell. Mémoire comparée des guerres de 1870, 1914-1918 et 1939-1945 à travers les dénominations de places et voies publiques de la ville de Rennes*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de CAPDEVILA, Luc, Rennes, Université Rennes 2, 2000.
[1121] Arch. dép. CdA : 1 R 115.151.
[1122] Arch. dép. CdA : 1 R 115.151 et BRIAND, Jean, *Les Gens d'ici dans la guerre 1914-1918 & les conscrits mévennais dans l'histoire militaire de la France. Saint-Méen-le-Grand*, Saint-Suliac, Editions Yellow Print, 2017, p. 72-73.
[1123] CHANET, Jean-François, COCHET, François, DARD, Olivier, NECKER, Erick et VOGEL, Jakob, *D'une guerre à l'autre. Que reste-t-il de 1870-1871 en 1914 ?*, Paris, Riveneuve éditions, 2016.

L'historiographie a longuement débattu la notion de « culture de guerre » et nous retenons pour notre part la définition qu'en donnent A. Kramer et J. Horne, auteurs qui la définissent comme un « cadre de compréhension de la guerre [en cours], c'est-à-dire un concept lui donnant du sens »[1124]. Bien entendu, et comme souvent du reste en Grande Guerre, un conflit qui mobilise des ordres de grandeur difficilement intelligibles, il est délicat de conjuguer une telle idée au singulier. Il est donc utile de rappeler qu'un journalier ou un charron au capital culturel très restreint n'aura pas nécessairement la même compréhension du réel en cours qu'un agrégé ou un ingénieur[1125]. Par exemple, au 47e RI, Joseph Le Maître, un cultivateur que le Conseil de révision répertorie en 1910 comme étant illettré, n'aura selon toute vraisemblance pas la même intelligence du conflit auquel il participe que Jean Lesage, « conducteur de travaux de l'école des arts et métiers », ou que Paul Ferraris, élève de l'Ecole normale supérieure[1126]. C'est d'ailleurs bien ce que suggérait dans le milieu des années 1930 le philosophe allemand P.-L. Landsberg en développant l'idée de « cercle des possibles »[1127]. Ce paradigme suggère en effet qu'on ne peut participer qu'à une guerre que l'on comprend, quand bien même cette compréhension serait parfaitement lacunaire, voire même insensée. Certaines archives montrent en effet que lors de la bataille de Charleroi, les soldats ont parfois une analyse complètement erronée des opérations dont, pourtant, ils sont les acteurs[1128]. Mais, être social, l'homme est tout autant culturel et ce qui compte n'est pour notre propos pas tant la justesse des analyses développées par les acteurs que leur existence. Autrement dit, si les fantassins du 47e RI combattent sous cet uniforme entre 1914 et 1918, c'est qu'ils ont une compréhension au moins *a minima*, même si potentiellement parfaitement fausse, du gigantesque événement dont ils sont un des minuscules rouages[1129]. De la même manière, s'il n'est pas question de nier les différences de capital culturel selon la place tenue sur l'échelle

---

[1124] HORNE, John et KRAMER, Allan, *Les Atrocités allemandes*, Paris, Tallandier, 2005, p. 317.

[1125] OFFENSTADT, Nicolas, OLIVERA, Philippe, PICARD, Emmanuelle, et ROUSSEAU, Frédéric, « A propos d'une notion récente : *la culture de guerre* », *in* ROUSSEAU, Frédéric, *Guerre, paix et sociétés, 1911-1946*, Neuilly, Atlande, 2004, p. 667-674, en ligne.

[1126] Arch. dép. CdA : 1 R 1300.118 ; Arch. dép. I&V : 1 R 1985.1817 ; Arch. de Paris: D4R1 1738.

[1127] LANDSBERG, Paul-Louis, « Réflexions sur l'engagement personnel », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n°60, 1998, p. 118-123. Pour une application de ce paradigme en contexte guerrier on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « L'engagement des Français libres : une mise en perspective », *in* HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan, *Pour une histoire de la France libre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 29-47.

[1128] Archives de l'Etat à Namur : Fonds Schmitz, chemise 17.

[1129] ANDERSON, Benedict, *Imagined communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso, New York, 1991. Ajoutons que cet ouvrage classique des sciences sociales n'est pas sans avoir suscité la controverse. Mentionnons pour mémoire CHIVALLON, Christine, « Retour sur la *communauté imaginée* d'Anderson. Essai de clarification théorique d'une notion restée floue », *Raisons politiques*, n°27, 2007/3, p. 131-172.

sociale, il importe de rappeler que ce qui unit les hommes lors de la mobilisation générale est plus important que ce qui peut les séparer dans leur appréciation de ce présent auquel ils sont confrontés. En d'autres termes, les représentations mentales composent non pas plusieurs cultures de guerre mais une seule et même dont les teintes comportent d'infinies nuances en fonction de l'importance du capital culturel des acteurs. Enfin, si la crise de l'été 1914 est indissociable d'une brusque accélération du temps, il paraît difficile de passer en l'espace de seulement quelques heures d'une « culture de paix » à une « culture de guerre ». C'est bien ce qui nous a conduit à avancer en d'autres pages l'idée de « protoculture de guerre », concept permettant que s'opère cette bascule en recourant très largement au souvenir de 1870, non pas tant comme référent mémoriel que comme grille de compréhension du réel en cours[1130].

Les combattants du 47e RI acceptent donc, à l'instar de leurs compatriotes, de prendre part au conflit lorsque celui-ci éclate, même s'il ne faut cependant pas se méprendre sur le poids des contraintes, morales, civiques et institutionnelles, qui pèsent sur les acteurs[1131]. Toutefois, dès les premières semaines de la campagne, jalonnées de marches effroyablement douloureuses et de combats redoutablement meurtriers, il apparaît que la culture de guerre de ces fantassins s'effrite. Docteur en droit, René Guihaire est nommé procureur au tribunal de première instance de Ploërmel en février 1914[1132]. Pourtant, il confessera dans les années 1920 n'avoir qu'une compréhension éminemment restreinte des événements en cours, notamment au moment de la bataille de Guise, le 29 août 1914 :

[1130] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Eriger 1870 en fondement d'une protoculture de la Première Guerre mondiale : l'exemple breton », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°4, été 2014, en ligne.

[1131] Parmi de nombreuses références bibliographiques BECKER, Jean-Jacques, *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses nationales de la Fondation des Sciences politiques, 1977 ; BEAUPRE, Nicolas, JONES, Heather et RASMUSSEN, Anne, *Dans la guerre 1914-1918…, op. cit.* et ROUSSEAU, Frédéric, *14-18, penser le patriotisme…, op. cit.*

[1132] Arch. dép Loire-Atl. : 1 R 239.2386 ; FARCY, Jean-Claude et FRY, Rosine, Annuaire rétrospectif de la magistrature XIXe-XXe siècles, Centre Georges Chevrier – Université de Bourgogne / CNRS, en ligne [https://annuaire-magistrature.fr/index.php?dossier=fiche&personne=94539 | page consultée le 11 novembre 2018 et ALBAUT, Daniel, avocat général à la Cour de cassation, *Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation le 2 octobre 1970*, en ligne [https://www.courdecassation.fr/institution_1/occasion_audiences_59/but_ann_60/ann_es_1970_3338/octobre_1970_10170.html | page consultée le 11 novembre 2018].

> « Bien entendu, nous ne savons rien de la situation, ni du motif de l'alerte d'hier, ni du but de la marche d'aujourd'hui. Nous ne savons même pas où est le 47e. Mais il y avait beau temps que nous avions cessé d'être curieux. »[1133]

Quelques jours plus tôt, en Belgique, Emile Le Guen adresse par courrier à sa mère un panorama de la situation qui montre que non seulement ce « cultivateur » a une vision complètement fausse des événements auxquels il participe mais que celle-ci est, à l'évidence, forgée par des vecteurs extérieurs tels que la presse et, bien entendu, les innombrables « canards » qui ne manquent pas de parcourir les rangs[1134] :

> « Je vous dis encore une fois que nous sommes à la frontière depuis samedi que nous avons fait deux jours de marche vers le Nord, nous n'avons pas encore vu de combat mais sans doute que d'ici quelques jours nous avons bien des chances de rencontrer des Allemands : ils ne peuvent pas arriver vite à nous aborder vu qu'ils sont déjà arrêtés par des alliés. Les ennemis essuient jusqu'ici des échecs à toutes tentatives d'attaques, ils subissent de grosses pertes et leur moral se trouve affaibli. »[1135]

Certes, ces propos se rapportent avant tout à la conduite des opérations, moins au sens profond, philosophique, de la guerre en cours. Toutefois, ils posent à n'en pas douter la question de la recharge des esprits combattants[1136]. Le carnet d'Emile Le Guen est à ce propos particulièrement précieux car lorsqu'il traite du début de la campagne, notamment du baptême du feu et de la bataille de Charleroi, il évoque des « ennemis » et mentionne des « obus prussiens ». En 1915-1916, il n'est au contraire plus question que de « boches »[1137]. On observe du reste de semblables glissements lexicographiques dans la correspondance de son frère Yves. Dans la lettre qu'il adresse à sa mère le 15 août 1914, alors que le 47e RI se trouve à Bouillon, en Belgique, il est question de « Prussiens » et de prisonniers « allemands » qui, précise-t-il néanmoins, « ont l'air assez méchants »[1138]. Six mois plus tard, alors que l'unité

[1133] VALARCHE, Edmond, *La bataille de Guise les 28, 29 et 30 août 1914 au 10e corps d'armée*, Paris, Berger-Levrault, 1929, p. 28. Précisons sur ce point et sur les lignes qui suivent que le 47e RI ne saurait constituer à ce propos un cas exceptionnel.

[1134] Arch. CdA : 1 R 1326.1597 et BLOCH, Marc, « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre », *Revue de synthèse historique*, T.33, n°7, 1921. p. 13-86.

[1135] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre non datée d'Emile Le Guen à sa mère mais écrite vraisemblablement aux alentours du 20 août 1914.

[1136] Si cette approche est encore, à notre connaissance, inédite en ce qui concerne la Grande Guerre, on se permettra de renvoyer au très stimulant D'ALMEIDA, Fabrice, *Ressources inhumaines. Les gardiens de camp de concentration et leurs loisirs*, Paris, Fayard, 2011.

[1137] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Livre de route appartenant à M. Emile Le Guen, Musicien-brancardier au 47e régiment d'infanterie.

[1138] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Yves Le Guen à sa mère, 15 août 1914.

patauge dans la glaise artésienne, il n'y a visiblement plus de place pour les « Prussiens » et encore moins pour les « Allemands » mais uniquement pour ces « Boches » que l'on vise « de temps en temps » pour « leur faire baisser un peu la tête »[1139]. Il y a donc là une évolution de registre qui interpelle non seulement du point de vue de l'acquisition du vocabulaire propre à la culture de la Première Guerre mondiale mais aussi, et peut-être même surtout, des vecteurs qui conduisent à cette mutation du champ lexical. En effet, le régime d'extimité exclut toute évolution innée et invite au contraire à s'interroger sur ce qui conduit, au sein de l'unité, à un tel façonnement des discours. Yves Le Guen confesse d'ailleurs sans ambiguïté cette intervention extérieure nécessaire à rendre le réel en cours intelligible. Dans la lettre qu'il adresse à sa mère le 1er octobre 1914, c'est-à-dire au moment où le 47e RI quitte les environs de Reims pour le sud de l'Artois, afin de participer à la *Course à la mer*, il explique : « l'on entend rien que ce qu'on voit et dans ce qu'on voit on ne comprend pas souvent grands choses »[1140].

Une telle incompréhension des événements est bien évidemment de nature à singulièrement altérer, voir même annuler, la motivation des combattants[1141]. Les officiers de contact ont ici un rôle essentiel à jouer. Auguste Labbé se rappelle ainsi avec émotion – il indique avoir pleuré à cette occasion – des propos du capitaine Dubois à la suite du bombardement par les Allemands de la cathédrale d'Arras : « Vengeance, ils s'attaquent au temple de Dieu, à nos femmes, à nos enfants si lâchement que nous saurons les venger »[1142]. Dans le même ordre d'idée, on pourrait évoquer la lecture des ordres du jour qui, notamment à la veille d'assauts jugés comme décisifs, ont pour fonction d'assurer une recharge morale de la troupe. Celui publié par le général Joffre le 5 septembre 1914 est célèbre et sa lecture aux fantassins du 47e RI est attestée par le journal des marches et opérations de l'unité, même si aucun témoignage de notre connaissance n'en fait mention :

> « Les troupes apprennent par la proclamation ci-après que le mouvement stratégique de retraite est enfin terminé et que l'offensive générale sera reprise le lendemain : *Demain, 6 septembre, la 5e armée attaquera la 1e armée allemande sur son front, tandis que l'armée*

[1139] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Yves Le Guen à sa mère, 14 janvier 1915.
[1140] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Yves Le Guen à sa mère, 1er octobre 1914.
[1141] MARTY, Cédric, *'A la baïonnette !' Approche des imaginaires à l'épreuve de la guerre 1914-1918*, thèse de doctorat sous la direction de CAZALS, Rémy, Toulouse Université Toulouse 2 Le Mirail, 2014, p. 64 et suivantes.
[1142] Europeana 14-18 : « Mémoires. Ce que j'ai vu. Appartenant à M. Auguste Labbé à Paris, 17, rue Burq 18e arrondissement ». [https://www.europeana.eu/portal/en/record/2020601/contributions_7101.html | Page consultée le 19 février 2018].

anglaise et la 6e armée l'attaqueront sur son flanc et menaceront sa retraite. Du succès de cette opération peut dépendre la fin de la 1e partie de la campagne. Il importe que chaque soldat sache avant la bataille que l'honneur de la France et le salut de la Patrie dépendent de l'énergie qu'il va apporter dans le combat de demain. Le pays compte que chacun fera son devoir. Les faiblesses seraient punies immédiatement par les rigueurs de la loi martiale. Les actes de courage et d'énergie seront signalés sans délai de façon à pouvoir être récompensés sur place. »[1143]

En revanche, la lecture de l'ordre du jour de ce même général Joffre est attestée au 47e RI le 13 septembre 1915, à l'occasion d'une remise de décoration, par le carnet d'Emile Le Guen[1144]. Détail intéressant, le JMO de l'unité n'en dit, pour sa part, pas un mot[1145]. Ce décalage invite probablement à nuancer l'efficacité de ces médias en tant que supports d'une pédagogie du conflit en cours, et donc comme outils de recharge de la motivation combattante. Au fur et à mesure que la campagne dure, que les assauts répétés échouent inexorablement au prix de très lourdes pertes, que les fantassins prennent leurs marques au sein du système tranchées et parviennent à évaluer la robustesse des défenses ennemies, la portée de ces ordres du jour va à l'évidence *decrescendo*. Ce faisant, ils soulignent le besoin d'autres vecteurs pour apporter aux poilus du 47e RI un minimum d'informations sur le conflit en cours[1146]. En d'autres termes, il nous semble que derrière de bien innocentes activités de loisirs telles que la lecture aux tranchées, le cinéma et le théâtre aux armées, ou encore le football au cantonnement de repos, se cachent d'autres logiques, plus ou moins consciemment identifiées par l'institution militaire mais visant toutes à régénérer la culture de guerre des fantassins du 47e RI.

[1143] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 5 septembre 1914. Pour une mise en perspective de cet ordre du jour à l'échelle du 47e RI, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *L'entrée en guerre du 47e régiment d'infanterie, août 1914 – septembre 1915*, mémoire de master 2 sous la direction de LAGADEC, Yann et LE BIHAN, Jean, Rennes, Université Rennes 2, 2012, p. 304-307.

[1144] Archives privées Jean-Claude Le Guen : carnet d'Emile Le Guen, 13 septembre 1915.

[1145] SHD-DAT : 26 N 636/8, 13 septembre 1915. En revanche, ce document précise le cadre dans lequel a pu être lu cet ordre du jour, à savoir la prise de commandement de la 20e DI par le général François Delbousquet en remplacement du général François Anthoine, promu à la tête du 10e corps d'armée. Sur ce contexte, le carnet d'Emile Le Guen ne dit en revanche rien, comme s'il lui échappait complètement.

[1146] GUERRINI, Irène et PLUVIANO, Marco, « L'organisation du temps libre : les foyers du soldat en Italie », *in* BERTSCHY, Sylvain, et SALSON, Philippe (dir.), *Les mises en guerre de l'Etat…*, *op. cit.*, p. 132-133 notent : « Comme le font remarquer à plusieurs reprises les dirigeants des foyers, une bonne discussion entre compagnons d'armes, une explication simple donnée à de petits groupes de soldats, une soirée de chansons et de musique sont beaucoup plus utiles et positives que les discours pompeux et incompréhensibles des orateurs officiels aux troupes déployées ».

Comme au sein de toutes les unités de l'armée française d'ailleurs, cette pédagogie patriotique se diffuse dans la zone des armées par l'intermédiaire des nombreux rituels qui rythment le quotidien, ou presque, des poilus au « repos » : salut au drapeau et aux chefs, notamment lors de prises d'armes ou de défilés, interprétation de l'hymne national, remises de médailles… Brancardier et musicien, Louis Leseux donne une bonne description d'une de ces cérémonies, organisée le 28 décembre 1914 alors que l'unité tient des tranchées en Artois :

> « Le matin à 6 heures, debout car il va falloir assister, nous les Musiciens et les brancardiers, à la remise de la Croix de la Légion d'Honneur à notre médecin-major David de Dézigué. A 7 heures, nous partons de la minoterie et nous nous rendons sur un terrain découvert, c'est là que doit avoir lieu cette cérémonie. Après la présentation de M. le médecin-major aux troupes rassemblées là par le Colonel du régiment et la revue par celui-ci, l'allocution patriotique, la remise de la médaille eut lieu au milieu d'un silence impressionnant. Enfin la cérémonie se termine par un petit défilé des troupes présentes devant le nouveau médaillé. »[1147]

Comme s'ils étaient tellement inscrits dans la banalité de la vie de tous les jours au sein de l'unité, ces cérémonies n'apparaissent finalement qu'assez peu au travers des archives. Pourtant, à n'en pas douter, ces moments rythment l'expérience de guerre et entendent constituer un puissant vecteur de (re)motivation combattante, qu'il est toutefois nécessaire d'interroger. Intéressante est à cet égard la description que livre Olivier Le Guével de l'hôpital anglais où il est brièvement admis à la fin de l'automne 1914 pour y soigner une grippe : « Nous sommes installés dans une salle d'école et il y a un tableau noir, sur ce tableau [les Anglais] ont dessiné Guillaume II pendu et une grosse pièce française et à côté : *souvenir français* »[1148]. En effet, une telle description laisse entendre que ces graffitis de guerre, fugaces traces semblables à celles étudiées par T. Hardier dans les creutes de l'Aisne et de l'Oise[1149], ne résultent pas nécessairement d'une injonction institutionnelle, même si à l'évidence elles participent d'un entretien de la compréhension du conflit en cours. Pour autant, les décors qui régissent la scène sociale qu'est aussi le 47e RI ne doivent pas induire en erreur. Faisant partie d'un renfort, Pierre Le Touze explique :

[1147] *Carnet de guerre de Louis Leseux, brancardier, musicien et téléphoniste de la compagnie hors rang du 47e régiment d'infanterie*, en ligne. [http://chtimiste.com/carnets/Leseux/LESEUX.htm | page consultée le 8 décembre 2018]

[1148] Arch. Mun. Saint-Malo : fonds, Olivier Le Guével, lettre du 16 décembre 1914, 10 heures.

[1149] HARDIER, Thierry, *Les traces rupestres réalisées par les combattants de la guerre de 1914-1918 dans les creutes de l'Aisne et de l'Oise*, thèse de doctorat sous la direction de PIETRI, Nicole, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2011.

> « […] j'ai embarqué pour allé au front. J'avais quitté Saint-Malo le jeudi 18 novembre. J'en partant de la caserne de Rocabey pour allé à la gare y avait clairons et tambours en tête. Au bout des canons des fusils on avait des petits drapeaux français. »

La mise en scène est évidente, la geste patriotique manifeste et pourtant, ce fantassin note que « y avait parmi nous qui étaient gaie d'autres qui pleuraient, sur la rue de Rocabey à la gare était remplie de monde surtout des femmes et des jeunes hommes, et qu'ils avaient aussi les larmes dans les yeux »[1150]. Aussi, les vecteurs doivent-ils être examinés avec attention et on prendra bien soin de ne pas employer ici le terme de propagande, sans doute trop vertical, directif, pour être véritablement opérant[1151]. Bien entendu, il parait difficile d'imaginer qu'un fantassin du 47e RI puisse se soustraire à une revue devant un quelconque officier général. Mais Olivier Le Guével souligne combien les sentiments des acteurs sont complexes, ambivalents. Dans une lettre qu'il écrit à ses parents le 25 mai 1915, il parait exprimer sans détour le fond de sa pensée : « […] nous sommes toujours au même endroit et pas grand'chose à faire si ce n'est les satanés revues qui sont la plaie du métier, le colonel est en miellant avec ça, c'est pire qu'à la caserne. »[1152] Pourtant, à peine un mois plus tôt, c'est en des termes non seulement positifs mais presque nostalgiques de sa « petite patrie » d'origine qu'il décrit une de ces prises d'armes à laquelle, il est vrai, il ne participe qu'en tant que simple spectateur : « Ce matin nous avons assisté à une remise de décorations de plusieurs officiers, le général de division était là, 2 bataillons [du 47e RI] un du 25e et 2 du 2e la musique jouait, ça me rappelait un peu le 14 juillet à Saint-Malo »[1153]. De même, on imagine sans peine la solennité qui entoure le salut au drapeau de l'unité et celle-ci peut à l'évidence paraître pesante, pour ne pas dire rebutante. Pour autant, rien n'oblige en octobre 1915 Emile Le Guen à prélever un casque sur un « macacabé boche » et à l'entreposer ensuite chez lui, « à Plouha dans [sa]famille »[1154].

[1150] Fonds Julien Le Lec : Journal de campagne de Pierre Marie Le Touze.

[1151] D'ALMEIDA, Fabrice, « Propagande, histoire d'un mot disgracié », *Mots. Les langages du politique*, n°69, 2002, p. 137-148.

[1152] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre datée du 25 mai 1915.

[1153] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, carte postale datée du 27 avril 1915, 4 heures. Le journal des marches et opérations du 47e RI atteste cette prise d'armes à laquelle participent uniquement les II et III/47e RI et pendant laquelle le capitaine Grimaux commandant la compagnie de mitrailleuses reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur. SHD-DAT : 26 N 636/6, 27 avril 1915.

[1154] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Livre de route appartenant à M. Emile Le Guen, Musicien-brancardier au 47e régiment d'infanterie.



Figure 34: Sur la cote 259, à l'ouest du Bois Chauffour le 10 avril 1918, un chien est clairement visible parmi des poilus du 47e RI (détail). La Contemporaine : VAL 185/094.

En d'autres termes, un fantassin peut parfaitement en avoir « marre de la guerre », ne souhaiter qu'une seule chose : retourner dans ses foyers ; et en même temps se prendre sincèrement d'affection pour un petit chien érigé en mascotte du régiment ou du bataillon. Cette pratique n'est pas explicitement attestée au 47e RI mais, néanmoins, quelques photographies des albums Valois semblent démontrer que des « poilus à quatre pattes » ont été adoptés au sein de l'unité, visiblement avec au moins l'accord tacite du commandement[1155]. Bien entendu, on pourra toujours arguer que ces chiens peuvent aussi avoir une fonction militaire, notamment lorsqu'il s'agit de rechercher les victimes d'un éboulement, mais comment, en parallèle, ne pas aussi y voir une intention manifeste de l'encadrement de tolérer, à défaut de fournir, ces animaux en ce qu'ils sont bénéfiques au moral de la troupe et assurent une recharge de l'esprit de corps et, en définitive, de la motivation combattante ? C'est donc bien ici de divertissement qu'il s'agit, autrement dit d'un moment en dehors du « métier militaire » offrant une échappatoire au conflit, un « espace de temps nécessaire pour faire quelque chose à son aise » pour reprendre les termes du

[1155] La Contemporaine : VAL 185/094 et 96. Photographies prises sur la cote 259, à l'ouest du Bois Chauffour le 10 avril 1918, opérateur inconnu. Pour une synthèse sur ces chiens de guerre PEARSON, Chris, « *Four-Legged 'Poilus'* : French Army Dogs, Emotional Practices and the Creation of Militarized Human-Dog Bounds, 1871-1918 », *Journal of Social History*, vol 0, n°0, 2018, p. 1-30, en ligne [https://doi.org/10.1093/jsh/shx090 | page consultée le 7 décembre 2018].

Dictionnaire de la Langue française d'Emile Littré, ce qui renvoie exactement au terme de « loisir ».

Vers la société des loisirs ?

On pourrait à raison arguer de l'incongruité de cette notion lorsqu'appliquée à la Grande Guerre des fantassins du 47e RI[1156]. En ce sens, Y. Lagadec a parfaitement raison de s'interroger sur l'opportunité d'employer ce terme en de telles circonstances[1157]. Toutefois, il nous parait important de dépasser cette première impression pour procéder à une véritable analyse sociohistorique de ces pratiques. T. Hardier et J.-F. Jagielski ont en effet bien montré que pour l'immense majorité des poilus, c'est-à-dire tous ceux qui ne s'adonnent pas, au début des années 1910, aux joies de la villégiature, la séquence 1914-1918 est aussi, dans les tranchées, celle de la découverte du temps libre même si, de manière assez paradoxale, ils n'en sont pas nécessairement conscients[1158]. Pourtant, le fait est que le rythme du champ de bataille accorde aux combattants de nombreuses plages où ils n'ont « rien à faire », périodes probablement beaucoup plus fréquentes que ce à quoi leurs vies civiles les avaient habitués, notamment dans les campagnes[1159]. Pour l'encadrement, l'emploi du temps de la troupe devient rapidement un enjeu d'importance. Dans une lettre qu'il adresse le 18 mai 1915 à sa mère, Edouard Le Guen dit bien l'ennui qui règne dans les tranchées et, en conséquence, affirme : « tout le monde commence à en avoir par-dessus la tête de cette maudite guerre »[1160]. Or, le désœuvrement, qui est sans doute à rapprocher dans l'esprit de certains officiers conservateurs de l'oisiveté, c'est la possibilité de gamberger, d'avoir le « cafard » et, en conséquence, occuper le poilu est bientôt synonyme de lutte en faveur de son moral. C'est bien ce système de représentations mentales qui permet de comprendre l'organisation de marches, de séances d'instructions et autres travaux d'entretien qui remplissent le temps passé en cantonnement « de repos », une appellation toute théorique. Dans une lettre qu'il adresse à ses parents le 2 avril 1915, Olivier Le Guével dit en quelques mots très évocateurs combien cette réalité lui pèse :

[1156] Notons que celle-ci est employée par de nombreux auteurs dont CAZALS, Rémy et LOEZ, André, *Dans les tranchées de 1914-18*, Pau, Editions Cairn, 2008, p. 220.
[1157] LAGADEC, Yann, *Un fusilier marin breton à Dixmude : le carnet de Lucien Richomme (août 1914 – février 1915)*, Pabu, A l'ombre des mots, 2018, p. 71.
[1158] HARDIER, Thierry, JAGIELSKI, Jean-François, *Oublier l'apocalypse ?..., op. cit, p. 48.*
[1159] Sur cette question se rapporter à FARCY, Jean-Claude, « Le temps libre au village », *in* CORBIN, Alain, « L'avènement des loisirs, 1850-1960 », Paris, Flammarion, 2001, p. 227-274.
[1160] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Edouard Le Guen à sa mère, 18 mai 1915.

> « Le temps est toujours beau par ici. C'est la vie de caserne pour nous, le soir nous sommes libres de 6h à 8h. Comme repos, c'est plutôt maigre. »[1161]

Mais à côté des corvées coexistent des pratiques qui, destinées à occuper le temps libre des poilus, relèvent bel et bien de ce qu'il convient d'appeler des « loisirs » en ce qu'elles sont censées « délivrer [les acteurs] des automatismes de la pensée et de l'action quotidienne »[1162]. De surcroît, ajoutons que la lecture, le cinéma, le théâtre ou même les concerts aux armées sont indissociables de la diffusion d'une culture de masse qui est inhérente à la « civilisation des loisirs » décrite au début des années 1960 par le sociologue J. Dumazedier[1163]. Ajoutons du reste que c'est bien une rupture majeure qui se produit ici. Quand on sait le poids des anciens combattants dans le corps électoral de la France des années 1930[1164], il n'est en effet pas interdit de penser que, d'une certaine manière, l'instauration des congés payés par le Front populaire prend sa source précisément dans les tranchées de la Grande Guerre et dans la découverte, par cette « génération du feu », d'un nouveau rapport au temps.

Le mois de juillet 1916, alors que le 47e RI est en réserve de l'offensive franco-britannique lancée sur la Somme, est caractéristique de ces périodes de repos à l'agenda particulièrement chargé[1165]. Sortie passablement éreintée d'une très longue année 1915 passée pour une large part en Champagne[1166], l'unité attend le renfort de la classe 1917 qui, déjà mobilisée, parachève son instruction au camp de Coëtquidan[1167]. Pour les fantassins présents dans la zone des armées, la période est constellée de marches et d'exercices de ré-instruction, les premières s'effectuant au niveau divisionnaire, les seconds au niveau régimentaire. L'unité

[1161] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre datée du 2 avril 1915, 4 heures.
[1162] DUMAZEDIER, Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil, 1962, p. 27.
[1163] *Ibid*. et RIOUX, Jean-Pierre et SIRININELLI, Jean-François, *La Culture de masse en France de la Belle époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002. Evoquant au tournant du siècle la presse et l'édition mais aussi le développement du sport et des loisirs, HOUTE, Arnaud-Dominique, *Le Triomphe de la République, 1871-1914*, Paris, Seuil, 2014, p. 334-335 parle de « cultures de masse » et de l'avènement d'une « civilisation du spectacle ». Pour une synthèse aujourd'hui classique, se rapporter à KALIFA, Dominique, *La Culture de masse en France 1860-1930*, Paris, La Découverte, 2001.
[1164] Pour une approche centrée sur l'Ille-et-Vilaine et faisant donc le lien avec le 47e RI de Saint-Malo on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Unis comme au front (populaire) ? Les anciens combattants d'Ille-et-Vilaine et le scrutin du printemps 1936 », *in* LE GALL, Erwan et PRIGENT, François (dir.), *C'était 1936, Le Front populaire vu de Bretagne*, Rennes, Editions Goater, 2016, p. 256-285.
[1165] Difficile d'ailleurs de ne pas y voir une certaine forme de continuité avec le rythme saisonnier du travail dans les campagnes, l'été étant de ce point de vue une saison des plus intenses. Nous remercions notre ami Gwendal Piégais pour cette remarque particulièrement judicieuse.
[1166] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Six mois en Champagne ou le très long 1915 du 47e régiment d'infanterie », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°7, hiver 2016, en ligne.
[1167] « Prise d'armes », *Le Salut*, 35e année, n°38, 9-10 mai 1916, p. 1.

est en effet dotée de nouvelles armes – 70 fusils mitrailleurs Chauchat le 10 juillet 1916 ainsi que 3 canons de 37mm le 23 juillet 1916 – que les hommes doivent apprendre à manier[1168]. Malheureusement, ces périodes sont, comme souvent, mal documentées et il est difficile de connaître le quotidien du régiment. Néanmoins, certaines archives privées font état de « concerts et revues »[1169]. Si les fantassins du 47e RI ne combattent pas, ils ne sont donc nullement oisifs et même leurs temps récréatifs s'insèrent dans un agenda militaire puisque les loisirs proposés ont, à l'évidence, pour fonction d'assurer une certaine recharge morale. Dans une lettre qu'il adresse à ses parents le 25 avril 1915, Olivier Le Guével explique : « Hier l'après-midi Théodore Botrel était dans notre village, il a fait une conférence et chanté quelques chansons, ça nous a distrait un peu »[1170]. C'est la seule archive qui, à notre connaissance, fait état de cette séance récréative qui, par bien des égards, se dérobe donc au regard de l'historien. Pour autant, quand on connaît le répertoire de celui qui s'engage à compter du 25 février 1915 comme « barde aux armées » au 41e RI de Rennes, on peut sans trop de risque d'erreur deviner la teneur du propos[1171].

Il y a d'ailleurs tout lieu de se demander si ces conférences, dont bénéficient les soldats pour entretenir leur motivation au combat et leur inculquer le sens de la guerre qu'ils mènent, ne sont pas à mettre en parallèle avec certaines manifestations organisées au même moment à l'arrière. Ainsi, alors que le 47e RI, qui rappelons-le recrute pour une large part dans les Côtes-du-Nord, combat dans le secteur du Labyrinthe, l'abbé Foulon, professeur de philosophie à Arras, donne à Saint-Brieuc le 17 juin 1915 une conférence-projection au profit

[1168] SHD-DAT : 26 N 636/7, 10 juillet 1916 et 26 N 636/8, 23 juillet 1916.
[1169] Archives privées Jean-Claude Le Guen : carnet d'Emile Le Guen, juillet 1916.
[1170] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre datée du 25 avril 1915.
[1171] Arch. mun. Paris : D4R1 537. La fiche matricule de Théodore Botrel comporte quelques citations à l'ordre qui disent bien le cadre de sa « mission spéciale aux armées et dans les dépôts de convalescents ». Ainsi cette citation datée du 19 juin 1915 : « Chargé par le ministère de la Guerre de parcourir le front pour faire des conférences aux troupes, s'acquitte de sa mission depuis le 30 août avec une activité inlassable. A contribué à développer chez tous ceux qui l'ont entendu les sentiments de belle humeur et de bravoure avec lesquels ils accomplissent leur devoir de soldat ». Théodore Botrel est l'objet d'une nouvelle citation à l'ordre de la division le 27 août 1916 qui donne une idée encore plus précise de sa mission : « Chargé par le ministre de la guerre de se rendre sur le front pour y donner des Conférences et y faire entendre ses chansons vient pour la seconde fois de parcourir pendant un mois les cantonnements Bivouacs et tranchées occupés par la 87e Division jetant à tous les échos ses paroles enflammées et ses refrains patriotiques, s'est constamment appliqué à célébrer les idées de devoir et sacrifice à exalter le courage et à faire partager à nos soldats sa foi dans la victoire prochaine s'est acquitté de sa tâche avec un dévouement d'autant plus militaire qu'il venait d'être frappé dans ses affections les plus chères et a donné en maintes circonstances des preuves éclatantes de son mépris absolu du danger ».

des sinistrés sur les bombardements de la cité artésienne[1172]. Si la question des loisirs au front est à peu près connue[1173], ceux-ci constituent en revanche un vaste angle mort historiographique en ce qui concerne les dépôts de l'arrière. Or, l'exemple du 47e RI tend à montrer que certaines manifestations sont organisées, plus ou moins sur le modèle de ce qui existe dans la zone des armées, comme à la fin du mois de janvier 1916 où l'on célèbre la « Fête des Bleuets » :

> « Il y aura le matin, à la caserne Rocabey, réveil en fanfare ; les jeunes soldats de la classe 1917 pourront sortir en ville le matin ; la soupe de 10 heures sera remplacée par un banquet. L'après-midi, ils assisteront à une séance récréative à laquelle prendront part plusieurs artistes mobilisés. »[1174]

A partir de l'été 1916 sont également organisés tous les mercredis, dans un cinéma gracieusement mis à disposition de l'armée, des concerts réservés aux mobilisés. D'après ce qu'on peut en savoir, la programmation accorde une large part aux airs patriotiques – *La Marseillaise* bien entendu mais aussi *Le Chant du départ* – et aux interprètes dont le parcours rappelle l'investissement dans le conflit – un chanteur du théâtre Victoria de Liège ou encore « le lieutenant Blanchot, un glorieux blessé qui parut sur la scène appuyé sur ses deux béquilles »[1175]. Là encore, la dimension éducative, mobilisatrice, ne fait pas de doute.

Soulignons ici le rôle important de la musique du régiment, institution qui, donnant à voir et entendre l'unité, participe d'une régénération de l'esprit de corps tout en perpétuant l'inscription dans la garnison d'origine :

> « Quelqu'un qui voit à l'œuvre, sous le feu, les musiciens-brancardiers du 47e (chef, sous-chef et soldats), nous assure, d'ailleurs, que la plupart d'entre eux mériteraient une citation analogue, et que c'est miracle que l'effectif n'ait été, depuis le début des hostilités, réduit que d'un quart.

[1172] « Arras sous les obus », *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, 45e année, n°25, 19 juin 1915, p. 3. A propos de cette conférence, lire le compte rendu publié quelques jours plus tard : « Arras sous les obus », *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, 45e année, n°26, 26 juin 1915, p. 3.

[1173] HARDIER, Thierry et JAGIELSKI, Jean-François, *Oublier l'apocalypse ?.., op. cit.*

[1174] « La Fête des Beuets », *Le Salut*, 35e année, n°9, 28-29 janvier 1916, p. 2. Sur les activités de loisirs pendant la Première Guerre mondiale à Saint-Malo on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « S'accommoder de la Grande Guerre ? Quelques réflexions à propos du tourisme à Saint-Malo en 1914-1918 », *in* EVANNO, Yves-Marie et VINCENT, Johan, *Tourisme et Première Guerre mondiale. Pratique, prospective et mémoire (1914-2014)*, Ploemeur, Editions CODEX, 2019, p. 147-159.

[1175] « Au Concert militaire », *Le Salut*, 35e année, n°79, 29-30 septembre 1916, p. 1.

> La Musique du 47e est donc à peu près, à cette heure, ce qu'elle était au départ, et elle compte parmi ses héros les artistes que le public malouin a applaudis souvent pendant les saisons 1913 et 1914, et qu'il a si chaleureusement acclamés sur la place Chateaubriand le soir du mardi 4 août 1914.
>
> Nos chers musiciens n'ont peut-être pas oublié cette émouvante soirée où la foule salua en eux l'armée, la patrie, nos espoirs ; ce qui est certain, c'est qu'elle n'est pas oubliée ici, qu'ils en aient la certitude. L'attachement que les Malouins leur témoignèrent alors n'a fait que grandir : ils s'en convaincront lorsqu'ils nous reviendront après la victoire.
>
> En attendant, profitons de l'occasion qui nous est offerte pour adresser au sympathique chef de Musique, M. Guirand, à son sous-chef de M. Herman et à tous leurs artistes, qui, avec eux, font si vaillamment leur devoir, l'expression de notre admiration sympathique et nos meilleurs vœux. »[1176]

Néanmoins, il convient de ne pas surestimer le caractère pédagogique, au sens d'entretien du sens de la guerre, des concerts organisés pour la troupe. Un programme de la musique du 47e RI signé de la main du chef de musique Guirand, archive malheureusement non datée, fait ainsi état de 7 morceaux. Aucun ne semble avoir une signification particulière et ne parait être destiné à entretenir une certaine compréhension de la guerre en cours. *Angèle*, *Mimi Pinson* ou encore la marche espagnole intitulée *Los Banderillos* apparaissent en effet bien innocents[1177]. Un autre programme, de la 40e brigade cette fois-ci, lui aussi non daté mais également signé du chef de musique Guirand, fait état d'un passe-pied, d'une mazurka et d'une sérénade, programmation dansante et folklorique interrompue par une plus patriotique *Sambre et Meuse* interprétée « avec tambours et clairons »[1178]. A l'exception de ce dernier titre, à la signification plus évidente, l'effet escompté sur le moral de la troupe est à l'évidence et avant tout celui produit par un moment récréatif, presque innocent, permettant de s'échapper le temps d'un récital de la guerre. C'est sans doute ainsi qu'il faut comprendre le violon du futur député et lieutenant du 47e RI Léon Thébault, instrument dont il joue aux armées[1179].

[1176] « Citations dans la Musique du 47e », *Le Salut*, 35e année, n°46, 6-7 juin 1916, p. 1.

[1177] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Musique du 47e régiment d'infanterie, programme des 4 et 5 juillet.

[1178] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Musique du 47e régiment d'infanterie, programme du 23 novembre de 15 à 16 heures.

[1179] LAGADEC, Yann, et LE GALL, Erwan, « Foot et musique : maintenir le moral des poilus bretons », *in* JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre*, Rennes, Conseil général d'Ille-et-Vilaine / Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2014, p. 37.

Les repas de fête, c'est-à-dire ceux qui, au sens propre comme au figuré, sortent de « l'ordinaire » du poilu, constituent à cet égard un moment important de sociabilité au sein du régiment : non seulement ils permettent que se resserrent les liens au sein de la troupe mais ils offrent, pendant quelques heures, une échappatoire plus ou moins alcoolisée au conflit en cours[1180]. Le sergent Olivier Le Guével ne dit pas autre chose, lui qui écrit à ses parents le 4 avril 1915 : « Pendant notre séjour à Warlus nous mangeons tous les sous-officiers ensemble c'est mieux que l'ordinaire et cela nous change un peu »[1181]. Il n'est à cet égard pas anodin qu'Emile Le Guen conserve parmi ses souvenirs de guerre une photographie intitulée « Fiesta pour plusieurs caporaux passés sergents au 47 »[1182].



Figure 35: « Fiesta pour plusieurs caporaux passés sergents au 47 ». Archives privées Jean-Claude Le Guen.

Marquant un rite de passage – la sortie du rang et l'entrée dans le corps des sous-officiers – cette scène n'a à l'évidence rien de clandestin et cette photographie, en définitive, rappelle combien l'institution militaire compte sur ces moments de fête pour recharger le moral de la troupe, mais aussi de l'encadrement. Chacun sait en effet les distributions de bouteilles de champagne et de cigares organisées à l'occasion des 14 juillet ou des premiers

[1180] LAFON, Alexandre, *La Camaraderie au front 1914-1918*, Paris, Armand Colin / Ministère de la Défense, 2014, p. 251-261.
[1181] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre du 4 avril 1915, midi.
[1182] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Fiesta pour plusieurs caporaux passés sergents au 47.

de l'an de guerre. Le 1er janvier 1915, le brancardier Louis Leseux indique par exemple dans son carnet avoir réveillonné avec « du champagne, des gâteaux, du vin, des oranges, des cigares », autant de denrées manifestement distribuées par l'institution militaire[1183]. On ne sait toutefois si cette « fiesta » des nouveaux sergents du 47e RI découle d'une initiative du régiment ou de la volonté de quelques promus désireux de « marquer le coup ». Aucune archive par exemple ne permet de savoir comment sont achetées les victuailles et boissons consommées ce jour : s'agit-il de la mise en commun de colis expédiés par les familles des sous-officiers frais émoulus ? Ces denrées ont-elles été achetées grâce à un pot commun ou les fonds nécessaires proviennent-ils de l'excédent d'un quelconque « boni » régimentaire ? Nul, en l'état actuel de la documentation, ne peut l'affirmer avec certitude mais la publicité accordée à cette fête semble dire, à l'instar des journaux de tranchées étudiés jadis par S. Audoin-Rouzeau[1184], son caractère semi-officiel, puisqu'à l'évidence elle est organisée avec l'accord au moins tacite du commandement. Là n'est d'ailleurs pas un exemple unique et l'on dispose du menu des festivités organisées le 22 novembre 1914 à l'occasion de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens et donc fêtée avec ferveur par les brancardiers du 47e RI[1185].

[1183] Carnet de guerre de Louis Leseux, *op. cit.*
[1184] AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *14-18 Les combattants des tranchées*, Paris, Armand Colin, 1986.
[1185] Détail intéressant, ce menu est mentionné en des termes rigoureusement exacts par Louis Leseux et Emile Le Guen. Carnet de guerre de Louis Leseux, *op. cit.* ; Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen à son frère Edouard, 23 novembre 1914.

« Potage vermicelle	**« Halt Verda »**
Entrée	**Potage « Shrappnels »**
Lard sauce ménagère	**Entrée**
Choucroute de Munich	**L'art à la « Kultur »**
Rôti de bœuf en sauve	**Choucroute « Bavaroise »**
Pommes sautées	**Salade turque**
Dessert	**« Guillaume » rôti sauce impériale**
Croustades chardon	**Pommes sautées à la « dynamite »**
Flan d'œufs	**Dessert**
Gâteau	**Croustade « Zeppelin »**
Vins	**Flan « Ké-Yger » (dans l'Yser)**
Café	**Vins du Rhin**
Cognac	**Café « Kron-pring »**
	Liqueurs « Cric Krupps »
	Londres « 420 »
	Ciagrettes « 77 », allumettes
	« Doum-doum »

Figure 36 : Menu de la Sainte-Cécile 1914 telle que célébrée par les brancardiers du 47e RI et retranscrit par Louis Leseux dans son carnet. Carnet de guerre de Louis Leseux, *op. cit.*

L'intitulé même des plats témoigne à l'évidence d'une parfaite maîtrise de la rhétorique de la culture de guerre, grille de lecture du réel en cours qui ne découle peut-être pas uniquement d'une volonté de se placer en conformité avec la morale patriotique du moment. En effet, décrivant cette Sainte-Cécile à son frère Edouard, Emile Le Guen explique que « la soirée s'est terminée par de charmants monologues patriotiques et impressionnants, des monologues de circonstances »[1186]. Ce faisant, le Plouhatin montre combien la fête, en tant que moment permettant de s'échapper pendant quelques heures du conflit, est pour l'unité, et ce de manière assez paradoxale, un espace offrant l'opportunité d'une certaine pédagogie patriotique.

Toutefois, il importe de remarquer que les loisirs ne sont pas sans limites au sein du 47e RI. Tel est ainsi par exemple le cas de la chasse, pratique dont on connait les liens avec la guerre et qui permet par ailleurs aux poilus d'améliorer singulièrement leur ordinaire[1187]. Or le sergent Jean Legoff est cassé de son grade en juin 1917, pour « avoir été rencontré se rendant à la chasse avec un disciplinaire qu'il était chargé de surveiller »[1188]. L'excès d'alcool

[1186] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen à son frère Edouard, 23 novembre 1914.
[1187] INGRAO, Christian, *Les Chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Paris, Perrin, 2008.
[1188] Arch. dép. CdA : 1 R 1808.2015.

constitue de même, et sans surprise, une limite majeure à la fête comme moyen de remobilisation du moral des fantassins du 47e RI. Originaire de Roz-sur-Couesnon, Louis Roux est nommé deux fois caporal, galon de laine qui est cassé deux fois pour « ivresse manifeste », une première fois le 12 août 1915, une seconde le 20 juin 1916[1189]. Marin pêcheur né en 1891 à Pluzunet, Yves Le Bras est non seulement cassé de son grade de caporal mais condamné en octobre 1916 par le conseil de guerre de la 20e DI à 8 jours de prison pour « tapage et ivresse »[1190].

En définitive, la recharge de la motivation des combattants du 47e RI par ce qui relève bien de loisirs, aussi incongrue que puisse paraître de prime abord cette formulation, appelle plusieurs constats. En premier lieu, il convient de souligner que cette histoire a finalement peu à voir avec le champ de bataille proprement dit puisque c'est essentiellement au cantonnement de repos, et non dans les tranchées, que s'exerce cette pédagogie patriotique par le loisir. D'ailleurs, l'unité est ici moins un acteur que le terrain d'un combat pour le moral des troupes. En effet, il n'est pas du ressort d'un régiment d'organiser les séances de théâtre ou de cinéma aux armées qui offrent subrepticement aux poilus, derrière une apparence ludique, une grille de lecture du réel en cours[1191]. Ajoutons d'ailleurs que l'unité ne saurait d'ailleurs être considérée comme l'unique vecteur de compréhension du conflit auquel les fantassins du 47e RI ont accès. La correspondance en est un, la lecture de la presse, envoyée par voie postale ou disponible dans les kiosques de la zone des armées étudiés par B. Gilles, en est une autre[1192]. Mais, plus inquiétant sans doute aux yeux de l'encadrement, et justifiant encore plus les efforts entrepris, sont assurément les nombreux papillons et autres tracts lancés sur les tranchées du 47e RI par les Allemands eux-mêmes…[1193]

[1189] Arch. dép. I&V : 1 R 1949.121.
[1190] Arch. dép. CdA : 1 R 1805.1801.
[1191] Relevant dans un premier temps d'une association caritative, l'œuvre du Cinéma aux poilus est rattachée en 1917 à l'institution militaire par l'intermédiaire de la Section photographique et cinématographique des armées. Ce faisant, elle témoigne d'une institutionnalisation progressive de la prise en charge du besoin de motivation des combattants. SBRAVA, David, « Le matériel de la section cinématographique de l'armée », *in* GUILLOT, Hélène (dir.), *Images interdites de la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes / ECPAD, 2014, p. 158-159.
[1192] GILLES, Benjamin, *Lectures de poilus 1914-1918 Livres et journaux dans les journaux, 1914-1918*, Paris, Autrement, 2013.
[1193] Dans une lettre adressée à son frère Edouard le 12 octobre 1914, Emile Le Guen reproduit le texte de l'un de ces tracts dont l'envoi est, visiblement, une permanence de la guerre de positions : « Soldats français, vos chefs vous disent qu'étant prisonniers vous êtes fusillés ou maltraités chez nous : c'est faux. Nous soignons les soldats français du mieux que nous pouvons ; nous avons environ 400 000 Français, Anglais, Belges et Russes de prisonniers et qui sont tous bien traités. » Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emile Le Guen à son frère Edouard, 12 octobre 1914.

Le 47e RI dans le « grand match »

La pratique du football est attestée au 47e RI dès le printemps 1915 par la correspondance d'Olivier Le Guével. Lui-même joueur au sein de l'Union sportive servannaise (USS), l'un des clubs bretons les plus en vue au début des années 1910, et visiblement passionné, il explique à ses parents dans une lettre datée du 24 mars 1915 :

> « J'oubliais de vous dire qu'avant-hier, j'ai joué un match de foot-ball contre le 10e d'artillerie, résultat la pile de 5 à 2. L'entraînement nous manque. »[1194]

Cette dernière phrase est particulièrement intéressante. Si l'entraînement « manque », c'est bien entendu au vu du score, peu reluisant. La pratique du football aux armées dévoile dès lors une de ses fonctions essentielles aux yeux de l'encadrement, développer l'esprit d'équipe et, plus encore, de corps. C'est donc bien de motivation dont il s'agit ici. Intéressante est à cet égard la photographie qui, datée également de 1915, immortalise le sous-lieutenant Alfred Burckhardsmeyer posant avec ses hommes de la 11/47e RI avec un ballon de football[1195]. Le cliché le représente assis en tailleur, tenant la précieuse balle et entouré d'individus qui paraissent être tout autant des fantassins que des coéquipiers. En effet, on est frappé par la composition de cette image, instantané qui renvoie à la photographie militaire mais aussi sportive et notamment à ces portraits de groupe présentant les membres d'une section ou d'une équipe de football. Le parallèle est frappant et trahit, à l'évidence, tout autant la porosité entre les sphères sportives et militaires que la dimension « managériale » du football dans les tranchées, réalité qui s'appuie pour une large part sur des souvenirs du temps de paix.

[1194] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre datée du 24 mars 1915, 3 heures.
[1195] Archives privées Alfred Burckhardsmeyer.



Figure 37: Au centre, le sous-lieutenant Alfred Burckhardsmeyer parmi ses hommes de la 11/47e RI, tenant un ballon de football entre ses jambes. Archives privées Alain Burckhardsmeyer.

La lettre qu'Olivier Le Guével adresse à ses parents le 2 avril 1915 est à cet égard particulièrement instructive : « Dimanche nous avons l'intention d'organiser un match de football, ca nous rappellera nos anciennes parties des grèves de Chasles. »[1196] Ici, le ballon rond se situe, à l'évidence, dans le prolongement de pratiques antérieures au conflit. Renvoyant intrinsèquement à la vie d'avant et à la « petite patrie » quittée pour défendre la « grande », le terrain se fait lieu hétérotopique permettant d'échapper pour quelques instants à la guerre. Le ballon est aussi le moyen de renouer certains liens de sociabilité puisqu'au sein du 47e RI existe un véritable réseau de *sportsmen* de l'USS qu'il est parfaitement possible d'identifier, ceux-ci se regroupant spontanément afin de recréer sous l'uniforme les sociabilités du temps de paix[1197]. La recharge mentale que procure le sport ne fait en tout cas pas de doute et permet d'expliquer pourquoi le football trouve autant grâce aux yeux de l'encadrement. Précisons d'ailleurs que l'institution militaire paraît s'en rendre compte assez rapidement. La correspondance d'Olivier Le Guével permet en effet d'affirmer qu'on joue

[1196] Les grèves de Chasles sont un quartier de Saint-Servan. Arch. Mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre du 2 avril 1915, 4 heures.

[1197] Arch. Mun. Saint-Malo : fonds, Olivier Le Guével, lettre du 16 janvier 1915 et lettre datée « Avranches samedi 3 heures ». Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « De la complexité d'un objet historique anodin : le 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°12, été 2018, en ligne.

dans les environs d'Arras au ballon rond dès la fin de l'automne 1914, c'est-à-dire dès la stabilisation des fronts et l'apparition du système tranchée[1198].

L'activité ne tarde d'ailleurs pas à s'institutionnaliser et, le 19 décembre 1915, une équipe présentée par la presse malouine comme étant celle du 47e RI affronte, vêtue de maillots blancs, une autre dite des « Autos-Canons »[1199]. Le compte-rendu du match est rédigé par « un de nos amis du 47e » dans un style qui n'est pas sans faire penser aux canons journalistiques en vigueur au début des années 1910, c'est-à-dire à une période où il n'était pas rare de voir des joueurs ou des dirigeants de clubs assurer aussi les fonctions de journaliste sportif[1200]. Sans doute faut-il donc voir dans cet article, là encore, la prolongation d'un engagement pour le football qui plonge ses racines dans le temps de paix. Quoi qu'il en soit, cette archive se révèle assez frustrante puisque, si elle détaille le nom des joueurs qui forment le « 11 » du 47e RI, aucun de ces soldats-footballeurs n'a malheureusement pu être identifié[1201]. Ajoutons de surcroît que si la presse est un outil précieux pour débusquer les pratiques sportives à l'arrière des tranchées, elle n'en constitue pas moins un révélateur ignorant néanmoins l'insondable partie immergée de cet iceberg, c'est-à-dire l'ensemble des parties officieuses qui se déroulent sans aucune publicité mais avec l'accord au moins tacite de l'institution militaire.

Pour autant, un tel article dit parfaitement combien le football au 47e RI est une activité qui dépasse de très loin le cadre des cantonnements de repos de l'arrière-front pour rayonner jusque dans la garnison. Cette transversalité n'est d'ailleurs pas pensée comme telle par l'unité mais est plutôt une conséquence directe de ses faiblesses et, en l'occurrence, de son incapacité à fournir l'équipement nécessaire aux footballeurs du régiment. Dans les tout premiers jours de l'année 1916, le bihebdomadaire malouin *Le Salut* se fait en effet l'écho

---

[1198] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre datée du 16 décembre 1914, 10 heures.
[1199] « Le sport au front », *Le Salut*, 34e année, N°100, 24-25 décembre 1915, p. 1.
[1200] Cela est notamment le cas des Folliard père et fils, Ernest et Ernest-Joseph, personnalités emblématiques du Stade Rennais Université Club et de *L'Ouest-Eclair*. Sur la question : DIETSCHY, Paul et TETARD, Philippe, « *L'Ouest-Eclair*, la guerre et le sport (1914-1919) », *in* ROBENE, Luc (dir.), *Le sport et la guerre (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 136 et suivantes.
[1201] Précisons qu'il ne s'agit pas là d'un cas unique puisque BOSSY-GUERIN, Sylvie, *Sport et pratiques sportives pendant la Première Guerre mondiale : les équipes de football et de rugby de Nantes, Angers et Cholet*, Mémoire de master 2 sous la direction de JEANNESSON, Stanislas, Nantes, Université de Nantes, 2018, p. 14 s'est heurtée aux même difficultés : « Malgré la richesse des informations sportives, la presse régionale ne suffit pas à identifier tous les footballeurs et rugbymen. L'absence de prénoms dans les comptes-rendus sportifs, les erreurs d'orthographe et typographiques sur les patronymes complexifient la recherche ».

d'une demande pressante de jeunes poilus de la classe 1916, celle de pouvoir disposer d'un ballon pour s'adonner à leur sport favori. Cet article permet d'ailleurs de voir que ces manquements logistiques ne sont pas propres au 47e RI et concernent bien d'autres unités et notamment le 25e RI[1202]. Quoi qu'il en soit, le besoin est rapidement satisfait et trois jours plus tard le journal dirigé par François Bazin peut annoncer solennellement : « le Ballon est trouvé ». Or le généreux donateur n'est pas n'importe qui puisqu'il s'agit du « doyen des sociétaires de l'USS, l'honorable M. Duvigneau ». Ce mécène ne s'est d'ailleurs pas procuré ce ballon au hasard mais « chez le grand fournisseur des sports de notre pays, M. Schürtz de Dinard », détail qui dit combien la pratique sportive participe aussi de l'investissement dans le conflit des petites patries[1203]. Autrement dit, le ballon rond aux tranchées prolonge l'inscription territoriale des unités dans leurs garnisons d'origine, relation que l'on qualifierait sans doute aujourd'hui d'entretien du « lien armée-nation »[1204].

L'article que publie *Le Salut* dans son numéro du 4-5 janvier 1916 dit bien la manière dont le football est envisagé au sein de l'unité. Ce sport est à la fois vu comme une activité destinée à occuper les temps libres des poilus, et donc à les préserver des dangers de l'oisiveté, au premier rang desquels figure indéniablement l'alcool, et comme une métaphore du conflit :

> «Des jeunes soldats de la classe 1916, tous Malouins et Servannais, ont formé à l'arrière du front où ils s'entraînent en vue du grand match de la victoire, une équipe de football afin d'occuper leurs loisirs. Les joueurs sont remplis de bonne volonté et d'ardeur, et ils seraient tout disposés à renouveler, en face des Boches, les exploits de leurs ainés de l'USS. Malheureusement, il leur manque le principal, un ballon, et comme ils ne peuvent guère penser à économiser sur leurs cinq sous journaliers la somme nécessaire à l'acquisition de ce ballon, ils comptent sur un amateur généreux pour le leur procurer. Gageons qu'ils n'attendront pas longtemps. » [1205]

Assimiler la guerre en cours au « grand match de la victoire » peut paraitre de prime abord surprenant. Pourtant, de telles métaphores ne sont pas rares. Tout au long du conflit, la presse sportive use de cette comparaison dans une démarche qui tient autant de la construction

[1202] « Un ballon pour la classe 1916 », *Le Salut*, 35e année, n°2, 4-5 janvier 1916, p. 1.
[1203] « Le ballon est trouvé », *Le Salut*, 35e année, n°3, 7-8 janvier 1916, p. 1.
[1204] Sur cette question on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Saint-Malo, la Bretagne, la France : des multiples inscriptions territoriales du 47e régiment d'infanterie », *in* BOURLET, Michaël, LAGADEC, Yann et LE GALL, Erwan (dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 63-89.
[1205] « Un ballon pour la classe…», *art. cit*.

d'un front intérieur que de l'accommodation au conflit[1206]. Annonçant une rencontre – entre une formation de la *Société générale* et une de la *Jeanne d'Arc* – le *Salut* indique ainsi en septembre 1916 que « les deux équipes seront formées exclusivement de joueurs du terroir, désireux d'acquérir dans les luttes amicales du football l'agilité et la décision qui font le bon soldat ». Et le bihebdomadaire d'ajouter qu'il s'agit là d'une « répétition générale » avant les « grands matches »[1207]. D'ailleurs, ce n'est sans doute pas un hasard si le généreux mécène qui envoie le premier un ballon aux poilus de l'USS se présente comme étant « un fervent admirateur de foot-ball [et] un vieil engagé volontaire de 1870 »[1208]. Cette grille de lecture semble d'ailleurs partagée par les combattants. Relatant dans un article publié par le *Salut* le match disputé à la fin du mois de décembre 1915 contre « les Autos-Canons » par l'équipe du 47e RI, un fantassin n'hésite pas à affirmer que le but des adversaires du régiment de Saint-Malo est « constamment bombardé »[1209].

Enfin, l'article publié par *Le Salut* dans son édition du 4-5 janvier 1916 dit bien l'importance que l'unité attache à la pratique du football. Il parait en effet inimaginable qu'un tel appel à la générosité publique puisse s'effectuer sans le consentement au minimum tacite du commandement. Or, il est à cet égard intéressant de remarquer que les attentes de l'institution militaire ne diffèrent pas vraiment des représentations de la société civile. Poursuivant à la fin du mois de janvier 1916 son appel à l'envoi de ballons pour les mobilisés, *Le Salut* s'adresse tout particulièrement à ses « abonnés qui reconnaissent que l'exercice des sports est une excellente préparation à la bataille »[1210]. Quelques semaines plus tard, ce journal se félicite que « partout l'autorité militaire encourage le foot-ball comme distraction pour les jeunes soldats » et de préciser :

> « Au front même, on y joue, et nous connaissons plusieurs régiments ou soldats et officiers au repos se livrent à l'agrément du foot-ball. Les grands chefs eux-mêmes ne donnent-ils pas l'exemple ? Le général Pétain, qui a de tous temps été un partisan des

[1206] Sur la question se rapporter aux travaux de DIETSCHY, Paul, et notamment « Le front intérieur du sport français et européen pendant la Grande Guerre », *in* DORNEL, Laurent et LE BRAS, Stéphane (dir.), *Les Fronts intérieurs européens. L'arrière en guerre (1914-1920)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 323-328. Pour une perspective transnationale BLAIR, Dale James, « Beyond the metaphor: football and war, 1914-1918 », *Journal of the Australian War Memorial*, n°28, avril 1996, en ligne. Dans la région de Saint-Malo, cette expression est notamment utilisée par « Un ballon pour la classe... », *art cit*.
[1207] « Football », *Le Salut*, 35e année, n°78, 26-27 septembre 1916, p. 2.
[1208] « Pour les joueurs de ballon du 247e », *Le Salut*, 25e année, n°88, 31 octobre – 1er novembre 1916, p. 1.
[1209] « Le sport au front », *Le Salut*, 34e année, n°100, 24-25 décembre 1915, p. 1.
[1210] « Foot-ball au front », *Le Salut*, 35e année, n°8, 25-26 janvier 1915, p. 2.

> exercices physiques, ne joue pas tous les jours au foot-ball, mais on assure que, pour s'entretenir en état d'agilité, il pratique chaque matin, pendant dix minutes, le saut à la corde.
>
> Indirectement, le général Pétain est un propagateur du foot-ball dans l'armée, parce que, comme le saut à la corde, le foot-ball fait des hommes lestes ; de plus, il les forme à ces qualités essentiellement militaires : l'adresse et le sang-froid.
>
> Voilà pourquoi la pratique du foot-ball est si justement en honneur comme distraction dans nos dépôts. Et ceux qui l'encouragent méritent d'être remerciés. »[1211]

Les matchs de football du 47e RI ne sont pas une nouveauté de la Grande Guerre. Au contraire, on peut même affirmer que le ballon rond aux tranchées participe du prolongement d'une politique initiée à la *Belle époque*. L'unité possède en effet au début des années 1910 sa propre formation et celle-ci affronte d'autres équipes militaires, telle celle par exemple du 41e RI de Rennes. A cette époque, l'un des joueurs les plus en vue est Marcel Landegren. Gardien vedette de l'Union sportive servannaise, ce futur président du Stade Rennais Université Club est blessé sous l'uniforme du 47e RI lors de la bataille de Charleroi : atteint à la cuisse droite par une balle qui lui fracture le fémur, il est capturé par les Allemands qui le soignent dans les environs de Hanovre alors que sa famille le croit mort, ce qui n'est heureusement pas le cas. C'est néanmoins là la fin de sa carrière sportive puisque, souffrant d'un rétrécissement de 4 centimètres de la jambe, il est rapatrié en tant que « grand blessé » en décembre 1915. Or, la fin de ce parcours de champion correspond aussi à la fin d'une carrière militaire débutée trois ans plus tôt. En effet, Marcel Landegren paraît bénéficier au début des années 1910 d'un statut qui n'est pas sans rappeler celui de « sportif de haut-niveau de la Défense » qui, au début du XXIe siècle, permet à quelques champions de conjuguer trajectoire professionnelle sportive et militaire. Incorporé en effet en 1911 dans le cadre de la conscription, il signe un engagement volontaire pour une durée d'un an mais ne cesse, pendant toute cette période, de porter le maillot de l'Union Sportive Servannaise[1212]. Dans ce club, il a alors pour coéquipier

[1211] « Des Ballons ! », *Le Salut*, 35e année, n°26, 28-29 mars 1916, p.2.

[1212] Arch. dép. I&V : 1 R 2083.38. « US Servannaise bat CS Rennais par 4 buts à 1 », *L'Ouest-Eclair*, n°5088, 14e année, 26 novembre 1912, p. 3 affirme par exemple qu'il n'y a alors « pas mieux comme goal en Bretagne » que Marcel Landegren. « Les sportsmen au feu », *L'Ouest-Eclair*, 16e année, n°5559, 31 octobre 1914, p. 3. Il est à noter que son nom est régulièrement orthographié dans la presse Landgren.

le célèbre « demi-centre » Ernest Guégen, plusieurs fois sélectionné en équipe de France et à l'époque réserviste au 47e RI[1213].

Ces équipes de football, à l'instar des musiques, doivent se comprendre dans le contexte bien particulier de la Troisième République. Le ballon rond, de même que le concert, apparaît ainsi comme un outil d'insertion des unités dans leurs garnisons de manière à développer dans la population une « sensibilité militaire », pour reprendre les termes de J.Maurin[1214]. Saint-Malo et le 47e RI ne constituent nullement des cas exceptionnels et, récemment, S. Bossy-Guérin a pu mettre en évidence de semblables situations à Nantes, Cholet et Angers[1215]. Ajoutons du reste que le football n'est pas un exemple unique en matière de porosité sportive entre sphères civile et militaire. Si le cas de l'escrime est bien connu, mentionnons également pour mémoire l'exemple de l'équitation et tout particulièrement les épreuves de « steeplechase militaire » organisées à la *Belle époque* par la société des courses hippiques de Saint-Malo[1216].

Loin d'un simple jeu, le football participe donc d'une véritable stratégie de recharge du moral des fantassins du 47e RI. Le caractère ludique du ballon rond mais aussi l'entretien de la condition physique et la forge de l'esprit de corps sont autant de points qui, à l'évidence, n'échappent pas à l'encadrement du régiment. Pour autant, là encore, l'unité ne dispose pas nécessairement des moyens de ses ambitions et doit faire appel à l'arrière pour que les poilus puissent disposer de ballons et, en définitive, s'adonner à ce sport. Ce faisant, mais de manière bien involontaire, c'est l'inscription territoriale dans sa garnison d'origine qui s'en trouve renforcée, véritable métaphore du lien sacré unissant Saint-Malo à son régiment.

[1213] Appartenant à la classe 1905, Ernest Guéguen est mobilisé avec le 247e RI et trouve la mort au Bois Sabot avec cette unité, lors de l'offensive du 25 septembre 1915. BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. I&V : 1 R 2002.2048 ; « Les sportsmen au feu », *L'Ouest-Eclair*, 17e année, n°5963, 15 octobre 1915 p. 3.

[1214] BONIFACE, Xavier, *L'Armée, l'Eglise et la République (1879-1914)*, Paris, Nouveau Monde Editions / Ministère de la Défense DMPA, 2012. Le concept de « sensibilité militaire » renvoie à « l'accueil réservé à l'armée et au militaire par le corps social ». MAURIN, Jules, *Armée, guerre, société, soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, p. 167.

[1215] BOSSY-GUERIN, Sylvie, *Sport et pratiques sportives …, op. cit.*, p. 17-69.

[1216] Arch. dép. I&V : 5 Z 59, sous-préfecture de Saint-Malo, steeplechase militaire.

Manager au quotidien

L'analogie entre le football et la guerre est d'autant plus intéressante qu'elle offre la possibilité de belles métaphores. Comme les champions, les fantassins doivent en effet s'entraîner au combat et ont besoin, pour être performants, d'un entraîneur. C'est donc bien ici la notion de « management » qui s'impose, réalité qui renvoie tant à une classique direction des ressources humaines, sur un modèle au final assez entrepreneurial, qu'au secret de la direction de conscience.

Direction des ressources humaines…

Pour tirer le meilleur de ses fantassins, le 47e RI mise sur l'exemplarité, « mouvement à sens unique qui circule du sommet vers la base, […] des officiers exemplaires vers les hommes du rang censés les imiter »[1217]. Sans doute est-ce ce genre de préceptes qui conduisent, lors de l'attaque du 25 septembre 1915, quatre officiers à marcher à la tête du III/47e RI, franchissant les réseaux de fils de fer barbelés pour fondre sur le *bois en dents de scie* : le commandant Auguste Joseph mais aussi le lieutenant-colonel Bühler, le capitaine-adjoint Guihaire ainsi que le sous-lieutenant Gaultier, chef de la section téléphonique[1218]. S'il faut probablement voir dans cette conduite la survivance de vieilles représentations mentales concernant la force du « choc », l'éthos de l'officier et la nécessaire verticalité des corps pour faire « face au devoir »[1219], force toutefois est de constater qu'en agissant de la sorte ces quatre gradés entendent, à l'évidence, « montrer l'exemple » et motiver leurs hommes.

Témoignent également de cette foi en l'exemple de nombreuses citations à l'ordre du régiment et notamment celle reçue à titre posthume par Charles Geoffroy, court texte qui, rappelant les conditions dans lesquelles ce caporal est tué le 27 avril 1916 sous « un bombardement violent », explique « qu'il donnait à ses hommes l'exemple du calme et du sang froid »[1220]. Clerc de notaire guingampais mortellement blessé par des éclats de grenade en octobre 1916, le sergent Georges Le Roux est cité à titre posthume pour avoir « donné en

[1217] SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, « Place et valeur de l'exemple dans l'exercice de l'autorité et les mécanismes de l'obéissance dans l'armée française en 1914-1918 », *in* CAZALS, Rémy, ROLLAND, Denis, et PICARD, Emmanuelle, *La Grande Guerre Pratiques et Expériences*, Toulouse, Privat, 2007, p. 281.
[1218] SHD-DAT : 26 N 706/2, JMO 167e RI, 25 septembre 1915.
[1219] LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat (août 1914 – juillet 1915)*, Talmont-Saint-Hilaire, éditions CODEX, 2014, p. 220-225.
[1220] Arch. dép. I&V : 1 R 1931.192; « Morts pour la Patrie », *Le Salut*, 35e année, n°35, 2-3 mai 1916, p. 2 ; « Médaille militaire », *Le Salut*, 35e année, n°51, 23-24 juin 1916, p. 1.

cette circonstance l'exemple d'un courage stoïque et d'une belle résignation »[1221]. Cultivateur originaire de Plumaudan, dans les Côtes-du-Nord, le soldat de 2e classe Ernest Houel est cité à l'ordre du 47e RI deux jours après avoir été « tué à l'ennemi », le 7 novembre 1914. Le texte qui est rédigé pour l'occasion dit parfaitement la valeur accordée aux conduites exemplaires pour entretenir la motivation des combattants :

> « Mort au champ d'honneur alors qu'il accomplissait son devoir dans des conditions telles que sa mémoire devra toujours être honorée au 47. Houel sous le feu de l'artillerie allemande qui bombardait nos tranchées était chargé d'observer les effets de notre propre artillerie et de fournir à cette dernière les renseignements nécessaires pour lui permettre de régler son tir, il s'acquittait de cette mission avec intelligence et courage quand se découvrant pour reconnaître le point d'éclatement d'un de nos projectiles il fut frappé en pleine figure et tué sur le coup. »[1222]

De ce point de vue, le 47e RI ne saurait être considéré comme un cas unique. Au contraire, c'est au sein de l'armée française dans son ensemble que sont mises en exergue les conduites « exemplaires » de manière à asseoir la relation d'autorité et à tirer le meilleur des hommes[1223]. C'est ainsi par exemple que le sous-lieutenant Léon Thébault de la 6/47e RI est cité le 19 octobre 1916 à l'ordre de la 20e division pour son « courage tranquille et souriant qui impose confiance à ses hommes »[1224]. Caporal-fourrier de la 3/47e RI, Pierre Bertrand est décoré en mars 1916 de la Médaille militaire pour sa « bravoure exemplaire »[1225]. « Brancardier d'élite », Gabriel Carqueville est cité à l'ordre de l'armée pour avoir « toujours donné le plus bel exemple de courage et de dévouement »[1226]. Au final, parmi les 510 citations décernées aux 2 688 morts pour la France que le 47e RI déplore au titre de la Première Guerre mondiale, on retrouve 35 fois les mots « exemple » ou « exemplaire ». Ajoutons que cette mise au premier plan d'individus jugés comme tels n'est nullement une nouveauté née du conflit puisqu'il y a là, au contraire, la poursuite de préceptes en vigueur au cours de la *Belle époque*[1227]. Du classique « certificat de bonne conduite » aux lettres de

---

[1221] Arch. dép. CdA : 1 R 2003.1228 et « Morts pour la Patrie », *Le Salut*, 35e année, n°95, 24-25 novembre 1916, p. 1.
[1222] Arch. dép. I&V : 1 R 1933.1237.
[1223] SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, *A vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2011.
[1224] Arch. dép. I&V : 1 R 2133.1472 et Arch. nat.: 19800035/1095/25702.
[1225] « Au 47e », *Le Salut*, 35e année, n°26, 28-29 mars 1916, p. 1.
[1226] « Au 47e », *Le Salut*, 35e année, n°46, 6-7 juin 1916, p. 1 et « Médaille militaire », *Le Salut*, 35e année, n°50, 20-21 juin 1916, p. 1.
[1227] SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, *A vos ordres ?...*, *op. cit* ; ROYNETTE, Odile, « Bon pour le service », L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle, Paris, Belin, 2000.

félicitations et autres témoignages de satisfaction**,** il existe tout un ensemble de récompenses diverses visant à promouvoir les bons éléments et à les ériger en exemples pour tirer le meilleur des hommes[1228].

Néanmoins, les relations d'autorité s'avèrent être au sein du 47e RI beaucoup plus complexes et moins unanimement verticales que ne le suggèrent les citations à l'ordre décernées aux poilus valeureux. Auguste Labbé rapporte dans ses carnets qu'à l'automne 1914, devant Beaurains, les fantassins reçoivent l'ordre de récupérer deux pièces d'artillerie abandonnées sur la plaine artésienne mais, manifestement, à portée de tir des Allemands. Opposé à ces instructions, le capitaine Prosper Dubois les conteste auprès de son supérieur hiérarchique direct, le chef de bataillon Braconnier, en arguant que ces canons sont repérés par l'ennemi et que tenter de les reprendre entrainerait de grosses pertes. Manifestement convaincant, le commandant de la 7/47e RI parvient à faire annuler l'opération, ce qui invite à deux observations[1229]. En premier lieu, une telle négociation renvoie à la dimension nécessairement contractuelle de la relation d'autorité, réalité qui conduit à considérablement nuancer la contrainte qui s'exerce sur les rangs[1230]. Sans doute peu commun, un tel dialogue rappelle toutefois qu'il faut savoir composer entre les ordres tels qu'ils sont rédigés et tels qu'ils sont appliqués. Le 47e RI en est à cet égard un parfait exemple, cette unité n'hésitant pas, au printemps 1915, alors qu'elle vient de recevoir des ordres résolument offensifs, à ériger une « troisième ligne de défense »[1231]. En second lieu, il importe de souligner que la négociation menée par le capitaine Prosper Dubois est non seulement connue de ses hommes mais qu'elle lui assure une popularité bien compréhensible auprès de ses subordonnés[1232]. À n'en pas douter, il y a là un moyen de s'attirer les faveurs de la troupe et de motiver les individus même si, à l'évidence, tous les acteurs n'ont pas la même marge de négociation.

[1228] Pour ne citer qu'un exemple en ce qui concerne le 47e RI : Arch. dép. CdA : 1 R 1263.2199, fiche matriculaire faisant état de « mentions, lettres de félicitations, récompenses diverses ».

[1229] Europeana 14-18 : « Mémoires. Ce que j'ai vu. Appartenant à M. Auguste Labbé à Paris, 17, rue Burq 18e arrondissement ». [https://www.europeana.eu/portal/en/record/2020601/contributions_7101.html | Page consultée le 19 février 2018].

[1230] SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, *A vos ordres ?…*, *op. cit* ; SMITH, Leonard V., *Between Mutiny and Obedience: the Case of the French Fifth Infanterie Division during World War I*, Princeton NJ, Princeton University Press, 1994.

[1231] AHD-DAT : 26 N 132/, JMO 10e CA, 5-8 mai 1915 et 26 N 300/1, JMO 19e DI, 9 mai 1915 et pour de plus amples développements LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…, op. cit.,* p. 186.

[1232] Europeana 14-18 : « Mémoires. Ce que j'ai vu. Appartenant à M. Auguste Labbé à Paris, 17, rue Burq 18e arrondissement ». [https://www.europeana.eu/portal/en/record/2020601/contributions_7101.html | Page consultée le 19 février 2018].

Ainsi que le rappelle le maréchal Juin, « la discipline des caporaux n'est pas celle des généraux et encore moins celle du grand chef »[1233]. Mais du point de vue de l'homme du rang, le « bon chef » est celui qui est économe de la vie de « ses » hommes et n'hésite pas à monter au créneau pour protéger « ses » poilus. Ajoutons que du point de vue de la hiérarchie, ce jugement emprunte autant à des considérations morales que bassement démographiques. Biographe de Philippe Pétain, B. Vergez-Chaignon rappelle ainsi que ce n'est « pas par compassion et par humanisme [que le futur maréchal] se montre […] très soucieux d'économiser la vie des soldats, en particulier durant les attaques, mais pour une gestion bien comprise des ressources humaines qu'il n'estime pas inépuisables »[1234].

C'est d'ailleurs là une réalité sur laquelle il faut insister. Le terrain et les modalités même du combat rendent caducs les liens d'autorité qui peuvent prévaloir au dépôt ou au cantonnement de repos. C'est en effet chose connue que plus on se rapproche du *no man's land*, plus les liens de discipline se distendent. Le combat a en effet pour corollaire d'interrompre les hiérarchies en isolant en petits groupes les hommes sur le champ de bataille. La fumée dégagée par les munitions et la nécessité absolue de se coucher sous peine d'être frappé par un projectile, sans compter l'adrénaline et les bouleversements du terrain, sont autant de facteurs qui altèrent le champ de vision et rendent parfaitement inefficace la motivation par l'exemple[1235]. Celle-ci est en effet véhiculée par capillarité et en l'absence de contact visuel, l'action exemplaire se perd, inutile, dans les limbes du champ de bataille, et ce dès les toutes premières semaines de la campagne. Il en est de même en ce qui concerne les encouragements et autres paroles pleines d'allant qui, même si elles sont hurlées, sont nécessairement couvertes par le bruit des mitrailleuses et plus encore de l'artillerie[1236]. La mort, le 9 septembre 1914, du lieutenant-colonel Daniel Poncet des Nouailles est à cet égard parfaitement significative. Malgré « des tirs d'artillerie et de mousqueterie d'une violence extrême et admirablement réglés », le commandant du 47e RI se tient debout, faisant face au

[1233] Cité *in* NOTIN, Jean-Christophe, *Maréchal Juin*, Paris, Tallandier, 2015, p. 624.
[1234] VERGEZ-CHAIGNON, Bénédicte, *Pétin*, Paris, Perrin, 2014, p. 77.
[1235] Parmi de nombreuses références COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française 1914-1918. Evolutions et adaptations des hommes, des matériels et des doctrines*, Paris, Tallandier, 2017, p. 210.
[1236] Nombreuses sont les citations à l'ordre qui font fi de cette réalité acoustique, preuve de la survivance de représentations du combat directement héritées du temps de paix. Ainsi la citation à l'ordre du corps d'armée décernée à titre posthume le 30 septembre 1916 au lieutenant du 47e RI Gaston Lebrec, mort pour la France pendant la bataille de la Somme : « Le 6 septembre 1916 a brillamment entraîné sa compagnie à l'assaut des tranchées allemandes. Blessé d'une balle à la jambe, s'est élancé de nouveau en criant : *En avant quand même !* Est tombé glorieusement en arrivant à l'objectif qui lui avait été assigné. » Arch. dép. Manche: 1 R 1/156.539.

danger comme pour mieux exhorter ses hommes à l'excellence[1237]. Or la portée de cette bravoure parait quasi nulle puisque ni Louis Leseux, ni Albert Omnès, ni Marcel Brégé ne l'évoquent dans leurs carnets respectifs. Et pour cause, tout porte à croire qu'ils n'ont pas vu la conduite exemplaire du commandant de l'unité, et n'ont donc pas pu réagir au *stimulus* visuel qui leur était pourtant destiné[1238].

Ce sont ces réalités sensorielles, ces limites des champs visuels et auditifs au combat, qui font de la section d'infanterie, et non de la compagnie, la cellule tactique de base[1239]. Or, à rebours d'une grille de lecture érigeant l'armée en guerre en « structure sociale à vocation totalitaire »[1240], le 47e RI montre que non seulement l'autonomie des acteurs sur le théâtre des opérations est actée, preuve d'une réelle faculté d'adaptation de l'institution aux réalités du terrain, mais que l'initiative est louée et donnée en exemple. Le soldat de 2e classe Louis Le Men de la 1e compagnie de mitrailleuses est distingué en des termes très significatifs le 8 décembre 1916 : « Voyant son sergent blessé grièvement et gisant en avant de la tranchée, sous le feu des sentinelles ennemies, n'a pas hésité, de sa propre initiative, à sortir de la barricade par-dessus les parapets à l'endroit précis où son sergent avait été blessé par les veilleurs ennemis pour se glisser auprès du blessé qu'il réussit à ramener dans nos lignes »[1241]. Laboureur originaire des Côtes-du-Nord, le soldat de 2e classe Auguste Ropars est cité le 16 mai 1917 pour s'être « spontanément porté au secours de son chef de section grièvement blessé et l'[avoir] pansé sous le feu de l'ennemi »[1242]. Laboureur de Louargat dans les Côtes-du-Nord, le soldat de 2e classe Yves Lagadou de la 10/47e RI est cité le 8 décembre 1917 à l'ordre de la division pour avoir, lors d'un coup de main exécuté une semaine auparavant, fait

---

[1237] SHAD-DAT : 26 N 636/6, JMO 47e RI, 9 septembre 1914.

[1238] *Carnet de guerre de Louis Leseux, brancardier, musicien et téléphoniste de la CHR du 47e régiment d'infanterie*, 20 août 1914. [http://www.chtimiste.com/carnets/Leseux/LESEUX.htm | consulté le 19 février 2018] ; OMNES, Albert, *Carnet de route, campagne 1914, Notes et impressions prises par le sergent Omnes du 47e régiment d'infanterie*, Plessala, Bretagne 14-18, sans date ; PRIGENT, Julien et RICHARD, René, « Un brancardier du 47e RI de Saint-Malo en campagne: Marcel Brégé », *Bulletin de liaison et d'information de l'association Bretagne 14-18*, n°53, juin 2010, p. 7-12**.** Intéressant est à ce propos le cas de Julien Loret qui, s'il reçoit ce stimuli visuel ne le comprend manifestement pas, voyant dans la conduite du lieutenat-colonel Poncet des Nouailles une « imprudence ». Arch. Mun. Saint-Malo : 21 S, LORET, Julien, Historique des années de guerre 1914-1918 vécues par Julien Loret dans les 5e et 7e compagnies du 47e régiment d'infanterie, non paginé. Pour de plus amples développements sur la mort de cet officier on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « La Marne ou le champ d'honneur du colonel Poncet des Nouailles », *in* JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine …*, *op. cit.*, p. 21-31.

[1239] GOYA, Michel, *La Chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne, 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2004, p. 97.

[1240] ROUSSEAU, Frédéric, *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, 2018, p. 48.

[1241] Arch. dép. CdA : 1 R 1806.792.

[1242] Arch. dép. CdA : 1 R 1812.1600.

preuve « de décision »[1243]. Cette organisation moins strictement verticale que ce qu'on pourrait bien croire de prime abord responsabilise à n'en pas douter les acteurs et invite au développement des qualités individuelles. En septembre 1916, le caporal Victor Barbé, un « cultivateur » de Pleine-Fougères, est ainsi distingué pour avoir « pris le commandement de sa section, tous les autres gradés ayant été mis hors de combat »[1244].

L'aptitude à tirer le meilleur de ses hommes est d'ailleurs une qualité qu'un gradé du 47e RI se doit d'avoir. La citation à l'ordre de l'ID/20 décernée le 20 août 1918 au sous-lieutenant Germain Thomas n'en fait pas mystère puisque ce texte le récompense pour avoir su « obtenir de tout son personnel le meilleur rendement »[1245]. C'est d'ailleurs ce même terme que l'on retrouve dans la citation conférant au commandant Emile Fatou la Légion d'honneur le 20 octobre 1919 : « Après les attaques des 4 et 6 septembre 1916, a organisé dans des circonstances difficiles et de la façon la plus judicieuse le terrain conquis, payant sans cesse de sa personne et obtenant de son bataillon soumis à un violent bombardement, le rendement maximum »[1246]. Dans le cadre d'une culture professionnelle des combattants, la notion de rendement est des plus intéressantes et invite à de nombreuses passerelles, tant vers l'industrie que l'agriculture du reste. Le bon officier est donc aussi perçu comme étant celui qui sait tirer le meilleur de ses poilus, à la manière du paysan qui obtient la plus grosse production de son champ ou du contremaître qui parvient à la plus haute cadence pour les manœuvres de sa chaîne de montage. Autrement dit, si l'armée française de la Première Guerre mondiale est à n'en pas douter une institution contraignante, elle sait aussi, par la force des choses, se donner les moyens de « motiver » la troupe. Pour réel qu'il soit, le bâton ne saurait faire oublier la carotte.

La correspondance d'Olivier Le Guével offre un tour d'horizon des outils dont peuvent user au quotidien les officiers de contact. Dans une lettre qu'il adresse le 4 mars 1915 à ses parents, celui qui n'est alors « que » caporal, explique à ses parents avoir reçu de la part de son « commandant » – individu dont on ne peut dire s'il s'agit d'un chef de section, de compagnie voire même de bataillon – « une boite de cigarettes d'Algérie » après une patrouille[1247]. Un mois plus tard, il explique : « Le capitaine m'a fait don gracieusement tout à

[1243] Arch. dép. CdA : 1 R 2010.559.
[1244] Arch. dép. I&V : 1 R 2083.421.
[1245] Arch. dép. CdA : 1 R 1275.368 et *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 853.
[1246] Arch. Nat: 19800035/0311/41872.
[1247] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre datée du 5 mars 1915, 4 heures.

l'heure d'un ciré caoutchouté et d'un couvre-képi ciré également en récompense m'a-t-il dit des services rendus puisqu'il n'y a pas moyen de me récompenser mieux pour l'instant »[1248]. Détail intéressant, l'officier en question est selon toute vraisemblance le capitaine Francisque Peyrsaubes commandant la 12/47e RI, militaire de carrière sorti de Saint-Maixent[1249]. Ces menus cadeaux ne sont nullement spécifiques au 47e RI, ni même aux unités de l'infanterie d'active. On sait ainsi que le normalien Robert Hertz, mobilisé dans un régiment d'infanterie territoriale puis dans un autre de la réserve, est mal vu de sa section car il refuse d'offrir de l'eau-de-vie à ses hommes, ce pour rester en conformité avec ses conceptions hygiénistes. En revanche, il n'a pas les mêmes réticences à propos du tabac et ne tarde pas à organiser des distributions « pour se rendre plus populaire »[1250]. Si les archives ne permettent pas de mettre en évidence une traçabilité de ces récompenses en nature, il fait peu de doute que les cigarettes offertes à Olivier Le Guével résultent de la gestion du « boni ». Ces économies réalisées sur l'ordinaire de la compagnie constituent un outil à disposition du chef pour s'assurer les faveurs de ses soldats. Outre le tabac, on sait que nombreuses sont les rations supplémentaires de vin achetées grâce au « boni »[1251]. Toutes ces « techniques de management » doivent se comprendre dans un cadre bien plus vaste que celui du seul 47e RI, ou même de l'armée française de 1914-1918[1252]. C'est bien de transferts de pratiques civiles du temps de paix dont il s'agit ici, l'officier se conduisant avec ses subordonnés à la manière paternaliste du patron avec ses employés[1253].

L'argent est bien évidemment un ressort essentiel de la motivation combattante, ce qui là encore n'est pas sans renforcer les analogies avec le travail salarié mais aussi avec le système des primes. Ici, la carotte n'est plus maniée par un chef mais par l'institution elle-même, cadre dépassant d'ailleurs la plupart du temps très largement l'espace régimentaire. Dans certaines divisions, la capture d'un prisonnier est ainsi récompensée par une permission

[1248] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre datée du 4 avril 1915, midi.
[1249] Arch. dép. CdA: 1 R 1146.774 et Arch. nat.: LH 19800035/1023/18153.
[1250] MARIOT, Nicolas, *Histoire d'un sacrifice. Robert, Alice et la guerre*, Paris, Seuil, 2017, p. 74-75.
[1251] RIDEL, Charles, *L'Ivresse du soldat. L'alcool dans les tranchées 1914-1918*, Paris, Vendémiaire, 2016, p. 136.
[1252] DRACOPOLI, Marco Z., « A New Officer for a New Army : The Leadership of Major Hugh J.C. Peirs in the Great War », *The Gettysburg Historical Journal*, 2013-6, p. 53 note par exemple que ces pratiques sont monnaie courante au sein du corps expéditionnaire britannique opérant en France.
[1253] ROUSSEAU, Frédéric, *14-18, penser le patriotisme…*, *op. cit.*, p. 211. Un très bel exemple de ces transferts de pratiques est fourni par OBERTHÜR, Charles (édition présentée et préparée par CORBE, Bernard et LAGADEC, Yann), *Lettres de guerre (1914-1918)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

de 8 jours (voyage payé) ou la somme de 100 francs[1254], pratique dont on ne peut toutefois pas attester l'existence au sein de la 20e DI. Plusieurs fantassins du 47e RI, en revanche, expliquent dans leurs courriers, à l'instar d'Olivier Le Guével, l'importance de la solde : « ce que je voudrais, c'est la paye de sergent 17,20F tous les 10 jours ». S'en suit une comptabilité aussi rigoureuse que rationnelle : « le 15 mars avec la haute paye cela ferait 27,20F ce serait intéressant à côté des 2,20F actuels »[1255]. Finalement, c'est le 17 mai 1915 qu'Olivier Le Guével devient sergent, montée en grade qui donc, on l'a vu, est notamment recherchée pour des raisons pécuniaires. Certes, on pourra toujours objecter que celui qui déclare lors de son passage devant le Conseil de révision exercer la profession de « représentant de commerce » est en réalité un militaire de carrière ayant contracté le 15 mars 1913 un engagement volontaire pour servir 3 ans au 47e RI[1256]. Pour autant, ce type de raisonnement, se retrouve aussi chez des mobilisés. Le sergent Yves Le Guen tient ainsi une comptabilité détaillée de sa solde et indique toucher « 17,20F tous les dix jours, c'est-à-dire 51,60F par mois »[1257]. Mais c'est son frère Emile qui est le plus explicite à ce propos. Evoquant l'épaulette de sous-lieutenant dans une bribe de courrier non datée, mais qui selon toute vraisemblance est écrite en juin ou juillet 1915, il affirme :

> « Pour le moment les galons ne sont pas envieux mais il y a autre chose une énorme différence de paye. Rien qu'un sous-lieutenant recueille de 9 à 10F par jour. »

Et d'ajouter, non sans malice : « Il y en a à la guerre qui gagnent plus d'argent que dans le civil… »[1258]. On comprend dès lors que la solde puisse constituer une motivation pour les combattants. Les questions liées à la « cherté de la vie » jalonnent en effet tout le conflit et pèsent assurément sur le moral d'hommes soucieux de la subsistance de leur famille restée à l'arrière. De plus, on sait les capitaux moins liquides du fait de l'état de guerre. Il est ainsi beaucoup plus difficile pour un foyer dont l'homme est mobilisé d'effectuer un retrait en Caisse d'épargne et il faut en passer par une procuration. Certes, ce document peut être signé

[1254] LE PAUTREMAT, Soizick, *Milec le soldat méconnu. Journal de voyage d'Emile Madec (1891-1917 caporal infirmier au 19e RI de Brest*, Pont-Aven, 2017, p. 241. GOYA, Michel, *Les Vainqueurs. Comment la France a gagné la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2018, p. 49 que Pétain « demande également que les exécutants soient toujours récompensés, en jours de permissions supplémentaires, citations et même de l'argent à partir du printemps 1918 ». Dans le même volume, p. 146, l'auteur indique : « Le 4 mai [1918], 50 000 francs sont accordés à chaque armée pour récompenser les captures de prisonniers, source première de renseignements tactiques ».

[1255] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre datée du 4 mars 1915, 4 heures.

[1256] Arch. dép. I&V : 1 R 2139.439.

[1257] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Yves Le Guen, 14 février 1915.

[1258] Archives privées Jean-Claude Le Guen : bribe de lettre d'Emile Le Guen, probablement juin-juillet 1915.

aux armées mais une telle procédure n'est à l'évidence pas sans pouvoir générer un certain niveau de stress[1259]. Enfin, on ne peut que remarquer la formidable amplitude des rétributions existant au sein de l'armée française de 1914-1918, dimension qui, à n'en pas douter, a pu constituer de nombreuses tensions mais également une motivation expliquant bien des montées en grade. Au début du mois d'octobre 1915, *Le Salut* se fait par exemple l'écho d'une mesure adoptée par l'Assemblée nationale :

> « La Chambre, dans sa séance d'hier, a voté par acclamation le projet de loi allouant aux soldats un supplément de solde de 0,20 F par jour aux soldats, caporaux et brigadiers, dont la solde journalière se trouve ainsi portée à 0,25F.
> La loi aura un effet rétroactif à compter du 1er juillet 1915.
> L'allocation de 0,05F avait été votée par la Convention en l'an Ier de la République (1793), c'est-à-dire il y a 122 ans. En portant cette allocation à 0,25F, la France ne fait qu'accomplir un strict acte de justice. »[1260]

Nulle archive de notre corpus ne permet de savoir comment est reçu cet article par les fantassins du 47e RI qui auraient pu le lire. Pour autant, le simple fait que la question de la solde des poilus soit évoquée à l'Assemblée nationale montre bien que les registres patriotique et idéologique ne sauraient constituer la seule source de motivation des combattants et que ceux-ci, quoi qu'on en dise, restent attachés à leurs intérêts propres : la défense en armes de la Nation est aussi un service qui se paie.

…. et direction de conscience

Toujours est-il qu'à côté de ces espèces sonnantes et trébuchantes, nombreux sont les poilus à exprimer le besoin de nourritures plus célestes. Or au 47e RI, sans doute encore un peu plus qu'ailleurs, la religion est chose particulièrement sensible[1261]. C'est en effet là une

---

[1259] TOURNIE, Vincent, « Les Caisses d'épargne ordinaires et la clause de sauvegarde. L'exemple d'un moratoire (1914-1916) », *in* CARDONI, Fabien (dir.), *Les Banques françaises et la Grande Guerre*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2016, p. 34.
[1260] « La solde des poilus », *Le Salut*, 34e année, n°76, 1-2 octobre 1915, p. 2.
[1261] Le fait religieux dont il est question dans ces pages se limite au seul catholicisme. En effet, nulle archive ne nous a jusqu'à aujourd'hui apporté la moindre trace des cultes protestant ou juif au sein de l'unité entre août 1914 et septembre 1919. Il en est également de même en ce qui concerne l'islam et le bouddhisme. Pour autant, en l'état actuel de la documentation à notre disposition, rien ne nous permet d'affirmer qu'aucun fantassin du 47e RI n'appartient à l'un de ses cultes. Là encore, la prudence doit donc rester de mise, ce d'autant plus qu'il est aussi hasardeux que moralement répréhensible de postuler la religion d'un individu sur la base d'éléments biographiques au demeurant assez lacunaires. C'est ce que rappelle l'exemple du sergent fourrier Florian, Aaron Israël, né le 2 août 1887 à Saint-Eugène, en Algérie, d'Abraham Israël et de Tubiana Nysma, individu déclarant lors de son passage devant le Conseil de révision exercer la profession de « tailleur pour dames ». Rien dans

limite qu'il faut souligner en préambule, à savoir l'histoire particulière de cette unité lors de la crise des inventaires des biens de l'Eglise, et plus particulièrement celle de Saint-Servan. Le 23 février 1906, trois officiers – le commandant Louis Héry et les capitaines Charles Spiral et Joseph Cléret de Langavant – refusent d'obtempérer à la réquisition ordonnée par le sous-préfet de Saint-Malo et provoquent un incident dont la portée politique est immédiate puisqu'elle donne lieu à de vifs échanges à l'Assemblée nationale, polémiques mêlant outre le député d'Ille-et-Vilaine Robert Surcouf, Jean Jaurès, Adolphe Messimy ainsi que le ministre de la Guerre d'alors, Eugène Etienne. S'en suit, le 19 mars 1906, un procès où les trois officiers frondeurs sont traduits devant le Conseil de guerre de la 10e région militaire à Rennes pour avoir refusé de « faire agir la force à ses ordres après avoir été légalement requis par l'autorité civile », et condamnés à des peines de prison[1262].

Huit ans plus tard, alors qu'éclate la Première Guerre mondiale, les braises de cette affaire sont à n'en pas douter encore brûlantes. Décidant de rompre avec la carrière qu'il menait à la Banque de France, Fernand Cléret de Langavant, fils du capitaine condamné à la suite de l'inventaire de Saint-Servan – et par ailleurs frère de François, futur très maréchaliste évêque de la Réunion[1263] – contracte le 11 octobre 1913 un engagement volontaire pour servir trois ans au 47e RI. Sergent-fourrier à la 3e compagnie lors de la mobilisation générale, il est promu sous-lieutenant à titre provisoire le 1er novembre 1914 mais, le 2 février 1915, est frappé mortellement, par un éclat d'obus[1264]. Quelques semaines plus tard, le 1er juillet 1915,

---

la fiche matricule de ce sergent-fourrier du 47e RI, mort en octobre 1917 dans le secteur de Samogneux, ne fait mention d'une quelconque pratique religieuse. ANOM : 1 RM 114.566. Sur la question, on pourra se rapporter à LE FOLL-LUCCIANI, Pierre-Jean, « Une guerre *assimilatrice* ? Stratégies discursives et reconfigurations identitaires chez les juifs d'Algérie pendant la Première Guerre mondiale », *in* GREGORI, Sylvain et PELLEGRINETTI, Jean-Paul, *Minorités, identités régionales et nationales en guerre 1914-1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 151-168 ; LANDAU, Philippe-Efraïm, « La Communauté juive de France et la Grande Guerre », *Annales de démographie historique*, 2002/1, n°103, p. 91-106 et LANDAU, Philippe-Efraïm, « Juifs français et Allemands dans la Grande Guerre », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°47, 1995, p. 70-76.

[1262] Pour de plus amples développements sur cette affaire on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Le deuxième procès de Rennes : trois officiers du 47e régiment d'infanterie devant le Conseil de guerre », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°1, hiver 2013, en ligne.

[1263] « Un Malouin est nommé évêque de la Réunion », *L'Ouest-Eclair*, n°13 939, 5 janvier 1935, p. 9 ; « Mgr Cléret de Langavant, le nouvel évêque de La Réunion, a été sacré hier à Saint-Malo par Mgr Mignen, archevêque de Rennes », *L'Ouest-Eclair*, n°14050, 26 avril 1935, p. 8 ; PRUDHOMME, Claude, « Cléret de Langavant (François) » *in* DAUZET, Dominique-Marie et LE MOIGNE, Frédéric, *Dictionnaire des évêques de France au XXe siècle*, Paris, CERF, 2010, p. 157-158.

[1264] BVACC/*Mémoire des hommes* ; SHD-DAT : 26 N 636/6, JMO 47e RI; Arch. dép. I&V. : 1 R 2139.378 ; BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 50-54 ; LE GALL, Erwan, « Le deuxième procès de Rennes… », *art. cit*.

le lieutenant-colonel Romain Bühler prend la tête du 47e RI à la suite du décès du lieutenant-colonel Morris. Or cet officier n'est ni plus ni moins celui qui, en quatrième, accepte finalement d'obtempérer à la réquisition du sous-préfet lors de l'inventaire des biens de l'église de Saint-Servan, en février 1906[1265]. Il semble d'ailleurs que le lieutenant-colonel Bühler entretienne des relations tendues avec certains ecclésiastiques mobilisés au 47e RI, à commencer par Pierre-Marie Lec'hvien, ce qui du reste n'a rien d'étonnant lorsqu'on connaît la trajectoire de cet abbé[1266].

A l'évidence, la tension née de l'application de la loi de 1905 n'est donc, dans les rangs du 47e RI, pas complètement dissipée pendant la Première Guerre mondiale. Mais au sein de l'unité, la conflictualité politique, en tant qu'affrontement partisan, n'est en revanche pas une nouveauté née avec le conflit. Incorporé au 47e RI en septembre 1913 pour y effectuer son service militaire, le futur député et grand résistant Albert Aubry, alors responsable d'une section affiliée à la CGT et regroupant des instituteurs et des institutrices d'Ille-et-Vilaine, est aussi un virulent défenseur du *Sou du soldat*[1267]. De même, on sait que le futur parlementaire Gustave de Kerguézec, dont un neveu, Jéhan, est tué sous l'uniforme du 47e RI le 9 mai 1915, continue ses activités militantes pendant ses périodes de réserve sous l'uniforme de cette même unité, au tout début des années 1900. En témoignent quelques courriers échangés avec l'avocat et futur Président du Conseil Joseph Paul-Boncour, lettres où il est notamment question de « neutraliser le clergé »[1268].

À Saint-Malo, le souvenir de l'inventaire des biens de l'église de Saint-Servan demeure vif et rejaillit d'ailleurs de temps à autres pendant le conflit. En octobre 1916, c'est ainsi la

---

[1265] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI ; Arch. Nat. : LH/19800035/8/932, LE GALL, Erwan, « Le deuxième procès de Rennes… », *art. cit*.

[1266] Vicaire de Quemper-Guézennec, Pierre-Marie Lec'hvien est une des figures du *Bleun-Brug*. Proche de l'abbé Jean-Marie Perrot, il est liquidé par la Résistance en août 1944 ce qui lui vaut une certaine postérité, mémoire qui se développe sur un fond idéologique mêlant régionalisme droitier et anticommunisme viscéral. Pour un bon exemple se rapporter à POISSON, Abbé H., *L'Abbé Pierre-Marie Lec'hvien (1885-1944)*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1959. Cet ouvrage attribue notamment le départ de Pierre-Marie Lec'hvien de l'aumônerie du II/47e RI à un certain nombre d'*intrigues*, sans toutefois en dire plus. Si à notre connaissance aucun document ne permet d'attester de telles manœuvres, leur évocation est néanmoins révélatrice d'un certain climat de tension pouvant exister autour de la question religieuse.

[1267] Pour de plus amples développements sur Albert Aubry on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Le ralliement à la guerre de 1914 de deux figures de la gauche bretonne : digressions sur la notion d'antimilitarisme », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°5, hiver 2015, en ligne.

[1268] Arch. nat. : 424 AP 6 - Fonds Paul-Boncour. Nous remercions notre ami Matthieu Boisdron, dont la thèse consiste en une biographie de Joseph Paul-Boncour, de nous avoir communiqué ces documents.

citation à l'ordre décernée au chef de bataillon Grange du 90e RIT qui est reproduite par *Le Salut*. Or si ce texte est présenté comme « le témoignage d'une belle énergie physique et morale se déployant au service du pays », les quelques éléments retraçant la biographie du récipiendaire ne laissent aucun doute quant aux intentions du bihebdomadaire. Le commandant Grange est en effet présenté comme ayant « fait une grande partie de sa carrière militaire au 47e, qu'il dut quitter comme capitaine lors des inventaires, et qui, à la déclaration de guerre, a repris du service et est parti sur le front »[1269]. Quelques mois plus tôt, à l'occasion du 10e anniversaire de l'affaire, *Le Salut* revient d'une manière elliptique sur ce qui s'est produit, mais avec une discrétion qui en dit long sur l'épaisseur du vernis que constitue l'Union sacrée : « C'était notre devoir d'évoquer ces souvenirs et ces faits, et c'est aussi notre devoir de ne pas les commenter à cette heure où la France a besoin, pour vaincre, de l'amour de tous ses enfants »[1270]. Semblable procédé rhétorique est employé en mai 1916 à l'occasion de la publication, par ce même journal, de la citation à l'ordre de l'armée décernée à « M. Joseph Cléret de Langavant, chef de bataillon au 271e d'infanterie, ancien capitaine au 47e, qu'il dut quitter au moment des inventaires dans les conditions que l'on connait »[1271].

En dépit de ce contexte tendu, qui encore une fois est manifestement spécifique au 47e RI et constitue une limite évidente à sa dimension indiciaire, même si la question religieuse est toujours sensible en Bretagne[1272], peut-être même un peu plus qu'ailleurs, les archives témoignent d'une indéniable liberté de conscience dans les rangs. Dans une lettre qu'il adresse le 4 avril 1915 à ses parents, Olivier Le Guével explique : « C'est aujourd'hui Pâques, il pleut par moment, ce matin à 8h j'ai été à la messe avec plusieurs camarades, l'église était remplie de soldats, le général de corps d'armée y était également »[1273]. À en croire Emile Le Guen, l'église est « bondée » lors de la messe de minuit donnée pour la fête de noël 1915 et, pour la nouvelle année 1916, c'est l'aumônier du I/47e RI Adolphe Joncours, un missionnaire

[1269] « Citations », *Le Salut*, 35e année, n°82, 10-11 octobre 1916, p. 1.
[1270] « 10 ans après », *Le Salut*, 35e année, n°16, 22-23 février 1916, p. 2. Notons que cet article est publié au lendemain du déclenchement de la bataille de Verdun ce qui, du point de vue de la mémoire catholique de cet affaire, n'est assurément pas neutre.
[1271] « A l'ordre de l'armée », *Le Salut*, 25e année, n°43, 26-27 mai 1916, p. 1. Précisons que FROTIER DE LA MESSELIERE, Henri, *Recueil des filiations directes des représentants actuels des familles nobles de bourgeoisie armoriée ou le plus fréquemment alliées à la noblesse d'origine bretonne ou résidant actuellement en Bretagne depuis leur plus ancien auteur vivant en 1650*, Saint-Brieuc, Imprimerie – librairie René Prud'homme, 1912, p. 576 indique que Joseph Cléret de Langavant quitte le front en mars 1916 pour « fatigue excessive ».
[1272] BALCOU, Jean, PROVOST, Georges et TRANVOUEZ, Yvon (dir.), *Les Bretons et la séparation (1795-2005)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
[1273] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre datée du 4 avril 1915, midi.

exerçant avant la guerre son sacerdoce à Cap-Haïti, qui officie[1274]. De même, la Toussaint 1917 semble caractérisée par une réelle ferveur religieuse[1275]. Si ces cérémonies sont probablement exceptionnelles compte tenu des dates auxquelles elles sont célébrées, Yves Le Guen précise en février 1915, dans un courrier qu'il adresse à sa mère, que des messes sont données tous les dimanches[1276]. La lettre que Victor Noüel de Kerangué adresse au vicomte de Lantivy nous apprend que la veille de l'attaque du 9 mai 1915, le sergent Jehan de Kuerguézec communie. Il n'est d'ailleurs pas le seul dans ce cas. On peut certifier une telle conduite chez Louis Lemarié en juin 1915[1277] et chez le sergent Emile Saint-Mleux en septembre 1915[1278]. En préambule de son carnet, Emile Le Guen note que « en cas de mort [il] désire recevoir l'extrême onction de l'Eglise »[1279]. Et combien sont-ils comme Auguste Labbé qui placent pendant le combat leur sort dans les bras de la religion ? « Quand je faisais des attaques c'est en récitant des *Je vous salue Marie* que j'allais au-devant de l'ennemi ou que je me sauvais si nous battions en retraite et dans tous combats j'ai passé et sans égratignure » note-il dans ses carnets[1280]. A Saint-Malo aussi la liberté de conscience est assurée et c'est l'abbé Havard, vicaire à la cathédrale de Saint-Malo, qui

> « reçoit les soldats le soir, et le dimanche toute la journée, 12, rue de la Fosse. Il parle breton et peut entendre les confessions dans cette langue. Le dimanche, à la cathédrale, il y a messe pour les soldats à 8 heures. »[1281]

Précisons par ailleurs que cette pratique religieuse n'est pas soudaine et, qu'au contraire, elle semble s'insérer, au moins pour une partie des fantassins du 47e RI, dans un *habitus* qui plonge ses racines bien avant 1914. Sur les 2 688 fantassins de cette unité morts pour la France au titre de la Première Guerre mondiale, plus de la moitié d'entre eux (1 428 cas soit

---

[1274] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Livre de route appartenant à M. Emile Le Guen, Musicien-brancardier au 47e régiment d'infanterie. *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 1070 ; Arch. dép. CdA : EC Etables et 1 R 1228.717.

[1275] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Emilie Geoffroy à Emile Le Guen, 24 décembre 1918.

[1276] Archives privées Jean-Claude Le Guen : lettre d'Yves Le Guen à sa mère, 14 février 1915.

[1277] BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du Collège de Saint-Malo …, op. cit.*, p. 140-144.

[1278] « Mort pour la patrie. Renseignements fournis par les familles », *Le Salut*, 34e année, n°82, 22-23 octobre 1915, p. 1 repris après-guerre *in* BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du Collège de Saint-Malo …, op. cit.*, p. 239.

[1279] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Livre de route appartenant à M. Emile Le Guen, Musicien-brancardier au 47e régiment d'infanterie.

[1280] Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ.

[1281] « Chronique du diocèse », *La Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, 31e année, 7 janvier 1916, n°2, p. 5.

53,13%) porte le prénom Marie et presque un cinquième Joseph (461 cas 17,1%)[1282]. Certains états civils disent du reste très bien la profondeur de l'imprégnation religieuse, à l'instar de Toussaint, Marier, Ange Moy, natif de Plouguenast dans les Côtes-du-Nord et décédé en captivité, en novembre 1914, des suites de ses blessures[1283].

Reste à savoir qui sont les ecclésiastiques, c'est-à-dire les hommes munis au moins de ces ordres mineurs marquant le passage à l'état clérical, qui servent sous l'uniforme du 47e RI et permettent que s'y exerce, entre 1914 et 1918, la liberté de conscience. Il n'existe en effet, à notre connaissance, aucune liste les répertoriant. Il nous faut donc pour les retrouver, en partant du *Livre d'or du clergé et des congrégations*, croiser les registres d'ordo d'une part, les fiches matricules du recrutement d'autre part, pour avoir une idée un tant soit peu précise du nombre de religieux officiant au sein de ce régiment[1284]. Toutefois, et comme à l'habitude, des réserves s'imposent puisque rien ne nous permet de certifier l'exactitude de ces données. Il est en effet fort possible que quelques clercs aient échappé à notre sagacité, la recherche étant d'autant plus complexe qu'elle doit s'effectuer aux armées mais également à Saint-Malo. En témoigne par exemple Jean Briand, vicaire de Sablé mobilisé en août 1914 au 47e RI mais officiant au dépôt jusqu'à son transfert à la 10e section d'infirmiers militaires en octobre 1914[1285].

Au final, l'enquête permet d'identifier 63 ecclésiastiques portant entre 1914 et 1919 l'uniforme du 47e RI. Ce chiffre appelle trois observations. Une nouvelle fois, il importe de rappeler qu'il s'agit là d'une donnée *a minima*. Jacques Couvreur, Auguste Le Gall et Paul-Gabriel Le Gall ont en effet été exclus du corpus puisque, si leurs noms figurent bien dans *La Preuve du sang*, il n'a en revanche pas été possible de retrouver leurs fiches matricules et

[1282] Le prénom Ange se retrouve 95 fois et Jean 581 fois.
[1283] Arch . dép. CdA : 1 R 1315.1581.
[1284] Si le croisement des sources constitue bien entendu l'α et l'ω de la méthode historique, la vigilance est ici d'autant plus nécessaire que la dimension politique de *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)* conduit à une indéniable inflation des morts. C'est ainsi ce que suggère le cas de Jean Mégardon, répertorié par *La Preuve du sang* comme étant séminariste. Mais, des informations aimablement transmises par les archives du diocèse de la Manche révèlent que si, après ses études au collège de Valognes, il semble manifester un intérêt certain pour le sacerdoce, il n'a pas encore intégré au moment de la mobilisation générale l'état ecclésiastique. En effet, la plaque apposée en la chapelle Saint-Foxel du grand séminaire de Coutances invoque sa mémoire en tant que « seminarii limina tangere properantes », c'est à dire littéralement ceux qui se hâtaient de toucher le seuil du séminaire. Affecté au 47e RI le 30 septembre 1915 et nommé caporal-fourrier quelques semaines plus tard, Jean Mégardon est tué le 5 septembre 1916 pendant la bataille de la Somme, à Méharicourt. *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 291 ; Arch. dép. Manche : 1 R 1/180.271.
[1285] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 290 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2049.348.

aucun registre d'ordo ne parait les mentionner. En second lieu, il convient d'avoir à l'esprit que ce chiffre ne saurait traduire à lui seul la présence ecclésiastique au sein du 47e RI. A la manière d'une matriochka, le régiment est en effet intégré dans des ensembles plus vastes tels que la brigade et la division qui, tous, disposent de religieux qui officient au niveau régimentaire sans pour autant relever de cette échelle. Vicaire de Notre-Dame de Paris, Louis Bégin est affecté au groupe de brancardiers divisionnaires de la 20e division, ce qui ne l'empêche nullement d'être cité le 2 janvier 1919 à l'ordre du 47e RI pour avoir « pendant la période de combats de juillet et d'août 1918, […] prêté un concours précieux au régiment, dirigeant souvent les inhumations sur le champ de bataille, apportant aux blessés et intoxiqués le secours moral de son ministère et aidant aux pansements et aux évacuations, fréquemment sous le feu de l'artillerie et de l'aviation ennemie »[1286]. En tout état de cause, ces 63 ecclésiastiques rappellent néanmoins qu'il s'agit là, à l'échelle du 47e RI, d'une catégorie socio-professionnelle, si tant est que cette expression convienne, extrêmement minoritaire. Précisons de surcroît que leur nombre parait varier au fil de la campagne : 35 en 1915 mais 28 et 27 en 1916 et 1917.

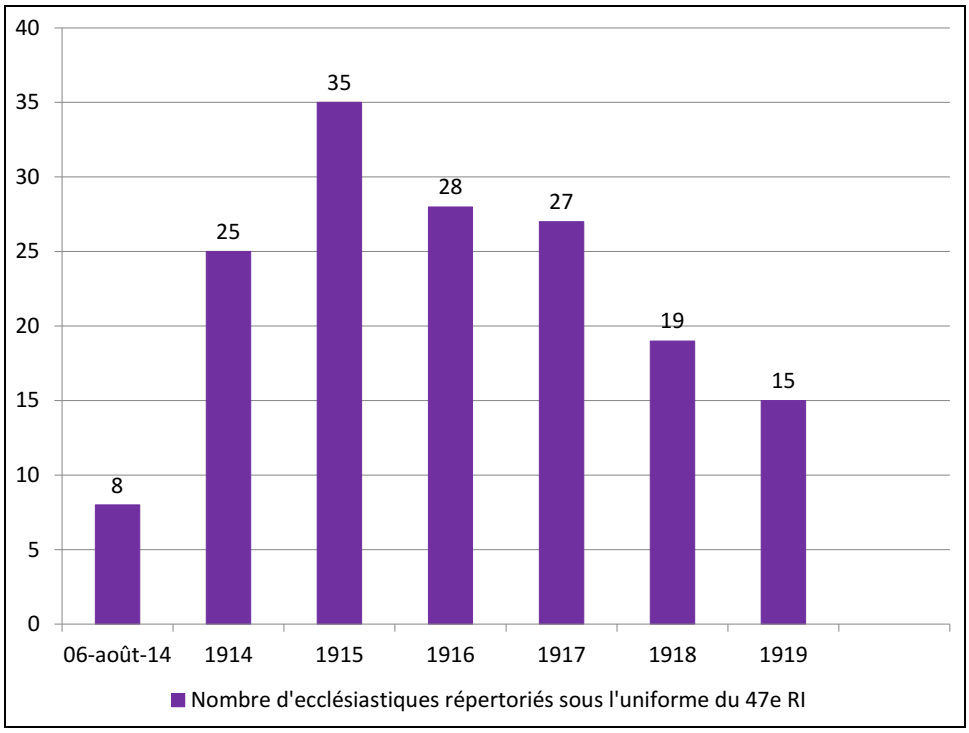

Figure 38: Nombre d'ecclésiastiques portant l'uniforme du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale.

[1286] *Ibid.*, p. 123 et Arch. Paris : D4R 624.

Une rapide sociologie des ecclésiastiques mobilisés sous l'uniforme du 47e RI laisse entrevoir une étonnante correspondance avec l'image que cette unité peut avoir, et donne, d'elle-même. En effet, les clercs qui portent cet uniforme sont essentiellement bretons, à l'image du discours qui entoure le régiment et en dépit de l'évolution démographique des rangs[1287]. Les religieux du 47e RI naissent en effet pour l'essentiel dans un des trois départements de la 10e région militaire et dépendent d'un bureau de recrutement implanté sur ce même territoire. Cette tendance se vérifie tout au long de la campagne puisque sur les 15 individus identifiés pour l'année 1918, seulement deux semblent étrangers à la 10e région militaire.

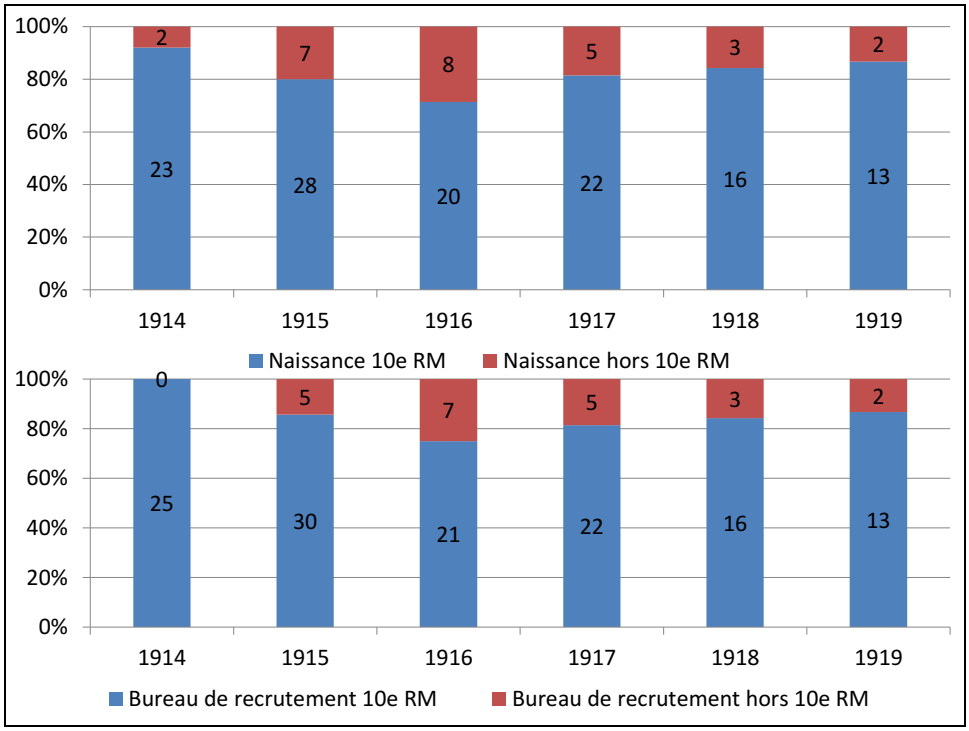

Figure 39: Les ecclésiastiques du 47e RI ou la persistance d'un recrutement régional.

Ajoutons qu'il s'agit pour la plupart d'hommes jeunes, comme un écho subreptice au régiment d'infanterie d'active qu'est le 47e RI. La moyenne d'âge au moment du déclenchement du conflit des ecclésiastiques portant l'uniforme de ce régiment est de 25 ans. Les séminaristes comptent pour 30% de l'effectif (19 sur 63) et l'on a même pu identifier sept clercs minorés ou tonsurés, états figurant au début du *cursus honorum* du clergé régulier. Selon toute vraisemblance, ces chiffres sont plus élevés que ce que l'on pourrait observer au

[1287] LE GALL, Erwan, « Saint-Malo, la Bretagne, la France… », *art. cit.* et LE GALL, Erwan, « « Le retour des fils de la vieille terre bretonne : quand les régiments retrouvent leurs garnisons d'Ille-et-Vilaine à l'été 1919 », *in* JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine …*, *op. cit.*, p. 289-299.

sein d'une unité de réserve ou de la territoriale, mais c'est là une hypothèse qui reste à tester. Les ecclésiastiques qui portent l'uniforme du 47e RI révèlent une grande homogénéité sociale qui, une nouvelle fois, paraît faire écho au recrutement du régiment. Pour l'essentiel, il s'agit de ruraux provenant de milieux modestes. Les professions indiquées par les pères de ces religieux sur leurs actes de naissance accordent une large place à l'agriculture puisque plus de la moitié d'entre eux (33 sur 63 soit 53,2%) affirment être « cultivateur », « fermier » ou encore « laboureur ». Seuls deux individus descendent de « propriétaires » : Jean-Bazil Pécoyoul et Joseph Michel nés respectivement en Dordogne et dans les Alpes-de-Haute-Provence[1288]. Si l'on répertorie 17,5% de fils d'artisans (11 cas sur 63) et 11,1% de fils de commerçants, ces données ne doivent pas tromper : la base de données reste en effet solidement ancrée dans le monde rural puisque seuls 11 individus (17,5%) voient le jour en ville. Statistiquement, François Cléret de Lagavant constitue donc un cas sociologique exceptionnel. Mobilisé au 47e RI le 11 avril 1915 en tant que soldat de 2e classe au titre du service armé, il est comme on l'a vu le fils d'un officier dont le nom est intimement lié au rôle de l'unité lors de la crise des inventaires[1289]. Mais il n'en demeure pas moins que si son statut social renvoie à n'en pas douter à une certaine notabilité, celle-ci ne saurait être confondue avec l'élite, qui débute dans la nomenclature militaire avec le généralat[1290]. Les 63 ecclésiastiques portant l'uniforme du 47e RI au cours de la Première Guerre mondiale forment donc un groupe essentiellement rural et d'extraction globalement modeste, tableau du reste assez conforme à celui des prêtres bretons d'alors dressé par S. Gicquel[1291].

Cette proximité sociale d'avec la troupe est à n'en pas douter renforcée par le fait que ces clercs sont loin d'être tous aumôniers ou même brancardiers. Au contraire, près de 70% d'entre eux servent en tant que simples hommes du rang (44 cas sur 63, soit 69,8%) et occupent des fonctions très variées même si, très souvent invérifiables, ces informations sont à prendre avec prudence. Ignace Le Bihan serait ainsi télégraphiste tandis qu'Henri Mathieu

---

[1288] Arch. dép. Dordogne : 5 MI30903_17 et Arch. dép. Alpes de Ht-Pvce : 1MI5/0719.

[1289] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 451 ; Arch. dép. I&V. : 10 NUM 35288 1126 et 1 R 2202 ; Arch. dioc. Rennes : 2 D 5, registre d'ordination (1901-1970) ; LE GALL, Erwan, « Le deuxième procès de Rennes… », *art. cit*.

[1290] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « De la prosopographie dans le cadre d'une monographie régimentaire : l'exemple du 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale », *in* BOUGEARD, Christian et PRIGENT, François (dir.), *La Bretagne en portrait(s) de groupe. Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIIIe - XXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 311-312.

[1291] GICQUEL, Samuel, *Prêtres en Bretagne au XIXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 9-35 tout particulièrement.

serait vaguemestre, tout du moins jusqu'à son départ du 47e RI pour la 10e section d'infirmiers militaires le 13 mars 1915[1292]. Séminariste, Pierre Galle serait lui téléphoniste[1293]. Vicaire de la Sainte-Trinité de Cherbourg, Louis Baisnée est pour sa part, à en croire sa fiche matricule, mitrailleur pendant quelques mois, du 18 octobre 1915 au 1er mars 1916[1294]. C'est du reste cette même fonction qu'occupe, au moment où le régiment quitte Saint-Malo en août 1914, Jules Coleu, par ailleurs professeur au petit-séminaire de Chateaugiron, en Ille-et-Vilaine, depuis 1912[1295]. Les ecclésiastiques du 47e RI vivent donc au milieu de la troupe et même quand ils sont officiers – à l'instar du capitaine Delamotte, missionnaire diocésain avant la mobilisation générale, du sous-lieutenant Louis Péhu, clerc tonsuré, ou encore du lieutenant Edouard Lainé, clerc minoré du grand séminaire de Rennes[1296] – ils restent au contact des hommes, ne recevant jamais plus de trois galons.

[1292] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 743 ; BELLEVÜE, Marquis de, *Livre d'or des anciens élèves du Collège Saint-Vincent morts au champ d'honneur*, Tome II, M à Z, Rennes, Imprimerie Oberthür, 1919, p. 39-42.

[1293] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 829 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2248.598.

[1294] Arch. dép. Manche : 1 R 2/122.350.

[1295] Arch. Dioc. Rennes : 2 D 5, Situation du Clergé du diocèse de Rennes pendant la Guerre 1914-1918 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2061.1511.

[1296] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 581 ; Arch. dép. CdA : 1 R 1220.803 ; « Tableau d'honneur », *L'Union malouine et dinannaise*, 16/17 novembre 1918, p. 1 ; *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 465 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2097.2537 ; « M. Louis Péhu, séminariste soldat, mort au champ d'honneur », *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 51e année, n°40, 19 juin 1915, p. 645-647 ; *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 24 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2083.108 ; *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 51e année, n°21, 6 février 1915, p. 325-326.

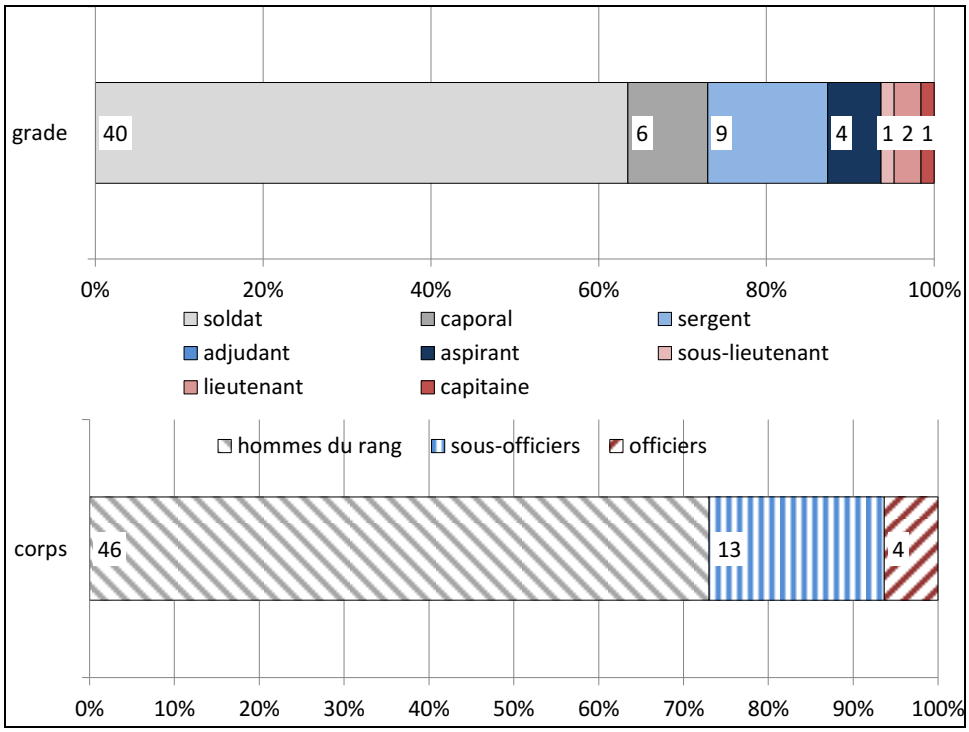

Figure 40: Les ecclésiastiques du 47e RI, des clercs parmi la troupe.

Pour autant, cette proximité n'est à n'en pas douter nullement synonyme d'anonymat. Tout porte en effet à croire que ces hommes disposent dans les rangs d'un certain magistère moral, prééminence que leur confère tant leur statut de clerc que les fonctions qu'ils occupent par ailleurs avant-guerre. À l'image de Germain Thomas, professeur de français à Saint-Ilan, petit bourg non loin de Saint-Brieuc, ou Adolphe Boixière instituteur à l'école Saint-Pierre de Nice, 11 ecclésiastiques enseignent avant de porter l'uniforme du 47e RI pendant la Grande Guerre ce qui leur confère certainement une forme de distinction eu égard à la position de notabilité fréquemment associée à cette profession dans les sociétés villageoises[1297]. En d'autres termes, nous postulons ici l'idée que si Eugène Coudray, soldat de 2e classe du 47e RI originaire de Saint-Helen, croise pendant la campagne l'abbé Pierre Bertrand, alors ces deux hommes se reconnaissent comme « pays » puisque l'ecclésiastique est précisément vicaire en ce petit village des Côtes-du-Nord[1298].

[1297] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 853 ; Arch. dép. CdA : 1 R 1275.368, 1 R 1222.992 ; *La Semaine religieuse du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, 16 juin 1916, 48e année, n°24, p. 337-338 ; [http://tourisme22.catholique.fr/bretagne14-18/liste-des-victimes-religieuses/ | page consultée le 15 décembre 2018].

[1298] Arch. dép. CdA : 1 R 1250.1226 et 1 R 1141.1508 ; *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 162 ; « Nos prêtres et

Tout en effet porte à croire que le sacerdoce aux armées s'exerce, au moins dans une certaine mesure, dans la continuité de réseaux forgés avant le conflit. Auguste Letertre est professeur au collège de Saint-Malo et à ce titre il n'est pas impossible qu'il retrouve au régiment quelques-uns de ses anciens élèves[1299]. Semblable remarque peut être formulée à propos du père François Besnoux, directeur de l'école libre de Plédran, commune où résident 7 fantassins du 47e RI titulaires de la mention « mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale[1300]. S'il est directeur de l'école de jeunes filles de Baguer-Pican, une commune où résident 7 fantassins du 47e RI morts pour la France au cours de la Grande Guerre, Augustin Chevallier n'en demeure pas moins une figure connue et il est probable que sa notabilité parmi les « pays » de l'unité lui permette d'exercer plus facilement son sacerdoce[1301]. Nommé professeur de philosophie au lycée Saint-Martin de Rennes, Jean Chevillon ne croise donc pas le futur sous-lieutenant du 47e RI Ernest Pallez qui fréquente les bancs de cette institution de 1907 à 1909 avant d'intégrer Saint-Vincent puis l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr[1302]. Mais il est néanmoins peu probable qu'il ne croise pas dans les couloirs de ce grand établissement scolaire quelques-uns des officiers qui seront amenés à servir pendant la Grande Guerre, peut-être même parfois au 47e RI[1303]. Même remarque en ce

séminaristes à la guerre », *La Semaine religieuse du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, 11 décembre 1914, 46e année, n°50, p. 767-768.

[1299] « Citation à l'ordre du jour », *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 52e année, n°31, 15 avril 1916, p. 492.

[1300] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 165 ; Arch. dép. CdA : 1 R 1206.1023 ; [http://tourisme22.catholique.fr/bretagne14-18/religieux-des-cotes-du-nord-mort-en-octobre-1914/#more-43 | page consultée le 15 décembre 2018] ; « Un prêtre instituteur mort au champ d'honneur », *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, 57e année, 26 décembre 1914, p. 3 et 4.

[1301] Arch. dioc. Rennes : 2 D 5, rapports sur la conduite des prêtres-soldats et Arch. dép. I&V. : 1 R 1796.2154. Semblable réflexion peut être développée à propos de Paul Hunot, en charge de l'école de jeunes filles de Saint-Thual, village d'Ille-et-Vilaine où résident avant-guerre 4 fantassins du 47e RI titulaires de la mention « mort pour la France ». Arch. dioc. Rennes : 2 D 5, Situation du Clergé du diocèse de Rennes pendant la Guerre 1914-1918 ; *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 1027 ; Arch. dép. I&V. : 1 R 1950.746.

[1302] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 429 ; Arch. dép. I&V. : 1 R 1978.980 ; « Monsieur l'abbé Chevillon », *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 53e année, n°49, 18 août 1917, p. 738-744.

[1303] Cette réflexion peut également être appliquée à Jean Dervilly, surveillant à l'institution Saint-Martin à partir de 1913. Arch. dioc. Rennes : 2 D 5, Situation du Clergé du diocèse de Rennes pendant la Guerre 1914-1918 ; Arch. dép. I&V. : 1 R 2067.1139 ; « Nouvelles religieuses », *L'Ouest-Eclair »*, n°5474, 21 décembre 1913, p. 3 ; « Nominations ecclésiastiques », *L'Ouest-Eclair*, n°7432, 11 juin 1921, p. 5 ; *Ordo divini officii recitandi missæque celebrandæ juxta ritum ss. romanæ ecclesiæ ad usum ecclesiæ metropolittanæ et dioecesis rhedonensis pro anno 1914*, Rennes, Imprimerie Hyppolite Vatar, 1920, p. 81.

qui concerne Yves Ollivier, professeur en l'institution Notre-Dame de Guingamp, une subdivision où le régiment recrute assidument[1304].

La prosopographie des ecclésiastiques mobilisés au 47e RI permet également d'interroger les pratiques sacerdotales et invite à se demander si celles-ci, dans certains cas, ne se placent pas dans le prolongement direct du temps de paix. La chose paraît évidente en ce qui concerne François Loyer puisque, curé de Chérencé-le-Roussel, petit village du sud de la Manche, il est également avant le conflit aumônier du cercle militaire de Cherbourg avant d'être incorporé en mars 1915 au 47e RI[1305]. Mais n'y a-t-il pas également une continuité à souligner chez Pierre-Marie Lec'hvien dans la mesure où celui-ci s'engage, à l'issue de son service militaire, au sein des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, congrégation qui est spécialement tournée vers l'apostolat du monde ouvrier ?[1306] Dans le cadre d'une analyse portant sur la culture professionnelle des combattants, l'analogie mérite d'être soulignée.

Toujours est-il que la liberté de pratique religieuse qui s'observe au 47e RI n'a assurément rien de neutre puisque, à l'évidence, l'unité comprend rapidement tout le bénéfice qu'elle a à tirer des « béquilles de l'âme »[1307] que constituent ces ecclésiastiques mobilisés[1308]. Albert Omnès nous apprend que dans le train qui quitte Saint-Malo dans la nuit du 5 au 6 août 1914 on distribue des médailles religieuses[1309]. Celles-ci s'ajoutent probablement à celles que conservent déjà les combattants, à l'instar d'Auguste Labbé qui garde dans son portemonnaie deux médailles de la Vierge, l'une offerte par son épouse, l'autre par sa tante[1310]. Ralliés à l'Union sacrée, les prêtres assurent lors de leurs prêches une recharge émotionnelle mais aussi intellectuelle en donnant à comprendre le conflit en cours. Certes, il s'agit d'une grille de lecture catholique et il n'est pas dit que l'interprétation des origines du conflit – celui-ci étant compris comme un châtiment divin sanctionnant la Séparation – soit partagée par l'ensemble des fantassins du 47e RI. Affecté à ce régiment au début du mois d'avril 1919, alors que l'unité cantonne à Strasbourg, le sous-lieutenant Jean Hirel devait théoriquement rejoindre en

---

1304 *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 418 ; Arch. dép. CdA : 1 R 1811.170.
1305 *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 198 ; Arch. dép. Manche : 1 R 2/110.1076.
1306 POISSON, Abbé H., *L'Abbé Pierre-Marie Lec'hvien*
1307 Nous empruntons cette belle expression à LAGADEC, Yann, *Un fusilier marin breton à Dixmude…*, *op. cit.*, p. 76.
1308 Ce constat est également dressé par GICQUEL, Samuel, « Les religieux originaires du diocèse de Rennes au péril de la Grande Guerre », *in* **JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir),** *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine…*, ***op. cit.*, p. 75.**
1309 OMNES, Albert, *Carnet de route…*, *op. cit.*, p. 3.
1310 Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ.

septembre 1914, après avoir achevé ses études au pensionnat Saint-Louis de Fribourg, le noviciat de Chimay, en Belgique. Le conflit en décide bien entendu autrement, ce qui du reste n'empêchera pas ce natif de Bréal-sous-Montfort, en Ille-et-Vilaine, de rentrer ultérieurement en religion et surtout, pour notre propos, de porter une analyse typiquement catholique des causes de la guerre :

> « Ce déclenchement subit des hostilités me pousse tout naturellement à redire ici : l'homme propose et Dieu dispose ! C'est lui en effet qui gouverne et dirige toutes choses en ce monde, c'est lui qui tient entre ses mains le destin des nations et c'est en lui seul qu'il faut mettre toute confiance dans le déroulement des évènements de cette vie. »[1311]

Mais, du point de vue du régiment, peu importent manifestement ces discours puisque ce qui prime est avant tout le combat contre l'ennemi commun, à savoir l'Allemagne. Ce faisant, c'est la dimension syncrétique du conflit qui se fait jour. Il est en effet indéniable que les ecclésiastiques constituent aux yeux de l'encadrement des auxiliaires précieux puisque ni les propositions de paix blanche formulées en 1917 par le Saint-Siège, pas plus que tous les appels à la paix formulés par Benoit XV dès le 8 septembre 1914, ne paraissent avoir convaincu, au 47e RI comme en Bretagne du reste[1312]. En témoigne par exemple la citation à l'ordre de la 20e DI attribuée à Germain Thomas, vicaire de Lannion et transféré au 47e RI, en provenance du 71e, en septembre 1915 :

> « Officier mitrailleur d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables, possédant un grand ascendant sur ses hommes. Le 9 septembre 1917, après avoir contribué à enrayer par ses feux une violente attaque allemande, a puissamment soutenu notre contre-attaque, et lui a permis de se développer victorieusement. »

Homme d'Eglise, Germain Thomas n'en est pas moins un brillant soldat comme en attestent ses états de service, notamment à la tête de la 2e compagnie de mitrailleuses du 47e RI, sans doute pas la position la moins exposée au sein du régiment[1313]. De par leurs parcours,

---

[1311] Archives du Sanctuaire Notre-Dame du Sacré-Cœur à Issoudun : Notes manuscrites d'un discours du R.P. Jean Hirel à l'occasion du cinquantenaire de « La Bétheline », 27 décembre 1969.

[1312] LEVANT, Marie, « La Bretagne de la Grande Guerre dans les archives religieuses de Rome », *in* TRANVOUEZ, Yvon (dir.), *Les catholiques bretons dans la Grande Guerre*, Centre de Recherche Bretonne et Celtique / Institut Culturel de Bretagne, Brest / Vannes, 2017, p. 62. Pour une synthèse de l'activité diplomatique menée par le Vatican en faveur de la paix se rapporter à BONIFACE, Xavier, *Histoire religieuse de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2014, p. 288-302.

[1313] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 853 ; SHD-DAT : 26 N 636/7 et 9, JMO 47e RI ; Arch. dép. CdA : 1 R 1275.368 ; AUBERT, Fred, *Avec ma section, 27 mai 1918 – 15 août 1918*, Saint-Brieuc, Editions Cendrillon, sans date, p. 25 ; *La Semaine religieuse du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, 16 juin

les ecclésiastiques mobilisés sous l'uniforme de cette unité paraissent d'ailleurs incarner une certaine forme d'exemplarité dans la mobilisation et, plus largement encore, dans le consentement au conflit. On a ainsi croisé plus haut Adolphe Joncours, missionnaire originaire d'Etables, dans les Côtes-du-Nord et en poste à Haïti depuis juin 1912[1314]. Or, nombreux sont les clercs portant l'uniforme du 47e RI qui témoignent de trajectoires analogues. Avant d'être rappelé sous les drapeaux pendant la mobilisation générale, Léopold Balmes est en poste à Rome[1315]. Jean Busson se trouve lui à Saint-Mary, sur l'île de Jersey puisqu'il y est novice aux Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée[1316]. Dinannais de la classe 1917, Hyacinthe Guézennec se trouve pour sa part à Locarno, au nord du lac majeur, en Suisse, lorsqu'il est appelé sous les drapeaux. Or, bien que se trouvant en pays neutre, il arrive à la caserne du 47e RI le 10 août 1916[1317]. Prêtre des Missions africaines de Lyon, Alphonse Boursin est au Togo au moment de la mobilisation générale[1318]. Appartenant aux Mission étrangères de Paris, Alexis Ménard se trouve pour sa part à Pénang, en Malaisie, lorsqu'éclate le conflit[1319]. En d'autres termes, les trajectoires sociogéographiques de ces individus incarnent le consentement patriotique au conflit. Si l'unité les laisse exercer aussi facilement leur sacerdoce c'est non seulement parce qu'elle sait que les hommes ont besoin d'un soutien spirituel mais aussi parce que ces ecclésiastiques sont, du point de vue de la poursuite de l'effort de guerre, particulièrement « sûrs ». En témoignent d'ailleurs le long cheminement de beaucoup d'entre eux pour rejoindre la caserne, parcours du combattant qui paraît, par bien des égards, relever d'une certaine pédagogie par l'exemple.

1916, 48e année, n°24, p. 337-338 ; « Promotion », *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, 45e année, n°37, 11 septembre 1915, p. 3.; Archives privées Paul Lafond.

[1314] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 1070 ; Arch. dép. CdA : EC Etables et 1 R 1228.717.

[1315] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 82 ; Arch. dép. Lozère : R 8194.1732.

[1316] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 323 ; Arch. dép Loire-Inf. : 1 R 1371.4225.

[1317] Rapidement nommé soldat de 1e classe, il est néanmoins transféré le 19 juin 1917 au 94e RI, sans doute à la fin de ses classes. *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 949 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2222.1620.

[1318] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome premier, Paris, Bonne presse, 1925, p. 263 ; Arch. dép. Loire-Atl. : 1 R 1363.257 ; « Distinctions honorifiques », *Journal officiel du Territoire du Togo*, 33e année, n°743, 1er mars 1952, p. 231.

[1319] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, Tome deuxième, Paris, Bonne presse, 1925, p. 294 ; Arch. dép. CdA : 1 R 1267.1042 ; *La Semaine religieuse du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, 1er janvier 1915, 47e année, n°10, p. 9-10 ; [https://archives.mepasie.org/fr/fiches-individuelles/manard | page consultée le 15 décembre 2018].

« Sans forfanterie mais sans défaillance »

Mais s'il est un document d'archives qui dit combien celle-ci est largement employée au 47e RI, c'est la citation à l'ordre, court texte publié à l'échelle du régiment, de la brigade, de la division, du corps d'armée ou de l'armée et distinguant un individu ou une unité pour sa conduite particulièrement valeureuse[1320]. Fils de l'artiste sourd et muet Charles Martin, classé deuxième du célèbre prix de Rome en 1869, le lieutenant André Martin-Gauthereau en est une parfaite illustration. Blessé le 20 février 1916 par un éclat d'obus lui ayant traversé la cuisse et sectionné l'artère fémorale, il est l'objet d'une première citation, à l'ordre de l'armée, le 5 mars 1916, qui le décrit en des termes non seulement particulièrement élogieux mais qui soulignent la place éminente accordée à la conduite exemplaire : « Officier très brave donnant en toute circonstance à ses hommes l'exemple d'un calme parfait et souriant [...] ». Puis, le 17 juin 1918, André Martin-Gauthereau est une nouvelle fois cité, cette fois-ci à titre posthume et à l'ordre du corps d'armée : « Revenu au front après une très grave blessure qui pouvait le dispenser de servir sur la ligne de feu, est tombé glorieusement le 30 mai 1918, en se maintenant à un poste exposé, pour encourager ses hommes, donnant à tous un magnifique exemple de courage, de sang-froid et d'esprit d'équipe »[1321].

[1320] Nous avons trouvé dans le cadre de cette enquête une citation à l'ordre de l'infanterie de la 20e division et une à l'ordre du Grand Quartier Général, sans que nous soyons en mesure de pouvoir déterminer s'il s'agit ou non d'archives erronées.

[1321] Arch. de Paris : V4E 7341 et D4R1 1237; Arch. Nat. : LH/1756/58 ; AUBERT, Fred, *Avec ma section, 27 mai 1918 – 15 août 1918*, Saint-Brieuc, Editions Cendrillon, sans date ; « Au 47e », *Le Salut*, 34e année, n°89, 16-17 novembre 1915, p. 2 ; « Légion d'honneur », *Le Salut*, 35e année, n°27, 31 mars – 1er avril 1916, p. 1.

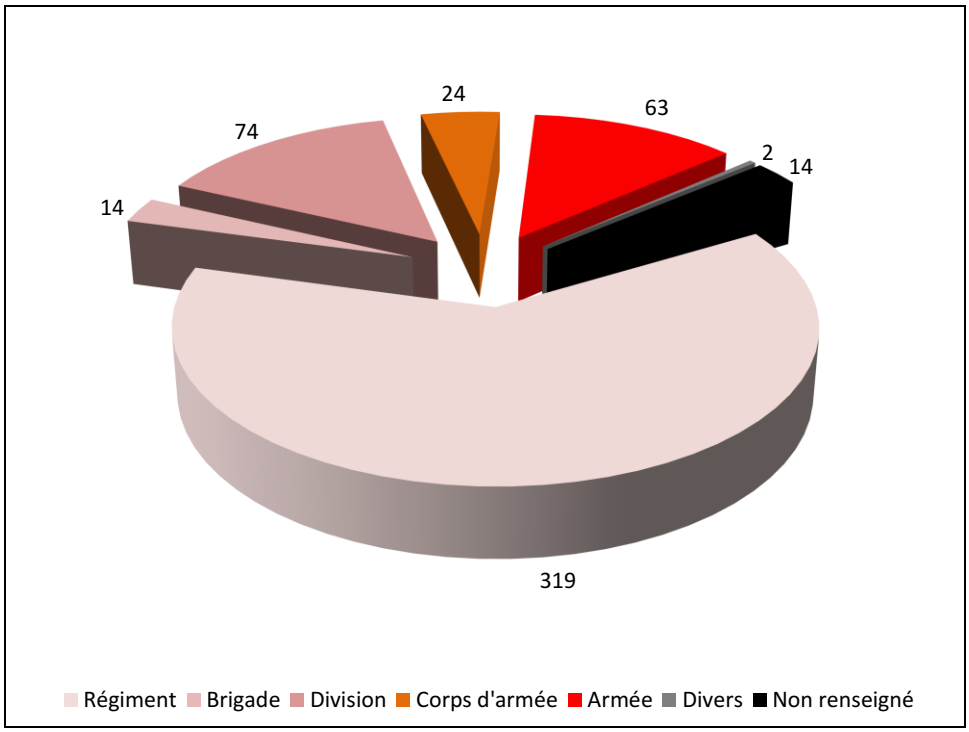

Figure 41 : Répartition par ordres des citations décernées aux fantassins du 47e RI titulaires de la mention « mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale.

En reconnaissant les mérites spécifiques de tel ou tel individu, les citations à l'ordre engendrent une rupture d'égalité entre citoyens-soldats pour placer sur une sorte de piédestal symbolique ceux qui en sont les récipiendaires[1322]. Le terme « particulièrement » se retrouve d'ailleurs dans 31 des 510 citations décernées aux fantassins du 47e RI titulaires de la mention « mort pour la France ». En cela, ces courts textes constituent un outil de distinction et, à n'en pas douter, au sein des rangs, un instrument permettant d'assurer une recharge temporaire de la motivation combattante. Reste toutefois à savoir quels sont les actes ainsi mis en valeur et qui sont les poilus honorés de la sorte.

Eléments de méthode

Avant de détailler ces points, il convient de dire quelques mots de la méthodologie employée pour ce faire, notamment en ce qui concerne la collecte des citations à l'ordre qui fondent notre propos. Celles-ci sont en effet réunies en deux corpus. Le premier regroupe 159 citations décernées à 147 hommes du rang, sous-officiers et officiers du 47e RI. Ces textes ont été réunis à partir de trois journaux publiés dans les environs de Saint-Malo : *Le Salut*, *Le Moniteur des Côtes-du-Nord* ainsi que l'édition rennaise de *L'Ouest-Eclair* et se rapportent

[1322] CAILLE, Frédéric, « Une citoyenneté supérieure. L'improbable fonction des membres de la Légion d'honneur dans la République », *Revue française de sciences politiques*, n°47-1, 1997, p. 70-88.

pour l'essentiel à des poilus qui, bien que réformés car gravement blessés, survivent à la campagne[1323]. Le second corpus est composé en revanche des 510 citations à l'ordre décernées à 415 des 2 688 fantassins du 47e RI titulaires de la mention « mort pour la France au titre de la Première Guerre mondiale » et consignées sur les fiches matriculaires du recrutement.

Ces deux bases de données appellent deux remarques. En premier lieu, il importe de remarquer que certains individus peuvent être distingués plusieurs fois au cours de la campagne, à l'image du sous-lieutenant Eugène Chauvel, un cultivateur de Goméné dans les Côtes-du-Nord et qui effectue toute la campagne sous l'uniforme du 47e RI jusqu'à sa mort au combat, le 17 juillet 1918, dans la Marne. La citation qui le distingue à l'ordre de la division et à titre posthume, un petit peu plus d'un mois après son décès, est la quatrième qui lui est attribuée[1324]. Là n'est du reste pas un cas unique puisque le soldat de 2e classe Célestin Blouin – un cultivateur originaire de Dingé – et le caporal Maximin Chesne – un tisserand né dans le Choletais mais installé à Saint-Servan – sont eux aussi cités quatre fois. Tous trois ont d'ailleurs en commun de ne connaître jusqu'à leur décès, respectivement en 1917 et 1918, qu'une seule unité lors de la campagne[1325]. 19 fantassins du 47e RI morts pour la France au titre de la Grande Guerre sont titulaires de trois citations à l'ordre. Mais le record est probablement détenu par l'adjudant de la 12/47e RI Eugène Gastard : cité six fois, sa Croix de guerre comporte deux étoiles de bronze, une de vermeil et trois palmes[1326].

En second lieu, il convient de garder à l'esprit que, pour conséquent qu'il soit, ce thésaurus ne prétend nullement recenser l'ensemble des citations décernées aux fantassins qui portent l'uniforme du 47e RI entre 1914 et 1918. Les lacunes dans l'OCRisation de certains journaux en ligne – on pense tout particulièrement au *Moniteur des Côtes-du-Nord* – ou même l'absence de programmes de numérisation de titres comme *Le Salut* ou *L'Union malou*ine *et dinannaise* – qui doivent encore être consultés sur microfilms ! – annihilent toute ambition en termes d'exhaustivité. Enfin, les nombreuses fiches matricules manquantes,

[1323] Pour de plus amples développements sur ce corpus on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Les citations à l'ordre. Essai d'analyse dans une perspective régimentaire », *in* LE GALL, Erwan et HARISMENDY, Patrick, *Un adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 47-64.
[1324] Arch. dép. CdA : 1 R 1290.1343.
[1325] Arch. dép. I&V : 1 R 1913.2609 et Arch. dép. M&L : Cholet, classe 1904, feuillet n°924.
[1326] Arch. dép. CdA : 1 R 1279.1962. ; « Le 47e à l'honneur », *Le Salut*, 34e année, n°68, 4-5 septembre 1915, p. 1 ; « Un héros », *Le Salut*, 35e année, n°89, 3-4 novembre 1916, p. 1.

notamment en ce qui concerne le bureau de recrutement de Guingamp, aboutissent immanquablement à de vastes trous dans l'ensemble documentaire.

Toutefois, compte tenu des ordres de grandeur réunis, il y a tout lieu de considérer le thésaurus comme représentatif de l'ensemble de ces décorés. La somme des deux corpus aboutit en effet à une base de 546 récipiendaires. Ce chiffre, rapporté à l'estimation du nombre d'individus à revêtir l'uniforme du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale, conduit à une fourchette basse de cités de l'ordre de 5,46%. Mais, si on décide de rapporter le nombre de morts pour la France cités à l'ordre sur le nombre global de fantassins du 47e RI titulaires de cette mention, alors on obtient un rapport de l'ordre de 14,84%. Ces chiffres restent néanmoins difficiles à interpréter. On sait en effet l'acrimonie d'un Charles de Gaulle qui peste contre les artilleurs, coupables aux yeux du jeune officier de recevoir plus de Croix de guerre que les fantassins[1327]. Mais qu'en est-il réellement ? Faute d'études comparables, force est d'admettre qu'il est pour l'heure impossible de répondre à une telle interrogation. Tout juste pouvons-nous signaler que J. Maurin et J. Halais aboutissent à des taux de citation pour les bureaux de recrutement de Béziers, Mende et Granville qui sont respectivement de l'ordre de 10, 12 et 19%[1328].

A ces considérations quantitatives viennent s'en ajouter d'autres, relatives à la nature même de la citation à l'ordre. Derrière l'apparente uniformité de ces courts textes résident en fait deux archives aux logiques, l'une ascendante, l'autres descendante, bien distinctes.

La citation à l'ordre ascendante est le texte qui, partant des tranchées de première ligne, s'élève jusqu'aux services compétents pour être examinée et, franchissant plusieurs échelons hiérarchiques, mettre à l'honneur, en cas de réponse favorable, un acte remarquable et digne d'être érigé en conduite exemplaire. C'est ainsi, par exemple, qu'à la suite de la mort en septembre 1916, pendant la bataille de la Somme, du sous-lieutenant Hémar, le commandant Lebas affirme faire « une demande de citation » pour cet officier, qui est distingué à l'ordre de la brigade quelques jours plus tard[1329]. Ces décorations sont, on l'a dit, l'illustration même de

[1327] NEAU-DUFOUR, Frédérique, *La Première Guerre mondiale de Charles de Gaulle 1914-1918*, Paris, Texto, 2015, p. 57.
[1328] MAURIN Jules, *Armée, guerre, société…, op. cit.*, p. 511 et HALAIS Jérémie, *Les Conscrits de la subdivision de Granville, 1899-1919*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de BOIVIN, Michel, Caen, Université de Caen, 2016, p. 412.
[1329] « Officier brave et dévoué, avait fait toute la campagne et pris part à toutes les actions où le régiment avait été engagé ; est tombé à son poste de combat le 14 septembre 1916, en parcourant sous un violent bombardement les tranchées de première ligne, occupées par sa section devant Chilly. » BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du Collège de Saint-Malo …, op. cit.*, p. 108.

l'importance accordée par l'institution militaire à l'exemplarité. Elles se révèlent bien souvent pour l'historien un auxiliaire précieux car décrivant précisément certaines phases de combat, moment qui le plus souvent reste confiné dans l'angle-mort des archives. Tel est par exemple le cas de la citation à l'ordre du régiment décernée le 11 novembre 1914 au soldat de 1e classe Joseph Poirier, un cultivateur originaire de Domloup, en Ille-et-Vilaine :

> « S'est spontanément offert pour constituer une patrouille qui dans la nuit du 8 au 9 novembre devait être chargée de pousser jusqu'à l'ennemi; une erreur de direction les ayant fait tomber à la fois sous le feu des Allemands et d'un poste avancé français, ont néanmoins persisté dans l'accomplissement de leur mission et au prix de difficultés très périlleuses ont rapporté des renseignements très précis. Fait partie du groupe franc de sa compagnie depuis le commencement de la guerre, n'a jamais manqué une occasion de s'engager courageusement et à fond »[1330]

La citation descendante illustre au contraire le ruissellement de « sanctions positives » employées par le commandement comme outil de recharge de la motivation des combattants[1331]. Des contingents de décorations sont en effet alloués à chaque armée, corps d'armée, division, brigade et régiment pour, finalement, être distribuées dans les rangs[1332]. Si la valeur symbolique de ces citations à l'ordre est absolument la même que dans le cas de distinctions ascendantes, leur genèse diffère grandement. Là où les premières découlent de relations interpersonnelles fortes, s'inscrivant bien souvent dans le périmètre du groupe primaire, les secondes rappellent le caractère éminemment bureaucratique de l'armée française de 1914-1918. Rédigés par la technostructure militaire, ces textes sont parfois dupliqués à la chaîne et comportent même des erreurs. Tel est par exemple le cas de cette citation, que l'on retrouve à 41 reprises dans le corpus des morts pour la France de l'unité :

> « Au front depuis le début de la campagne, a pris part à tous les combats où le régiment a été engagé: Guise, la Marne, Reims, Arras (1914), offensive de l'Artois (mai 1915), le Labyrinthe, offensive de Champagne (septembre 1915), offensive de la Somme (septembre 1916). Sur les différentes parties du front où il a tenu les tranchées en Artois,

---

[1330] Arch. dép. I&V : 1 R 2047.2531.

[1331] PAVEAU Marie-Anne, « Citations à l'ordre et croix de guerre. Fonction des sanctions positives dans la guerre de 1914-1918 », *in* CAZALS Rémy, ROLLAND Denis et PICARD Emmanuelle, *La Grande Guerre. Pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 247-257.

[1332] Cette réalité administrative est parfaitement décrite pour le 88e RIT de Lorient par HERRIEU Loeiz, *Le Tournant de la mort*, Rennes, TIR, p. 231. On peut en voir une belle illustration avec le JMO du 2e RI à partir du 23 janvier 1917 avec près moins de 300 citations à l'ordre consignées en l'espace de quelques jours seulement. SHD-DAT : 26 N 572/4, JMO 2e RI, janvier 1917.

> en Argonne et en Picardie a toujours accompli consciencieusement sa rude et glorieuse tâche sans forfanterie mais sans défaillance. »

Détail intéressant, la bataille de Charleroi, pourtant des plus meurtrières pour l'unité, est passée sous silence. Mais c'est probablement lorsqu'elle est décernée au soldat de 2e classe Louis Nagat que cette citation est la plus cocasse : ce cultivateur originaire de Laurénan, dans les Côtes-du-Nord, n'arrive en effet aux armées que le 25 octobre 1914 et ne participe ni aux batailles de Guise et de la Marne, ni aux combats du fort de la Pompelle, ni même à ceux dramatiquement meurtriers de la *Course à la mer* au début du mois d'octobre 1914[1333]. Et de telles erreurs ne sont pas rares. Au total, ce sont au moins 57 citations sur 510 attribuées à des fantassins du 47e RI titulaires de la mention « mort pour la France » – proportion pas totalement négligeable puisqu'elle est de l'ordre de 11,17% – qui se révèlent erronées.

La citation ascendante semble pour sa part découler d'un circuit relativement court, partant de la tranchée de première ligne, où un officier de contact est témoin de l'acte de bravoure à honorer, pour arriver jusqu'à l'échelon de décision. Quelques éléments, en revanche, laissent à penser que certaines interférences, y compris avec la société civile, peuvent complexifier le processus de décoration dans le cas de citations descendantes. On se rappelle du cas du caporal Georges Hamono cité à l'ordre du régiment, en des termes du reste assez vagues, trois ans après sa mort, survenue à Paris le 23 mars 1916 à la suite de ses blessures, et par ailleurs beau-frère d'Emmanuel Desgrée du Lou, puissant directeur de *L'Ouest-Eclair*[1334]. Mais que dire de l'aspirant Maurice Groth ? Engagé volontaire le 21 juin 1915 à la mairie de Versailles pour la durée de la guerre et servir au 32e régiment de dragons, il passe le 23 janvier 1916 au 26e bataillon de chasseurs à pied. Fait aspirant le 15 octobre 1916, il est transféré le 28 novembre 1916 au 47e RI, unité avec laquelle il trouve la mort dix mois plus tard dans la Marne et fait l'objet d'une élogieuse citation à l'ordre de la division qui lui est décernée 17 jours après son décès :

> « Sous-officier d'une haute valeur morale, venu au front dans l'infanterie sur sa demande a toujours eu au feu une attitude admirable. Est tombé glorieusement à son poste de combat le 31 août 1917. »[1335]

[1333] Arch. dép. CdA : 1 R 1313.654.
[1334] Arch. dép. I&V: 1 R 1968.765 ; « Citation posthume », *L'Ouest-Eclair*, 22e année, n° 7523, 10 octobre 1921, p. 3 et « Nécrologie », *L'Ouest-Eclair*, 24e année, n°7859, 11 avril 1923, p. 4.
[1335] Arch. dép. Yvelines : 1R/RM 561. 5023.

Une telle distinction n'est pas rare. En effet, sur les 9 aspirants du 47e RI titulaires de la mention « mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale, trois sont cités mais un seul autre à titre posthume et aucun à l'ordre de la division. Dès lors, ne faut-il pas aussi attribuer cette décoration au fait que le récipiendaire soit le fils du général Charles Groth, inactif pendant la Grande Guerre et retiré à Paramé mais ancien commandant de la 19e DI, et le frère du capitaine de réserve Jean Groth, mort quasiment un an plus tôt sous l'uniforme du 47e RI et célèbre pour sa rocambolesque évasion à la suite de la bataille de Charleroi ?[1336] Il n'aura échappé à personne que, dans un cas comme dans l'autre, Georges Hamono ou Maurice Groth, le capital symbolique qu'est la citation à l'ordre conférant le port de la Croix de guerre revêt potentiellement une certaine importance pour ces familles occupant des positions relativement dominantes sur le plan économique et social…

Quoi récompenser ?

Et ceci peut effectivement se comprendre quand on sait combien la morale patriotique du moment valorise les « qualités militaires », terme certes bien flou mais que l'on retrouve une fois dans le premier corpus et dans 4 citations du second. Celle qui est décernée à Eugène Gastard le 12 septembre 1914 est à cet égard particulièrement instructive puisque le texte indique que ses actes « ont fait honneur au 47e [RI] », formulation que l'on retrouve à deux reprises dans le thésaurus des décorés titulaires de la mention « mort pour la France ». De même, la tâche qu'accomplissent les poilus de cette unité est « glorieuse » et lorsqu'ils tombent c'est « glorieusement » : au total, si ces deux termes reviennent deux fois dans la première base de données, on recense 170 occurrences dans la seconde.

Il est vrai que les fantassins du 47e RI évoluent dans un milieu particulièrement hostile. Le « feu » de l'ennemi, qu'il soit d'artillerie ou de mitrailleuse, est quasiment omniprésent (41 fois dans le premier corpus, 166 dans le second) et parfois même les citations à l'ordre évoquent un « feu violent » (2 et 11 cas relevés). Le mot « bombardement » se retrouve à 73 reprises dans la liste des citations décernées aux morts pour la France. Les positions adverses sont « puissamment organisées » (8 mentions dans le second thésaurus) voire « fortement organisées » (2 occurrences dans le premier corpus, 5 dans le second). La citation du caporal Lucien Taupin, grièvement blessé à la jambe gauche lors de la bataille de Charleroi fait même

[1336] Arch. nat. : LH/1210/36 ; « Obsèques », *L'Ouest-Eclair*, 23e année, n°7556, 12 juillet 1922, p. 6 ; Arch. dép. I&V: 1 R 2061.1604; GROTH, Jean, *Récit de l'évasion du capitaine Groth: du 47e d'Infanterie, décoré de la Légion d'honneur, tombé au champ d'honneur le 13 septembre 1916*, sur la Somme, Paris, Lavauzelle, 1919.

mention d'un « village fortement occupé »[1337]. Aussi, contrairement à ce que pourraient de prime abord laisser croire ces textes visant à distinguer les poilus du 47e RI, les « Allemands » ne sont pas absents de ces citations à l'ordre. On retrouve même ce mot – employé tant en tant que substantif qu'adjectif qualificatif – 20 fois dans le premier ensemble documentaire, 91 dans le second.

C'est là d'ailleurs un point fondamental sur lequel il faut insister, sous peine de contresens. A la manière de César louant dans ses *Commentaires sur la Guerre des Gaules* le savoir-faire naval des Vénètes pour donner encore plus d'importance au succès qu'il obtient au large de la presqu'île de Rhuys[1338], les citations à l'ordre décernées aux fantassins du 47e RI soulignent la valeur des troupes allemandes pour, en définitive, mieux faire l'éloge du régiment lui-même. Ces textes sont en effet moins des panégyriques chantant les exploits de tel ou tel poilu qu'un discours composé par l'institution militaire sur ses propres soldats, bref un descriptif minutieux, détaillé et nécessairement laudateur des qualités qu'elle se prête à elle-même[1339]. Cette représentation positive, pour ne pas dire édulcorée, du régiment est destinée à la troupe mais aussi à la société civile puisque nombreuses sont les citations reproduites par la presse. Elle est donc pour partie forgée pour l'arrière tout en étant censée assurer une recharge morale aux combattants en les confrontant à des conduites exemplaires supposées les enjoindre à donner le meilleur d'eux-mêmes. En d'autres termes, il faut lire ces textes moins comme une fenêtre ouverte sur la réalité du champ de bataille et de l'expérience combattante, celle-ci échappant en fait largement au regard historien puisque le *no man's land* est comme une sorte de zone blanche archivistique, que comme un discours produit par l'armée française de la Grande Guerre sur elle-même.

Les citations à l'ordre dressent ainsi un portrait particulièrement flatteur du fantassin du 47e RI. Le « courage » est la notion qui est la plus souvent mobilisée puisque ce terme revient 60 fois dans le premier corpus, 199 fois dans le second. Être « brave », faire preuve de « bravoure » et agir « bravement » reviennent également très régulièrement dans la base de données (respectivement 51 et 177 fois), de même que le « mépris du danger » (2 et 17 mentions). Pour autant, le poilu du 47e RI ne saurait être assimilé à une « tête brulée ». Au

[1337] « Médaille militaire », *Le Salut*, 35e année, n°27, 31 mars 1er avril 1916, p. 1.
[1338] CESAR, Jules (texte latin publié par BENOIST, M. E. et DOSSON, M. S.), *Commentaires sur la Guerre des Gaules*, Parie, Librairie Hachette, 1914. Pour une synthèse récente EVEILLARD, Jean-Yves, « La bataille de Rome contre les Vénètes », *in* LE PAGE, Dominique (dir.), *11 batailles qui ont fait la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2015, p. 20-33.
[1339] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Les citations à l'ordre… », *art. cit*.

contraire, l'idée de discipline, véritable vertu cardinale de l'armée, est omniprésente dans les deux thésaurus : 24 fois dans le premier, 79 dans le second. Ce combattant fait de même preuve de « sang-froid », qualité signalée à respectivement 10 et 76 reprises. En définitive, cet homme est un « très bon » militaire (qualificatif que l'on retrouve dans 68 des citations attribuées aux morts pour la France de l'unité) quel que soit son rang : simple « soldat » ou au contraire « gradé ». D'ailleurs, ce qui paraît avant tout le caractériser est sa « belle conduite » (9 occurrences dans le premier corpus, 13 dans le second). Sans surprise, le poilu du 47e RI est donc « énergique » (10 mentions dans la première base documentaire, 43 dans la seconde) et plein « d'entrain » (terme que l'on retrouve 5 fois dans chaque corpus).

EXPRESSION	NOMBRE OCCURRENCES CORPUS 1	NOMBRE OCCURRENCES CORPUS 2
Courage	60	199
Brave / bravoure / bravement	51	177
Dévoué / dévouement	42	99
Glorieusement	7	171
Sang-froid	10	76
Feu	41	166

Tableau 9: Quelques-unes des occurrences lexicales les plus fréquentes dans les deux corpus de citations à l'ordre décernées à des fantassins du 47e RI.

Toutefois, les textes qui accompagnent ces décorations permettent également une lecture en creux de la motivation des combattants. Les termes « volontaires » ou « volontairement » sont présents 13 fois dans le premier échantillon, 29 dans le second. De même, le mot « spontanément » se retrouve cinq fois dans le premier corpus, trois fois dans le second. C'est ainsi par exemple que, le 7 janvier 1918, le caporal Jean Chabrier est cité à titre posthume à l'ordre du régiment pour avoir « le 16 octobre 1917, sous un violent bombardement […] servi spontanément un fusil-mitrailleur dont le tireur avait été tué »[1340]. Mais, si ce fantassin est distingué de la sorte, son comportement étant érigé en conduite exemplaire, alors cela signifie que tous les poilus du 47e RI n'agissent pas nécessairement « volontairement » et « spontanément ». Certains individus pourraient même être passifs voire, pire encore, rechigner à la tâche… Et que dire des termes « résolument » et « vaillamment » que l'on retrouve dans respectivement 8 et 21 citations décernées à des morts pour la France de l'unité ? Est-ce à dire que la résolution et la vaillance ne sont pas des qualités unanimement partagées par les fantassins du 47e RI ?

[1340] Arch. dép. Dordogne : 02R0913.1063.

L'analyse des données collectées ne fait pas apparaître de différence majeure dans les champs lexicaux des citations suivant qu'elles soient décernées à l'ordre du régiment, de la brigade, de la division, du corps d'armée ou de l'armée. Tout porte donc à croire que le 47e RI est au diapason du reste de l'institution militaire, tout du moins de la chaîne hiérarchique courant jusqu'à l'armée, dans la manière de se percevoir et de se raconter en guerre. En d'autres termes, l'image que l'unité entend donner d'elle-même au cours de cette campagne ne varie pas grandement de celle que peut diffuser le reste de l'institution militaire. Pour autant, ces résultats doivent être reçus avec prudence. Si la hiérarchie est en effet une chose, les différences d'armes en sont une autre. Bien entendu, il est fort probable que les qualités de « courage », de « bravoure », de « dévouement » et de « sang-froid » qui sont supposément celles des fantassins soient également mises en exergue pour les cavaliers et les artilleurs. Mais, comme pour ancrer l'idée d'une armée « offensive » (un terme que l'on retrouve 109 fois dans le second corpus), alors que celle-ci ne parvient justement aucunement à percer le front ennemi, le mot « assaut » revient 38 fois dans les citations à l'ordre décernées aux poilus du 47e RI morts pour la France tandis que le terme « attaque » est employé à 115 reprises[1341]. Pour autant, cette idée a-t-elle autant de sens lorsque vient le moment de vanter les qualités d'un régiment d'artillerie lourde sur voie ferrée, unité structurellement placée en retrait du champ de bataille et dans l'incapacité quasi absolue de se projeter vers l'avant ? Toujours est-il que les citations à l'ordre décernées aux poilus du 47e RI disent bien la prégnance de l'idée d'offensive dans cette guerre alors que, justement, la configuration tactique sur le terrain accorde une très large place à la défense. Comme si la force du « choc » ne devait jamais se démentir du point de vue des représentations de la guerre en cours, il est symptomatique de constater que seul un mort pour la France du 47e RI est distingué pour son « endurance », à savoir le sous-lieutenant Paul Lapourre de la 2e compagnie de mitrailleuses à l'occasion des combats des 29-31 mai 1918[1342].

[1341] PORTE, Rémy, *Rompre* le front *? Novembre 1914 – Mars 1918 Comment Percer les lignes ennemies et retrouver la liberté de manœuvre* ?, Saint-Cloud, Editions SOTECA 14-18, 2016.
[1342] Arch. dép. Loire : 1 R 1702.1303.

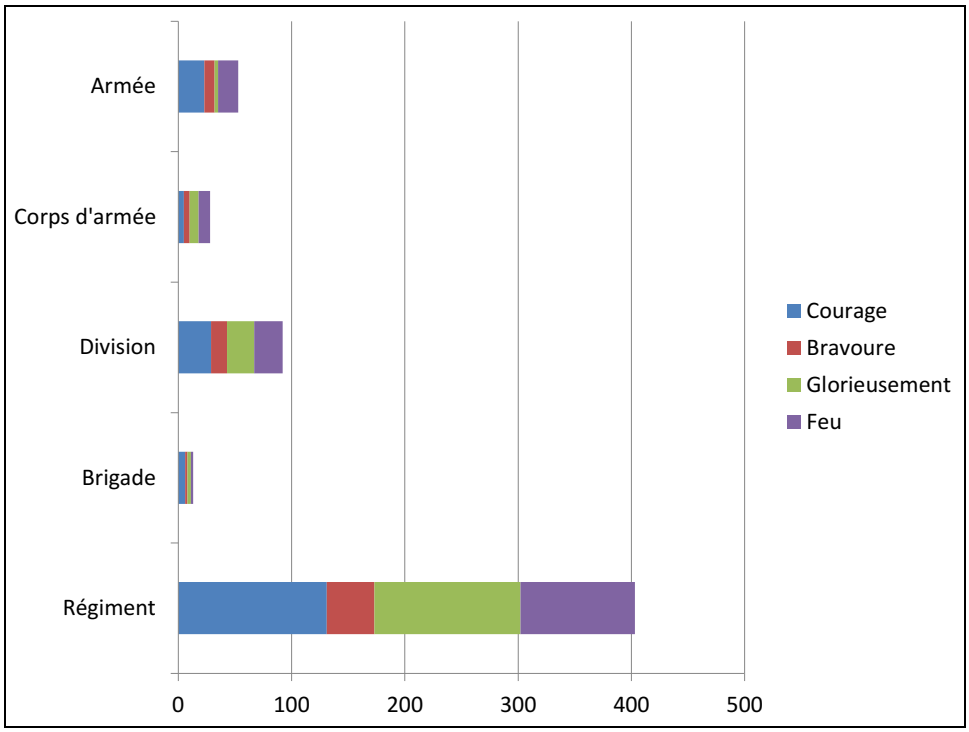

Figure 42 : Occurrences des termes « courage », « bravoure », « glorieusement » et « feu » dans les citations décernées aux morts pour la France du 47e RI, qu'elles soient à l'ordre du régiment, de la brigade, de la division, du corps d'armée ou de l'armée.

Egalité républicaine oblige, le fantassin du 47e RI ne saurait être considéré comme une sorte de super-héros des tranchées et le terme « exceptionnel » ne revient que très rarement (trois occurrences dans chacun des corpus). En cela, il est bien un combattant « ordinaire » et parait devoir annoncer la figure du soldat inconnu en ce qu'elle est l'incarnation de ce poilu semblable à tous les autres, à qui chaque famille éprouvée peut s'identifier. En revanche, le combattant du 47e RI est un individu « dévoué » ou faisant preuve de « dévouement » (42 et 99 occurrences). Remarquons à ce propos que le champ lexical du travail (respectivement 6 et 15 occurrences, moins que le terme « tâche » que l'on retrouve à 2 et 39 reprises) est bien présent dans ces textes. L'adjectif « consciencieux », ainsi que l'adverbe « consciencieusement », qui dans le cadre d'une enquête sur la culture professionnelle des combattants n'est pas sans faire penser à l'idée de conscience professionnelle, sont employés régulièrement (7 fois dans le premier corpus, 42 dans le second), de même que les expressions « service » (14 occurrences dans la première liste, 41 dans la seconde) et « poste de combat » (respectivement 8 et 111 cas).

Qui récompenser ?

C'est du reste sans doute ce même principe d'égalité républicaine qui permet d'expliquer la répartition des citations à l'ordre, celles-ci étant visiblement décernées sans distinction de rang ou de condition sociale. Ainsi, parmi les 415 récipiendaires identifiés parmi les 2 688 morts pour la France que déplore le 47e RI au titre de la Première Guerre mondiale, on dénombre 309 hommes du rang, 59 sous-officiers et 47 officiers. Certes, on pourra arguer d'une surreprésentation de cette dernière catégorie mais ce phénomène s'explique. En effet, non seulement la citation à l'ordre, et la médaille qui l'accompagne, confèrent de l'autorité au chef[1343] mais celui-ci doit pouvoir être en mesure de distinguer lui-même ses hommes. Or, dans le cadre d'une décoration comme la Légion d'honneur par exemple, seul un légionnaire peut procéder à une remise de cette médaille, d'où un certain caractère d'automaticité, notamment pour les officiers supérieurs. Il n'en demeure pas moins que l'immense majorité des récipiendaires sont des mobilisés (380 cas sur 415), et non des militaires de carrière, des réservistes ou des engagés volontaires, et qu'ils proviennent de tous les milieux sociaux[1344]. Parmi les morts pour la France que déplore le régiment, on recense ainsi 26 « domestiques » et un « valet de chambre » mais aussi 12 « employés » (de commerce ou des chemins de fer), un « fabricant de galoches », 6 « instituteurs » dont un « libre », 3 « marins » ou encore un « stagiaire en pharmacie ». Même constat en ce qui concerne ceux que l'on pourrait englober sous le vocable très flou de « paysannerie », population rarement favorisée lorsque vient le moment d'aborder la question du capital symbolique. Le thésaurus fait en effet apparaître parmi ces 380 récipiendaires 142 « cultivateurs », 2 « jardiniers », 39 « laboureurs », 7 domestiques (1 « agricole », 1 « de culture » et 5 « de ferme »)[1345] et on recense même un « ouvrier agricole ». Bien entendu, il convient d'être prudent avec ces données puisque les professions répertoriées ici sont celles déclarées lors du passage devant le Conseil de révision. Les informations compilées ici ne font donc nullement cas d'éventuelles mobilités socio-professionnelles. Mais il n'en demeure

[1343] Intéressante est à cet égard la citation à l'ordre du corps d'armée décernée le 21 juin 1915 à l'aspirant Pierre Corbel, alors âgé de 23 ans. Celle-ci intervient en effet deux jours avant sa nomination à titre temporaire au grade de sous-lieutenant. Faut-il en déduire que cette distinction lui est octroyée pour, aussi, asseoir son autorité ? Arch. dép. I&V: 10 NUM 35288 1122 et 1 R 2119.1456.

[1344] Ceci se vérifie aussi pour le premier corpus. LE GALL, Erwan, « Les citations à l'ordre… », *art. cit*.

[1345] Les autres « domestiques » identifiés plus haut ne sont pas déterminés. En conséquence, il a été choisi de les sortir de ce calcul.

pas moins que ces « paysans » comptent pour 50,26% du corpus, ce qui est à peu près à l'image de ce que l'on peut savoir de leurs poids dans le recrutement du 47e RI[1346].

De la même manière, l'égalité des territoires parait respectée dans la distribution des citations à l'ordre et la dimension bretonne de l'unité ne semble en aucun cas agir à la manière d'un facteur discriminatoire. Si l'on reprend le groupe des 380 morts pour la France du 47e RI qui ne sont ni militaires de carrière, ni réservistes, ni engagés volontaires, mais à qui l'on a décerné une citation, alors on observe que le poids des bureaux de recrutement de la 10e région militaire est important sans être pour autant excluant : 272 cas, soit 71,58%. Lorsque l'on considère l'ensemble des 415 récipiendaires d'une citation titulaires de la mention « mort pour la France », cette proportion est de 70,6%. Ces chiffres sont à rapporter aux 2 228 morts pour la France dépendant d'un bureau de recrutement de la 10e région militaire que déplore l'unité tout au long de la campagne, terrible bilan représentant 82% du total des titulaires de cette mention.

En revanche, les données issues du premier corpus documentaire suggèrent une sorte de « barème décoratif ». Le terme « blessé » ou « blessure » revient en effet 145 fois dans l'échantillon, les mots « amputé » ou « amputation » 20 fois. De la même manière, on recense 19 cas de perte de la vue, complète ou très importante, dont trois énucléations[1347]. Ces données ne doivent pas étonner et sont même conformes à ce qu'a pu avancer l'historien X. Boniface, à savoir que « l'un des principaux motifs de décoration reste toutefois la blessure reçue au combat, témoignant que l'honneur militaire continue, comme par le passé, à être associé au sang versé »[1348]. En réalité, c'est bien la prise en charge symbolique des risques physiques qu'implique la guerre qui ici se fait jour. C'est d'ailleurs bien pour cela que « l'Etat [a] tendance à louer les blessés de guerre et les mutilés en les assimilant à des héros davantage qu'à des victimes »[1349]. Ce faisant, la citation à l'ordre se révèle en tant qu'outil de re-

[1346] En répertoriant l'ensemble des « cultivateurs » et « laboureurs » du 47e RI morts pour la France au titre de la Grande Guerre ainsi que les « agriculteurs », « bergers », « champignonnistes », « domestiques agricoles » ou « de ferme, « jardiniers », « ouvriers agricoles » et autres « jardiniers » on obtient une proportion de 47,58%, chiffre qui ne prend pas en compte la présence de 277 fiches matricules ne renseignant pas la profession lors du passage devant le Conseil de révision.

[1347] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Les citations à l'ordre… », *art. cit*.

[1348] BONIFACE Xavier, « Décorer les militaires (XIXe-XXe siècle), *in* DUMONS Bruno et POLLET Gilles (dir.), *La Fabrique de l'honneur. Les médailles et les décorations en XIXe-XXe siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 109.

[1349] MAINGON Claire, « La main coupée : image symbolique et objet relique de la guerre », *in* LE GALL, Erwan et HARISMENDY, Patrick, *Un adieu aux armes…* », *op. cit*., p. 24.

motivation des combattants d'une unité, mais aussi de ceux qui, réformés définitivement, sont revenus à la vie civile.



Figure 43 : « Groupe de brancardiers avec trois croix de guerre » (détail). Emile Le Guen est au deuxième rang au centre. Archives privées Jean-Claude Le Guen.

Beaucoup a été dit sur les citations et les médailles, « hochets » dont les poilus aiment critiquer les modalités d'attribution mais n'oublient pas de les arborer fièrement à la poitrine, manière d'attester que l'on a « fait son devoir ». C'est ainsi qu'Emile Le Guen fait état dans son carnet de sa citation en avril 15, puis plus explicitement le 9 mai suivant. Il recopie même le texte dans son précieux calepin. De plus, une photo d'un groupe de brancardiers du 47e RI le figurant rappelle que la remise d'une Croix de Guerre est un moment important que l'on souhaite partager, entre récipiendaires mais aussi avec ses amis et sa famille. C'est pour cela qu'on l'immortalise en photographiant la scène, cliché reproduit en carte postale pour pouvoir être envoyé ultérieurement. Or, un article du *Salut* nous indique qu'Emile Le Guen n'est pas le seul brancardier du 47e RI décoré à cette occasion puisque sont cités en même temps que lui, pour un motif strictement identique d'ailleurs, Jacques de Parviller, Camille Favergeon et Paul Le Gall[1350].

[1350] Archives privées Jean-Claude Le Guen ; « Citations dans la Musique du 47e », *Le Salut*, 35e année, n°46, 6-7 juin 1916, p. 1.

De prime abord anodine, cette archive est néanmoins des plus précieuses dans le cadre de cette enquête et invite à deux réflexions. La première consiste à rappeler qu'à l'évidence la citation à l'ordre, et la Croix de guerre qu'elle confère, procurent une certaine fierté, même si les acteurs s'en défendent. D'où un second niveau d'analyse, qui invite à se pencher sur les dates de délivrance de ces distinctions. Au regard des données collectées à partir du recensement des morts pour la France du 47e RI au cours de la Première Guerre mondiale, la citation groupée dont Emile Le Guen, Jacques de Parviller, Camille Favergeon et Paul Le Gall font l'objet est assez rare à cette époque du conflit. Il est en effet intéressant de remarquer que c'est à partir de l'été 1916 que l'on décore le plus au 47e RI, alors que précisément c'est en 1914 et en 1915 que l'on meurt le plus. Sur les 510 citations à l'ordre décernées aux morts pour la France de l'unité, 69 seulement interviennent avant le 1er septembre 1916, 441 après.

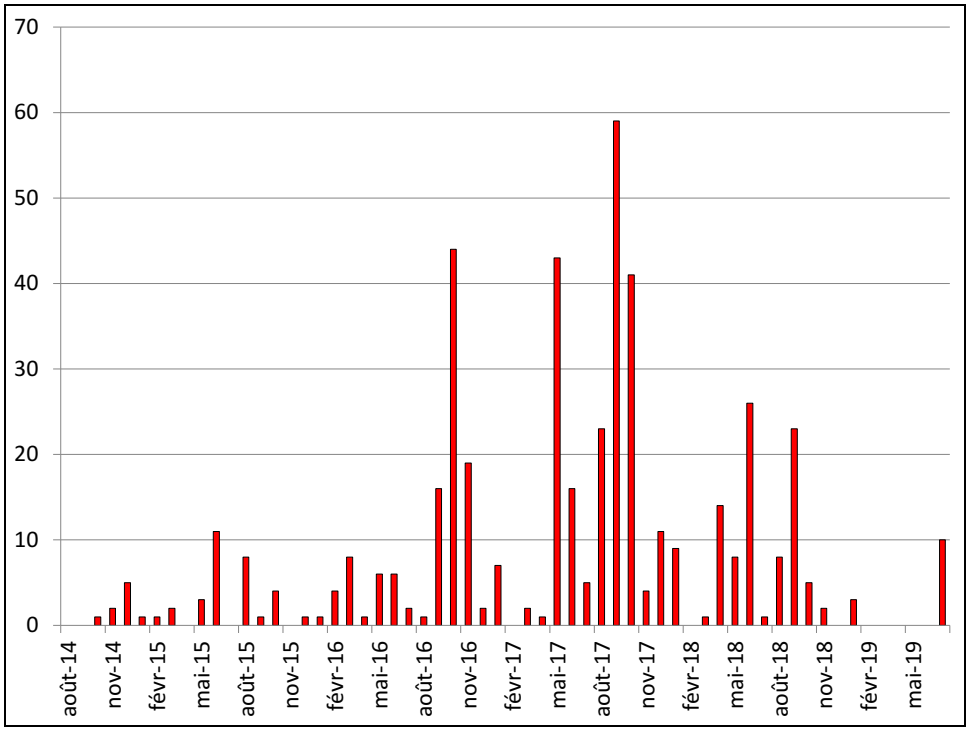

Figure 44 : Chronologie des citations à l'ordre décernées aux fantassins du 47e RI morts pour la France au titre de la Première Guerre mondiale.

Plus précisément, 40 citations sont décernées entre le 20 et le 28 octobre 1916, c'est-à-dire après que le 47e RI ait déploré de nombreuses pertes suite aux très lourds combats de la bataille de la Somme, notamment lors des périodes courant du 4 au 7 septembre et du 12 au 16 octobre[1351]. Mais c'est en 1917, alors que l'unité est engagée dans de terribles combats dans les monts de Champagne puis dans le secteur de Verdun, que l'on observe la plus grande

[1351] SHD-DAT : 26 N 636/8, JMO 47e RI, septembre-octobre 1916.

activité décorative : 188 citations décernées entre le 1er mai et le 30 octobre 1917. Certes, pendant ces quelques mois, le 47e RI est mis à rude épreuve et les poilus ont sans doute maintes occasions en ces redoutables combats de s'illustrer, et ainsi de mériter ces prestigieuses distinctions. Pour autant, comment ne pas faire le lien avec la crise de l'année 1917 et le fléchissement des consentements patriotiques dans le sillage de l'échec retentissant de l'offensive du 16 avril sur le Chemin des Dames ? A n'en pas douter, la chronologie de la distribution des citations à l'ordre aux morts pour la France du 47e RI dit cette faculté de l'institution militaire à se servir de cet outil pour assurer une recharge plus ou moins durable de la motivation des combattants… et de leurs familles.

*

* *

L'histoire de l'Etat est indissociable de celle de l'exercice de la violence légitime. À l'été 1914, sur la base d'un patriotisme défensif, le recours à la guerre est jugé en France, et dans les autres nations belligérantes du reste, comme tel[1352]. C'est, à bien y réfléchir, ce que l'historiographie désigne sous l'expression de « consentement patriotique ». Mais l'enthousiasme des débuts ne dure pas et, sitôt les premiers revers, alors qu'il apparaît évident à tous que le conflit s'installe dans une durée dont nul ne peut prédire la fin, les consentements s'effritent, s'effilochent, sans toutefois jamais rompre – à l'exception néanmoins notable de la Russie emportée par ses tourments révolutionnaires.

Rouage minuscule de cette Première Guerre mondiale, le 47e RI est un bon révélateur de cette re-légitimation obligatoire du conflit, de cette absolument nécessaire re-motivation des hommes sur le plan idéologique, sous peine de les voir quitter le combat. Si l'unité s'enterre dans les tranchées, son relatif immobilisme permet néanmoins la prise en charge par l'institution militaire d'un certain nombre d'activités que l'on nommera de loisirs en ce qu'elles ont pour fonction de divertir au sens premier du terme les poilus, c'est-à-dire de les extraire, pour quelques instants au moins, de l'expérience de guerre. Néanmoins, le conflit ne reste jamais bien loin et une activité aussi anodine que le football a aussi pour fonction de

[1352] BECKER, Jean-Jacques, *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses nationales de la Fondation des Sciences politiques, 1977.

reforger l'esprit de corps tandis que derrière les séances de théâtre et de cinéma aux armées, ou même les repas de fête organisés entre poilus avec l'assentiment au minimum tacite du commandement, se cachent quelques digressions plus ou moins subliminales sur le conflit en cours. Toutefois, il est manifeste que le 47e RI, sans doute à l'image de l'ensemble des unités de l'armée française, ne dispose que de moyens limités pour motiver ses hommes. L'argent par exemple, puisque les intérêts individuels ne s'effacent que très momentanément derrière les impératifs patriotiques, est certes un ressort puissant pour nombre de candidats à la montée en grade mais, de manière générale, les soldes demeurent bien insuffisantes pour la troupe. Les officiers de contact ont beau tenter ce qu'ils peuvent, parfois même sur leurs propres deniers, pour motiver matériellement leurs hommes, les moyens alloués par le régiment ne suffisent pas toujours et le « boni » s'avère le plus souvent bien maigre.

En définitive, c'est probablement sur le plan spirituel et symbolique que le 47e RI est le plus efficace. Toutefois, on ne manquera pas de remarquer qu'en ce qui concerne la question religieuse, l'unité se distingue par un assez évident « laisser-faire » qui, par définition, ne lui coûte pas grand-chose. Inévitablement, les messes dominicales ou les communions données en première ligne à la veille d'un assaut ont pu heurter les plus *laïcards* des esprits, la foi étant toujours chose sensible en Bretagne, malgré le vernis de l'Union sacrée. Mais il n'en demeure pas moins que si les ecclésiastiques mobilisés au sein du 47e RI participent indéniablement d'une re-motivation des combattants de cette unité, ceci doit moins à l'institution militaire en tant que telle qu'à l'investissement dans le conflit de l'Eglise. Restent enfin les citations à l'ordre et de manière générale l'ensemble des décorations décernées aux poilus. Là est sans doute la seule véritable marge de manœuvre dont disposent le régiment et l'armée de manière plus générale. Son activisme en la matière est d'ailleurs particulièrement sensible à partir de septembre 1916. Peut-être même peut-on y voir l'un des facteurs permettant d'expliquer pourquoi le 47e RI ne compte pas parmi les unités mutinées en 1917. Toutefois, on aura beau jeu de remarquer que la reconnaissance symbolique ne coûte pas grand-chose et qu'elle constitue, à cet égard, sans doute l'un des seuls moyens dont dispose l'unité pour assurer une recharge, même momentanée, de la motivation de ses hommes. Comment s'étonner dès lors que, lorsque vient l'heure de prendre soin de la troupe, les difficultés soient toujours aussi importantes ?

Prendre soin

« On ne saurait relever une nation
sans potage. »
Charles de Gaulle[1353].

Comme quantité de poilus, le soldat de 1e classe du 47e RI Auguste Labbé entreprend de consigner sur un carnet, qu'il érige en « Mémoires », « ce qu'il a vu » sur le front, c'est-à-dire sa guerre, de son départ de Saint-Malo en septembre 1914 jusqu'à son évacuation pour blessure pendant l'hiver 1915. Régulière, l'écriture n'en est pas moins serrée, contrainte par les dimensions somme toute modestes du support. Pourtant, ce mobilisé de la classe 1902 n'hésite pas à employer plusieurs pages de son précieux carnet pour consigner les paroles d'une « chanson de la 7e compagnie du 47e d'infanterie » qui s'interprète sur l'air de « Sous les ponts de Paris » :

« Du côté de Sainte-Catherine / Le quatre sept au deux tons / Contre leurs sales bobines /Flanque des coups de tampons / Pendant le jour / Chacun son tour / Depuis la tranchée on se fusille / Quand vient le soir /Et qu'il fait noir / Chacun voudrait dormir tranquille
Refrain
Dans les tranchées de Chanteclair / On a beaucoup de misères / Comme ils ne peuvent se payer une chambrette / Les pauvres poilus font des trous en cachette / Et comme des malheureux / Ils n'ont plus de paille sous eux / Chacun se dit en passant au pays / Quand ça finira-t-il ?
2e couplet

[1353] Cité par TRICAUD, Sabrina, « Olivier Guichard, l'homme de cabinet de De Gaulle à Pompidou », *in* FOGACCI, Frédéric et LE BEGUEC, Gilles (dir.), *Olivier Guichard*, Paris Nouveau monde Editions, 2018, p. 53.

Le matin à l'aurore / Attaque… et nous partons / Pour nous cogner encore / Contre ces sales cochons / Dans les boyaux / Courbant le dos / On gagne rapidement une place / Puis les voilà / Ils crient Hourrah ! / La charge commence et tout casse

Refrain

Dans les tranchées de Chanteclair / On a beaucoup de misères / Comme ils ne peuvent se payer une chambrette / Les pauvres poilus font des trous en cachette / Et comme des malheureux / Ils n'ont plus de paille sous eux / Chacun se dit en passant au pays / Quand ça finira-t-il ?

3e couplet

Saint-Laurent est en ruines / On chemine par sections / Mais pan ! V'la que leurs sales mines / Font sauter les maisons / Puis sans pareilles / Les bouteilles / Eclatent et sèment la panique / Les blessés passent / D'autres trépassent / On tient ! Coute que coute on réplique

Refrain

Dans les rues de Saint-Laurent / Ca chauffe horriblement / Et nous serions beaucoup mieux à notre aise / Au pays d'nos jolies servannaises / Oui mais ! Pour le moment / Faut chasser les Allemands / Le temps approche ou cette race maudite / Enfin sera détruite »[1354]

Quoique regorgeant de références explicites à la culture de guerre, cette véritable complainte du poilu de la 7/47e RI est une source d'un grand intérêt. Ces quelques vers disent en effet toute la misère du fantassin en Grande Guerre : le manque de sommeil, la crasse, l'inconfort et les dangers du « métier militaire ». En d'autres termes, ces 6 strophes soulignent l'incapacité de l'unité à prendre soin de son capital humain et à satisfaire ses besoins même les plus essentiels : le manger et le boire ainsi que l'hygiène. Dans ces conditions, le combat apparaît d'autant plus dangereux que le régiment se révèle incapable de protéger les survivants contre les morts.

Manger et boire : satisfaire des besoins physiologiques essentiels

Travaillant à une théorie générale de la motivation, le psychologue américain A. Maslow insiste dès les années 1950 sur l'importance de l'alimentation. A l'en croire, un acteur doit d'abord avoir suffisamment à manger et à boire pour, dans un second temps, partir en quête de protection et ensuite satisfaire son estime personnelle. Au final, seulement, il

[1354] Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ.

pourra chercher à s'accomplir. Ces strates composent une trame homogène et si l'une de ces étapes n'est pas correctement satisfaite, alors il est impossible de passer à la suivante[1355]. Connue sous le nom de « pyramide des besoins », cette grille de lecture connaît un succès assez rapide et est recyclée de manière plus ou moins heureuse dans de nombreuses approches relatives au management entrepreneurial et, de manière plus générale, au monde du travail.

A la fin des années 1940, M. Janowitz et Edwards A. Shills publient un article aujourd'hui devenu classique dans lequel ils développent la notion de « groupe primaire ». Leur propos est d'essayer de déterminer ce qui permet à une armée, en l'occurrence la Wehrmacht pendant la Seconde Guerre mondiale, de tenir et n'est pas, d'une certaine manière, sans se rapprocher des analyses d'A. Maslow. En effet, à les en croire, les préoccupations relatives à la nourriture et à la santé, soit les deux premiers degrés de la pyramide des besoins, sont de nature à réduire la solidarité au sein du groupe primaire[1356]. La Grande Guerre n'ignore pas ce lien entre ravitaillement et consentement au port des armes et l'historien C. Ridel rapporte par exemple que le mauvais goût du vin « instille dans l'esprit des combattants un doute et une défiance susceptibles de miner leur ténacité et leur moral », remarque qui, à n'en pas douter, peut être élargie à la nourriture de manière générale[1357]. Dès lors, il importe de se demander comment le 47e RI, en tant qu'institution, tente de satisfaire les besoins alimentaires de ses fantassins et, surtout, s'il y parvient.

Une sensation omniprésente : la faim

Précisons d'emblée qu'il est difficile d'avoir la moindre certitude en la matière tant les archives sont lacunaires. En effet, rien dans la documentation ne permet de connaître avec précision les repas de la troupe, informations qui auraient pu permettre une évaluation de la ration journalière en nombre de calories. Ajoutons du reste que les besoins peuvent varier d'un individu à un autre, ce qui vient grandement complexifier un tel calcul. Il est ainsi à peu près certain que la ration nécessaire au caporal Henri Heurlin, qui mesure 1, 82m et est l'un des plus grands soldats connus de l'unité, n'est pas la même que celle du 2e classe Georges Bequart qui, lui, culmine à 1, 45m[1358]. De plus, les besoins ne sont pas nécessairement les

[1355] MASLOW, Abraham, H., *Motivation and Personality*, New-York, Harper & Row, 1954.
[1356] JANOWITZ, Morris & SHILLS, Edward A., « Cohesion and disintegration in the Wehrmacht in World War II », *Public Opinion Quaterly*, Vol. 12, n°, Summer 1948, p. 291: « Concerns about food and about health always reduces the solidarity of a group ».
[1357] RIDEL, Charles, *L'Ivresse du soldat. L'alcool dans les tranchées 1914-1918*, Paris, Vendémiaire, 2016, p. 199.
[1358] Arch. dép. I&V : 1 R 1457. 298 et Arch. dép. PdeC. : 1 R 8327.12.

mêmes suivant que le sujet concerné occupe un emploi de bureau au sein de l'état-major ou assure la veille de nuit dans un petit poste de première ligne, mission induisant du reste une dépense calorique différente si elle est effectuée en plein été ou en hiver, par une nuit glaciale. On sait enfin que tous les soldats ne sont pas égaux devant les distributions de nourriture et certains poilus avouent, à demi-mot, profiter de leur statut de caporal d'ordinaire pour améliorer leurs rations[1359]. Auguste Labbé n'en fait d'ailleurs pas mystère, lui qui déplore à la fin de l'automne 1914 les lacunes du ravitaillement : « Chose bizarre on ne touchait même pas notre ration de pain, presque rien comme vin et pas de gouttes, il y avait un barbottage épouvantable pour tout et on pillait tout »[1360].

Les sources sont, de surcroît, assez trompeuses. S'ils comportent une rubrique relative au ravitaillement, les comptes rendus journaliers du 10e corps d'armée ne doivent pas induire en erreur puisque c'est en réalité des « habitudes de l'ennemi » dont il s'agit dans ces documents[1361]. Certes, lors de l'été 1914, les ordres journaliers pour la 40e brigade font état d'instructions très précises concernant le ravitaillement. Or, non seulement ces archives ne disent rien de la quantité de nourriture allouée aux hommes mais l'on sait, à travers de nombreux témoignages, que ces ordres sont loin d'être toujours suivis d'effets, notamment lors de la retraite consécutive à la bataille de Charleroi[1362]. Sans compter que les opérations elles-mêmes viennent souvent perturber les plans savamment concoctés par l'intendance. Cibler les cuisines roulantes adverses est en effet un moyen d'atteindre le moral de l'ennemi et les belligérants ne s'en privent nullement. C'est par exemple en « ravitaillant les unités de première ligne sous un bombardement violent » que le soldat Alphonse Malipier de la 5/47e RI est « grièvement blessé », ce qui lui vaut d'ailleurs d'être décoré de la médaille militaire[1363]. Aussi, tout porte à croire qu'en ce 24 septembre 1916, plusieurs dizaines de poilus n'ont pu être ravitaillés.

Les affres du ravitaillement

La seule certitude que l'on puisse avoir, en définitive, est que la faim n'est pas un sentiment rare au 47e RI, ce qui du reste en dit long sur la capacité de l'unité à satisfaire ce besoin élémentaire de la troupe. Mobilisé le 12 août 1914 au 47e RI et envoyé dans la zone

[1359] Arch. Mun. Saint-Malo: fonds famille Roman (grande collecte), lettre d'Olivier Le Guével à ses parents, 21 janvier 1915.
[1360] Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ.
[1361] SHD-DAT : 24 N 396, dossier 3, compte rendu journalier de renseignement, 6 septembre 1915.
[1362] SHD-DAT : 24 N 397, ordres et comptes rendus d'opérations, 9 août – 28 décembre 1914.
[1363] « Médaille militaire », *Le Salut*, 35e année, n°95, 24-25 novembre 1916, p. 1.

des armées le 17 septembre suivant, alors que l'unité est déployée à l'ouest de Reims après avoir pris part à de très durs combats pour la reconquête du fort de la Pompelle, Auguste Labbé décrit une scène particulièrement explicite : « Il tombait de l'eau on passe près d'une gare il y avait des boules de pain de restées dans la gare et elles étaient toutes trempées, les soldats se battaient à qui les auraient »[1364]. En pleine deuxième bataille de la Marne, Fred Aubert écrit dans ses carnets :

> « Le ravitaillement n'est pas arrivé cette nuit. Nous avons pourtant faim. »[1365]

La perspective diachronique est ici impérative tant la guerre de positions rend, en dehors des bombardements et autres mouvements de combat, les opérations de ravitaillement moins difficiles. C'est ce qui transparaît d'une aquarelle sur papier de Pierre-Albert Leroux, œuvre datée de 1918 et figurant une cuisine roulante du 47e RI dans un sous-bois. L'artiste insiste bien sur la fumée entourant le réchaud et décompose savamment les gestes des *cuistots* qui, armés de grandes louches, s'apprêtent manifestement à servir[1366]. Dans une lettre qu'il adresse le 16 janvier 1915 à ses parents, celui qui n'est alors que le caporal Olivier Le Guével – il sera promu sergent quelques semaines plus tard – donne un bon aperçu de ce que peut être la ration journalière dans les tranchées qu'occupe le 47e RI au nord d'Arras :

> « Voici exactement, ce que nous touchons comme nourriture aux tranchées, le matin à 5 heures, de la soupe, un morceau de viande et un quart de café, le midi un quart de thé, le soir de la soupe ou du rata, de la viande et du café. Le malheur c'est que le café et le thé ne sont pas très chauds quand ils arrivent, on les transporte dans des seaux en toile et comme les cuisines sont à Saint-Nicolas même, c'est-à-dire à une distance de 2 km environ, dans des boyaux, vous voyez d'ici. »[1367]

Même son de cloche chez Auguste Labbé qui, à propos de l'hiver 1914-1915 que le 47e RI passe au nord d'Arras, rapporte qu'il lui est « arrivé plus d'une fois de voir [sa] soupe gelée dans [sa] gamelle et la portion glacée au point de ne pouvoir la tailler », réalité qui à l'évidence n'est pas sans peser sur le moral[1368]. Détail significatif, OIivier Le Guével ne paraît

[1364] Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ.
[1365] AUBERT, Fred, *Avec ma section, 27 mai 1918 – 15 août 1918*, Saint-Brieuc, Editions Cendrillon, sans date, p. 16.
[1366] Cette œuvre est conservée et exposée à Historial de la Grande Guerre, à Péronne. Nous tenons à remercier tout particulièrement Franziska Heimburger et Caroline Fontaine sans qui nous n'aurions pas pu consulter le dossier relatif à cette aquarelle.
[1367] Arch. Mun. Saint-Malo: fonds famille Roman (grande collecte), lettre d'Olivier Le Guével à ses parents, 16 janvier 1915.
[1368] Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ.

pas se plaindre de la faim mais uniquement de la température de certains aliments alors que, mesuré à 1,72m lors de son passage devant le Conseil de révision et alors âgé de 22 ans, il ne compte certainement pas parmi les poilus dotés du plus modeste des appétits[1369]. Il serait pourtant hasardeux d'en déduire que le 47e RI pourvoit suffisamment aux besoins alimentaires de ses fantassins.

La loi du commerce

Le 18 janvier 1915, Olivier Le Guével explique en effet manger à sa faim – ce qui n'a rien d'étonnant tant on sait que le courrier a pour fonction essentielle de rassurer le destinataire – mais grâce à des achats qu'il effectue par lui-même :

> « L'appétit est toujours bon le matin, à 6h je mange ma soupe, bois le jus, à midi je fais réchauffer de la viande, mange soit des sardines, soit des harengs soit autre chose que j'achète à Sainte-Catherine, bois le jus et le soir je mange de nouveau ma soupe et de la viande ainsi que le jus. »[1370]

Et le natif de Saint-Malo, engagé volontaire au 47e RI le 15 mars 1913, d'ajouter :

> « Nous touchons souvent des confitures et du pâté, ne m'envoyez plus de chocolat, il m'en reste beaucoup et j'en suis un peu rassasié. J'achète aussi du vin un bidon et Maurice l'autre, ça nous fait 2 bons repas avec celui que l'on touche, nous touchons une demi-boule de pain par jour, ce n'est pas ce qui manque, il y en a de trop. »[1371]

Ce courrier dit bien toute la complexité du ravitaillement alimentaire des poilus du 47e RI qui, en définitive, s'effectue par trois canaux distincts : ce que fournit l'unité au titre de l'ordinaire, ce que leur adresse leur famille par voie postale et, enfin, ce que les poilus achètent « en local » par des canaux plus ou moins officiels. On pense bien entendu aux *mercantis* de l'arrière-front[1372] mais aussi aux camions-bazars et aux coopératives qui, dès le

[1369] Arch. Dép. I&V : 1 R 2139.439. Ajoutons qu'Olivier Le Guével est un ancien sociétaire de l'Union sportive servannaise où il pratique le football, ce qui n'est pas, là encore, sans devoir influer sur ses besoins caloriques journaliers.
[1370] Arch. Mun. Saint-Malo: fonds famille Roman (grande collecte), lettre d'Olivier Le Guével à ses parents, 18 janvier 1915.
[1371] Arch. Mun. Saint-Malo: fonds famille Roman (grande collecte), lettre d'Olivier Le Guével à ses parents, 18 janvier 1915.
[1372] A partir du moment où ceux-ci établissent leur commerce, ce qui n'est semble-t-il pas toujours immédiat. C'est ainsi qu'Yves Le Guen écrit le 31 octobre 1914, alors que le 47e RI porté par la fin de la *Course à la mer* combat au sud d'Arras : « Ici pas moyen de trouver quoi que ce soit avec de l'argent ». Le 14 janvier 1915, il affirme en revanche qu'on « trouve maintenant du chocolat, du beurre et toute épicerie à acheter ». Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettres d'Yves Le Guen à sa mère, 31 octobre 1914 et 14 janvier 1915.

milieu de la guerre et dans chaque division, permettent aux poilus d'acquérir « quelques produits frais, du chocolat, des friandises voire du tabac à des prix plus accessibles que ceux pratiqués par les marchands improvisés de la zone des armées »[1373]. Toutefois, ces « louables efforts – souvent très relatifs, mais réels – entrepris pour le confort du soldat »[1374] disent parfaitement combien l'insuffisance de l'ordinaire est institutionnalisée, y compris au sein de l'armée.

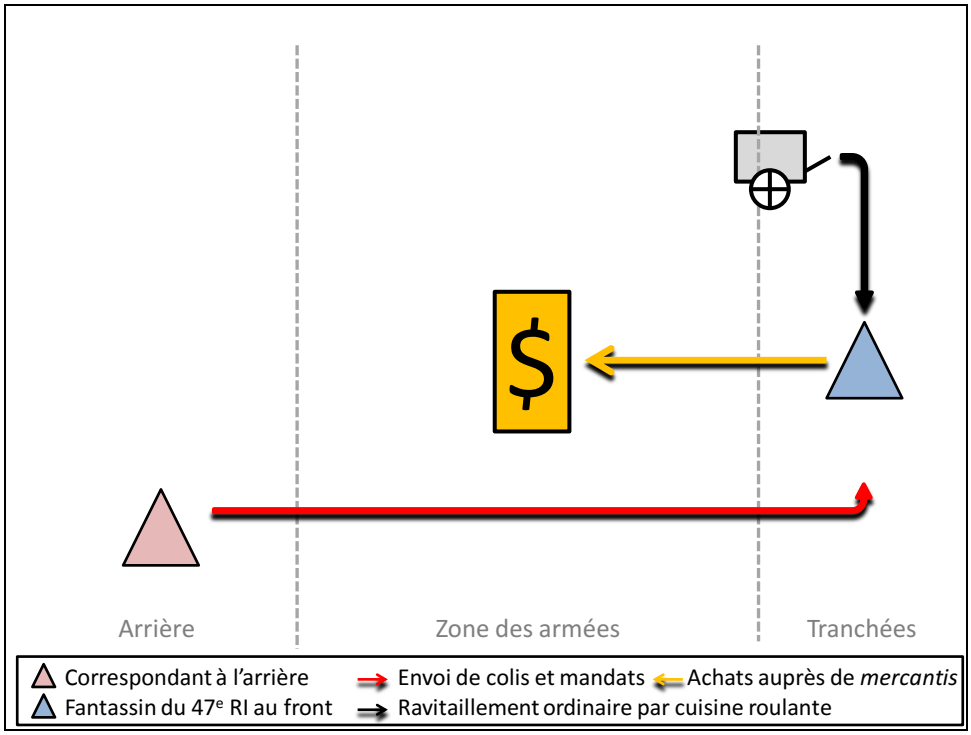

Figure 45: Circuits de ravitaillement d'un fantassin du 47e RI.

Mais tous les poilus n'ont pas nécessairement les moyens d'Olivier Le Guével, un caporal de carrière qui déclare lors de son passage devant le Conseil de révision en 1912 exercer la profession de représentant de commerce et dont le père affirme être, au moment de sa naissance, « mécanicien »[1375]. Pierre Hersent est de ceux-ci. Venu au monde le 6 janvier 1895 à l'Hôtel-Dieu de Rennes, il est recueilli alors que pas même âgé d'un mois par l'assistance publique. Sa mère décède en effet quelques jours après son accouchement et son géniteur refuse de le reconnaître. De son côté, sa grand-mère argue de son « extrême indigence » pour ne pas le prendre en charge. Bien qu'atteint de « myopie à un degré très

[1373] LE BRAS, Stéphane, « *Business as usual?* Société de consommation et Grande Guerre. L'expérience des camions-bazars dans l'armée française », *Histoire, économie & société*, 37e année, 2018/3, p. 96-117 ; COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2017, p. 87.
[1374] COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française…, op. cit.,* p. 87. Cette dimension est également soulignée par LE BRAS, Stéphane, « *Business as usual?...* », *art. cit.*
[1375] Arch. Dép. I&V : 1 R 2139.439 et 10 NUM 35288 1123.

poussé », il est placé à l'âge de 8 ans en tant que domestique de ferme à Guichen, commune rurale du sud-est de Rennes. C'est le début d'une carrière professionnelle qui, de famille d'accueil en famille d'accueil et de contrat de placement en contrat de placement, le ballotte dans plusieurs communes d'Ille-et-Vilaine : Goven, Bruz, Laillé, Sens-de-Bretagne puis, enfin, Saint-Rémy-du-Plain, petit bourg situé entre Combourg et Fougères où il se trouve lors de l'été 1914, quand sonne le tocsin de la mobilisation.

Les observations du Service départemental des enfants assistés soulignent à plusieurs reprises son « caractère difficile », voire « assez difficile », et son « refus d'aller à l'école ». En 1903, alors qu'âgé de seulement 8 ans, il est décrit comme « [ayant] un peu mauvaise tête, [travaillant] mal à l'école qu'il fréquente d'ailleurs très inégalement » et, trois ans plus tard, il est menacé d'un séjour en « maison de correction ». Un de ses patrons le qualifie même de « bon buveur » et de « sournois », mais rien ne dit que ces accusations ne sont pas portées pour le discréditer puisque ces arguments interviennent dans le cadre d'une rupture manifestement houleuse de contrat. Un autre employeur le décrit, en juillet 1914, comme étant « perdu par l'alcool et le tabac » mais, là encore, les choses ne sont pas claires car Pierre Hersent se plaint pour sa part d'être « maltraité », terme au demeurant bien vague. En l'état de la documentation, il est donc bien difficile de se faire une idée exacte de l'existence de cet individu sauf à considérer l'évidence, c'est-à-dire qu'il se trouve au plus bas de l'échelle sociale lorsqu'il est appelé sous les drapeaux au titre de la classe de recrutement 1915[1376]. Grâce à sa fiche matricule, son parcours nous est connu avec exactitude. Déclaré « bon pour le service » sans qu'il soit aucunement question de ses problèmes de vue, réalité qu'il convient selon toute vraisemblance de rapprocher des rigueurs de la politique de récupération et de l'affaissement drastique des critères d'incorporation, il est affecté le 18 décembre 1914, en tant que soldat de 2e classe, au 136e RI. Transféré le 20 janvier 1915 au 25e RI, il termine ses classes dans cette unité avant d'être envoyé dans la zone des armées, mouvement qui correspond à son passage, le 14 mai 1915, au 47e RI[1377].

Tout porte à croire que les rigueurs de la caserne conviennent à Pierre Hersent, comme s'il trouvait sous les drapeaux le cadre qui lui manquait dans la vie civile. Quelques jours après son incorporation au 136e RI, il affirme ainsi être « très bien à St Lô ». A la fin du mois de janvier 1915, il réitère en affirmant que « la vie militaire ne [lui] déplait pas ». Seul accroc

[1376] Arch. dép. I&V : 3 X 226. Toute notre gratitude va à Samuel Boche, attaché principal aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, sans qui nous n'aurions jamais eu connaissance de ces documents.
[1377] Arch. dép. I&V : 1 R 2189.1301.

à ce tableau, le coût de l'existence et un ordinaire des plus maigres qui, en conséquence, imposent la délivrance régulière de mandats pour pourvoir au quotidien. Les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine conservent en effet près d'une dizaine de demandes émanant du soldat de 2e classe Hersent qui, toutes, montrent combien la vie sous les drapeaux est dure sans ces subsides : « sans un sous en poche ce n'est toujours pas gai » écrit-il par exemple, le 31 janvier 1915, à l'assistance publique[1378]. Quelques semaines plus tard, la plume se fait plus vive, et précise :

> « J'ai l'honneur de vous envoyez deux mots pour vous dire que si vous avez [illisible] de m'en envoyer 30 francs le plus vite possible parce que je ne croyait pas en dépenser de la pareille sorte je croyait partir dans les premiers jours de la semaine dernière et je n'est pas parti mais ils m'ont fait faire des marches manœuvres toute la semaine et même pas de quoi manger je vous jure qu'il fallut que je paye à manger de ma poche ou du moins il aurait fallut bientôt mourir de faim et je vous le jure qu'il fait cher vivre dans les environs de Cherbourg. »[1379]

Son transfert au 47e RI et son départ pour la zone des armées ne paraissent pas améliorer sa situation, bien au contraire, et le soldat de 2e classe fait une nouvelle demande de mandat le 19 juin 1915. La somme est d'ailleurs versée 6 jours plus tard puisque, et c'est un point qu'il faut souligner, aucune des requêtes de Pierre Hersent ne semble poser de problème au Service des enfants assistés d'Ille-et-Vilaine. Tout se passe en effet comme si la nécessité des « menues dépenses » pour agrémenter l'ordinaire régimentaire était une chose entendue, tant au 47e qu'aux 136e et 25e RI du reste[1380].

[1378] Précisons du reste que ce type de relation épistolaire entre orphelins et directeurs d'institutions n'est pas exceptionnel. On pourrait même arguer qu'il s'intègre dans une certaine normalité statistique. Les Archives municipales de Quimper conservent ainsi 26 correspondances entre des poilus recueillis dans leur enfance par l'orphelinat agricole de Kerbenez et le directeur de cet établissement. Arch. mun. Quimper : 40 J 1 à 27.

[1379] Arch. dép. I&V : 3 X 226, lettre de Pierre Hersent à l'Inspecteur du service des enfants assistés d'Ille-et-Vilaine, 14 mars 1915.

[1380] Arch. dép. I&V : 3 X 226. Ajoutons du reste qu'il ne s'agit là nullement de cas exceptionnels. La correspondance du lannionais Louis Cozic, incorporé au 52e RIC, insiste largement sur cette dimension, que cela soit à Brest – quand il porte l'uniforme du 2e RIC –, dans les camps de Fréjus ou de Mailly ou dans les tranchées de Champagne. COZIC, Louis, *Je t'embrasse bien fort. A bientôt. Correspondance de guerre d'un Lannionais 1914-1915*, Lannion, An Alarc'h Embannaurioù, 2016. De leur côté, MESLE, Jean-Yves, POTTIER, Marc et POTTIER Sophie, *Les Normands dans la Grande Guerre*, Bayeux, OREP Editions, 2018, p. 10-14 évoquent l'histoire de Louis Rose, fantassin du 36e RI qui, en août 1914, place deux louis d'or dans les talons de ses brodequins afin de subvenir à ses besoins financiers pendant la campagne.

Si l'exemple de ce poilu est aussi intéressant, c'est qu' il rappelle finalement combien la troupe est dépendante d'elle-même pour son ravitaillement puisqu'à l'évidence les rations quotidiennes sont insuffisantes[1381]. Malheureusement, les archives des trains du 47e RI n'ont pas été conservées et, cette arme étant par ailleurs parfaitement ignorée par l'historiographie malgré son importance cruciale pour l'endurance des troupes, il est difficile de savoir concrètement comment la nourriture vient – ou ne vient pas – à la troupe. Les mémoires d'Auguste Labbé invitent toutefois à penser que l'organisation laisse, là encore, à désirer même si la scène qu'il décrit date de septembre 1914, c'est-à-dire à une période où la guerre reste très mobile, ce qui on s'en doute ne simplifie pas les opérations :

> « Quand on arrivait au cantonnement il fallait attendre le convoi et la distribution des vivres, s'il était par exemple onze heures la distribution se faisait vers minuit et quoique très fatigué il fallait aller toucher les vivres sur la place de la Mairie. Après, il fallait faire cuire les aliments alors chacun son tour on faisait la cuisine dans ce que l'on trouvait, la propreté il ne fallait pas y songer, j'ai vu découper la viande sur un tas de fumier à coup de hachettes et il n'y avait rien dessous. Celui qui faisait la cuisine nous apportait la soupe vers trois heures le matin et on partageait tout de suite les portions pour la journée on montait les sacs et en avant vers quatre heures, le cuisinier avait beaucoup de chance de passer la nuit blanche. »[1382]

A Saint-Malo, au dépôt, la situation est semble-t-il bien différente. Ainsi, une note d'avril 1918 émanant de la direction des Services agricoles d'Ille-et-Vilaine laisse entendre que les potagers militaires développés au sein des garnisons permettent de satisfaire à la quasi-totalité des besoins des dépôts[1383]. Il est en revanche plus difficile de répondre à la demande de viande puisque ce sont des centaines d'hommes dont la plupart sont, faut-il le rappeler, dans la force de l'âge, qu'il faut nourrir. Aussi les lapins et porcs produits au sein des « petits élevages » militaires ne constituent-ils qu'un appoint, l'essentiel du ravitaillement en viande des troupes s'effectuant par l'intermédiaire d'achats chez des entrepreneurs

---

[1381] Si la quantité de nourriture est importante, la diversification alimentaire l'est aussi. C'est ainsi que LEFORT, Hugues, FERRANDIS, Jean-Jacques, TABBAGH, Xavier, DOMANSKI, Laurent et TOURTIER, Jean-Pierre, « Les Problèmes de santé des combattants pendant la Première Guerre mondiale », *Soins*, n°186, juin 2014, p. 19 rapportent ainsi que « le séjour prolongé immobile dans les tranchées glacées, l'alimentation à base de fruits secs et de riz exposent le soldat à la constipation ».

[1382] Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ.

[1383] Sur ces institutions, pour l'heure particulièrement négligées par l'historiographie, se rapporter à RICHARD, Jean-Luc, « Les jardins potagers militaires dans le Finistère pendant la guerre de 1914-1918 », *Les Cahiers de l'Iroise*, n°217, avril-mai-juin 2014, p. 105-119.

civils[1384]. L'unité s'approvisionne en effet chez de nombreux commerçants locaux, comme Pierre Bretonnière qui « fourni[t] quelques barriques de vin à certaines compagnies du 47e de ligne et à un dépôt de convalescents ». Il est toutefois difficile de se faire une idée précise de l'ampleur de ces transactions puisqu'elles s'effectuent, à en croire ce commerçant, « à des prix si réduits que [s]on bénéfice ne peut être pris en considération » pour la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre[1385]. Pourtant, dans le cas présent, l'administration fiscale note une sensible hausse des volumes écoulés par rapport à ce qui pouvait prévaloir en 1913[1386].

	1913	1914	1915	1916
Vins	360	524	1626	1165
Alcools	116	162	200	179
Vins de liqueur	13	19	25	32

Tableau 10 : Quantités écoulées en hectolitres par le marchand de vins et spiritueux Pierre Bretonnière à Saint-Malo. Arch. dép. I&V : 2 P B 83, dossier Bretonnière.

[1384] Arch. dép. I&V : 1 N 258, le directeur des Services agricoles d'Ille-et-Vilaine au préfet d'Ille-et-Vilaine, 22 avril 1918. Ajoutons qu'il ne s'agit là nullement d'une nouveauté née avec le conflit. Pour ne citer qu'un exemple, « Adjudications », *L'Avenir*, 1e année, n°6, 13 novembre 1908, p. 2 fait état de l'ouverture du marché pour « la fourniture des Légumes Verts, de l'Epicerie, du Pain de soupe et Farine, nécessaires au 47e d'Infanterie, du 1er janvier au 31 décembre 1909 ». L'historiographie s'est pour l'heure peu intéressée aux relations économiques qu'entretiennent, au sein de leurs garnisons, les régiments de l'armée française. Or celles-ci sont aussi nombreuses que variées. C'est ainsi, par exemple, qu'à Vannes, la blanchisserie du 116e RI est externalisée. Arch. dép. Morbihan : 10 R 173. Pour une première approche, on pourra toutefois se rapporter à DIEST, Philippe, *Le poids des infrastructures militaires 1871-1914 Nord-Pas-de-Calais*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019, p. 159 et suivantes.

[1385] Arch. dép. I&V : 2 P B 83, dossier Bretonnière, déclaration, 6 novembre 1916.

[1386] Arch. dép. I&V : 2 P B 83, dossier Bretonnière, note « secret » de la commission du premier degré pour l'examen de la contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre, 13 janvier 1917. LE BRAS, Stéphane, « Le négoce des vins languedociens face à la mise en guerre de l'Etat. Opportunités, résistances et engagements (1914-1920) », *in* BERTSCHY, Sylvain, et SALSON, Philippe (dir.), *Les mises en guerre de l'Etat 1914-1918 en perspective*, Paris, ENS Editions, 2018, p. 174 note que « les transactions entre le service du ravitaillement et le négoce local » s'inscrivent « dans la continuité d'un partenariat régulier ». C'est là un point sur lequel il faut insister tant, encore une fois, il est insuffisamment souligné par l'historiographie : pour une garnison, une unité est aussi, à la *Belle époque*, un acteur économique majeur. Quelques mois avant le déclenchement du conflit, Jean Janvier estime ainsi à 40 000 francs la recette supplémentaire annuelle en droits d'octrois générée par l'arrivée à Rennes du 24e régiment de dragons. LE GALL, Erwan, « La construction tumultueuse du quartier Margueritte », *Place publique Rennes et Saint-Malo*, n°34, mars-avril 2015, p. 97-98. Pour une analyse sur le 47e RI on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat (août 1914 – juillet 1915)*, Talmont-Saint-Hilaire, éditions CODEX, 2014, p. 34. Du fait des ordres de grandeurs mobilisés par la Grande Guerre, cette dimension ne fait à l'évidence que s'accroître à partir de l'été 1914 mais demeure encore très largement méconnue, faute de travaux sur la question.

A l'évidence, l'arrière offre du point de vue du ravitaillement un écosystème beaucoup plus favorable que celui des tranchées. Cela permet de suggérer l'idée que les hommes sont, sans doute, mieux nourris au dépôt à Saint-Malo qu'au front. C'est en tout cas ce qu'invitent à penser les mémoires d'Auguste Labbé, soldat dont on a vu qu'il était très critique en ce qui concerne l'ordinaire reçu dans la zone des armées. A l'en croire, cela ne fait d'ailleurs pas de doute : il était « mieux nourri et mieux couché » au dépôt de Saint-Malo[1387].

Mais, acte culturel, manger ne renvoie pas uniquement à la satisfaction de besoins physiques. L'alimentation est aussi une recharge sentimentale, affective, en lien avec les origines géographiques du consommateur. Connexion sensible à la petite patrie, et donc par extension à la vie d'*avant*, la nourriture est un ressort essentiel de la motivation combattante[1388]. A l'automne 1915, Emile Le Guen explique ainsi avoir « hâte de recevoir le colis pour gouter de l'andouille », charcuterie bretonne par excellence. A l'en croire, le « seul plaisir du front » est en effet « d'avoir quelque chose du pays »[1389]. On peut également supposer un semblable mécanisme chez son frère Yves lorsque, le 14 janvier 1915, il explique se régaler avec un colis contenant notamment du beurre[1390]. Or le 47e RI, à l'instar semble-t-il de toutes les unités de l'armée française, peut difficilement prendre en charge ce besoin de « petite patrie alimentaire ». En effet, il faudrait pour cela puiser dans tous les terroirs où le régiment garnit ses rangs, chose qui est, du fait même de la nationalisation du recrutement, encore plus difficile à réaliser en 1918 qu'en 1914.

Pour Olivier Le Guével, « le service d'approvisionnement est bien fait », constat qui d'ailleurs n'est pas sans se doubler d'une petite pique puisqu'à l'en croire « il y a assez d'hommes à l'arrière pour qu'il y soit ». Mais en réalité il ne suffit pas à assurer le ravitaillement des poilus qui ne peuvent satisfaire leurs besoins sans recourir à des achats personnels ou bénéficier d'envois de leurs proches. C'est ce qu'explique très clairement Emile

[1387] Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ.
[1388] Sur ces questions se rapporter notamment aux travaux en cours d'Emmanuelle Cronier ainsi qu'à SERVENTI, Silvano, *La Cuisine des tranchées. L'alimentation en France pendant la Grande Guerre*, Bordeaux, Editions Sud-Ouest, 2014 et, plus encore, POULAIN, Caroline (dir.), *Manger et boire entre 1914 et 1918*, Gand, Editions Snoeck / Bibliothèque municipale de Dijon, 2015 ainsi qu'à BOURLET, Michaël, LAGADEC, Yann et LE GALL, Erwan (dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013 et -GREGORI, Sylvain et PELLEGRINETTI, Jean-Paul, *Minorités, identités régionales et nationales en guerre 1914-1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
[1389] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Emile Le Guen à sa mère, 18 octobre 1915.
[1390] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Yves Le Guen à sa mère, 14 janvier 1915.

Le Guen dans une lettre qu'il adresse à sa mère le 18 octobre 1915, alors que le 47e RI se remet à peine de l'échec dramatique de l'offensive du 25 septembre en Champagne :

> « Maintenant une corvée spéciale viendra un de ces jours nous ravitailler de Sainte-Menehould et nous pourrons acheter un peu de fromage, du vin peut-être, ce qui nous permettra d'améliorer notre ordinaire car vraiment nous avons passé une période où nous avons tous serré la ceinture. Quelle ignominie que de priver tant de jeunes gens alors qu'on peut les bien nourrir avec tout l'argent qu'est gaspillé en France mal à propos, voilà ce que nous rapporte la science du vingtième siècle ! Quelle giffle à l'humanité ! Enfin soi-disant que nous faisons la guerre aux barbares. Ce doit être bien triste la basse classe teutonne. Elle doit former une bande de brutes menée non par des hommes ignorants mais par des chefs à Kultur colossale et par des abominables chimistes. »[1391]

Une archive telle que celle-ci montre parfaitement le lien mécanique qu'il y a entre l'incapacité de l'unité à assurer correctement le ravitaillement de la troupe et la motivation des poilus. Sans doute peut-on d'ailleurs déceler là un facteur supplémentaire d'explication de l'échec rencontré lors de l'offensive du 25 septembre 1915. En effet, si l'on adhère aux analyses d'A. Maslow, un poilu ne mangeant pas à sa faim sera trop occupé à la satisfaction de ses besoins alimentaires essentiels pour pouvoir donner sa pleine mesure sur le champ de bataille. Hasard ou pas, le soldat de 2e classe Pierre Hersent évoqué précédemment est « tué à l'ennemi » un peu plus d'un mois après son arrivée dans la zone des armées et son transfert au 47e RI[1392].

Santé et hygiène : le bien être des corps

Bien entendu, il est par trop hâtif de postuler un lien mécanique entre les lacunes du ravitaillement et la mortalité au combat. Les obus, pas plus que les rafales de mitrailleuses et les nappes de gaz du reste, ne choisissent pas leurs victimes et tout juste pouvons-nous avancer l'idée que la faim n'est pas pour optimiser le potentiel des poilus. En revanche, lorsque les besoins de sécurité se rapportent à l'hygiène et de manière plus générale aux

[1391] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Emile Le Guen à sa mère, 18 octobre 1915.
[1392] BAVCC/Mémoire des hommes et Arch. dép. I&V : 1 R 2189.1301. Preuve supplémentaire du capital social particulièrement réduit de Pierre Hersent, personne ne semble prêter attention à la date exacte de sa mort. En effet, le 15 septembre 1921, le tribunal civil de première instance de Fougères fixe au 16 juin 1915 le décès de ce soldat de 2e classe du 47e RI alors qu'un dossier de l'Inspection de l'assistance publique d'Ille-et-Vilaine conserve un courrier écrit de sa main daté du 19 juin 1915.

questions de santé, leur insatisfaction devient chose plus sensible. Certes, les pertes déplorées par le 47e RI lors de la Première Guerre mondiale sont considérables. Pour autant, la troupe n'est pas intégralement décimée par les combats et majoritaires, même, sont les poilus qui survivent. Se pose dès lors la question de leur santé et, de manière plus générale, des conditions d'hygiène auxquelles ils sont confrontés tout au long de la campagne. Autrement dit, le 47e RI parvient-il à prendre soin du capital que constitue le corps des soldats ?

L'impréparation des premières semaines

Lors de l'été 1914, c'est assurément par la négative qu'il faut répondre à une telle question. Les « longues marches » vers la frontière franco-belge, puis jusqu'aux boucles de la Sambre, le tout sous un soleil de plomb, constituent une véritable violence, martyrisant les pieds et octroyant bien peu de sommeil. Emblématique est à cet égard le décès, le 8 août 1914, au Chesne, dans les Ardennes, du soldat de 2e classe Félix Blandin : victime d'un « coup de chaleur », il est le premier mort pour la France que déplore l'unité. La retraite consécutive au baptême du feu n'améliore nullement la situation et c'est à un rythme effréné que la troupe se replie : succession de marches aussi incessantes qu'exténuantes et qui ne laissent nullement le loisir de prendre soin des corps. Point de repos pour les pieds donc, et encore moins de douches pour des fantassins dont les pantalons rouges le sont de moins en moins au fur et à mesure que passent les premières semaines du conflit[1393]. Le sort des blessés est encore moins enviable et ce sont bien tous ces éléments qui poussent certains historiens à ériger ces premiers mois de campagne en véritable « Charleroi sanitaire »[1394]. Réserviste de la classe 1902, Auguste Labbé ne rejoint le front à la faveur d'un renfort qu'à la mi-septembre 1914, alors que le 47e RI se trouve dans les environs de Reims. La description qu'il donne dans son carnet de ses compagnons d'armes dit parfaitement la situation hygiénique de la troupe à ce moment de la campagne :

> « […] un peu plus loin on retrouve le 47e. On ne fait pas de grand' halte on prend la queue de la colonne et en route. On a été tout surpris de les voir aussi amaigris et sales avec leur longues barbes on ne reconnaissait presque plus les camarades, ils sortaient des

[1393] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre...*, *op. cit*.
[1394] COSSON, Olivier, « La Belle Epoque de la Grande Guerre », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2015/1, n°33, p. 10 et RASMUSSEN, Anne, « Préserver le capital humain. Une doctrine hygiéniste pour préparer la guerre démocratique ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2015/1, n°33, p. 71.

> tranchées des environs de Reims et étaient en arrière, il y avait trois jours qu'ils n'avaient pas touché de pain et ils étaient tout contents que nous leur en donnions. »[1395]

Poursuivant son récit, ce poilu explique que pour pallier les lacunes du ravitaillement, les hommes mangent « le long des routes les raisins rouges de Champagne » ce qui n'est pas sans provoquer parmi la troupe « des coliques et la diarrhée ». Lui-même est d'ailleurs atteint quelques semaines plus tard, alors que l'unité se trouve dans les environs d'Arras, ce qui, en creux, paraît bien souligner l'incapacité du 47e RI à satisfaire, au cours des trois premiers mois de la guerre, les besoins de santé et d'hygiène de la troupe. Un exemple mieux que tout le démontre : incorporé à Saint-Malo au douzième jour de la mobilisation, c'est-à-dire bien après que le 47e RI a quitté la Côte d'Emeraude, Auguste Labbé est doté lors de son arrivé sous les drapeaux d'un pantalon, vêtement qu'il explique ne plus quitter jusqu'à sa blessure le 19 février 1915, dormant toujours tout habillé. A l'en croire, cette situation s'explique au moins autant par les difficultés de ravitaillement induites par un conflit qui se prolonge au-delà de tout ce qui a pu être anticipé que par la corruption régnant au sein de l'unité :

> « On a reçu les effets d'hiver, les toiles et piquets de tente et les couvertures de laine. On recevait aussi des effets d'habillement mais c'était toujours les officiers et sous-officiers qui se les appropriaient, ils ne nous laissaient pas le temps de laver notre linge alors poux en masse et comme il n'y avait que le surplus pour les soldats il n'y avait pour ainsi dire jamais rien. »[1396]

Quelle que soit l'explication retenue, à considérer du reste que l'une soit exclusive de l'autre, le constat demeure toutefois le même : le 47e RI est lors des trois premiers mois de la campagne, ceux de la guerre de mouvements, incapable de prendre soin des corps de ses fantassins.

Quand la saleté se fixe

Avec l'enlisement dans les tranchées vient toutefois un nouveau rythme de conflictualité ainsi que, du point de vue des organismes, de nouvelles problématiques. Loin d'être synonyme de complet immobilisme[1397], cette nouvelle phase du conflit s'accompagne d'un ralentissement de cadence qui permet aux hommes de plus, à défaut de mieux, prendre

[1395] Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ ; Arch. dép. CdA : 1 R 1170.2083.
[1396] *Ibid*.
[1397] LE GALL, Erwan, « La guerre comme série de mouvements ? Analyse à partir du cas 1914-1918 », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°3, hiver 2014, en ligne.

soin d'eux. C'est ce qu'explique Yves Le Guen à sa mère dans une lettre datée du 20 novembre 1914, alors que le 47e RI se trouve au sud d'Arras :

> « Nous sommes au repos depuis hier soir et pour 4 jours. Nous passons maintenant 8 jours aux tranchées et 4 jours au repos. C'est déjà un peu mieux qu'au début car on ne se reposait jamais. Maintenant nous pouvons au moins nous nettoyer pendant ces jours de repos. »[1398]

Même son de cloche dans une lettre écrite trois jours plus tard par son frère Emile Le Guen : « Le service est bien rétabli de façon à ménager la santé des hommes en opposant toutefois des forces inaccessibles face à l'ennemi »[1399].

Sans surprise, à partir de cette époque, les écrits des combattants du 47e RI commencent à se faire l'écho d'équipements visant à la satisfaction des besoins corporels et hygiéniques de la troupe. En mai 1915, Olivier Le Guével évoque ainsi des douches[1400]. Quelques semaines plus tard, alors que l'unité se trouve non plus en Artois mais en Champagne, Emile Le Guen explique que des équipes de brancardiers sont chargées de désinfecter à la chaux les cantonnements[1401].

Le 22 septembre 1915, le rédacteur du journal des marches et opérations du régiment rapporte qu'au « bivouac » la journée est consacrée aux « travaux de propreté individuelle »[1402] propos qui certes traduit une sorte d'institutionnalisation des soins du corps mais comporte également une autre dimension, sans doute moins reluisante. On sait en effet que certains poilus du 47e RI n'hésitent pas à tout faire pour être contaminés par la gale ou autres maladies parasitaires de manière à bénéficier d'une évacuation qui les prive pour quelques jours au moins de la vie des tranchées. La saleté et les risques sanitaires qui y sont liés peuvent donc se conjuguer avec une stratégie d'évitement qui assimile les « totos » et la vermine à la « fine blessure ». Le régiment est d'ailleurs parfaitement conscient de ces enjeux et, en février 1915, Yves Le Guen révèle à sa mère que les revues organisées au cantonnement ont aussi pour objet de vérifier « la propreté du corps, des armes, effets et équipements »[1403]. A quelques jours de l'offensive de l'automne 1915 à laquelle le 47e RI doit participer en

[1398] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Yves Le Guen à sa mère, 20 novembre 1914.
[1399] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Emile Le Guen à son frère Edouard, 23 novembre 1914.
[1400] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre à ses parents, 6 mai 1915.
[1401] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Livre de route appartenant à M. Emile Le Guen, Musicien-brancardier au 47e régiment d'infanterie, SP 75 1914-1916.
[1402] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 22 septembre 1915.
[1403] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Yves Le Guen à sa mère, 14 février 1915.

Champagne, il ne fait donc peu de doute que cette séance de « propreté individuelle » ne relève nullement du hasard. Au contraire même, le soin paraît ne pas devoir être dissocié de son revers répressif.

L'évolution est toutefois notable et l'on ne saurait mettre sur le même plan, du point de vue de l'hygiène, les trois premiers mois de la campagne et la guerre de positions. Pour autant, on notera que ce changement est plus imputable au ralentissement du rythme du conflit qu'à une modification profonde de la politique de l'unité, volonté délibérée du 47e RI de prendre soin des corps de manière à préserver la troupe. Autrement dit, l'unité ne fait ici que suivre le mouvement, la respiration, de la guerre. D'ailleurs, la situation reste délicate. Yves Le Guen écrit ainsi le 20 novembre 1914 :

> « Il n'y a que le froid qui devient plus intense. 3 jours que le gêle et la glace persistent et avant-hier la neige à tombée presque toute la journée. Aujourd'hui la circulation est très difficile par cette neige glacée. Nous souffrons beaucoup de ce temps-là bien qu'on soit bien habillé mais ce sont les pieds qu'on ne peut guère arrivé a réchauffés dans les tranchées parce qu'on est obligés de restés sans pouvoir faire un seul mouvement surtout pendant le jour. »[1404]

Difficile après ces quelques lignes de ne pas penser au cas de Georges Bequart. Ouvrier métallurgiste de Guabercque, au nord-est de Béthune, il est affecté au 47e RI le 2 octobre 1917 en provenance du 94e RI de Bar-le-Duc. Il ne reste toutefois pas longtemps en ligne puisqu'il est évacué le 28 octobre 1917 pour un « pied de tranchées », infection qui entraîne sa mort en avril 1918, dans un hôpital de l'arrière[1405]. Précisons toutefois que la base de données des morts pour la France du 47e RI ne répertorie qu'un seul cas de décès lié à cette nécrose des membres inférieurs, conséquence directe du froid mais aussi de l'humidité permanente dans laquelle évoluent les hommes sans jamais pouvoir enlever leurs brodequins[1406].

[1404] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Yves Le Guen à sa mère, 20 novembre 1914.
[1405] Arch. dép. PdeC : 1 R 8327.12 et BAVCC/Mémoire des hommes.
[1406] Ceci s'explique par le fait que les cas de décès causés par cette pathologie – ayant pu affecter plus de 200 000 poilus – sont rares. L'issue la plus dramatique est en général l'amputation, qui entraîne la réforme définitive de l'individu. Pour de plus amples développements se rapporter à REGNIER, Christian, « Le pied de tranchées. Controverses étiologiques », *Histoire des sciences médicale*, Tome XXXVIII, n°3, 2004, p. 315-332. Sur les soins apports aux pieds des combattants se rapporter à LESJEAN, Franck, « Marcher et combattre. Archéologie de la protection du pied du combattant », in HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan (dir.), *Un Adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 37-46.

La pluie n'arrange donc rien aux conditions d'existence des poilus et, quelques semaines plus tard, Yves Le Guen détaille :

> « Vous devez voir pour rendre compte qu'après avoir passé 2 ou 3 jours de rang dans le royaume des taupes on est plus ou moins sales. Lorsqu'il tombe de la pluie, chacun de nous a a trainér au moins 40 kg de boue. »[1407]

Certes, l'exercice du diagnostic rétrospectif est toujours dangereux[1408]. Toutefois, les archives font état d'un certain nombre de pathologies qui paraissent être directement liées à l'état sanitaire déplorable des tranchées. Domestique de ferme de la région de Rennes, Jean Coudron n'a pas 20 ans lorsqu'il est transféré, en mai 1915 au 47e RI. Quelques semaines seulement après son arrivée au front, le 20 septembre 1915, il est évacué pour cause de gastro-entérite[1409]. Tanneur de Léhon, dans les Côtes-du-Nord, le caporal Jean Bochel est renvoyé à l'arrière en juin 1917 pour un impétigo de la barbe[1410]. Autre maladie de peau manifestement imputable à l'hygiène du front, l'érysipèle qui vaut à Prosper Cousin d'être évacué en janvier 1915 pour être soigné à l'hôpital Lariboisière, à Paris. On ne saurait d'ailleurs négliger la gravité de ces infections. C'est ainsi que ce soldat de 2e classe décède au bout de quelques semaines d'hospitalisation, malgré la prise en charge médicale dont il fait l'objet[1411]. Nombreuses sont en effet les pathologies d'apparence bénigne dont l'issue est pourtant dramatique. Jacques Guéroc, Louis Pinault et Paul Verheyden ont par exemple en commun de succomber à la dysenterie, maladie à chaque fois imputée au service et qui leur permet de bénéficier de la mention « mort pour la France »[1412]. Autre pathologie qui dit bien la saleté épouvantable dans laquelle les fantassins du 47e RI évoluent aux tranchées : la tuberculose. Le fichier des morts pour la France de l'unité fait apparaître 8 décès causés par cette maladie mais, encore une fois, les archives se révèlent trompeuses. En effet, ce chiffre ne prend pas en compte les nombreux cas de « bronchite », « bronchite chronique du sommet gauche » ou encore de « pneumonie » relevés tout au long du thésaurus, autant de symptômes qui peuvent en réalité masquer des cas de tuberculose. C'est donc de données *a minima* qu'il s'agit ici,

---

[1407] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Yves Le Guen à sa mère, 14 février 1915.
[1408] Sur ces questions se rapporter notamment à LE BRAS, Anatole, *Un enfant à l'asile. Vie de Paul Taesch (1874-1914)*, Paris, CNRS Editions, 2018.
[1409] Arch. dép. I&V : 1 R 2178.2528.
[1410] Arch. dép. CdA : 1 R 1282.51.
[1411] Arch. dép. CdA : 1 R 1934.1510. Sur cette pathologie, lire notamment BLUM, Docteur Camille-Laure, MENZIGER, Docteur Sébastien et GENNE, professeur Daniel, « Erysipèle : manifestations cliniques et prise en charge », *Revue médicale suisse*, 2013 : 9, p. 1912-1815.
[1412] Arch. dép. I&V : 1 R 1933.1218 et 1 R 2018.1991. La fiche matricule de Paul Verheyden n'a pu être retrouvée, le bureau de recrutement de Dunkerque, dont il dépend, souffrant de nombreuses lacunes. BAVCC/*Mémoire des hommes*.

chiffres qui ne prennent notamment pas en compte les nombreuses réformes découlant de cette maladie mais qui, toutefois, soulignent bien l'incapacité du 47e RI à protéger la troupe contre le bacille de Koch, et donc à préserver son capital humain (sans même parler de sa valeur au combat)[1413].

Constituant un véritable *topos* des écrits combattants, les poux et les totos, et de manière générale les déplorables conditions d'hygiène, ne sont probablement pas suffisamment pris en compte par l'historiographie. On sait ainsi que si les cas de typhoïde disparaissent ou presque après la campagne de vaccination de l'hiver 1914-1915, le bassin d'incubation à base de crasse, de fatigue et de corps mal nourris et alcoolisés demeure, lui, pendant toute la guerre[1414]. Précisons d'ailleurs que le 47e RI ne semble de ce point de vue aucunement faire exception. Des recherches archéologiques menées en Alsace en 2011 ont ainsi attesté la présence de parasites intestinaux chez plusieurs combattants allemands et plus particulièrement d'ascaris, de trichocéphales et de capillaria, vers qui contaminent l'homme par l'ingestion de nourriture mal cuite ou souillée par des matières fécales animales, notamment de rat, et qui peuvent provoquer des diarrhées[1415]. Or c'est bien là une constante de l'expérience du combat en Grande Guerre. A la fin du mois de mai 1918, alors que le 47e RI retrouve l'*open warfare* et le mouvement, Fred Aubert décrit ainsi des poilus tellement

[1413] Pour de plus amples développements DARMON, Pierre, « La Grande Guerre des soldats tuberculeux. Hôpitaux et stations sanitaires », *Annales de démographie historique*, 2002/1, n°103, p. 35-50 et VIET, Vincent, « La Grande Guerre et la lutte antituberculeuse en France », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 2016/1, n°9, p. 52-67.

[1414] LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…*, *op. cit.*, p. 146-149. La base de données des morts pour la France de l'unité fait apparaître 13 cas d'évacuations liés à la typhoïde. Les deux tiers d'entre eux ne paraissent pas laisser de séquelles puisque les victimes retournent ensuite au front, à chaque fois au 47e RI. VINET, Freddy, *La Grande grippe. 1918. La pire épidémie du siècle*, Paris, Vendémiaire, 2018, p. 77 recense 665 cas de typhoïde au sein de l'armée française pour l'année 1918. RASMUSSEN, Anne, « A corps défendant : vacciner les troupes pendant la Grande Guerre », *Corps*, 2008/2, p. 41 évoque « près de 100 000 cas déclarés parmi les troupes du front pendant les quatorze premiers mois du conflit, avec un taux de mortalité de 12,2% ». Ajoutons que les archives ne font état d'aucune opposition à ces campagnes de vaccination ce qui, là encore, tend à souligner le caractère indiciaire du 47e RI en tant qu'objet d'étude. SALVADORI, Françoise et VIGNAUD, Laurent-Henri, *Antivax. La résistance aux vaccins du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Vendémiaire, 2019, p. 117 affirment que les pertes de la Grande Guerre « rendent inaudible pour une grande part le discours des anti-vaccin ». De surcroît, il faut attendre le début des années 1930 pour voir émerger les premiers règlements relatifs au droit des patients de disposer de leur corps.

[1415] LE BAILLY, Matthieu et al., « Intestinal Parasites in First World War German Soldiers from Kilianstollen, Carspach, France », *Plos One*, Octobre 2014, Vol. 9, Issue 10, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01074952

assoiffés que « devant [un] lavoir […], à plat ventre, [ils] lampent l'eau où stagnent de grandes plaques savonneuses »[1416].

L'insalubrité généralisée des tranchées constitue de surcroît un facteur d'aggravation des blessures, notamment par éclats d'obus. Parmi ces complications, mentionnons la gangrène gazeuse, infection qui emporte en quelques jours seulement le patient[1417]. Natif de Saint-Méloir-des-Ondes et juge arbitre au tribunal de la Seine, le caporal Louis Lemarié est rappelé à l'activité au 47e RI le 12 août 1914. Parti aux armées cinq semaines plus tard, il est blessé à l'épaule le 16 juin 1915 par un éclat d'obus. Quoiqu'évacué à Paris, il succombe huit jours après, à l'hôpital Necker, à une gangrène gazeuse[1418]. S'il est statistiquement rare, ce type de décès n'en témoigne pas moins de l'incapacité du 47e RI à faire évoluer la troupe dans un milieu si ce n'est aseptisé, au moins un minimum préservé des risques d'infections susceptibles d'aggraver les blessures, et donc le capital humain de l'unité.

Au dépôt, à Saint-Malo, la situation ne semble guère meilleure du fait de casernes bondées de mobilisés à l'instruction, en attente d'un départ pour le front ou tout simplement affectés au service auxiliaire. Teinturier d'1,65 m, Pierre Bequet effectue l'essentiel de son service militaire en Algérie, au sein du 3e régiment de Zouaves. Retourné en novembre 1913 à la vie civile, muni de son certificat de bonne conduite, il réside dans sa bourgade natale de Dol-de-Bretagne jusqu'à la mobilisation générale et son affectation au 47e RI. Pour une raison qui n'est pas indiquée dans les archives, cet individu n'est pas envoyé au front mais demeure au dépôt jusqu'en juillet 1915, date de sa réforme temporaire pour « bronchite suspecte ». Envoyé en traitement à l'hôpital d'Hyères, dans le Var, il décède de tuberculose ouverte, c'est-à-dire de la forme la plus contagieuse de la maladie, le 25 février 1916. Or, fait qui en dit long sur les conditions d'hygiène des casernes du 47e RI à Saint-Malo, cette infection a été considérée comme imputable au service conférant ainsi à Pierre Bequet la mention « mort pour la France »[1419].

Les archives font état de plusieurs cas de décès, au dépôt de l'unité, sur la Côte d'Emeraude, consécutifs à des maladies contagieuses. Eugène Perdrix est un cultivateur de la

[1416] AUBERT, Fred, *Avec ma section*…, *op. cit.*, p. 7.
[1417] DEBUE-BARAZER, Christine, « La gangrène gazeuse pendant la Première Guerre mondiale », *Annales de démographie historique*, 2002/1, n°103, p. 51-70.
[1418] BAVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. I&V : 1 R 1931.267 ; BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 140-144.
[1419] Arch. dép. I&V: 1 R 2084.953.

classe 1915. Originaire de Saint-Onen, en Ille-et-Vilaine, il est incorporé en tant que soldat de 2e classe en décembre 1914 mais décède le 24 septembre 1915 à l'hôpital mixte de Saint-Servan des suites de la scarlatine[1420]. Plus grave encore est, d'un strict point de vue épidémiologique, le cas d'Henri Benoit, un laboureur de Trévérien né en 1886 et ayant effectué son service militaire dans la cavalerie. Rappelé à l'activité du fait de la mobilisation générale, il est incorporé au 47e RI le 12 octobre 1914 pour être versé, deux mois plus tard, dans le service auxiliaire, une décision qui est semble-t-il sans rapport avec la méningite cérébro-spinale qui l'emporte le 3 juillet 1915, à l'hôpital mixte de Saint-Servan[1421]. Hasard d'archives, le caporal de la 5/47e RI Jean Renouard décède quelques jours plus tôt, le 30 mai 1915, à Doullens dans la Somme, de la même pathologie, attestant ainsi une sorte d'égalité face à la maladie entre la zone des armées et l'arrière[1422]. Il n'est d'ailleurs pas totalement certain que l'état de guerre aggrave fondamentalement l'état sanitaire des garnisons de la 10e région militaire. A Dinan, celui-ci est jugé en février 1914 comme n'étant « pas très brillant » par *L'Ouest-Eclair* alors que l'on recense deux cas de méningite cérébro-spinale au 24e régiment de dragons. La situation est telle que le quotidien catholique rennais se demande si le risque de contagion ne retardera pas le transfert de cette unité à Rennes[1423]. Au même moment, d'autres cas sont répertoriés au 41e RI et au 50e RAC, mais aussi à Quimper, au 118e RI[1424].

Dans ces conditions, on comprend parfaitement que le 47e RI, pas plus que l'ensemble de l'armée française du reste, soit en mesure de protéger la troupe contre les multiples vagues de grippe dite « espagnole » qui sévissent à partir du printemps 1918. Certes, la maladie n'est pas facile à tracer dans les archives et les registres matricules paraissent rivaliser d'euphémismes. Instituteur à Moncontour, le sergent Joseph Moreau est ainsi répertorié comme étant décédé le 27 octobre 1918 en l'hospice général de Saint-Malo des suites d'une

[1420] BAVVCC/Mémoire des hommes ; Arch. dép. I&V : 1 R 2175.1013 ; « Renseignements fournis par les états-civils », *Le Salut*, 34e année, n°76, 1-2 octobre 1915, p. 1.
[1421] Arch. dép. I&V : 1 R 2018.1889. Il est à noter que sa fiche de mort pour la France indique que cette maladie est « contractée en service commandé. BAVCC/Mémoire des hommes.
[1422] Arch. dép. CdA : 1 R 1314.1395 et BAVCC/Mémoire des hommes.
[1423] « L'état sanitaire de la garnison », *L'Ouest-Eclair*, 15e année, n°5533, 18 février 1914, p. 6. Sur le transfert à Rennes de la garnison du 24e régiment de dragons, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « La construction tumultueuse du quartier Margueritte », *Place publique Rennes et Saint-Malo*, n°34, mars-avril 2015, p. 95-99.
[1424] « La situation sanitaire dans la garnison », *L'Ouest-Eclair*, 15e année, n°5532, 17 février 1914, p. 5 et « Au 118e d'infanterie », *L'Ouest-Eclair*, 15e année, n°5540, 25 février 1914, p. 7. Cet article fait également mention d'une épidémie de scarlatine dans cette unité.

« grippe compliquée »[1425]. Cultivateur né à La Guerche, en Ille-et-Vilaine, le soldat de 2e classe Armand Piton succombe le 19 octobre 1918, en l'hôpital mixte de Dinan, dans les Côtes-du-Nord, à une « pneumonie grippale »[1426]. Au total, on sait que l'armée française déplore plus de 400 000 cas de grippe espagnole, avec un taux de létalité s'élevant à 7,4 %[1427]. Si les archives ne conservent, à notre connaissance, aucun état statistique rendant compte des ravages de l'épidémie dans les rangs du 47e RI, rien ne permet de croire que l'unité est épargnée. Lieux par définition de passage, les ports sont naturellement très exposés à la contagion, réalité qui place le dépôt de Saint-Malo en première ligne. Dans la zone des armées, la situation n'est guère plus favorable. La mobilité du front rend les évacuations plus compliquées et empêche que des mesures d'isolement, pour contenir la propagation du virus, soient prises[1428]. Mais le régiment ne parait pas s'alarmer plus que cela de l'épidémie et semble à dire vrai au diapason d'un corps médico-militaire qui non seulement ne prend pas la mesure de l'envergure de cette crise sanitaire mais se retranche depuis 1915 derrière le discours selon lequel « pour la première fois, dans l'histoire des conflits, les maladies infectieuses avaient été jugulées, si bien qu'elles n'étaient plus, comme au XIXe siècle, un problème essentiel des troupes en campagne »[1429].

Le cantonnement de repos n'est pas, pour la troupe, par rapport aux tranchées, nécessairement synonyme de plus de confort et d'hygiène. Certes, les officiers bénéficient la plupart du temps de commodités d'une valeur inestimable, comme par exemple un lit. Mais, en février 1915, le soldat de 2e classe Yves Le Guen témoigne de conditions beaucoup plus spartiates :

> « Au cantonnement nous couchons sur de la paille, et rouler dans notre couverture de laine. Malheureusement que cette paille est maintenant changée en fumier. Nos souliers mouillés et remplis de boue, la rend dans cette état. Il y a plus de 4 mois que nous couchons au même endroit et sur la même paille. […] La vermine ne manque pas parmi nous. Gâle, Pous, morpions (etc) sont nos hôtes. »[1430]

[1425] BAVCC/*Mémoire des hommes*. Il est à noter que sa fiche matricule fait état d'une simple « congestion pulmonaire ». Arch. dép. CdA : 1 R 2010.839.
[1426] BAVCC/*Mémoire des hommes*. Sa fiche matricule ne donne pas plus d'informations quant aux causes de son décès. Arch. dép. I&V : 1 R 1749.56.
[1427] VINET, Freddy, *La Grande grippe…, op. cit.*, p. 68.
[1428] *Ibid*.
[1429] RASMUSSEN, Anne, « Dans l'urgence et le secret. Conflits et consensus autour de la grippe espagnole, 1918-1919 », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2007/1, n°25, p. 176-177.
[1430] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Yves Le Guen à sa mère, 14 février 1915.

Pour autant, le prisme social semble ici essentiel puisque certaines maladies ne frappent à l'évidence pas au hasard et semblent même cibler avec soin leurs victimes. C'est ainsi par exemple que parmi tous les morts pour la France du 47e RI victimes de la tuberculose, aucun n'est officier, fût-il de contact. Ici, tout indique que le front reproduit l'ordre social civil, cette maladie étant considérée comme honteuse car résultant du confinement, d'habitations peu aérées voire insalubres, bref de la pauvreté. Si les *cagnas* sont aussi inconfortables et emplies d'un air malsain que l'on soit sous-lieutenant ou simple poilu, il n'en est en revanche pas de même en ce qui concerne les cantonnements de repos. L'analyse des cas de tuberculose recensés dans la base des morts pour la France du 47e RI laisse donc à penser qu'il y a là un facteur déterminant pour le développement de la maladie.

Il ne fait en conséquence peu de doute que les conditions d'hygiène dans les tranchées du 47e RI sont épouvantables ce qui, encore une fois, ne paraît nullement exceptionnel et confirme, au contraire, la valeur indiciaire de l'unité. Auguste Labbé, Yves et Emile Le Guen, Olivier Le Guével et Fred Aubert ont ainsi tous évoqué, à des degrés divers, dans leurs écrits de combattants, les conditions d'hygiène rencontrées par la troupe du 47e RI entre 1914 et 1918.

Identité du témoin	Degré d'instruction	Profession déclarée au Conseil de révision	Grade maximum pendant la campagne
Auguste LABBE	3	Laboureur	Soldat de 1e classe
Yves LE GUEN	3	Cultivateur	Soldat de 2e classe
Emile LE GUEN	Non renseigné	Cultivateur	Soldat de 2e classe
Olivier LE GUEVEL	Non renseigné	Représentant de commerce	Sergent
Fred AUBERT	5	Etudiant	Sous-lieutenant

Tableau 11 : Des témoignages socialement chargés.

Mais, si Auguste Labbé est répertorié comme étant laboureur lors de son passage devant le Conseil de révision, on sait qu'il part s'installer en 1907 à Paris et qu'il travaille notamment aux *Galeries Lafayette*, ce qui suppose un certain niveau d'hygiène[1431]. Semblable remarque doit sans doute être formulée à propos d'Olivier Le Guével, qui déclare exercer lors de son

[1431] Europeana 14-18 : « Mémoires. Ce que j'ai vu. Appartenant à M. Auguste Labbé à Paris, 17, rue Burq 18e arrondissement ». [https://www.europeana.eu/portal/en/record/2020601/contributions_7101.html | Page consultée le 19 février 2018]. Des renseignements fournis par la famille d'Auguste Labbé indique qu'il se marie à une certaine Eugènie Lecolinet qui travaille à domicile comme confectionneuse pour dame. Le couple habite rue Burcq, dans le quartier de la butte Montmartre. [http://www.genealogie22.com/guerre-14-18/index.php/Auguste_Marie_Eug%C3%A8ne_LABB%C3%89_(1882-1918) | Page consultée le 26 septembre 2018] ; Arch. dép. CdA : 1 R 1166.2083.

passage devant le Conseil de révision la profession de représentant de commerce[1432]. De même, que dire de Frédéric Aubert, fils de l'influent publiciste briochin, et figure éminente du premier *Emsav*, Octave-Louis Aubert ? En d'autres termes, il est évident que les témoignages dont nous disposons doivent être réinterprétés au prisme de la condition sociale de leurs auteurs, sous peine de réelles distorsions de la réalité. Toutefois, les risques entraînés par ce biais archivistique paraissent être mineurs, constat qui souligne l'incapacité de l'unité à protéger les corps de l'insalubrité ambiante et témoigne, de surcroît, d'une rupture fondamentale d'avec le temps de paix. On sait en effet, grâce notamment aux travaux d'O. Roynette, le rôle prophylactique de la caserne, le service militaire étant par bien des égards le moment où sont inculquées un certain nombre de normes hygiénistes[1433]. Certes, la situation à la veille du conflit n'est pas celle du début du XIXe siècle. Mais les commissions sanitaires d'arrondissement soulignent combien la situation virale et bactériologique des campagnes bretonnes d'alors peut se montrer critique. Si les archives de celle de Saint-Malo sont malheureusement très lacunaires pour cette période[1434], celles de Monfort-sur-Meu permettent de prendre la mesure de cette réalité. A Iffendic – commune où naît en 1895 le cultivateur Emmanuel Baril, mort pour la France sous l'uniforme du 47e RI en juillet 1915[1435] – c'est la diphtérie qui, en 1913, fait rage. Quelques années plus tôt, c'est une épidémie de scarlatine qui sévit dans les villages de Muel – dont est natif le soldat de 2e classe Constant Martel de la classe 1910, mort pour la France sous l'uniforme du 47e RI le 2 novembre 1914[1436] – et Saint-Maugan – où le cultivateur Emile Monvoisin, tué à l'ennemi le 2 octobre 1917 sous l'uniforme du 47e RI, voit le jour en juin 1894[1437]. Les raisons, à en croire la commission sanitaire de l'arrondissement de Montfort, en sont on ne peut plus évidentes. Sont incriminées « la malpropreté des fermes et par suite la contamination des eaux des puits servant à l'alimentation : la promiscuité des étables et des maisons d'habitation qui ne sont pas suffisamment isolées les unes des autres, en un mot, l'inobservation complète des règles d'hygiène »[1438]. Certes, un regard tel que celui-ci doit être accueilli avec circonspection tant il est évident qu'il témoigne d'une sur-sensibilité en la matière. Pour autant, il n'en demeure pas moins que les fièvres typhoïdes recensées au début des années 1910 à Bédée et Breteil ne sont

[1432] Arch. dép. I&V : 1 R 2139.439.
[1433] ROYNETTE, Odile, *« Bon pour le service », L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Belin, 2000.
[1434] Arch. dép. I&V. : 5 Z 64, commission d'hygiène de l'arrondissement de Saint-Malo.
[1435] Arch. dép. I&V. : 1 R 2175.1127.
[1436] Arch. dép. I&V. : 1 R 2079.89.
[1437] Arch. dép. I&V. : 1 R 2152.78.
[1438] Arch. dép. I&V. : 2 Z 57, commission d'hygiène de l'arrondissement de Montfort, registre des délibérations, 16 décembre 1909.

pas sans faire écho aux nombreux cas répertoriés dans les rangs du 47e RI, notamment avant les campagnes de vaccination obligatoire mises en place à partir de janvier 1915[1439]. De ce point de vue, le fait que l'unité recrute pour l'essentiel en cet Argoat peu avancé sur le plan sanitaire, et non dans les communes du littoral que l'on sait plus vertueuses en termes de politiques hygiénistes, n'est probablement pas anodin[1440].

Dès lors, *quid* des nombreux cas de tuberculose rencontrés au fil des fiches matricules, archives qui d'ailleurs peinent à dire si cette pathologie est imputable à l'expérience combattante ou si elle remonte au contraire à la vie civile ? Les sources sont en effet lacunaires quant aux causes précises des pathologies constatées parmi les fantassins du 47e RI. Cultivateur dans les environs du Sel-de-Bretagne, le soldat de 2e classe Pierre Duclos en est un bon exemple. En effet, sa fiche matricule nous indique qu'il est évacué le 29 juin 1915 pour « embarras gastrique »[1441]. Si de tels troubles correspondent parfaitement aux conditions d'hygiène que l'on sait exister au sein des cantonnements qu'occupe alors le 47e RI en Artois, ils peuvent également trahir un choc post-traumatique, hypothèse qui, compte tenu de la violence des combats que mène l'unité aux cours des mois de mai et juin 1915, n'est nullement à exclure. Rentré au dépôt à Saint-Malo le 8 août 1915 après un congé de convalescence faisant suite à une fistule mastoïdienne contractée dans les tranchées d'Artois, Louis Bidan, un domestique originaire de Saint-Aaron dans les Côtes-du-Nord, est envoyé le 26 janvier 1916 à l'hôpital mixte de Saint-Servan pour « bronchite bacillaire » : difficile de dire s'il contracte la tuberculose au front, chez lui ou à la caserne[1442]. Il convient donc d'être d'autant plus prudent que les archives peuvent parfois induire en erreur et suggérer un confort sans commune mesure avec la réalité de la troupe. Le journal des marches et opérations du 47e RI nous apprend ainsi que les fractions de l'unité en cantonnement de repos bénéficient, en mai 1916, de baraques Adrian[1443]. Pour autant, il serait hâtif d'en conclure qu'à partir de cette date et jusqu'à la fin du conflit, les poilus bénéficient de tels équipements. C'est ainsi

[1439] Arch. dép. I&V. : 2 Z 57, commission d'hygiène de l'arrondissement de Montfort, rapports des 28 octobre et 12 novembre 1913. Sur la typhoïde au 47e RI on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre…, op. cit.*, p. 146-149.
[1440] FICHOU, Jean-Christophe, « Les Cités sardinières, portes ouvertes aux épidémies de choléra (1852-1914), *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°124-4, 2017, p. 133-153.
[1441] Arch. dép. I&V : 1 R 2174.628.
[1442] Arch. dép. CdA : 1 R 1142.2151.
[1443] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e RI, 1er mai 1916. Pour une description de ces casernements Ministère de la Guerre, Inspection générale de l'habillement, du campement et du couchage, *Baraquement système Adrian*, Paris, Imprimerie Draeger, sans date et GUILLERME, André, VACHER, Hélène et FARES, Kinda, « Le front de l'industrialisation de la construction. 1915-1920 », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°28, 2013, p. 37-56.

par exemple que le 27 mai 1918, lorsqu'il débute son carnet de guerre, celui qui n'est alors « que » le sergent Fred Aubert confesse dormir dans un lit pour la première fois depuis le début de l'année[1444].

La montée en puissance du service de santé

La gestion des conditions sanitaires que rencontre la troupe du 47e RI entre 1914 et 1918 participe d'une certaine manière d'un double mouvement alliant permanences de la violence de guerre (saleté, fatigues, risques inhérents au combat…) et réelles innovations techniques et organisationnelles. La prise en charge des blessés en est une parfaite illustration. A Charleroi, le 22 août 1914, le poste de secours du 47e RI, qui est aux ordres du médecin-major de 1e classe David de Drézigué assurant la fonction de chef du service de santé de l'unité, se trouve au nord du petit village de Le Roux, soit à environ 3 kilomètres de la ligne de feu[1445]. Deux ans plus tard, la situation est toute autre. Bien qu'encore rattaché au 47e RI, Maurice David de Drézigué assure les fonctions de médecin de la 20e DI[1446]. Non seulement les postes de secours du régiment sont situés au plus près des premières lignes, et non plus en retrait du champ de bataille, mais ils s'intègrent dans un vaste et savant organigramme d'évacuation des blessés, distinguant les poilus pouvant marcher de ceux qui ne le peuvent pas, utilisant « brancards », « brouettes »[1447] et « voiturettes » vers plusieurs postes de secours et d'où partent des automobiles assurant dans un second temps le transport des patients vers des hôpitaux de la zone des armées et de l'arrière[1448].

[1444] AUBERT, Fred, *Avec ma section…*, *op. cit.*, p. 7.
[1445] LARCHER, commandant Maurice, « Le 10e corps à Charleroi (20 au 24 août 1914) », *Revue militaire française*, 101e année (nouvelle série), n°115, 1er janvier 1931, p. 231.
[1446] Arch. Nat. : LH/674/42 ; SHD-DAT : 24 N 409, 5 septembre 1916, ordre au 47e RI.
[1447] Il s'agit de brouettes porte-brancard, ustensiles en dotation dans l'armée française bien avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Pour une description du modèle 1898 se reporter à Ministère de la Guerre, 7e direction, Service de santé, *Ecole de l'infirmier et du brancardier militaires. Edition révisée et mise à jour jusqu'au 1er novembre 1900*, Paris, Ve Rozier éditeur, 1901, p. 164-176.
[1448] SHD-DAT : 24 N 409, 5 septembre 1916, ordre relatif aux évacuations, 26 N 301/11, JMO GBD20, 4 au 8 septembre 1916.

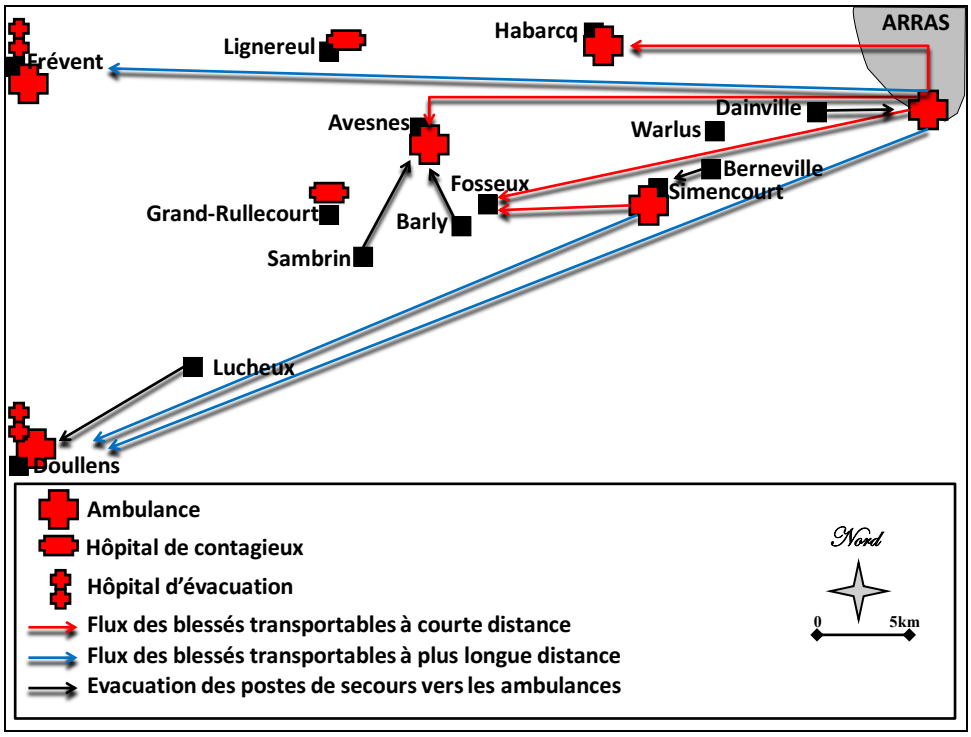

Figure 46: Organisation du service de santé de la 20e DI à partir du 23 avril 1915/ SHD-DAT : 26 N 301/8 JMO service de santé 20e DI, 23 avril 1915. On notera que ce schéma ne comporte aucune indication concernant les temps d'évacuation, comme si la durée de ces transports était chose anecdotique.

Cette évolution n'est nullement propre au 47e RI et l'historien du travail et de la protection sociale V. Viet a bien montré combien la réforme du service de santé militaire au cours de la Grande Guerre doit à Justin Godard[1449]. Le blessé ou le malade est dès sa prise en charge, au plus près des lignes, intégré dans un système circulaire visant à une réintégration la plus rapide possible dans les rangs, ce bien entendu pour répondre aussi efficacement que possible à la grave crise démographique à laquelle est confrontée l'armée. C'est ce qu'illustre, à titre d'exemple, le parcours médical du soldat de 2e classe Auguste Guiné, un cultivateur originaire de Nouvoitou, en Ille-et-Vilaine. Exempté en 1910 pour un motif qui n'est pas précisé par les archives, il est ciblé par la politique de récupération et témoigne d'une trajectoire classique : incorporation le 23 février 1915 au 161e RI de Saint-Mihiel, unité dont le dépôt est replié dans les Côtes-du-Nord, passage au 2e RI le 27 mai 1915 puis arrivée au 47e RI le 11 juin 1915. Blessé quatre jours plus tard, il souffre de plaies au bras droit et à la jambe. Après avoir été pris en charge par différents hôpitaux des environs d'Evreux, il revient au dépôt du 47e RI le 21 janvier 1916 puis part en renfort deux mois plus tard, le 29 mars, soit

[1449] VIET, Vincent, *La Santé en guerre 1914-1918. Une politique pionnière en univers incertain*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015.

neuf mois et demi après avoir été blessé. Auguste Guiné est évacué une nouvelle fois, le 13 octobre 1916, pendant la bataille de la Somme, souffrant d'une plaie en séton au bras gauche causée, là encore, par un éclat d'obus. Sa fiche matricule nous permet de mesurer avec précision la durée de son absence puisqu'il revient aux armées, toujours sous l'uniforme du 47e RI, le 31 décembre 1916. Malgré la gravité de sa blessure, l'absence de ce soldat de 2e classe n'excède pas deux mois et demi, preuve d'une certaine efficacité de ce système. Néanmoins, la prudence s'impose car, à l'évidence, une telle organisation trahit une tension entre deux injonctions contradictoires : assurer la meilleure guérison des patients, ce qui prend du temps, et regarnir au plus vite les rangs. Auguste Guiné est évacué une ultime fois le 21 mai 1917 : frappé à la clavicule et au cou par un nouvel éclat d'obus, il est pris en charge par une ambulance du 10e corps d'armée mais succombe cette fois-ci à ses blessures[1450].

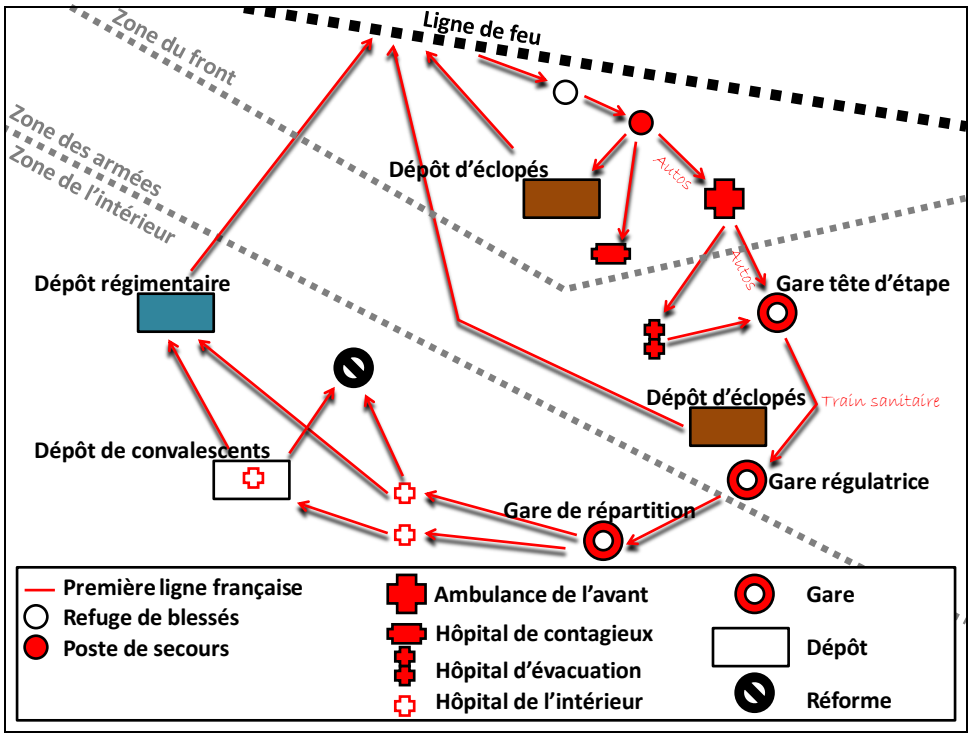

Figure 47 : Le service de santé des armées, un système circulaire dont la finalité est la réintégration dans les rangs. Schéma d'après LONG, François-Xavier, « Les blessés de la face durant la Grande Guerre : les origines de la chirurgie maxillo-faciale », *Histoire des sciences médicales*, Tome XXXVI, n°2, 2002, p. 177.

Si cette nouvelle organisation est à n'en pas douter beaucoup plus efficace en termes de régénération strictement quantitative des rangs, l'élément qualitatif étant lui plus difficile à apprécier, elle a néanmoins pour corollaire de diluer le 47e RI dans un ensemble beaucoup

[1450] Arch. dép. I&V : 1 R 2047.2527.

plus vaste et de réduire en conséquence sa marge de manœuvre en ce qui concerne les soins apportés aux corps des poilus. C'est là la réalité de la vaste entité administrative, organisation compartimentée, cloisonnée et minutée, qu'est aussi l'armée française de la Grande Guerre. Médecin dirigeant le service du santé du 2e RI, cette unité qui forme aux côtés du 47e RI la 40e brigade, Jean Garret est sollicité au début du mois de janvier 1915 par la chaîne hiérarchique à propos du filtre qu'il a mis au point et que ses hommes utilisent, avec succès, pour stériliser l'eau qu'ils puisent au sein de la brasserie de Saint-Nicolas, dans les environs d'Arras. Il s'agit d'une méthode à base de permanganate de potasse ou de chaux, c'est selon, procédé déjà éprouvé à l'occasion de séjours en Tunisie et au Maroc et qui, à l'en croire, mis en place à partir du début du mois de décembre 1914, est « des plus simples ». Le 21 janvier 1915, il note, non sans une certaine fierté :

> « Le soir même les professeur Jacob et Reverchon dînent à notre popote. Sur 16 cas d'embarras gastrique évacués de notre régiment sur l'Hôpital spécialisé de Saint-Pol, trois seulement ont donné des fièvres typhoïde confirmées. Cette heureuse proportion est attribuée aux mesures d'hygiène bien observées au régiment, malgré les difficultés de l'heure, en particulier du soin apporté à distribuer de l'eau de boisson parfaitement épurée. D'où des compliments dans lesquels, le Lieutenant-Colonel Yvonnet, notre très distingué chef de Corps et son médecin-chef de service peuvent en prendre pour leur grade. »

Bien entendu, de tels propos doivent être considérés avec prudence. D'après Jean Garret, des essais sont néanmoins effectués au début du mois de mars 1915, sur ordre du médecin divisionnaire, mais il note laconiquement, quelques jours plus tard : « Le rapport sur les filtres, qui devra être envoyé au comité technique de santé, avance lentement ». Le 20 mars, une nouvelle démonstration est donnée, cette fois-ci au médecin-inspecteur Follenfant, directeur du service de santé du 10e corps d'armée et Jean Garret observe : « Les deux objets emportent ses suffrages et seront proposés à l'armée ». On voit donc clairement que l'innovation proposée doit, pour être acceptée, franchir successivement tous les échelons hiérarchiques. Pourtant, la suite de cette affaire est beaucoup plus nébuleuse. Si le service de santé de la 20e DI semble ordonner la mise en œuvre du système à la toute fin du mois d'avril 1915, c'est uniquement à Simancourt, cantonnement de repos du sud-ouest d'Arras, ainsi qu'à Anzin-Saint-Aubin, plus au nord. Autrement dit, le système Garret de purification de l'eau ne dépasse jamais le stade expérimental et n'est jamais généralisé, ni à l'échelle de la 40e brigade, encore moins de la 20e DI et du 10e CA. Le 47e RI se révèle ainsi incapable de

s'approprier, pour le bien de la troupe, et donc de la préservation de son propre potentiel combattant, une innovation mise en œuvre par une unité voisine, en l'occurrence sa sœur d'arme au sein de la 40e brigade d'infanterie. Sans doute faut-il y voir un des effets pervers de la pyramide hiérarchique qu'est l'armée française de la Grande Guerre, ce genre de nouveautés ne pouvant circuler que de manière descendante, et en aucun cas horizontalement. Bien entendu, le rythme-même du conflit est à prendre en compte et il est à peu près certain que la grande offensive du printemps 1915 contribue à passablement congestionner les circuits hiérarchiques. Pour autant, c'est ce qui s'apparente à une véritable technostructure militaire qui, ici, paraît au premier chef responsable de cet état de fait. Non sans ironie, Jean Garret note ainsi que son procédé fait l'objet d'une publication « dans les archives de la médecine militaire »… en 1921[1451]. Pourtant, dès le 3 janvier 1915, le service de santé de la 20e DI se montre très clair : « Les analyses d'eau du secteur d'Arras ayant démontré que cette eau est de mauvaise qualité, il est rappelé à toutes les troupes de la division qu'on ne doit consommer que de l'eau bouillie sous forme d'infusion légère de thé ou de café »[1452]. Cette prescription est d'ailleurs renouvelée quelques semaines plus tard, le 23 avril 1915, et s'il est question du « procédé de filtration Garret », c'est « l'addition d'une goutte d'eau de Javel par litre » d'eau qui semble devoir être privilégiée[1453]. En d'autres termes, si un régiment ne parvient que modérément à influer sur la manière dont les corps combattants sont soignés, c'est qu'il n'en a en définitive pas les moyens, paralysé par une superstructure de commandement et de validation des procédures des plus pesantes.

Il n'est d'ailleurs pas totalement certain que la situation sanitaire et hygiénique de l'unité pendant la phase de guerre de positions prenne, aux yeux du commandement, un caractère d'urgence. Considérées non plus individuellement, au cas par cas, mais de manière sérielle, les fiches matricules des titulaires de la mention « mort pour la France » du 47e RI – dont on a dit précédemment que rien *a priori* ne semble les distinguer du reste de la troupe – invitent à nuancer les conséquences sur les rangs de l'environnement pour le moins vicié qu'est le système tranchées. On a en effet facilement tendance à l'oublier du fait d'une mémoire collective qui amarre le souvenir de la Grande Guerre à celui des morts mais nombreux sont les poilus qui non seulement survivent mais, de surcroît, effectuent toute la

[1451] GARRET, Jean, « A la gauche du 2e régiment d'infanterie, carnet d'un toubib, 1er août 1914-24 août 1915 », *Bulletins périodiques de la Société d'études historiques et économiques Le pays de Granville*, n°7-11, juillet 1929-juin 1930.
[1452] SHD-DAT : 26 N 301/8 ; JMO service de santé de la 20e DI, 3 janvier 1915.
[1453] SHD-DAT : 26 N 301/8 ; JMO service de santé de la 20e DI, 23 avril 1915.

campagne sans jamais être évacués. A l'inverse, certains individus semblent plus fragiles, malchanceux ou débrouillards, suivant le poids que l'on veut bien accorder aux stratégies d'évitement du conflit, et accumulent les hospitalisations. A ce titre, c'est probablement Charles Michel, un simple soldat de 2e classe originaire de Lamballe, qui obtient la palme. Lors de son affectation le 4 décembre 1916 au 47e RI, en provenance du 2e de Granville, il a déjà été évacué une fois, victime d'une commotion cérébrale. C'est toutefois le début d'une longue succession de séjours en ambulances d'arrière-front pour des motifs qui à chaque fois divergent : 13 décembre 1916, maladie non précisée par le feuillet nominatif de contrôle ; 20 mars 1917, « fatigue générale » ; 5 mai 1917, « néphrite » ; 23 février 1918, « rétention d'urine et blennorragie » ; 2 mars 1918, « bronchite » ; et enfin, le 27 mars 1918, « anémie ». Au total, ce fantassin est donc évacué 6 fois pour maladie avant que ne cesse son calvaire, le 28 juillet 1918, lorsqu'il est « tué à l'ennemi » dans la Marne[1454]. Mais un cas tel que celui-ci est loin de représenter la normalité statistique de l'unité, bien au contraire. Ainsi, en ne considérant que les individus incorporés au 47e RI (et dont ce régiment est la première affectation) au titre de leur service militaire au cours des mois d'octobre et novembre 1913 et morts pour France après la fin de la *Course à la mer*, fixée ici arbitrairement au 1er novembre 1914, c'est-à-dire au moment où s'installe le terrain bactériologique propre à la guerre de positions, il apparaît que seuls 5 individus sur 124, soit 4% de l'effectif total, sont évacués pour maladie. Si cette proportion s'élève à 7,14% pour la classe de recrutement 1910, elle n'est que de 4,7% pour la classe 1911. En valeur relative, la classe de recrutement 1912 apparaît par bien des égards exceptionnelle puisque 37% des évacuations répertoriées le sont pour cause de maladies, et non de blessures, proportion qui est habituellement de l'ordre de 20%.

[1454] Arch. dép. CdA : 1 R 1230.1479 ; BAVCC/Mémoire des hommes.

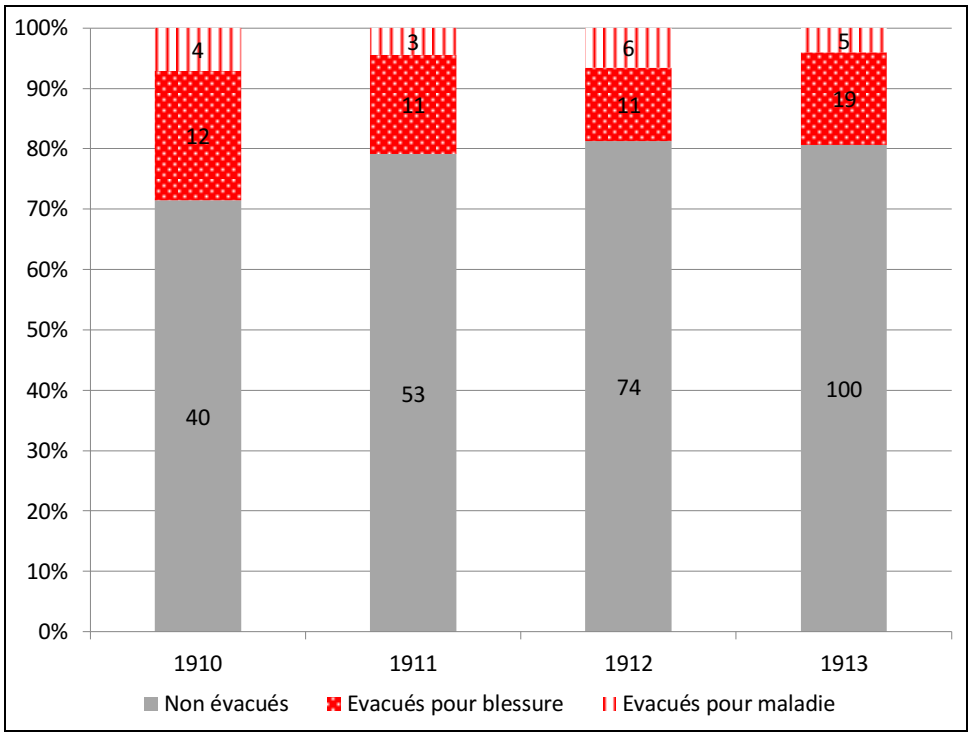

Figure 48 : Evacuations pour cause de maladie et blessure à partir du 1er novembre 1914 des fantassins du 47e RI des classes de recrutement 1910 à 1913.

Peu élevés au regard de l'insalubrité permanente dans laquelle évolue les poilus, ces chiffres appellent deux explications qui ne sont d'ailleurs peut-être pas inconciliables. La première imputerait le nombre d'évacuations pour maladies aux moyens mis en œuvre par le 47e RI et, de manière plus générale, à l'ensemble du Service de santé aux armées. Ceci attesterait donc l'efficacité de l'unité lorsqu'il s'agit de prendre soin de la troupe[1455]. Mais *a contrario*, et c'est là une deuxième explication possible, il est possible d'avancer, compte-tenu de ce que l'on a dit plus haut de la situation sanitaire dans les campagnes bretonnes, que s'il y a si peu d'évacuation pour maladie dans ces classes 1910 à 1913 qui recrutent essentiellement au sein de la 10e région militaire, c'est que les corps sont déjà, avant même l'expérience des tranchées, habitués à des terrains sanitaires viciés.

[1455] Cette hypothèse corroborerait de surcroît les études qui montrent les effets bénéfiques, sur le plan sanitaire, de l'interventionnisme étatique du temps de guerre. RASMUSSEN, Anne, « Protéger la société de la guerre : de l'assistance aux droits sur la nation », *Comité d'histoire de la Sécurité sociale*, 2016/1, n°9, p. 15-16.

Les risques du métier

L'éventualité d'une certaine endurance par l'habitude ne tient en revanche pas lorsque vient le moment de prendre en ligne de compte les blessures. C'est en effet le propre du « métier militaire » que d'être dangereux, plus encore à la guerre, ce que traduisent pleinement les fiches matricules des morts pour la France du 47e RI. S'il est d'ailleurs un individu qui, à lui seul, semble incarner au 47e RI cette réalité, c'est Roger Chauchix, déjà évoqué dans le premier chapitre de cette enquête. Enfant de troupe et fils d'un sous-officier de carrière, il contracte en 1912 un engagement volontaire pour servir au 47e RI ce qui témoigne, à n'en pas douter, d'un habitus militaire pour le moins établi. Pourtant, alors que sergent, il chute lourdement le 20 mai 1915 dans une tranchée, glissade qui lui cause une sévère entorse tibio-tarsienne[1456]. Or, cette pathologie est tout sauf anodine car elle rappelle combien il est difficile, et parfois même périlleux, de se mouvoir au sein du système tranchées[1457]. Là n'est d'ailleurs pas un cas unique et l'on sait que le soldat de 2e classe Claude Jacopin, un agriculteur de Lanarvily, près de Lesneven, dans le Finistère, est évacué en mars 1916 pour une « entorse du poignet gauche avec fracture probable de l'extrémité inférieure du radius sans plaie », blessure faisant « suite [à une] chute […] au cours des opérations militaires »[1458]. Quelques semaines plus tard, c'est le soldat de 2e classe André Meury, un « tailleur d'habits » de Saint-Malo, qui est évacué à la suite d'une chute[1459]. Banal, cet accident dit néanmoins combien les boyaux exigus du champ de bataille n'épargnent personne : citadin habitué à travailler dans son atelier, paysan que l'on imagine sans peine arpenter régulièrement les champs ou même officier de contact. Capitaine de réserve, Jean-Baptiste Montassin est ainsi victime d'une chute en avril 1916, dans une des tranchées du secteur de La Harazée. Toutefois sans gravité, la blessure ne nécessite visiblement aucune évacuation[1460]. Mais elle n'en rappelle pas moins que le « métier militaire » est, par définition, risqué.

Les dangers du service en campagne

De même, on sait que creuser est un véritable acte de guerre et celui-ci, encore une fois, n'est pas sans danger. C'est ainsi qu'Armand Henry, un soldat de 2e classe originaire d'Ossé,

[1456] Arch. dép. I&V : 1 R 1261.1578.
[1457] Sur cette question on se permettra à renvoyer LE GALL, Erwan, « La guerre comme série de mouvements… », *art. cit.*
[1458] Arch. dép. Finistère : 1 R 1533.40.
[1459] Arch. dép. I&V : 1 R 1968.511.
[1460] Arch. Nat. : 19800035/1465/69562 ; Paroisse de Saint-Servan, *Livre d'or des Morts pour la Patrie*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1920, p. 313-314.

en Ille-et-Vilaine, est évacué blessé à la main le 6 mai 1916, victime d'un coup de pioche[1461]. Mais les archives restent le plus souvent muettes à propos de ces accidents et il est au final assez difficile, pour ne pas dire impossible, d'en donner une évaluation quantitative. Ce sont ainsi des « renseignements fournis par les familles » et publiés par *Le Salut* qui permettent de savoir que le sergent Marcel Baudet fut tenu « éloigné du front pendant quelques temps » à la suite d'un « accident » dont on ne sait rien de plus, puisqu'il n'est pas consigné sur la fiche matricule de recrutement de ce sous-officier de carrière[1462]. Autrement dit, ces risques du « métier militaire », bien réels, échappent pour une large part au regard de l'historien.

Néanmoins, il est possible de mettre en évidence l'ambivalence des rapports que les officiers entretiennent avec le cheval. Si cet animal signe leur condition supérieure, il n'est également pas sans causer un certain nombre d'accidents. Le commandant Gabriel Dufaure de Citres est ainsi évacué quelques jours, au printemps 1915, après une chute de cheval bien décrite dans sa fiche matricule du recrutement : « Le 25 avril 1915 à 7 heures 30, en allant à cheval reconnaître un terrain d'exercices entre Wanquetin et Gouy-en-Artois (Pas-de-Calais), a été pris sous sa monture qui s'était abattue et s'est plaint aussitôt de vives douleurs dans la jambe droite, atteint d'hémarthrose du genou droit »[1463]. C'est d'ailleurs à la même époque que les capitaines Locquin et Gaigneron Jollimon de Marolles sont victimes de ce même accident, série qui suscite un commentaire pour le moins acide d'Olivier Le Guével : « On dirait qu'ils en font exprès »[1464].

Ajoutons enfin que le 47e RI n'est pas, là encore, un exemple unique. Les risques du métier concernent la condition militaire dans son ensemble, comme le rappelle l'exemple de celui qui n'est alors « que » le sous-lieutenant Jean Eyraud. Mobilisé au 61e RI de Privas, cet instituteur est « blessé en service commandé » lors d'un « exercice de lancements de grenades réelles le 4 août 1917 » et est atteint par deux éclats à la tête[1465]. Or c'est un semblable accident, lors d'un exercice de lancer de grenade, à Troyes, qui entraîne, le 29 mars 1917, la mort du sous-lieutenant Roger Chauchix. Ayant eu le poignet droit arraché par l'explosion, il ne survit pas à ses blessures[1466]. Ajoutons d'ailleurs que de tels drames ne sont pas rares

[1461] Arch. dép. I&V : 1 R 2186.141.
[1462] Arch. dép. I&V : 1 R 2139.361 et « Morts pour la Patrie », *Le Salut*, 35e année, n°70, 29-30 août 1916, p. 1.
[1463] Arch. dép. Haute-Loire : 1 R 865.1121 et Arch. nat. : LH/830/.
[1464] Arch. mun. Saint-Malo : fonds Olivier Le Guével, lettre du 28 avril 1915.
[1465] Arch. dép. Ardèche : 1 R 0140.1758 et Arch. nat. : LH/917/64.
[1466] Arch. dép. I&V : 1 R 1261.1578 et BAVCC/*Mémoire des hommes*.

pendant la Grande Guerre et l'on sait que les Britanniques n'hésitent pas à qualifier les grenadiers de candidats au *Suicide Club* tant il y a d'accidents avec ces armes[1467].

A priori plus protégés car théoriquement non assujettis au port des armes, les médecins n'en sont pas moins exposés aux risques qu'impliquent une activité des plus intenses[1468]. C'est en tout cas ce que paraît suggérer l'exemple d'Alain Jamyot de la Haye. Fils d'un sous-chef de gare apparenté aux Le Maignan de Kerangat, une famille aristocratique formant souche dans le Morbihan, il bénéficie en 1909 puis en 1910 d'un sursis à l'incorporation du fait de ses études de médecine. C'est finalement à partir du 10 octobre 1911 qu'il débute son service militaire, en tant que simple soldat de 2e classe, au 118e RI de Quimper. Le 1er avril 1913, soit six mois après la fin de son passage sous les drapeaux, il est nommé médecin-aide-major de 2e classe et est, à ce titre, affecté au 47e RI. C'est d'ailleurs là qu'on le retrouve lors de la mobilisation générale, à la tête du service de santé du 1/47e RI. Sa fiche matricule n'étant pas très fournie, il faut bien admettre que l'essentiel de sa guerre échappe au regard de l'historien. Néanmoins, un détail doit attirer l'attention. Rien dans cette archive ne suggère le moindre problème de santé chez cet homme qui, né en 1888, est âgé de 26 ans lors de la mobilisation générale. Pourtant, il est évacué pour maladie (otites catarrhales doublées d'arthrite et de rhumatismes) le 25 août 1915 et ne reviendra jamais au front, décédant des suites de ces pathologies à Josselin en mars 1917[1469]. Bien entendu, du fait de la rareté des sources, la prudence s'impose. Mais la chronologie n'est pas sans interpeller. Cet homme jeune, visiblement en pleine force de l'âge et bénéficiant du fait de son rang d'officier de conditions probablement moins défavorables que celle du troupier moyen, est évacué en août 1915, c'est-à-dire à l'issue d'un printemps artésien terriblement meurtrier, et donc générateur d'une activité extrême – physiquement, mais aussi moralement et nerveusement – pour les services de santé. Dans leur activité de médecin, ces hommes sont astreints à des cadences

[1467] SAUNDERS, Anthony, *Trench Warfare 1850-1950*, Barnsley, Pen & Sword, 2010, p. 116.
[1468] BONIFACE, Xavier, « Des militaires sans armes : médecins et aumôniers dans l'armée française XIXe-XXe siècle », *in* D'ANDURAIN, Julie, AUDIGIER, François et GRANDHOMME, Jean-Noël (dir.), *Les Français et les armes à feu de 1789 à nos jours. Hommage à François Cochet*, Paris, Maisonneuve & Larose / Hémisphères éditions, 2018, p. 193.
[1469] Arch. dép. Morbihan : 1 R 2065.1733 ; Arch. mun. Rennes : 2 E 96 ; *Livre d'or de la Grande Famille Médicale, Médecins, Vétérinaires, Pharmaciens, Guerre 1914-1915 publiée par la revue de pathologie comparée*, 1e année, 1er fascicule – 2 août 1915, Paris, A. Maloine et fils éditeurs, 1915, p. 43; Archives privées Alain Jamyot de la Haye.

difficilement soutenables et l'on sait d'ailleurs que certains ont recours à l'opium pour tenir le rythme[1470].

C'est en effet une réalité sur laquelle il convient d'insister, à rebours des canons d'une mémoire collective volontiers univoque. S'il est sur table, le travail d'état-major s'accompagne aussi d'un stress et d'une multitude de nuits sans sommeil qui s'apparentent à une véritable souffrance. Certes, ces douleurs sont incomparables avec celles des soldats terrés en première ligne, mais elles n'en sont pas moins réelles, quoi que différentes, et peuvent avoir des conséquences sur la santé des acteurs, comme une sorte de syndrome d'épuisement professionnel, pathologie plus connue de nos jours sous l'anglicisme *burnout*. Certains ont même pu avancer l'idée que le chef militaire est par définition plus exposé au stress que ses hommes, car « a priori plus complètement informé que ses subordonnés des difficultés de l'action qu'il va conduire »[1471]. Pourtant rompu, de par son habitus, aux rigueurs de la vie militaire, qui ne sont certes pas celles de la campagne, Roger Chauchix est déclaré le 26 juin 1916 par la Commission de réforme de Saint-Malo inapte au service pour un mois, vraisemblablement du fait de son état de fatigue[1472]. Âgé de 40 ans lors de la mobilisation générale, le capitaine Emmanuel Daix, un saint-cyrien ayant suivi en 1906 les cours de l'école de gymnastique de Joinville, est à la tête de la 10/47e RI en août 1914. Il est évacué pour « épuisement » le 24 septembre 1914, après moins de deux mois de campagne[1473]. Capitaine commandant la 11/47e RI, Charles Locquin est évacué au printemps 1915 pour « fatigues »[1474]. Dépendant administrativement du 47e RI, le commandant Henri Mirio dirige le dépôt à Saint-Malo à partir du mois de janvier 1917, une affectation qui ne doit manifestement rien au hasard. Né en 1865 à Saint-Amoux dans le Nord, il n'est visiblement plus en état de supporter les rigueurs du front puisqu'il est évacué à deux reprises, une première fois en février 1915, une seconde en mai 1916, pour « fatigue » et « fatigue

[1470] C'est notamment ce que confesse MAUFRAIS, Louis, *J'étais médecin dans les tranchées. 2 août 1914 – 14 juillet 1919,* Paris, Robert Laffont, 2008, p. 244. FOUCHARD, Dominique, *Le poids de la guerre. Les Poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 117-124 observe une hausse de l'alcoolisme mais aussi de la toxicomanie dans la France des années 1920 qu'elle impute directement au « poids de la guerre ».
[1471] LECOINTRE, François, « L'assaut de Vrbanja », *in* LECOINTRE, François (dir.), *Le soldat XXe-XXIe siècle*, Paris, Gallimard, 2018, p. 260. Chef d'état-major des armées au moment où paraît ce volume, François Lecointre est par ailleurs connu pour avoir mené le « dernier assaut baïonnette au canon de l'histoire de l'armée française, à Sarajevo, en 1995.
[1472] Arch. dép. I&V : 1 R 1261.1578.
[1473] Arch. nat. : LH 19800035/1284/48248 ; SHD-DAT : 26 N 636/6, JMO 47e RI.
[1474] Arch. nat: LH/1649/69 ; Arch. dép. Morbihan : 1 R 1931.222 .

générale »[1475]. Le sous-lieutenant Paul Lapourre, un instituteur originaire de la Loire, est en juin 1918 l'objet d'une citation qui, en creux, dit bien combien l'épuisement est une réalité essentielle de l'expérience combattante, y compris pour l'encadrement : « Malgré des fatigues exceptionnelles a maintenu très haut le moral de ses mitrailleurs »[1476]. Autrement dit, si le 47e RI peine à l'évidence à protéger la troupe contre les risques de l'activité militaire, jusqu'à l'épuisement, ce constat vaut également pour les officiers et apparentés.

Le combat, risques maximum

Bien évidemment, le principal risque du métier de fantassin découle précisément de ce qui en constitue l'acmé, c'est-à-dire le combat. Là encore, nous ne disposons pas de statistiques globales permettant de cerner quantitativement le phénomène. Sans doute les blessures déplorées par le 47e RI sont-elles trop nombreuses au cours de la Grande Guerre pour qu'elles puissent être consignées. Le recours à la prosopographie permet toutefois d'en distinguer la variété et, dans bien des cas, l'extrême gravité. Etienne Faucher est un cultivateur originaire de Corrèze. Récupéré et affecté au 47e RI en provenance du 136e, il décède en octobre 1917 des suites d'impressionnantes blessures : une plaie en séton de la face interne du genou, ce que les anatomistes appellent la région poplitée, ainsi qu'un « gros sillon » à la cuisse droite, le tout étant causé par un éclat d'obus[1477]. Originaire de la Marne, le soldat de 2e classe Victor Gallois a le bras droit arraché en juin 1915 par un éclat d'obus. Transporté en l'hôpital du Saint-Sacrement, à Arras, il expire quelques jours plus tard[1478]. Cultivateur de Saint-Broladre, en Ille-et-Vilaine, le soldat de 2e classe Victor Harang est atteint par un éclat d'obus alors que le 47e RI est plongé en pleine bataille de la Somme. Sa fiche matricule rend compte avec une froideur toute chirurgicale des terribles blessures dont il souffre : « plaie de la cuisse droite avec arrachement des tissus, plaie pénétrante du genou droit et amputation de la jambe gauche ». Sans surprise, lui aussi ne tarde pas à rendre l'âme[1479]. Atteint au pied en septembre 1917, dans le secteur de Verdun, lui aussi par un éclat d'obus, le soldat de 2e classe Joseph Brébion doit être amputé[1480].

[1475] Arch. nat. : LH : 19800035/0180/23351; « Mutations », *L'Ouest-Eclair*, 18e année, n°6275, 5 janvier 1917, p. 3.
[1476] Arch. dép. Loire : 1 R 1702.1303.
[1477] Arch. dép. Corrèze : R 1215.1302.
[1478] Arch. dép. Marne : 1 R 1288.1587.
[1479] Arch. dép. I&V : 1 R 1967.111.
[1480] Arch. dép. I&V : 1 R 2010.949.

Ajoutons que ces graves blessures ne sont pas l'apanage des hommes du rang. Le 29 juin 1915, c'est même le premier des officiers du 47e RI, le lieutenant-colonel Jean Morris commandant le régiment, qui est frappé par un shrapnel. Souffrant d'une perforation du poumon, il est rapidement transporté à l'ambulance 10/14 à Habarcq, où il est pris en charge par un professeur de la faculté de médecine de Lyon, mais finit par succomber à ses blessures, entouré de sa femme et de sa fille dépêchées pour la circonstance, le 3 juillet 1915[1481].Quelques jours auparavant, le 8 juin 1915, le commandant Jean Le Guern, après avoir eu la mâchoire fracturée en octobre 1914 alors qu'il portait l'uniforme du 241e RI, est blessé par balle au genou, et sera quelques semaines plus tard déclaré inapte au front[1482]. Le 10 mai 1917, sur le mont Cornillet, le lieutenant Léon Thébaud est atteint au visage par des éclats de grenade. Evacué à l'hôpital de Saint-Brieuc, il perd la vue et souffrira par la suite de problèmes de surdité, selon toute vraisemblance consécutifs à l'explosion de la munition[1483]. Le lieutenant René Corbel est lui grièvement blessé au cours d'un « bombardement intense » le 28 juin 1918. Probablement atteint par un éclat d'obus, celui qui est par ailleurs le gendre d'Alexandre Cathrine, le directeur et propriétaire du *Nouvelliste du Morbihan*, est proposé en août 1919 par la commission de réforme de Rennes pour une réforme de 60% pour « impotence totale et définitive de la préhension de la main droite »[1484]. Lieutenant commandant la 2e section de mitrailleuses du 47e RI, Léopold Le Barillec est le 9 septembre 1914, en pleine bataille de la Marne, atteint aux jambes et au crâne par 14 éclats de shrapnel dont un lui perfore le poumon[1485].

[1481] Arch. dép. Somme : 5MI_D196 ; Arch. Nat. : LH/1943/11 et « Mort héroïque d'un colonel », L'Echo de Paris, n°11368, 30 septembre 1915, p. 4. Il est à noter que GARRET, Jean, « A la gauche du 2e régiment d'infanterie, carnet d'un toubib, 1er août 1914-24 août 1915 », *Bulletins périodiques de la Société d'Etudes historiques et économiques Le pays de Granville*, juin 1930, n°11, p. 122-123, qui est lié d'amitié à son beau-frère, médecin-chef de la place de Dinan, insiste sur la fatigue du lieutenant-colonel Morris comme facteur aggravant de ses blessures : « Le lieutenant-colonel est décédé ce matin d'une syncope. Surmené depuis longtemps, son organisme n'a pu faire les frais d'un fléchissement cardiaque que n'ont pu vaincre tous les remèdes habituels. »

[1482] Arch. nat.: LH 198000/0335/47774 et 19800035/1095/25702.

[1483] Arch. dép. I&V : 1 R 2133.1472 ; Arch. nat. : 19800035/1095/25702 ; SACHET, Claudia, LAGADEC, Yann et LE GALL, Erwan, « Le retour à la vie civile des anciens poilus. L'exemple de Léon Thébault, aveugle de guerre », *in* JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre*, Rennes, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine / Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2014, p. 296-297.

[1484] Arch. nat.: LH 19800035/1315/52148; Arch. dép. I&V: 1 R 2119.1456 ; MEEWEN, Gil Van, *L'aventure du Nouvelliste du Morbihan*, mémoire de maîtrise sous la direction d'ESTIENNE, René, Lorient, Université de Bretagne-Sud, 2001.

[1485] Arch. dép. Morbihan : 1 R 1049.2026 ; arch. nat : LH/1511/9 ; OMNES, Albert, *Carnet de route, campagne 1914, Notes et impressions prises par le sergent Omnes du 47e régiment d'infanterie,* Plessala, Bretagne 14-18, sans date, p. 17-18.

Les sous-officiers ne sont pour leur part pas plus protégés. Pour ne citer qu'un seul exemple, l'adjudant Fernand Raud perd son œil droit le 20 novembre 1914[1486].

La gravité de ces blessures est la cause directe des munitions employées, sans qu'il soit d'ailleurs possible d'en imputer la responsabilité à un seul des belligérants. En effet, les archives ne précisent pas si l'obus qui frappe mortellement Jules Catros, lui causant des « blessures multiples », provient d'un canon allemand bien ajusté ou d'un français tirant trop court[1487]. Mais peu importe que ces munitions soient fusantes ou percutantes, à balles ou non ; les éclats projetés constituent autant de pièces de métal en fusion qui forent la moindre chair, causant des dommages parfois irréversibles[1488]. Exerçant le métier de laboureur à Broons, dans les Côtes-du-Nord, le soldat de 2e classe Joseph Forgeard est atteint le 1er mai 1915 par une volée d'éclats d'obus qui lui cause des « plaies multiples à la figure et à la poitrine ». Pris en charge par une ambulance du 10e corps d'armée, il y décède six jours plus tard[1489]. Frappé par un éclat d'obus le 15 août 1917, le soldat de 2e classe Jean Blaire souffre de « plaies multiples » lorsqu'il est pris en charge par l'ambulance 3/15. Las, il expire deux jours plus tard[1490]. Soldat de 2e classe originaire de Lantic, dans les Côtes-du-Nord, Jean Bréhu est frappé le 4 avril 1916 par une grappe d'éclats d'obus qui le blesse de toutes parts : « cuisse gauche, orbite droite, épaule droite, cuisse droite, plaie pénétrante grave de la poitrine à gauche, oreille droite et base du crâne ». Sans surprise, il rend son dernier souffle cinq jours plus tard, en l'hôpital auxiliaire n°7 de Sainte-Menehould[1491].

Les blessés pulmonaires, atteints par des obus toxiques, qu'ils soient vésicants ou suffocants, sont également nombreux. La base de données des morts pour la France du 47e RI fait état de 23 individus ayant succombé aux suites d'une « intoxication par gaz »[1492]. Détail intéressant, tous ces décès interviennent entre avril et août 1918, ce qui d'une part rappelle

---

[1486] « Prise d'arme », *Le Salut*, 35e année, n°81, 18-19 janvier 1916, p. 1.
[1487] Arch. dép. CdA : 1 R 1257.154.
[1488] FORCADE, Olivier, « Masques et visages d'une guerre aux armes nouvelles : retour sur les combattants, les armes et les blessures de 1914-1918 », *in* D'ANDURAIN, Julie, AUDIGIER, François et GRANDHOMME, Jean-Noël, *Les Français et les armes à feu…, op. cit.*, p. 169.
[1489] Arch. dép. CdA : 1 R 1284.1549.
[1490] Arch. dép. I&V : 1 R 2018.1685.
[1491] Arch. dép. CdA : 1 R 1288.208.
[1492] Là encore, les sources peuvent être trompeuses. La fiche de « mort pour la France » du soldat de 2e classe Jean Duthu, un boulanger de Bagnères-de-Bigorre transféré au 47e RI en provenance du 130e, en témoigne puisqu'elle répertorie ce fantassin comme étant décédé des suites de « blessures de guerre ». Or, sa fiche matricule nous apprend qu'il est brulé aux yeux et aux mains par des gaz toxiques en janvier 1918, blessures entraînant son décès quelques jours plus tard. BAVCC/*Mémoire des hommes* et Arch. dép. Htes-Pyrénées : 1 R 172.902.

combien le bilan des combats de la fin de l'année 1918, quoique absents de la mémoire collective, est lourd ; d'autre part combien la létalité de ces armes chimiques est au final peu importante[1493]. De nombreux réformés et pensionnés peuvent d'ailleurs en témoigner.

Le corps médical n'est pas sans influence sur les blessures causées aux fantassins du 47e RI et, si le Service de santé aux armées s'inscrit à n'en pas douter dans une courbe vertueuse d'apprentissage, certains retards sont irréversibles. Joseph Georgelin et Auguste Jobin ont tous deux en commun d'être cités à l'ordre pour avoir perdu un œil au combat[1494]. Malheureusement, leurs dossiers respectifs ne permettent pas de faire la lumière sur l'origine de leurs blessures et tout porte à croire qu'un quelconque éclat d'obus en soit à l'origine. Mais l'historienne C. Doria rapporte que rares sont les médecins de l'armée française d'alors à connaître l'ophtalmologie – à peine 2% des diplômés choisissent cette spécialité avant le conflit – et que beaucoup de chirurgiens, faute de connaissances suffisantes, pratiquent des énucléations à titre préventif afin de prévenir les risques d'iridocyclite, une inflammation chronique de l'iris et du corps ciliaire. Il n'est malheureusement pas possible de dresser à partir des sources à notre disposition la moindre statistique ophtalmologique pour le 47e RI. Néanmoins, quand on sait que ces pathologies représentent jusqu'à 6% des blessures recensées à la fin de la guerre, on mesure combien ces énucléations chirurgicales, et non causées par l'explosion d'un projectile, relèvent d'un phénomène statistique d'ampleur, même s'il est impossible de l'évaluer précisément sur le plan quantitatif. En définitive et dans ce cas précis, l'incapacité à prendre soin des yeux des fantassins du 47e RI plonge ses racines bien avant 1914 et bien au-delà des frontières de l'institution militaire. C'est en effet le discours médical dans son ensemble qui doit être mis en cause[1495].

[1493] BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 28-29 explique à propos du brancardier Emile Blanchet du 47e RI, décédé des suites d'une intoxication aux gaz le 18 août 1918 : « Le 11 août, un dimanche, il était installé avec son poste de secours dans un ravin. Les obus pleuvaient, obus à gaz asphyxiants qui devaient, encore une fois, faire de nombreuses victimes. Sur l'ordre des majors, les infirmiers distribuaient des fiches d'évacuation. Aux intoxiqués qui se présentaient, mais, pour y voir, ils durent ôter fréquemment leurs masques et, à leur tour, ils furent pris de vomissements ».

[1494] « Médaille militaire », *Le Salut*, 34e année, 15-16 octobre 1915, p. 2 ; Arch. nat. : LH/1368/2 ; Arch. dép. I&V : 1 R 2071.330 ; « Rétiers », *Le Combattant d'Ille-et-Vilaine*, 5e année, n°7, 15 juillet 1934, p. 3.

[1495] DORIA, Corinne, « L'impact de la Grande Guerre sur l'ophtalmologie française. Organisation sanitaire, traitement des blessés, réparations de guerre », Histoire des sciences médicales, Tome L, n°3, 2016, p. 311-323 et « How to Face a Sanitarian Emergency. French ophthalmologists and the Great War », *First World War Studies*, 2018-9, n°1, p. 19-34.

En parcourant les fiches matricules de recrutement, on repère une multitude de pathologies qui, le plus souvent, sont imputées aux éclats d'obus[1496] : « fracture du crâne », « plaie régions lombaire », « fracture des deux jambes », « plaies aux bras droit et gauche », « plaies à la tête et à la poitrine », « plaie pénétrante au crâne », « plaie aisselle gauche », « plaie thorax, coude gauche, fesse droite », « fracture de la colonne vertébrale »… la liste est presque infinie. Aucune région du corps n'est en effet épargnée, que cela soit les membres inférieurs ou supérieurs, le tronc ou la tête. En août 1914, le soldat de 2e classe Julien Bouillet, un tailleur de pierres originaire de Lanhélin, dans les Côtes-du-Nord, mais résidant avant la guerre à Paris, est atteint par un shrapnel à un testicule. Evacué dans un hôpital auxiliaire de Juvisy-sur-Orge puis dans un dépôt de convalescents à Brive, il survit à ses blessures et revient d'ailleurs au front, toujours sous l'uniforme du 47e RI, le 14 mai 1915[1497]. Cultivateur de Lilmemer, en Ille-et-Vilaine, le soldat de 2e classe Jean Maheu n'a en revanche pas cette chance, lui qui est blessé le 12 mai 1917 sur le mont Cornillet. Frappé par un éclat d'obus, il souffre de plaies à la vessie et au rectum, ce qui laisse à penser qu'il était peut-être alors à la feuillée et rappelle combien le « métier militaire » est intrinsèquement dangereux. Ajoutons d'ailleurs que le 47e RI ne saurait constituer de ce point de vue une exception puisque ce constat a déjà été dressé, à plusieurs reprises du reste, par l'historiographie[1498]. S. Delaporte avance ainsi que

> « le concept de *brutalisation* énoncé par l'historien américain George Mosse trouve sans doute, à travers la violence corporelle infligée entre 1914 et 1918, l'une de ses applications les plus pertinentes. La Première Guerre mondiale marque en effet un véritable franchissement de seuils dans la brutalité faite aux corps des combattants. On touche donc ici au cœur de la violence guerrière. »[1499]

Rappelons que contrairement à ce que l'on veut bien souvent croire, cette mort n'est pas cachée mais au contraire intensément médiatisée : nombreux sont en effet les illustrés qui publient des clichés de cadavres atrocement mutilés[1500]. L'image du corps combattant désarçonné sous l'effet des blessures et gisant dans la glaise constitue ainsi un véritable

---

[1496] FORCADE, Olivier, « Masques et visages d'une guerre… », *art. cit.*, p. 172 rappelle que « l'artillerie a causé 70 à 80% des blessures, par éclats ou individus volatilisés si le coup est au but ».
[1497] Arch. dép. I&V : 1 R 2033.535.
[1498] FORCADE, Olivier, « Masques et visages d'une guerre… », *art. cit.*, p. 172.
[1499] DELAPORTE, Sophie, « Médecine et blessures de guerre », *in* AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et BECKER, Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918 Histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004, p. 347.
[1500] BEURIER, Joëlle, *Photographier la Grande Guerre. France-Allemagne L'héroïsme et la violence dans les magazines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

cliché, représentation qui rappelle d'ailleurs que le trépas par éboulement n'est pas le propre d'une guerre des mines qui serait réservée aux soldats du génie. Le sous-lieutenant Henry Gruenais décède ainsi après avoir été « enseveli sous un amoncellement de 5 mètres de terre » lors d'un bombardement allemand alors que le 47e RI tient des lignes dans le secteur de La Harazée, en Champagne[1501]. Le commandant Lebas décrit en ces termes les circonstances de la mort du sous-lieutenant Charles Hémar de la 10/47e RI, officier mort dans un éboulement le 14 septembre 1916, en pleine bataille de la Somme :

> « Un obus de gros calibre, muni d'une fusée porte-retard, tomba dans la tranchée où il se trouvait, l'ensevelissant avec deux hommes sous un amas considérable de terre. Des travaux furent immédiatement entrepris pour le dégager, mais n'aboutirent que lorsqu'il avait cessé de vivre. Son corps fut immédiatement transporté au poste de secours, puis le lendemain au cimetière de Méharicourt, localité voisine des lignes. »[1502]

Tous les cas d'ensevelissement ne sont d'ailleurs pas forcément mortels. Lithographe exerçant à Rennes, le soldat de 2e classe Alfred Montambault est évacué blessé le 23 juin 1915 victime d'une « contusion de la clavicule gauche par éboulement de terre »[1503]. Ebéniste fougerais, le soldat de 2e classe Benjamin Gandon est blessé le 24 juin 1917 et souffre de « contusions » aux lombaires et aux jambes « par éboulement »[1504]. Le soldat Mathurin Rault est quant à lui cité à l'ordre pour « le 16 juin 1915, après avoir été enseveli avec son chef de bataillon[1505] sous un éboulement et fortement contusionné, [avoir] refusé de se laisser évacuer et [avoir] continué son service »[1506].

L'on sait les séquelles que peuvent entraîner ces ensevelissements – la littérature médicale d'alors parle de « syndrome des éboulés » – et même l'effet de blast induit par l'explosion d'un obus peut avoir de graves conséquences médicales. Plicaturés vertébraux aux corps comme pliés à angle droit mais aussi astasiques, abasiques, contracturés et autres « trembleurs chroniques » constituent un vaste ensemble de victimes qui sont autant de défis à

[1501] Arch. dép. I&V. : 1 R 2139.405 ; SHD-DAT : 26 N 636/7 ; JMO 47e RI, 5 mai 1916 ; « Morts pour la Patrie. Renseignements fournis par les familles », *Le Salut*, 35e année, n°39, 12-13 mai 1916, p. 2.
[1502] Arch. dép. I&V : 1 R 2123.91 ; BAZIN, Yves, *Livre d'or des anciens élèves du collège de Saint-Malo morts pour la France*, Saint-Malo, Imprimerie R. Bazin, 1921, p. 107-109 ; « Morts pour la France. Renseignement fournis par les familles », *Le Salut*, 35e année, n°79, 29-30 septembre 1916, p. 1.
[1503] Arch. dép. I&V. : 1 R 2045.1656.
[1504] Arch. dép. I&V : 2168.974.
[1505] Celui-ci n'a pas pu être identifié.
[1506] « Citation », *Le Salut*, 35e année, n°69, 25-26 août 1916, p. 2.

la science de l'époque. Chose étrange, les archives du 47e RI ne font ressortir aucun cas de blessé psychologique, de rupture mentale consécutive aux affres du combat. Pourtant, il ne fait aucun doute que l'unité a à en déplorer. L'historien P. Darmon rapporte qu'à Rennes, en janvier 1917, un certain Dr. Chiray affirme avoir soigné « un millier de névroses pures ou associées »[1507]. Sur ce nombre et compte tenu de la proximité avec le dépôt de Saint-Malo, il paraît véritablement peu probable de ne pas retrouver au moins un ou deux fantassins du 47e RI[1508]. Alors comment expliquer ce silence des sources ? Est-ce à dire que l'unité refuse d'admettre la présence dans ses propres rangs de ces hommes que la médecine d'alors considère le plus souvent comme des « embusqués du cerveau », individus « sans blessures apparentes » ?[1509] L'hypothèse n'est pas à exclure mais rien, en l'état actuel de la documentation, ne nous permet d'expliquer cette absence.

Certains fantassins du 47e RI sont blessés à plusieurs reprises au cours de la campagne. On a évoqué plus haut le cas d'Auguste Guiné, évacué trois fois pour blessure mais on pourrait également mentionner celui de Prosper Dubois : souffrant d'abord en août 1914, à la suite de la bataille de Guise, d'une plaie en séton au bras droit, puis en mai 1915, dans les tranchées d'Artois, d'une plaie à l'épaule gauche, il est atteint en août 1916 par la chute d'un arbre entraînant de multiples contusions au bras et à la tête[1510]. Joseph Glérois est quant à lui évacué deux fois pour blessure : atteint une première fois par une commotion, il est par la suite victime de gaz de combat en avril 1918[1511].

[1507] DARMON, Pierre, « Des suppliciés oubliés de la Grande Guerre : les pithiatiques », *Histoire, économie et société*, 2001, 20e année, n°1, p. 55.

[1508] DERRIEN, Marie, *« La tête en capilotade » Les soldats de la Grande Guerre internés dans les hôpitaux psychiatriques français (1914-1980)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de VON BUELTZINGSLOEWEN, Isabelle, Lyon, Université Lyon 2, 2015, p. 108-109 rappelle qu'au début du conflit « la région d'hospitalisation est fonction du corps d'armée auquel chaque militaire appartient ». Par la suite, cette régionalisation de la prise en charge médicale s'estompe. L'auteur, de surcroît, évoque une surreprésentation de l'infanterie dans les dossiers d'internés qu'elle a pu consulter (p. 147).

[1509] Sur la question et parmi une bibliographie florissante se rapporter notamment à BECKER, Annette, « Guerre totale et troubles mentaux », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55e année, n°1, 2000, p. 135-151 ; DERRIEN, Marie, *« La tête en capilotade »…*, *op. cit*. et CROCQ, Louis, *Les traumatismes psychiques de guerre*, Paris, Odile Jacob, 1999.

[1510] Arch. dép. Mayenne : 1 R 1560.658. Ajoutons que les circonstances précises de cet accident restent nébuleuses puisqu'il n'est pas certain qu'il soit consécutif à un bombardement d'artillerie. SHD-DAT : 26 N 636/8, JMO 47e RI, 10-13 août 1916 indique « Séjour au repos. Continuation de l'instruction pour les équipes spécialisées, fusils mitrailleurs, canons de 37, grenadiers. Rien de saillant à noter au cours de cette période de repos ; le capitaine Dubois est blessé accidentellement et évacué ».

[1511] Arch. dép. I&V : 1 R 2047.2527 et 1 R 1186.1249.

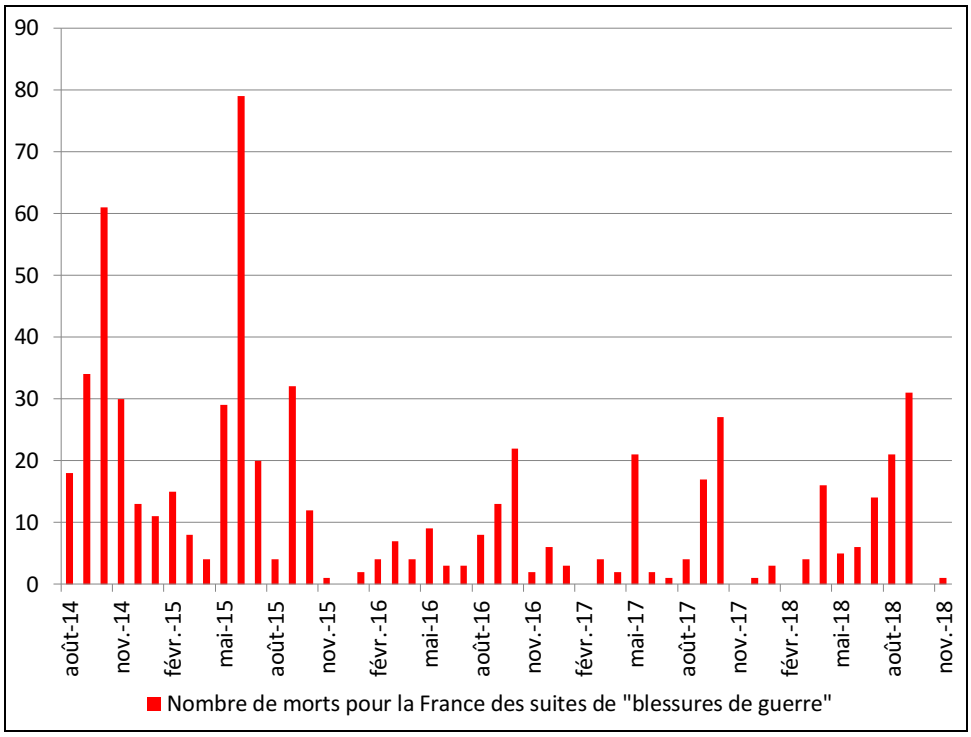

Figure 49: Evolution par mois du nombre de morts pour la France du 47e RI à la suite de « blessures de guerre ».

La base de données des morts pour la France de l'unité fait au final apparaître 628 décès consécutifs à une « blessure de guerre ». A l'évidence, ceux-ci sont sous-représentés en ce qui concerne les premières semaines de la campagne, et notamment les batailles de Charleroi et de Guise que l'on sait très meurtrières pour le 47e RI. Ceci s'explique d'ailleurs sans peine : en pleine retraite, l'unité laisse ses blessés sur le champ de bataille et, recueillis par les Allemands, ils échappent mécaniquement aux statistiques françaises pour être comptabilisés dans la catégorie des « disparus ». Toutefois, malgré cette réserve, les chiffres sont sans appel : les « blessures de guerre » interviennent tout au long du conflit, avec une certaine prédominance toutefois pour l'année 1915 ce qui est encore une fois logique puisqu'il s'agit de l'année la plus meurtrière du conflit, tant pour l'unité que pour l'ensemble de l'armée française[1512].

[1512] La base de données fait apparaître 631 fantassins du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » des suites de « blessures de guerre », à savoir 155 pour l'année 1914, 220 pour 1915, 81 pour 1916, 84 pour 1917 et enfin 91 pour 1918. Ces données corroborent ce que l'on sait à propos des pertes de l'armée française de la Première Guerre mondiale. Parmi de nombreuses références, COCHET, François, « Mourir au front et à l'arrière », *in* HOMER, Isabelle et PENICAUT, Emmanuel (dir.), *Le Soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 27-40.

Ces éléments ne permettent en revanche pas de distinguer la moindre évolution parmi les armes qui blessent les fantassins du 47e RI. Les archives font par exemple état de « blessures par balle » sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit de projectiles de Mauser ou de mitrailleuse. Par contre, les statistiques confirment bien que les armes blanches ne sont quasiment pas utilisées et on ne répertorie d'ailleurs dans les rangs du 47e RI aucun soldat qui en soit victime[1513].

Pour autant, ces données font apparaître une baisse tendancielle, tout au long de la campagne, du nombre de ces « blessures de guerre » ayant conduit à un décès. Si aucun document ne permet, en l'état actuel de nos connaissances, d'expliquer cette évolution, deux hypothèses peuvent être formulées. Une première explication repose sur les réformes du Service de Santé aux armées conduites par Justin Godard : pris en charge par une organisation plus efficace, les fantassins du 47e RI survivent à leurs blessures car ils sont mieux soignés[1514]. Mais il est également possible d'avancer l'idée que si les hommes sont moins blessés, c'est aussi parce que l'unité parvient à mieux protéger la troupe.

Répondre au besoin de sécurité

Le deuxième des besoins identifiés par A. Maslow sur sa célèbre pyramide est dit de sécurité. Lorsqu'appliquée à un régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale, une telle formulation pourrait prêter à sourire puisqu'elle se rapporte, en définitive, à la stabilité de l'environnement, donc à l'inaction du champ de bataille, étant entendu que toute activité, tout mouvement ou bruit sur le terrain peut être synonyme d'offensive, donc de stress pour les poilus. Par conséquent, on mesure rapidement combien cette idée de sécurité est aux antipodes de la réalité de l'expérience combattante. Dès lors, comment un régiment, fût-ce le 47e RI, pourrait-il prendre en charge ce besoin ? L'unité n'a en effet aucune prise sur les opérations de l'ennemi, qu'il s'agisse d'assaut d'infanterie, de bombardements d'artillerie ou même de simples coups de main et, partant de là, on voit mal comment il serait possible de rendre moins anxiogène cet environnement intrinsèquement instable. En réalité, tout est affaire d'illusion et si une unité peinera sans doute à générer une protection objective des tranchées qu'il occupe (contre les gaz, les coups de mains ennemis ou encore l'artillerie

[1513] Là encore, l'unité ne saurait constituer ici un cas exceptionnel. Sur la question se rapporter notamment à MARTY, Cédric, *'A la baïonnette !' Approche des imaginaires à l'épreuve de la guerre 1914-1918*, thèse de doctorat sous la direction de CAZALS, Rémy, Toulouse Université Toulouse 2 Le Mirail, 2014, p. 94-109.

[1514] VIET, Vincent, *La Santé en guerre 1914-1918. Une politique pionnière en univers incertain*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015.

lourde adverse), elle peut en revanche instaurer un certain nombre de dispositifs visant à créer un sentiment de sécurité. C'est ce que rapportent notamment les historiens T. Hardier et J.-F. Jagielski à propos de l'artillerie. Souvent, lors de représailles, la fonction de cette arme est moins de réduire au silence des batteries adverses que de rassurer l'infanterie afin que les fantassins « n'aient pas l'impression que l'adversaire tire en toute impunité »[1515]. La protection dont il est question ici est donc éminemment subjective, autrement dit destinée à diminuer ce stress qui peut, à partir d'un certain degré, annihiler toute motivation du combattant.

Alors que le 47e RI arrive dans le secteur de Saint-Thomas, en Champagne, le rédacteur du JMO indique que « des travaux d'amélioration et d'aménagement sont immédiatement entrepris (renforcement des fils de fer, création de banquettes de tir, construction ou consolidation d'abris) »[1516]. Pour notre propos, ces installations ne sont pas neutres. En effet, les fils de fer et la construction ou consolidation d'abris peuvent se rapporter à un besoin de sécurité, afin de mieux protéger les fantassins des projectiles ennemis, ou amis lorsque l'artillerie tire trop court. Ajoutons que si l'on continue à filer la métaphore de la théorie de Herzberg, alors la création de banquettes de tir renvoie à n'en pas douter à un facteur d'hygiène, dans la mesure où ces travaux peuvent être assimilés à un perfectionnement du poste de travail du fantassin. Enfin, il est également possible que ces travaux soient considérés par l'encadrement comme un moyen pour les hommes de non seulement se familiariser avec un secteur mais également de se l'approprier ce qui, là encore, n'est pas sans incidences sur le sentiment de sécurité des poilus en cas, par exemple, de coup de main ou d'assaut adverse[1517].

C'est donc bien d'une véritable stratégie déployée par l'unité dont il s'agit ici, ce de manière à tirer le meilleur de la troupe. Tous les règlements rappellent en effet que c'est à l'unité qui tient un secteur d'en assurer la défense en aménageant, entretenant, améliorant le

---

[1515] HARDIER, Thierry et JAGIELSKI, Jean-François, *Combattre et mourir pendant la Grande Guerre (1914-1925)*, Paris, Imago, 2001, p. 43. La subjectivité qui s'exprime à travers ce sentiment est ici essentielle et c'est en cela qu'elle est assimilable à un besoin de sécurité et non, comme a pu maladroitement le suggérer ROUSSEAU, Frédéric, *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, 2018, p. 257 à une « satisfaction d'être secouru ».

[1516] SHD-DAT : 26 N 636/7, JMO 47e régiment d'infanterie, 20 août 1915.

[1517] Là est en tout cas l'opinion défendue un siècle plus tard par BRAS, Stéphane (colonel), *POMLT Gendarmes en Afghanistan, 2010,* Chinon, Anovi, 2014, p. 62 à propos d'un conflit certes très différent de la Grande Guerre mais dans un ouvrage qui n'est pas sans mettre en évidence certaines permanences de l'homme en guerre : « Je pense que c'est une façon de s'approprier un lieu et d'en faire un espace familier, voire familial ».

réseau de tranchées[1518]. Sans doute y a-t-il d'ailleurs, du point de vue de la troupe, un rapport très paradoxal à ces travaux puisque l'on sait que bien des fantassins y rechignent, voyant une véritable corvée en ces tâches qui pourtant sont destinées à répondre à leur besoin de sécurité. Il y a là une distorsion fondamentale qu'il convient d'avoir à l'esprit, la rationalité de l'historien assis à son cabinet de travail n'étant pas nécessairement celle des poilus du 47e RI. C'est ce que rappellent les propos virulents d'Auguste Labbé :

> « Les officiers ne se gênaient pas de nous faire travailler par les pires intempéries et des travaux qui n'étaient pas pressés, comme eux ils dormaient, ils se moquaient pas mal de nous aussi je leur reproche les travaux que nous faisions par temps abominable et n'étaient pas urgents. Par exemple, la nuit il pleuvait à torrents et nous avons été dehors toute la nuit pour porter dans trente centimètres d'eau et de boue des pares-balles qui n'ont été placés que huit jours après. »[1519]

Néanmoins, ce besoin de sécurité rappelle, en creux et à rebours de l'héroïsation des poilus inhérente à la mémoire collective, que le champ de bataille est un lieu très anxiogène, particulièrement pour les *bleus* qui découvrent le système tranchées. Effet de source oblige, il est difficile de se rendre compte de la situation *normale*, *habituelle*, sur le terrain puisque, et cela est parfaitement logique, le rédacteur du JMO du 47e RI a tendance à ne consigner sur ce document que les événements qui, justement, sortent de l'ordinaire. De la même manière, les logiques de genre n'incitent pas les poilus à confier à leur mère ou à leur épouse la peur qu'ils éprouvent en évoluant dans cet environnement terrifiant. Cela serait même plutôt l'inverse puisque la correspondance a pour fonction essentielle de rassurer l'autre tout en maintenant, en dépit de l'éloignement des épistoliers, une certaine hiérarchie sexuelle[1520]. En mars 1915, alors que l'unité occupe des lignes en Artois, on sait néanmoins que si les journées sont « d'un calme absolu », les nuits, elles, sont marquées par des fusillades « incessantes ou des bombardements plus ou moins violents[1521]. La notion de *sonic skills*[1522], qui se rapporte à ces sons qu'il importe de rapidement appréhender, sous peine de grands dangers, est à cet égard précieuse. De l'interprétation du paysage sonore généré par un *fusant* ou un *percutant* approchant, de l'anticipation de la trajectoire d'une munition par le bruit que son frottement

[1518] PORTE, Rémy, *Rompre le front ? Novembre 1914-mars 1918. Comment percer les lignes ennemies et retrouver la liberté de manœuvre*, Saint-Cloud, 2016, p. 27.
[1519] Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ.
[1520] PROCHASSON, Christophe, *14-18 Retours d'expériences*, Paris, Tallandier, 2008.
[1521] SHD-DAT : 26 N507/4, JMO 40e brigade : 10 mars 1915 notamment.
[1522] KALTENECKER, Martin, « Entrer dans le bruit », *in* BATY-DELALANDE, Hélène et TREVISAN, Carine (dir.), *Entrer en guerre*, Paris, Hermann, 2016, p. 123.

dans l'air provoque, peut dépendre la survie. Là encore, on devine aisément qu'une telle ambiance ne peut que renforcer le besoin de sécurité. Celui-ci est d'ailleurs clairement perceptible dans l'affaire qui conduit au début de l'année 1915 Louis Bellamy devant le Conseil de guerre, accusé d'abandon de poste par mutilation volontaire. Le rapport que rédige son chef de section, le sous-lieutenant Alfred Burckhardsmeyer de la 11/47e RI, est à cet égard particulièrement instructif en ce qu'il dit bien quelle peut être la peur éprouvée par un jeune – le prévenu est âgé de 21 ans – fantassin inexpérimenté lorsqu'il est de veille au petit poste :

> « C'est un jeune soldat qui est présent à la compagnie depuis peu de temps, une quinzaine de jours à peine, et que je n'avais pas remarqué d'une façon particulière jusqu'à présent. Je dois ajouter que c'est la première fois que Bellamy prenait la faction dans cet endroit qui est particulièrement dangereux et rapproché de l'ennemi. Il y a eu déjà plusieurs blessés par des balles allemandes à l'endroit où Bellamy et Tanguy se trouvaient et il est possible que Bellamy ait été effrayé de se trouver à cet emplacement et si près des Allemands. »[1523]

Ces angoisses, qui parfois poussent à commettre l'irréparable, motivent, à l'évidence, la prise en charge par l'unité de ce besoin de sécurité. Emile Le Guen, par quelques détails significatifs de son carnet de route, l'atteste sans aucun doute possible. En janvier 1916, il explique ainsi qu'une équipe de brancardiers est spécialement affectée au ravitaillement du magasin en explosifs et matériels, au premier rang desquels figurent le fil de fer barbelé et les chevaux de frise[1524]. Sans doute anodins pour un œil non averti, ces équipements sont classés dans la catégorie des « défenses accessoires », terme qui, au-delà de l'adjectif qualificatif qui peut aisément induire en erreur, dit au contraire bien leur fonction : rassurer la troupe en ne négligeant rien pour la protéger contre la moindre incursion allemande. Un mois plus tard, toujours dans son carnet de route, Emile Le Guen indique « préparer des fagots contre les gaz asphyxiants »[1525].

Il est intéressant de remarquer que cette stratégie de prise en charge du besoin de sécurité semble apparaître assez tôt dans la campagne, quelques semaines tout au plus après l'enlisement dans la guerre de positions, au moment où l'évidence d'une certaine immobilité

[1523] SHD-DAT : 11 J 868, affaire Louis Bellamy, dossier de procédure, interrogatoire du sous-lieutenant Alfred Burckhardsmeyer, 25 février 1915.
[1524] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Livre de route appartenant à M. Emile Le Guen, Musicien-brancardier au 47e régiment d'infanterie.
[1525] *Ibid*.

du front s'impose à tous. Dans une lettre adressée le 23 novembre 1914 à l'un de ses frères, Emile Le Guen indique que « les tranchées sont profondes et bien garanties », ce qui certes pourrait être interprété comme une volonté manifeste de rassurer le destinataire. Mais, dans le même courrier, il indique à propos de ces « tranchées recouvertes que nous avons construites ces jours derniers » qu'il s'agit de « véritables maisons souterraines […], recouvertes d'une épaisse couche de terre et d'énormes traverses : les crapouillauds n'y peuvent rien »[1526]. A la même époque, au début de l'automne 1914, Auguste Labbé semble corroborer ces propos en expliquant que certaines tranchées du 47e RI sont camouflées en étant recouvertes de feuilles de betteraves. Dans ses *Mémoires*, il évoque également, alors qu'il tient des tranchées au nord Arras lors de l'hiver 1914-1915, des « rondins de bois » et des « madriers » qui font fonction de « pares-balles »[1527]. Plus la guerre dure et plus les défenses sont perfectionnées. Dans une lettre datée du 9 mars 1916, Emile Le Guen précise : « Nos soldats du génie font des souterrains de dix mètres de profondeurs, avec 6 ou 7 mètres de recouvert »[1528].

Malgré les efforts consentis par l'unité, le besoin de sécurité des fantassins du 47e RI peine à l'évidence à être convenablement satisfait. Dans une lettre du 15 février 1916, Emile Le Guen explique par exemple qu'avec la pluie les abris s'effondrent dans les tranchées. Lors des semaines qui précèdent l'attaque du 25 septembre 1915, les comptes rendus quotidiens dressés par le 2e bureau du 10e corps font état de nombreux bruits suspects dans les sapes faisant craindre une guerre de mines pratiquée par les Allemands. Or, on se doute que non seulement cette dimension acoustique doit peser sur le sentiment de sécurité des hommes mais doit être de nature à annihiler tous les bénéfices des actions engagées par le commandement. Néanmoins, il convient de rappeler que le 47e RI ne saurait, du point de vue de la prise en charge du besoin de sécurité de la troupe, faire figure d'exception. Au contraire, on sait qu'à l'occasion des préparatifs de l'attaque du 25 septembre 1915, Louis Guiral évoque un champ de bataille parcouru par « des boyaux couverts, contre les grenades, de grillages à poulets ». Certains stratagèmes employés peuvent s'avérer particulièrement élaborés. C'est ainsi par exemple que la citation à l'ordre du 47e RI décernée au brancardier Lepage pour sa conduite en mai 1915 fait mention de projecteurs sur les tranchées allemandes qui éclairent le devant des premières lignes afin d'éviter toute intrusion[1529]. Cette défense lumineuse est attestée par

[1526] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Emile Le Guen à un de ses frères, 23 novembre 1914.
[1527] Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ.
[1528] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Lettre d'Emile Le Guen à sa mère, 9 mars 1916.
[1529] « Remise de décoration », *Le Salut*, 34e année, n°96, 10-11 décembre 1915, p. 2.

une autre citation, délivrée le mois suivant et adressée cette fois-ci au caporal Guérin, un cultivateur de la classe 1900 originaire de Saint-Méloir-des-Ondes[1530].

Mais les mesures édictées par l'unité ne se limitent pas à la défense des fantassins contre les balles et les obus allemands. L'immobilisme du front et la létalité des combats obligent en effet à une cohabitation avec les cadavres des soldats français et allemands, mais aussi d'équidés, péris lors des précédents assauts ce qui, on s'en doute, n'est pas sans incidences sur le plan sanitaire. Aussi l'unité est-elle en demeure de protéger les vivants contre les morts, pour employer les termes de l'historien V. Viet[1531]. Dans ses *Mémoires*, Auguste Labbé rappelle l'ampleur du phénomène et laisse deviner combien cet environnement macabre doit peser sur le moral de la troupe[1532] :

> « Ce qu'il y avait de plus affreux dans nos tranchées de première ligne à voir c'étaient les cadavres français restés sur le terrain et provenant de la malheureuse retraite des premiers jours d'octobre : sur un front de 100 mètres de marge en face de nous il y avait au moins 400 cadavres et ils ont été là jusqu'à ce que je sois blessé. Ils étaient aplatis sur le terrain et le matin ils ne sentaient pas les roses, les oiseaux de proie corbeaux ou éperviers venaient les dévorer, nous tirions dessus, le but n'était pas grand aussi nous les manquions souvent, les corps de ces malheureux soldats étaient tellement aplatis qu'on voyait plus les capotes. J'ai été étonné qu'il n'y ait pas d'épidémies sur le front quand j'ai vu qu'on enterrait les morts si peu profondément, il y en a qui n'ont pas plus de dix centimètres de terre sur eux et ce n'est pas rare en passant auprès d'une tombe de voir un bras ou une jambe sortir de terre. Sur les tombes qui sont en plein champ on pique une branche avec souvent un bouquet de fleurs ou de feuillages, quelques fois un képi sur un bout de bois ou une petite croix. La tombe se trouve généralement à l'endroit où l'homme est tombé.

[1530] Arch. dép. I&V : 1 R 1918.1785.
[1531] VIET, Vincent, « Une approche sanitaire : la protection des vivats contre les morts », *in* HOMER, Isabelle et PENICAUT, Emmanuel (dir.), *Le Soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 129-142.
[1532] CABANES, Bruno, « Que faire des morts ? », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, p. 426 note à la suite de l'historienne A. Rasmussen : « Outre les problèmes posés par l'encombrement du champ de bataille et par les risques d'infection, qui font envisager un temps le recours à la crémation des corps, finalement abandonnée pour des questions pratiques (manque et coût des combustibles), la guerre de position marque une rupture avec le principe fondant le procès de civilisation dans la gestion de la mort depuis près de deux siècles : la grande séparation entre les morts et les vivants, manifestée notamment par l'exil des cimetières hors des centres habités ».

> Pour les chevaux c'était la même chose ils étaient enterrés si peu profondément que leurs corps dépassaient la terre et quand on se trouvait marcher dessus on s'enfonçait dans la pourriture et on prenait une bonne prise de parfum. »[1533]

Les archives peinent néanmoins à dire la réalité des actions entreprises par le régiment pour répondre à ce besoin autant psychologique que bactériologique de sécurité[1534]. On sait par exemple qu'en septembre 1916, le 47e RI reçoit une « forte quantité » de produits « pour la désinfection du champ de bataille », formulation au demeurant assez elliptique[1535]. Mais malheureusement, le *no man's land* est une zone très difficilement praticable et, bien souvent, il est impossible de faire quoi que ce soit. C'est ce qu'atteste la citation à l'ordre attribuée au caporal Gabriel Rouxin :

> « Etant de patrouille, s'est avancé tout près des lignes allemandes et a fait preuve de courage et de dévouement en enterrant sur place un officier et plusieurs soldats français tués dans les combats précédents qu'il avait été jusque-là impossible de ramener. A déjà donné plusieurs des preuves de courage. »[1536]

*

* *

Force donc est de constater que, malgré tous ses efforts, le 47e RI éprouve de réelles difficultés à prendre soin de ses fantassins. Incapable de satisfaire les besoins physiques essentiels de la troupe, de donner à boire et à manger aux hommes, de leur assurer un minimum de sommeil dans des conditions décentes afin qu'il soit réparateur, le régiment se révèle également dans l'impossibilité de garantir l'hygiène la plus élémentaire. Dans ces conditions, les risques du « métier militaire » n'en deviennent que plus importants. En un mot

---

[1533] Européana 14/18 : FRAD022 - Auguste LABBÉ.

[1534] Le témoignage d'Auguste Labbé est intéressant en ce qu'il place sur un pied d'égalité le sort réservé aux cadavres de poilus et aux dépouilles d'équidés. En ce sens, il rappelle la sensibilité de la société française d'alors au sort des animaux. Sur la question, se rapporter notamment à PIERRE, Eric, « Les inconstances de la sensibilité. Au sujet de la violence des animaux (1945-1914) », *Sociétés & Représentations*, 1998/1, n°6, p. 405-410.

[1535] SHD-DAT : 26 N 301/11, JMO GBD20, 4 au 8 septembre 1916.

[1536] Arch. dép. I&V : 1 R 2182.1673. Il est à noter que « Remise de décoration », *Le Salut*, 34e année, n°68, 4-5 septembre 1916, p. donne une version légèrement différente de cette citation, sans toutefois en modifier le sens.

comme en mille, l'unité s'avère insuffisamment compétente lorsque vient le moment de préserver son capital humain.

Mais l'armée, et donc *a fortiori* le 47e RI, n'évolue pas en vase clos, comme coupée du reste de la société en guerre. L'historien V. Viet tire ainsi un bilan plus que mitigé des tentatives d'incinération des cadavres de combattants morts au front, seule mesure qui aurait pu assurer une prophylaxie efficace[1537]. L. Capdevila et D. Voldman ont en effet montré combien les réalités du champ de bataille et de la conduite des opérations se heurtent aux pratiques de deuil qui, de plus en plus individualisées, tendent à ne plus supporter l'anonymat qui pouvait prévaloir, par exemple, lors des campagnes napoléoniennes. Les plaques d'identités militaires, les avis de décès personnalisés ou encore la restitution des corps aux familles après le conflit disent cette personnalisation de la mort tout en expliquant bien pourquoi la crémation des dépouilles est socialement inconcevable, bien que performante sur le plan hygiénique[1538]. En d'autres termes, « les usages funéraires l'avaient emporté sur l'impératif sanitaire »[1539]. On voit donc que les impératifs qu'imposent l'effort de guerre et la perspective de la Victoire ne priment pas tout, dimension que l'on a pu identifier en d'autres pages comme étant une limite manifeste du processus de totalisation à l'œuvre au cours de ce conflit[1540]. A l'évidence, l'arrière influe sur les pratiques au sein de la zone des armées en réaffirmant à l'autorité militaire certaines exigences sur lesquelles on ne saurait transiger. Dès lors, il n'est pas interdit de se demander si les citations à l'ordre attribuées aux fantassins du 47e RI en reconnaissance de raids sur le *no man's land* visant à aller chercher la dépouille de tel ou tel soldat ne doivent pas avant tout être interprétées comme un signal à destination des civils. La figure du R.P. Umbricht, aumônier de la 20e DI que l'on a même statufié, de son vivant, ramenant un blessé sur son dos n'est, de ce point de vue, pas sans interroger et mériterait sans doute une étude de détail.

[1537] VIET, Vincent, « Une approche sanitaire… », *art. cit*.
[1538] CAPDEVILA, Luc et VOLDMAN, Danièle, *Nos Morts. Les Sociétés occidentales face aux tués de la guerre*, Paris, Payot, 2002.
[1539] VIET, Vincent, « Une approche sanitaire… », *art. cit*., p. 138.
[1540] Pour de plus amples développements on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, *Saint-Nazaire, les Américains et la guerre totale (1917-1919)*, Bruz, Editions CODEX, 2018



Figure 50: Carte postale. Archives privées Paul Lafond.

Tant les archives d'Emile Le Guen que celles du lieutenant Germain Thomas témoignent en effet de ce que le véritable culte qui entoure cet aumônier militaire s'exerce en toute liberté dans les rangs du 47e RI[1541]. Or dans une telle unité, commandée de surcroît à partir de juillet 1915 par un officier, le colonel Romain Bülher, dont on sait le rôle crucial dans l'affaire de l'inventaire des biens de l'église de Saint-Servan, en février 1906, la chose ne peut pas ne pas interroger[1542]. Dès lors, la fonction sociale de la célébrité du père Umbricht paraît moins relever d'un syncrétisme imposé par l'Union sacrée que de l'impérieuse nécessité de rassurer la troupe, autrement dit de bien rappeler aux poilus que, quoi qu'il arrive, leur dépouille sera récupérée et qu'elle ne restera pas « sécher sur les fils »[1543]. Dans ce cadre, les multiples citations accordées à l'ecclésiastique apparaissent comme autant d'occasions de marteler le message. Ce faisant, elles suggèrent l'incapacité de l'institution militaire à assurer la sécurité des dépouilles combattantes sur le *no man's land* et, plus largement encore, les difficultés rencontrées pour apaiser les poilus et leurs familles.

1541 Archives privées Jean-Claude Le Guen et Paul Lafond.
1542 Sur cette affaire on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Le deuxième procès de Rennes : trois officiers du 47e régiment d'infanterie devant le Conseil de guerre », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°1, hiver 2013, en ligne.
1543 COCHET, François, « La Grande Guerre : quatre années d'une révolution militaire 1914-1918 », *in* DREVILLON, Hervé et WIEVIORKA, Olivier (dir.), *Histoire militaire de la France*, Tome 2 : *De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin / Ministère des Armées, 2018, p. 273 rappelle qu'il s'agit de « la hantise de tout fantassin ».

On aurait tort de ne pas considérer à leur juste mesure les enjeux que cristallisent les corps des combattants. Dès la *Belle époque*, la caserne est perçue comme un milieu intrinsèquement vicié, tant sur le plan sanitaire que social, et c'est en réaction à ces représentations éminemment négatives que se forge le discours sur la camaraderie, d'abord celle des conscrits puis, à partir de 1914, des combattants dans les tranchées[1544]. En d'autres termes, le corps social ne souscrit à l'impôt du temps que sous réserve d'une prise en charge sanitaire et morale des jeunes hommes déclarés « bons pour le service », réalité qui renvoie aux effets prophylactiques et éducatifs de la conscription[1545]. Dès les toutes premières semaines du conflit, dont on sait qu'elles sont les plus meurtrières, ces enjeux sont exacerbés par l'ampleur aussi insoupçonnée qu'inédite des pertes, ce qui accentue la question des effectifs que le pays consent à mettre à disposition de l'effort de guerre. Car ce que révèle en définitive l'incapacité du 47e RI à prendre soin de ses fantassins c'est, en réduction, la menace de la rupture du lien unissant à l'Etat la nation en armes[1546].

[1544] LAFON, Alexandre, *La Camaraderie au front 1914-1918*, Paris, Armand Colin / Ministère de la Défense, 2014.
[1545] Sur la question ROYNETTE, Odile, *« Bon pour le service », L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Belin, 2000 et pour une approche plus strictement centrée sur le 47e RI LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*, Spézet, Coop Breizh, 2014, p. 31-93.
[1546] RASMUSSEN, Anne, « Préserver le capital humain… », *art. cit*.

Epilogue

« N'exigeons pas le prix avant la victoire, ni le salaire avant le travail. »
Jean-Jacques Rousseau[1547].

Menée dans le cadre d'une thèse de doctorat effectuée à l'université Rennes 2 sous la direction du professeur L. Capdevila, cette enquête a poursuivi deux buts : voir en quoi ce genre particulier qu'est la monographie régimentaire est susceptible de renouveler les connaissances sur l'armée française de 1914-1918 et appréhender l'expérience de guerre au moyen d'une grille de lecture encore relativement inédite, la culture professionnelle des combattants, ce de manière à apporter un peu d'eau fraîche au moulin des débats relatifs à l'endurance de belligérants. A l'heure de l'histoire globale, une telle démarche pourrait sembler relever d'un émiettement participant finalement plus d'une démarche d'érudition que de la volonté de forger un schéma interprétatif[1548]. L'analyse produite se veut au contraire être une métonymie, montée en généralité qui peut néanmoins se révéler périlleuse. La technique de la biopsie, adoptée dans le sillage de l'historien G. Vergnon[1549], n'est en effet pas sans limites et les conclusions que permettent de tirer le 47e RI ne doivent être étendues qu'à des éléments raisonnablement comparables, autrement dit des régiments d'infanterie d'active. Là sont les frontières du caractère indiciaire de l'objet étudié. Les unités de la réserve et de la

[1547] ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres complètes de J.J. Rousseau, mises dans un nouvel ordre, avec des notes historiques et des éclaircissements par V. D. Musset-Pathay, Philosophie, Emile, Tome II*, Paris, P. Dupont, libraire-éditeur, 1823, p. 50.
[1548] DOUKI, Caroline et MINARD, Philippe, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007-5, n°54-4 bis, p. 7-21.
[1549] VERGNON, Gilles, *Un enfant est lynché. L'affaire Gignoux, 1937. Violence et politique dans la France du Front populaire*, Paris, Presses universitaires de France, 2018, p. 14.

territoriale ont à n'en pas douter leurs spécificités, dimension qui est encore plus certaine en ce qui concerne l'artillerie, la cavalerie ou encore le génie. En revanche, rien n'interdit d'envisager une mise en réseau des données collectées pour prolonger, dans une perspective transnationale, les pistes de réflexion suggérées par cette enquête. La monographie n'est en effet pas l'antithèse de l'histoire globale, mais bien son indispensable préalable.

Une unité et des hommes

D'ailleurs, pour quiconque s'intéresse aux armées, de surcroît aux armées en temps de guerre, le régiment s'avère être un champ incontournable d'investigation. Certes, l'historien L. V. Smith a montré combien l'analyse d'une division peut également se révéler profitable[1550]. Mais c'est bien le régiment qui constitue l'unité de base de toutes les armées régulières[1551]. Bien que culturellement construit, l'esprit de corps est une réalité qui peut être profondément intériorisée et amener un certain nombre d'hommes à « tenir ». Certes, le régiment se révèle être dans ces circonstances une sorte de « communauté imaginée », pour reprendre la célèbre formule de l'historien B. Anderson, puisqu'à l'évidence jamais un poilu n'est en mesure de connaître l'ensemble de ses compagnons d'armes[1552]. Pour autant, au sein de l'immense pyramide qu'est l'armée française de 1914-1918, c'est bien à cet échelon que s'identifient les combattants. Quoique largement délaissé par l'historiographie française, le régiment est donc un terrain d'étude on ne peut plus légitime, quand bien même la monographie serait un genre considéré comme désuet, passé de mode.

Les archives à notre disposition pour cette étude ne se distinguent pas par leur originalité : fiches nominatives de morts pour la France et matriculaires de recrutement, JMO, témoignages divers de combattants (carnets, lettres et correspondances, mais aussi photographies et même une aquarelle), presse…, un inventaire à la Prévert que connaissent parfaitement tous les historiens travaillant sur la Première Guerre mondiale. Les difficultés

---

[1550] SMITH, Leonard V., *Between Mutiny and Obedience: the Case of the French Fifth Infanterie Division during World War I*, Princeton NJ, Princeton University Press, 1994 ainsi que parmi de multiples références STACHELBECK, Christian, « Autrefois à la guerre tout était simple : La modernisation du combat interarmes à partir de l'exemple d'une division d'infanterie allemande sur le front de l'Ouest entre 1916 et 1918 », *Revue historique des armées*, n°256, 2009, p. 14-31 ou encore SNOWDEN, Kathryn Louise, *British 21st infantry division on the western front 1914-1918, A case study in tactical evolution*, Master of philosophy, Birmingham , University of Birmingham, 2001.

[1551] SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, « La force de tenir », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, p. 386.

[1552] ANDERSON, Benedict, *Imagined communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso, New York, 1991.

qui ont été les nôtres au cours de cette enquête ont été celles de bon nombre de chercheurs ayant suivi une voie analogue. Le fait que l'on ne connaisse pas précisément le nombre d'hommes portant l'uniforme du 47e RI pendant la Grande Guerre n'a ainsi rien d'une incongruité statistique : D. Kalifa et P. Diest déplorent les mêmes lacunes documentaires à propos de Biribi et du 1er corps d'armée[1553]. Si les archives relatives à cette unité sont très nombreuses, celles-ci ne parviennent toutefois pas à retranscrire toutes les facettes de la campagne et il faut ainsi se méfier du prisme que constituent les sources. A n'en pas douter, le recours à la prosopographie se révèle ici des plus profitables en ce que cette méthode de travail permet de dévoiler une réalité complexe et diverse enfouie sous la contrainte d'une obéissance aux allures de respect – respect de la hiérarchie et des ordres, de la tradition d'excellence associée à l'unité, bref de son ordre établi[1554].

Mais il faut également se méfier du vide. Nous n'avons par exemple relevé aucune affliction dentaire au sein de la masse documentaire collectée pour cette enquête. Or l'on sait qu'en la matière l'action de l'institution militaire est importante, ce que symbolise bien la création au printemps 1916 d'un corps de dentistes militaires qui, certes, sont confinés au rang d'adjudant mais n'en sont pas moins une preuve manifeste des efforts entrepris en la matière[1555]. De la même manière, l'abondance peut parfois cacher des angles morts. Il en est ainsi du combat, activité qui pour l'essentiel continue à se dérober à l'œil historien. Les archives peuvent à cet égard se révéler particulièrement trompeuses. Le Service historique de la Défense, à Vincennes, conserve ainsi un impressionnant tableau de « situations de prises d'armes » permettant de suivre au jour le jour les stocks de fusils, de grenades mais aussi de pièces et de cartouches de mitrailleuses allouées au 47e RI lors du mois de mai 1915, période où l'unité est engagée dans de redoutables opérations dans le nord d'Arras[1556]. Or,

---

[1553] KALIFA, Dominique, *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*, Paris, Perrin, 2009, p. 176 ; DIEST, Philippe, *Le poids des infrastructures militaires 1871-1914 Nord-Pas-de-Calais*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019, p. 71. Il est à noter que KIENER, Michel C. et MAZET, Valérie, *Nous étions des hommes malgré la guerre 1914-1919 Les régiments de la 12e région Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Charente, Dordogne*, La Crèche, Métive, 2018 ne se montrent pas plus capables de quantifier les effectifs du 12e corps d'armée pendant la Grande Guerre.

[1554] Nous reprenons ici les termes d'une réflexion développée par PLENEL, Edwy, *Voyage en terres d'espoir*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 2016, p. 20 à propos du Parti communiste français et des travaux de l'historien P. Boulland. Il est assez savoureux de remarquer que semblable constat puisse s'appliquer à des objets *a priori* aussi diamétralement opposés. Pour prolonger la réflexion on renverra notamment à VIDAL, Georges, *L'Armée française et l'ennemi intérieur. 1917-1939, Enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

[1555] SALF, Eric et AUGIER, Sylvie, « Les chirurgiens dentistes français aux armées pendant la Grande Guerre », *Histoire des Sciences médicales*, Tome XXX, n°1, 1996, p. 53-59.

[1556] SHD-DAT : 24 N 395, 20e DI, situation de prise d'armes 19 janvier – 27 août 1915.

fondamentalement, cette source ne fait que donner une idée de la consommation d'armes et de munitions du régiment. A aucun moment elle ne renseigne la manière dont celles-ci sont employées, information qui permettrait de décrire la façon dont les fantassins du 47e RI conduisent sur le champ de bataille.

Nous avons en revanche souhaité replacer chaque *item* de ce corpus documentaire dans une trame archivistique plus large, dépassant de très loin le cadre du seul 47e RI. Les fiches matricules du recrutement ont ainsi non seulement été appréhendées dans le sillage des travaux pionniers de J. Maurin, poursuivis par J. Halais[1557], mais ont été également lues pour elles-mêmes, c'est-à-dire au cas par cas, individuellement, alors que l'usage les cantonne habituellement à une histoire plus quantitative. Autrement dit, nous avons cherché à distinguer le singulier dans une documentation mise en série, preuve s'il en fallait que loin de s'opposer, les deux approches peuvent se conjuguer harmonieusement[1558]. De même, la notion d'extimité nous a aidé à nous affranchir de la traditionnelle distinction entre écrits privés de combattants et archives militaires ou civiles, sous-entendu publiques, pour au contraire prendre en considération les échos, les transferts, les influences mutuelles de ces deux sphères afin de mieux resituer les fantassins du 47e RI dans leur environnement global. La survalorisation d'un type d'archive par rapport à un autre est en effet un piège dans lequel il est facile de tomber. Or l'intérêt de réunir une documentation hétérogène n'est pas d'opérer un classement des sources en fonction de leur supposée efficacité à dire l'histoire mais bien de les faire dialoguer pour identifier les convergences, mais également les contradictions[1559].

De l'analyse de ces sources il ressort que la guerre elle-même, à en juger par le vocabulaire que l'on peut retrouver dans les courriers et les carnets des combattants, mais aussi dans des documents plus officiels tels qu'ordres et JMO, est perçue par ceux qui la font comme un travail. Pr, si dans le sillage du linguiste A. Dauzat on considère que les mots « dénotent l'esprit d'un peuple »[1560], alors on ne manquera pas d'être interpellé par le terme de « campagne ». En effet, celui-ci désigne dans son acception militaire une série

---

1557 HALAIS, Jérémie, *Les Conscrits de la subdivision de Granville, 1899-1919*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de BOIVIN, Michel, Caen, Université de Caen, 2016 et du même auteur *Des Normands sous l'uniforme 1899-1919. De la caserne à la Grande Guerre*, Bayeux, OREP éditions, 2018.

1558 BASTIN, Gilles et TUBARO, Paola, « Le moment *big data* des sciences sociales », *Revue française de sociologie*, 59-3, 2018, p. 375-394.

1559 ARTIERES, Philippe, « Préface », LE BRAS, Anatole, *Un enfant à l'asile. Vie de Paul Taesch (1874-1914)*, Paris, CNRS Editions, 2018, p. 10.

1560 DAUZAT, Albert, « L'Argot militaire pendant la guerre », *Le Mercure de France*, 16 avril 1917, p. 660.

d'opérations, et par extension la véritable raison d'être de la profession de soldat. Mais, dans sa dimension civile, ce terme renvoie en Basse-Bretagne aux migrations saisonnières des ouvriers agricoles partis en Beauce louer leurs bras pour les moissons[1561]. L'association est d'autant plus intéressante que la valeur travail, tout comme l'héroïsme guerrier, constitue la source de la virilité : dans le monde paysan, le labeur est synonyme de force et de courage, autant de vertus intrinsèquement valorisées par la culture militaire[1562]. Bien entendu, cette convergence des représentations doit être appréhendée de manière extrêmement souple. Si le « métier militaire » dont il s'agit ici doit être compris comme étant ouvert à d'autres référents culturels, à commencer on l'a vu par ceux de l'agriculture, c'est de manière extensive. D'ailleurs, cette notion est mobilisée ici moins, pour paraphraser l'anthropologue américain R. Redfield, pour décrire une source de revenus qu'un véritable mode de vie[1563]. Aussi, renvoie-t-elle autant à l'importance économique, sociale mais aussi culturelle, du secteur primaire dans la France de 1914[1564], qu'aux modalités de recrutement de l'infanterie.

Au fil de ces pages, nous avons tenté de resituer le fantassin du 47e dans toute sa complexité d'acteur social. Citoyen, il est aussi un agent politique ce qui, compte tenu des discours patriotiques d'alors, conduit à l'exercice du « devoir » militaire[1565]. Une telle

---

[1561] LE FAURE, Amédée (dir.), *Dictionnaire militaire*, Paris, Berger-Levrault, 1881, p. 341-342 ; VASSALO, Marthe, LE TROADEC, Ifig et Nanda, *Marcel Le Guilloux. Chanteur, conteur, paysan du Centre-Bretagne*, Rennes, Dastum / Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 20.

[1562] ROUALEC-QUERE, Jean, *Hamon Saliou et les siens. Etude ethno-historique d'une famille de paysans du canton de Taulé (1877-1973)*, Mémoire de Master Civilisations, Cultures & Sociétés sous la direction de BLANCHARD, Nelly, Brest, Université de Bretagne Occidentale, 2018, p. 78 ; MAZUREL, Hervé, « Le corps à l'épreuve », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre…, op. cit.*, p. 412.

[1563] REDFIELD, Robert, *Peasant Society and Culture. An Anthropological Approach to Civilization*, Chicago, The University of Chicago Press, 1956, p. 27. CARNEY, Sébastien, « *La soupe et l'angélus* : le carnet de guerre de Jean-Marie Le Moing, 1916-1920 », *in* TRANVOUEZ, Yvon (dir.), *Les catholiques bretons dans la Grande Guerre*, Centre de Recherche Bretonne et Celtique / Institut Culturel de Bretagne, Brest / Vannes, 2017, p. 136 note à juste titre à propos de l'abbé Jean-Marie Le Moing que « la guerre n'est pas seulement un métier, elle est devenue l'horizon indépassable d'un homme rompu à vivre, penser, entendre, sentir la guerre ».

[1564] C'est ce qu'il illustre parfaitement le sarrasin. En effet, d'après CHAUSSAT, Alain-Gilles, *Les populations du Massif armoricain au crible du sarrasin. Etude d'un marqueur culturel du Bocage normand (XVIe-XXe siècle)*, thèse de doctorat sous la direction de MORICEAU, Jean-Marc, Caen, Université de Caen, 2018, p. 319, si cette plante « est un marqueur culturel important du bocage de l'Ouest, ce n'est pas uniquement du point de vue alimentaire. Les travaux agraires qui lui sont nécessaires ont des répercussions sur le mode de vie des personnes qui le cultivent ».

[1565] HIPPLER, Thomas, *Soldats et citoyens. Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, p. 17 rappelle que « la pratique et le sens ne sont que deux points de vue différents sur le même objet. Par conséquent, il convient de rejeter la querelle entre l'*histoire sociale* et l'*histoire des idées* comme un faux débat : chacune de ces approches apparaîtrait, dès lors, comme une réduction de son objet à l'un de ses deux volets inséparables ». Nous avons repris ce constat à notre compte dans le cadre de nos travaux sur le 47e RI et en regrettant, notamment dans

analogie ne doit cependant pas étonner. Précisons d'ailleurs que lier la citoyenneté au « métier » de soldat n'est pas le propre des poilus. L'historien C. Nicolet a ainsi montré à propos de la Rome républicaine combien « le métier de citoyen » a à voir avec la chose militaire[1566]. Certes, le travail est une notion complexe, polymorphe, entre œuvre et action pour reprendre les termes de la « Condition de l'homme moderne » telle qu'envisagée par H. Arendt. Il n'en demeure pas moins qu'*Homo faber*, le Français de la *Belle époque* est avant tout un producteur, qu'il s'agisse d'agriculture, d'industrie ou de services[1567]. C'est à n'en pas douter cette dimension qui permet la représentation du « métier militaire » sous la forme d'un travail. Celui qui s'exerce au sein du 47e RI n'est pour autant pas aisément identifiable. La réalité vécue par un officier supérieur n'est pas celle d'un sous-officier, de même que l'expérience de guerre d'un soldat de 2e classe affecté à la veille dans un petit poste de première ligne n'est pas celle d'un caporal fourrier employé aux écritures dans un des bureaux de la vaste entité administrative qu'est aussi l'unité. De plus, la perspective diachronique vient singulièrement complexifier l'analyse. A la standardisation du fantassin « de ligne » de l'été 1914, tout droit sorti d'une sorte de persistance rétinienne napoléonienne, répond en 1918 un combattant pouvant servir des armes collectives toujours plus perfectionnées, telles que mitrailleuses et fusils-mitrailleurs. Cette spécialisation toujours plus accrue des compétences rend assurément moins lisible le métier de fantassin et l'unité elle-même semble bien en peine de mesurer ce qui professionnellement caractérise ou non le « bon soldat ». Aussi s'en remet-elle, selon un processus par ailleurs assez classique et déjà identifié pour d'autres professions, à des valeurs aussi floues que « l'honneur », « le courage » ou encore « les plus belles qualités militaires »[1568]. Or il n'y a là aucun hasard. Dans les représentations mentales de l'époque, le fantassin est en effet un ouvrier non spécialisé et la constitution de renforts destinés à regarnir les rangs de l'unité passablement éclaircis par les pertes s'effectue sur une stricte logique quantitative, en dehors donc de toute logique qualitative.

LE GALL, Erwan, « De la prosopographie dans le cadre d'une monographie régimentaire : l'exemple du 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale », *in* BOUGEARD, Christian et PRIGENT, François (dir.), *La Bretagne en portrait(s) de groupe. Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIIIe-XXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 313-314, « combien peut se révéler factice l'opposition qui trop souvent caractérise l'historiographie de la Première Guerre mondiale entre une histoire sociale qui compterait et une histoire culturelle qui serait uniquement attachée aux représentations ».

[1566] NICOLET, Claude, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, 1976.

[1567] DUROSELLE, Jean-Baptiste, *La France de la* Belle époque, Paris, Presses nationales de la Fondation des sciences politiques, 1992, p. 23.

[1568] MONJARDET, Dominique, « A la recherché du travail policier », *Sociologie du travail*, 27-4, 1985, p. 391-407 et PHILIPPE, Yann, « Une innovation impossible ? Noter les policiers new-yorkais (1900-1920) », *Genèses*, n°113, 2018-4, p. 63-92.

Le conflit dans lequel sont plongés les fantassins du 47e RI n'a rien du modèle aristocratique d'antan mais s'apparente, comme un écho à la conscription qui permet de recruter les soldats qui portent l'uniforme du régiment, à une guerre populaire – ce que H. Strachan appelle une « interprétation *whig* de l'histoire »[1569] – qui « exalte la lutte contre les tyrans » et l'engagement des Nations. Si les enthousiasmes initiaux se brisent bien vite sur la réalité du champ de bataille laminé par le feu moderne, la prochaine offensive, nécessairement présentée comme victorieuse, est enrobée du « slogan de la dernière guerre, celle qui saura régénérer la nation par le sang et mettre fin à la violence en détruisant les ennemis de la liberté »[1570]. Bien entendu, ces considérations hautement intellectuelles échappent à la plupart des fantassins du 47e RI. Mais cela n'empêche pas l'institution militaire de répéter aussi souvent que possible ce message, par le biais des journaux que l'on peut se procurer jusqu'aux tranchées mais aussi par les séances de cinéma et de théâtre aux armées ou encore des vecteurs tels que les rencontres sportives où la table. La religion tient ici une place importante et il est à noter que le culte, malgré les séquelles encore bien visibles de la séparation des églises et de l'Etat, s'exerce librement dans les rangs. Il est vrai que les clercs, tant dans leurs discours que dans leurs parcours propres, certains ayant parcouru des milliers de kilomètres pour répondre à l'appel de la nation, constituent de véritables exemples. Plus que de libéralisme, c'est bien plus de *realpolitik* dont il s'agit ici.

Homme, le fantassin du 47e RI est également époux, et parfois même père de famille, tout en continuant à se conduire en agent économique. C'est en effet un des grands apports des travaux récents de S. Le Bras que de rappeler que le poilu est aussi, dans la zone des armées, un consommateur[1571]. Mais l'*homo economicus* sous l'uniforme ne se limite pas à ces quelques emplettes dont on ne saurait négliger la dimension récréative, même si elles ont aussi pour fonction, comme nous l'avons montré dans le neuvième chapitre de cette enquête, de pallier les lacunes de l'ordinaire. Nombreux sont en effet les fantassins du 47e RI qui continuent à administrer, plus ou moins directement, leur entreprise pendant le conflit, alors qu'ils sont aux tranchées. On connaît bien entendu « l'agriculture de papier » qui, au fil de la correspondance, permet aux paysans de continuer à diriger les travaux de la ferme, tout en

[1569] STRACHAN, Sir Hew, « La fin des batailles : stratèges et stratégies », *in* CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre…, op. cit.*, p. 51.
[1570] CABANES, Bruno, « Une histoire de la guerre », *in Ibid.*, p. 11. En ce sens, la Grande Guerre est l'héritière en ligne directe de la levée en masse et des guerres révolutionnaires.
[1571] LE BRAS, Stéphane, « Business as usual? Société de consommation et Grande Guerre. L'expérience des camions-bazars dans l'armée française », *Histoire, économie & société*, 37e année, 2018/3, p. 96-117.

tentant de maintenir une certaine forme de domination masculine[1572]. Mais cette combinaison des rôles sociaux, poursuite des activités civiles sous l'uniforme, ne vaut pas que pour les populations rurales. Si le capitaine René Bihoreau confie sa société d'import-export de primeurs à un gérant, le capitaine Louis Guérin préside directement, et à distance, aux destinées du café qu'il possède à Rennes, fixant lui-même les tarifs des consommations[1573].

Ces deux individus témoignent d'ailleurs de trajectoires qui rappellent que la guerre constitue aussi, malgré ses horreurs et son lot de deuils tragiques, une opportunité pour les acteurs. Tous deux profitent en effet des terribles pertes subies par l'encadrement de l'unité lors des premiers mois du conflit pour sortir du rang et, on l'a vu, se hisser jusqu'au grade de capitaine. De tels parcours invitent naturellement à se poser la question de la délégation de l'autorité au sein du régiment puisque, coûte que coûte, le commandement, incarnation de l'exercice de la violence légitime, doit continuer à s'exercer. Dès lors, la promotion au sein du 47e RI s'envisage le plus souvent comme la validation d'acquis d'une expérience précédent la guerre, antériorité de l'investiture qui prolonge par bien des égards la position détenue dans le civil. Une telle continuité ne doit d'ailleurs pas étonner. Qu'une entité telle qu'un régiment d'infanterie active participe de la perpétuation de l'ordre social n'a au final pas grand-chose de surprenant. Ce qui se donne à voir ici, en réalité, c'est bien ce « siècle des chefs » qui participe d'une culture du commandement commune à l'armée, mais aussi à l'entreprise ou l'administration[1574]. Pour autant, l'autorité conférée par le galon n'est pas absolue et les hommes ne semblent pas dupes de la toute-puissance du charisme légal-rationnel conféré par le grade. Visiblement meurtri et en colère, Emile Le Guen consigne ces quelques lignes très révélatrices dans son carnet, le 13 juillet 1916, alors que le 47e RI arrive dans la Somme après près d'une année passée en Champagne :

> « L'ingrat de Joseph m'a puni et a rédigé contre moi un faux-rapport. Après avoir fait preuve de bonne volonté en marchant avec mon entorse et avoir refusé de me laisser évacuer quand j'étais à la Houyette : voilà la reconnaissance que l'on me doit. Je fais mon devoir de Français. Je dirais même avec abnégation car je suis prompt pour tout service (et je suis puni !) L'ingrat de Joseph qui n'est qu'un lâche, un traitre envers la patrie, ose

[1572] PROCHASSON, Christophe, *14-18 Retours d'expériences*, Paris, Tallandier, 2008, p. 222.
[1573] Arch. dép. I&V. : 2 P B 83 ; dossier René Bihoreau et 2 P B 19, dossier Louis Guérin. LE BRAS, Stéphane, *Le Négoce des vins en Languedoc. L'emprise du marché, 1900-1970*, Tours Presses universitaires François Rabelais, 2019, p. 213-215 notamment montre qu'il ne s'agit pas là d'un cas de figure extraordinaire, l'activité économique subsistant malgré le conflit. Les acteurs s'accommodent de l'état de guerre pour assurer « la continuité des circuits commerciaux ».
[1574] COHEN, Yves, *Le Siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Editions Amsterdam, 2013.

> agir en faux envers ses hommes. Mais si l'influence militaire, qui vient du grade, agit bêtement envers ceux qui pourtant aiment la franchise, l'influence morale reste souvent en notre pouvoir (à la musique surtout). »[1575]

Exerçant le métier de soldat, le poilu ne cesse pour autant pas d'être un citoyen à qui s'imposent des devoirs, mais qui bénéficie également de droits. Cette combinaison des rôles sociaux permet de prendre la juste mesure de certains enjeux qui pèsent sur la troupe. Les fantassins du 47e RI sont donc des poilus mais aussi des patients potentiels, hommes à qui l'Etat doit protection, notamment sur le plan sanitaire[1576]. Certes, le « métier militaire » est intrinsèquement dangereux. Toutefois, le fait est que l'unité se révèle bien incapable de garantir un niveau minimum d'hygiène dans les tranchées et les cantonnements de repos, sans compter qu'elle ne parvient pas à satisfaire les besoins essentiels que sont la nourriture et la boisson. Si les chaînes d'évacuation et d'avitaillement s'améliorent indéniablement au cours du conflit, le retour à la guerre de mouvement en 1918 ramène à des permanences de l'*open warfare* auxquelles il est d'autant plus difficile de faire face que la grippe espagnole sévit. Or, du point de vue de la philosophie politique, ces défaillances sont potentiellement de nature à entraîner la rupture du contrat qui lie à l'Etat la nation en armes. En effet, l'historienne A. Rasmussen rappelle que celle-ci ne consent à l'impôt du sang qu'à « la condition de la protection que l'Etat s'engage à lui accorder pour sa sauvegarde sanitaire »[1577]. C'est donc bien dans l'aptitude du 47e RI à prendre soin ou non de ses hommes que réside pour une part l'endurance du poilu, réalité comprise ici moins d'un point de vue strictement physique, corporel, que civique.

Renforts

Pour autant, il ne faudrait pas en déduire que l'unité, et à travers elle l'institution militaire dans son ensemble, est inactive en la matière. Séances de théâtre et cinéma aux armées mais aussi messes, rencontres sportives et citations à l'ordre sont autant de vecteurs plus ou moins directs d'un discours visant à rendre intelligible le conflit en cours. L'idée est non seulement de rappeler aux hommes pourquoi – pour quoi – ils combattent mais aussi de postuler la solidité, pour ne pas dire l'excellence, de l'armée française. Les loisirs des poilus

[1575] Archives privées Jean-Claude Le Guen : Livre de route appartenant à M. Emile Le Guen, Musicien-brancardier au 47e régiment d'infanterie, SP 75.
[1576] CHANET, Jean-François, FREDJ, Claire et RASMUSSEN, Anne, « Soigner les soldats : pratiques et expertises à l'aire des masses », *Le Mouvement social*, n°257, 2016/4, p. 4.
[1577] RASMUSSEN, Anne, « Préserver le capital humain. Une doctrine hygiéniste pour préparer la guerre démocratique ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2015/1, n°33, p. 73.

ne sont donc pas toujours une parenthèse permettant de couper complètement avec l'activité du régiment, la guerre demeurant toujours en arrière-plan. Sans doute d'ailleurs doivent-ils être analysés en rapport avec le « métier militaire », même lorsqu'ils ne sont nullement organisés par l'institution. Ainsi, dans quelle mesure l'artisanat de tranchées, « hobby » consistant en la réalisation d'un objet à partir de matériaux de récupération (douille d'obus, cartouche de mitrailleuses…), n'est-il pas aussi une réaction au « travail en miettes » engendré par la guerre industrielle ? Ces bricolages façonnés par la main d'un seul et même individu selon le principe du « do it yourself » ne sont-ils pas l'antithèse de la parcellisation des tâches qui s'observe dans la zone des armées ?[1578] De la même manière, l'espace hétérotopique qu'est la dive bouteille n'est-il pas à rapprocher d'une certaine forme d'insatisfaction au travail ?[1579]

Au quotidien, c'est sans doute l'ordinaire qui est tenu par la troupe comme la meilleure « preuve » du bon fonctionnement de l'institution. En d'autres termes, la ration du jour doit inspirer confiance et ne pas inviter le poilu à songer qu'il va devoir manger son « pain noir ». C'est sans doute ce qui permet d'expliquer pourquoi nulle archive du corpus mobilisé pour cette enquête, de même qu'à notre connaissance aucun témoignage de combattant breton de la Grande Guerre, ne fait mention de sarrasin. Certes, cette plante constitue encore, au début du XXe siècle, un élément essentiel de l'alimentation paysanne. Mais les goûts sont avant tout affaire de distinction et le sarrasin fait bien pâle figure face au froment ou au blé. Dès lors, introduire le blé noir dans l'ordinaire du poilu ne serait-il pas courir le risque de lui envoyer un message négatif quant à la solidité de l'institution militaire ?[1580]

La prise en charge sanitaire des poilus n'est de même pas sans rencontrer certains obstacles idéologiques difficilement surmontables. Les travaux de l'historienne C. Doria montrent ainsi combien l'ophtalmologie aux armées est au cœur de logiques profondément antagoniques : les lunettes relèvent en effet d'un soin individualisé qui est en contradiction fondamentale avec cette standardisation du poilu comprise comme un écho plus ou moins

[1578] FRIEDMANN, Georges, *Le Travail en miettes. Spécialisation et loisirs*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2012, p. 170-171.
[1579] RIDEL, Charles, *L'Ivresse du soldat. L'alcool dans les tranchées 1914-1918*, Paris, Vendémiaire, 2016, p. 221 et FRIEDMANN, Georges, *Le Travail en miettes…*, *op. cit.*, p. 177 et suivantes.
[1580] Là n'est d'ailleurs pas une situation nouvelle puisque même au XVIIIe siècle, d'après CHAUSSAT, Alain-Gilles, *Les populations du Massif armoricain au crible du sarrasin…*, *op. cit.*, p. 448 et 476, les armées consomment rarement le sarrasin qu'elles conservent dans leurs magasins.

lointain de l'impératif catégorique d'égalitarisme républicain[1581]. Dans une arme comme l'infanterie, ce conflit de représentations est particulièrement sensible. Les modalités de recrutement du 47e RI, et notamment la manière dont l'unité constitue les « renforts » qu'elle expédie au front, révèlent ainsi les injonctions contradictoires que sont les appréciations quantitatives et qualitatives de la troupe, dimensions qui pèsent lourdement sur cette armée française de la Grande Guerre confrontée dès les premières semaines du conflit à une crise démographique de très grande ampleur. Concrètement, cette réalité se matérialise par la politique de récupération et l'abaissement drastique des critères d'obtention de la certification « bon pour le service ». Mais on pourrait également mentionner l'amélioration de la prise en charge des évacués blessés ou malades qui vise avant tout à accélérer le retour des hommes aux tranchées, la diminution des périodes de convalescence s'opposant nécessairement au préalable d'une guérison pleine et entière. Le 47e RI ne saurait toutefois de ce point de vue faire exception. P. Boulanger a montré que la politique de récupération concerne l'armée française dans son ensemble tandis que V. Viet rappelle que la réorganisation du Service de santé dépasse très largement le strict cadre régimentaire[1582]. M. Derrien a pour sa part décrit le véritable dilemme que posent les fous à l'armée : faut-il les éliminer des rangs ou les récupérer, pression démographique oblige ?[1583] Les recherches en cours d'E. Génard montrent que le volet judiciaire de la politique de récupération fait de même fi de l'état physique et mental d'hommes qui passent en l'espace de quelques jours de la cellule aux tranchées, interrogeant *de facto* le sens de l'expression « renfort »[1584]. A dire vrai, cette préférence accordée au quantitatif sur la qualitatif participe tout autant d'une chasse à l'embusqué, de manière à ce que chacun s'acquitte de l'impôt du sang, que d'une permanence de la croyance en l'utilité des « gros bataillons », masses combattantes constituées de citoyens-soldats interchangeables. Face à l'urgence, seul le nombre de recrues compte et l'on comprend

[1581] DORIA, Corinne, « L'impact de la Grande Guerre sur l'ophtalmologie française. Organisation sanitaire, traitement des blessés, réparations de guerre », *Histoire des sciences médicales*, Tome L, n°3, 2016, p. 311-323 et « How to Face a Sanitarian Emergency. French ophthalmologists and the Great War », *First World War Studies*, 2018-9, n°1, p. 19-34.
[1582] BOULANGER, Philippe, *La France devant la conscription, géographie historique d'une institution républicaine, 1914-1922*, Paris, Economica, 2001 et VIET, Vincent, *La Santé en guerre 1914-1918. Une politique pionnière en univers incertain*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015.
[1583] DERRIEN, Marie, « Eliminer ou récupérer ? L'armée française face aux fous du début du XXe siècle à la Grande Guerre », *Le Mouvement social*, 2015/4, n°253, p. 13-29.
[1584] GENARD, Elsa, *Prisons et prisonniers dans la France du premier XXe siècle (1911-1946). Une histoire des interactions du monde carcéral*, thèse de doctorat en cours sous la direction de KALIFA, Dominique.

désormais mieux ce qu'ont, en fin de compte, en commun les fantassins du 47e RI et les fusiliers-marins de l'amiral Ronarc'h[1585].

Seules les fratries, et plus encore celles de jumeaux, paraissent devoir constituer une exception à la standardisation du fantassin du 47e RI. La perspective de voir mourir en même temps deux frères fauchés par un même obus est manifestement un risque auquel le régiment ne souhaite pas être confronté et tout est mis en œuvre pour les séparer. C'est là un des rares cas de traitement spécifique, individualisé, que l'on peut observer dans le processus d'affectation, ou non, au 47e RI. Ce poids de la quantité sur la qualité, véritable idéologie de la masse[1586], n'est d'ailleurs propre ni à l'infanterie ni même à l'armée française. J.-M. Steg note ainsi à propos des munitions d'artillerie du corps expéditionnaire britannique lors du déclanchement de la bataille de la Somme :

> « Début 1916, le volume de production augmente enfin mais, selon un phénomène bureaucratique habituel, personne de haut en bas de la hiérarchie ne se montre soucieux de vérifier sa qualité. Le résultat est qu'en 1916 un grand nombre d'obus exploseront dans le tube de la pièce, se désintégreront en vol ou, surtout, n'exploseront pas à l'impact. La proportion de malfaçons lors de cette semaine-là n'est pas connue avec précision mais a sans doute atteint un tiers des projectiles. »[1587]

En définitive, face au défi démographique que constitue le renouvellement de ses propres rangs, le 47e RI paraît bien désarmé. La situation est à dire vrai telle qu'on en vient, encore une fois, à interroger l'idée même de « renfort », la réalité sur le plan quantitatif n'étant pas nécessairement équivalente à ce que l'on peut entrapercevoir de la qualité de ces nouveaux venus peu instruits et souffrant parfois de tares physiques que l'on imagine

---

1585 FICHOU, Jean-Christophe, « Les Pompons rouges à Dixmude : l'envers d'une légende », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°240, 2010, p. 6-21 ; FICHOU, Jean-Christophe, « La bataille de Dixmude (octobre-novembre-décembre 1914) : une bataille bretonne ? », *in* LE PAGE, Dominique (dir.), *11 batailles qui ont fait la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2015, p. 264-299 ; LAGADEC, Yann et LE GALL, Erwan, « Les fusiliers marins face à la légende de la bataille de Dixmude », *in* EVANNO, Yves-Marie et LAGADEC, Yann (dir.), *Les Morbihannais à l'épreuve de la Grande Guerre (1914-1920)*, Vannes, Département du Morbihan / Université tous âges de Vannes et sa région, 2017, p. 27-50.

1586 Sans doute faudrait-il la corréler à la définition de la puissance qui a alors cours. Jusqu'au changement de paradigme induit par l'arme nucléaire, le pays le plus puissant est celui qui comporte le plus de kilomètres carrés – d'où la place particulière accordée au géant aux pieds d'argiles qu'est la Russie, d'où également les politiques coloniales de la France et du Royaume-Uni, et dans une moindre mesure de l'Allemagne – ou est capable de mobiliser le plus d'hommes possibles. Dans ce système de représentation, jamais n'intervient le critère qualitatif.

1587 STEG, Jean-Michel, *Ces Anglais morts pour la France. Le jour le plus meurtrier de l'histoire britannique. 1er juillet 1916*, Paris, Fayard, 2016, p. 161.

handicapantes, pour ne pas dire rédhibitoires, dans les tranchées. En effet, la montée en puissance d'armes collectives comme la mitrailleuse, ou individuelles comme la grenade, ainsi que l'apparition d'engins tels que les fusils-mitrailleurs Chauchat[1588], montrent bien combien l'infanterie gagne en technicité, en spécialisation, et donc requière une instruction plus poussée. C'est d'ailleurs ce qui fait dire aux historiens A. Prost et G. Krumeich que dès 1916 « la section d'infanterie a cessé d'être une ligne de fusils et de poitrines »[1589]. Dès lors, à la suite de J. Horne, il faut sans doute se demander si la guerre d'usure n'est pas aussi le résultat de l'incapacité des belligérants à gérer la mort et ses conséquences en termes de recrutement[1590]. Certes, l'équation tactique résultant du « système tranchée » conduit à une guerre de siège mutuel accordant une prime certaine à la défensive[1591]. Pour autant, l'exemple du 47e RI n'invite-il pas aussi à interroger la capacité de l'armée française à conduire une action offensive ? Car, contre tous les modèles ayant pu être établis avant-guerre et pendant le conflit lui-même, c'est bien en défendant, c'est-à-dire en ne rompant pas et, ce faisant, en épuisant l'Allemagne lors de l'offensive du printemps 1918, que l'Armée française parvient à l'emporter[1592]. Là réside sans doute la source d'un décalage entre la réalité du champ de bataille et les représentations que les contemporains se font de l'issue du conflit, interprétation qui n'est pas sans conséquences du point de vue du processus de sortie de guerre.

Ombres portées

Annonçant les « réjouissances » prévues pour embraser Paris dans la soirée du 28 juin 1919, jour de la signature du traité de Versailles, *Le Matin* n'hésite pas à parler de « Saint-Poilu »[1593]. Cette expression dit bien le piédestal sur lequel se trouve alors symboliquement juché le combattant de la Grande Guerre avant d'être statufié sur toutes les « places de l'église » ou « de la mairie » de France et de Navarre. Certes, il y a là un phénomène inédit

[1588] Ceux-ci entrent en service au 47e RI le 10 juillet 1916. SHD-DAT : 26 N 636/7 : JMO 47e RI, 10 juillet 1916.
[1589] PROST, Antoine et KRUMEICH, Gerd, *Verdun 1916. Une histoire franco-allemande de la bataille*, Paris, Tallandier, 2015, p. 92.
[1590] Nous reprenons ici à notre compte une réflexion formulée par J. Horne le 20 mai 2019, en l'amphithéâtre François Furet de l'Ecole des hautes études en sciences sociales lors de la soutenance de thèse de J.-M. Steg.
[1591] COCHET, François, *Survivre au front. Les poilus entre contrainte et consentement*, Saint-Cloud, SOTECA/14-18 Editons, 2005, p. 78 et suivantes ; SAUNDERS, Anthony, *Trench Warfare 1850-1950*, Barnsley, Pen & Sword, 2010, p. 8.
[1592] GOYA, Michel, *Les Vainqueurs. Comment la France a gagné la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2018, p. 163 dit à propos de l'avancée allemande résultant de l'offensive de l'Empereur du printemps 1918 que « la victoire a été un piège ».
[1593] « La Saint-Poilu », *Le Matin*, 26e année, n°12 904, 28 juin 1919, p. 2.

qui, de par son ampleur, dit bien le « poids de la guerre »[1594]. Pour autant, il serait naïf de croire que celui-ci n'est pas sans racines. Ni les anciens combattants, ni les monuments aux morts ne sont des nouveautés nées de la séquence 1914-1918 et tout, en définitive, invite à se demander si la figure du poilu n'est en fait pas un prolongement de celle non moins mythique de Nicolas Chauvin. Ce héros légendaire, type même du soldat-laboureur tiré de sa ferme pour être militarisé à la caserne et envoyé combattre sur de lointains champs de bataille, est en effet le support, pendant tout le XIXe siècle, de nombreux discours participant d'une sorte de « ruralisme national » dont les deux piliers sont la culture paysanne, dimension indissociable du registre du métier, et la gloire militaire[1595].

Les tranchées ne mettent nullement fin à ce système de représentations. En Ille-et-Vilaine, les élections législatives de 1919, celles qui donnent naissance à cette chambre dite bleue-horizon, voient l'élection d'un certain nombre de vétérans de la Grande Guerre. Parmi eux, citons le monarchiste Charles Ruellan, qui est officier de réserve au 47e RI à la *Belle époque*[1596], et le socialiste Albert Aubry. En effet, si ce dernier ne passe que quelques semaines sous l'uniforme du 47e RI en 1913 du fait d'une « insuffisance de développement et faiblesse de constitution » qui justifie une réforme temporaire, il est récupéré le 22 septembre 1914 et sert ainsi au sein de cette unité jusqu'au 16 avril 1915, date de son transfert au 120e régiment d'infanterie[1597]. Or, l'analyse que livre *L'Ouest-Eclair* de ce scrutin est particulièrement intéressante du point de vue de la culture professionnelle des combattants puisque le quotidien breton n'hésite pas à suggérer que ces résultats sont directement liés au « vague esprit de mécontentement que l'on constate un peu partout dans le pays » et aux difficultés qu'entraînent le retour à la vie civile et la sortie de guerre[1598]. Ainsi, en votant pour Charles Ruellan, les électeurs « n'ont pas entendu faire triompher un monarchiste mais simplement honorer ce combattant, le frère de six morts à l'ennemi ». De même, le journal rennais pense que

---

[1594] FOUCHARD, Dominique, *Le poids de la guerre. Les poilus et leurs famille après 1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
[1595] DE PUYMEGE, Gérard, *Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*, Paris, Gallimard, 1993.
[1596] Arch. Dép. I&V : 1 R 1846.293 et JEAN, Marc (Edition présentée par), *Les dix frères Ruellan, héros et martyrs, 1914-1918*, Saint-Malo, Editions Cristel, 2011.
[1597] Arch. Dép. I&V : 12 T 5, dossier personnel Albert Aubry, état signalétique et des services et 1 R 2115.2184. Sur Albert Aubry, on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan, « Le ralliement à la guerre de 1914 de deux figures de la gauche bretonne : digressions sur la notion d'antimilitarisme », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°5, hiver 2015, en ligne.
[1598] « La victoire du parti républicain national », *L'Ouest-Eclair*, n°7247, 18 novembre 1919, p. 1.

> « les socialistes unifiés exagèreraient leur importance s'ils supposaient que le succès de M. Aubry est dû à leur doctrine d'expropriation et de bolchevisme. M. Aubry, leur candidat élu, est un jeune instituteur qui fait la guerre. Ses jeunes collègues ont mené en sa faveur une propagande active dans toutes les communes. Les poilus mécontents sont aussi allés à lui pour un exprimer un mécontentement souvent justifié. »[1599]

Bien entendu, que *L'Ouest-Eclair* mette toute en œuvre pour dénigrer la victoire des candidats pour qui le journal n'a pas appelé à voter n'a rien d'étonnant. En revanche, plus significatif est sans doute le recours à cet argument du relais du « mécontentement des poilus ». Pour être saisis à leur juste valeur, les discours d'après-guerre doivent être confrontés à la réalité de ce que fut le conflit et, pour ce qui nous intéresse, à la conduite des armées sur le champ de bataille. Dans les représentations mentales de l'époque, il ne fait pas de doute que la France, et donc le poilu, est le grand vainqueur de la Grande Guerre. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que, 100 plus tard, à la faveur de la publication d'un livre de M. Goya sobrement intitulé *Les Vainqueurs*, s'en est suivi une polémique mémorielle et médiatique où la téléologie le disputait aux interprétations erronées des combats de l'été 1918[1600]. En effet, l'exemple du 47e RI montre que la réalité du terrain diverge grandement de ce qu'en disent les discours produits au lendemain de la victoire. Du strict point de vue du combat, la courbe d'apprentissage de l'unité est au mieux modeste et les fantassins semblent à peu près aussi aveugles, isolés et désemparés sur les champs de bataille de 1918 que de 1914. D'ailleurs, ce régiment invite à se demander s'il ne convient pas de voir le verre à moitié vide plutôt qu'à moitié plein, approche qui conduirait à considérer celui qui remporte la guerre non plus comme l'armée la plus forte mais comme la moins amoindrie par des dizaines de mois d'un conflit exténuant. Il est de même manifeste que, du fait d'une application pour le moins relative du principe de disponibilité fonctionnelle dans la sélection des cadres, l'armée française de 1914-1918 se prive d'un certain nombre de talents et peine, au final, à exploiter les savoir-faire que lui apporte la conscription. Le paradoxe est que le fantassin reste dans l'imaginaire le roi du champ de bataille. C'est bien lui que le poilu des monuments aux morts encense et si l'on connaît quelques exceptions, c'est la plupart du temps pour mieux célébrer le martyr de soldats qui combattent à pied. En témoigne en Bretagne la mémoire des fusiliers-marins… Mais la réalité est en fait toute autre puisque, dans les faits, le fantassin est un

[1599] « Autour de l'élection », *L'Ouest-Eclair*, n°7247, 18 novembre 1919, p. 3. Sur la Grande Guerre d'Albert Aubry et son service militaire au 47e RI, on se permettra de renvoyer à Le Gall, Erwan, « Le ralliement à la guerre de 1914 de deux figures de la gauche bretonne : digressions sur la notion d'antimilitarisme », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°5, hiver 2015, en ligne.
[1600] GOYA, Michel, *Les Vainqueurs…*, *op. cit*.

ouvrier non spécialisé, un poilu sans aucune compétence. Le décalage avec la valorisation de l'expérience combattante comme capital politique ne peut dès lors que frapper et invite, indéniablement, à envisager la victoire de 1918 non plus uniquement comme un fait militaire et diplomatique mais aussi comme une culture qui, fondamentalement, infuse jusqu'à Vichy.

Présentation synthétique des sources

Une enquête telle que celle-ci repose sur de très nombreux dépouillements d'archives, séances contribuant à l'élaboration d'un corpus aussi vaste que divers. Aussi, plutôt que dresser une liste factuelle des sources dépouillées, il nous a apparu plus opportun d'en composer une courte description, le lecteur pouvant par ailleurs bénéficier de l'appareil critique de la présente thèse pour obtenir, le cas échéant, les côtes et références de tel ou tel document venant à l'appui de telle ou telle affirmation.

Cette monographie du 47e RI pendant la période 1914-1918 repose pour une très large part sur une base de données regroupant les parcours des 2 688 fantassins de cette unité titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale. Ce thésaurus a été constitué en deux temps. Le premier, couvrant nos deux années de Master 2, a consisté en une exploitation intensive du fichier des morts pour la France consultable sur le portail *Mémoire des hommes*, avant que celui-ci ne bénéficie d'un programme d'indexation collaborative[1601]. Le second nous a amené, au cours des années 2016 et 2017, à prolonger ces données en recourant aux fiches matricules du recrutement correspondant aux trajectoires de ces hommes. Cette opération fut d'autant plus fastidieuse qu'elle fut entreprise avant la mise en service du *Grand mémorial*, centralisant sur un seul et même portail de métadonnées l'accès à toute cette documentation. Autrement dit, il nous a fallu, à un rythme moyen d'une vingtaine de fiches par jour, consulter les registres conservés, numérisés et mis en ligne par plusieurs dizaines de centres départementaux d'Archives, en Bretagne bien entendu (Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes d'Armor pour la 10e région militaire ainsi que Finistère, Morbihan et Loire-Atlantique pour la 11e) mais pas uniquement. Ont notamment été visités les services de Charente-Maritime, de Corrèze, de Côte d'Or, de l'Indre, de la Marne, de Seine-Maritime, de Haute-Saône, de l'Oise, de l'Orne, du Vaucluse et des Yvelines sans oublier, bien entendu, les Archives de Paris et les Archives nationales d'outre-mer. Laborieuse, cette longue

[1601] LE GALL, Erwan, « L'entrée en guerre du 47e régiment d'infanterie, août 1914 – juillet 1915 », Mémoire de Master 2 recherche sous la direction de LAGADEC, Yann et LE BIHAN, Jean, Rennes, Université Rennes 2, 2012.

énumération dit pour autant parfaitement tout le bénéfice que la recherche peut tirer des vastes programmes de numérisation et de mise en ligne qui ont été initiés dans la perspective du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Pour autant, la documentation disponible sur internet ne constitue qu'une infime partie des fonds conservés par les Archives départementales. Du fait du recrutement du 47e RI, nous avons principalement focalisé nos recherches dans les Côtes d'Armor et en Ille-et-Vilaine, dépouillant notamment les dossiers d'instituteurs mais aussi, à Rennes, ceux relatifs au paiement de la contribution sur les bénéfices exceptionnels de guerre, particulièrement bien conservés, ainsi bien entendu que les cartons de la série R (affaires militaires). Les archives des sous-préfectures, et notamment la sous-série 5 Z relative à Saint-Malo, ont été profitables. A Rennes et à Saint-Brieuc, nous avons bénéficié du précieux concours des archives diocésaines pour la consultation des dossiers personnels d'ecclésiastiques, sources essentielles pour qui souhaite aller plus loin que *La Preuve du sang*[1602]. Nous avons par ailleurs dépouillé les séries H (affaires militaires) des archives municipales de Saint-Malo, Rennes, Vitré, Saint-Brieuc, Guingamp et Vannes.

La presse a également constitué un apport bienvenu pour l'élaboration de la base de données prosopographique. Le *Moniteur des Côtes-du-Nord* consultable sur le site internet des Archives départementales des Côtes d'Armor, *L'Ouest-Eclair* sur *Gallica* mais aussi *Le Salut* et *L'Union malouine et dinannaise*, disponibles sous forme de microfilms aux Archives municipales de Saint-Malo et aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, se sont avérés très précieux. Ils ont été avantageusement complétés par de nombreux titres de la presse nationale, comme *L'Echo de Paris* ou *Le Figaro* par exemple, et régionale, comme *La Dépêche de Brest* ou le *Nouvelliste du Morbihan*. Les bulletins communaux et paroissiaux, les *Semaines religieuses* publiées dans différents diocèses, ainsi que les illustrés tels que *Le Pays de France* se sont également révélés très utiles, sans oublier les nombreux périodiques publiés après le conflit par les associations d'anciens combattants.

Pour compléter la documentation mobilisée dans le cadre de l'élaboration de cette base de données prosopographiques, il nous faut dire quelques mots des nombreux *Livres d'or* et autres *Annuaires* que nous avons compulsés. Ceux-ci se sont révélés indispensables et, au

[1602] *La Preuve du sang. Livre d'Or du Clergé et des congrégations (1914-1922)*, deux tomes, Paris, Bonne presse, 1925

final, sont apparus comme étant relativement fiables, à en juger par les autres archives avec lesquels nous avons pu les confronter.

Les papiers produits au cours du conflit par l'institution militaire elle-même ont constitué, sans surprise, un apport incomparable. On pense notamment aux JMO consultables en quelques clics sur le portail *Mémoire des hommes*, ceux du 47e RI mais également ceux des unités voisines et des échelons supérieurs que sont la brigade, la division, le corps d'armée voire l'armée ou encore le groupe d'armées. Dans la même optique, les 107 volumes des *Armées françaises dans la Grande Guerre* ont été, tout au long de cette enquête, autant de livres de chevets. Enfin, les séries 22 et 24 N relatives aux archives du 10e corps d'armée et de la 20e division, documents consultables au Service historique de la Défense à Vincennes, ont été des sources incontournables, même si l'échelon régimentaire y apparaît assez distant.

C'est en réalité par l'intermédiaire de fonds privés, regroupant carnets, mémoires, lettres et cartes postales, mais également des photographies ainsi que divers artefacts, que l'on parvient à pénétrer au cœur des rangs[1603]. La collection de Jean-Claude Le Guen, en ce qu'elle nous plonge au milieu d'une fratrie mobilisée sous l'uniforme du 47e RI, est à cet égard indispensable. Il est par ailleurs indéniable que les archives privées permettent de combler bien des angles morts induits par la documentation conservée dans les fonds publics. Ainsi, les archives d'Alfred Burckhardsmeyer permettent de légèrement lever le voile sur quelques aspects de la période que le 47e RI passe en Alsace, à partir de novembre 1918. Les fonds de la famille Pallez nous présentent de même l'état d'esprit d'un jeune saint-cyrien du 47e RI, quelques mois avant la mobilisation générale. A n'en pas douter, nombreux sont les placards qui contiennent encore des archives inédites sur ce régiment. D'ailleurs, quelques jours seulement avant l'achèvement de ce manuscrit, nous sommes entrés en contact avec l'un des descendants de Marcel Landegren, emblématique gardien de but de l'Union sportive servannaise et sergent-fourrier au 47e RI. Malheureusement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, n'avons pu prendre connaissance des archives détenues par la famille de ce sous-officier grièvement blessé lors de la bataille de Charleroi.

Enfin, il faut dire quelques mots de la sérendipité propre à toute recherche et qui, par la grâce du hasard, conduit à consulter de la documentation sans rapport avec le sujet étudié mais qui, par un savant pas de côté, permet finalement de mieux le comprendre. Travailler sur

[1603] Sur la notion d'artefacts de guerre on se permettra de renvoyer à LE GALL, Erwan et HARISMENDY, Patrick (dir.), *Un adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

le corps expéditionnaire américain dans le cadre d'un projet relatif au centenaire du 26 juin 1917 nous a ainsi permis, comme par ricochet, de mieux saisir bien des aspects de la Grande Guerre du 47e RI[1604]. Les photographies du *Signal Corps*, tout particulièrement, nous ont amené à mieux déchiffrer les quelques clichés des albums Valois, ainsi que le film conservé à l'ECPAD, montrant des fractions du régiment en train de défiler. D'ailleurs, c'est en parlant de cela avec G. Piegais, à propos des fonds figurant les débarquements des troupes Russes à Brest et dans les Balkans, que nous sont venus à l'esprit de nombreuses réflexions à propos de l'ordre serré et de la verticalité des corps combattants. De même, les dizaines de milliers de notices du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social* nous ont permis de mieux cerner les enjeux, tant dans ses forces que ses limites, de la méthode prosopographique. C'est par ailleurs en travaillant avec F. Prigent, sur 1936 et 1958, que nous avons pu affermir notre réflexion sur la variation des échelles en histoire, principe essentiel dans le cadre de cette thèse[1605].

[1604] LE GALL, Erwan, *Saint-Nazaire, les Américains et la guerre totale (1917-1919)*, Bruz, Editions CODEX, 2018.
[1605] LE GALL, Erwan et PRIGENT, François, *C'était 1936, Le Front populaire vu de Bretagne*, Rennes, Editions Goater, 2016 et *C'était 1958 en Bretagne. Pour une histoire locale de la France*, Rennes, Editions Goater, 2018.

Bibliographie

Généreuse, cette bibliographie est mixte. Si elle présente un état de ce qu'il est possible de compulser, et de digérer, pendant une thèse de doctorat, elle est aussi le résultat de plus de deux décennies de lecture. Aussi est-elle, d'une certaine manière, singulièrement incomplète puisque des auteurs aussi éminents qu'A. J. Mayer, E. Hobsbawm ou R. Hilberg, pour ne citer que quelques exemples, n'y figurent pas, alors que leurs ouvrages tiennent une place éminente dans notre cheminement intellectuel[1606].

Cette liste est arrêtée au 31 août 2919. Si, grâce à C. Frémont des Presses universitaires de Rennes, nous avons pu ajouter à notre corpus bibliographique la thèse récemment publiée de M. Marly[1607], tel n'a pas été le cas pour plusieurs titres sortis à l'occasion de la rentrée littéraire 2019. Nous pensons tout particulièrement à la synthèse d'A. Prost sur « Les Français de la Belle époque » devant sortir le 3 octobre 2019 ou encore à la thèse, publiée aux Presses universitaires d'Oxford, de D. Hasset sur l'ombre portée de la Grande Guerre en Algérie française jusqu'en 1939, ouvrage manifestement incontournable pour qui s'intéresse aux processus de démobilisation culturelle[1608].

Ce dernier titre montre que nous avons souhaité insérer notre réflexion sur la culture professionnelle des fantassins du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale dans une bibliographie internationale, avec un appétit certain pour l'historiographie anglo-saxonne. Il est vrai que, tant aux Etats-Unis que dans les îles britanniques, les *war studies* constituent un champ très fertile de réflexion, tout particulièrement en ce qui concerne les monographies régimentaires. Aussi nombreux sont les ouvrages référencés ici et publiés dans la langue de Shakespeare. Ne maîtrisant malheureusement pas l'Allemand, nos incursions dans

[1606] MAYER, Arno J., *La Solution finale dans l'histoire*, Paris, La Découverte, 2002 ; HOBSBAWM, Eric, *L'Âge des extrêmes, histoire du court XXe siècle, 1914-1991*, Bruxelles, Complexe, 1999 ; HILBERG, Raul, *La Destruction des Juifs d'Europe* (2 tomes), Paris, Gallimard, 1998 et *Exécuteurs, victimes, témoins. La catastrophe juive 1933-1945*, Paris, Gallimard, 1994.

[1607] MARLY, Mathieu, *Distinguer et soumettre. Une histoire sociale de l'armée française (1872-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

[1608] PROST, Antoine, *Les Français de la Belle époque*, Paris, Gallimard, 2019 ; HASSET, Dónal, *Mobilizing Memory. The Great War and the Language of Politics in Colonial Algeria (1918-39)*, Cambridge, Oxford University Press, 2019.

l'historiographie d'outre-Rhin sont en revanche beaucoup plus rares et se limitent, pour être honnête, aux travaux les plus connus de G. Krumeich. Et A. Weinrich. Soulignons enfin l'espace particulièrement fertile pour la recherche sur la Première Guerre mondiale que constitue la Belgique.

Les volumes mentionnés dans cette bibliographie le sont sans aucune considération de jugement quant à leur qualité ou leur apport à la connaissance historique. Au contraire, un « mauvais » livre peut parfois se révéler plus stimulant qu'un « excellent » tant il éveille le sens critique. Au final, sont présents ici les principaux ouvrages sur lesquels s'est basée la réflexion ayant conduit à la présente enquête. Les pages qui suivent ne prétendent donc nullement constituer une bibliographie générale sur la Grande Guerre. Nous avons toutefois cherché à articuler autant que possible historiographie internationale et références bibliographiques moins académiques, plus confidentielles et ancrées dans les territoires, en ne négligeant ni le propos des érudits locaux, ni les richesses produites par les sociétés savantes. Ce faisant, notre intention était de profiter à plein des jeux d'échelles qui, on le sait, offrent en histoire de riches perspectives.

Pour limiter les entrées et faire en sorte que ce thésaurus reste digeste, nous avons pris le parti de ne pas mentionner de nombreux périodiques tels que *ArMen*, *La Revue militaire française*, *La Lettre du Chemin des Dames*, *Guerres & Histoire*, *L'Histoire*, *14-18 le magazine de la Grande Guerre*, *Inflexions*, *Soldats de France*, les bulletins de la dynamique association *Bretagne 14-18*, ou encore *Army History Magazine*. Il va pourtant de soi que la lecture de ces titres est non seulement essentielle mais qu'elle constitue une profonde source d'inspiration pour la présente enquête[1609]. Les cahiers littéraires du *Monde*, du *Figaro* ou encore de *La Croix* se révèlent également être extrêmement précieux, de même que la presse quotidienne régionale quand elle signale la publication par un érudit local ou une société savante de tel ou tel carnet, mémoire, ou bien la réalisation d'une exposition. C'est là le moyen d'accéder à des sources qui, pour l'essentiel, restent en dehors des circuits académiques classiques et des fonds d'archives publiques.

A cette énumération déjà fastidieuse il nous faut rajouter les innombrables historiques régimentaires publiés immédiatement après le conflit qui, quoi que non mentionnés dans les pages qui suivent, ont constitué de précieux outils de travail pour la présente étude. Publié en

[1609] Nous aurions pu également citer quelques programmes radiophoniques dont l'excellente *Fabrique de l'histoire* d'Emmanuel Laurentin sur France culture.

1920, celui du 47e régiment d'infanterie comporte une liste obituaire qui, malgré de fréquentes erreurs, s'est révélée des plus utiles. De même, on se doit d'ajouter quantité de dictionnaires, manuels et autres ouvrages techniques qui rappellent combien les officiers français du début du XXe siècle aiment écrire et publier.

Du point de vue bibliométrique, l'effet centenaire est clairement perceptible. Les kiosques ont ainsi accueillis ces dernières années de nombreux numéros spéciaux qui, bien que de qualité variable, n'en demeurent pas moins intéressants. Parmi quelques exemples, citons le numéro « spécial centenaire » de *L'Equipe Magazine* ou « L'Ouest dans la Grande Guerre », publié par *Ouest-France* en 2004 et ressorti dix ans plus tard[1610]. Pour autant, c'est bien au tournant des années 2000, avec le sinistre compte à rebours des « derniers poilus » que commence ce phénomène de presse, comme en témoigne par exemple l'excellent hors-série « 14-18. Les traces d'une guerre » publié en 2008 par *Le Monde*[1611]. Ajoutons d'ailleurs que le grand quotidien du soir fait figure de précurseur puisque, dès le milieu des années 1990, il publie, en partenariat avec l'Historial de la Grande Guerre de Péronne, un recueil d'articles publiés précédemment en feuilleton dans les colonnes du journal fondé par Hubert Beuve-Méry[1612].

Des rayonnages des marchands de journaux aux étals des libraires, il n'y a qu'un pas que le centenaire de la Grande Guerre franchit allègrement. Pour autant, cette production éditoriale foisonnante ne s'accompagne d'aucun bouleversement historiographique majeur, à l'exception peut-être des *Somnambules* de C. Clark qui rappellent que la question des responsabilités dans le déclenchement du conflit reste encore très ouverte. Il en est d'ailleurs de même en ce qui concerne l'appréciation du Traité de Versailles, même si ces considérations restent très éloignées de la présente enquête. Pour notre sujet, le tournant historiographique est en réalité un peu plus précoce et se situe au cœur des années 2000, c'est-à-dire au plus fort de la controverse entre « écoles » dites de la contrainte et du consentement – débat dont on ne cessera de rappeler combien il fut, malgré de regrettables effets de champ, bénéfique à l'approfondissement des connaissances[1613] – et au moment où quelques

[1610] « Spécial centenaire 1914-1918 Le sport sur tous les fronts », *L'Equipe magazine*, n°1672, 2 août 1914 ; « L'Ouest-dans la Grande Guerre », *Ouest-France*, Hors-série, sans date.
[1611] « 14-18 Les Traces d'une guerre », *Le Monde*, hors-série, octobre-novembre 2008.
[1612] Ouvrage collectif, *14-18 La Très Grande Guerre*, Paris, Le Monde éditions, 1994.
[1613] A l'heure ou sont écrites ces lignes, les positions sont figées et le débat inexistant. Faut-il y voir un effet du centenaire ? Tout porte à le croire et même si cette glaciation chèrement acquise des positions fut bénéfique du point de vue commémoratif, il importe de rappeler combien cette absence de dialogue est préjudiciable. En témoigne par exemple le silence ayant entouré la publication du pourtant

chercheurs, dans le sillage de D. Guyvarc'h et Y. Lagadec, réinvestissent la période à l'échelle de la Bretagne.

Outils de travail

- ANDOLENKO, Général Serge, *Recueil d'historiques de l'infanterie française*, Paris, Eurimprim, 1969.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et BECKER, Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918 Histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004.
- BARGENTON, René, *Dictionnaire biographique des Préfets, septembre 1870 – mai 1982*, Paris, Archives nationales, 1994.
- BERNARD, Vincent, *Petite chronologie de la Grande Guerre*, Bordeaux, Editions Sud-Ouest, 2014.
- CABANES, Bruno (dir.), DODMAN, Thomas, MAZUREL, Hervé et TEMPEST, Gene (coord.), *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018.
- CASSARD, Jean-Christophe, CROIX, Alain, LE QUEAU, Jean-René et VEILLARD, Jean-Yves (Dir.), *Dictionnaire d'histoire de la Bretagne*, Morlaix, Skoll Vreizh, 2008.
- CAZALS, Rémy (dir.), *500 témoins de la Grande Guerre*, sl, Editions Midi-Pyrénéennes/EDHISTO, 2013.
- CAPUL, Jean-Yves et GARNIER, Olivier, *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Paris, Hatier, 1994.
- COCHET, François et PORTE, Rémy, *Dictionnaire de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Robert Laffont, 2008.
- CROIX, Alain et VEILLARD, Jean-Yves, *Dictionnaire du Patrimoine breton*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

---

remarquable *Accepter, endurer, refuser* de N. Beaupré, H. Jones et A. Rasmussen, volume proposant un triptyque renouvelant en profondeur la question de l'endurance des sociétés en guerre. Les positions ne sont toutefois pas sans évoluer comme en témoigne ROUSSEAU, Frédéric, *14-18, Penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, 2018, volume sorti quelques semaines avant la fin du centenaire du 11 novembre 1918, date qui là aussi marqua par bien des égards la fin de l'*union sacrée* scellée en 2014. Le numéro du Monde des Livres publié à l'occasion lors de la semaine du 11 novembre 2018 en fut un rappel cinglant. Il est à noter que cet ouvrage de F. Rousseau, ainsi que les controverses liées à la réception de CHAPOUTOT, Johann et INGRAO, Christian, *Hitler*, Paris, Presses universitaires de France, 2018, font craindre un glissement de ces débats d'une Grande Guerre désormais démonétisée à la séquence 1939-1945.

- DAUZET, Dominique-Marie et LE MOIGNE, Frédéric, *Dictionnaire des évêques de France au XXe siècle*, Paris, CERF, 2010.
- DOYLE, Peter & WALKER, Julian, *Trench Talk. Words of the First World War*, Gloucestershire, The History Press, 2012.
- DREVILLON, Hervé et WIEVIORKA, Olivier (dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris, Perrin / Ministère des Armées, 2018.
- ECHAUDEMAISON, Claudine-Danièle, *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Paris, Nanthan, 1993.
- FOUCQUERON, Gilles, *Saint-Malo, 2000 ans d'histoire*, Condé-sur-Noireau, Gilles Foucqueron éditions, 1999.
- FRANC, Claude, *Les Généraux français de la Grande Guerre*, Paris, ETAI, 2014.
- FROTIER DE LA MESSELIERE, Henri, *Recueil des filiations directes des représentants actuels des familles nobles de bourgeoisie armoriée ou le plus fréquemment alliées à la noblesse d'origine bretonne ou résidant actuellement en Bretagne depuis leur plus ancien auteur vivant en 1650*, Saint-Brieuc, Imprimerie – librairie René Prud'homme, 1912.
- GAUVARD, Claude et SIRINELLI, Jean-François, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, Presses universitaires de France, 2015.
- GEHIN, Gérard, *Les Généraux français de la Grande Guerre*, La Crau, Editions Gérard Géhin, 2017 (2 tomes).
- JOLLY, Jean, *Dictionnaire des parlementaires français ; notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960-1977.
- LIVESEY, Anthony, *Atlas de la Première Guerre mondiale*, Paris, Autrement, 1994.
- LOEZ, André (avec la collaboration d'OFFENSTADT, Nicolas), *Petit répertoire critique des concepts de la Grande Guerre*, CRID 14/18, décembre 2006.
- MAITRON, Jean (dir.), *Dictionnaire du mouvement ouvrier et social*. [http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/ | page consultée le 23 août 2019]
- Ministère des anciens combattants et victimes de guerre, Délégation à l'information historique, *Atlas des nécropoles nationales*, Paris, La documentation française, 1994.
- Ouvrage collectif, *Dictionnaire d'histoire économique de 1800 à nos jours. Les grands thèmes. Les grandes puissances*, Paris, Hatier, 1987.3
- PHAN, Bernard, *Chronologie de la Première Guerre mondiale*, Paris, Seuil, 2010.

- PROST, Antoine et WINTER, Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, 2004.
- ROYNETTE, Odile, *Les mots des tranchées, l'invention d'une langue de guerre*, Paris, Armand Colin, 2010.
- WINTER, Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 3 tomes : *Combats* (2013), *Etats* (2014), *Sociétés* (2014).

Sur les archives de la Grande Guerre

- CHABLAT-BEYLOT, Agnès et SABLON DU CORAIL, Amable (dir.), *Guide des sources conservées par le Service historique de la défense relatives à la Première Guerre mondiale*, Vincennes, Service Historique de la Défense, 2008.
- CHABLAT-BEYLOT, Agnès et SABLON DU CORAIL, Amable (dir.), *Archives de la Grande Guerre. Guide des sources conservées par le Service historique de la Défense relatives à la Première Guerre mondiale*, Vincennes, Service historique de la Défense, 2014.
- GUINARD, Pierre, DEVOS, Jean-Claude, NICOT, Jean, *Inventaire sommaire des archives de la guerre, série N 1872-1919*, Troyes, Imprimerie la Renaissance, 1975.
- LEMARCHAND, Christian, « Le fichier général des militaires de l'armée française décédés au cours de la Première Guerre mondiale », *Revue historique des armées*, n°252, 2008, p. 132-133.
- NICOT, Jean, *Répertoire numérique des journaux des marches et opérations 1914-1918, Articles 26 N 1 à 570*, Paris, Atelier d'impression de l'Armée, 1967.
- NIVET, Philippe, COUTANT-DAYDE, Coraline et STOLL, Mathieu (dir. avec la participation de AUZEL, Jean-Baptiste, CHABLAT-BEYLOT, Agnès, CHAVE, Isabelle et ELDIN, Grégoire), *Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- OTTAVI, Sébastien (sous la direction de SARMANT, Thierry), *Guide des sources de l'histoire de la justice militaire pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, Service historique de la Défense, 2000.
- RENE-BAZIN, Paule et HENWOOD, Philippe, *Ecrire en guerre 1914-1918. Des archives privées aux usages publics*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- PATIN, Nicolas, « *Europeana 1914-1918*. Une ressource numérique pour écrire l'histoire de la Grande Guerre », *Histoire@Politique*, n°35, mai-août 2018, en ligne.

- VEYSSIERE, Laurent, *La numérisation du patrimoine écrit de la Grande Guerre. Etat des lieux et perspectives*, Paris, Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, novembre 2016.

Sur la méthodologie et l'écriture de l'histoire

- ARMITAGE, David et GULDI, Jo, « Le retour de la longue durée : une perspective anglo-américaine », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 70e année, 2015/2, p. 289-318.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *Une initiation Rwanda (1994-2016)*, Paris, Seuil, 2017.
- BARTHES, Roland, *La Chambre claire, notes sur la photographie*, Paris, Gallimard, 1980.
- BECKER, Jean-Jacques, « A propos de la thèse d'état et quelques problèmes connexes », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 1996, n°49, p. 158-159.
- BECKER, Jean-Jacques, « L'évolution de l'historiographie de la Première Guerre mondiale », *Revue historique des armées*, n°242, 2006, p. 4-15.
- BOUCHERON, Patrick, *Au banquet des savoirs. Eloge dantesque de la transmission*, Bordeaux et Pau, Presses universitaires de Bordeaux et Presses de l'Université de Pau et des pays de l'Adour, 2015.
- BERGERE, Marc, « Du local à l'international : plaidoyer pour les emboîtements d'échelles », *in* HARISMENDY, Patrick et CAPDEVILA, Luc (dir.), *L'engagement et l'émancipation. Ouvrage offert à Jacqueline Sainclivier*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 231-241.
- BOUGEARD, Christian et PRIGENT, François (dir.), *La Bretagne en portrait(s) de groupe. Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIIIe-XXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016
- BOUCHERON, Patrick, *Ce que peut l'histoire*, Leçons inaugurales du Collège de France, n°259, 2016, en ligne.
- BOURDE, Guy et MARTIN, Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1983.
- BRANCA-ROSOFF, Sonia, « Conventions d'écriture dans la correspondance des soldats », *Mots*, Année 1990, vol. 24, n°1, p. 21-36
- BROWNING, Christopher, *A l'intérieur d'un camp de travail nazi. Récit des survivants : mémoire et histoire*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

- CAPDEVILA, Luc, « L'expérience de guerre d'un combattant ordinaire. Une histoire de la souffrance et de la résignation à partir des sources privées (France 1914-1918 », *Modern & Contemporary France*, Vol 11, n°1, 2003, p. 57-67.
- CARRARD, Philippe, *Nous avons combattu pour Hitler*, Paris, Armand Colin, 2011.
- CLAVERT, Frédéric, « Une histoire par les données ? Le futur très proche de l'histoire des relations internationales », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°44, Automne 2016, p. 119-130.
- CORBIN, Alain, *Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, Paris, Flammarion, 1998.
- CORBIN, Alain, *Les Conférences de Morterolles hiver 1895-1896. A l'écoute d'un monde disparu*, Paris, Flammarion, 2011.
- CROIX, Alain et GUYVARC'H, Didier, *Guide de l'histoire locale*, Paris, Seuil, 1990.
- DEN BOER, Pim, *Une histoire des historiens français*, Paris, Vendémiaire, 2015.
- DELACROIX, Christian, DOSSE, François et GARCIA, Patrick, *Les courants historiques en France XIXe-XXe siècle*, Paris, Gallimard, 2007.
- DELPORTE, Christian, GERVEREAU, Laurent et MARECHAL, Denis, *Quelle est la place des images en histoire*, Paris, Nouveau-Monde éditions, 2008.
- DOUKI, Caroline et MINARD, Philippe, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007-5, n°54-4 bis, p. 7-21.
- DOUZOU, Laurent, « De l'histoire orale à une *idéologie du témoignage* : autopsie d'une régression », *in* HARISMENDY, Patrick et CAPDEVILA, Luc (dir.), *L'engagement et l'émancipation. Ouvrage offert à Jacqueline Sainclivier*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 295-307.
- FARGE, Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire, Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n°38, 2002, p. 69-78.
- FIGUIER, Richard, « Histoire et littérature : un regard depuis l'édition », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 65-2, avril-juin 2018, p. 47-53.
- FLECHET, Anaïs et HADDAD, Elie, « Introduction. Ecriture de l'histoire et récit littéraire : actualités d'un débat », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 65-2, avril-juin 2018, p. 7-20.
- FLOCH, David, « Origines, horizons, mondes défaits : quand commence l'espace breton ? De quelques rapports contemporains aux origines bretonnes », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°13, hiver 2019, en ligne.

- GINZBURG, Carlo, « Traces : racines d'un paradigme indiciaire », *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Flammarion, Paris, 1989, p. 139-180.
- GINZBURG, Carlo, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVIe siècle*, Paris, Aubier, 1993.
- GINZBURG, Carlo, *Le fil et les traces, Vrai faux fictif*, Paris, Verdier, 2006.
- GINZBURG, Carlo et PONI, Carlo, « La micro-histoire », *Le Débat*, 1981, n°17, p. 133-136.
- HAMELIN, Bertrand, FONTAINE, Thomas et THANASSEKOS, Yannis (dossier coordonné par), « Des erreurs historiographiques », *En Jeu. Histoire et mémoires vivantes*, n°2, décembre 2013.
- HEIMBERG, Charles, ROUSSEAU, Frédéric, et THANASSEKOS, Yannis (dir.), *Témoins et témoignages. Figures et objets dans l'histoire du XXe siècle*, Pris, L'Harmattan, 2016.
- HEIMBURGER, Franziska et RUIZ, Emilien, « Faire de l'histoire à l'ère numérique: retours d'expériences », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2011/5, n°5-4bis, p. 70-89.
- HENRYOT, Fabienne (dir.), *L'Historien face au manuscrit. Du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2011.
- HORNE, John, « End of a Paradigm ? The Cultural History of the Great War », *Past and Present*, n°242, February 2019, p. 155-192.
- JULIEN, Elise, « A propos de l'historiographie française de la Première Guerre mondiale », *Labyrinthe*, n°18, 2004, p. 53-68.
- KARILA-COHEN, Pierre, « Le *je*, l'enquête et l'historien », *Genèses*, n°100-101, 2015/3, p. 155-161.
- KEEGAN, John, *The face of the battle, A study of Agincourt, Waterloo and the Somme*, London, Random house, 2012.
- LABORIE, Pierre (édition de VAST, Cécile et GUILLON, Jean-Marie), *Penser l'événement 1940-1945*, Paris, Gallimard, 2019.
- LAFON, Alexandre, « Autour de la pratique photographique au front. Etude de la collection d'Henri Despeyrières », *Annales du Midi*, n°275, juillet-septembre 2001, p. 394-399.
- LEMERCIER, Claire et ZALC, Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008, p. 14-15.

- LEMERCIER, Claire, « Une histoire sans sciences sociales ? », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 70e année, 2015-2, p. 345-357.
- LE BRAS, Anatole, *Un enfant à l'asile. Vie de Paul Taesch (1874-1914)*, Paris, CNRS Editions, 2018.
- LE GALL, Erwan, « Dans la *Chambre claire* d'Alexandre Mounicot. Réflexions barthiennes sur un fonds de photographies privées de la Grande Guerre », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°9, hiver 2017, en ligne.
- « Une histoire à écrire au télescope et au microscope » (préface), Association AMPARO, *Les poilus de Romillé. Une commune d'Ille-et-Vilaine et ses conscrits dans la Grande Guerre*, Romillé, Association AMPARO, 2018, p. 11-13.
- LE GALL, Erwan et PRIGENT, François, « Pour une histoire locale de la France », *in* LE GALL, Erwan et PRIGENT, François (dir.), *C'était 1958 en Bretagne. Pour une histoire locale de la France*, Rennes, Editions Goater, 2018, p. 8-17.
- LE GOFF, Jacques, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, Seuil, 2014.
- MARIOT, Nicolas, « Eloge de l'introduction », *Genèses*, n°100-101, 2015/3, p. 169-177.
- MARY, Julien et THANASSEKOS, Yannis (dossier coordonné par), « XXe siècle : d'une guerre à l'autre ? », *En Jeu. Histoire et mémoires vivantes*, n°3, juin 2014.
- MICHONNEAU, Stéphane, « L'histoire au risque du récit », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 65-2, avril-juin 2018, p. 68-77.
- PERROT, Michelle, *Mélancolie ouvrière, Je suis entrée comme apprentie, j'avais alors douze ans…., Lucie Baud, 1908*, Paris, Grasset, 2012.
- PLENEL, Edwy, *Voyage en terres d'espoir*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 2016.
- PROST, Antoine, « Faut-il réhabiliter la thèse d'état ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°47, 1995, p. 191-193.
- PROST, Antoine, « Où va l'histoire sociale ? », *Le Mouvement social*, n°174, janvier-mars 1996, p. 15-22.
- PROST, Antoine, « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°65, janvier-mars 2000, p. 3-12.
- PROST, Antoine, « Des registres aux structures sociales en France : réflexions sur la méthode », *Le Mouvement social*, n°246, janvier-mars 2014, p. 97-117.

- RAMUNNI, Girolamo, « La Fraude scientifique. La réponse de la communauté », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n°9, 2003, en ligne.
- ROSENTAL, Paul-André, « Pour une approche mésoscopique des migrations », *Annales de démographie historique*, 2002/2, n°104, p. 145-160.
- ROUSSEAU, Frédéric (dir.), *La Grande Guerre des sciences sociales*, Outremont, Athéna Editions, 2014.
- RYGIEL, Philippe, « L'Enquête historique à l'ère numérique », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°58-4bis, 2011/5, p. 30-40.
- SAINCLIVIER, Jacqueline, « L'historiographie en Bretagne et ses vecteurs depuis 50 ans », *La Revue d'Alsace*, n°133, 2007, p. 117-133.
- SCHNAPPER, Dominique, « Histoire, Citoyenneté et Démocratie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n'°71, 2001, p. 97-104.
- SCOTT, Joan (traduction de VARIKAS, Eleni), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, 1988, n°37-38, p. 125-153.
- SIRINELLI, Jean-François et RIOUX, Jean-Pierre, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 1997.
- SUTER, Andreas (traduit par MARTIN, Pierre-G.), « Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 52e année, n°3, 1997, p. 543-567.
- TREVISAN, Carine, « Lettres de guerre », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 103, 2003-2, p. 331-341.
- VAN YPERSELE, Laurence, « La photographie comme source pour l'historien », *Recherches en communication*, n°27, 2007, p. 133-149.
- VIGNA, Xavier, « Les mains calleuses pour des lettres nouvelles ? Les écritures ouvrières en France à l'orée du XXe siècle », *Mille neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n°35, 2017/1, p. 61-79.
- WELSKOPP, Thomas, « L'Histoire sociale du XIXe siècle : tendances et perspectives », *Le Mouvement social*, 2002-3 n°200, p. 153-162.

Quelques outils sociologiques

- AVANZA, Martina et LAFERTE, Gilles, « Dépasser la *construction des identités* ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, n°61, 2005-4, p. 134-152.
- BARDIES, Laure, « Du Concept de spécificité militaire », *L'Année sociologique*, n°61, 2011-2, p. 273-295.

- BASTIN, Gilles et TUBARO, Paola, « Le moment *big data* des sciences sociales », *Revue française de sociologie*, 59-3, 2018, p. 375-394.
- BERNADOU, Vanessa, BLANC, Félix, LAIGNOUX, Raphaëlle et ROA BASTOS, Francisco, *Que faire du charisme ? Retours sur une notion de Max Weber*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- BERNOUX, Philippe, *La sociologie des organisations. Initiation suivie de douze cas pratiques*, Paris, Seuil, 1985.
- BOLTANSKI, Luc, « Nécessité et justification », *Revue économique*, vol. 53, 2002-2, p. 275-289.
- BOURDIEU, Pierre, « Les Rites comme acte d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1982, vol. 43, p. 58-63.
- BOURDIEU, Pierre, « L'Illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, vol. 62, n°1, p. 69-72.
- FILLIEULE, Olivier, « Post-scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, n°1-2, 51e année, 2001, p. 199-215.
- HALBWACHS, Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Presses Universitaires de France, 1950.
- HALBWACHS, Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952.
- HEINICH, Nathalie, « Pour en finir avec *l'illusion biographique* », *L'Homme*, 3/210, n°195-196, p. 421-430.
- LANDSBERG, Paul-Louis, « Réflexions sur l'engagement personnel », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n°60, 1998, p. 118-123.
- MARCOT, François, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », *in* PROST, Antoine, *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Editions de l'Atelier, 1997, p. 21-41.
- REDFIELD, Robert, *Peasant Society and Culture. An Anthropological Approach to Civilization*, Chicago, The University of Chicago Press, 1956, p. 27.
- TEBOUL, Jeanne, « Combattre et parader. Des masculinités militaires plurielles », *Terrains & Travaux*, n°27, 2015-2, p. 99-115.
- VAN GENNEP, Arnold, *Les rites de passage, étude systématique des rites, de la porte, du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du*

couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons etc…, Paris, Editions A. & J. Picard, 1981.

- WEBER, Max, *Concepts fondamentaux de sociologie*, Paris, Gallimard, 2016.

Quelques généralités

- ANDERSON, Benedict, *Imagined communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso, New York, 1991.
- AZEMA, Jean-Pierre, *Jean Moulin, le rebelle, le politique, le résistant*, Paris, Perrin, 2003.
- BACHELIER, Christian, *La SNCF sous l'Occupation allemande 1940-1944*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996.
- BALCOU, Jean, PROVOST, Georges et TRANVOUEZ, Yvon (dir.), *Les Bretons et la séparation (1795-2005)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- BARTOV, Omer (dir.), *Les sociétés en guerre 1911-1946*, Paris, Armand Colin, 2003.
- BERTHO, Catherine, « L'invention de la Bretagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, Volume 35, n°1, p. 45-62.
- BONIFACE, Xavier et BETHOUART, Bruno, *Les Chrétiens, la guerre et la paix. De la paix de Dieu à l'esprit d'Assise*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- BOUCHERON, Patrick (dir.), *Histoire mondiale de la France*, Paris, Seuil, 2017.
- BOUGEARD, Christian, *La Bretagne d'une guerre à l'autre, 1914-1945*, Paris, Gisserot, 1999.
- BOUZARD, Thierry, *L'Orchestre militaire français. Histoire d'un modèle*, Paris, Editions Feuilles, 2019.
- CARON, Jean-Claude et PONSARD, Nathalie (dir.), *La France en guerre. Cinq « années terribles »*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.
- CHARTIER, Roger (Dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1991.
- CHAUMONT, Jean-Michel, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, Editions de La Découverte, 1997.
- CHIVALLON, Christine, « Retour sur la *communauté imaginée* d'Anderson. Essai de clarification théorique d'une notion restée floue », *Raisons politiques*, n°27, 2007/3, p. 131-172.
- COHEN, Yves, *Le Siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Editions Amsterdam, 2013.

- CORBIN, Alain, *Paroles de Français anonymes. Au cœur des années trente*, Paris, Albin Michel, 2019.
- CONDETTE, Jean-François (dir.), *Les Ecoles dans la guerre. Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (XVIIe – XXe siècles)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014.
- CORNETTE, Joël, *Histoire de la Bretagne & des Bretons*, Paris, Seuil, 2005.
- D'ALMEIDA, Fabrice, « Propagande, histoire d'un mot disgracié », *Mots. Les langages du politique*, n°69, 2002, p. 137-148.
- D'ANDURAIN, Julie, AUDIGIER, François et GRANDHOMME, Jean-Noël, *Les Français et les armes à feu de 1789 à nos jours. Hommage à François Cochet*, Paris, Maisonneuve & Larose / Hémisphères éditions, 2018.
- DAUCE, Pierre et LEON, Yves, *L'évolution des structures de production agricole en Bretagne de 1850 à nos jours*, Rennes, Institut national de la recherche agronomique, document de travail, octobre 1978.
- DE PUYMEGE, Gérard, *Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*, Paris, Gallimard, 1993.
- DUMONS Bruno et POLLET Gilles, *La Fabrique de l'honneur ? Les médailles et les décorations en France, XIXe-XXe siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
- FORCADE, Olivier, DUHAMEL, Eric, VIAL, Philippe (Dir.), *Militaires en République, 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1999.
- FORCADE, Olivier, « Le temps militaire à l'époque contemporaine, pratiques et représentations », *Bibliothèque de l'école des Chartres*, Tome 157, livraison 2, 1999, p. 479-491.
- FURET, François et OZOUF, Jacques, *Lire et écrire, l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Minuit, 1977.
- GESLIN, Claude, GOURLAY, Patrick, MONNIER, Jean-Jacques, LE COADIC, Ronan et DENIS, Michel, *Histoire d'un siècle. Bretagne 1901-2000*, Morlaix, Skol Vreizh, 2010.
- GESLIN, Claude et SAINCLIVIER, Jacqueline, *La Bretagne dans l'ombre de la IIIe République (1880 – 1939)*, Rennes, Editions Ouest-France, 2005.
- GRENOUILLEAU, Olivier, *Nos Petites patries. Identités régionales et Etat central, en France, des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, 2019.

- GRIFFISCH, Jean-Noël, (Mémoire de Master 2 sous la direction de FAUCHERRE, Nicolas), *Les fortifications du « grand Saint-Malo » du Moyen-Âge à la seconde guerre mondiale*, Nantes, Université de Nantes, 2007.
- GUTTON, Jean-Pierre, *Bruits et sons dans notre histoire*, Paris, PUF, 2000.
- HIPPLER, Thomas, *Soldats et citoyens. Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, Presses universitaires de France, 2006.
- HOBSBAWM, Eric, *L'âge des extrêmes, histoire du court XXe siècle*, 1914-1991, Bruxelles, Complexe, 1999.
- KALIFA, Dominique, *La Culture de masse en France 1860-1930*, Paris, La Découverte, 2001.
- KALIFA, Dominique, *Les bas-fonds. Histoire d'un imaginaire*, Paris, Seuil, 2013.
- KEEGAN, John, *A History of Warfare*, London, Pimlico, 2004.
- KERJEAN, Daniel, *Rennes : les francs-maçons du Grand Orient de France, 1748-1998 : 250 ans dans la ville*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- LE BRAS, Stéphane, *Le Négoce des vins en Languedoc. L'emprise du marché, 1900-1970*, Tours Presses universitaires François Rabelais, 2019.
- LEBRUN, François (dir.), *L'Ille-et-Vilaine des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angelys, Editions Bordessoules, 1984.
- LEDOUX, Sébastien, *Le Devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS éditions, 2016.
- LESPAGNOL, André (Dir.), *Histoire de Saint-Malo et du Pays malouin*, Toulouse, Privat, 1984.
- MARCOT, François (dir.), *La Résistance et les Français : lutte armée et maquis*, Besançon, Annales littéraires de Franche-Comté, 1996.
- MARCOT, François (dir. avec la collaboration de LEROUX, Bruno et LEVISSE-TOUZE, Christine), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006.
- MARIOT, Nicolas et ZALC, Claire, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la Guerre*, Paris, Odile Jacob, 2010.
- MAZUREL, Hervé, *Vertiges de la guerre. Byron, les philhellènes et le mirage grec*, Paris, Les Belles lettres, 2013.
- MICHAUD, Jean-Marc, BELLEC, Christian et LE ROUX-LE PIMPEC, Anne, *L'Enfant dans la peinture bretonne (XIXIe-XXe siècle)*, Le Faouet, Liv' Editions, 2018.

- MICHEL, Joseph, *Missionnaires bretons d'outre-mer XIXe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997.
- MINOIS, Georges, *Nouvelle histoire de la Bretagne*, Paris, Fayard, 1992.
- MOCH, Leslie Page, *The Pariahs of Yesterday. Breton Migrants in Paris*, Durham, Duke University Press, 2012.
- NICOLET, Claude, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, 1976.
- NIERES, Claude (Dir.), *Histoire de Saint-Brieuc et du pays briochin*, Privat, Toulouse, 1991.
- Ouvrage collectif, *Toute l'histoire de la Bretagne. Des origines à nos jours*, Morlaix, Skol Vreizh, 2003.
- PERRONO, Thomas, « Les Bretons de Paris face au concept de diaspora », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°6, été 2015, en ligne.
- RAZAC, Olivier, *Histoire politique du barbelé. La prairie, la tranchée, le camp*, Paris, La Fabrique, 2000.
- RIOUX, Jean-Pierre et SIRININELLI, Jean-François, *La Culture de masse en France de la Belle époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002.
- ROBENE, Luc (dir.), *Le sport et la guerre (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- ROUSSO, Henry, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.
- ROYNETTE, Odile, « Les conseils de guerre en temps de paix entre réforme et suppression (1898-1928) », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°73, 2002/1, p. 51-66.
- SALVADORI, Françoise et VIGNAUD, Laurent-Henri, *Antivax. La résistance aux vaccins du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Vendémiaire, 2019.
- SAINCLIVIER, Jacqueline, *La Résistance en Ille-et-Vilaine 1940-1944*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1993.
- SAINCLIVIER, Jacqueline, *L'Ille-et-Vilaine. 1918-1958, Vie politique et sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996.
- SALVADORI, Françoise et VIGNAUD, Laurent-Henri, *Antivax. La résistance aux vaccins du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Vendémiaire, 2019.
- STORA, Benjamin, *La Gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Editions de La Découverte, 1991.

- THEURET, Johan (Dir.), *Un siècle de laïcité en Bretagne*, 1905-2005, Rennes, Apogée, 2005.
- THIESSE, Anne-Marie, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1997.
- THIESSE, Anne-Marie, *La création des identités nationales, Europe XVIIIe – XXe siècle*, Paris, Seuil, 2001.
- TULOUP, François, *Saint-Malo, histoire générale*, Paris, Editions Klinksieck, 1984.
- VANDENBUSSCHE, Robert, *De Georges Clemenceau à Jacques Chirac : l'état et la pratique de la loi de Séparation*, Villeuneuve d'Ascq, IRHIS, 2008.
- VASSALO, Marthe, LE TROADEC, Ifig et Nanda, *Marcel Le Guilloux. Chanteur, conteur, paysan du Centre-Bretagne*, Rennes, Dastum / Presses universitaires de Rennes, 2019.
- VERGNON, Gilles, *Un enfant est lynché. L'affaire Gignoux, 1937. Violence et politique dans la France du Front populaire*, Paris, Presses universitaires de France, 2018.
- VERNIERS, Louis, BONENFAUT, Paul, QUICKE, François (Textes réunis et présentés par), *Histoire de Belgique, T.III, De l'évacuation de la Belgique par les Français jusqu'au traité de Versailles (1814-1919)*, Bruxelles, Maison d'édition A. De Boeck, 1936.
- VINCENT, Johan, « Le réseau postal français confronté au développement balnéaire breton (1840-1939) », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°9, hiver 2017, en ligne.
- YVON, Pierre-Jean, *Le Grand Saint-Malo, vie anecdotique illustrée de cartes postales anciennes, 2 T.*, Saint-Malo, ATIMCO, 1992.

Sur le travail

- BAYER, Hermann, *Quand l'habit fait le moine. Tenues de travail en photographie*, Rennes, Fage éditions / Musée de Bretagne, 2014.
- BROUARD, Noël, DUTERNE, Servane et LOZAC'H, Alain, *Grandeur et décadence des mines de plomb et d'argent en Bretagne*, Rennes, Editions Goater, 2017.
- BUNEL, Jean, *La Transformation de la représentation patronale en France : CNPF et CGPME*, Rapport pour le Commissariat général au plan, Paris, La Documentation française, 1995.
- CANDAR, Gilles et DREUX, Guy, « Le Sens du mouvement : la loi sur les retraites ouvrières et paysannes », *Cahiers Jaurès*, n°199, 2011-1, p. 97-110.

- CARIOU, Maël (dir.), *Histoire d'entreprendre. Archives du monde du travail. Le Finistère et l'entreprise*, Quimper, Locus Solus, 2017.
- CHEVANDIER, Christian et PIGENET, Michel, « L'histoire du travail à l'époque contemporaine, clichés tenaces et nouveaux regards », *Le Mouvement social*, 2002/3, n°200, p. 163-169.
- COLIN, Jacques, BERTHOIS, Raymond et MASSON, Jean-Yves (sous la responsabilité de), *Le Mouvement revendicatif et syndical en Ille-et-Vilaine avant et pendant la Première Guerre mondiale*, Rennes, Institut d'histoire sociale de Bretagne, sans date.
- CORBIN, Alain, *L'avènement du loisir (1950-1960)*, Paris, Flammarion, 2001.
- COTTERAU, Alain, « Théories de l'action et notion de travail : notes sur quelques difficultés et quelques perspectives », *Sociologie du travail*, 36e année, hors-série, 1994, p. 73-89.
- D'ALMEIDA, Fabrice, *Ressources inhumaines. Les gardiens de camp de concentration et leurs loisirs*, Paris, Fayard, 2011.
- DEWERPE, Alain, *Le monde du travail en France 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1989.
- DUBOIS, Paul, « Investissement, productivité et substitution du capital au travail », *Economie et statistique*, n°127, novembre 1980.
- DUMAZEDIER, Joffre, *Vers une civilisation du loisir?*, Paris, Seuil, 1962.
- DUMONS, Bruno et POLLET, Gilles, « La naissance d'une politique sociale : les retraites en France (1900-1914) », *Revue française de science politique*, 41e année, n°5, 1991, p. 627-648.
- FRIDENSON, Patrick, « Un tournant taylorien de la société française (1914-1918) », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 42e année, n°5, 1987, p. 1031-1060.
- FRIEDMANN, Georges, *Le Travail en miettes. Spécialisation et loisirs*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2012.
- GESLIN, Claude, « Les finances syndicales en Bretagne avant 1914 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest,* Tome 102, n°3, 1995, p. 11-36.
- GESLIN, Claude, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne jusqu'à la Première Guerre mondiale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- GESLIN, Claude (dir.), *La vie industrielle en Bretagne. Une mémoire à conserver*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001.

- HANNE, Georges, « Histoire et travail : quelques repères et une perspective », *Les Cahiers de Framespa*, n°2, 2006, en ligne.
- HUINZING, Johan, *Homo luens. Essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard, 1951.
- JEAN, Marc, *Le Mouvement ouvrier à Saint-Malo de 1907 à 1914*, Saint-Malo, Archives Municipales de Saint-Malo (Littérature grise), sans date.
- KARILA-COHEN, Pierre et LE BIHAN, Jean, « L'Empire de la notation (France, XIXe siècle). Première partie : l'essor d'une pratique », *Genèses*, n°113, 2018-4, p. 11-38.
- KOEPP, Cynthia J. et KAPLAN, Steven Laurence (edited by), *Work in France. Represetations, Meaning, Organization, and Practice*, Ithaca, Cornell University Press, 1986.
- LE BOUEDEC, Gérard, « La pluriactivité dans les sociétés littorales XVIIe-XIXIe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°109-1, 2002, p. 61-89.
- MARSEILLE, Jacques (introduction de), *Puissance et faiblesses de la France Industrielle XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil / L'Histoire, 1997.
- MASLOW, Abraham, H., *Motivation and Personality*, New-York, Harper & Row, 1954.
- MASLOW, Abraham, *Devenir le meilleur de soi-même, besoins fondamentaux, motivation et personnalité*, Paris, Eyrolles, 2008.
- MEDA, Dominique, Le travail, Paris, Presses universitaires de France, 2004.
- MEDA, Dominique, *Le Travail, une valeur en voie de disparition ?*, Paris, Flammarion, 2010.
- MONJARDET, Dominique, « A la recherché du travail policier », *Sociologie du travail*, 27-4, 1985, p. 391-407
- NOIRIEL, Gérard, *Les Ouvriers dans la société française XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1986.
- OUDIN-BASTIDE, Caroline, « La relation au travail dans la société esclavagiste de la Guadeloupe et de la Martinique (XVIIe-XIXe siècles) », *Travailler. Revue internationale de psychopathologie et de psychodynamique du travail*, n°20, 2008, p. 137.
- Ouvrage collectif, *Etudes et documents sur Saint-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1848 à 1920*, Saint-Nazaire, Association de recherches et d'études du mouvement ouvrier de la région de Saint-Nazaire, 1980.

- PERRONO, Thomas, « La production toilière en Ille-et-Vilaine au XIXe siècle : un témoignage d'une époque révolue ? », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°3, hiver 2014, en ligne.
- PHILIPPE, Yann, « Une innovation impossible ? Noter les policiers new-yorkais (1900-1920) », *Genèses*, n°113, 2018-4, p. 63-92.
- QUELLIEN, Jean, « Un milieu ouvrier réformiste : syndicalisme et réformisme à Cherbourg à la *Belle Epoque* », *Le Mouvement Social*, n°127, 1984, p. 65-88.
- RABIER, Marion, « Revue de littérature : Organisations patronales en France et en Europe », *Document d'études*, DARES, n°130, 2007.
- RIFKIN, Jérémy, *La Fin du travail*, Paris, Editions La Découverte, 1996.
- VIET, Vincent, « L'Institutionnalisation du travail à travers l'histoire des ministères sociaux, 1791-1946 », *Les Cahiers du comité d'histoire*, n°14, juin 2011, p. 44-56.
- VIGNA, Xavier, « Les ouvriers par défaut en France dans le premier XXe siècle : ruraux, femmes et immigrés », *Les Cahiers du comité d'histoire*, n°14, juin 2011, p. 76-87.
- ZÜRCHER, Erik-Jan (edited by), *Fighting for a Living. A Comparative Study of Military Labour 1500-2000*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2013.

Sur la fin du (long) XIXe siècle

- ALAYRAC, Pierre, *L'Internationale au milieu du gué. De l'internationalisme socialiste au congrès de Londres (1896)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.
- ARNOLD, Joseph C., « French tactical doctrine, 1870-1914 », *Military Affairs,* Vol 42 – n°2, avril 1978, p. 61-67.
- AUDOUIN-ROUZEAU, Stéphane, *1870, La France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989.
- BACH, Général André, *L'Armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à* l'Affaire, Paris, Tallandier, 2004.
- BATTAIS, Boris, *La justice militaire en temps de paix : l'activité judiciaire du conseil de guerre de Tours (1875-1913)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de DENECHERE, Yves, Angers, Université d'Angers, 2015.
- BECKER, Jean-Jacques, *Le Carnet B : les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Paris, Editions Klinksieck, 1973.
- BEDARIDA, François, « L'Armée et la République : les opinions politiques des officiers français en 1876-1878 », *Revue historique*, n°232, 1964-1, p. 119-164.

- BONIFACE, Xavier, *L'Armée, l'Eglise et la République (1879-1914)*, Paris, Nouveau Monde Editions / Ministère de la Défense DMPA, 2012.
- CAILLE, Frédéric, « La Vertu en administration. La médaille de sauvetage, une signalétique officielle du mérite moral au XIXe siècle », Genèses, n°28, 1997, p. 29-51.
- CAILLE, Frédéric, « Une citoyenneté supérieure. L'improbable fonction des membres de la Légion d'honneur dans la République », *Revue française de sciences politiques*, n°47-1, 1997, p. 70-88.
- CHALMIN, Pierre, *L'officier français de 1815 à 1870*, Paris, Librairie Marcel Rivière et compagnie, 1957.
- CHANET, Jean-François, *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire 1871-1879*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- CHANET, Jean-François, « La férule et le galon. Réflexions sur l'autorité du premier degré en France des années 1830 à la guerre de 1914-1918 », *Le Mouvement social*, 2008/3, n°224, p. 105-122.
- CONTAMINE, Henry, *La Revanche 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957.
- CORBIN, Alain, *Les Cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes du XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1994.
- DIEST, Philippe, *Le poids des infrastructures militaires 1871-1914 Nord-Pas-de-Calais*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019.
- DORIA, Corinne, « Le *fléau de la jeunesse studieuse*. Le discours médical autour de la myopie scolaire dans la France de la Belle époque », *Annali di storia dell'educazione e delle istituzioni scolastiche*, n°24, 2017, p. 223-236.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, *La France de la* Belle époque, Paris, Presses nationales de la Fondation des sciences politiques, 1992.
- FICHOU, Jean-Christophe, « Les Cités sardinières, portes ouvertes aux épidémies de choléra (1852-1914), *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°124-4, 2017, p. 133-153.
- FILLAUT, Thierry, « Alcoolisation et comportements alcooliques en Bretagne au XIXe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1983, 90-1, P. 35-46.
- FORESTIER, Yann, « Les *ravages du combisme* dans le Trégor ? », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Tome 104, n°4, 1997, p. 51-71.

- GERAUD, Marie, « La difficile application des lois Ferry dans une commune où s'exerce encore le pouvoir aristocratique : l'exemple de Missillac (1880-1914) », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°5, hiver 2015, en ligne.
- GERBOD, Paul, « L'éthique héroïque en France (1870-1914) », *Revue historique*, T.268, fasc. 2, octobre-décembre 1982, p. 409-429.
- GICQUEL, Samuel, *Prêtres en Bretagne au XIXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.
- GRAILLES, Bénédicte, « *Gloria Victis*: Vétérans de la guerre de 1870-1871 et reconnaissance nationale », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°30, 2005, en ligne.
- HAMON, Anthony, « Le miroir des notables ? L'enquête agricole de 1866 en Bretagne », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 125-2, 2018, p. 171-191.
- HARISMENDY, Patrick (Dir.), *Rennes sous la IIIe République, Cahiers d'Edmond Vadot, Secrétaire général de la ville de 1885 à 1909*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- HOUTE, Arnaud-Dominique, *Le Triomphe de la République, 1871-1914*, Paris, Seuil, 2014.
- HUBSCHER, Ronald, « Réflexions sur l'identité paysanne au XIXe siècle : identité réelle ou supposée », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, n°1, 1997, en ligne.
- KALIFA, Dominique, « Faits divers en guerre (1870-1914) », *Romantisme*, n°97, 1997, p. 89-102.
- KALIFA, Dominique, *La véritable histoire de la « Belle époque »*, Paris, Fayard, 2017.
- LAGREE, Michel, HARISMENDY, Patrick, DENIS, Michel (dir.), *L'Ouest-Eclair. Naissance et essor d'un grand quotidien régional, 1899-1939*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.
- LAUNAY, Jean-Jacques, *La crise des inventaires en Bretagne*, Mémoire de maîtrise sous la direction de DUPRONT, Alphonse, Paris, Université Paris IV, octobre 1971.
- LE BIHAN, Jean, « Portraits croisés de deux fonctionnaires d'exception: le préfet Alexandre Chèvremont et l'ingénieur en chef Léon Rousseau », *Bulletins de la Société d'histoire et d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine*, n°111, 2007, p. 223-246.
- LECOQ, Benoit, « Les sociétés de gymnastique et de tir dans la France Républicaine 1870-1914 », *Revue historique*, n°559, juillet-septembre 1986, p. 157-166.
- LE BIHAN, Jean, *Au service de l'Etat, les fonctionnaires intermédiaires au XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

- LE BIHAN, Jean, « La catégorie de fonctionnaires intermédiaires au XIXe siècle. Retour sur une enquête », *Genèses*, n°73, 2008-4, p. 4-19.
- LE BIHAN, Jean, « Fonctionnaires et mobilité géographique au XIXe siècle L'exemple des percepteurs des contributions directes », Travail et emploi, n°127, 2011, p. 15-25.
- LE BLOAS, Alain, « Une tradition militaire au XIXe siècle : le culte de La Tour d'Auvergne (1800-1915 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°125-2, 2018, p. 145-170.
- LE BOULANGER, Isabelle, *L'abandon d'enfants. L'exemple des Côtes-du-Nord au XIXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.
- LE BOULANGER, Isabelle, *Pupilles de l'Assistance. Destins croisés de pupilles de l'Assistances publique des Côtes-du-Nord (1871-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- LE BOULANGER, Isabelle, *Enfance bafouée. La société rurale bretonne face aux abus sexuels du XIXe siècle, Rennes*, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- LE DOUGET, Annick, *Violence au village. La société rurale finistérienne face à la justice (1915-(1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- LE GALL, Erwan, « Le deuxième procès de Rennes : trois officiers du 47e régiment d'infanterie devant le Conseil de guerre », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°1, hiver 2013, en ligne.
- LE YONCOURT, Tiphaine, *L'application de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat en Ille-et-Vilaine*, Mémoire de DEA d'histoire du droit sous la direction de BURDEAU, François, Rennes, Université Rennes I, 1996.
- MARTIN, Jean, « Les Côtes-du-Nord et la pauvreté, 1810-1914 », *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes d'Armor*, Tome CXXXVIII, 2010.
- MARCOBELLI, Elisa, *La France de 1914 était-elle antimilitariste ? Les socialistes et la loi de trois ans*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2013.
- MARLY, Mathieu, *Distinguer et soumettre. Une histoire sociale de l'armée française (1872-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.
- MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Est en 1911*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle éditeur militaire, 1915.
- MAYEUR, Jean-Marie, *La séparation des Eglises et de l'Etat*, Paris, Editions Ouvrières, 1991.

- MAYEUR, Jean-Marie, « Religion et politique : géographie de la résistance aux inventaires (février-mars 1906) », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 21e année, n°6, 1966, p. 1259-1272.
- MORICEAU, Lucie, *Les frères Séeberger, photographes de la vie militaire (1910-1911)*, Ivry, ECPAD, 2010.
- ORTHOLAN, Henri, *Le général Seré de Rivières, le Vauban de la Revanche*, Paris, Editions Bernard Giovanangeli, 2003
- ROTH, Philippe, *La Guerre de 1870*, Paris, Fayard, 1990.
- PIERRE, Eric, « Les inconstances de la sensibilité. Au sujet de la violence des animaux (1945-1914) », *Sociétés & Représentations*, 1998/1, n°6, p. 405-410.
- ROUALEC-QUERE, Jean, *Hamon Saliou et les siens. Etude ethno-historique d'une famille de paysans du canton de Taulé (1877-1973)*, Mémoire de Master Civilisations, Cultures & Sociétés sous la direction de BLANCHARD, Nelly, Brest, Université de Bretagne Occidentale, 2018.
- ROYNETTE, Odile, *« Bon pour le service », L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Belin, 2000.
- ROYNETTE, Odile, « Pour une histoire culturelle de la guerre au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°30, 2005.
- ROYNETTE, Odile, « L'impossible émergence d'une culture de la confiance dans l'armée française avant 1914 », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2015/1, n°33, p. 31-50.
- SERMAN, William, *Les officiers français dans la nation, 1848-1914*, Paris, Aubier, 1982.
- TANGUY, Jean-François, « La Bretagne entre conquête républicaine et intégration nationale : 1870-1914 », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°111-4, 2004, p. 71-96.
- TETART, Philippe (dir.), *La presse régionale et le sport. Naissance de l'information sportive (années 1870-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- THOMAS, Loïc, « Une phalange républicaine dans l'arrondissement de Saint-Malo : les Bleus de Bretagne (1902-1914) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°118-4, Décembre 2011, p. 91-108.
- VABRE, Nicolas, « Le Mouvement ouvrier cherbourgeois à la veille de la Première Guerre mondiale : entre conflit et régulation », *Annales de Normandie*, 63e année, 2013/2, p. 125-142.

- VIGIER, Philippe (Dir.), *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIXe siècle*, Paris, Créaphis, 1987.
- WALSER SMITH, Helmut, *La rumeur de Konitz. Une affaire d'antisémitisme dans l'Allemagne 1900*, Paris, Phoebus, 2003.

Sur le 47e RI et quelques-uns de ses combattants

- Anonyme, *Historique du 47e régiment d'infanterie*, Saint-Servan, J. Haize, 1920.
- DAUVERGNE, René, *Le 47e Régiment d'infanterie où beaucoup de jeunes de la Bretagne romantique servirent... et parfois périrent,* Mémoire sans date conservé aux Archives Municipales de Saint-Malo sous la côte Br 407, littérature grise. Non paginé.
- « La Grande Guerre de Jean Morin : variation pinagotique », *Bulletins de la société d'émulation des Côtes d'Armor*, 2010, p. 449-471.
- LE GALL, Erwan, « Investir la culture de guerre du premier conflit mondial ? Le 47e régiment d'infanterie au fort de la Pompelle, 13-17 septembre 1914 », *Bulletins et mémoires de la Société archéologique & historique d'Ille-et-Vilaine*, 2012, p. 261-286.
- LE GALL, Erwan, « La prégnance du souvenir de 1870 dans l'entrée en guerre en 1914 : l'exemple du 47e régiment d'infanterie », *in* Ouvrage collectif, *La Guerre de 1870-1871 dans l'Oise*, Compiègne, Société historique, archéologique et scientifique de Noyon et Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne, 2013.
- LE GALL, Erwan, « Le deuxième procès de Rennes : trois officiers du 47e régiment d'infanterie devant le Conseil de guerre », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°1, hiver 2013, en ligne.
- LE GALL, Erwan, *Une entrée en guerre. Le 47e régiment d'infanterie de Saint-Malo au combat (août 1914 – juillet 1915)*, Talmont-Saint-Hilaire, éditions CODEX, 2014.
- LE GALL, Erwan, *La courte Grande Guerre de Jean Morin*, Spézet, Coop Breizh, 2014.
- LE GALL, Erwan, « Mobiliser le 47e régiment d'infanterie : 2-7 août 1914 », *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo,* Saint-Malo, Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo, 2015.
- LE GALL, Erwan, « Autour de l'offensive du 25 septembre 1915. En tranchées avec le 47e régiment d'infanterie », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°6, été 2015, en ligne.

- LE GALL, Erwan, « Six mois en Champagne ou le très long 1915 du 47e régiment d'infanterie. 1er janvier – 25 juin 1916, *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°7, hiver 2016, en ligne.
- LE GALL, Erwan, « 15 juin 1917 : le 47e RI arrive à Verdun. La découverte de la *vraie* guerre ? », *Bulletins de la société d'émulation des Côtes d'Armor*, 2017, p. 213-239.
- LE GALL, Erwan, « De la d'un objet historique anodin : le 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°12, été 2018, en ligne.
- LE GALL, Erwan, « Maurice Roger, Olivier Le Guével et la Grande collecte : plaidoyer en défense d'une initiative emblématique du centenaire de la Grande Guerre », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°13, hiver 2019, en ligne.
- POISSON, Abbé Henri, *L'Abbé Pierre-Marie Lec'hvien (1885-1944)*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1959.
- TULOUP, François, « Historique du 47e régiment d'infanterie », *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, Année 1966, p. 139-152.

Sur Saint-Malo, la Bretagne et la Grande Guerre

- Association AMPARO, *Les poilus de Romillé. Une commune d'Ille-et-Vilaine et ses conscrits dans la Grande Guerre*, Romillé, Association AMPARO, 2018.
- BAYER, Hermann, « Trois régiments d'infanterie territoriale (1914-1918) : les pépères d'Ille-et-Vilaine s'en vont en guerre », *Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, Tome CXIX/1, 2015, p. 29-48.
- BOUCHER, Michel, KERMARREC, Miliau et COMBOT, Paolig, *Une commune bretonne dans la Grande Guerre. Les poilus, marins et aviateurs de Guipavas racontent*, Morlaix, Skoll Vreizh, 2018.
- BOUFFORT, Daniel, « Les Formations sanitaires dans une place militaire de l'arrière, Fougères 1914-1918 », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°4, été 2014, en ligne.
- BRIAND, Jean, *Les Gens d'ici dans la guerre 1914-1918 & Les conscrits mévennais dans l'histoire militaire de la France*, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, 2017.
- CARNEY, Sébastien (dir.), *Comment devient-on Jean-Pierre Calloc'h ?*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2018.

- CHARPY, Jacques, « Un artilleur rennais aux Dardanelles (février-juillet 1915) », *Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, Tome CXIX/1, 2015, p. 49-90.
- CLEMENDOT, Catherine, *La campagne électorale des élections législatives du 16 novembre 1919 en Ille-et-Vilaine*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de SAINCLIVIER, Jacqueline, Rennes, Université Rennes II Haute-Bretagne, 1990.
- COATIVY, Yves et DANIEL, Tanguy (dir.), *1914-1918. Le Finistère dans la Grande Guerre*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 2018.
- COLLARD, Clément, « Une institution exemplaire de la rééducation des mutilés de guerre : l'école Jean Janvier de Rennes dans l'entre-deux-guerres », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°12, été 2018, en ligne.
- DELAPORTE, Sophie, « Portrait d'Albert Jugon. Gueule cassée de la Grande Guerre », *Sociología histórica : Revista de investigación acerca de la dimensión histórica de los fenómenos sociales*, 4/2014, p. 11-34.
- DOUGUET, Jean-François, « Ergué-Gabéric dans la Grande Guerre », *Les Cahiers d'Arkae*, n°18, 2014.
- DOUGUET, Jean-François, « Cornouaillais dans la Grande Guerre », *Les Cahiers d'Arkae*, n°19, 2014.
- DOUGUET, Jean-François (édition établie par), « Une famille de Basse-Bretagne face à la guerre. Correspondance de la famille Guillou (1914-1916) », *Les Cahiers d'Arkae*, n°20, 2015.
- EVANNO, Yves-Marie, *Sarzeau, une commune bretonne dans la Grande Guerre*, Sarzeau, A Fluctibus Opes, 2018.
- EVANNO, Yves-Marie et LAGADEC, Yann (dir.), *Les Morbihannais à l'épreuve de la Grande Guerre, Vannes, département du Morbihan*, 2017.
- FICHOU, Jean-Christophe, « Les Pompons rouges à Dixmude : l'envers d'une légende », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°240, 2010, p. 6-21.
- FICHOU, Jean-Christophe, « La bataille de Dixmude (octobre-novembre-décembre 1914) : une bataille bretonne ? », *in* LE PAGE, Dominique (dir.), *11 batailles qui ont fait la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2015, p. 264-299.
- GRANDHOMME, Jean-Noël, « Les Alsaciens-Lorrains dans les camps d'internement du Finistère – 1914-1919) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest,* n°109-4, 2002, p. 163-175.

- GUALDE, Krystel, *En Guerres 1914-1918 1939-1945 Nantes & Saint-Nazaire*, Nantes, Editions du Château des Ducs de Bretagne, 2013.
- GUERIN, Christophe et LAGADEC, Yann, *1916. Deux régiments bretons à Verdun*, Rennes, Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine / Amicale des anciens du 41e RI, 2016.
- GUYVARC'H, Didier, *Moi, Marie Rocher, écolière en guerre*, Rennes, Apogée, 1994.
- GUYVARC'H, Didier, « La mémoire bretonne de 14-18 », *Mémoires de la Société Archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, Tome CXIV, 2010, p. 219-235.
- GUYVARCH, Didier et LAGADEC, Yann, *Les Bretons et la Grande Guerre. Images et histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- JEAN, Marc (édition présentée par), *Les dix frères Ruellan héros et martyrs 1914-1918*, Saint-Malo, Editions Cristel, 2011.
- JORET, Eric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre*, Rennes, Conseil général d'Ille-et-Vilaine / Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2014.
- LAGADEC, Yann, « *Si jamais tu lis ces lignes, maudis la guerre*… Amand Fontaine, un instituteur breton dans la première bataille d'Ypres avec le 76e RIT de Vitré (octobre-novembre 1914), *Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, Tome CXVI, 2012, p. 287-315.
- LAGADEC, Yann, « Réinvestir l'expérience de guerre, Les Carnets du lieutenant Cocho (1914-1919) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°118-1, 2011, p. 165-192.
- LAGADEC, Yann, MEURET, Jean-Claude et RANNOU, Yves, *Une entrée en guerre. Chelun, village breton 1914-1915*, Rennes, Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2013.
- LAGADEC, Yann et SACHET, Claudia, « Une commune rurale d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre : Bédée à travers les notes du docteur-maire Louis Leroy (1914-1922) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, Tome XCIV, 2016, p. 233-258.
- LAGADEC, Yann, « *Les Fusillés de la Grande Guerre originaires des Côtes-du-Nord (1914-1918)* », *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes d'Armor*, Tome CXLIV, 2016, p. 413-447.
- LAOUENAN, Roger, *Le Poilu des tranchées. Les Bretons dans la Grande Guerre*, Spézet, Coop Breizh, 2008.

- LE DALL, Olivier, *On prie, vous souffrez… on les aura !*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007.
- LE GALL, Erwan, « Le ralliement à la guerre de 1914 de deux figures de la gauche bretonne : digressions sur la notion d'antimilitarisme », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°5, hiver 2015, en ligne.
- LE GALL, Erwan, *Saint-Nazaire, les Américains et la guerre totale (1917-1919)*, Bruz, Editions CODEX, 2018.
- LE GALL, Erwan, *1918-1926 : Entrer en paix. Sortir de la Grande Guerre en pays de Montfort* [Catalogue réalisé dans le cadre de l'exposition éponyme présentée du 12 juillet au 14 décembre 2018 en l'hôtel de Montfort Communauté], Montfort-sur-Meu, Montfort Communauté, 2018.
- LE GRAND, Yveline, *Des Bretons dans la Grande Guerre. Les 89 soldats de Quéménéven morts pour la France*, Auto-édition / Amazon.fr, 2015.
- LE NY, Nicole, *Rennes pendant la Première Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise sous la direction de DENIS, Michel, Rennes, Université Rennes II Haute-Bretagne, 1972.
- LECAPLAIN, Bruno, *La lutte antivénérienne en Ille-et-Vilaine de 1914 à 1930*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de SAINCLIVIER, Jacqueline, Rennes, Université Rennes II Haute-Bretagne, 1990.
- MARTIN, Olivier, *Fougères en guerre, 1914-1918*, Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de SAINCLIVIER, Jacqueline, Rennes, Université Rennes II Haute-Bretagne, 1991.
- MICHAUD, Jean-Marc (avec la participation de DELOUCHE, Denise), *La Première Guerre mondiale vue par les peintres de la Bretagne*, Le Faouët, Liv' Editions, 2014.
- MONVOISIN, Bertrand, *Soldats bretaillais dans la Grande Guerre 1914-1918*, A compte d'auteur, 2014.
- MOUGENET, Patrick, *1914-1918 en Ille-et-Vilaine, Des traits de l'attitude et du comportement des populations civiles et des écoles de pensée d'un département de l'arrière*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de SAINCLIVIER, Jacqueline, Rennes, Université Rennes II Haute-Bretagne, 1990.
- MOUGENET, Patrick, « Quelle trace de pacifisme dans l'Ille-et-Vilaine en guerre ? », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, T. 99, n°2, 1992, p. 169-200.
- Ouvrage collectif, *1914-1918, Des champs aux tranchées*, Le Faouët ; Liv'Editions, 1999.

- Ouvrage collectif, *14-18 La Grande Guerre du côté de chez nous. Catalogue de l'exposition présentée à la Maison du Patrimoine en Brocéliande du 28 janvier 2014 au 2 janvier 2015*, Montfort-sur-Meu, Maison du Patrimoine en Brocéliande, 2014.
- Ouvrage collectif, « La Grande Guerre 1914-2014 », *Les Cahiers du Dourdon*, n°9-10, décembre 2014.
- Ouvrage collectif, « Août 1914, Brest et le Léon entrent en guerre », *Les Cahiers de l'Iroise*, n°217, avril-mai-juin 2014.
- Ouvrage collectif, *Les Morbihannais dans la guerre 14-18*, Vannes, Archives départementales du Morbihan, 2014.
- Ouvrage collectif, *1914-1918. Les Nazairiens dans la Grande Guerre. Une vie bouleversée*, Saint-Nazaire, Saint-Nazaire Histoire, 2018.
- PENNEC, Alain, *14-18. Quimperlé et les Quimperlois pendant la Première Guerre mondiale*, Quimperlé, Société d'histoire du pays de Quimperlé, 2018.
- POINTEL, Bernard, *Baguer-Pican de Napoléon à nos jours, 1800-1994*, Dinan, Grand Ouest Editions, 2000.
- RICHARD, Ronan, « *Etrangers* et *indésirables* en temps de guerre, Représentations, politiques et pratiques à l'égard des populations nouvelles dans l'Ouest de la France en 1914-1918 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest,* n°109-4, 2002, p. 147-161.
- ROINCE, Job de, *Charleroi 1914*, Rennes, Imprimerie Les Nouvelles, 1967.
- SAINCLIVIER, Jacqueline, « Villes et campagnes d'Ille-et-Vilaine au miroir de la Grande Guerre », *Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, Tome CXIX/1, 2015, p. 11-28.
- SCHAEFFER, Fabien, « De la Bretagne et du front d'Orient pendant la Première Guerre mondiale », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°4, été 2014, en ligne.
- SOUDAGNE, Jean-Pascal et LE CORRE, Christian, *Les Bretons dans la Grande Guerre*, Rennes, Ouest-France, 2006.
- STOVER, Justin Dolan, « La Bretagne et l'insurrection de Pâques 1916 », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°7, hiver 2016, en ligne.
- TANGUY, Jean-François, « Les généraux nobles bretons dans la Première Guerre mondiale », *Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, Tome CXIX/1, 2015, p. 91-116.
- THOME, Jacques, *Le Fantassin de Kerbruc. Lettres d'un paysan breton mort au combat en 1915*, Vauchrétien, Edition Ivan Davy, 1991.

- TRANVOUEZ, Yvon (dir.), *Les catholiques bretons dans la Grande Guerre*, Centre de Recherche Bretonne et Celtique / Institut Culturel de Bretagne, Brest / Vannes, 2017.

Sur la Première Guerre mondiale de manière plus générale

- ALBARET, Laurent, *La Poste pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, Yvert & Tellier, 2016.
- ANIZAN, Anne-Laure, « 1914-1918, le gouvernement de guerre », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°22, janvier-avril 2014, en ligne.
- ASHWORTH, Tony, *Trench Warfare 1914-1918. The Live and Let Live System*, London, Pan Books, 2000.
- ATTAL, Robert et ROLLAND, Denis, « La justice militaire en 1914 et 1915 ; le cas de la 6e armée », *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, Tome XLI, 1996, p. 133-158.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *14-18 Les combattants des tranchées*, Paris, Armand Colin, 1986.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *Cinq deuils de guerre 1914-1918*, Paris, Éditions Noesis, 2001.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *La Guerre des enfants 1914-1918*, Paris, 2004.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, « La violence des champs de bataille en 1914-1918 », *Revue d'histoire de la Shoah*, n°189, 2008/2, p. 247-265.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *L'Enfant de l'ennemi, 1914-1918 : viol, avortement, infanticide pendant la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 2009.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *Les armes et la chair. Trois objets de mort en 14-18*, Paris, Armand Colin, 2009.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et BECKER, Annette, *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, 2000.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, BECKER, Annette, INGRAO, Christian et ROUSSO, Henry (dir.), *La Violence de Guerre 1914-1945 Approches comparées des deux conflits mondiaux*, Bruxelles Editions Complexes / IHTP-CNRS, 2002.
- BACH, André, *Fusillés pour l'exemple (1914-1915)*, Paris, Tallandier, 2003.
- BACH, André, *Justice militaire 1915-1916*, Paris, Vendémiaire, 2013.
- BALDIN, Damien, « Les tranchées ont-elles enterré la cavalerie ? Entre disparition et mutation : la cavalerie française durant la première guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°225, 2007-1, p. 7-20.

- BALDIN, Damien et SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, *Charleroi. 21-23 août 1914*, Paris, Tallandier, 2012.
- BATY-DELALANDE, Hélène et TREVISAN, Carine (dir.), *Entrer en guerre*, Paris, Hermann, 2016.
- BAUDOUX-ROUSSEAU, Laurence, CHELINI, Michel-Pierre et GIRY-DELOISON, Charles (études réunies par), *Le Patrimoine, un enjeu de la Grande Guerre. Art et archéologie dans les territoires occupés 1914-1921*, Arras, Artois presse Université, 2018.
- BERTSCHY, Sylvain, et SALSON, Philippe (dir.), *Les mises en guerre de l'Etat 1914-1918 en perspective*, Paris, ENS Editions, 2018.
- BEAU, Georges, et GAUBUSSEAU, Léopold, *Août 1914 : Lanrezac a-t-il sauvé la France ?*, Paris, Les Presses de la Cité, 1964.
- BEAU, Laurent, « Du local au national : une nouvelle approche des pertes de 1914-1918 par département », *Le Mouvement social*, n°259, 2017-2, p. 59-77.
- BEAUDOIN, Valérie, CHEVALLIER, Philippe et MAUREL, Lionel (dir.), *Le web français de la Grande Guerre. Réseaux amateurs et institutionnels*, Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018.
- BEAUPERIN, Franck avec la collaboration de TABBAGH, Xavier, *L'Armistice du 11 novembre 1918. Objets, documents et souvenirs du patrimoine militaire*, Paris, Gourcuff Gradenigo, 2008.
- BEAUPRE, Nicolas, *Ecrire en guerre, écrire la guerre (France, Allemagne 1914-1920)*, Paris, CNRS Editions, 2006.
- BEAUPRE, Nicolas, « De quoi la littérature de guerre est-elle la source? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l'historien », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°112, octobre-décembre 2011, p. 41-55.
- BEAUPRE, Nicolas, *Ecrits de guerre 1914-1918*, Paris, Editions du CNRS, 2013.
- BEAUPRE, Nicolas, « La guerre comme expérience du temps et le temps comme expérience de guerre. Hypothèses pour une histoire du rapport au temps des soldats français de la Grande Guerre », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 117, n°1, 2013, p. 166-181.
- BEAUPRE, Nicolas, JONES, Heather et RASMUSSEN, Anne, *Dans la guerre 1914-1918. Accepter, endurer, refuser*, Paris, Les Belles lettres, 2015.
- BEAUPRE, Nicolas, « La Grande Guerre littéraire au prisme des régions », *Siècles*, 39-40, 2015, en ligne.

- BEAUPRE, Nicolas, KRUMEICH, Gerd, PATIN, Nicolas et WEINRICH, Arndt (dir.), *La Grande Guerre vue d'en face*, Paris, Albin Michel, 2016.
- BECKER, Annette, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire, 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994.
- BECKER, Annette, « Guerre totale et troubles mentaux », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55e année, n°1, 2000, p. 135-151.
- BECKER, Annette, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre 1914-1918. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, Hachette Littératures, 2003.
- BECKER, Jean-Jacques, « L'appel de guerre en Dauphiné », *Le mouvement social*, n°48, octobre-décembre 1964, p. 33-42.
- BECKER, Jean-Jacques, *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses nationales de la Fondation des Sciences politiques, 1977.
- BECKER, Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande Guerre*, Paris, Robert Laffont, 1980.
- BECKER, Jean-Jacques, « Sentiment national et doubles fidélités : l'exemple de la guerre de 1914 », *in* Ouvrage collectif, *Histoire sociale, sensibilités collectives. Mélanges Robert Mandrou*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 449-456.
- BECKER, Jean-Jacques, « L'Union sacrée : l'exception qui confirme la règle », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°5, 1985, p. 111-122.
- BECKER, Jean-Jacques, *L'année 14*, Paris, Armand Colin, 2004.
- BECKER, Jean-Jacques, « Réflexions sur la guerre en 1915 sur le front occidental (D'après les notes des généraux Fayolle et Haig) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°219, 2005-3, p. 5-13.
- BECKER, Jean-Jacques, « Le refus n'a quand même pas pesé lourd », *L'Histoire*, n°325, novembre 2007, p. 52-53.
- BECKER, Jean-Jacques et AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *La France, la Nation, la Guerre : 1850-1920*, Paris, SEDES, 1995.
- BECKER, Jean-Jacques et KRUMEICH, Gerd, *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2012.
- BERGEVIN, Albert (Et M. F.), « Les premiers jours de la guerre de 14 à Avranches », *Revue de l'Avranchin et Pays de Granville*, n°300, septembre 1979, p. 169-201.
- BERNARD, Philippe, *La fin d'un monde 1914-1919*, Paris, Seuil, 1975.

- BERNEDE, Allain (-avec la participation de BERNEDE, Denise), *Combats d'Argonne 1914-1918*, Saint-Cloud, Editions SOTECA, 2015.
- BETTE, Péguy, *Veuves françaises de la Première Guerre mondiale. Statuts, itinéraires et combats*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de SCHWEITZER, Sylvie, Lyon, Université Lumière-Lyon 2, 2012.
- BEURIER, Joëlle, *Photographier la Grande Guerre. France-Allemagne L'héroïsme et la violence dans les magazines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- BLAIR, Dale James, « Beyond the metaphor: football and war, 1914-1918 », *Journal of the Australian War Memorial*, n°28, avril 1996, en ligne.
- BLASZKIEWICZ-MAISON, Adeline, *Albert Thomas. Le Socialisme en guerre 1914-1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- BLOCH, Marc, « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre », *Revue de synthèse historique*, T.33, n°7, 1921. p. 13-86.
- BLOND, Georges, *La Marne*, Paris, Presses de la Cité, 1962.
- BLONDEAU, Guillaume, « Des Archers dans la cité de saint Georges. La légende des anges de Mons (1914-1918) », *in* VISSIERE, Laurent et TREVISI, Marion (dir.), *Le feu et la folie : l'irrationnel et la guerre (fin du Moyen-Âge – 1920)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- BONIFACE, Xavier, « Les Aumôniers de la Première Guerre mondiale », *Archives de l'Eglise de France*, n°72, 2e semestre 2009, p. 2-12.
- BONIN, Hubert, « La leçon de Buat en 1914-1920 : du bon général au bon manager », *Revue historique des armées*, n°293, 2018, p. 76-94.
- BONIFACE, Xavier, *Histoire religieuse de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2014.
- BONNET, Pierre, « Entre réalités diplomatiques et solidarité envers un concitoyen détenu à l'étranger : l'affaire Joseph Moura (1914-1916) », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°4, été 2014, en ligne.
- BOSSY-GUERIN, Sylvie, *Sport et pratiques sportives pendant la Première Guerre mondiale : les équipes de football et de rugby de Nantes, Angers et Cholet*, Mémoire de master 2 sous la direction de JEANNESSON, Stanislas, Nantes, Université de Nantes, 2018.
- BOUCHET, Renaud et TISON, Stéphane (textes réunis par), « La Grande Guerre. Inspiration des artistes de 1914 à nos jours », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, Tome 123, Septembre 2016, n°3.

- BOULANGER, Philippe, *La France devant la conscription, géographie historique d'une institution républicaine, 1914-1922*, Paris, Economica, 2001.
- BOULOC, François, *Les Profiteurs de guerre 1914-1918*, Bruxelles, Editions Complexe, 2008.
- BOULOC, François, CAZALS, Rémy et LOEZ, André (dir.), *Identités troublées 1914-1918. Les Appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre*, Toulouse, Privat, 2011.
- BOURLET, Michaël, *La Belgique et la Grande Guerre*, Saint-Cloud, Editions SOTECA, 2012.
- BOURLET, Michaël, LAGADEC, Yann et LE GALL, Erwan (dir.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- BOURLET Michaël, LAGADEC Yann et LE GALL, Erwan, « La Grande Guerre : creuset des identités régionales ? », *in* DERUELLE, Benjamin et GUINIER, Arnaud, *La Construction du milit*aire. Volume 2, *Cultures et Identités combattantes en Europe de la Guerre de Cent ans à l'Entre-Deux Guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017, p. 73-89.
- BOUTET, Marjolaine et NIVET, Philippe, *La Bataille de la Somme. L'Hécatombe oubliée. 1er juillet – 18 novembre 1916*, Paris, Tallandier, 2016.
- BOZARSLAN, Hamit, DUCLERT, Vincent et KEVORKIAN, Raymond H., *Comprendre le génocide des Arméniens de 1915 à nos jours*, Paris, Tallandier, 2015.
- BRANDT, Susanne, « Le voyage aux champs de bataille », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°41, janvier-mars 1994, p. 18-22.
- BRENNAN, Patrick H., « De bons hommes pour une dure tâche: les commandants des bataillons d'infanterie du corps expéditionnaire canadien », *Le journal de l'Armée du Canada*, vol. 9.1, printemps 2006, p. 9-26.
- BUENVIAJE, Dino E., *The Yanks Are Coming Over There. Anglo-Saxonism and American Involvment in the First World War*, Jefferson, North Carolina, McFarland & Company, 2017.
- BUTON, François, LOEZ, André, MARIOT, Nicolas et OLIVERA, Philippe (numéro coordonné par), « L'ordinaire de la guerre », *Agone Histoire, politique & sociologie*, n°53, 2014.
- CABANES, Bruno, « Génération du feu : aux origines d'une notion », *Revue historique*, 2007/1, n°641, p. 139-150.

- CABANES, Bruno, *La Victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français 1918-1920*, Paris, Seuil, 2014.
- CARDONI, Fabien (dir.), *Les Banques françaises et la Grande Guerre*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2016.
- CAZALS, Rémy, « 1914-1918 : Chercher encore », *Le Mouvement social*, n°199, 2002, p. 106-112.
- CAZALS, Rémy, *La Fin du cauchemar. 11 novembre 1918*, Toulouse, Privat, 2018.
- CAZALS, Rémy et LOEZ, André, *Dans les tranchées de 1914-18*, Pau, Editions Cairn, 2008.
- CAZALS, Rémy, PICARD, Emmanuelle, ROLLAND, Denis (Dir.), *La Grande Guerre, Pratique et expériences*, Toulouse, Privat, 2005.
- CAZALS, Rémy et ROUSSEAU, Frédéric, *14-18, Le cri d'une génération*, Toulouse, Privat, 2001.
- CHALLEAT, Violaine, « Le cinéma au service de la défense, 1915-2008 », *Revue historique des armées*, n°258, 2010, p. 3-15.
- CHALINE, Nadine-Josette (dir.), *Chrétiens dans la Première Guerre mondiale*, Paris, Cerf, 1993.
- CHANCEREL, Pierre, *Le marché du charbon en France pendant la Première Guerre mondiale (1914-1921)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de LESCURE, Michel, Paris, Université Paris Ouest, 2012.
- CHANET, Jean-François, FREDJ, Claire et RASMUSSEN, Anne, « Soigner les soldats : pratiques et expertises à l'aire des masses », *Le Mouvement social*, n°257, 2016/4, p. 3-19.
- CHANET, Jean-François, COCHET, François, DARD, Olivier, NECKER, Erick et VOGEL, Jakob, *D'une guerre à l'autre. Que reste-t-il de 1870-1871 en 1914 ?*, Paris, Riveneuve éditions, 2016.
- CHAVAROCHE, Dimitri et notamment *Faire place nette. Les coups de main et le nettoyage des tranchées de la Première Guerre mondiale sur le front occidental (1915-1918)*, mémoire de Master 2 d'histoire effectué sous la direction de KALIFA, Dominique, Paris, Université Paris 1, 2010.
- CHRISTOPHE, Paul, *Des missionnaires plongés dans la Grande Guerre. Lettres des Missions étrangères de Paris*, Paris, Editions du CERF, 2012.
- CLARK, Christopher, *Les Somnambules. Eté 1914 : commet l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2012.

- COCHET, François, *1914/1918, Rémois en guerre, l'héroïsation au quotidien*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993.
- COCHET, François, *Survivre au front. Les poilus entre contrainte et consentement*, Saint-Cloud, SOTECA/14-18 Editons, 2005.
- COCHET, François, « L'alcool aux armées. Représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°222, 2006-2, p. 19-32.
- COCHET, François, « Les débuts de la Grande Guerre en France : *dictature* imposée du militaire ou retrait du politique », *Revue historique des armées*, n°248, 2007, p. 60-70.
- COCHET, François, *Les Français en guerres de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017.
- COCHET, François, *La Grande Guerre : fin d'un monde, début d'un siècle*, Paris, Perrin, 2018.
- COCHET, François et Grandhomme, Jean-Noël, *Les Soldats inconnus de la Grande Guerre. La mort, le deuil, la mémoire*, Paris, SOTECA, 2012.
- COCHET, François et PORTE, Rémy, *Histoire de l'armée française 1914-1918. Evolutions et adaptations des hommes, des matériels et des doctrines*, Paris, Tallandier, 2017.
- COCHET, François et SAUVAGE, Jean-Christophe (dir.), *1914. La guerre avant la guerre. Regards sur un conflit à venir*, Paris, Editions Riveneuve, 2015.
- COLLARD, Clément, *Que faire des héros vaincus ? La rééducation professionnelle des mutilés de la Grande Guerre 1914-1940*, Mémoire de master histoire sous la direction de CHANET, Jean-François, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 2014.
- COMPAGNON, Olivier et PURSEIGLE, Pierre, « Géographie de la mobilisation et territoires de la belligérance durant la Première Guerre mondiale », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 71e année, 2016-1, p. 37-64.
- CONNOLLY, James, *The Experience of Occupation in the Nord, 1914-1918. Living with the Enemy in First World War France*, Manchester, Manchester University Press, 2018.
- CONTAMINE, Henry, *9 septembre 1914, la Victoire de la Marne*, Paris, Gallimard, 1970.
- CONTOUR, Solange (planches rassemblées par), *Tableau d'honneur de la Grande Guerre*, Paris, Archives & culture, 2000.
- COSSON, Olivier, « La Belle Epoque de la Grande Guerre », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2015/1, n°33, p. 3-14.

- COULIOU, Benoist, « Un stoïcisme pragmatique ? Expérience temporelle et horizon d'attente des combattants », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°91, 2008-3, p. 71-74.
- COURMONT, Juliette, *L'Odeur de l'ennemi*, Paris, Armand Colin, 2010.
- CRONIER, Emmanuelle, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 2013.
- DALBARD, Jacques, « Un Obernois célèbre et méconnu : le père Charles Umbricht, aumônier militaire 1914-1940 », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville Barr Obernai*, n°41, 2007, p. 128-140.
- DANCHIN, Emmanuelle, *Le Temps des ruines 1914-1921*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- DARMON, Pierre, « Une tragédie dans la tragédie : la grippe espagnole en France (avril 1918 – avril 1919) », *Annales de démographie historique*, 2000, n°2, p. 153-175.
- DARMON, Pierre, « Des suppliciés oubliés de la Grande Guerre : les pithiatiques », *Histoire, économie et société*, 2001, 20e année, n°1, p. 49-64.
- DARMON, Pierre, « La Grande Guerre des soldats tuberculeux. Hôpitaux et stations sanitaires », *Annales de démographie historique*, 2002/1, n°103, p. 35-50.
- DAUZAT, Albert, « L'Argot militaire pendant la guerre », *Le Mercure de France*, 16 avril 1917, p. 655-668.
- DEBUE-BARAZER, Christine, « La gangrène gazeuse pendant la Première Guerre mondiale », *Annales de démographie historique*, 2002/1, n°103, p. 51-70.
- DEBRUYNE, Emmanuel, « Combattre l'occupant en Belgique et dans les départements français occupés en 1914-1918. Une *résistance avant la lettre ?* », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°115, 2012/3, p. 15-30.
- DE LARDEMELLE, Charles, *1914, Le redressement initial*, Paris, Berger-Levrault, 1934.
- DELAPORTE, Sophie*, Les Gueules cassées, les blessés de la face de la Grande Guerre*, Paris, Noesis- Agnès Viénot, 1996.
- DERRIEN, Marie, *« La tête en capilotade » Les soldats de la Grande Guerre internés dans les hôpitaux psychiatriques français (1914-1980)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de VON BUELTZINGSLOEWEN, Isabelle, Lyon, Université Lyon 2, 2015.
- DERRIEN, Marie, « Eliminer ou récupérer ? L'armée française face aux fous du début du XXe siècle à la Grande Guerre », *Le Mouvement social*, 2015/4, n°253, p. 13-29.

- DESBOIS, Evelyne, « Paroles de soldats, entre images et écrits », *Mots*, 1990, vol 24, n°1, p. 37-53.
- DESFOSSES, Alain-Jacques et PRILAUX, Gilles, « La Grande Guerre, une vision renouvelée de l'hécatombe à partir de l'archéologie », *in* GUILAINE, Jean (dir.), *Violences de guerre, violences de masse*, Paris, La Découverte, 2016, p. 183-192.
- DORIA, Corinne, « L'impact de la Grande Guerre sur l'ophtalmologie française. Organisation sanitaire, traitement des blessés, réparations de guerre », *Histoire des sciences médicales*, Tome L, n°3, 2016, p. 311-323.
- DORIA, Corinne, « How to Face a Sanitarian Emergency. French ophthalmologists and the Great War », *First World War Studies*, 2018-9, n°1, p. 19-34.
- DORNEL, Laurent et LE BRAS, Stéphane (dir.), *Les Fronts intérieurs européens. L'arrière en guerre (1914-1920)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.
- DRACOPOLI, Marco Z., « A New Officer for a New Army : The Leadership of Major Hugh J.C. Peirs in the Great War », *The Gettysburg Historical Journal*, 2013-6, p. 50-57.
- DROZ, Jacques, *Les Causes de la Première Guerre mondiale. Essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 1997.
- DUCASSE, André, MEYER, Jacques et PERREUX, Gabriel, *Vie et mort des Français 1914-1918 : simple histoire de la Grande Guerre*, Genève, Famot diffusion F. Beauval, 1978.
- EVANNO, Yves-Marie et VINCENT, Johan, « Tourisme et Première Guerre mondiale. Pratique, prospective et mémoire (1914-2014) », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°6, été 2015, en ligne.
- EVANNO, Yves-Marie et VINCENT, Johan, *Tourisme et Première Guerre mondiale. Pratique, prospective et mémoire (1914-2014)*, Ploemeur, Editions CODEX, 2019.
- FARON, Olivier, *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la Nation de la Première Guerre mondiale (1914-1941)*, Paris, La Découverte, 2001.
- FERRO, Marc, *La Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Gallimard, 1969.
- FERRO, Marc, BROWN, Malcolm, CAZALS, Rémy et MUELLER, Olaf, *Frères de tranchées*, Paris, Perrin, 2005.
- FISSOT, Patrick (en collaboration avec DIGARD, Arnaud et GAUTIER, René), *Les Manchois dans la Grande Guerre*, Saint-Lô, Eurocibles, 2008.

- FLUCHER, Guy, « Le Traitement des corps des ennemis et des vaincus. L'exemple du Nord-Est de la France pendant la Grande Guerre », *Archéopages*, n°39, octobre 2013 – janvier 2014, p. 46-55.
- FOUCHARD, Dominique, *Le poids de la guerre. Les poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- FOX, Aimée, *Learning to Fight. Military Innovation and Change in the British Army, 1914-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018.
- FRANC, Claude, *Le haut-commandement français sur le front occidental 1914-1918*, Saint-Cloud, Editions SOTECA, 2012.
- FRANCOIS, Aurore et VESENTINI, Frédéric, « Essai sur l'origine des massacres d'août 1914 à Tamines et Dinant », *Cahiers d'Histoire du Temps Présent / Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiendenis*, n°7, 2000, p. 51-82.
- FRAZER, Nimrod, *Les Boys d'Alabama. La Rainbow Division et la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS Editions, 2016.
- FRYSZMAN, Aline, *La victoire triste ?: espérances, déceptions et commémorations de la victoire dans le département du Puy-de-Dôme en sortie de guerre (1918-1924)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction d'AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 2009.
- GARRAUD, Philippe, « L'ombre portée de 1914-1918 dans les années 30 », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°104, p. 17-27.
- GEORGES, Raphaël, « Quelle mémoire pour les soldats alsaciens-lorrains de la Grande Guerre ? », *Le Mouvement social*, 2015/2, n°251, p. 59-74.
- GETREAU, Florence (dir.), *Entendre la guerre. Sons, musiques et silence en 14-18*, Paris, Gallimard / Historial de la Grande Guerre, 2014.
- GILLES, Benjamin, *Lectures de poilus 1914-1918 Livres et journaux dans les journaux, 1914-1918*, Paris, Autrement, 2013.
- GOUJON, Bertrand, *Du sang bleu dans les tranchées. Expériences militaires de nobles français durant la Grande Guerre*, Paris, Vendémiaire, 2015.
- GOURDULAS, François, « Histoire d'un Groupe de brancardiers divisionnaires en 1914-1918 », *Histoire des sciences médicales*, Tome XXXV, n°3, 2001, p. 271-279.
- GOYA, Michel, *La Chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, 1914-1918, Paris, Tallandier, 2004.
- GOYA, Michel, « Le processus d'évolution tactique de l'armée française pendant la Grande Guerre », *Cahiers du Centre d'Histoire de la Défense*, n°23, 2004, p. 249-271.

- GOYA, Michel, *Les Vainqueurs. Comment la France a gagné la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2018.
- GRAYSEL, Susan R., *Women's Identities at War. Gender, Motherhood, and Politics in Britain and France During the First World War*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1999.
- GREENHALG, *Elizabeth, The French Army and the First World War*, Oxford, Cambridge University Press, 2014.
- GREGORI, Sylvain et PELLEGRINETTI, Jean-Paul, *Minorités, identités régionales et nationales en guerre 1914-1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
- GUIEU, Jean-Michel, *Gagner la paix. 1914-1929*, Paris, Seuil, 2015.
- GUILLERME, André, VACHER, Hélène et FARES, Kinda, « Le front de l'industrialisation de la construction. 1915-1920 », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°28, 2013, p. 37-56.
- GUILLOT, Hélène, « Le métier de photographe militaire pendant la Grande Guerre », *Revue historique des armées*, n°265, 2011, p. 87-102.
- GUILLOT, Hélène (dir.), *Images interdites de la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes / ECPAD, 2014.
- GUIRAL, Louis, *Je les grignote… Champagne 1914-1915*, Paris, Hachette, 1965.
- HADDAD, Galit, « Le refus du refus en 1917. Les non-mutins du 129e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°6, septembre 2008, en ligne.
- GUTIÉRREZ, Edward A., *Doughboys on the Great War: how Americans Soldiers viewed their Military Service*, Lawrence, University Press of Kansas, 2014.
- HADDAD, Galit, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@politique*, n°6, septembre-décembre 2008, en ligne.
- HARDY-HEMERY, Odette, *Fusillé vivant*, Paris, Gallimard, 2012.
- HALAIS, Jérémie, *Les conscrits de la subdivision militaire de Granville (1899-1919). Parcours, comportements et socio-anthropologie historique des hommes mobilisés dans la Grande Guerre*, Mémoire de Master 2 sous la direction de BOIVIN, Michel, Caen, Université de Caen, 2011.
- HALAIS, Jérémie, *Les Conscrits de la subdivision de Granville, 1899-1919*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de BOIVIN, Michel, Caen, Université de Caen, 2016.

- HALAIS, Jérémie, *Des Normands sous l'uniforme 1899-1919. De la caserne à la Grande Guerre*, Bayeux, OREP éditions, 2018.
- HARDIER, Thierry, *Les traces rupestres réalisées par les combattants de la guerre de 1914-1918 dans les creutes de l'Aisne et de l'Oise*, thèse de doctorat sous la direction de PIETRI, Nicole, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2011.
- HARDIER, Thierry et JAGIELSKI, Jean-François, *Combattre et mourir pendant la Grande Guerre (1914-1925)*, Paris, Imago, 2001.
- HARDIER, Thierry, JAGIELSKI, Jean-François, *Oublier l'apocalypse ? Loisirs et distractions des combattants pendant la Grande Guerre*, Paris, IMAGO, 2014.
- HARTER, Hélène, *Les Etats-Unis dans la Grande Guerre*, Paris Tallandier, 2017.
- HAYNES, Alex D., « Le développement de la doctrine de l'infanterie au sein du corps expéditionnaire canadien: 1914-1918 », *Revue militaire canadienne*, Vol. 8, n°3, Automne 2007, p. 63-72.
- HEDIN, Arnaud, « Les Liaisons entre le sol et l'avion durant la Première Guerre mondiale : naissance et évolution », mémoire de master sous la direction GARÇON, Anne-Françoise, Paris, Université Paris 1, 2016.
- HENRY, Jean-François, *L'Île d'Yeu durant la Grande Guerre. Chroniques de la vie quotidienne*, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2014.
- HERWIG, Holger H., *The Marne, 1914, the opening of the world war I and the battle that changed the world*, New-York, Random House, 2011.
- HOMER, Isabelle et PENICAUT, Emmanuel (dir.), *Le Soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- HORNE, John, « Corps, lieux et nation: la France et l'invasion de 1914 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 55e année, n°1, 2000, p. 73-109.
- HORNE, John (dir.), *Vers la guerre totale. Le tournant de 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2010.
- HORNE, John et KRAMER, Allan, *Les Atrocités allemandes*, Paris, Tallandier, 2005.
- JACOBZONE, Alain, *14-18 : En Anjou, loin du front*, Vauchrétien, Editions Ivan Davy, 1988.
- JANKOWSKI, Paul, *Verdun, 21 février 1916*, Paris, Gallimard, 2013.
- JEANNENEY, Jean-Noël, « Les archives des Commissions de Contrôle postal aux Armées (1916-1918). Une source précieuse pour l'histoire contemporaine de l'opinion

et des mentalités », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 15-1, 1968, p. 209-233.

- JOVELIN, Hervé, « Poilu's Park (1914-1919), un parc d'attraction pour soldats sur le front », *Guerres mondiales et confits contemporains*, n°183, 1996, p. 111-123.
- JUDDE, Elisabeth et Patrick, *Mathurin Méheut. 1914-1918. Des ennemis si proches*, Rennes, Editions Ouest-France, 2014.
- KASPI, André, *Le temps des Américains, 1917-1919*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1976.
- KEEGAN, John, *La première guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2003.
- KOELTZ, Louis, *La guerre de 1914-1918, les opérations militaires*, Paris, Editions Sirey, 1966.
- LAFON, Alexandre, *La Camaraderie au front 1914-1918*, Paris, Armand Colin / Ministère de la Défense, 2014.
- LAGRANGE, François, *Moral et opinion des combattants français durant la Première Guerre mondiale d'après les rapports du contrôle postal de la IVe armée*, thèse de doctorat sous la direction de SOUTOU, Georges-Henri, Paris, Université Paris-IV Sorbonne, 2009.
- LANDAU, Philippe-Efraïm, « Juifs français et Allemands dans la Grande Guerre », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°47, 1995, p. 70-76.
- LANDAU, Philippe-Efraïm, « La Communauté juive de France et la Grande Guerre », *Annales de démographie historique*, 2002/1, n°103, p. 91-106.
- LANREZAC, Henri, « Bataille de Guise, août 1914 », *Bulletins de la Société archéologique de Vervins et de la Thiérache*, Tome X, 1964, p. 123-125.
- LE BRAS, Stéphane, *Vive le pinard! Produire et boire du vin pendant la Grande Guerre* [catalogue d'exposition], Fleuriel, Historial du paysan soldat, 2017.
- LE BRAS, Stéphane, « *Business as usual?* Société de consommation et Grande Guerre. L'expérience des camions-bazars dans l'armée française », *Histoire, économie & société*, 37e année, 2018/3, p. 96-117.
- LE GALL, Erwan, « Un non-lieu de mémoire de la Première Guerre mondiale : la bataille de Guise », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°1, hiver 2013, en ligne.
- LE GALL, Erwan, « Lire *L'héroïsme de nos frères canadiens* dans le cadre d'une approche régionale de la Grande Guerre », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°2, été 2013, en ligne.

- LE GALL, Erwan et TIXHON, Axel, « La Bataille de Sambre-et-Meuse, août 1914. Regards allemands, belges et français sur les armées, les lieux de mémoire et les représentations », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°2, été 2013, en ligne.
- LE GALL, Erwan, « La guerre comme série de mouvements ? Analyse à partir du cas 1914-1918 », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°3, hiver 2014, en ligne.
- LE GALL, Erwan, « Eriger 1870 en fondement d'une protoculture de la Première Guerre mondiale : l'exemple breton », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°4, été 2014, en ligne.
- LE GALL, Erwan, « Quand le prisonnier Maxime Bourrée se fait ethnographe des camps », *in* TIXHON, Axel, ROCHET, Bénédicte, LACROIX, Lisa (textes rassemblés et édités par), *Souvenirs de ma captivité en Allemagne 1914-1918. Carnets de dessins de Maxime Bourrée*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2017, p. 78-94.
- LE GALL, Erwan, « Une histoire connectée des destructions monumentales infligées à la Belgique pendant la Première Guerre mondiale ? Le cas de la Bretagne », *in* CLAES, Marie-Christine et TIXHON, Axel (dir.), *14-18, L'art dans la tourmente*, Namur, Société archéologique de Namur, 2019, p. 92-103.
- LE MOIGNE, Frédéric, « Le mémorial régional de la Grande Guerre à Sainte-Anne d'Auray », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°113-4, 2006, p. 49-76.
- LE NAOUR, Jean-Yves, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français 1914-1918*, Paris, Aubier, 2002.
- LE NAOUR, Jean-Yves, « Sur le front intérieur du péril vénérien (1914-1918), *Annales de démographie historique*, 2002/1, n°103, p. 107-120.
- LE NAOUR, Jean-Yves, *Désunion nationale. La légende noire des soldats du midi*, Paris, Vendémiaire, 2011.
- LE VOT, Hervé, « La Grande Guerre comme ascenseur social ? L'oncle Alexis Meuric (1892-1958) », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°12, été 2018, en ligne.
- LECOMTE, Bertrand, « Les Civils et la présence militaire britannique sur le front du Pays de l'Allœu (octobre 1914 – avril 1918) », *Revue du Nord*, Tome 99, n°419, janvier-mars 2017, p. 151-171.
- LEFEBVRE, Jacques-Henri, *Verdun. La plus grande bataille de l'Histoire racontée par les survivants*, Verdun, Editions du Mémorial, 1986.

- LEFORT, Hugues, FERRANDIS, Jean-Jacques, TABBAGH, Xavier, DOMANSKI, Laurent et TOURTIER, Jean-Pierre, « Les Problèmes de santé des combattants pendant la Première Guerre mondiale », *Soins*, n°186, juin 2014, p. 18-23.
- LEPICK, Olivier, *La Grande Guerre chimique 1914-1918*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- LOEZ, André, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010.
- LOEZ, André, « Pour en finir avec le moral des combattants », *in* MURACCIOLE, Jean-François et ROUSSEAU, Frédéric (dir), *Combats, hommage à Jules Maurin*, Paris, Michel Houdiard éditeurs, 2010, p. 106-119.
- LOEZ, André et MARIOT, Nicolas (dir.), *Obéir/Désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008.
- LONG, François-Xavier, « Les blessés de la face durant la Grande Guerre : les origines de la chirurgie maxillo-faciale », *Histoire des sciences médicales*, Tome XXXVI, n°2, 2002, p. 177.
- MA, Li, *Les travailleurs chinois en France pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS Editions, 2012.
- MAJERUS, Benoit, « La prostitution à Bruxelles pendant la Grande Guerre : contrôle et pratique », *Crime, Histoire & Sociétés*, Vol. 7, n°1, 2003, p. 5-42.
- MARIOT, Nicolas, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, vol. 53, n°4, décembre 2003, p. 154-177.
- MARIOT, Nicolas, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Le Seuil, 2013.
- MARIOT, Nicolas, *Histoire d'un sacrifice. Robert, Alice et la guerre*, Paris, Seuil, 2017.
- MARTY, Cédric, *'A la baïonnette !' Approche des imaginaires à l'épreuve de la guerre 1914-1918*, thèse de doctorat sous la direction de CAZALS, Rémy, Toulouse Université Toulouse 2 Le Mirail, 2014.
- MATHIEU, Mickaël, *Révigny-sur-Ornain, Vaubécourt et la Première Guerre mondiale : histoire et mémoire dans deux anciens cantons ruraux de la Meuse (1914-2018)*, thèse de doctorat sous la direction de Grandhomme, Jean-Noël, Nancy, Université de Lorraine, 2018.
- MAURIN, Jean-Louis, *Combattre et informer. L'armée française et les médias pendant la Première Guerre mondiale*, Talmont Saint-Hilaire, Editions CODEX, 2009.

- MAURIN, Jules, *Armée, guerre, société, soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 (réed. 2013).
- MESLE, Jean-Yves, POTTIER, Marc et POTTIER Sophie, *Les Normands dans la Grande Guerre*, Bayeux, OREP Editions, 2018.
- MEYER, Jacques, *La Vie quotidienne des soldats pendant la Grande Guerre*, Paris, Hachette, 1966.
- MILHAUD, Claude, *1914-1918, l'autre hécatombe. Enquête sur la perte de 1 140 000 chevaux et mulets*, Paris, Belin, 2017.
- MIQUEL, Pierre, *Les Poilus. La France sacrifiée*, Paris, Plon, 2000.
- MIQUEL, Pierre, *Le gâchis des généraux, les erreurs de commandement pendant la guerre de 14-18*, Paris, Plon 2001.
- MIQUEL, Pierre, *La bataille de la Marne*, Paris, Plon, 2003.
- MIQUEL, Pierre, *Les Oubliés de la Somme 1er juillet – 19 novembre 1916*, Paris, Tallandier, 2013.
- MONTES, Jean-François, « L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Création et actions durant l'entre-deux-guerres », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002/1, n°205, p. 71-83.
- MORIN-ROTUREAU, Evelyne (dir.), *1914-1918 : combats de femmes. Les femmes piliers de l'effort de guerre*, Paris, Autrement, 20014.
- MOSSE, George L., *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette littératures, 1999.
- MOULINET, Daniel, *Prêtres soldats dans la Grande Guerre. Les clercs bourbonnais sous les drapeaux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- NEAU-DUFOUR, Frédérique, *La Première Guerre de Charles de Gaulle 1914-1918*, Paris, Texto, 2015.
- NEIBERG, Michael S., *The Second Battle of the Marne*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 2008.
- NEIBERG, Michael S., « The Evolution of Strategic Thinking in World War I : A Case Study of the Second Battle of the Marne », *Journal of Military and Strategic Studies*, Volume 13, Issue 4, Summer 2011, p. 1-19.
- NICOT, Jean, *Les Poilus ont la parole. Lettres du front (1917-1918)*, Paris, André Versaille Editeur, 2013.

- NIVET, Philippe, *Les Réfugiés français de la Grande Guerre : les* Boches du Nord, Paris, Economica, 2004.
- NORTON CRU, Jean, *Témoins : Essai d'analyse et de critique des souvenirs personnels de combattants dits en français de 1915 à 1928*, Paris, Les Etincelles, 1929.
- OFFENSTADT, Nicolas, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- OFFENSTADT, Nicolas (dir.), *14-18 Aujourd'hui. La Grande Guerre dans la France contemporaine*, Paris, Odile Jacob, 2010.
- OFFENSTADT, Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Paris, Perrin, 2012.
- OFFENSTADT, Nicolas, OLIVERA, Philippe, PICARD, Emmanuelle, et ROUSSEAU, Frédéric, « A propos d'une notion récente : *la culture de guerre* », *Guerre, paix et sociétés, 1911-1946*, Neuilly, Atlande, 2004, p. 667-674.
- Ouvrage collectif, *La Manche, La Basse-Normandie et les îles dans la Première Guerre mondiale (1914-1918), actes du colloque de Coutances, 8-9-10 novembre 2008*, Coutances, Cercle de généalogie et d'histoire locale de Coutances et du Cotentin 2008.
- Ouvrage collectif, 1914-1918. *Le front de l'intérieur. L'Eure-et-Loir dans la guerre*, Archives départementales d'Eure-et-Loir, Chartres, 2014.
- Ouvrage collectif, *Le monde ouvrier face à la Grande Guerre. Le bassin de Saint-Etienne de 1910 à 1925*, Saint-Etienne, Groupe de recherches et d'études sur les mémoires du monde ouvrier stéphanois, 2018
- Ouvrage collectif, *Familles à l'épreuve de la guerre* [catalogue de l'exposition éponyme présentée du 2 juin au 2 décembre 2018 au Musée de la Grande Guerre de Meaux], Paris, Somogy éditions, 2018.
- PAU, Béatrix, « La violation des sépultures militaires, 1919-1920 », *Revue historique des armées*, n°259, 2010, en ligne.
- PAU, Béatrix, *Le Ballet des morts. Etat, armée, familles : s'occuper des corps de la Grande Guerre*, Paris, La Librairie Vuibert, 2016.
- PAVEAU, Marie-Anne, « La citation militaire : système sémiotique, pratique honorifique », *in* MARNETTE, Sophie, LOPEZ MUNOS, Juan Manuel et ROSIER, Laurence, *Dans la jungle du discours rapporté : genre de discours et discours rapporté*, Cadix, Presse de l'université de Cadix, 2006, p. 277-286.

- PIGNOT, Manon, *La Guerre des crayons : quand les petits Parisiens dessinaient la Grande Guerre*, Paris, Panigramme, 2004.
- PIGNOT, Manon, *Allons enfants de la patrie : génération Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2012.
- PIGNOT, Manon, *L'appel de la guerre. Des adolescents au combat 1914-1918*, Paris, Anamosa, 2019.
- PEARSON, Chris, « *Four-Legged 'Poilus'* : French Army Dogs, Emotional Practices and the Creation of Militarized Human-Dog Bounds, 1871-1918 », *Journal of Social History*, vol 0, n°0, 2018, p. 1-30, en ligne [https://doi.org/10.1093/jsh/shx090 | page consultée le 7 décembre 2018].
- PEDRONCINI, Guy, *Les Mutineries de 1917*, Paris, Presses universitaires de France, 1967.
- PELLEGRIN, Colonel F.-L-L., *La vie d'une armée pendant la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1921.
- PEPIN, Carl, « 1914-1918 : la guerre des Canadiens-Français », *Revue historique des armées*, n°266, 2012, p. 29-39.
- PERROT, Annick et SCHWARTZ, Maxime, *Le Génie de Pasteur au secours des poilus*, Paris, Odile Jacob, 2016.
- PIEGAIS, Gwendal, « 1 783 internés – Fragments de la désertion allemande pendant la Grande Guerre », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°10, été 2017, en ligne.
- PIEGAIS, Gwendal, « Le corps expéditionnaire russe en Macédoine, 1916-1920. Combats et mutineries sur un front périphérique », *En Envor, Revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°12, été 2018, en ligne.
- POIRRIER, Philippe (sous la direction de), *La Grande Guerre. Une histoire culturelle*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2015.
- POPELIER, *Le Premier exode. La Grande Guerre des réfugiés belges en France*, Paris, Vendémiaire, 2014.
- PORTE, Rémy, *1914. Une année qui a fait basculer le monde*, Paris, Armand Colin, 2014.
- PORTE, Rémy, *Rompre* le front *? Novembre 1914 – Mars 1918 Comment Percer les lignes ennemies et retrouver la liberté de manœuvre* ?, Saint-Cloud, Editions SOTECA 14-18, 2016.

- PORTE, Rémy, *Les Etats-Unis dans la Grande Guerre. Une approche française*, Saint-Cloud, SOTECA, 2017.
- POULAIN, Caroline (dir.), *Manger et boire entre 1914 et 1918*, Gand, Editions Snoeck / Bibliothèque municipale de Dijon, 2015.
- PROCHASSON, Christophe, *14-18 Retours d'expériences*, Paris, Tallandier, 2008.
- PROCHASSON, Christophe, et RASMUSSEN, Anne (Dir.), *Vrai et Faux dans la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2004.
- PROST, Antoine, *Les Anciens Combattants et la société française, 1914-1939,* Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1977 (3 tomes).
- PROST, Antoine, « Les représentations de la guerre dans la culture française de l'entre-deux-guerres », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°41, janvier-mars 1994, p. 23-31.
- PROST, Antoine, « La guerre de 14 n'est pas perdue. », *Le Mouvement social*, n°199, 2002, p. 95-102.
- PROST, Antoine, « Les limites de la brutalisation. Tuer sur le front occidental, 1914-1918 », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°81, 2004, p. 5-20.
- PROST, Antoine, « Compter les morts et les vivants, l'évaluation des pertes françaises de 1914-1918 », *Le Mouvement social*, n°222, 2008, p. 41-60.
- PROST, Antoine et KRUMEICH, Gerd, *Verdun 1916. Une histoire franco-allemande de la bataille*, Paris, Tallandier, 2015.
- PURSEIGLE, Pierre, *Warfare and belligerence, Perspectives in First World War studies*, Leinden-Boston, Brill, 2005.
- RASMUSSEN, Anne, « Dans l'urgence et le secret. Conflits et consensus autour de la grippe espagnole, 1918-1919 », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2007/1, n°25, p. 171-190.
- RASMUSSEN, Anne, « A corps défendant : vacciner les troupes pendant la Grande Guerre », *Corps*, 2008/2, p. 41-48.
- RASMUSSEN, Anne, « Préserver le capital humain. Une doctrine hygiéniste pour préparer la guerre démocratique ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2015/1, n°33, p. 71-95.
- RASMUSSEN, Anne, « Protéger la société de la guerre : de l'assistance aux droits sur la nation », *Comité d'histoire de la Sécurité sociale*, 2016/1, n°9, p. 9-24.
- RASMUSSEN, Anne, « Documenter la santé en guerre : l'Internationale sanitaire alliée, 1915-1919 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2016/2, n°44, p. 103-118.

- RATINEAUD, Jean, *La Course à la mer. De la Somme aux Flandres (14 septembre – 17 novembre)*, Paris, Fayard, 1967.
- RAWLING, Bill, *Survivre aux tranchées. L'armée canadienne et la technologie (1914-1918)*, Outremont, Athéna Editions, 2004.
- RAZZELL, Peter E., « Social Origins of Officers in the Indian and British Home Army », *British Journal of Socialogy*, vol. 14, n°3, september 1963, p. 248-260.
- REGNIER, Christian, « Le pied de tranchées. Controverses étiologiques », *Histoire des sciences médicale*, Tome XXXVIII, n°3, 2004, p. 315-332.
- RICHEZ, Jean-Claude, « Socialistes et syndicalistes dans le mouvement des conseils de soldats et d'ouvriers en Alsace en novembre 1918 », *in* OLIVIER-UTARD, Françoise (dir.), De l'Allemagne à la France : le mouvement ouvrier en Alsace-Lorraine (1890-1920), Publications de la Société savante d'Alsace, n°90, 2018, p. 155-177.
- RIDEL, Charles, *Les Embusqués*, Paris, Armand Colin, 2007.
- RIDEL, Charles, *L'Ivresse du soldat. L'alcool dans les tranchées 1914-1918*, Paris, Vendémiaire, 2016.
- ROBERT, Jean-Louis (dir. en collaboration avec CHAURAND, David), *Le Syndicalisme à l'épreuve de la Première Guerre mondiale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
- ROBIC-DIAZ, Delphine, *Du SPCA à l'ECPAD, un siècle de productions audiovisuelles militaires*, Paris, Bibliothèque d'information du film, 2008.
- ROCHET, Bénédicte et TIXHON, Axel, *La Petite Belgique dans la Grande Guerre. Une icône des images*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2012.
- ROLLAND, Denis, *La Grève des tranchées. Les Mutineries de 1917*, Paris, Editions Imago, 2005.
- ROUQUEROL, Général, *Charleroi, août 1914*, Paris, Payot, 1932.
- ROUSSEAU, Frédéric, *La guerre censurée, une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, 1999.
- ROUSSEAU, Frédéric, *Le Procès des témoins de la Grande Guerre : l'Affaire Norton Cru*, Paris, Seuil, 2003.
- ROUSSEAU, Frédéric, *14-18, Penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, 2018.
- SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, *A vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2011.

- SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, *Célestin Freinet. Un pédagogue en guerres 1914-1945*, Paris, Perrin, 2017.
- SALF, Eric et AUGIER, Sylvie, « Les chirurgiens dentistes français aux armées pendant la Grande Guerre », *Histoire des Sciences médicales*, Tome XXX, n°1, 1996, p. 53-59.
- SALSON, Philippe, *L'Aisne occupée. Les civils dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- SAUNDERS, Anthony, *Trench Warfare 1850-1950*, Barnsley, Pen & Sword, 2010.
- SERVENTI, Silvano, *La Cuisine des tranchées. L'alimentation en France pendant la Grande Guerre*, Bordeaux, Editions Sud-Ouest, 2014.
- SHEFFIELD, Gary D., *Leadership in the Trenches. Officer-Man Relations, Morale and Discipline in the British Army in the Era of the First World War*, London, Palgrave Macmillan, 2000.
- SNYDER, Jack, *The ideology of the offensive, military decision making and the disasters of 1914*, Ithaca, Cornell University Press, 2009.
- SOUDAGNE, Jean-Pascal, *Le quotidien des soldats dans les tranchées*, Saint-Cloud, 14-18 Editions, 2009.
- STACHELBECK, Christian, « Autrefois à la guerre tout était simple : La modernisation du combat interarmes à partir de l'exemple d'une division d'infanterie allemande sur le front de l'Ouest entre 1916 et 1918 », *Revue historique des armées*, n°256, 2009, p. 14-31.
- STEG, Jean-Michel, *22 août 1914. Le jour le plus meurtrier de l'histoire de France*, Paris, Fayard, 2014.
- STEG, Jean-Michel, *Ces Anglais morts pour la France. Le jour le plus meurtrier de l'histoire britannique. 1er juillet 1916*, Paris, Fayard, 2016.
- STEG, Jean-Michel, *La Fayette nous voici ! Les Marines américains à l'assaut du bois de Belleau*, 6 juin 1918, Paris, Fayard, 2018.
- STENGERS, Jean, « Le rôle de l'opinion publique dans la genèse d'une guerre: 1870 et 1914 », *La Revue belge de philologie et d'histoire*, T. 82, fac. 1-2, 2004, p. 407-430.
- STEWART, W. A., *Lanrezac, Joffre and Plan XVII*, Santa Monica, CA, The Rand Corporation, 1967.
- STRACHAN, Hew (Dir.), *The Oxford Illustrated history of the First World War*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

- STRONG, Paul, MARBLE, Sanders, *Artillery in the Great War*, Barnsley, Pen and Sword, 2011.
- SWIFT, David and WILKINSON, Oliver (ed.), *Veterans of the First World War. Ex-Servicemen and Ex-Servicewomen in Post-War Britaibn and Ireland*, London, Routledge, 2019.
- THEBAUD, Françoise, « La Grande Guerre. Le Triomphe de la division des sexes », *in* DUBY, Georges et PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident (Tome V) : le XXe siècle*, Paris, Tempus, 2002, p. 31-74.
- TIXHON, Axel et DEREZ, Mark, *Visé, Aerschot, Andenne, Tamines, Dinant, Louvain, Termondes Villes Martyres Belgique Août-septembre 1914*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2014.
- TOUCHELAY, Béatrice, « Taxer les bénéfices de guerre, ou confisquer les profits illicites, deux légitimités distinctes », *in* DEGOS, Jean-Guy et TREBUCQ, Stéphane (dir.), *L'Entreprise, le chiffre et le droit. Itinéraires parallèles, itinéraires croisés*, Bordeaux, CRCCI/IAE-Univ. Bordeaux IV, 2005, p. 367-383.
- TREVISAN, *Les Fables du deuil. La Grande Guerre : mort et écriture*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- VALARCHE, Edmond, *La bataille de Guise les 28, 29 et 30 août 1914 au 10e corps d'armée*, Paris, Berger-Levrault, 1929.
- VAN YPERSELE, Laurence et DEBRUYNE, Emmanuel (avec la collaboration de CLAISSE, Stéphanie), *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre. L'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918. Histoire et mémoire*, Bruxelles, Editions Labor, 2004.
- VIDAL, Georges, *L'Armée française et l'ennemi intérieur. 1917-1939, Enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Couples dans la Grande Guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014.
- VIDAL-NAQUET, Clémentine (présenté par), *La Grande Guerre des Français à travers les archives de la grande collecte*, Paris, Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, 2018.
- VIET, Vincent, *La Santé en guerre 1914-1918. Une politique pionnière en univers incertain*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015.
- VIET, Vincent, « La Grande Guerre et la lutte antituberculeuse en France », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 2016/1, n°9, p. 52-67.

- VIET, Vincent, « Aux fondements introuvables de l'Etat-Providence : la loi du 9 avril 1898 à l'épreuve de la Grande Guerre », *Le Mouvement social*, n°257, 2016/4, p. 127-147.
- VIGNA, Xavier, « La restauration collective des ouvriers en France pendant la Grande Guerre », *Le Mouvement social*, n°247, 2014/2, p. 47-63.
- VILLATOUX, Marie-Catherine, « Le renseignement photographique dans la manœuvre. L'exemple de la Grande Guerre », *Revue historique des armées*, n°261, 2010, p. 3-13.
- VINCENT, Marie-Bénédicte, « Quand les fonctionnaires doutent de l'Etat. Le délitement de l'administration allemande pendant la Première Guerre mondiale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°59-2, avril-juin 2012, p. 56-83.
- VINET, Freddy, *La Grande grippe. 1918. La pire épidémie du siècle*, Paris, Vendémiaire, 2018.
- VOGT, Sébastien, *La dévotion des combattants à la « petite Sœur » Thérèse de Lisieux pendant la Première Guerre mondiale*, Mémoire de Master sous la direction de GRANDHOME, Jean-Noël, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2012.
- WATSON, Alexander, « Junior officership in the german army during the Great War, 1914-1918 », *War in history*, Vol 14, n°4, 2007, p. 428-453.
- WATSON, Alexander, *Enduring the Great War, Combat, Morale and Collapse in the German and British Armies 1914-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- WEYGAND, Général Maxime, *Le 11 novembre*, Paris, Flammarion, 1932.
- WILLE, Philippe, *L'affaire oubliée de Charleroi, Gozée, août 1914*, Marcinelle, Editions du Basson, 2014
- WINTER, Jay, et BAGGET, Blaine, *14/18, Le grand bouleversement*, Paris, Presse de la Cité, 1997.
- WINTER, Jay, « The Second Great War, 1917-1923 », *Revista Universitaria de Historia Militar*, Volume 7, n°14, 2018, p. 160-179.

Quelques biographies

- ACCOULON, Damien, *René Fonck. As des as et pilote de la Grande Guerre*, Toulouse, Privat, 2018.
- ANIZAN, Anne-Laure, *Paul Painlevé, Science et politique de la Belle Epoque aux années trente*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

- AUBRY, Pierre-Henri, *Le Général Lanrezac*, Paris, Argos, 2015.
- BÊCHET, Christophe, *Alfred von Schlieffen. L'homme qui devait gagner la Grande Guerre*, Paris, Argos, 2013.
- GREENHALG, Elizabeth, *Foch, chef de guerre*, Paris, Tallandier, 2013.
- LE MOUEL, Guy et OTHOLAN, Henri, *Le Général de Langle de Cary. Un Breton dans la Grande Guerre*, Janzé, Editions Charles Hérissey, 2014.
- NOTIN, Jean-Christophe, *Foch*, Paris, Perrin, 2008.
- PEDRONCINI, Guy, *Pétain. Le soldat, 1914-1940*, Paris, Perrin, 1998.
- PORTE, Rémy, *Joffre*, Paris, Perrin, 2014.
- VERGEZ-CHAIGNON, Bénédicte, *Pétain*, Paris, Perrin, 2014.

Quelques mémoires, carnets, correspondances et romans

- ALEXANDRE, René, *Avec Joffre, d'Agadir à Verdun, 1911-1916*, Paris, Berger-Levrault, 1932.
- ALLARD, Capitaine Jules (présentation de FARGE, Arlette), *Journal d'un gendarme 1914-1916*, Paris, Fayard, 2010.
- ANTOINE, Georges (édition établie par CAGNATI-MUSIQUE Fabienne et PIRENNE, Christophe), « Lettres de la Grande Guerre », *Revue de la société liégeoise de musicologie*, n°21-22 , 2003.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane (ed.), *Les carnets de l'aspirant Laby, médecin dans les tranchées, 28 juillet 1914 – 14 juillet 1919*, Paris, Hachette littératures, 2001.
- BACQUET, Louis, *Souvenirs d'un directeur de l'artillerie, les canons, les munitions, novembre 1914 - mai 1915*, Paris, Charles Lavauzelle, 1921.
- BARBUSSE, Henri, *Le Feu. Journal d'une escouade*, Paris, Flammarion, 1965.
- BARTHAS, Louis, *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918*, Paris, La Découverte, 1997.
- BELLEIL, Lieutenant, *Récit de guerre d'un officier d'artillerie*, Plessala, Bretagne 14-18, 2005.
- BLANCHARD, Nelly (corpus rassemblé et présenté par), *Un Chouan dans les tranchées. Jean-Marie Conseil, prêtre breton au front (1914-1916)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
- BLOCH, Marc, *Ecrits de guerre 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 1997.

- BOURDON, Emile, *Journal de guerre 1914-1918. Dessins et photographies réalisés au front et dans les tranchées*, sl, édition à diffusion familiale, sd.
- BROCHARD, Stéphane, *Lettres d'un poilu bellilois. Alexis Samzun, un Breton dans la Grande Guerre*, Bezons, Editions Brochard, sl.
- CASTEX, Anatole, *Verdun années infernales. Lettres d'un soldat au front (août 1914-septembre 1916)*, Paris, Imago, 1996.
- CAZALS, Rémy (présentées par), *La Grande Guerre. Photographies du capitaine Hudelle*, Carcassonne, Archives départementales de l'Aude, sd.
- CHOPIN, Eric, *Le messager du front. De 1914 à 1918, la guerre du Breton Julien Chopin à travers sa correspondance*, Rennes, autoédition, 2013.
- COCHO, Paul, *Mes carnets de guerre et de prisonniers, 1914-1919*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- CŒURDEVEY, Edouard, *Carnets de guerre 1914-1918*, Paris, Plon, 2008.
- COZIC, Louis, *Je t'embrasse bien fort. A bientôt. Correspondance de guerre d'un Lannionais 1914-1915*, Lannion, An Alarc'h Embannaurioù, 2016.
- DELOULE, Firmin, *1914-1918. Mémoires de guerre*, Valence, Commission départementale d'information historique pour la paix de la Drôme, 2000.
- DRIEU LA ROCHELLE, Pierre, *La Comédie de Charleroi*, Paris, Gallimard, 1982.
- DRULANG-MACK, Jean-Pierre (ouvrage présenté et dirigé par avec le concours de HAGE, Silvia et BERTINOTTI, Thierry), *Du Württemberg au Bois-le-Prêtre 1914-1918*, Moyenmoutier, EDHISTO, 2016.
- DUMONT LE DOUAREC, Jean-Pol (rassemblées par), *Armandine. Lettres d'amour. De Binic au front. 1914-1918*, Spézet, Keltia Graphic, 2008.
- FAYOLLE, Marie-Emile, *Cahiers secrets de la Grande Guerre*, Paris, Plon, 1964.
- FERRY, Abel, *Les Carnets secrets 1914-1918*, Paris, Bernard Grasset, 1957.
- GARRET, Jean, « A la gauche du 2e régiment d'infanterie, carnet d'un toubib, 1er août 1914-24 août 1915 », *Bulletins périodiques de la Société d'études historiques et économiques Le pays de Granville*, n°7-11, juillet 1929-juin 1930.
- GATEL, Françoise & DOUMENC, Michel (transcription par), *Paul Cocho. Mes carnets de guerre et de prisonnier 1914-1919*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- GAUTHIER, Jean-Alain, Joseph et Jacques, *Au-delà des lignes 14-18*, Châteaubriant, Imprimerie Planchenault, 2014.
- GRANCHER, Marcel-E., *5e de campagne*, Paris, Grancher, 2003.

- GUILLAUME, Agnès, HARDIER, Thierry et LASBLEIS, André (dir.), *Les lettres de guerre du sergent Eugène Lasbleis (1915-1918)*, Moyenmoutier, EDHISTO, 2015.
- HAREL, Ambroise, *Mémoires d'un poilu breton*, Rennes, Editions Ouest-France, 2009.
- HERRIEU, Loeiz (traduit du breton par CARRE, Daniel), *Le Tournant de la mort*, Rennes, TIR, 2014.
- HUGO, Jean, *Le regard de la mémoire (1914-1945)*, Paris, Actes Sud, 1983.
- JAUNEAUD, Marcel, « Souvenirs de la bataille d'Arras (octobre 1914) », *Revue des deux mondes*, août-septembre 1920, p. 371-398 et 826-856.
- JOFFRE, Joseph, « La conduite des opérations jusqu'à la bataille de la Marne », *Les Archives de la Grande Guerre*, 1919, p. 255-281.
- JOFFRE, Joseph, *Mémoires du Maréchal Joffre, 1910-1917*, Deux tomes, Paris, Librairie Plon, 1932.
- JOHANNSEN, Ernst, *Quatre de l'infanterie front ouest 1918*, Paris, Editions de l'Epi, 1929.
- LABEAU, Delphine et LEBLAN, Christophe (présentée par avec le concours de MARCHAL, Anne-Sophie, HUCHER, Monique et JOSSE, Emilie), *Six frères. Correspondance de guerre de Jean, Paul, André, Pierre, Marc et Henri Bouchet, 1914-1918*, Beauvais Archives départementales de l'Oise, 2008.
- LACHIVER, Jules, *Lettres de guerre, août 1914-mai 1915*, Plessala, Bretagne 14-18, sd.
- LAGADEC, Yann et LE GOFF, Hervé, *War hent ar gêr : Sur la route de la maison. La Grande Guerre banale et exceptionnelle de Michel Lec'hvien*, Pabu, A l'ombre des mots, 2017.
- LAGADEC, Yann, *Un fusilier marin breton à Dixmude : le carnet de Lucien Richomme (août 1914 – février 1915)*, Pabu, A l'ombre des mots, 2018.
- LANREZAC, Charles, *Le plan de campagne français et le premier mois de la guerre (2 août – 3 septembre 1914)*, Paris, Payot, 1920.
- LAURENTIN, Maurice, *1914-1918, carnets d'un fantassin*, Paris, Arthaud, 1965.
- LAUXEROIS, Roger, *Adrien Ouvrier. Carnets et croquis de guerre 1914-1918*, Paris, Somogy éditions d'art, 2007.
- LEDDET, Capitaine Jean, *Lignes de tir. Un artilleur sans complaisance carnets de guerre 1914-1918*, Avon-les-Roches, ANOVI, 2012.
- LEDDET, Colonel Jean, *Mémoires*, Avon-les-Roches, ANOVI, 2011.
- LENFANT, Joseph, *Notes d'un prêtre mobilisé*, Evreux, Imprimerie de l'Eure, 1916.

- LENOIR, Louis, *L'Eucharistie au front*, Toulouse, Apostolat de la prière, 1923.
- LE PAUTREMAT, Soizick, *Milec. Le soldat méconnu. Journal de voyage d'Emile Madec (1891-1917) caporal infirmier au 19e RI de Brest*, Pont-Aven, Vagamundo, 2017.
- LE SEGRETAIN DU PATIS, Joseph, *Ecrire la guerre. Les carnets d'un poilu 1914-1919*, Paris, Little Big Man, 2014.
- MANNING, Frédéric, *Nous étions des hommes*, Paris, Phébus, 2002.
- MAUFRAIS, Louis, *J'étais médecin dans les tranchées. 2 août 1914 – 14 juillet 1919*, Paris, Robert Laffont, 2008.
- MEYER, Jacques, *Ce qu'on voit d'une offensive*, Paris, Editions des Malassis, 2015.
- MOY, Jean-Yves, *Aumônier à Verdun. Journal de guerre et lettres du père Anizan*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- OBERTHÜR, Charles (édition présentée et préparée par CORBE, Bernard et LAGADEC, Yann), *Lettres de guerre (1914-1918)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- PRIGENT, Julien et RICHARD, René, *Le capitaine Charles Mahé au 48e Régiment d'infanterie de Guingamp,* Carnet et lettres de guerre *(août 1914 - 9 mai 1915)*, Plessala, Bretagne 14/18, sans date.
- REMARQUE, Erich Maria, *A L'Ouest rien de nouveau*, Paris, Stock, 2007.
- RONDEAU, Tristan (Edition de), *Fernand Léger. Lettres à Charlotte et André Mare (1906-1932)*, Sainte-Marguerite-des-Loges, Edition BVR, 2019.
- TRUMBO, Dalton, *Johnny s'en va-t-en guerre*, Paris, Actes sud 2004.
- WEYGAND, général Maxime, *Idéal vécu*, Paris, Flammarion, 1953.

Sur l'armée, la guerre, le combat et ses conséquences (hors Grande Guerre)

- AUDOUIN-ROUZEAU, Stéphane, « Violences extrêmes de combat et refus de voir », *Revue internationale des sciences sociales*, n°174, décembre 2002, p. 543-549.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIXe – XXIe siècle)*, Paris, Seuil, 2008.
- BARROIS, Claude, *Psychanalyse du guerrier*, Paris, Pluriel, 1993.
- BARTOV, Omer, *L'armée d'Hitler, les soldats, les nazis et la guerre*, Paris, Hachette, 1999.
- BECKER, Annette, *Messagers du désastre. Raphaël Lemkin, Jan Karski et les génocides*, Paris, Fayard, 2018.

- BELL, David, *La première guerre totale, L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Paris, Champ Vallon, 2010.
- BLIER, Gérard, « Les grandes batailles de l'histoire de France : leur trace dans la mémoire collective », *Revue historique des armées*, n°257, 2009, p. 3-13.
- BOLTANSKI, Ariane, LAGADEC, Yann et MERCIER, Franck (dir.), *La Bataille. Du fait d'armes au combat idéologique (XIe-XIXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- BOURQUIN, Laurent, HAMON, Philippe, HUGON, Alain et LAGADEC, Yann (dir.), *La politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XVe-XIXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- BRAS, Stéphane, *POMLT. Gendarmes en Afghanistan, 2010*, Chinon, ANOVI, 2015.
- BRULE, Pierre et OULHEN, Jacques (textes réunis et présentés par), *La guerre en Grèce à l'époque classique)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.
- CABANES, Bruno, « Le retour du soldat au XXe siècle », *Revue historique des armées*, n°245, 2006, p. 4-15.
- CABANES, Bruno et PITTE, Jean-Marc, *11 septembre, La Grande Guerre des Américains*, Paris, Armand Colin, 2003.
- CARNEY, Sébastien, *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- CARNEY, Sébastien, « Spectres de Mars. Le mouvement breton et ses fantômes au XXe siècle », *Socio-anthropologie*, n°35, 2017, en ligne.
- CAPDEVILA, Luc, « L'identité masculine et les fatigues de la guerre (1914-1945) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 75, 2002, p. 97-108.
- CAPDEVILA, Luc, ROUQUET, François, VIRGILI, Fabrice, VOLDMAN, Danièle, *Sexes, genre et guerres (France, 1914-1945)*, Paris, Payot, 2010.
- CAPDEVILA, Luc et VOLDMAN, Danièle, *Nos Morts. Les Sociétés occidentales face aux tués de la guerre*, Paris, Payot, 2002.
- CHALINE, Olivier, *La bataille de la montagne blanche, un mystique chez les guerriers*, Paris, Noésis, 2000.
- CHAPOT, Victor, « Fossés et tranchées de guerre dans l'Antiquité », *Revue des études grecques*, Tome 28, fascicule 127, 1915, p. 103-128.
- COCHET, François, *Les Français en guerre de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017.

- CORVISIER, André, *La bataille de Malplaquet 1709, l'effondrement de la France évité*, Paris, Economica, 1997.
- COSSON, Olivier, « Expériences de guerre et anticipation à la veille de la Grande Guerre », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°50-3, juillet-septembre 2003, p. 127-147.
- CROCQ, Louis, *Les traumatismes psychiques de guerre*, Paris, Odile Jacob, 1999.
- DALISSON, Rémi, *Les guerres et la mémoire*, Paris, CNRS éditions, 2013.
- DREVILLON, Hervé, *Batailles. Scènes de guerre de la Table Ronde aux Tranchées*, Paris, Seuil, 2007.
- DUBY, Georges, *Le Dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214*, Paris, Gallimard, 1985.
- ENGEN, Robert, « Tuer pour son pays : nouveau regard sur l'homicidologie », *Revue militaire canadienne*, Vol 9, n°2, 2008, p. 120-128.
- FARMER, Sarah, 10 juin 1944, *Oradour. Arrêt sur mémoire*, Paris, Perrin, 2004.
- FORREST, Alan, « L'armée de l'an II : la levée en masse et la création d'un mythe républicain », *Annales historiques de la Révolution françaises*, n°335, 2004, p. 111-130.
- FRIESERS, Karl-Heinz, *Le mythe de la guerre éclair. La campagne de l'ouest de 1940*, Paris, Belin, 2003.
- GRAY, Jesse Glenn, *Au Combat. Réflexions sur les hommes à la guerre*, Paris, Tallandier, 2012.
- GROSS, Jan T., *Les Voisins – 10 juillet 1941. Un massacre de Juifs en Pologne*, Paris, Les Belles Lettres, 2019.
- GROSSMAN, Lt.-Col. Dave, *On Killing. The Psychological Cost of Learning to Kill in War and Society*, Back Bay Books, 2009.
- HANSON, Victor Davis, *Le modèle occidental de la guerre : la bataille d'infanterie dans la Grèce classique*, Paris, Les Belles Lettres, 1990.
- HARISMENDY, Patrick et JOLY, Vincent, *Algérie sortie(s) de guerre 1962-1965*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan (dir.), *Pour une histoire de la France libre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- HARISMENDY, Patrick et LE GALL, Erwan (dir.), *Un Adieu aux armes. Destins d'objets en situation de post-guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

- HENRIKSEN, Rune, « Warriors in combat – What makes people actively fight in Combat ? », *The Journal of strategic studies*, Vol 30, n°2, April 2007, p. 187-223.
- HEYRIES, Hubert et MURACCIOLE, Jean-François (dir.), *Le soldat volontaire en Europe au XXe siècle. De l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2007.
- INGRAO, Christian, *Croire et détruire. Les intellectuels dans la machine de guerre SS*, Paris, Fayard, 2010.
- JANOWITZ, Morris & SHILLS, Edward A., « Cohesion and disintegration in the Wehrmacht in World War II », *Public Opinion Quaterly*, Vol. 12, n°2, Summer 1948, p. 280-315.
- JOLY, Vincent, *Guerres d'Afrique. 130 ans de guerres coloniales. L'expérience française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
- JOULAUD, Nicolas, « La liquidation des successions des militaires des troupes coloniales et de ceux décédés hors métropole », *Revue historique des armées*, n°259, 2010, p. 44-55.
- LAGADEC, Yann et PERREON, Stéphane (avec la collaboration de HOPKIN, David), *La bataille de Saint-Cast (Bretagne, 11 septembre 1758). Entre histoire et mémoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes / Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne), 2009.
- LECOINTRE, François (dir.), *Le soldat XXe-XXIe siècle*, Paris, Gallimard, 2018.
- LELEU, Jean-Luc (dir.), *Le Débarquement. De l'événement à l'épopée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.
- MARSHALL, Samuel Lyman Atwood, *Men against fire : The problem of Battle command*, Norman, University of Oklahoma Press, 2000.
- MONE, Thierry, *15 mai 1940, le mercredi de la Horgne: de la mémoire à l'histoire. La campagne de mai-juin 1940 de la 3e Brigade de Spahis*, thèse de doctorat sous la direction de FORCADE, Olivier, Paris, Université Paris-Sorbonne, 2016.
- PARKER, Geoffrey, *La Révolution militaire. La guerre et l'essor de l'occident 1500-1800*, Paris, Gallimard, 1993.
- ROUSSO, Henry, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.
- SNOWDEN, Kathryn Louise, *British 21st infantry division on the western front 1914-1918, A case study in tactical evolution*, Master of philosophy, Birmingham, University of Birmingham, 2001.

- TRAN VAN CAN, Sergent Christophe (avec MINGASSON, Nicolas), *Journal d'un soldat français en Afghanistan*, Paris, Plon, 2011.
- TRAVERSO, Enzo, *La Violence nazie, une généalogie européenne*, Paris, La Fabrique éditions, 2002.
- VIDAL, Georges, *L'armée française et l'ennemi intérieur. 1917-1939. Enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- WIEVIORKA, Annette, « L'expression *camp de concentration* au XXe siècle », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n°54, avril-juin 1997, p. 4-12.

Quelques monographies d'unités (ou approches similaires et toutes périodes confondues)

- AGLAN, Alya, *La Résistance sacrifiée. Le mouvement « Libération-Nord »*, Paris, Flammarion, 1999.
- BALL, Gregory Wayne, *Soldiers Boys of Texas : the Seventh Texas Infantry In Wordl War I*, Dissertation Prepared for the Degree of Doctor of Philosophy, Denton, Tx, University of North Texas, 2010.
- BERNARD, Vincent, *Les Poilus du Sud-Ouest. Le 18e corps dans la Grande Guerre*, Bordeaux, Editions Sud-Ouest, 2014.
- BOURLET, Michaël, « Le XXe corps d'armée français dans la Grande Guerre. Une grande unité d'exception? », *Revue historique des armées*, n°285, 4e trimestre 2016, p. 37-45.
- BOWMAN, Timothy, *Irish regiments in the Great War. Discipline and morale*, Manchester, Manchester University Press, 2003.
- BROWNING, Christopher, *Des Hommes ordinaires. Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la* Solution finale *en Pologne*, Paris, Les Belles lettres, 1994.
- CAPDEVILA, Luc, *Femmes, armée et éducation dans la guerre d'Algérie. L'expérience du service de formation des jeunes en Algérie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
- CONNELY, Mark, *Steady the Buffs ! A Regiment, a Region & the Great War*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- DEBRUYNE, Emmanuel, *Le réseau Cavell. Des femmes et des hommes en résistance*, Bruxelles, Racine, 2015.

- FLAMENT, Gwendal, *Le 19e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale*, Mémoire de Master 2 sous la direction de TRANVOUEZ, Yvon, Brest, Université de Bretagne occidentale, 2010.
- GUILLOT, Hélène, « La section photographique de l'armée et la Grande Guerre. De la création en 1915 à la non-dissolution », *Revue historique des armées*, n°258, 2010, p. 110-117.
- GUILLOT, Hélène, *Les soldats de la mémoire. La Section photographique de l'armée, 1915-1919*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Nanterre, 2017.
- HILL, Lieutenant Commander Us Navy J. Wayne, *A Regiment Like No Other: The 6th Marine Regiment at Belleau Wood*, Master of Military Art and Science, Memphis, University of Memphis, TN, 1998.
- INGRAO, Christian, *Les Chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Paris, Perrin, 2008.
- KALIFA, Dominique*, Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*, Paris, Perrin, 2009.
- KIENER, Michel C. et MAZET, Valérie, *Nous étions des hommes malgré la guerre 1914-1919 Les régiments de la 12e région Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Charente, Dordogne*, La Crèche, Métive, 2018.
- LATOUR, Francis, « La deuxième division de cavalerie pendant la Grande Guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°167, 1992, p. 133-147.
- MORTON, Desmond, « Les problèmes initiaux d'un célèbre régiment de milice : les raisons de la dissolution du 86e régiment », *Revue militaire canadienne*, Vol 6, n°4, hiver 2005-2006, p. 87-94.
- NEL, docteur Raoul, *Boesinghe ou les combats de la 87e division territoriale sur l'Yser*, Rennes, Imprimerie bretonne, 1922.
- NICLOUX, Colonel Jean-François, *Leur sang et leur gloire. Le 29e BCP dans la Grande Guerre*, Turquant, L'Apart éditions, 2011.
- Ouvrage collectif, « La IIIe région militaire Bretagne – Vendée – Anjou – Maine – Basse-Normandie », *Revue historique de l'armée*, numéro spécial 3, 1970.
- ROINCE, Job de, *Les heures glorieuses du 41e RI*, Rennes, Imprimerie Les Nouvelles, 1965.
- RONAYNE, Ian, *'Ours' The Jersey Pas in the First World War*, The History Press, Gloucestershire, 2009.

- SMITH, Leonard V., *Between Mutiny and Obedience: the Case of the French Fifth Infanterie Division during World War I*, Princeton NJ, Princeton University Press, 1994.

Index

Pour certains individus, nous ne disposons que d'un nom et d'une fonction ou d'un grade, pas de prénom. En ce qui concerne les officiers, on se rapportera au dictionnaire biographique des officiers du 47e RI publié en ligne, prélude à un travail prosopographique de plus vaste ampleur et qui reste à mener[1614].

[1614] [http://enenvor.fr/dictionnaire_biographique_des_officiers_du_47e_regiment_d_infanterie.html | page consultée le 28 août 2019]

A

Adam, Pierre.....221, 223, 224
Albert, Albert 65
Amable, dit Durosey, Raymond.....341
Amelineau, François.....133
Anthoine, François 55, 207, 250, 363
Aubaud, Léon 131
Aubert, Fred 14, 76, 103, 215, 217, 218, 231, 241, 244, 245, 246, 247, 404, 406, 427, 441, 442, 445, 446, 448
Aubry, Albert 26, 393, 490, 491
Audren, Paul.....76, 107, 289
Aujat, Louis.....31

B

Bailleur, Victor.....344
Baisnée, Louis 400
Balmes, Léopold.....405
Barbé, Victor 388
Barbotin, Emmanuel.....255
Bardot, chef de bataillon 31, 166
Baril, Emmanuel.....446
Barthas, Louis ……39, 123, 124, 125, 127, 242
Batard, Alexandre.....315
Batas, Jean.....130, 134
Baudart, Jules 30, 32
Baudet, Marcel 38, 171, 188, 456
Baudin, Joseph 336
Baudoin, Opol 40, 285
Bazin, François.....379
Bégin, Louis 32, 397
Béguin, Louis 32
Bellamy, Louis 147, 195, 254, 266, 267, 268, 269, 270, 470
Benoit XV 404
Benoit, Henri 443
Bequart, Georges.....229, 342, 425, 439
Bequet, Pierre 442
Bernard, Joseph 358
Berthelo, Jean 342
Bertrand, Pierre..... 76, 384, 401
Besnard, Emile..... 343
Besnard, Toussaint 254, 266, 267, 269, 270, 272
Besnoux, François..... 402
Bezançon, Albert 167
Bidan, Louis..... 447
Bihoreau, René 484
Blaire, Jean 461
Blaisot, Camille 115
Blanchet, Emile..... 195, 462
Blandin, Félix 436
Bletterie, François..... 186, 187
Blin, Georges 198, 286
Blouin, Célestin 408
Boixière, Adolphe..... 401
Boschel, Jean 323
Bouillet, Julien..... 463
Bourdet, Jean 331
Bourgault, Isidore 59
Boursin, Alphonse 405
Braconnier, chef de bataillon..... 38, 385
Brébion, Joseph..... 459
Brégé, Marcel 84, 210, 387
Bréhu, Jean 356, 461
Briand, Jean 396
Brun, Robert 28, 67, 169
Brussot, Elie..... 66
Budé, Joseph 60
Bülher, Romain 38, 76, 166, 172, 173, 227, 237, 271, 283, 284, 383, 393, 474
Burckhardsmeyer, Alfred 11, 42, 53, 76, 103, 194, 251, 252, 253, 254, 267, 269, 270, 376, 377, 470, 495, 567, 568
Burlot, Ferdinand..... 294
Burlot, Jean..... 310
Burlot, Yves..... 294
Busson, Jean 405

C

Caillibotte, Joseph..... 59
Canneva, Louis 61, 166
Carbonnel, Jean..... 229

Cariguel, William 214
Carqueville, Gabriel 384
Catros, Jules 294, 461
Chabrier, Jean 414
Chaton, Henri 66
Chauchix, Roger 49, 455, 456, 458
Chauvel, Eugène 408
Cherbonnel, Fernand 81, 178
Chesne, Maximin 408
Chevalier, sous-lieutenant 198
Chevallier, Augustin ……..76, 402
Chevillon, Jean 76, 132, 402
Clemenceau, Georges 150, 343
Cléret de Langavant, Fernand 265, 392
Cléret de Langavant, Joseph.....…168, 392, 394
Coeuret, Alexandre.....87
Coleu, Jules 400
Conan, Félix 136
Corbeau, Abel.....229
Corbel, Pierre 417
Corbel, René.....169, 460
Corbinais, Auguste 37
Cossurel, Joseph 138
Couapel, Laurent 39
Coudray, Eugène 401
Couellan, André 197
Couston, Germain.....318
Couvreur, Jacques 396
Cron, Joseph 184
Cunin, Joseph 65
Cussac, Jean 341

D

Daix, Emmanuel.....458
David de Drézigué, Maurice 110, 268, 364, 448
Delamotte, Ange-Marie.....400
Delot, André 59
Delouche, Marie 194, 195, 197
Dervilly, Jean 402
Deschamps, Marcel 36
Desgrée du Lou, Emmanuel 63, 411
Despagne, Gustave 195
Despeyrières, Henri 74, 252
Dochez, François 66
Drillet, Joseph 158, 159, 165, 280
Dubois, Prosper 10, 76, 271, 349, 362, 385, 465
Duchêne, Louis 170
Duclos, Pierre 447
Dufaure de Citres, Gabriel... 160, 275, 276, 277, 283, 456
Duguay-Trouin, René 22
Dumast, Pierre 59
Dumatin, Jean 117, 137
Dupuy, Jean 139
Duval, Aristide..... 339
Dy, Jules 329

E

Ecolivet, Léon..... 58
Saint-Mleux, Emile..... 276, 285, 395
Ettori, Hilaire 198
Eugène Etienne 392
Evenou, Joseph 174, 182
Eyraud, Jean..... 246, 456

F

Fabulet, Yves 183, 286
Fatou, Emile..... 388
Faucher, Etienne 330, 459
Favergeon, Camille..... 419, 420
Ferraris, Paul..... 359
Fillol, Louis..... 57
Florian, Aaron..... 391
Flot, Ferdinand..... 342
Fluteaux, Augustin..... 58
Folliard, Ernest 378
Folliard, Ernest-Joseph 378
Forgeard, Joseph 461
Fouassier, Fernand..... 316, 317
Foulon, abbé 369
Fournier, Aimé ……117

Fournier, Eugène 333
Frangeul, Lucien ……...140

G

Gabriel, Victor.....192
Gaigneron Jollimon de Marolles, Henri 41, 160, 456
Galle, Pierre.....400
Gallois, Victor 459
Gandon, Benjamin.....464
Garlantezec, Yves.....137
Garret, Jean....265, 281, 282, 451, 452, 460
Gastard, Eugène 264, 408, 412
de Gaulle, Charles 409, 423
Gautho, Etienne.....77, 78, 80
Gaultier, François ……..……..189
Gaultier, sous-lieutenant.....72, 219, 383
Gendrot, Pierre 319, 325
Geoffroy, Charles 383
Georgelin, Joseph 462
Gestin, Ange.....87
Gillet, Emile 64
Gingembre, Léon.....249
Giot, Augustin 335
Giot, Paul.....328
Glérois, Ambroise ……...138
Glérois, Joseph 138, 465
Godard, Ange ……...204
Godard, Justin.....449, 467
Grange, chef de bataillon 394
Grillot, général 112
Grison, général 335
Groth, Charles 412
Groth, Jean 5, 76, 78, 80, 132, 237, 412
Groth, Maurice 411, 412
Gruenais, Henry 263, 281, 464
Guégan, Louis 315
Guéguen, Ernest 382
Guérin, Louis.....378, 382, 472, 484
Guézennec, Hyacinthe.....405
Guihaire, René.....76, 147, 166, 360, 383
Guiho, Charles.....333
Guillaume, Yves.....132
Guillet, François 319
Guillot, Louis.....319, 325
Guiné, Auguste 449, 465
Guiral, Louis.....228, 471
Guirand, chef de musique.....22, 347, 371
Guitton, Elie.....334

H

Hamon, Emile.....319, 326
Hamono, Georges 62, 411, 412
Harand, Louis 187
Harang, Victor 459
Harel, Félix 194
Havard, abbé.....395
Hémar, Charles 264, 265, 286, 409, 464
Hennocque, général 236, 237
Henry, Armand ……455
Henry, Louis 88, 317
Hérout, Jules 353
Herrieu, Loeiz.....123, 124, 351
Hersent, Pierre 8, 83, 429, 430, 431, 435
Hertz, Robert.....389
Hervé, Jean 90
Héry, Louis 157, 167, 173, 392
Heurlin, Henri.....425
Hirel, Jean.....76, 403, 404
Houel, Constant 181
Houel, Ernest 384

I

Israël, Abraham.....391

J

Jacopin, Claude.....455
Jacqueline, Jean 354
Jamyot de la Haye, Alain.....11, 457
Jaurès, Jean 83, 392
Jean, François ……...195
Jobin, Auguste 462
Joffre, Joseph 119, 297, 320, 349, 362, 363, 368
Joncours, Adolphe 395, 406

Joseph, Auguste ..……265, 383
Juhel, François.....199
Juin, Alphonse.....386

K

de Kerguézec, Gustave.....393
de Kerguézec, Jehan 28, 107, 263, 264, 275, 281, 289, 290

L

Labbé, Auguste.76, 84, 102, 146, 362, 385, 395, 403, 423, 426, 427, 432, 434, 436, 437, 445, 469, 471, 472, 473
Lacourte, Martial.....60
Laffargue, général 124
Lagadou, Yves.....387
Lainé, Edouard… ...76, 166, 173, 288, 293, 400
Lainé, Henri.....76
Lamoureux, Marcel 121
Landegren, Marcel 381, 495
Lapourre, Paul 109, 415, 459
Launay, Jules.....337
Le Bail, Jean.....58
Le Bail, François ……..354
Le Barillec, Léopold.....460
Le Berre, Yves.....121
Le Bihan, Ignace 217, 399
Le Bolloch, François 330
Le Boulch, François 332
Le Bras, Yves 375
Le Calvez, François.....229
Le Flem, Yves 132, 346
Le Gall, Auguste ..…….396
Le Gall, Paul.....419, 420
Le Gall, Paul-Gabriel 396
Le Goaësbe de Bellée, Léon.....169
Le Goff, Arsène ……..317
Le Goff, Jean.....27, 67
Le Guen, Edouard ……..34, 37, 76, 280, 281, 367
Le Guen, Emile.. 34, 40, 42, 69, 70, 72, 73, 74, 76, 79, 80, 101, 102, 103, 107, 116, 158, 159, 211, 227, 228, 261, 263, 277, 279, 280, 292, 307, 361, 363, 365, 369, 372, 373, 374, 375, 390, 394, 395, 419, 420, 434, 435, 438, 445, 469, 471, 475, 484, 485, 566, 568
Le Guen, Yves … 34, 76, 158, 162, 210, 361, 362, 390, 395, 428, 434, 438, 439, 440, 444, 445
Le Guennic, Yves 64, 117, 164, 174
Le Guern, Jean..... 460
Le Guével, Olivier ... 55, 76, 101, 103, 104, 250, 286, 307, 308, 357, 364, 365, 367, 368, 369, 372, 376, 377, 378, 388, 389, 390, 394, 426, 427, 428, 429, 434, 438, 445, 456
Le Guillou, Julien 214
Le Guinio, Mathurin 140
Le Guyader, Joseph 212, 329
Le Liboux, Jean 332
Le Luyer, Alexandre..... 317
Le Maître, Joseph 359
Le Mapihan, Trémeur 229, 342
Le Men, Louis..... 144, 387
Le Milin, Jean-Baptiste..... 159
Le Pannetier de Roissay, Jean 41
Le Peuc'h, Louis..... 317
Le Roux, Georges 184, 383
Le Souder, Guillaume..... 28
Le Touze, Pierre..... 208, 212, 364, 365
Le Vasseur, lieutenant 30
Lebas, commandant ……...76, 239, 272, 409, 464
Leborgne, Léon..... 132
Lec'hvien, Pierre-Marie... 76, 78, 264, 393, 403
Leclercq, Alfred..... 354
Lefaix, Emile 139
Lefebvre, Raymond 130
Lefeuvre, Désiré 132
Legendre, Jean 201, 202
Léger, Fernand 153
Legoff, Jean 374

Legoff, Pierre 331
Legouix, Paul 28, 67, 108, 169, 187
Lemarchand, Emile 193
Lemarchand, Pierre 117
Lemarié, Paul … 76, 146, 147, 271, 346, 395, 442
Lemoine, Marie 202
Lepage, Henri 57, 471
Leroux, Pierre-Albert 121, 427
Lesage, Jean 185, 359
Leseux, Louis 3, 76, 86, 100, 101, 102, 210, 215, 364, 373, 374, 387, 568
Letertre, Auguste 402
Letonturier, Célestin 327
Letranchant, Pierre 338
Liot, Albert ……..337
Locquin, Charles 456, 458
Lollierou, Yves 340
Loret, Julien.....76, 103, 104, 107, 119, 387
Louet, Jean .....…23, 76, 95, 104, 105, 106, 107, 208, 209, 215
Loyer, François ……403

M

Macé, Henri 345
Malipier, Alphonse 426
Mangon, Charles 347
Mangot, Hector.....102, 103, 111, 160
Manifacier, Edmond 35
Mare, André ……153
Mariais, Célestin 198
Marie, Victor 345
Mariller, François 136
Martel, Constant 446
Martin, Charles 169, 406
Martineau, Armand 198
Martin-Gauthereau, André 169, 406
Massalve, Adrien 330
Mathieu, Henri 399
Mathurin Morvan 121
Mathurin Rault 464
Maumusson, Joseph 199
Mauvieux, Louis.....242
Mégardon, Jean.....314, 396
Ménard, Alexis 405
Mercier, Auguste ……113, 114, 286
Messimy, Adolphe.....157, 392
Meury, André.....455
Michel, Charles.....453
Michel, Joseph 399
Miniac, Louis.....171
Mirio, Henri 31, 458
Momot, Louise.....44
Monnier, Bernard.....168
Montambault, Alfred 464
Montassin, Jean-Baptiste 165, 455
Montauzier, Albert.....174
Monfort, Jean-Louis 11, 76, 142, 143
Monvoisin, Emile 446
Moreau, Joseph 443
Moreaux, André.....76, 92, 286, 289, 291
Morel, Eugène.....314
Morin, Jean 10, 72, 121, 260, 262, 279, 298, 299, 358, 476
Morin, Léon 117
Morin, Yves 228
Morris, Jean 113, 264, 265, 267, 460
Moulin, Julien 317
Mounard, Joseph.....352
de la Moussaye, Edouard.....28, 67

N

Nagat, Louis.....411
Nivelle, Robert.....258, 350
Noël de Kerangué, Victor.....289
Nysma, Tubiana.....391

O

Oberthür, Charles 28, 38, 62, 63, 102, 108, 154, 221, 224, 254, 263, 277, 281, 289, 389, 400
Ogel, Jean 23
Ollivier, Yves.....403
Omnès, Albert.....29, 35, 84, 387, 403

Orain, Emile 103
Ory, Marcel 117

P

Pallez, Ernest 35, 36, 76, 94, 273, 274, 275, 276, 277, 402, 495
Paris, Henri.....195
de Parviller, Jacques.....346, 419, 420
Paul-Boncour, Joseph.....393
Pécoyoul, Jean-Bazil 399
Péhu, Louis.....173, 174, 277, 400
Perdrix, Eugène 442
Pétain, Philippe.....81, 115, 217, 380, 381, 386, 390
Peyrat, Pierre 330
Peyrsaubes, Francisque 389
Piednoir, Jean 194, 195
Pigouchet, Pierre 317
Piton, Armand 199, 233, 444
Poirier, Joseph 410
Poncet des Nouailles 81, 100, 162, 166, 206, 386, 387
Pontrucher, Joseph 102, 163, 283
Pressoit, Lucien 334
Proust, Marcel 75

R

Raoult, Jean 27, 67, 255
Rapinel, Fernand 109, 179, 183
Raud, Fernand 461
Regnault, Joseph.....346
Renault, Gaston 317
Renouard, Jean 443
Richard, Pierre.....315
Rivalan, Armand 256
Rochard, Bertrand 76, 168, 277, 287
Roche, Jean 65
Roger, Maurice.....55, 76, 162, 253, 262, 263, 284, 285
Ropars, Auguste 387
Ropartz, Guy 347
Roquet, Paul 265, 344, 350
Rouillé, Alexis 188
Roux, Louis.....375
Rouxel, Paul.....346
Rouxin, Gabriel.....264, 473
Ruellan, Charles.....45, 62, 490
Rumeur, Henri 355

S

Saint-Mleux, Emile.....276, 285, 395
Saint-Mleux, René 112
Second, capitaine 198
Simon, Henry.....251
Simon , Francis 63, 254
Soulabaille, Alexis.....192
Spiral, Charles.....157, 173, 392
Stiegler, capitaine 22
Surcouf, Robert.....22, 392

T

Tanguy, Jean 315, 346, 470
de Tanouärn, Saturnin.....170
Taupin, Lucien.....412
Texier, Jules.....358
Texier, Julien 358
Thébault, Léon.....165, 371, 384, 460
Théophile Ollivier.....317, 326
Thomas, Albert 44, 116
Thomas, Germain 388, 401, 404, 475
Touffait, Germain 214

U

Umbricht, Charles ….....32, 263, 264, 282, 283, 287, 289, 474, 475
d'Urbal, Victor.....213

V

Vaillant-Couturier, Paul.....130
Van Gaver, Ferdinand.....199
Verly, Julien.....76
Vidal, Henri 224
Villalon, Célestin 316, 317

Villaury, Eugène.....351
Vital, Henri.....108, 221

W

Waterlot, François 45

Table des illustrations

Figures

Figure 51, p. 23 : Pourcentage des effectifs des diverses armes par rapport au nombre global des combattants. Chiffres présentés *in* PELLEGRIN, Colonel F.-L-L., *La vie d'une armée pendant la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1921, p. 14.

Figure 2, p. 25 : Effectifs du 47e RI sur la période 19 janvier – 31 mai 1915. Source : SHD : 24 N 395, situations de prises d'armes.

Figure 3, p. 36 : Carte postale. Collection particulière.

Figure 4, p. 42 : A Sélestat, le 22 décembre 1918. Archives privées Paul Lafond.

Figure 5, p. 70 : Abri déchiqueté à gauche. Sans lieu ni date. Archives privées Jean-Claude Le Guen.

Figure 6, p. 71 : Carte postale (détail). Archives privées Jean-Claude Le Guen.

Figure 7, p. 73 : Groupe de brancardiers du 47. La croix désigne Emile Le Guen. Archives privées Jean-Claude Le Guen.

Figure 8, p. 172 : Corrélation entre la taille et le grade chez les 100 plus petits (soit de 1,45 à 1,55 m) et les 100 plus grands (soit de 1,74m à 1,85m) fantassins du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale.

Figure 9, p. 175 : Répartition par grade des ecclésiastiques mobilisés sous l'uniforme du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale.

Figure 10, p. 181 : Niveau d'étude fixé au moment du Conseil de révision des fantassins du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale.

Figure 11, p. 182 : Niveau d'instruction des 184 sous-officiers du 47e RI morts pour la France au titre de la Première Guerre mondiale tel que figurant sur leurs fiches matricules.

Figure 12, p. 186 : Promotion des sous-officiers et officiers du 47e RI morts pour la France au titre de la Première Guerre mondiale.

Figure 13, p. 199 : Provenance des officiers du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale. Une grande stabilité d'arme.

Figure 14, p. 200 : Provenance des sous-officiers du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale. Une grande stabilité d'arme.

Figure 15, p. 216 : Les 4 dimensions du combat.

Figure 16, p. 226 : Cantonnements de la 20e DI à l'occasion de son passage au camp de Crèvecœur, en janvier 1917. Sources : SHD-DAT : 26 N 301/4, JMO 20e DI, 7 janvier 1917 et 26 N 1270/4, JMO I/3e Génie, 7 août 1916.

Figure 17, p. 233 : Provenance des fantassins du 47e RI titulaires de la mention « Mort pour la France » au titre de la Grande Guerre, une monoculture d'arme.

Figure 18, p. 239 : La tranchée de Léopoldshöhe. Original sans orientation ni échelle. SHD-DAT 24 N 396.

Figure 19, p. 253 : La tombe du lieutenant Simon. Collection privée Alain Burckhardsmeyer.

Figure 20, p. 256 : Mortalité mensuelle au sein du 47e RI (titulaires de la mention « Mort pour la France » et tués à l'ennemi morts pour la France), août 1914 – décembre 1919.

Figure 21, p. 258 : Répartition mensuelle et annuelle des morts pour la France du 47e RI pendant la Grande Guerre.

Figure 22, p. 259 : Mortalité cumulée au sein du 47e RI : titulaires de la mention « Mort pour la France », août 1914 – décembre 1919.

Figure 23, p. 291 : Typologie simplifiée des réseaux épistolaires au sein du 47e RI.

Figure 24, p. 297 : Paris. Bureau des successions militaires, rue Lacretelle. Bureau des inventaires. Capitaine Dellile, chef de service. La Contemporaine : VAL 381/016.

Figure 25, p. 310 : Renforts perçus par le 47e RI entre le 14 mai et le 30 juin 1915.

Figure 26, p. 312 : Classes de recrutement des effectifs perçus en renfort par le 47e RI entre le 14 mai et le 30 juin 1915.

Figure 27, p. 313 : Part de la classe 1915 et âge moyen des renforts perçus par le 47e RI les 14-15 juin, 31 mai, 10-11 juin et 25 juin 1915.

Figure 28, p. 316 : La classe 1916 au 47e RI : une arrive étalée dans la zone des armées.

Figure 29, p. 321 : Provenance des renforts reçus par le 47e RI entre le 14 mai et le 30 juin 1915.

Figure 30, p. 322 : Parcours des individus des classes 1913, 1914 et 1915 affectés au 47e RI au printemps 1915, mouvement se confondant avec leur arrivée dans la zone des armées.

Figure 31, p. 324 : Provenance des renforts reçus par le 47e RI en décembre 1917.

Figure 32, p. 325 : Provenance des renforts reçus par le 47e RI en 1918.

Figure 33, p. 328 : Classes d'âge des renforts perçus par le 47e RI entre le 28 août et le 27 novembre 1914.

Figure 34, p. 366 : Sur la cote 259, à l'ouest du Bois Chauffour le 10 avril 1918, un chien est clairement visible parmi des poilus du 47e RI (détail). La Contemporaine : VAL 185/094.

Figure 35, p. 372 : « Fiesta pour plusieurs caporaux passés sergents au 47 ». Archives privées Jean-Claude Le Guen.

Figure 36, p. 374 : Menu de la Sainte-Cécile 1914 telle que célébrée par les brancardiers du 47e RI et retranscrit par Louis Leseux dans son carnet. Carnet de guerre de Louis Leseux, *op. cit.*

Figure 37, p. 377 : Au centre, le sous-lieutenant Alfred Burckhardsmeyer parmi ses hommes de la 11/47e RI, tenant un ballon de football entre ses jambes. Archives privées Alain Burckhardsmeyer.

Figure 38, p. 397 : Nombre d'ecclésiastiques portant l'uniforme du 47e RI pendant la Première Guerre mondiale.

Figure 39, p. 398 : Les ecclésiastiques du 47e RI ou la persistance d'un recrutement régional.

Figure 40, p. 401 : Les ecclésiastiques du 47e RI, des clercs parmi la troupe.

Figure 41, p. 407 : Répartition par ordres des citations décernées aux fantassins du 47e RI titulaires de la mention « mort pour la France » au titre de la Première Guerre mondiale.

Figure 42, p. 416 : Occurrences des termes « courage », « bravoure », « glorieusement » et « feu » dans les citations décernées aux morts pour la France du 47e RI, qu'elles soient à l'ordre du régiment, de la brigade, de la division, du corps d'armée ou de l'armée.

Figure 43, p. 419 : « Groupe de brancardiers avec trois croix de guerre » (détail). Emile Le Guen est au deuxième rang au centre. Archives privées Jean-Claude Le Guen.

Figure 44, p. 420 : Chronologie des citations à l'ordre décernées aux fantassins du 47e RI morts pour la France au titre de la Première Guerre mondiale.

Figure 45, p. 429 : Circuits de ravitaillement d'un fantassin du 47e RI.

Figure 46, p. 449 : Organisation du service de santé de la 20e DI à partir du 23 avril 1915/ SHD-DAT : 26 N 301/8 JMO service de santé 20e DI, 23 avril 1915. On notera que ce schéma ne comporte aucune indication concernant les temps d'évacuation, comme si la durée de ces transports était chose anecdotique.

Figure 47, p. 450 : Le service de santé des armées, un système circulaire dont la finalité est la réintégration dans les rangs. Schéma d'après LONG, François-Xavier, « Les blessés de la face durant la Grande Guerre : les origines de la chirurgie maxillo-faciale », *Histoire des sciences médicales*, Tome XXXVI, n°2, 2002, p. 177.

Figure 48, p. 454 : Evacuations pour cause de maladie et blessure à partir du 1er novembre 1914 des fantassins du 47e RI des classes de recrutement 1910 à 1913.

Figure 49, p. 466 : Evolution par mois du nombre de morts pour la France du 47e RI à la suite de « blessures de guerre ».

Figure 50, p. 475 : Carte postale. Archives privées Paul Lafond.

Tableaux

Tableau 1, p. 76 : Panorama des écrits combattants du 47e RI.

Tableau 2, p. 84 : Témoignages de poilus du 47e RI relatifs à la destruction de la cathédrale de Reims.

Tableau 3, p. 163 : Evolution de l'encadrement du 47e RI. Source : SHD-DAT : 26 N 636/6-10, JMO 47e RI.

Tableau 4, p. 166 : Liste des chefs de corps du 47e RI et de leurs adjoints. Les officiers figurant dans les cases grisées du tableau relèvent du cadre de réserve. Source : SHD-DAT : 26 N 636/6-10, JMO 47e RI.

Tableau 5, p. 311 : Les 4 grands pics de renforts que le 47e RI reçoit au printemps 1915.

Tableau 6, p. 313 : Calendrier de mobilisation des classes 1915 à 1919. « Tableau de la durée du service militaire de chaque classe de l'armée française qui participa à la grande guerre mondiale de 1914 à 1918 », Excelsior, 10e année, n° 3172, 28 juillet 1919, p. 1.

Tableau 7, p. 318 : Effectifs des renforts perçus par le 47e RI au cours du mois de décembre 1917 d'après le JMO du 47e RI.

Tableau 8, p. 318 : Effectifs des renforts perçus par le 47e RI au cours du mois de décembre 1917 d'après la base de données établie à partir des fiches matricules des morts pour la France de l'unité.

Tableau 9, p. 414 : Quelques-unes des occurrences lexicales les plus fréquentes dans les deux corpus de citations à l'ordre décernées à des fantassins du 47e RI.

Tableau 10, p. 433 : Quantités écoulées en hectolitres par le marchand de vins et spiritueux Pierre Bretonnière à Saint-Malo. Arch. dép. I&V : 2 P B 83, dossier Bretonnière.

Tableau 11, p. 445 : Des témoignages socialement chargés.

Table des matières

Abréviations **1**

Avertissement **3**

Prolégomènes **5**

De la fabrique de l'histoire 8

PARTIE 1: MODE D'EMPLOI **16**

Chapitre 1: **Définir** **21**

Une notion du sens commun **24**

Le poids des chiffres 25

Un régiment, des groupes sociaux 27

Pluralités régimentaires 29

Une notion construite **33**

Le 47e RI en tant que nom propre 33

Le régiment vu comme un tout 37

Le premier échelon d'identification 39

Jalons pour une monographie régimentaire **44**

Micro-histoire et démarche indiciaire 44

Mettre en données le 47e RI 46

Constituer un fichier 48

Chapitre 2: **Lire** **53**

Les fiches matricules du recrutement **56**

Corriger les erreurs de départ 57
Retrouver la complexité sociale 60
Déperdition de données 64
Du témoignage 68
Instantanés de Grande Guerre 68
Traces écrites 74
L'ordre illusoire du corpus 85
Un tournant archivistique ? 85
Indéterminés statistiques 87
Une histoire contemporaine 89

Chapitre 3: **Travailler 97**
Un champ lexical omniprésent : le travail 100
La plume des poilus 100
Quand l'unité parle 109
Le registre de l'extimité 112
Le métier de fantassin du 47e RI 118
La guerre par le travail 118
Précédents historiographiques 123
Quel travail au 47e RI ? 131
Travail et culture 135
Des sources volontiers piégeuses 135
Quelle culture professionnelle ? 140
Permanences et ruptures professionnelles 145

PARTIE 2: FAIRE LE METIER 145

Chapitre 4: **Commander** 153

L'antériorité de l'investiture 156

Le poids de la carrière 156

L'importance de la réserve 162

Tenir le rang 167

La guerre comme opportunité 173

Les officiers 173

Les sous-officiers 178

Quand la fenêtre se referme… 185

De la disponibilité fonctionnelle en infanterie 190

Eléments théoriques 191

Logiques de trajectoires 193

Le fantassin, même gradé, comme ouvrier non-spécialisé ? 195

Chapitre 5: **Combattre** 203

L'apprentissage de la guerre moderne 205

La guerre comme désapprentissage 205

Une culture du champ de bataille ? 208

De l'importance des liaisons 213

Le régiment comme facteur d'innovation ? 218

Apprentissage ascendants 219

Du ruissellement 224

Apprentissages horizontaux 230

Le 47e RI : un cancre ? 235

Une unité naïve ? 235

Se repérer dans l'espace 240

Une permanence : gérer le mouvement 243

Chapitre 6: **Mourir 251**

Mourir en masse mais reposer seul ? 254

Quantifier la mort de guerre 254

Vers une individualisation des pratiques funéraires 260

Une mort particulière : les « fusillés pour l'exemple » 266

Prévenir la mort 272

Conjurer le sort : les dernières lettres 273

Avertir les proches 278

Le sacerdoce de l'officier ? 283

La Guerre comme risque social 292

Brothers in arms 293

Solde de tout compte 295

PARTIE 3: RECHARGER LE CAPITAL **..... 298**

Chapitre 7: **Regarnir 307**

Arriver au 47e RI 309

Le printemps 1915 309

La bataille de la Somme 314

Décembre 1917 317

Le poids de l'urgence 319

Dilatation ou permanence des aires de recrutement ? 320

Des profils hors-normes 326

Le temps des classes courtes 335

Des renforts ? 339

De la disponibilité fonctionnelle 340

Les fourriers… et les autres 345

Une armée de consommation de masse ? 347

Chapitre 8: **Motiver 353**

Divertir ? 357

Pédagogie patriotique 357

Vers la société des loisirs ? 367

Le 47e RI dans le « grand match » 376

Manager au quotidien 383

Direction des ressources humaines… 383

…. et direction de conscience 391

« Sans forfanterie mais sans défaillance » 406

Eléments de méthode 407

Quoi récompenser ? 412

Qui récompenser ? 417

Chapitre 9: **Prendre soin 423**

Manger et boire : satisfaire des besoins physiologiques essentiels 424

Une sensation omniprésente : la faim 425

Les affres du ravitaillement 426

La loi du commerce 428

Santé et hygiène : le bien être des corps 435

L'impréparation des premières semaines 436

Quand la saleté se fixe 437

La montée en puissance du service de santé 448

Les risques du métier 455

Les dangers du service en campagne 455

Le combat, risques maximum 459

Répondre au besoin de sécurité 467

Epilogue 477

Une unité et des hommes 478

Renforts 485

Ombres portées 489

Présentation synthétique des sources 493

Bibliographie 497

Outils de travail 500

Sur les archives de la Grande Guerre 502

Sur la méthodologie et l'écriture de l'histoire 503

Quelques outils sociologiques 507

Quelques généralités 509

Sur le travail 513

Sur la fin du (long) XIXe siècle 516

Sur le 47e RI et quelques-uns de ses combattants 521

Sur Saint-Malo, la Bretagne et la Grande Guerre 522

Sur la Première Guerre mondiale de manière plus générale 527

Quelques biographies 549

Quelques mémoires, carnets, correspondances et romans 550

Sur l'armée, la guerre, le combat et ses conséquences (hors Grande Guerre) 553

Quelques monographies d'unités (ou approches similaires et toutes périodes confondues) 557

Index 561

Table des illustrations 569

Table des matières 574

Le 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale

Résumé :

Cette thèse poursuit deux objectifs. Le premier est de montrer en quoi la monographie régimentaire est un exercice de style permettant de développer la connaissance de l'armée française de 1914-1918. En second lieu, et en nous basant sur le cas particulier que constitue le 47e RI de Saint-Malo, il s'agira de voir en quoi la culture professionnelle des combattants permet de renouveler les débats liés à l'endurance des soldats au cours de la Première Guerre mondiale. On entend par là la grille de lecture traduisant la faculté qu'ont les poilus à évoquer leur expérience de guerre par le prisme du champ lexical du travail.

Après avoir démontré la pertinence de l'échelon régimentaire come espace de réflexion et défini les sources et la méthode employées, le propos s'attachera à démontrer en quoi consiste le « métier » du 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale. Enfin, il s'agira de se poser la question de la recharge du capital combattant de l'unité, celui-ci s'émoussant mécaniquement au fil de la campagne.

Mots clés : régiment ; infanterie ; Saint-Malo ; Bretagne ; guerre 1914-1918 ; prosopographie

The 47th Infantry regiment during World War I

Abstract :

This thesis has two objectives. The first is to show how the regimental monograph is a stylistic exercise to develop knowledge of the French army of 1914-1918. Secondly, and based on the particular case of the 47th IR of Saint-Malo, it will be a question of how the combatants' professional culture makes it possible to renew the debates related to the endurance of soldiers during the First World War. By this we mean the reading grid reflecting the ability of the poilus to evoke their war experience through the prism of the lexical field of work.

After demonstrating the relevance of the regimental level for reflection and defining the sources and method used, the purpose will be to demonstrate what the "profession" of the 47th Infantry Regiment consisted of during the First World War. Finally, it will be a question of recharging the unit's fighting capital, which will become mechanically blunt as the campaign progresses.

Keywords : regiment ; infantry ; Saint-Malo, Brittain, World War I ; prosopography

Discipline : Histoire

LABORATOIRE OU COMPOSANTE DE L'UNIVERSITE : ARENES UMR CNRS 6051

ADRESSE : Université Rennes 2, Place du recteur Henri Le Moal, CS 24307 – 35043 Rennes cedex

UNIVERSITE / SOCIETES
BRETAGNE \ TEMPS
LOIRE / TERRITOIRES

UNIVERSITÉ RENNES 2

Titre : Le 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale

Mots clés : régiment ; infanterie ; Saint-Malo ; Bretagne ; guerre 1914-1918 ; prosopographie

Résumé : Cette thèse poursuit deux objectifs. Le premier est de montrer en quoi la monographie régimentaire est un exercice de style permettant de développer la connaissance de l'armée française de 1914-1918. En second lieu, et en nous basant sur le cas particulier que constitue le 47e RI de Saint-Malo, il s'agira de voir en quoi la culture professionnelle des combattants permet de renouveler les débats liés à l'endurance des soldats au cours de la Première Guerre mondiale. On entend par là la grille de lecture traduisant la faculté qu'ont les poilus à évoquer leur expérience de guerre par le prisme du champ lexical du travail. Après avoir démontré la pertinence de l'échelon régimentaire come espace de réflexion et défini les sources et la méthode employées, le propos s'attachera à démontrer en quoi consiste le « métier » du 47e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale. Enfin, il s'agira de se poser la question de la recharge du capital combattant de l'unité, celui-ci s'émoussant mécaniquement au fil de la campagne.

Title : The 47th Infantry regiment during World War I

Keywords : regiment ; infantry ; Saint-Malo, Brittain, World War I ; prosopography

Abstract : This thesis has two objectives. The first is to show how the regimental monograph is a stylistic exercise to develop knowledge of the French army of 1914-1918. Secondly, and based on the particular case of the 47th IR of Saint-Malo, it will be a question of how the combatants' professional culture makes it possible to renew the debates related to the endurance of soldiers during the First World War. By this we mean the reading grid reflecting the ability of the poilus to evoke their war experience through the prism of the lexical field of work. After demonstrating the relevance of the regimental level for reflection and defining the sources and method used, the purpose will be to demonstrate what the "profession" of the 47th Infantry Regiment consisted of during the First World War. Finally, it will be a question of recharging the unit's fighting capital, which will become mechanically blunt as the campaign progresses.

Imp. Service Reprographie - Rennes 2